
3 1761 04801569 7





JOURNAL INÉDIT

DU

DUC DE CROŸ

(1718-1784)

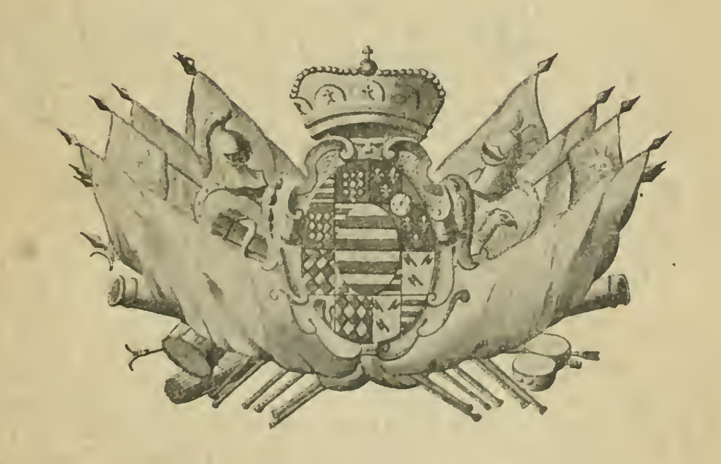
publié, d'après le manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque de l'Institut

AVEC INTRODUCTION, NOTES ET INDEX

PAR

Le Vicomte de GROUCHY et Paul COTTIN

TOME DEUXIÈME



PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

26, RUE RACINE, 26

JOURNAL INÉDIT

DU

DUC DE CROŸ

II

Madame la dauphine venoit de plus en plus
sa phisionomie sembelinoit par ses politesse, elle
disoit un mot a chaqu'un avec tant de graces faisoit
de si jolie petitte reverance ... qu'elle enchanta
tout le monde en peu de jour. Chaqu'un disoit
qu'il faloit lui conseillier de rester toujours comme
elle etoit, de ne rien écouter de ce qui pouvoit
l'en éloignier; mais on cregnoit qu'on ne
lui dit qu'elle en faisoit trop et si elle change
on s'en prendra a ce qui l'entoure.

Le gout dominant de ch le dauphin ce declaroit
pour la chasse, non pour le plaisir de courre, mais
le vray gout de chasseur a forcer, il s'appliquoit
a connoitre le pied du cerf, les regles de la chasse
ainsi cela parvinoit de voire durer. ce pouvoit
estre un bien pour le porte fier elle distraire

Fac-simile d'une demi-page du manuscrit de M. de Croÿ.

(Hauteur de la page 23 cent.; largeur 18 cent. 1/2).

JOURNAL INÉDIT

DU

DUC DE CROŸ

— 1718-1784 —

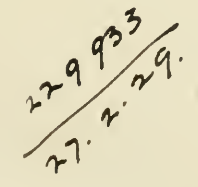
PUBLIÉ

D'APRÈS LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE CONSERVÉ A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT,

AVEC INTRODUCTION, NOTES ET INDEX,

Par le V[te] de GROUCHY et PAUL COTTIN.

TOME DEUXIÈME



PARIS
ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR
26, RUE RACINE, 26

1906



JOURNAL INÉDIT
DU DUC DE CROŸ

XIV

DU 1er JANVIER AU 17 MARS 1762

Mes conversations avec les princes de Soubise et de Tingry au sujet du passe-droit dont j'ai été victime. — Toute la Cour me plaint. — Je demande, en dédommagement, à être nommé duc et pair. — Réponse de Mme de Pompadour à une lettre de ma mère. — Mon entrevue avec le duc de Choiseul : il déclare impossible de me faire duc et pair, mais m'offre les honneurs de la Cour pour mon fils et un commandement en chef, en province, pour moi. — Ses nouvelles idées au sujet de l'Angleterre. — Le duc de Choiseul et Louis XV. — Un dîner chez le premier ministre. — Mlle Clairon. — Le « Mémoire au Roi » du maréchal de Broglie. — Préparatifs du mariage de ma fille. — Mon irritation en apprenant que le Roi me refuse des compensations. — Condamnation à mort d'un Garde du Corps. — Un bal chez l'ambassadeur d'Espagne. — Querelle entre MM. de Broglie et de Soubise. — Je rédige un mémoire en faveur de celui-ci. — Signature du contrat de mariage de ma fille avec le duc d'Havré. — Opérations maritimes. — Affaires des Jésuites. — Disgrâce du maréchal et du comte de Broglie. — Mariage de ma fille. — Le prince de Soubise est nommé commandant en chef des armées ; peu de confiance qu'il inspire. — Projet de mariage de M. de La Rocheguyon avec Mlle de Gand. — Tristesse de Paris. — Le Portugal et l'Angleterre. — Le duc de Choiseul colonel général des Suisses. — Ses déclarations sur les réformes de la Cour, sur l'état de la flotte et sur ma situation personnelle. — Commandements qui me sont proposés. — Incendie de la foire Saint-Germain.

Depuis le 1er janvier 1762 jusqu'au 6, je restai chez moi à écrire une infinité de lettres, quand j'avais la tête assez calme, car j'avais toujours de furieux moments, et je recommençai à travailler à ma dangereuse obstruction de foie, à quoi le chagrin était bien contraire. Je ne mangeais qu'une fois en vingt-quatre heures, le soir, mes légumes, et je me remis mieux que je n'avais été les autres hivers. Ce temps de nouvelle année occupa tous mes amis, et on ne put rien faire, ce dont j'enrageais. Les réponses que j'eus ne firent, comme on croit, que m'aigrir.

Le 6 janvier, je fis un effort pour aller, à Paris, chez le prince de Soubise. Il me parut tout au plus chaud pour mon affaire, qui lui était personnelle, en la personne de son maréchal général des logis. Il me dit qu'il y avait bien du mouvement à Versailles. Il me parut bien agité pour lui-même, voulant toujours, à toute force, commander les armées. Sa protectrice Mme de Pompadour avait elle-même des inquiétudes. Le maréchal de Broglie, qui s'était arrêté à... (1), se tenait en réserve ; son frère venait d'arriver et négociait. Les apparences étaient que M. le maréchal de Broglie reprendrait, avec plus de gloire que jamais, et, en effet, c'était le meilleur que nous eussions. Le prince de Soubise me dit qu'on serait forcé à refaire une armée vers la Hollande. Il me parut qu'il la sollicitait et n'en était rien moins que sûr. Le projet qu'il avait eu, pour moi, de la Bretagne, était très éloigné et difficile. Il me conseillait toujours la Flandre, mais d'Hérouville paraissait devoir m'en faire exclure.

Il me conseilla de s'attacher au rang. Pour moi, je n'appuyais (surtout à l'extérieur) que sur les choses qui pouvaient me remettre au-dessus de tous mes cadets. Il me dit que, puisque j'avais toujours été par Mme de Pompadour, il fallait que ma mère lui écrivît de la manière la plus instante; qu'il lui remettrait la lettre, et il promit d'appuyer auprès de tout le monde. Il était bien temps, car rien ne s'entamait, malgré tous nos mouvements.

(1) Mot illisible.

J'allai arranger le tout avec Mme de Leyde. Le lendemain, ma mère vit, chez elle, M. le prince de Tingry. Il promit d'appuyer auprès du ministre et de la Marquise, et se chargea de la lettre pour Mme de Pompadour, et de s'entendre avec M. le maréchal de Soubise. M. de Guerchy qui, comme de raison, prit la chose avec la chaleur qu'elle méritait, me promit aussi de parler fortement à M. de Choiseul, et inclina pour le commandement des troupes en Flandre, avec mes projets de mer, et pour les honneurs pour mon fils.

Tel fut l'état où nous pûmes mettre l'affaire, et il fallut attendre l'effet de ces démarches-là.

Le 11 janvier, M. le prince de Tingry revint de Versailles avec le petit duc d'Havré, qui faisait fort bien dans cette affaire. Le prince de Tingry nous dit qu'il avait parlé deux fois à M. le duc de Choiseul, qu'il avait été reçu si prodigieusement durement, la première fois, qu'il n'osait nous répéter ce qu'on lui avait dit, mais que, le lendemain, lui ayant reproché son tour de la veille, et lui ayant dit que j'étais pourtant à ménager, le duc de Choiseul lui avait parlé différemment, jusqu'à lui laisser entrevoir qu'il n'était pas à se repentir de l'histoire de M. de Beauvau, qu'il n'approuvait pas, et qu'il lui avait dit que, pour tous les dédommagements que je pouvais désirer, il s'y porterait au mieux; qu'il lui avait touché celui d'un commandement sur les côtes, ou autre, et des honneurs, et qu'il avait promis d'y faire de son mieux; que Mme de Pompadour avait répondu sèchement d'abord, et aussi mieux ensuite, et qu'il fallait que j'agisse. Nous convînmes qu'après Choisy, où il allait, nous irions ensemble. Par là, l'affaire commençait à s'entamer plus favorablement, et l'espérance revint d'en tirer au moins parti. M. de Guerchy se fit rendre toutes les conversations et ne put parvenir à parler au ministre.

Le 12, j'envoyai pour avoir audience du prince de Soubise, mais il me fit dire qu'il allait à Choisy. Je lui écrivis fortement pour qu'il tâchât d'y avancer l'affaire, n'y ayant à craindre que le parti pris du Roi de ne plus faire de duc, mais j'insistai sur ce qu'ayant fait une chose inconcevable, il

n'y avait rien de trop chaud pour le réparer. Le prince de Soubise promit encore d'en parler.

Ma mère écrivit à M. Dubois qui répondit au mieux, et de manière à tâcher de donner espérance, mais l'affaire paraissait toujours difficile à arranger. Le 10, M. le maréchal de Broglie était, enfin, arrivé à Versailles, et avait été reçu assez sèchement.

Le 4, les Anglais publièrent, à Londres, la déclaration contre l'Espagne. Alors, le sort de la Martinique et de la Louisiane devait être bien avancé.

Le voyage de Choisy fut plus court que nous ne comptions. C'est là où nous espérions que les princes de Soubise et de Tingry feraient un grand coup, mais de la manière dont le premier répondit, le 13, à Mme la marquise de Leyde, au bal de l'ambassadeur de l'Empereur, où elle mena mes deux enfants et où ma fille fut bien, nous vîmes qu'on ne ferait rien au voyage de Choisy, de sorte que cela nous remettait dans les incertitudes, rien n'avançant, le temps s'écoulant et les esprits se refroidissant.

Le 16 janvier, je me résolus, enfin, d'aller à Versailles. Je sentais qu'il était bon d'agir soi-même, mais je pouvais recevoir des duretés qui me feraient tout abandonner, surtout au ton excessivement tranchant qui régnait alors, et j'allais y voir tout le monde, à la signature du contrat de M. de Mailly (1), le lendemain, et on chercherait à m'y faire jaser et mes camarades à m'exciter. Tout cela me fâchait fort. J'offris le tout à Dieu, et j'y allai bien résigné à sa volonté, n'espérant qu'en lui et le priant de me faire faire un voyage plus heureux que je n'espérais.

Je vis, en passant, le prince de Tingry, qui me disait toujours que j'aurais un commandement, mais que, pour le *duc et pair*, nous n'y parviendrions pas. Il me parla au mieux sur le mariage de ma fille, et nous arrangeâmes cette bonne

(1) Louis-Marie, marquis de Mailly et d'Haucourt, né en 1744, capitaine lieutenant des Gendarmes Écossais, gouverneur d'Abbeville et mestre de camp du régiment Royal-Pologne, reçut, en 1777, le brevet de duc. Il épousa, le 25 janvier 1762, Marie-Jeanne de Talleyrand-Périgord.

affaire, qui était bien aisée, puisque c'était une union telle que celle d'un frère et d'une sœur.

J'arrivai à Versailles à deux heures et demie et, suivant la nouvelle consigne, la sentinelle ne voulut pas absolument me laisser entrer. Je donnai les étrennes au Suisse, et je forçai le passage.

Je trouvai M. Dubois seul, toujours avec son excellente tête et son honnêteté froide. Il m'encouragea et me dit qu'il espérait toujours que je serais content; qu'il savait que toutes mes lettres n'avaient pas mal pris, et qu'il fallait que j'eusse un commandement. Je le priai de m'aider à voir ceux qui pourraient me convenir, comme la Bretagne, le corps de troupes et les côtes de Flandre, ou autres. Il me dit qu'il pensait que le pays d'Aunis pouvait me convenir, y ayant les îles d'Aix et d'Oléron à reprendre, la Charente à rendre navigable pour les vaisseaux armés; que cela était dans mon goût et qu'il me le conseillait.

Je dis que cela me plaisait assez, mais ne suffirait pas; qu'il fallait quelque chose qui pût me mener au grade de maréchal de France, et que ma famille insistait sur le duc et pair. Il me conseilla d'avoir bon courage, et il me le redonna par son ton honnête et vrai. Il me demanda si M. le prince de Tingry ne m'avait rien dit du pays d'Aunis. Je dis que non. Il me répondit qu'il devait en parler, ce soir-là, au ministre, et que je revinsse le lendemain. Par là, je vis que c'était une affaire presque arrangée, et la joie et le courage me reprirent. Je lui lus précisément une excellente lettre de Rochefort, que M. de Rougé m'avait donnée, qui faisait voir la chose bien difficile.

Nous sortîmes ensemble, et je revins chez moi remercier Dieu d'entrevoir un nouveau jour, une besogne qui pouvait me convenir, et j'écrivis ce qui suit de ce qu'il fallait y joindre :

« Y être tout à fait en chef dans les deux provinces, sans dépendre de M. le maréchal de Richelieu, et ayant le commandement de par le Roi.

« Avoir tout au moins les honneurs pour le mariage de

mon fils et la jouissance, d'abord pour moi, et héréditaire. Avoir une lettre par laquelle, loin d'être comme placé, je pourrais aller au bâton de maréchal.

« Assurer le régiment, à 22 ans, à mon fils, et s'arranger pour que sa commission de capitaine puisse courir en restant avec moi.

« Avoir une lettre qui, sans leur déplaire, me donnât autorité sur les marins. Avoir les cartes des dépôts, des troupes et gens déterminés de Fischer (1) et autres, de l'argent pour les travaux et les entreprises, avec une espèce de carte blanche. »

Je passai ma soirée plus agréablement que je n'avais fait de longtemps, à faire, sur la carte, des projets et châteaux en Espagne, mon plan étant déjà bien avancé, et je soupai et me couchai de bonne heure, et plus content.

Le 17 fut mauvais : M. Dubois me dit qu'il avait parlé des pays d'Aunis, mais que le maréchal de Senneterre (2) y étant, il fallait du temps pour arranger cela ; qu'il me fallait de la patience ; que l'on n'avait pas mal pris nos lettres, et que l'on cherchait à me contenter.

J'allai à la signature du contrat de M. de Mailly, où était tout le monde. Ceux à qui j'en parlai parurent furieux comme moi, et je reparus, mais avec l'air outré.

Le soir, j'allai pour l'entrée du Conseil, et précisément M. de Beauvau arriva. On me dit qu'il était chez le Roi, mais je ne le vis pas. On me dit que Mme de Pompadour l'avait pris vivement. Le sang me bouillait, et je ne me souciais pas de le rencontrer, ne sachant ce que je ferais, dans

(1) Le corps des chasseurs de Fischer, composé d'infanterie et de cavalerie, avait pour capitaine en premier de toutes les compagnies à pied et à cheval Jean-Baptiste Fischer, brigadier, qui l'avait formé en 1742 et avait été maintenu à sa tête, comme capitaine, en 1743. Il mourut en 1762, à l'armée du Rhin, après avoir cédé ce corps, devenu une légion de 2.000 hommes, au marquis de Conflans.

(2) Jean-Charles, marquis de Saint-Nectaire (ou Senneterre) (1685-1771), brigadier en 1719, maréchal de camp en 1734, lieutenant général la même année, ambassadeur à Turin de 1734 à 1743, commandant du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis en 1756, maréchal de France en 1757.

Il avait épousé, en 1713, Marie-Marthe de Saint-Pierre.

un premier moment. Je vis M. et Mme Berryer et d'autres qui prenaient bien part à mon malheur, et il parut que l'on me voulait du bien dans le public.

Le 18 fut meilleur. Je ne vis, d'abord, que le prince de Tingry qui n'augurait pas bien, ensuite M. le prince de Soubise qui me donna quelques espérances et me dit qu'il avait parlé à la Marquise ; qu'elle avait parlé au Roi pour le duché-pairie, et que Sa Majesté paraissait *en balance*, parce qu'elle avait promis à deux autres de n'en pas faire sans les faire eux-mêmes. A quoi j'ai répondu que, quand il plaît à Sa Majesté de faire une chose inconcevable, il n'y a rien de trop chaud pour la réparer. M. le prince de Soubise dit qu'il croyait que cela regardait M. de Saint-Florentin, qu'il fallait lui en parler, et agir par ces deux voies, qu'il en reparlerait, ce soir-là, à la Marquise (qui était, malgré tous les bruits, toujours au mieux). Il penchait toujours pour la Bretagne, comme le premier qui vaquerait.

J'allai redire cela à M. le prince de Tingry, qui me conseilla de ne pas en parler à M. de Saint-Florentin, et me dit qu'il en parlerait le soir même à la Marquise ; qu'il doutait toujours du succès ; que je n'avais qu'à aller à Paris ; qu'il m'y dirait ce qu'il saurait.

M. le prince de Soubise me dit qu'il ne savait encore rien de son armée du Bas-Rhin, ni les Broglie qu'il n'aimait pas ; qu'il fallait encore huit jours pour voir plus clair ; qu'il me confiait en secret que l'Impératrice de Russie était fort mal, et que l'on disait le roi de Prusse incommodé. J'entrevis une lueur d'espérance, et je partis le soir pour Paris.

Le 19, ma mère vint, le matin, chez moi, toute tremblante, m'apporter une grande réponse qu'elle venait de recevoir de Mme de Pompadour, que voici :

« Je n'ai rien à ajouter, Madame, à ce que j'ai mandé à M. votre fils au sujet du grade de M. de Beauvau (1). Il me reste

(1) Voici cette lettre :

« 3 janvier 1762.

« Le Roi a jugé à propos de donner à son capitaine des Gardes, Monsieur,

à avoir l'honneur de vous dire que S. M., très satisfaite des services de M. de Croy, est fort disposée à lui en donner des marques, dans les occasions. Le moment n'en est pas arrivé, Madame, pour la grâce que vous désirez. Je le saisirai avec empressement pour vous donner des preuves de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Madame, votre très humble et très obéissante servante.

(Signé) LA MARQUISE DE POMPADOUR. »

Nous fûmes furieux, voyant tout manqué, et ne sachant comment je pourrais soutenir tout ceci. Ayant vu la date, qui était du 12, je songeai que M. le prince de Soubise l'avait vue depuis qu'elle avait écrit cette lettre, et en avait mieux fait espérer.

J'allai chez le prince de Soubise, que je trouvai encore mieux disposé par une lettre que ma mère avait écrite à Mme de Marsan. Je ne lui parlai pas de cette lettre, et il me donna toujours espérance. Je vins le dire à Mme de Leyde et à M. le prince de Tingry, qui ne m'en donna aucune et qui me répétait : « Tout ce que vous pouvez espérer, c'est, pour le mariage de votre fils, peut-être les honneurs. » Nous le crûmes peut-être engagé pour d'autres, et nous résolûmes de ne lui parler que pour le commandement. Comme M. le prince de Soubise m'avait dit d'aller parler à Mme de Pompadour, ce que je redoutais, j'allai, après souper, à Versailles.

Le 20 janvier ne fut que trop mauvais. Je vis enfin Mme de Pompadour, qui me reçut au mieux et parut réellement pénétrée de mon chagrin, mais elle me dit nettement qu'elle avait écrit à ma mère, qu'elle n'avait rien de plus à me dire, et que le Roi n'en voulait pas absolument faire ; qu'il avait promis à Gontaut et à d'autres qui me valaient bien et

un grade qui l'a fait passer au-dessus de vous. Il me conviendrait très peu de ne pas applaudir aux volontés du Roi, mais je n'en suis pas moins touchée de votre douleur, à laquelle je ne peux apporter aucun remède.

« Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

« *Signé* : LA MARQUISE DE POMPADOUR. »

avaient de bonnes raisons, mais qu'il n'en voulait pas faire, même pour ses meilleurs amis. J'insistai longtemps, je la touchai et l'intéressai, mais elle me dit si positivement la chose impossible, que je me relâchai, à mon grand regret, à parler pour mon fils. Elle parut y mieux prendre, mais je dis que duc à brevet n'était rien, qu'il me fallait quelque chose d'héréditaire, et au moins pour le mariage de mon fils, et à moi, en attendant.

Elle me dit que, même duc à brevet, le Roi n'en voulait plus faire, qu'elle savait bien que ce n'était qu'avancer la grâce, qu'elle dirait au Roi tout ce que je voudrais, mais qu'il n'y avait pas d'espérance à me laisser; d'ailleurs, qu'elle était touchée, au-delà de toute expression, de ce qui m'était arrivé, qu'elle aurait bien voulu pouvoir parer.

Je sortis donc au désespoir de manquer si souvent cette affaire, et ne voyant que des lueurs faibles pour mon fils. Je cherchai le prince de Soubise partout, inutilement; j'allai voir dîner Mme de Marsan. Elle me parut très attachée à nous, et haussait les épaules. Ne pouvant voir le prince de Soubise, je résolus d'aller à Paris pour faire l'effort d'aller au bal de l'ambassadeur d'Espagne, pour lui parler ou lui faire demander audience.

Le soir, je vis Mme de Leyde qui me promit de parler, au bal, à M. de Soubise. Ainsi, je n'y allai pas. Elle y mena mes enfants, qui n'en revinrent qu'au grand jour. Tout le monde convint qu'on n'en avait jamais vu un si beau.

Le 21, mon fils, en rentrant, m'écrivit que M. le prince de Soubise disait avoir vu Mme de Pompadour depuis moi, et qu'il n'y avait rien de manqué. Je ne pus le voir ce jour-là, et je restai à tâcher de me calmer.

Le 22, je vis, le matin, à Paris, M. le prince de Soubise. Il me parla avec le plus grand intérêt. Il me dit qu'il croyait que Mme de Pompadour m'avait parlé de bonne foi, que le Roi ne voulait pas absolument faire de duc, qu'il fallait se retourner vers les honneurs pour mon fils. J'insistai que c'était moi qu'on accablait, qu'il me fallait un bon dédommagement et que, si je perdais mon fils, j'étais assez malheu-

reux pour ne pas avoir à retravailler pour sa survivance. Il me promit d'appuyer. Il me parla du mémoire que les Broglie voulaient faire pour l'affaire de Fillingshausen. Je lui dis que cela etait ridicule et qu'il pouvait me mettre en avant dans un conseil de Guerre, que je ferais bientôt voir clair. Je vis que cela allait faire un tapage horrible.

Il me parla des moyens d'entrer en Hollande. Je lui développai le seul par Arnheim en le surprenant, ainsi que les lignes de la Grepp, mais qu'on serait, ensuite, enfermé en Hollande par la quantité de places et d'inondations qu'ils ont, ce qui me faisait regarder la Hollande comme imprenable, mais que je pensais que, dès le mois d'avril, le prince héréditaire y entrerait pour les forcer à se déclarer pour eux, s'il voyait son parti un peu fort.

Le 23 janvier, j'allai, après dîner, à Versailles, et ce voyage fut de ces coups heureux qui se trouvent quelquefois dans les Cours, où on trouve tout en un moment. J'allai chez le prince de Tingry. On me dit qu'il était au débotté. J'étais dans un bon moment de santé et de force. Je résolus d'en profiter, car, depuis un mois, je n'allais plus ni chez le Roi, ni chez le ministre. Je trouvai le prince de Tingry chez le Roi. Il me dit que M. le duc de Choiseul venait de lui dire qu'il était touché de ne me pas voir, et de me savoir dans l'affliction ; qu'il lui avait dit : « Je vais lui étaler les cartes des côtes et lui donner à choisir ; je voudrais le voir. »

Je lui dis que j'y allais de ce pas, mais qu'il fallait qu'il parlât un peu ferme, dès ce soir, à la Marquise, pour mes honneurs. Me trouvant en train, je résolus de pousser. J'allai tout de suite chez le duc de Choiseul. Comme je disputais avec son suisse, il sortit et, m'ayant vu, il me pria de l'attendre. Je trouvai là (car tout venait à la fois) M. Dubois qui me dit de m'ouvrir au ministre et de le voir venir. En attendant, je trouvai M. Gayot, intendant de l'armée de Broglie (1), que je tâchai d'engager à leur persuader de ne pas lâcher le mémoire sur la bataille, mais il était boutonné.

(1) Gayot, commissaire des Guerres, provincial de la Basse-Alsace, intendant attaché à l'armée du haut Rhin (1762).

Le duc de Choiseul revint. Il me fit entrer d'abord et me dit que j'avais raison d'être fâché, mais qu'il me demandait de l'écouter. Ensuite il me raconta longuement, et en homme d'esprit, toute l'affaire de M. de Beauvau, tâchant de me persuader qu'il n'avait pu laisser subsister la lettre du Roi qui promettait de le faire maréchal de France ; que cela était trop ridicule ; que la charge de capitaine des Gardes donnait des prétextes de grâces et de prérogatives ; qu'on avait cru que j'avais eu, ainsi que M. de Lannion, le cordon bleu par dédommagement ; qu'il savait, depuis, que je ne l'avais eu que comme M. de Croÿ, mais que c'était le même pouvoir que M. de Beauvau avait eu, qu'on n'y avait changé que la date, qu'il n'avait jamais voulu le prendre, au lieu que j'avais passé condamnation pour M. de Castries.

Enfin, il chercha à m'enjôler. Je n'en fus pas la dupe. Je lui fis voir ferme que cela me tombait d'aplomb sur le corps et m'accablait ; que je n'avais songé qu'à vengeance et qu'étant calmé, je me voyais perdu ; que je servirais volontaire tant qu'on voudrait, mais que je ne connaissais que de le repasser. Il me dit qu'enfin c'était chose faite, qu'il fallait voir tout ce qui pouvait me convenir, qu'il s'y mettrait en quatre, qu'il avait la carte étalée des côtes pour me donner à choisir.

Je lui dis que ma famille voulait me voir duc et pair. Il me dit que je n'en viendrais pas à bout, que je devais savoir que le Roi était campé à n'en pas vouloir faire, qu'il n'y avait pas moyen de l'en faire démordre, mais qu'il fallait travailler pour le mariage de mon fils. Je lui dis qu'il était cruel de n'avoir rien pour moi, ni d'assuré pour ma famille. Il me dit que je n'en avais que faire, les honneurs simples ne me donnant pas de rang dans l'Ordre ; que j'étais au-dessus de cela ; d'ailleurs, qu'il fallait travailler pour mon fils. J'insistai que, si je le perdais, je serais trop à plaindre de tout perdre à la fois. Il me dit qu'on pouvait me les assurer si mon fils manquait, qu'il en parlerait à Mme de Pompadour, que je pouvais lui en parler.

Puis il me proposa d'aller commander et résider dans l'île

d'Oléron, où il ferait chaud, et qu'il y aurait à y batailler. Je lui dis que c'était, apparemment, avec le commandement du pays d'Aunis. Il me dit que M. de Senneterre y était. Je dis que, pour cette île seule, cela ne me paraissait qu'un commandement de brigadier. Il me demanda si mes affaires me permettaient d'acheter le commandement de Bretagne. Je dis qu'y ayant un gouverneur, il n'y avait rien à acheter. Il me dit qu'il fallait acheter cinq cent mille francs la lieutenance générale pour avoir le poste de M. d'Aiguillon. Je vis que c'était s'expatrier et se déranger, et je haussai la tête.

Il me dit qu'en Flandre, M. d'Hérouville y commandait, qui était bien mon ancien, mais qu'il pouvait y avoir différents camps, qu'il comptait y mettre MM. d'Hérouville, de Crillon (1), du Barail et moi, si je voulais. Je lui dis qu'il fallait au moins me rendre le commandement, comme je l'avais, de l'Artois, le Calaisis et le Boulonnais, pour suivre mes objets. Je lui donnai copie de la lettre de M. le maréchal de Belle-Isle, qui me les conservait, le cas des côtes revenant. Il la lut et me dit que cela pourrait s'arranger, qu'il attendait d'Hérouville, qu'on verrait ensemble. J'insistai qu'il me faudrait au moins ces trois endroits en chef, comme M. de Chaulnes, comme j'avais eu, et un des camps en chef, et j'entrai dans les propos de ma rade et du projet de mon port des Rochettes, et que je répondais, avec deux cent mille livres, de faire entrer les 74 (1) à Dunkerque. Il me dit qu'il resongeait à la Hougue ; je dis qu'on manquerait d'eau. Il me dit que je ne pouvais plus réussir pour Dunkerque, et me parut avoir passé condamnation pour ce port, mais qu'il fallait rassembler, de tout ce côté-là, des bateaux plats, que les voilà qui passaient bien. Je lui dis qu'il fallait de l'argent et qu'avec peu on pourrait occuper bien du monde aux ennemis. Il me

(1) Louis de Balbes Berton, marquis de Crillon, brigadier en 1745, maréchal de camp en 1746, lieutenant général en 1758, marié en secondes noces, en 1764, à Florence-Radegonde-Louise-Éléonore-Julie Bruneau de la Rabatellière, avait été employé sur les côtes de Flandre en 1759, et nommé pour commander en Picardie, en l'absence du duc de Chaulnes, en 1760.

(2) C'est-à-dire les navires de 74 canons.

dit que c'était son projet, mais qu'il n'avait que cent millions pour tout (apparemment terre et mer), et qu'il ne pouvait donner le sol.

Je lui lâchai mon projet des moyens d'user les Anglais. Il me dit qu'il m'y répondrait par articles, que je vinsse dîner et souper chez lui quand je voudrais, qu'il ferait tout de son mieux pour me rendre content. J'oublie de dire que je lui dis qu'il n'y avait plus de moyen que d'user à la longue les Anglais, en ne faisant pas écraser les Espagnols et ne nous pressant pas ; que, pour passer en Angleterre, quand on en viendrait à bout, on serait enfermé dedans, à la fin, par leur flotte, et qu'on y périrait. Il parut le sentir et être revenu à croire que la vraie guerre était celle d'Angleterre, ce qui était bien différent de ce qu'il m'avait dit, il y avait un an, qu'on ne pouvait écraser et lasser l'Angleterre que par la guerre d'Allemagne.

Ainsi, le système rechangeait encore, ce qui arrivait bien souvent et tout à coup. Je vis que je pouvais être consulté, que cela pouvait ramener à mes projets, comme j'avais toujours cru, et qu'il n'y aurait que moi qui les userais, mais je sentis que la grande confiance et amitié qu'il avait en d'Hérouville ferait qu'on ne ferait que me leurrer et qu'on ne m'écouterait pas, mais qu'au moins je pourrais, par ceci, rester sur mes petits lauriers sans me commettre, et avoir de l'agrément et rien qu'un travail tranquille.

M. le duc de Choiseul me dit encore que, si j'étais employé en Flandre, il fallait garder mon équipage, soit que ce fût pour l'Angleterre, ou le faire croire, ou pour marcher tout à coup en Hollande : cela me parut remarquable.

Je le quittai au bout de trois quarts d'heure, bien aise d'avoir rompu la glace et de voir qu'au moyen de m'être tenu en réserve et boudant, on revenait à moi, ce qui était bien différent de mon désespoir noir d'auparavant.

Je dis, en sortant, à M. Dubois l'état des choses, qui les approuva et promit d'appuyer. J'insistai encore sur le *de par le Roi* en Artois, Calaisis et Boulonnais, la Picardie pouvant rester à M. de Crillon, et sur un camp en chef.

De là, je passai chez le Roi, où M. de Guerchy me dit qu'il avait parlé, le matin, à M. de Choiseul, et me répéta les mêmes choses, insistant pour me conseiller de me contenter d'une promesse d'honneurs pour le mariage de mon fils. M. de Tingry disait que je n'aurais que cela, au plus.

J'allai chez Mme de Pompadour, puisque tout allait de suite, ce jour-là, et je fis demander M. de Soubise. Le Roi passa, et M. de Soubise vint me parler d'un air très noir. Je lui dis l'état des choses, qu'il approuva, et il promit d'en parler, après souper, à la Marquise. Il trouva, comme moi, qu'il me fallait les honneurs, ainsi qu'à mon fils. Il me dit, ensuite, qu'il était au désespoir, qu'on disait le mémoire des Broglie lâché, que cela allait faire un bien mauvais effet. Je lui dis que j'en avais parlé à M. Gayot et que ce serait ridicule.

Enfin, en moins de deux heures, tout s'étant trouvé de suite et en meilleur train, je revins plus content, chez moi, écrire ceci. Puis j'allai souper chez Mme de Marsan. Je comptais n'y trouver personne, mais c'était le jour du bal que Mme de Guéménée donnait toutes les semaines. Beaucoup de gens me marquèrent prendre de l'intérêt à ce qui m'arrivait. Je m'amusai assez longtemps à voir bien danser. M. de Soubise y vint et me dit que, malheureusement, il n'avait pu parler à la Marquise, que ce serait pour la première fois. Je lui lâchai une copie du brevet d'honneur du prince d'Isenghien et copie de la lettre de M. de Belle-Isle pour le commandement.

Ainsi se passa cette journée qui, sans beaucoup avancer les choses, les débrouillait et me calmait un peu.

Le 24 se passa à aller un peu partout, assez inutilement. M. de Soubise me dit qu'il avait donné la copie du brevet d'honneur héréditaire des Isenghien à Mme de Pompadour, dont je fus fâché, parce qu'on y voyait que ce n'était que pour des mariages.

Je vis, le soir, à l'Ordre, non sans émotion, M. de Beauvau, mais il fallait s'y faire. Il paraissait décidé que les Broglie retourneraient en Hesse, et M. de Soubise sol-

licitait pour l'autre armée. Les Hollandais ne bougeaient pas encore, et le roi d'Espagne parlait haut au Portugal.

Le 25, de bonne heure, j'allai chez Mme de Pompadour. Je comptais bien entamer et pousser l'affaire des honneurs, ce jour-là, mais elle me fit dire que M. de Soubise lui avait donné mon papier, qu'elle en parlerait au Roi, et n'avait rien à me dire. Je fus fâché qu'elle avançât ainsi, sans avoir fait parler au Roi par M. de Choiseul.

J'allai chez le prince de Tingry, qui n'était pas flatteur. Il me chanta pouilles d'avoir dit que j'étais désagréablement dans l'Ordre, que j'étais comme toute la haute noblesse qui n'était pas titrée. Il me dit que M. de Choiseul en avait plaisanté, et je vis qu'on aimait mieux travailler pour mon fils, parce qu'il y avait toujours jalousie contre moi, de vouloir être ce que ni lui, ni bien d'autres n'avaient pu obtenir. Il me dit que je ne devrais aller que par M. de Choiseul, que c'était le seul qui pût faire réussir, et que j'obtiendrais au plus l'espérance des honneurs ou duc héréditaire pour mon fils, à son mariage, et même qu'il doutait que j'y parvinsse.

Je vis donc encore presque tout culbuté, que l'affaire vieillirait, qu'on me regarderait comme apprivoisé, et que je n'en tirerais guère parti. Je redevins furieux, mais le temps et les contradictions me lassaient, et me faisaient relâcher en bien des choses. Je pensais bien aussi qu'il n'y avait que M. de Choiseul, auprès du Roi, qui pût me faire réussir, le crédit de Mme de Pompadour cédant au sien, et elle n'étant que bien intentionnée, mais non ardente pour moi.

J'allai, enfin, à l'audience de M. de Choiseul, pour mes pauvres camarades de l'affaire de Westhoven, pour qui je ne pouvais rien accrocher. Le ministre me dit que cela était bien vieux, que je vinsse, pour mes affaires, souper ce soir-là chez lui et non y dîner, apparemment, M. de Beauvau y devant être. Je me retirai chez moi, ne pouvant mieux.

Pour me dissiper, j'allai passer deux heures à Trianon, avec le fameux M. Richard, où je tirai une bonne liste des arbres toujours verts qui pouvaient résister, chez moi,

et j'en fis une liste d'une douzaine qui, avec les huit espèces que j'avais déjà, me fit voir que je pourrais, un jour, le long de ma muraille d'*evergreen* (1), à Condé, avoir vingt espèces différentes.

A 9 heures, j'allai chez M. de Choiseul, mais le Roi l'envoya chercher à souper, et je lui dis que je reviendrais dîner le lendemain.

Le 26, je dînai, enfin, chez M. de Choiseul, ayant le cœur gros. Il y avait peu de monde, et un fameux théatin. Le ministre était entre sa sœur et sa femme, qui ne cessait de lui parler, sa femme n'ayant que ce moment-là ; sa sœur montrait bien son adresse.

Après le dîner, les ambassadeurs arrivèrent, et le jeune duc d'Havré, qui présentait les Italiens et était déjà jouant un rôle, à dix-sept ans.

Je tirai M. de Choiseul à une fenêtre. On ne pouvait l'accrocher. Il me dit qu'il avait parlé à Mme de Pompadour. Je lui dis qu'il fallait qu'il mît ce papier en forme de *bon* dans son portefeuille. Il le lut et dit qu'il ne fallait que les honneurs pour moi, que ce serait à moi qu'on pourrait les accorder, et y joindre un mémoire. Je lui dis que j'avais déjà réussi de cette sorte à d'autres choses, qu'il fallait qu'il mît cela dans son portefeuille, que c'était concernant le militaire, et que je ne voulais passer que par lui. Il en parut flatté, et je vis espérance, de cette sorte, et qu'il voulait, en effet, que tout passât par lui; qu'ainsi Mme de Pompadour n'était plus si puissante.

Comme il me quittait, je lui dis qu'il fallait finir. Il me dit qu'il attendrait d'Hérouville, dans un mois. Je lui dis qu'il n'en avait que faire, que je m'entendrais avec lui à merveille, qu'il me fallait le brevet de commandement du Boulonnais. Il me dit que je n'y ferais rien, qu'il n'y avait pas de rade. Je lui dis que si, qu'il fallait, avec deux marins, qu'il m'écoutât, que je ferais mettre en mer des vaisseaux de

(1) *Evergreen*, mot anglais signifiant « toujours vert », et désignant des plantes à feuille persistante, c'est-à-dire vertes en hiver comme en été.

100 canons tout armés. Il me remit toujours à d'Hérouville, et s'éclipsa. Ainsi, je vis le commandement peu sûr.

Je revins faire le mémoire et le *bon*, et, le soir, je travaillai avec M. de Bouville (1) et l'autre qui a tiré, avec M. de Ternay, les vaisseaux de la Vilaine sur ma rade et mon projet de bassin à Wimereux, et, hors les obstacles des vents d'aval, où il y a des parades, il se trouva bon, et je commençai à le suivre, pouvant mettre des vaisseaux de 90 canons tout armés, en une heure, à la mer, et les y construire à meilleur compte.

Pendant le dîner, M. de Choiseul raconta qu'il avait amusé le Roi jusqu'à deux heures, d'une historiette. Le lendemain, il alla tirer avec lui, et il tenait par le plaisir, sa hardiesse et son ton décidé en affaires — ce qu'il fallait au Roi — et sa grande facilité de travail. Ainsi, il y avait apparence qu'il tiendrait longtemps, et cela ne l'empêchait pas de s'amuser et de se dissiper, ce qui faisait qu'il résisterait à tout.

Le 27, je dis à M. Dubois l'état des choses, qui promit d'appuyer pour sa partie, et je vis M. de la Ponce (2), qui trouva le mémoire très bien, et que je m'y prenais bien. Il me dit qu'il pourrait travailler avec le Roi le 29. Ainsi, je restai pour tâcher de lui donner le tout, le lendemain, à son dîner.

Le jeudi 28, je dînai chez M. le duc de Choiseul : il n'y avait d'étrangers que M. le prince de Bauffremont, M. de Crémilles et moi. Il dit des choses très étranges sur l'opium, et il paraissait échauffé. Il nous apprit que le courrier était venu le matin avec la nouvelle du départ de notre escadre de Brest, la tempête ayant éloigné les Anglais. Ainsi, M. de Belsunce (3) et tout était, enfin, parti. Mais il dit qu'ils pour-

(1) Louis-Alphonse de Bouville, capitaine de vaisseau depuis 1751, chef d'escadre en 1764, avait épousé, en 1747, Marie-Louise Potrat.

(2) Mathieu-Pierre de la Ponce de Venon, commissaire des Guerres et premier secrétaire du département de la Guerre, avait épousé Marie-Anne Fonts de Pontchardon.

(3) Armand, vicomte de Belsunce, né en 1722, brigadier en 1758, maréchal de camp en 1761, lieutenant général en 1762, était parti, le 24 janvier 1762, avec des troupes, pour Saint-Domingue dont le Roi l'avait nommé commandant. Il y mourut en 1763.

raient bien trouver la Martinique prise, mais qu'il ne fallait pas s'étonner de ce que prendraient les Anglais, qu'il faudra bien qu'ils le rendent! Il s'adressa à moi pour plusieurs choses importantes, comme faisant quelque cas de mes avis, et M. de Bauffremont parla avec sa hauteur, sa hardiesse et son esprit ordinaires. Mme de Gramont en montra un plus réfléchi, mais bien despotique pour la volonté du Roi.

Après le dîner, Mlle Clairon (1) ayant fait dire qu'elle était en bas, M. de Choiseul descendit. Je le pris au gobet. Il me demanda mes papiers. Je lui montrai deux *bons*, un pour les honneurs héréditaires. Il me dit : « Vous mettez toujours cela inutilement! » Je lui en montrai un autre, comme au maréchal d'Isenghien. Il me dit : « Bon, celui-là! » C'était pourtant dire la même chose. Nous mîmes le mémoire à l'appui dedans, et je n'eus que le temps de lui faire remarquer le mariage de la Craon (2) en 1384, et je lui dis : « Vous voyez bien que je suis votre parent, avant les gens pour qui vous me tuez! » Il y parut sensible et me dit : « Je vais mettre le tout dans mon portefeuille. Je travaillerai samedi ou lundi, et ce sera *affaire bientôt faite.* »

Je lui dis que j'avais vu réussir pareille affaire, que le Roi m'était bon, qu'il me fallait, en même temps, la promesse de les transmettre à mon fils, mais il haussa la tête et s'éclipsa.

Ainsi, je crus l'affaire bien préparée, tout ce qu'on y pouvait faire étant fait, et qu'il n'y avait qu'à s'en remettre à Dieu pour le succès.

Ensuite, avec les dames, on parla beaucoup de l'admirable actrice Mlle Clairon. Je dis qu'elle était de Condé, qu'elle y avait été à l'école, et que nous donnions encore, alors, le premier élève de peinture à Rome. Je résolus, pour voir une

(1) Claire-Hippolyte-Josèphe Legris de Latude, dite Mlle Clairon, la célèbre tragédienne, née à Condé en 1723, morte à Paris en 1802.

(2) Jean de Croÿ, seigneur d'Araines et de Renty, grand maître d'hôtel du roi Charles VI, premier chambellan du duc de Bourgogne Philippe de France, fut tué à la bataille d'Azincourt (1415). Il avait épousé, en 1384, Marguerite de Craon, veuve de Gaucher, seigneur de Thorotte, et fille de Jean de Craon, premier du nom.

fois cette première actrice de l'Europe dans son fort, de l'aller voir jouer, ce soir-là, *Electre*.

C'était l'*Electre* ou l'*Oreste* (1) de Voltaire, pièce pleine de feu, qu'il a faite à dix-huit ans. Je fus, en effet, dans l'extase du jeu de Mlle Clairon. On n'avait jamais tant vu d'esprit, d'action, d'expression, d'inflexion, de voix juste et variée, de grâce et de noblesse, de jeu de visage; enfin c'était une chose à voir, même en philosophe, car on n'aurait pas cru que l'art pût aller si loin. Je fus surtout frappé de sa façon d'écouter et de paraître sentir. Je m'applaudis de voir que j'étais né dans la même ville et sous le même climat, ce qui fait voir que notre froid peut produire le plus beau feu. En revanche, hors l'ancienne Mlle Dumesnil, (2) le reste de la Comédie ne valait pas celle de notre temps.

Le 29 janvier, tout étant fini pour mes affaires, je pouvais partir, mais je voulus aller voir M. de Soubise : il était dans le grand travail pour répondre au mémoire des Broglie. Le maréchal de Broglie avait demandé une audience au Roi et avait remis, la veille, ce mémoire au Roi, qui reprenait de ses premières campagnes, et c'était une apologie pour faire voir qu'il n'avait jamais eu de tort, et surtout à l'affaire du 15, à Fillinghausen, rejetant tout, quoiqu'à tort, sur M. de Soubise.

Je trouvai celui-ci assez sage, raisonnant bien et fâché, surtout, pour le Roi, de ce qu'il permît de pareils procès, par écrit, lui seul en étant juge, et devant en imposer, mais son extrême douceur souffrait tout. Je consolai un peu le prince de Soubise, et promis de dire toujours la vérité, que je connaissais, en cela, à son avantage. Je pouvais, pour moi-même, tirer consolation de voir comment tous les plus grands étaient les plus misérables. Je parlai peu de mon affaire, pour la laisser entre les mains de M. de Choiseul, puisqu'elle y paraissait bien. De là, j'allai chez le Roi, où j'appris que le courrier était arrivé, cette nuit, à minuit,

(1) *Oreste*, tragédie de Voltaire jouée pour la première fois, avec succès, au Théâtre-Français, le 12 janvier 1750.

(2) Marie-Françoise Dumesnil, la célèbre tragédienne (1711-1803).

avec la nouvelle de la mort de la Czarine, le 5 janvier, événement des plus importants, qui pouvait tirer d'affaire le roi de Prusse et changer la face des affaires d'Allemagne, et, de plus, rencourager les Anglais. Je me rappelle qu'à Amsterdam, M. Schotten m'avait dit qu'il ne concevait pas pourquoi la reine de Hongrie attendait jusqu'à courir les risques de cet événement qui la mettrait en danger, le successeur étant tout prussien. C'était peut-être, là, une de ces crises qui amèneraient le dénouement.

A trois heures, je retournai à Paris : je m'y occupai, pendant deux jours, du mariage de ma fille. J'allai voir les articles, signés de l'année dernière, chez M. d'Outremont, et où il avait fallu que je donnasse preuve de patience. J'allai chez mon notaire, et tout s'arrangea avec d'autant plus de facilité que c'était comme si frère et sœur se mariaient. Il fut convenu que ce serait chez ma mère, pour le 18 février, jeudi gras, sans aucune cérémonie, à cause du grand deuil et de l'état affreux de Mme la duchesse d'Havré, qui ne cherchait qu'à se noyer de son chagrin. Mme de Vérac était toute guérie, mais on commençait à s'impatienter un peu de sa légèreté. Le jeune duc d'Havré gagnait tous les jours, et à juste titre, ainsi que Mme de Rougé.

Le 1er février, ayant tout arrangé pour le mariage, j'allai, le soir, à Versailles. J'appris qu'à sept heures, M. le duc de Choiseul était entré au travail, et M. de la Ponce m'assura avoir bien mis mon affaire, et le *bon* et le mémoire tel que je l'avais donné dans le portefeuille. Ainsi, je résolus d'aller, à la rentrée du ministre, savoir mon sort.

Hélas ! je ne le sus que trop ! Après avoir croqué le marmot deux grandes heures, M. de Choiseul étant allé descendre chez sa sœur, qui avait la chambre où travaillaient jadis les commis, et dont elle faisait tout, entra enfin chez lui par les petits passages, à dix heures sonnées. M. de Guerchy vint, qui força presque la porte pour ses affaires. Le ministre sortit avec lui. Il vint à moi d'un air fort triste, et je vis que tout était encore une fois perdu. Il me dit qu'il avait donné mon papier dès le commencement de son travail, que le Roi

l'avait fort bien écouté et lui avait dit : « Il faut attendre ! » Qu'il avait insisté que ce n'était qu'avancer la grâce ; que je méritais cela comme dédommagement, qu'il avait entré dans les raisons de mon mémoire, que le Roi avait dit : « Il y a bien longtemps que je sais tout cela ! Il faut attendre ! » et qu'il n'avait jamais pu lui faire signer, ni dire autre chose ; qu'il avait pris la plume pour mettre : « Il faut attendre » pour avoir, au moins, quelque espèce de promesse, puis qu'il avait pensé que c'était un refus, et s'interdire d'en reparler, et qu'il avait retiré le papier ; qu'il ne pouvait plus en parler, qu'il fallait une occasion, comme quand je devrais être proposé pour être employé à l'armée.

Guerchy y topa et dit : « C'est fort bien dit ! » Pour moi, je montrai, par un silence de fureur, mon désespoir. Je dis : « Bon ! C'est remettre aux calendes grecques ! Je ne peux m'accommoder de tout cela. Quand en reparlerez-vous ? » Il me dit : « Ce ne peut être au premier travail, mais le plus tôt que je pourrai. Calmez-vous ; j'en suis au désespoir ! » Je lui dis, d'un regard furieux : « Monsieur, vous m'avez tué ! C'est à vous à me remetttre ! » Il me dit : « Ne vous regardez pas comme tué ! Venez là-haut (il montait à souper) ; nous tâcherons de vous dissiper ! — Bon ! dis-je, pour y trouver M. de Beauvau ! » Il me dit : « Vous avez raison, mais calmez-vous ! »

Je sortis, l'amertume dans le cœur, mais moins que bien d'autres fois. Commençant à être usé et révolté de désagrément, je me voyais pourtant au même point, et qu'on me répétait toutes les mêmes choses qu'on m'avait dites il y avait vingt ans, par M. de Maurepas.

J'allai manger un morceau chez Mme la Première, et dire ceci à Mme de Leyde, qui y parut bien sensible et dit : « Il ne faut pas désespérer ! Le Roi ne se prend que de lassitude ; il faut l'en lasser ! » Mais je n'en avais plus la force, et j'enrageais que cela m'eût mené à reparaître à la cérémonie de l'Ordre du lendemain.

Le 2, jour de la Chandeleur, j'assistai à la cérémonie en enrageant, mais j'en fus plus satisfait que je ne croyais, en

me voyant couvert par M. le comte de Choiseul, ministre des Affaires Étrangères, et par M. de Grimaldi, ambassadeur d'Espagne. La cérémonie fut belle par la réception de M. de Grimaldi et du maréchal de Broglie, mais celui-ci me parut bourrelé, et son mémoire, qui prenait mal dans le public, pouvait bien faire que ce fût sa fin.

Le Roi nomma, ce jour-là, M. de Castries, à qui il l'avait promis dès sa bataille (1), et il en parut satisfait comme d'un dédommagement pour ce qui lui arrivait de M. de Beauvau, en quoi je le trouvais bien bon. M. de Soubise était enfermé pour faire sa réponse, et on ne voyait que des mécontents, ce qui fit que je tâchais de me calmer, paraissant avoir le public pour moi, et je résolus de laisser aller les choses et de tâcher d'y renoncer assez pour ne m'en plus occuper.

Le soir, je vis M. de Tingry, qui trouva que tout tournait très mal du côté du Roi, et il promit d'en parler à Marly ; mais Mme de Pompadour n'agissait que très faiblement. M. de Choiseul, contre son attente, avait échoué. Ainsi, tout était manqué, et, cependant, le public disait de plus en plus que je ne pouvais soutenir ce qui était arrivé.

Le 3, je vis M. Dubois, qui me dit que M. d'Hérouville arrivait dès ce soir-là (ce qui ne fut pas). Ainsi, j'allais trouver, par là, de l'empêchement, suivant les apparences, et mon sort de service ne tarderait pas à être décidé. Il me donnait toujours de bonnes espérances. J'allai pour dîner, comme j'en étais convenu, chez M. de Choiseul, mais on me ferma la porte. Je vis le prince de Tingry chez Mme de Château-Renauld (2) qui me dit qu'il fallait crier. Je n'y manquais pas. Enfin, je retournai à Paris avec bien du noir, et j'en répandis beaucoup dans la famille.

Le 4 février, on pendit à la Grève le Garde du corps qui, le jour des Rois dernier, s'était blessé lui même à Versailles,

(1) La victoire de Clostercamp, remportée, en 1760, par le marquis de Castries sur le prince de Brunswick.

(2) Anne-Julie de Montmorency, née en 1704, épousa, en 1724, Emmanuel Rousselet, marquis de Château-Renauld, capitaine de vaisseau, lieutenant général de Bretagne, mort en 1739.

pour avoir une pension, disant qu'il avait été assassiné par deux hommes qui l'avaient voulu forcer à les mener au Grand Couvert. Le singulier est qu'il se trouve déjà, dans l'histoire, trois exemples pareils. Les uns trouvèrent le jugement juste; d'autres le trouvèrent bien rigoureux, et il fut assez plaint du peuple.

Le 5 au soir, quoique nous fussions tous dans la tristesse, de tout ce qui m'arrivait, nous fûmes souper chez M. le Premier, pour aller, de là, au bal de l'ambassadeur d'Espagne. Ma fille était bien en domino, mon fils n'y était pas, ayant son ébullition, suite de cette humeur épaisse qui me désespérait. A minuit, Mme de Leyde, à qui ma fille avait l'obligation des fêtes qu'elle voyait, nous mena chez l'ambassadeur. Nous ne restâmes qu'une heure dans l'embarras, où nous pensâmes verser. L'ordre était pourtant bon, et cette fête, ainsi que la précédente, fut admirable. Le salon, qu'il avait fait faire exprès, était superbe. On y dansait deux contredanses et, dans trois autres chambres, le grand jeu, les superbes collations, tout fut au mieux. Il y avait beaucoup de jolies personnes, mais ce qui marqua le plus fut le grand ballet des Génoises, où Mme de Duras (1) brilla fort, et qui fut exécuté au mieux. En général, cette fête fut des plus belles qui se fussent vues. Je m'y amusai et n'en revins, avec ma compagnie, qu'à huit heures du matin, et je me mis tout de suite à travailler, ce qui m'avança fort pour mes affaires propres, qui prirent alors une tournure si favorable, que j'entrevoyais moyen de me remettre au courant et de ne rien devoir dans trois ans (*nota :* je devais alors quarante-quatre mille livres), ce que je n'avais jamais pu faire, dépensant indispensablement cinquante et un mille livres par an, et n'en touchant, pour moi, que quarante.

Le 7, je vins à Versailles, mais j'appris que M. de Choiseul allait à Paris pour dix jours, le Roi allant à Marly. Je fis quelques affaires de particuliers, mais rien pour les

(1) Louise-Henriette-Charlotte-Philippine de Noailles, épouse d'Emmanuel-Céleste-Augustin, comte, puis marquis, enfin duc de Duras, né en 1741, brigadier en 1768, maréchal de camp en 1780.

miennes, qui tournaient fort mal, tout s'allongeant et sans espérance.

Le 9 février, j'allai, avec Mme de Leyde, souper chez Mme la comtesse de Noailles, avec ma fille. Tout le monde se mit à tousser, et c'était un mauvais début de bal. Après le souper, le maréchal de Broglie y vint avec un air bourrelé et échauffé dont j'augurais mal, et avec sa jolie femme. On fut au bal chez l'ambassadeur de l'Empereur. En entrant dans la maison, ma fille se trouva incommodée. Elle ne put danser qu'une contredanse avec peine, et je vis qu'elle n'y pouvait rester.

J'allai faire ma cour à la nouvelle ambassadrice, qui était la princesse de Salm (1), que j'avais tant connue chanoinesse à Maubeuge, chez ma tante. Nous fîmes une grande reconnaissance. Elle était des plus aimables.

Je parlai beaucoup à M. le prince de Soubise de son affaire (2). Le public était pour lui, étant mécontent que les Broglie eussent commencé à écrire. Il me dit qu'il venait de se frotter deux fois contre son adversaire, dans la foule, mais qu'il n'avait fait semblant de rien. L'autre paraissait très sombre. Je lus à M. de Vaux, qui était attaché à M. de Soubise, le petit mémoire que j'avais fait pour expliquer l'endroit des mémoires du maréchal de Broglie où j'étais cité. Il était tout à l'avantage du prince de Soubise dont j'avais été, le

(1) Maria-Franciska-Josepha, princesse de Salm-Salm (1731-1806), fille de Nicolas-Léopold, cinquième prince de Salm, avait épousé, en 1761, Georges-Adam, comte de Starhemberg et du Saint-Empire (1724-1807), ministre plénipotentiaire de l'Empereur près la Cour de France, en 1753, ambassadeur près la même Cour de 1756 à 1766.

Nicolas-Léopold, prince de Salm-Salm, duc de Hoogstraeten, comte du Rhin, d'Enstein, etc., chevalier de la Toison d'Or, Conseiller intime de la reine de Hongrie, lieutenant général de ses armées, né en 1701, avait épousé, en premières noces, en 1719, Dorothée-Agnès, née princesse de Salm, qui lui donna quinze enfants, et en secondes noces, en 1753, Christine-Anne-Louise, sœur de la précédente, veuve de Joseph, prince de Hesse-Rheinfelds-Rottembourg, mère de la princesse de Soubise.

(2) Allusion à la querelle des maréchaux de Soubise et de Broglie, au sujet de la perte de la bataille de Wittinghausen, dont ils s'accusaient réciproquement d'avoir été la cause — querelle qui se termina par l'exil du maréchal de Broglie (17 février 1762).

jour de l'action, plus content que du maréchal de Broglie.

Enfin, ma fille continuant d'être incommodée, nous revînmes avant trois heures, quoique le bal fût très beau. Le lendemain, elle eut la fièvre assez fort. Je fus bien enrhumé, Mme de Leyde bien malade, et cet hiver ne donna que des maladies presque générales, le mois de février ayant été rude, et avec des ouragans qui firent bien des ravages.

Ma fille fut assez sérieusement malade, ce qui embarrassa bien pour son mariage, qui était fixé au jeudi gras 18, jour pour jour vingt-un ans après le mien. Le temps pressait, je m'attachai à faire les comptes. Le 13, nous entendîmes le dernier compte de M. Petin, son tuteur, et nous terminâmes bien toutes ces affaires, que son mari entrait en jouissance, du 1er janvier 1762, de trente mille livres bien nettes, y compris les cinq mille que donnait annuellement ma mère, de sa bonne volonté et par le contrat relatif aux articles, signé il y avait un an, et ma fille ne devait pas un sol, et tout son mariage et les récompenses payés, il lui restait cinq mille livres, et nous signâmes tout avec contentement du bel ordre où étaient ces affaires.

La nuit, j'allai avec mon fils à Versailles en berline. Le 14, nous fîmes au Roi et à la famille royale, avec M. le prince de Tingry, la demande de l'agrément du mariage. On nous traita avec bonté, et je revins le soir.

Le lendemain, j'achevai tout ce qui regardait les affaires, et M. le président Portail (1), que j'allai voir, fit un peu mitiger l'endroit ridicule des articles que je n'avais jamais pu gagner sur le pauvre duc d'Havré de devant, et qui pouvait faire du louche, mais on assura que non. Enfin, tout fut arrangé, mais ma fille était toujours bien incommodée, et trop pour qu'on pût espérer de faire le mariage le 18. Le 15, à minuit, nous retournâmes de même à Versailles.

Le 16, se fit la signature du contrat. Nous avions prié

(1) Jean-Louis Portail, né en 1705, d'abord capitaine dans le régiment du Roi (infanterie), conseiller au Parlement en 1725, président à mortier l'année suivante, président honoraire en 1747, avait épousé, en 1732, Marthe-Antoinette Aubry de Vatan.

beaucoup de monde, et ce qu'il y a de plus grand : les fluxions de poitrine diminuèrent le nombre, qui fut encore bien considérable et bien choisi. M. le comte de Tingry, étant aimé généralement, et un de ceux qui avaient le plus de crédit à la Cour, cela rendait notre contrat très agréable. Le Roi et toute la famille royale nous dit quelque chose et marqua un vrai intérêt. Le jeune duc d'Havré (1), tant par la mémoire chérie de son aimable père qui avait péri si cruellement, que par lui-même, qui était aimable, fut très accueilli, et si je n'avais pas été écrasé de mes chagrins et de la santé de mon fils, j'aurais eu bien de la satisfaction, ce jour-là !

M. de Choiseul fit au mieux ; il alla faire signer lui-même partout, ce qui l'occupa deux heures. Nous remarquâmes que, des trois enfants de France, il n'y avait que M. de Provence (2) qui montrât de l'esprit et un ton résolu. M. de Berry (3), qui était l'aîné, et le seul entre les mains des hommes, paraissait bien engoncé. Étant à attendre chez Mesdames, j'eus occasion de parler à M. de Choiseul de mes affaires. Il me dit, d'un air de bonne foi, pour ma grande affaire des honneurs, que je le ferais refuser net, si je l'obligeais à en parler, le Roi étant absolument décidé sur cet article, lui qui l'était si rarement ! Mais il n'en voulait pas faire du tout. Ainsi, je ne voyais pas d'espérance, car il n'y avait pas d'autre dédommagement offrable pour ma terrible affaire de M. de Beauvau. Cela était d'autant plus cruel, que nous étant aheurtés à cela, je manquais, par là, les entrées ou l'assurance pour mon fils, ou enfin les autres objets plus réussissables (*sic*), que j'aurais pu tenter. Enfin, je voyais qu'on m'apprivoiserait comme je l'avais prévu, et puis qu'on me laisserait là !

(1) Joseph-Anne-Auguste-Maximilien de Croÿ, duc d'Havré, né en 1744, brigadier en 1780, maréchal de camp en 1784, lieutenant général en 1814, marié, le 20 février 1762, avec Adélaïde-Louise-Angélique-Gabrielle de Croÿ-Solre, sa cousine, fille de l'auteur de ce *Journal*.

(2) Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence (1755-1824), cinquième enfant du Dauphin, fils de Louis XV, devenu roi le 6 avril 1814, sous le nom de Louis XVIII, épousa à Versailles, le 14 mai 1771, Marie-Joséphine-Louise de Savoie (1753-1810), fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne.

(3) Louis-Auguste, duc de Berry (1754-1793), quatrième enfant du fils de Louis XV, devint roi, en 1774, sous le nom de Louis XVI.

M. de Choiseul me dit que je serais employé, et n'acheva pas. On était, alors, dans la crise des généraux qu'il fallait laisser décider. Pour le payement de mes appointements anciens, il osa encore m'offrir des contrats au pair, c'est-à-dire pour la même somme, sur quoi on perdait les deux tiers. Je les rejetai.

Devant deux marins qui étaient là, je lui parlai de mon port des Rochettes. Il me dit toujours : « Il n'y a pas de rade ! » Je dis qu'on en tirerait parti. On parla de la Hougue, et il dit aussi qu'il n'y avait pas de bonne rade. Il est vrai qu'il est singulier qu'en cinq cents lieues de côtes de la France, la nature n'a donné que Toulon et Brest. Il me remit, sur cela, après notre mariage.

Le bruit de ce jour-là fut que les généraux pourraient se raccommoder. Cependant, rien n'était décidé, et tout était dans une furieuse crise. Notre flotte de neuf vaisseaux de Brest était bien partie, et pouvait joindre douze vaisseaux espagnols au Ferrol, et dégager la Martinique ou attaquer la Jamaïque, mais c'était risquer toutes nos forces réunies. Tous les vaisseaux anglais couraient après, et allaient chercher à combattre, pouvant en remettre d'autres, et non pas nous, et, du 11 décembre, on disait la Martinique investie et attaquée par l'amiral Rodney (1); ainsi tout était plus que risquable (*sic*).

Ce jour-là, on apprit un arrêt étonnant du parlement de Rouen contre les Jésuites. Il cassait leurs vœux, recevant le procureur général appelant comme d'abus contre lesdits vœux, ainsi déclarant qu'il n'y en avait pas, et il leur ordonnait de vider leur maison dans deux mois, la cour pourvoyant à leur subsistance comme particuliers, et leurs biens confisqués. La Cour, mécontente de la hardiesse des Parlements, les laissait faire, ayant trop d'affaires sur les bras, et pas assez de fermeté de la part du chef pour suivre un plan fixe. Ainsi, les Jésuites paraissaient à leur fin, ce qu'ils s'étaient maladroitement attiré par le procès du Père La Va-

(1) George-Bridge Rodney, amiral anglais (1717-1792).

lette (1). Voilà les objets qui occupaient, alors, les esprits.

Nous revînmes, le soir, à Paris, et on s'assembla chez ma mère où, ayant vu que, de trois jours, ma fille ne pourrait sortir, on résolut que le mariage se ferait le samedi 20, sans cérémonie; que le dimanche 21, ma mère donnerait le repas, et, le 22, M. le prince de Tingry le sien, avec les ministres, le Roi ayant eu la bonté de remettre le Conseil exprès pour cela.

Les 17, 18 et 19 se passèrent à faire les visites, et ma fille à être purgée et à se bien préparer le corps et l'âme. Elle nous donnait toutes sortes de consolation, promettant infiniment de toute façon.

Le 19, on apprit que, la veille, à Marly, à l'issue des deux grands Conseils, et d'un travail tant pour les généraux que les Jésuites de Rouen, l'affaire de MM. de Broglie avait été cruellement terminée pour eux, et le vieux maréchal de Noailles, âgé de 84 ans, nous étant venu voir, nous apprit qu'ils étaient tous exilés à Broglie, et il nous ajouta : « Les voilà perdus pour toujours, car le Roi ne revient jamais! » Il avait, là-dessus, bien de l'expérience, et, en effet, le Roi n'est jamais revenu pour aucun des exilés. On ôta même le commandement d'Alsace au maréchal, et celui de Cassel au comte de Broglie. Ainsi, c'était une disgrâce totale, assommante, et dont on gémissait pour l'Etat, personne ne pouvant refuser au maréchal de Broglie de grands talents militaires, et d'avoir remis la discipline dans nos troupes, et c'était le seul général qui eût gagné plusieurs batailles. Il est vrai que son esprit difficile, et surtout de son frère (*sic*) avait de grands inconvénients.

On débita que M. de Soubise aurait la grande armée, et le prince de Condé la seconde. L'affaire des Jésuites, que les Parlements poussaient à l'excès, et pour lesquels les

(1) Antoine de la Valette, né en 1707, supérieur des missions de la Martinique, dont il avait, en quelque sorte, monopolisé le commerce. Ses opérations aboutirent à un désastre financier qui fit rendre au Parlement son arrêt du 8 mai 1761, contre l'Ordre des Jésuites, dont l'abolition suivit de près cette sentence (1764).

Evêques allaient prendre parti, achevait de mettre tout en combustion.

Le samedi 20 février 1768, on s'assembla à neuf heures et demie. Mme la duchesse d'Havré avait exigé qu'à cause de sa douleur, on ne fît aucune cérémonie et qu'il n'y eût que les personnes indispensables. On commença par présenter les présents, qui étaient très beaux de part et d'autre. Ma fille, qui avait été purgée la veille, était extrêmement faible, mais bien, d'ailleurs. On signa le contrat de mariage. Les deux témoins de mon côté furent mes deux beaux-frères, et, de celui du marié, M. de Rougé et le prince de Lanti (1). M. le prince de Tingry représentait le pauvre duc d'Havré défunt, qui aurait été bien gaillard et bien bruyant, s'il avait pu y être, et ç'eût été, pour lui, une grande joie. Sa pauvre veuve fendait le cœur par sa douleur et son état, de sorte qu'on abrégeait tant qu'on pouvait. M. le curé de Saint-Sulpice étant arrivé à dix heures, on commença, à dix heures et demie, les fiançailles, et le mariage tout de suite. Mon fils et M. de Lanti tinrent le poêle, et tout fut fait, et tout le monde partit à onze heures et un quart, de sorte que ma mère et moi nous entendîmes la messe à l'heure ordinaire, en actions de grâces.

Jamais mariage ne s'était fait avec autant d'aisance et de meilleur cœur. Ma fille, nouvelle duchesse d'Havré, étant à peine en convalescence, resta, le reste du jour, à se reposer.

Le 21 se passa à rendre les devoirs dans la famille ; on s'assembla, à sept heures du soir, chez ma mère, qui donna le meilleur et le plus grand repas de noces, qui se passa au mieux. Nous n'étions que dix-sept, c'est-à-dire les frères et sœurs, et oncles et tantes. Il y avait les nouveaux mariés, ma mère, moi, mon fils et Mme de Leyde. Mme la duchesse d'Havré, absorbée de sa juste douleur, était en retraite. De son côté, il y avait le prince de Tingry, M. et Mme de Rougé, M. et Mme de Vérac, M. le duc de Tresmes et M. le prince

(1) Louis Lanti della Rovere, prince de Belmonte, marié avec Anne Vaini, veuve du comte de Litta, milanais, était le beau-frère du duc d'Havré qui, en 1712, avait épousé Marie-Anne-Césarine Lanti della Rovere, sa sœur.

de Lanti. Du côté des Harcourt, le duc d'Harcourt, M. et Mme de Guerchy et M. d'Hautefort. Le tout se passa avec le meilleur cœur et la plus grande décence, et tel, enfin, que devraient se faire tous les mariages. Les jeunes mariés habitués à vivre ensemble, ne voyant aucun visage neuf (chose rare, dans le mariage), et ayant la simplicité et la candeur que donne la vertu sans nulle tache, ne furent pas embarrassés, et jamais noce ne fut plus honnête et agréable à tous égards, et moins embarrassante. Aussi ce mariage eut il l'approbation générale.

Le coucher se fit chez nous, sans cérémonie. Je laissai mon appartement libre, ce qui, avec celui vis-à-vis, que ma mère avait fait accommoder, faisait bien voir la beauté et commodité de notre belle maison.

Le 21 se passa gaiement, entre les frères et sœurs, et avec la plus grande aisance, et, le soir, nous la menâmes, parée, chez Mme d'Havré et Mme de Beuvron, et, de là, chez M. le prince de Tingry, qui faisait toujours tout au plus magnifiquement. Ma mère, souffrante, y attendit les ministres. Elle parla au mieux à M. de Choiseul, qui lui fit entendre qu'il avait été étonné d'être refusé du Roi et promit de ne se pas décourager. M. le prince de Soubise dit qu'il voulait toujours que je fusse bien employé en chef quelque part, que M. de Beauvau lui avait écrit pour être de son armée, mais qu'il s'était excusé sur ceux qu'il avait si cruellement passés. Ainsi cela préparait encore de rudes accrocs ! D'ailleurs M. le prince de Soubise riait aux anges, à l'ordinaire, de son commandement, mais parlait au mieux du maréchal de Broglie.

Je ne parlai à personne, M. de Guerchy s'étant emparé des ministres, et nous restâmes à jouer. Il y avait un grand *Biribi* et *Pharaon* (1). Ma mère se retira avant le souper. Il y eut bien belle compagnie, et ce qu'il y avait de mieux dans

(1) Le *Biribi*, jeu de hasard, à tableaux et à boules: le *Pharaon*, jeu de cartes. Sur l'histoire des jeux de cartes, voir le savant et bel ouvrage de M. Henry-René d'Allemagne : *Les Cartes à jouer du quatorzième au vingtième siècle.*

le royaume, en partie. Le Roi avait eu la bonté de changer le jour du Conseil pour y laisser venir les ministres. Le repas fut très magnifique. Il y avait, sans ce qui ne se mit pas à table, vingt-cinq personnes, savoir, à commencer par ma droite, Mme de Rougé, M. de Grimaldi, ambassadeur, à cause de la grandesse du duc d'Havré, Mme de Château-Renauld, M. le duc de Choiseul, la maréchale de Luxembourg, M. le marquis de Gontaut, M. le maréchal de Soubise, M. de Stainville, M. de Guerchy, ma fille, Mme de Guerchy, M. le duc d'Estissac, M. le prince de Tingry, M. de Saint-Florentin, M. le baron de Montmorency, M. le duc de Tresmes, M. le duc de Fleury, M. le marquis d'Hautefort, M. le duc d'Harcourt, M. le prince de Lanti, le duc d'Havré, mon fils, M. de Vérac, Mme de Vérac et moi.

Mme la maréchale de Duras, M. le maréchal de Luxembourg, le maréchal de Duras, Mme de Leyde, Mme de Belestat (1) et M. de Rougé ne se mirent pas à table, et M. le maréchal d'Estrées se fit excuser, formant son équipage.

Il y eut donc onze cordons bleus à table, quatre qui ne s'y mirent pas, trois ministres, trois ou quatre maréchaux de France.

Le repas fut très long, très recherché, surtout par une fort bonne outarde et un envoi de Strasbourg de carpes, grianneaux, etc., excellents. Après souper, on continua de jouer et, à deux heures, je menai ma fille chez Mme la duchesse d'Havré, qui l'avait attendue, et je la lui déposai tout à fait, avec la satisfaction de ne pouvoir la remettre en meilleures mains. Il n'y avait que la suite de la toux qui m'inquiétait, pour sa poitrine délicate. Tout se passa au mieux dans ce mariage, que nous avions ménagé depuis tant d'années, et qui était si convenable à tous égards.

Le lendemain, 23 février, j'allai chez le prince de Tingry et à l'hôtel d'Havré, où je trouvai tout dans la joie, et tout paraissant réussir au mieux, et, le soir, toute la famille vint faire gaîment et sagement son mardi-gras chez ma mère,

(1) Marie-Charlotte Rousselet de Château-Renauld, née en 1728, mariée, en 1752, à François de Varagne, comte de Belestat.

après quoi tout fut dit pour ce mariage, hors un souper aux cousines éloignées que donna, deux jours après, M. le prince de Tingry, où nous ne fûmes pas.

Il est à remarquer que, ce jour-là 23 février, comme il faisait une grande neige et grêle, il fit un grand coup de tonnerre que je vis tomber sur l'hôtel de Condé, quoique, la nuit de devant, il gelât. Ce mois de février fut des plus vilains, et tout le monde enrhumé.

Le matin, M. le prince de Tingry m'avait envoyé chercher, pour m'avertir que M. le prince de Beauvau, refusé de l'armée de Soubise en Hesse, voulait se retourner vers les troupes de Flandre et, par conséquent, m'ôter tout. Cela était rude, et réveilla mes peines, et j'écrivis en conséquence.

Le commandement des armées était alors décidé à M. le prince de Soubise, ayant pour conseil son ancien M. le chevalier d'Estrées, qui nous avait dit, quatre jours devant, chez ma mère, que, quelque chose qu'on fît, sa santé ne lui permettrait pas d'accepter aucun commandement, ayant la goutte, souvent, dans la poitrine. Mais le Roi l'exigea, de manière qu'il se laissa aller.

Comme l'ancien, il devait donner le mot et avoir la garde d'honneur, mais il laissait tout le détail du commandement à M. le prince de Soubise, qui était comme s'il eût commandé en chef, et c'était tout ce qu'il lui fallait, car il avait la maladie de la représentation de général d'armée, quoiqu'il ne pût ignorer combien le public et la plus grande partie des troupes avait peu de confiance en lui. Cela fut au point que, Paris ayant appris le renvoi du maréchal de Broglie, et que M. de Soubise commandait, il y eut presque rumeur, et le lieutenant de police eut ordre de faire publier que c'était le maréchal d'Estrées qui commandait, et, en effet, celui-là dit qu'il ne se chargerait que d'aider pour les opérations de guerre et ne se mêlerait de rien d'autre.

Le mémoire que les Broglie avaient donné mal à propos, et la sagesse de M. de Soubise avaient indisposé le plus grand nombre contre le maréchal de Broglie, mais son exil dur, et jusqu'à lui ôter le revenu du commandement d'Alsace,

ce qui faisait qu'il était pauvre, n'ayant jamais volé, mit tout le monde pour lui, et il fut généralement plaint et regretté comme le seul général que nous avions alors, mais son frère, à qui on attribuait tout avec raison, ne fut plaint de personne. Ce que je craignais pour eux, c'est qu'étant seuls à Broglie, à se reprocher mutuellement, ils ne se brouillassent, ce qui rendrait alors cet exil un enfer pour le maréchal qui, d'ailleurs, avait d'excellents principes qui pouvaient le soutenir. Sa jolie femme était bien plainte aussi, et, suivant les apparences, c'étaient des gens finis, et bien jeunes, le maréchal n'ayant que quarante-deux ans. Mais, ayant bien besogné dans sa vie, au bout du compte, il restait, en partie, sur ses lauriers. M. le Dauphin était toujours pour lui, dans l'âme.

Je ne plaignais pas M. le prince de Soubise, puisqu'il était enchanté, mais je plaignais le maréchal d'Estrées, qui était le seul de nos généraux qui eût conservé de la considération, quoique sa petite course, en Hesse, en citoyen, il y avait deux ans, lui eût fait tort, mais je le regardais comme perdu, puisque, dans ce siècle-là, il fallait que tout général finît mal et, ne connaissant pas le pays, je regardais ces deux généraux comme perdus, car s'ils ne faisaient que conserver la Hesse, qui était plus qu'on ne pouvait espérer, on ne leur en saurait aucun gré, et, s'ils étaient ramenés sur le Mein, comme il y avait beaucoup d'apparence, ils étaient écrasés.

Il était difficile de succéder au maréchal de Broglie qui, en tout, avait du talent, connaissait cette guerre comme sa chambre, et avait toute la confiance et estime de l'Allemagne et de cette armée-là. Dans ces circonstances, quoique ami des deux, il n'était pas à désirer, à ce qu'il paraissait, de suivre leur sort ; aussi, je désirais fort de n'y pas aller.

Le maréchal de Soubise avait dit à ma mère qu'il demandait toujours pour moi un commandement séparé, mais M. de Beauvau, qui venait à bout de tout, en disant avec hauteur qu'il le voulait, étant expulsé par M. de Soubise, m'ôtait tout, suivant l'avis de M. le prince de Tingry, ce qui, avec mes chagrins cruels du passe-droit atroce sans dédommagement, rendait ma position bien critique! Et, cependant,

l'avancement de mon fils, le peu d'acquit que j'avais déjà gagné par tant de peine et qu'il ne fallait pas perdre, le gouvernement de Condé accordé depuis onze ans, et la position critique de cette terre, tout cela me retenait au service et rendait ma position embarrassante !

D'un autre côté, M. de la Rocheguyon (La Rochefoucauld) (1) obtint alors les honneurs qu'on nous refusait si cruellement, puisque c'était presque la seule chose où le crédit de M. de Choiseul eût échoué, et cela faisait deux cruelles pierres d'un coup, nous ôtant Mlle de Gand, petite-fille du maréchal d'Isenghien, que ma mère mitonnait depuis plusieurs années, et qui avait cent mille livres de rente, au moins, en belles terres, et paraissait assez bien tourner, ce qui était d'autant plus terrible que je n'entrevoyais pas un seul autre bon parti pour mon fils. Ainsi, cela était cruel !

De plus, le rhume de ma fille augmentait, me faisait craindre pour sa poitrine et, malgré mes remarques, on l'avait mariée et on l'avait fait aller aux repas de M. le prince de Tingry qui ne voulait pas perdre ses frais, ce qui me donnait de l'inquiétude. En général, Paris n'était que noir et murmure un peu suspendu par les bals de l'aimable ambassadeur d'Espagne, mais on continuait d'écraser les Jésuites et la religion, sans que la Cour fût assez forte pour tenir contre les Parlements. On parlait mal de la Martinique et tout s'embrouillait de plus en plus, tandis que les fonds du royaume baissaient au point qu'avec bien de la protection on ne m'offrait, pour mes anciens appointements (car le courant était bien payé), que des contrats au pair, c'est-à-dire à perdre les deux tiers.

Le 24 février, mercredi des Cendres, Mme de Leyde m'apprit que le Portugal était déclaré pour l'Angleterre, qui y envoyait quinze mille hommes et qui, pour cela, évacuait Belle-Isle, qui lui était inutile, en rasant toutes les fortifications, puisqu'elle le reprendrait quand elle voudrait. Elle

(1) Louis-Alexandre, duc de La Rochefoucauld et de La Rocheguyon, prince de Marsillac, né en 1743, marié, en 1762, avec Louise-Pauline de Gand de Mérode de Montmorency.

m'ajouta, connaissant bien le pays, que le Portugal n'était pas une conquête aisée, comme on le disait ; que cela serait au moins très long, mais que le roi d'Espagne, aimant assez la guerre, y irait en personne, de sorte que tout s'animait partout, et l'Angleterre paraissait résolue de profiter de l'occasion pour détruire toutes les colonies des Bourbons. Mais cette diversion ne pouvait que nous être avantageuse, en ce qu'elle occupait nos ennemis en plus d'un endroit. Cela me fit craindre qu'on en revînt aux folies d'embarquement à Dunkerque et que j'y fusse désagréablement fourré, ayant M. d'Hérouville qui avait l'entière confiance, et je ne voyais qu'à être mal partout.

Le bruit se répandit, alors, dans tout Paris, que M. le duc d'Aiguillon aurait le commandement de l'Alsace, que le maréchal d'Estrées venait de refuser noblement, pour qu'on ne pût pas croire qu'ayant aidé à condamner, au Conseil, le maréchal de Broglie, c'eût été pour avoir ses dépouilles. Et le public me donna le commandement de Bretagne : je l'avais presque refusé, comme on peut voir à me première conversation avec le ministre. Les raisons pour lesquelles je ne m'en souciais pas, quoique j'en sentisse tout le beau, étaient qu'il n'y avait point d'argent à la Cour, ni de soutien à espérer contre les États de Bretagne, assez difficiles, et contre les Parlements, dont les têtes étaient renversées, surtout dans la crise des Jésuites, et parce qu'il fallait donner cinq cent mille francs pour la lieutenance générale, et se déranger par la représentation, joint à ce que c'était s'expayser (*sic*), m'ôter mes projets de la Flandre et les moyens de jouir de chez moi, dont je voulais encore avoir le temps. D'ailleurs, j'en eusse été flatté pour la partie de Brest, pourvu qu'on n'en revînt pas aux folies d'Angleterre, mais, en tout, je fus bien aise que ce bruit se répandît pour habituer le public à me regarder comme pouvant jouer ce rôle.

Le 27 février, j'allai à Versailles, et tout parut prendre une face plus riante pour moi. Je sondai M. Dubois, qui me dit qu'il songeait toujours pour moi au pays d'Aunis, malgré le vieux maréchal de Senneterre, et qu'on avait jeté des idées

là-dessus, la veille. De là, j'allai pour dîner chez M. le duc de Choiseul. Je ne me mis pas à table, et le hasard fit qu'y ayant trop de monde, M. le duc de Choiseul vint se mettre à une petite table où il but pas mal d'excellent vin de Champagne et fut très gaillard. M. de Crillon arrivait de son commandement de Picardie, dont je crus que je devais lui ôter une partie, pour me remettre, suivant la lettre de M. le maréchal de Belle-Isle qui me concernait, mes commandements. Mais les choses changeaient. On parla beaucoup de mes travaux, et il s'expliqua très librement sur beaucoup de choses, entre autres sur le peu de cas qu'il faisait de M. de Montmartel. Il dit du bien de M. de Berryer, pour le talent de la comptabilité et de l'épargne. Je lui lâchai qu'il faudrait le charger de la réforme de la Cour. Il dit qu'il n'y tiendrait pas quinze jours sans être dévisagé des femmes de chambre; qu'au reste, la maison domestique du Roi n'allait qu'à huit millions, et qu'en gros, comme je l'avais toujours pensé, les abus n'allaient pas si haut qu'on croyait. Il dit qu'il retranchait de vingt-cinq millions la dépense de la guerre.

Je le louai avec raison, sur son ordre pour les fonds, et de n'outrepasser en rien ce qui lui était fixé sur chaque partie, qui était bien payée pour le courant. Il en fut flatté, et dit qu'il espérait ne s'en jamais départir et, par là, durer plus longtemps que les Anglais. C'était beaucoup, et, à trop de légèreté près, il avait d'excellentes parties et plus d'ordre qu'on ne croyait. Il nous dit que le Roi aurait, cette année, trente-cinq vaisseaux armés, ce qui était bien différent de rien du tout qu'il y avait devant, et que, dans trois ans, le Roi en aurait cinquante. S'il pouvait armer cela, avoir assez de matelots, et les Espagnols ou nos escadres n'être pas écrasés entre temps, cela donnait espérance, surtout si, par quelque grand bonheur, les Anglais pouvaient échouer à la Martinique (1).

(1) Il nous dit encore qu'il croyait que c'était un grand bonheur que les Anglais n'aient pas voulu la paix l'année dernière. Ainsi, il avait l'espérance de la faire meilleure, et il parlait avec estime de M. Stanley, assurant qu'il y allait de bonne foi. (*Note de l'auteur.*)

En mars 1761, MM. Hans Stanley et de Bussy avaient été envoyés, le pre-

M. de Choiseul parut enchanté de la grande grâce que le Roi lui avait faite, la surveille, de la charge de colonel général des Suisses, dont M. le comte d'Eu s'était défait pour lui. Cette superbe charge n'avait presque jamais été qu'entre les mains des princes du sang, hors le maréchal de Bassompierre (1), qui était son propre oncle, ce qui faisait une raison, pour lui, mais on regardait cela comme une façon de se ménager, au besoin, une superbe retraite, s'il avait le bonheur de la faire à temps. Ainsi, ce ministre réunissait tout à un point de grandeur et de crédit peut-être sans exemple, et tout cela ne l'empêchait pas de s'amuser et de donner à tout.

Il me rappela d'avoir été au collège en même classe, et qu'il avait un an de moins que moi, et il me témoigna confiance. J'en pris occasion pour avancer plusieurs affaires. Après le dîner, sa sœur vint à moi, à qui je n'avais jamais osé parler. Elle me dit qu'elle espérait que j'avais pardonné à son frère l'affaire de M. de Beauvau. Je lui parlai, là-dessus, avec la plus grande fermeté. Elle m'assura qu'il voulait réparer, ce qui me parut avoir bonne mine et me mit à même de lui parler plus librement dans la suite, car je la craignais, sachant le despotisme avec lequel elle menait tout.

Je parlai à M. de Choiseul du paiement de mes anciens appointements, me révoltant contre la perte des deux tiers. Je lui parlai pour les entrepreneurs que j'avais mis en avant, et enfin pour moi, pour mes commandements. Il me sonda en me disant : « Mais vous pouvez aller à la grande armée, car M. de Beauvau n'ira pas ! » Je lui dis que j'avais été assez maltraité et que j'avais assez travaillé pour avoir une besogne à part, et je lui parlai de la Flandre et du pays d'Aunis. Il me dit : « Mais le maréchal de Senneterre !... N'importe, nous arrangerons cela et vous irez ! » Je vis, par là, mon sort décidé, et c'était, à ce qu'il paraissait, une des

mier de Londres à Paris, le second de Paris à Londres, pour entamer des négociations de paix qui furent rompues, en août, dès que M Stanley eut eu connaissance de la signature du *Pacte de famille.*

(1) François, marquis de Bassompierre (1579-1646), colonel général des Suisses en 1614, maréchal de France en 1622.

choses qui me convenaient le mieux, hors que M. de Narbonne, mon ancien, y était (1).

Je lui parlai de M. de la Rocheguyon, qui venait d'être fait duc, tandis qu'on me refusait ; enfin, qu'il m'avait tué et qu'il fallait qu'il me rétablît. Il me dit : « Ce n'est qu'au dernier travail que j'ai été refusé. Vous me feriez refuser encore, mais il faut que vous soyez content. J'en fais mon affaire et je vous en réponds ! » Je le quittai en disant : « Sur ce pied-là, tout est dit ! » Et je revis bonne espérance pour moi, ou au moins pour mon fils. Ainsi, en deux heures de temps, tout parut se remettre.

J'allai, ensuite, dans le bureau de la Marine, chez M. Truguet (2), qui avait remplacé M. Pellerin. Ainsi, tout le grand ton de l'ancienne Marine était bien tombé ! Je fis rechercher les papiers des anciennes dettes des fortifications maritimes, et on me promit de remettre cela en règle, sans quoi tout paraissait obligé, et il était bien dur, pour les malheureux entrepreneurs que j'avais mis en frais, de se voir traiter ainsi ! C'était de quoi me dégoûter encore plus de faire faire quelque chose pour l'État !

Je vis M. le prince de Tingry, qui me dit que j'avais fait tout ce que j'avais à faire, qu'il voyait que j'irais en Aunis et que je n'avais plus rien à faire. Ainsi, je retournai à Paris.

Le 3 mars, je menai mon fils à Versailles, et nous vîmes, le lendemain, la cérémonie de la réception de M. le duc de Choiseul, colonel général des Suisses. La cavalcade du Roi, en descendant la cour, était belle. Puis il entra dans le carré vide des quatre bataillons, qui se referma fort vite pour ne pas laisser entrer les Gardes du Corps. Le Roi dit : « Mes Suisses, vous reconnaîtrez M. le duc de Choiseul pour votre colonel général ! etc. » Puis il les vit défiler. Il y était encore

(1) J'appris, depuis, qu'il était mon cadet, mais qu'il faisait tout. (*Note de l'auteur.*)

Louis-Henri, marquis de Narbonne-Pelet (1720-1774), brigadier en 1746, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1759, commandait les provinces de Saintonge, Aunis et Angoumois.

(2) Truguet, commissaire ordinaire de la Marine.

assez fort, alors. Le soir, nous revînmes pour être d'un superbe souper que nous donna, pour la noce, l'ambassadeur d'Espagne, à qui je donnai un mémoire pour ma dette d'Espagne, dont on reparlait favorablement.

Je m'occupai huit jours, sans relâche, à Paris, à me remettre en règle sur tous les objets. Je commençai par les Théatins, puis, pendant plusieurs jours, je refis mon livre de comptes et l'arrangement de mes affaires, que je trouvai se remettre bien mieux que je n'aurais jamais espéré, et au point de me faire entrevoir de pouvoir être au courant dans un an.

Le 4 mars, M. le duc de La Rochefoucauld (1) mourut : c'était un patriarche pour sa famille et ses biens, qui fut bien regretté. Il était resté en exil pour avoir dit la vérité et fait partir trop durement les dames à Metz. Peu de jours devant, je vis M. de Maurepas chez Mme Ogier. Il m'apprit l'histoire du duché femelle d'Anville (le dernier de cette espèce), et comment le jeune La Rocheguyon venait de l'avoir par la démission de sa mère. Il paraissait qu'on n'attendait que cela pour assurer son mariage avec Mlle de Gand, dont la mère, cependant, nous mitonnait toujours. Ainsi, mon fils perdait le seul parti que nous avions en vue, qui était bien à regretter, pour les cent mille livres de rente et le caractère, mais la santé ne paraissait pas bonne. Le pis était que je n'entrevoyais pas un seul parti, à moins d'en revenir à la petite d'Anville (2). Mais la santé de mon fils demandant à être marié tard, nous remettions cela à la Providence. En revanche, le mariage de ma fille réussissait à souhait. Elle était charmante, et son mari bien aimable.

Pour ce qui me regardait, tous les gens sages approuvaient mon refus du gouvernement de Bretagne, et mon plan

(1) Alexandre, duc de La Rochefoucauld et de La Rocheguyon (1690-1762), brigadier en 1719, était grand-maître de la Garde-Robe, quand il fut exilé de la Cour, en 1744. Il avait épousé, en 1715, Élisabeth-Marie-Louise-Nicole de Bermond du Caylar de Thoiras d'Amboise.

(2) Adélaïde-Émilie, née en 1745, fille de Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de La Rochefoucauld de Roye (1709-1746), duc d'Anville en 1732, lieutenant général des armées navales en 1745.

de tâcher de dormir un an, pour voir comment tout tournerait, et de jouer, en attendant, un petit rôle séparé.

Voici, alors, quel était l'état des choses et ce qu'on disait : que la disgrâce du maréchal de Broglie pouvait et devait changer le système régnant de la guerre d'Allemagne, par les événements de cette campagne, et que le parti de l'Espagne faisait un changement pour la partie de la mer; qu'ainsi l'*embrouillamini* général pouvait changer de forme.

Chacun était mécontent, car M. le prince de Soubise, malgré son enthousiasme de commander, savait que la rumeur contre lui et pour le maréchal de Broglie était au point d'avoir fait tomber les fonds publics, et il devait être outré de voir que le duc de Choiseul lui avait soufflé la belle place de colonel général des Suisses, dont il avait la parole du Roi depuis bien longtemps. C'est ainsi que tout ce qui reluit n'est pas or, surtout à la Cour !

Pendant ce temps, les affaires des Jésuites devenaient bien sérieuses. On les regardait comme perdus, d'autant qu'au 1er avril, ils devaient déguerpir de leurs collèges de Paris, et que les Parlements les avaient déjà chassés de plusieurs autres et les sécularisaient. On disait que M. de Choiseul disait qu'il ne fallait pas regarder cela comme affaire d'État et qu'il ne les soutenait pas. Cependant, le 10 mars, le Roi envoya une déclaration au Parlement, qui leur était favorable et allait bien faire du train, car elle ne contentait personne, point les Parlements qui voulaient leur destruction totale, et point les Jésuites à qui on voulait mettre des provinciaux dépendant du Roi, et les séparer presque entièrement de leur général et des autres Jésuites du monde.

Le 12 mars, je me remis à sortir et, par conséquent, à sortir en partie de ma tranquillité intérieure. J'allai chez M. le prince de Tingry, qui me dit, pour les honneurs, qu'il en fallait reparler à M. de Choiseul et tâcher d'accrocher la promesse par écrit pour mon fils, chose même bien difficile ! Ainsi, nous n'étions guère avancés, de ce côté-là.

De l'autre, il m'apprit qu'on avait cherché inutilement à dégoûter le maréchal de Senneterre, et qu'ainsi mon com-

mandement d'Aunis était sur le côté, de sorte que le « Vous y irez ! », que m'avait dit M. de Choiseul, était plus qu'incertain.

De plus, il m'apprit que, comme on me le mandait de Calais, M. d'Hérouville ne retournerait pas en Flandre (apparemment allant être adjoint à la Marine) (1) ; ainsi, que tout changeait pour cette partie, mais ce serait toujours le système de M. d'Hérouville qui conduirait. Ainsi, je n'y voyais pas grand'chose à faire pour moi, et M. de Beauvau pouvait y aller après son quartier, qui menait jusqu'au 1er juillet. Par ceci, tout pouvait encore changer et devenir très incertain.

Le 15, j'allai à Versailles, et la médaille tourna, à l'ordinaire. Je vis M. Dubois qui me dit qu'il ne voyait rien à faire, ni pour le pays d'Aunis, ni pour la Flandre, mais qu'il fallait en revenir à la Bretagne ; que, dans huit jours, il serait plus instruit. Je lui dis que, pour la Bretagne, tout brillant que cela fût, je ne mordais pas volontiers à la grappe ; qu'il n'était pas sage d'aller se ruiner dans un pays où il y a des États et un Parlement difficile, tandis qu'il n'y a ni soutien, ni plan fixe à la Cour, qui vous abandonnerait à chaque démarche, et travailler à la Marine sans argent ; qu'il n'y avait pas assez de temps et de fonds pour tout cela. Il me dit qu'il me donnerait des facilités, et me remit à huitaine.

De là, j'allai chez le prince de Tingry, et ensuite au dîner de M. le duc de Choiseul qui, dès qu'il me vit, me tira à part et me dit : « Avez-vous vu Guerchy ? » Je lui dis que non. Il me dit : « Eh bien ! je vais faire ma négociation moi-même ! » Puis tranchant, à son ordinaire, il me dit : « Il faut que vous alliez au Havre, remplacer à Rouen M. de Berville (2) qui vient de mourir, et que vous alliez à la Hougue avec M... (*sic*),

(1) Au crayon : « Cela n'eut pas lieu. » (*Note de l'auteur.*)

(2) Pierre-Hyacinthe Le Gendre, marquis de Berville, mort à Rouen le 27 février 1762, âgé de 48 ans ; brigadier en 1744, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1758, commandant à Rouen depuis cette dernière année jusqu'à sa mort. Il avait épousé, en 1758, Marie-Adélaïde Le Gendre de Maigremont, sa cousine germaine.

ingénieur (1). Je vous donnerai deux plans. Vous aurez le petit de Beuvron. Vous serez sous le duc d'Harcourt. Tout cela vous convient. Il faut que cela soit! »

Je répondis : « Pour faire l'établissement de la Hougue, cela me convient, si c'est tout de bon! » Puis, il s'échappa.

Après le dîner, je lui dis : « Mais M. de Puységur, mon ancien, est au Havre! » Il me dit : « On met tout cela dehors! » Je lui ajoutai : « Il me faut mon fils, et que sa commission de capitaine coure! Oui, et, quand je vous aurai mis en train la Hougue, il me faut une plus belle besogne, car je n'entends pas être sous la remise; pour ça, non! » Je lui parlai de mes dettes du Roi. Il me dit : « Il faut prendre des contrats! » Je me récriai. Il me dit : « Nous vous en donnerons davantage! » C'était mieux parler. Je lui dis : « Mais ma grande affaire des honneurs dont vous m'avez répondu? C'est le principal! » Il me quitta en me disant : « Donnez-moi du temps! »

Ainsi, en un instant, j'entrevis une fin à tout ceci, laquelle était fort médiocre. Le mal était que c'était un peu abandonner la partie, ce qui pouvait m'éloigner du grand, par la suite. Mais ce qui aurait été vrai dans un autre temps, ne l'était pas en entier, alors. On avait si mauvaise opinion de la campagne prochaine, que chacun eût voulu pouvoir l'esquiver. Tout le monde sachant mon affreux passe-droit, il n'était pas étonnant que je parusse bouder, une année. Je n'avais rien de brillant, mais toute besogne était mauvaise, dans ce temps-ci. A la place du brillant, j'avais du tranquille, de l'agréable, du commode, et propre à achever de remettre mes affaires, et ma santé, et le port de la Hougue, joint au commandement de la haute Normandie, pouvait me donner des prétextes à m'entretenir en correspondance et à me laisser suivre mon grand objet, qui était toujours la Flandre. Je raisonnai de tout cela avec M. de Blair (2), qui allait en moitié d'intendant d'armée, sa partie étant le bas Rhin, et je lui cédai tout de suite six mulets.

(1) L'ingénieur en chef de la Hougue, en 1762, s'appelait Caligny.

(2) De Blair de Boisemont, intendant du Hainaut.

J'oubliais de dire que j'avais rencontré, devant, M. d'Hérouville, qui m'avait dit qu'il voulait me voir à Paris, ce qui pouvait dénoter quelque chose.

Le soir, je suivis mes affaires d'Espagne et de Mœurs, dans le bureau des Affaires étrangères, et celles des particuliers, dans ceux de la Marine, où je sondai M. Truguet, où j'entrevis que l'histoire de la Hougue n'était qu'un leurre. Ainsi, je voyais que M. de Choiseul n'avait que très médiocre opinion de moi, et ne cherchait qu'à s'en défaire honnêtement.

Le lendemain, je continuai les affaires des particuliers. Je parlai à la Reine pour M. de la Morlière (1), et j'insistai fort pour mon payement, mais je ne pus jamais être reçu chez M. Foulon. J'en prenais beaucoup d'humeur. Je lui écrivis très ferme et lui demandai à aller au moins prendre mon café chez lui. Les choses étaient au point qu'il fallait jouer toutes sortes de rôles. J'allai à la fin de son dîner : je me trouvai en connaissance avec sa femme qui était un bon parti d'Ath, qu'il avait accroché après le siège. Il me promit d'appuyer pour qu'on m'accordât assez de contrats pour y moins perdre. Enfin, ayant tout débrouillé un peu, je retournai à Paris.

Le 17 mars, je me réveillai à la petite pointe du jour et, ayant mes volets ouverts, à l'ordinaire, je vis, au-dessus du portail de Saint-Sulpice, une nuée jaune singulière. Je me levai, et je vis que c'était une fumée horrible qui, couronnant tout ce grand portail, faisait l'effet le plus singulier et de la plus grande beauté. Je montai sur le haut de la maison, d'où je vis, à gauche des tours, une flamme des plus grandes, et le bruit terrible que j'entendis, comme des millions de grenades qui éclataient, me fit juger que c'était une prodigieuse quantité de bois sec qui brûlait, ce qui, joint à ce que la flamme partait d'en bas, me fit juger que c'était la foire Saint-Germain qui brûlait. Ce l'était, en effet ; le feu y avait

(1) Alexis Magallon de la Morlière, brigadier en 1747, maréchal de camp en 1759, lieutenant général le 27 juillet 1762, maître de la Garde-Robe de la Reine en 1750, et de celle de la Dauphine en 1770, avait épousé Henriette-Louise-Catherine de Ségent.

pris vers minuit, par accident, du côté du bas de la rue de Tournon, et le remportait vers Saint-Sulpice.

Je voulus y aller, mais j'appris que tout y était en règle, et le feu coupé. Mais presque toute la foire fut brûlée, à la perte du comte de Clermont, étant du lot de l'abbé, et des pauvres marchands, la foire étant à sa moitié de durée. Un mois devant, on avait réuni partie de l'Opéra-Comique à la Comédie italienne. La foire, depuis trente ans qu'on avait défendu les jeux qui la rendaient si fameuse, ainsi que ses cafés, avait toujours été en diminuant. Cette réunion l'affaiblissait encore, et cet incendie allait, apparemment, achever de l'anéantir.

XV

DU 18 MARS AU 23 MAI 1763

Conversation sur l'Angleterre avec M. d'Hérouville, et sur mes affaires personnelles avec le Contrôleur général Bertin. — Conditions que je pose à celui-ci au sujet du dédommagement qui m'est dû. — Le duc de Choiseul me propose le commandement d'un corps auxiliaire en Espagne; je le refuse, et il est dévolu au prince de Beauvau. — Mon entrevue avec la duchesse de Gramont. — Je touche un arriéré de vingt-trois mille livres d'appointements. — Prise de la Martinique par les Anglais. — Expulsion des Jésuites. — N'étant point employé, je consacre mes loisirs au travail et à des promenades dans Paris. — Mauvais état de ma santé. — Sur la demande du duc de Chaulnes, je m'apprête à reprendre mes anciens postes en Picardie, Calaisis, Boulonnais, augmentés de l'Artois. — Séjour à Ivry; courses aux pépinières de Chevilly et aux potagers de Montreuil. — Les amours du marquis de Leyde. — Visites au marquis de Beringhen, à Ivry; au comte et à la comtesse de Sparre, à Vincennes; au château de Brunoy. — Travaux d'astronomie. — Départ de Paris le 8 juillet, avec mon fils et ma fille à qui je montre le château et la terre de Chantilly. — Visite au duc de Chaulnes, en son château près de Péronne. — Nouvelle d'une mutinerie de la Maison du Roi, à Calais, où le comte d'Estaing, commandant de la ville, a rétabli l'ordre. — L'abbaye de Corbie.

Le 18 mars fut très important. M. le Contrôleur général me fit dire qu'il voulait me parler. J'y allai; j'y trouvai

M. d'Hérouville dont on parlait tant, alors, puisqu'il avait l'entière confiance du ministre. En attendant la rentrée du Contrôleur général, nous eûmes une conversation d'une heure, qui acheva de me mettre au fait de tout. Il me plaignit sur mon histoire de M. de Beauvau, et approuva ma fureur et le parti que je prenais de dormir un an pour remettre ma santé et mon esprit, et voir la tournure des choses. Il me dit que j'avais bien fait de refuser la Bretagne, que j'y réussirais d'abord et manquerais à la fin. Il approuva l'idée de la haute Normandie, en attendant mieux, et la Flandre, un jour, qui me convenait, et pour l'embarquement. Il me fit voir que toutes ses vues étaient toujours pour l'Angleterre, et y vaincre ou périr sans s'embarrasser des points d'appui et de la communication, le pays étant bon pour y vivre.

Je lui représentai que, quand on y pourrait passer, on y périrait assurément, qu'on y aurait affaire à des forces égales de braves gens qu'on ne peut vaincre chez eux; que des succès nous affaibliraient, et que le moindre échec vous fait tous rendre ou périr, et qu'il ne convient pas au Roi de risquer cinquante mille hommes en enfants perdus. Il persista à faire voir que c'était son idée.

Je convins avec lui que les moyens qu'il avait préparés étaient bons, les bateaux plats très bons et en grand nombre. Il faisait beaucoup valoir d'avoir fait sauter le pont rouge pour mettre tous les bateaux plats d'infanterie dans le canal de Bergues.

J'en revins à l'expédition : je convenais que les prames étaient bonnes pour le débarquement, mais que, sans être maîtres de la mer, cela était comme rien; qu'il ne suffisait pas d'en être maîtres de force, ou par hasard un moment, qu'il fallait l'être six mois, ce que nous n'étions pas près d'être ; qu'il valait mieux essayer de les user par mes croisières. Il me parut persister à ce que je croyais ses folies, sans répondre aux objections, mais nous fûmes très d'accord pour le port de Dunkerque. Il parut convaincu de tous mes principes et vouloir les suivre, pour le curement du port, et pour l'avoir bon, même détruit, etc. Il me marqua confiance

et penser que j'étais propre pour la Flandre, mais c'était sa partie, et il la gardait. Il m'avoua qu'il y commandait, ayant du Barail, Crillon et Puységur, tous mes anciens; que, quand je voudrais y revenir, je serais le maître, mais qu'il sentait que je ferais mieux d'attendre au Havre les événements.

Il me conseilla fort, ce que je savais aussi bien que lui, de ne me charger d'aucuns fonds, parce qu'il n'y aurait pas le sol, et qu'on laisserait tout crouler, et il m'apprit que le port de Calais se comblait tout à fait. Il pensait que M. de Beauvau allait en Espagne, et il niait, pour lui, de rester à la Cour, chargé, comme on disait, en partie, d'un département. En effet, je sus, la veille, que la Marine, qui ne l'aimait pas, avait écrit pour demander à l'en exclure. En général, il me marqua, en apparence, confiance, et que nous pourrions être, à l'embarquement près, d'accord. Ainsi tout cela pouvait me mener à mes vues de Flandre, un jour où je désirais d'avoir quelque chose à faire, sans trop, étant en partie chez moi, et réunissant bien des objets agréables. Ce devait donc là être mon plan, et où je pouvais être bon.

Le Contrôleur général rentra et me fit entrer tout de suite dans son cabinet, et me dit d'abord : « Je vous ai prié de passer ici, pour vous dire pourquoi vous n'acceptez pas la Bretagne. Je sens vos objections et je vais les lever. » Je lui dis que je n'en avais que faire, que j'y échouerais à la fin, que la besogne paraissait au-dessus de mon esprit et de ma santé, que je ne touchais que quarante mille livres de mes biens, que je m'y ruinerais, et qu'il n'y avait pas moyen de tenir à des États d'une pareille espèce, à un parlement révolté, à remettre une marine sans argent, reprendre Belle-Isle sans moyens, à la folie de l'embarquement où l'on reviendrait, et que je n'avais qu'à désirer de remettre en tranquillité, pendant un an, ma tête et ma santé.

Il entreprit de me vaincre sur tous ces points : il me dit très au long les difficultés des États, et je les vis, par là, encore pis que je ne croyais, le pis étant que lui voulait en tirer beaucoup, dans le temps qu'ils étaient presque révoltés. Il m'avoua qu'ils étaient d'un tumultueux affreux, qu'ils du-

raient jusqu'à des quatre-vingts jours, avec un nombre de petites espèces de gentilshommes qui n'y devraient pas entrer ; qu'il faudrait les réduire et réformer, mais que c'était une besogne de paix. Il me fit voir un grand mécontentement contre M. le duc d'Aiguillon, avec qui il était totalement brouillé, et sans se voir ni se répondre. Il m'étonna en m'assurant que M. le duc d'Aiguillon désirait d'y retourner dans l'âme, qu'il ne criait si haut que pour en tirer meilleur parti; qu'il demanderait ces six cent mille livres, mais que lui, Contrôleur général, m'y aiderait et ferait l'impossible ; que, pour la vie intérieure, il m'y aiderait plutôt de sa poche, et me donnerait plutôt les trois cent mille livres que les fermiers généraux lui donnent en propre pour le renouvellement du bail ; qu'il n'y avait rien qu'il ne fît pour m'avoir là, ne connaissant que moi d'homme d'État sage ; que M. de Beauvau était trop haut, Poyanne trop dur, qu'il ne voyait que moi, que c'était l'occasion de me faire avoir tout ce que je demandais de la Cour ; qu'en quatre conversations il me mettrait au fait de tout pour les États ; que, si je pouvais m'en tirer, le Parlement serait peu de chose ; que je n'avais qu'à me défendre de l'embarquement.

Il ne parla pas de Belle-Isle. Il ajouta que M. le duc d'Aiguillon portait tout sur ses états de dépense, jusqu'à une chaise, et qu'il doutait qu'il s'y fût écrasé ; que c'était M. de Saint-Florentin qui proposait à cette place, qui était l'oncle du duc d'Aiguillon, qui voulait intérieurement y retourner. Ainsi, c'était contre son dire, car je devais craindre de les avoir à dos, et le duc de Choiseul y poussant peu, je n'aurais que le Contrôleur général pour moi, qui ne tenait à rien. Je faisais toutes ces réflexions, tandis qu'il me parlait, mais il m'objecta que je n'avais affaire qu'au bureau, qui n'est chargé que de cela, et qui est fixe.

Enfin, il n'y a chose au monde qu'il ne fît pour me déterminer. Je restai froid, et demandant du temps, mais que je n'y penchais pas. Il me dit que M. de Choiseul voulait que cela fût nommé avant le 1er avril ; que, samedi, il retournerait à Versailles, et m'y verrait.

Je sentais bien que, si on voulait me faire un pont d'or, c'était le cas d'être fait duc, mon fils colonel avant le temps; promesse de bâton de maréchal, et que, si on renonçait à faire l'embarquement, et qu'on me démontrât de n'y pas gâter mes affaires, c'étaient là les objets que je pouvais désirer, mais que tout cela était incertain, et la peine extrême, suivie d'une disgrâce très apparente, était plus claire, et je n'étais point tenté, mais embarrassé de manquer une occasion qui, pourtant, se présentait de manière à me mener à tout, si, par hasard, on réussissait, et valait mieux que les misères de l'armée, en sous-ordre.

Je le priai de faire entrer M. d'Hérouville, et je poussai devant lui une forte botte, pour l'entretien du port de Dunkerque, pour la jetée de l'Ouest, l'arrondissement du tournant, et le curement à fond avant la paix, pour, malgré la destruction, le laisser un excellent port. Ainsi, j'avais le plaisir d'être même le soutien du fameux d'Hérouville, qui m'en avait prié, et avec qui je finis bien.

Le 19, je pesai toute cette affaire, et je fis une note à donner au Contrôleur général, dont voici copie :

« Permettez-moi de vous dire que, devant que de dire le terrible *Oui*, il faudrait que les choses suivantes pussent être finies :

« Duc et pair.

« Mon fils colonel.

« Démontré de ne s'y pas ruiner.

« Me le faire demander et exiger par M. le duc de Choiseul, M. de Saint-Florentin, le prince de Tingry, M. de Guerchy, etc., pour qu'on sache qu'on m'y a forcé. »

Mon fils parut désirer que j'acceptasse, et je fus bien aise de voir qu'il pensait en grand. Ma mère, enchantée d'espérer que j'allais me reposer et ne plus lui donner d'inquiétude, soupirait de ce changement, mais ne disait mot, ayant toujours la plus grande fermeté et la plus noble résignation. A soixante-dix ans, elle était encore admirable, et mieux que jamais, mais aurait bien voulu, une fois, jouir de nous deux, en tranquillité.

Le 20 au soir, j'allai à Versailles, trouver Mme de Leyde, qui me demandait ; c'était pour me presser d'accepter une fille du duc d'Ayen pour mon fils, le maréchal de Noailles l'en ayant priée. Je tins bon à demander un an, sa santé ne permettant pas de le marier encore, et ne voulant pas nous engager d'avance. D'ailleurs, les anciens préjugés de famille de ma mère étaient contre. Cependant on pouvait, par là, sans rien risquer, avoir le rang et la commission de colonel.

Le 21 mars, j'allai chez le Contrôleur général, qui me parut plus ardent que jamais. Il me dit qu'il venait de chez Mme de Pompadour exprès, ce qui me parut aller bien vite ; qu'elle avait paru fort aise que je pusse l'avoir, qu'elle avait témoigné avoir été outrée de l'histoire de M. de Beauvau, et qu'il fallait arranger cela. Je lui donnai ma note, dont copie est ci-devant. Il écrivit, sur-le-champ, à M. de Choiseul, de peur que Mme de Pompadour ne lui en eût parlé, car alors tout était tracasserie de Cour. Et il lui marquait qu'il m'avait trouvé tout à fait refusant ; que, cependant, il m'avait sondé et croyait avoir découvert que, pour le rang et la commission de colonel de mon fils, je me laisserais aller ; qu'il n'y avait que lui qui pût me déterminer, et qu'il l'en priait instamment. C'était s'y bien prendre. Je lui expliquai l'état de mes affaires pour le rang, et que le Roi avait dit : « Il faut attendre ! » Du reste, il me remit au lendemain, et je travaillai aux affaires des particuliers, le reste du jour.

Le 22, les cartes se brouillèrent fort. Je vis M. Dubois, qui dit qu'il avait vu les choses très chaudes pour la Bretagne, mais qu'elles s'étaient bien refroidies, et qu'il me priait de me ressouvenir qu'il avait toujours fait de son mieux pour moi. A quoi je vis qu'il pensait que tout tournait mal.

J'allai chez le Contrôleur général, qui était souffrant, à son ordinaire, et qui me parut avoir de l'humeur. Il me dit n'avoir pas de réponse de M. de Choiseul et qu'il fallait lui en faire la confidence. Je lui dis, entrevoyant du *brouille* à tout cela : « Mais, s'il répond qu'il ne le conseille pas ! » Alors il me dit : « Dans ce cas, j'ai ma lettre toute prête, et je lui dis que je lui abandonne la Bretagne et ne m'en mêle

plus ! » Et cela d'un ton très décidé, et qui me fit voir sa perte, et qu'il voulait voler de ses propres ailes.

J'allai au café de M. le duc de Choiseul, à qui je fis la confidence que, ne songeant à rien, chez moi, à Paris, et me tranquillisant sur ce qu'il m'avait dit, j'avais reçu un billet du Contrôleur général, qui demandait à me parler; qu'y ayant été, il n'y avait chose au monde qu'il ne m'eût dite pour me faire accepter la Bretagne; que je lui avais répondu la même chose que j'avais eu l'honneur de lui dire, à lui, M. le duc de Choiseul, la première fois.

A quoi M. de Choiseul, fronçant le sourcil, me dit : « Je ne connais de commandant en Bretagne que M. d'Aiguillon, jusqu'à ce que le Roi en nomme un autre. S'il l'ordonne, à la bonne heure! Vous pourriez bien commander les troupes, mais, pour les États, je ne connais que M. d'Aiguillon ! »

Je vis que le Contrôleur général, brouillé à outrance avec M. d'Aiguillon, voulait absolument s'en défaire, et que cela allait faire le plus grand événement. Je dis à M. de Choiseul que je ne connaissais que ce qu'il m'avait dit, que je ne m'en tenais qu'à lui, et ne voulais pas avoir affaire à d'autres. Il me dit : « Allez donc dire à M. le Contrôleur général que vous n'en voulez pas; vous ne réussiriez pas dans ce pays ! J'ai songé à vous pour la haute Normandie. Nous y nommerons un autre. Vous avez toujours été le premier destiné pour les plus belles besognes. Voulez-vous commander les douze bataillons en Espagne? Je vous y enverrai ! »

Je vis mon sort bien changé et sautillant. Je dis que cette besogne était trop belle pour ne pas l'accepter, mais que, si c'était pour joindre, en Portugal, l'armée d'Espagne, on disait que la chaleur tuerait tout le monde. Il me dit : « Soit joindre l'armée, soit Gibraltar, soit garder les côtes. Enfin, si le Roi ne vous envoie pas d'autorité en Bretagne, je peux vous donner cela. »

J'entrevis d'abord tous les risques, mais, d'après le principe qu'il faut toujours accepter le plus grand, quand il se présente, je dis que j'acceptais, mais qu'il m'évitât de voir le Contrôleur général, et d'être mêlé en rien dans une si grande

tracasserie, où je n'avais nulle part. Il persista à vouloir que je le visse. Je le sondai aussi sur les honneurs et l'avancement de mon fils. Il me dit : « Voulez-vous me faire refuser ? Je vous ai demandé du temps ! » Je dis : « Mais le temps s'écoule ! » Il me dit : « Comment ! Il faut au moins un an ; je ne peux pas plus tôt en parler, après la façon dont le Roi m'a parlé ! »

Je me vis renvoyé, pour tout, bien loin : « Mais, au moins, dis-je, la commission de colonel ! » Il me dit : « Le rang de M. de Vérac ne courra qu'à vingt-trois ans, et votre fils ne l'aura qu'à vingt-trois ans ! » Je montrai inutilement la grande douleur d'avoir, et lui aussi, perdu tant de peine, et je remettais tout à la Providence, dans un siècle si orageux. Je sentais que l'Espagne pourrait produire la grandesse, la Toison, le payement total de mes dettes, peut-être maréchal de France, mais aussi tous les risques dont le plus grand était le climat pour mon fils, et les culbutes et cabales de Cour, qui pourraient m'écraser, quoiqu'en faisant bien.

En un mois de temps, il avait déjà été question, pour moi, d'un camp à Calais, du pays d'Aunis, de la Bretagne, de la haute Normandie et de l'Espagne ! Dieu savait ce qui en arriverait, et le tout sans que j'eusse rien demandé !

Je ne voulus pas parler au Contrôleur général, ce jour-là, pour lui laisser mettre de l'eau dans son vin, et je vins réfléchir, chez moi, à tout ce chaos, qui m'aurait amusé en philosophe, si je n'en avais pas fait partie.

Le soir, je demandai rendez-vous à Mme la duchesse de Gramont, ne voulant pourtant pas laisser gagner cette tracasserie, et désirant y couper court, au moins pour moi. Elle me donna rendez-vous à huit heures du soir, dans son petit cabinet, qui était où j'avais tant vu ouvrir les lettres du pauvre maréchal de Belle-Isle, et où j'étais à sa mort. On l'avait bien ajusté, et c'était le réduit où elle passait les journées, et où se réglait, en partie, l'État, avec le cabinet de Mme de Pompadour.

Je lui exposai simplement le fait, lui faisant voir que j'avais toujours refusé ou mis pour condition qu'on me fît demander

et *exiger*, par M. le duc de Choiseul, d'accepter la Bretagne (bien m'en avait pris d'avoir mis ce mot) ; qu'ayant vu que cela ne convenait pas à mon ministre, j'allais refuser net, mais que, n'ayant pu voir M. le Contrôleur général, qui partait ce soir-là pour Paris, j'allais pour le lui dire positivement à Paris.

Elle m'assura qu'elle en parlerait, ce soir même, de manière qu'on ne pût m'en savoir aucun mauvais gré ; que cela ne venait de moi en rien, mais de l'entêtement du Contrôleur général, qui s'était mis dans la tête d'ôter M. d'Aiguillon, tandis que M. de Choiseul pensait qu'ayant commencé la besogne, il fallait qu'il la finît au moins pendant la guerre. Elle ajouta que son père sentait qu'il m'avait fait une injustice, qu'il fallait qu'il la réparât, que c'était son intention de bonne foi.

Je lui dis que, pour moi, j'étais dégoûté, à moins qu'une belle besogne ne me ranimât, mais que c'était mon fils qui faisait tous mes objets, surtout les honneurs, et colonel avant le temps, lui rapportant tout ce qui s'était dit là-dessus, du temps du maréchal de Belle-Isle. Elle parut écouter mes objets avec attention. Enfin, je lui dis que son frère m'avait dit qu'il faisait mon affaire de me contenter, que je m'en tenais là, et que j'allais rompre avec le Contrôleur général, comme de moi, sans seulement le nommer, étant plus propre à accommoder les tracasseries qu'à en faire.

Nous nous quittâmes contents l'un de l'autre.

A neuf heures du soir, j'allai dire le tout à M. Dubois, qui approuva et me conseilla d'écrire, sous double enveloppe, dès que j'aurais tout rompu. Pour l'Espagne, il demanda du temps pour me donner un conseil, et il me dit que j'avais très bien fait de parler à Mme de Gramont, car, dans ce pays, il ne fallait qu'un moment pour être perdu. Sa bonne tête, quoique si chargée, ne se démentait pas. Je vis qu'on était peu content du peu de ressources du Contrôleur général, et qu'il voulait s'y défaire de la Bretagne, qu'on ne prendrait pas.

Le 23 mars, je revins à Paris et j'allai à l'issue du dîner du

Contrôleur general, pour rompre comme je l'avais promis. Il était si ardent à la chose, qu'il nous avait lâché, dès le matin, M. de La Breuille (1), notre médecin, et mon ami, pour nous y rechauffer. Il me dit d'abord : « Allons! dites-moi ce que vous avez fait, et je vous dirai ce que j'ai fait ! » Et, tout de suite, il me reparla de la beauté de la charge, qui est une espèce de vice-royauté, et une des seules stables dans le royaume. Pour ne pas le laisser trop s'étendre sur une chose que je ne devais pas accepter, je tâchai de le prévenir, et je lui dis qu'ayant fait mes réflexions, j'avais vu qu'il n'y avait que des besognes purement militaires qui me convinssent, et que celle-là ayant trop d'objets difficiles, je m'étais déterminé à le supplier qu'il ne fût plus question de moi.

Il parut très touché, et il me dit d'abord : « Vous avez donc vu M. de Choiseul ? » Je lui dis : « Il n'est pas question de cela. Je n'ai vu personne, et je ne parle que de moi et pour moi, et je suis résolu à n'y pas songer ! » Il me dit : « Cela étant, mon parti est pris, et je lui remets la Bretagne ! La lettre en est faite, comme vous savez ! » Et, sonnant, il ordonna que son courrier ne partît pas qu'il ne lui eût parlé. Je lui représentai qu'ayant toujours été sage et une tête froide, il fallait qu'il continuât sur le même ton. Il m'assura que c'était très froidement, et un parti pris réfléchi.

Je vis que, s'il ne nommait de sa main le commandant de la Bretagne, il ne voulait plus s'en charger, surtout étant aussi mal avec M. d'Aiguillon ; que, si M. de Choiseul tendait à être aussi surintendant des Finances, cela pourrait l'y mener, mais qu'il ne l'accepterait, apparemment, pas. Cependant, j'en entrevis de grands événements. Je lui dis qu'il sentait, en tout ceci, ma sagesse, et que j'espérais qu'il ne me commettrait pas vis-à-vis de Mme de Pompadour. Il me dit que c'est parce qu'il me croyait sage qu'il avait pensé à moi, et qu'il manderait simplement que je n'en voulais pas. Ensuite, voulant pourtant savoir ce qu'il avait fait, je lui dis : « Mais

(1) Pautier de la Breuille et non *La Broille*, comme l'écrit M. de Croÿ, était premier médecin de la Dauphine, en survivance.

vous n'en aviez pas parlé, depuis, à la Marquise! » Il me dit qu'il lui en avait encore parlé très fort, la veille au soir; qu'on n'attendait que mon consentement, et qu'on l'aurait fait signer au Roi dès ce soir. Je lui dis : « Mais lui aviez-vous parlé de mes objets? » Il me dit : « Je lui avais fait voir votre note. Elle a trouvé que ce serait faire un marché avec son maître, mais elle m'a dit que, si vous l'acceptiez, elle ferait de son mieux *après*, pour vous contenter. »

Je fus fort aise de voir que cela n'en était que là; que, dès que ce n'était qu'*après*, je n'en étais pas plus avancé qu'avec les promesses que j'avais déjà, et que je serais resté brouillé sans rémission avec les Choiseul. Ainsi, je n'étais que bien aise de me tirer d'une besogne qui pouvait me mener droit à la plus rude chute, et à ne pouvoir réussir nulle part, ayant le ministre despotique contre moi. Mais cela faisait voir qu'il ne l'était pas en tout, et que Mme de Pompadour lui tenait tête de manière à faire bien de grands événements!

Comme je sortais, M. de Saint-Florentin entrait; ainsi, l'affaire aurait été vite.

Je revins chez moi rendre compte à ma respectable mère qui, avec la vivacité de quinze ans, avait toute la sagesse de son âge, et la plus grande élévation d'âme, avec la plus grande tendresse et sensibilité. Je fis lire le tout à mon fils, avec qui je sondai le grand et nouvel objet de l'Espagne, dont je n'osais parler à ma mère, de peur de la tuer. Comme c'était mon fils qui faisait toute mon inquiétude, pour le bel objet de l'Espagne, je lui fis la balance. Il pencha à attendre le sort et ne faire qu'accepter. Ainsi, j'écrivis à M. le duc de Choiseul simplement ce qui suit :

Paris le 23 mars 1762.

« Monsieur,

« Il n'a pas été possible de voir M. le contrôleur général avant aujourd'hui, à l'issue de son dîner. Je viens de refuser tout à fait, et sans parler d'aucun autre que de moi.

« Je compte entièrement sur vos bontés, et sur ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire.

« Je suis avec respect, etc. »

Par là, j'avais espérance de me tirer d'affaire vis-à-vis de mon ministre, mais je pouvais rester mal avec Mme de Pompadour. C'est ainsi que, sans songer à rien, dans ce pays-là, on peut être perdu d'un moment à l'autre.

Je rendis aussi compte à ma mère de la proposition du mariage pour mon fils avec Mlle d'Ayen (1). Elle y montra toujours la plus grande répugnance. Cependant, Mme de Leyde n'avait pas voulu rompre tout à fait. Ainsi, cela resterait ou une espèce d'engagement malgré nous, ou tous les Noailles pour ennemis, autre querelle sans y avoir eu part.

J'emportai, au moins, alors, de la Cour, l'affaire de mes anciens appointements. Le Roi me devait 23.000 livres pous lesquelles, en papiers, je n'en aurais touché que neuf. Je criai tant, qu'on me donna pour 47.000 livres de contrats pour faire mes 23.000, mais, je fus bien embarrassé, après, de ces papiers, tant les affaires allaient mal!

Le 25 mars, j'allai à Versailles, après la grand'messe; j'arrivai au café de M. de Choiseul, où j'eus la douleur de trouver M. de Beauvau, mais il fallut bien faire semblant de rien. Je demandai, en passant, si l'on était content de la manière dont j'avais rompu la Bretagne. On me dit : « Oui, monsieur! » assez sèchement. Ensuite, on nous dit de descendre, à M. de Narbonne qui commandait sous M. de Senneterre en Aunis, et à moi. M. de Beauvau s'y trouva encore. On disait que, piqué de ce que M. de Soubise l'avait refusé, il voulait y aller de force. On vint avertir pour le Conseil.

Le 26, voyant qu'il n'y avait que très peu de monde chez M. de Choiseul, j'y restai à dîner. Il ne me disait rien. En sortant, je lui demandai mon sort. Il me dit, après avoir un peu rêvé : « Revenez le dimanche des Rameaux (4 avril) ; je ne peux vous rien dire devant ! » Je lui dis : « Mais dois-je garder mes mulets? » Il me dit : « Nous verrons alors! » Ainsi, je me vis remis bien loin, et j'imaginais qu'il était toujours question de l'Espagne, quoique l'ambassadeur soute-

(1) Philippine-Louise-Catherine, fille de Louis, duc d'Ayen, née en 1745, mariée, en juin 1763, au duc de Guiche, fils du duc de Gramont.

nait qu'on n'y demandait pas de Français. Je revins donc à Paris, sans rien savoir, et je gardai mon équipage au hasard et à ma perte. Cependant M. de Choiseul avait dit que j'allais en haute Normandie à MM. d'Harcourt et de Guerchy. Pour moi, je ne demandais rien et me laissais aller au sort.

Après avoir crié bien fort et fait des démarches, on me donna pour 50.400 livres de contrats sur les cuirs à 3 pour 100, qu'on me compta par grande grâce, sur le pied de 45 pour 100, me faisant 22.600 pour les 23.000 livres qu'on me devait, et, après m'être bien informé, on me conseilla, pour le plus sûr, de les réaliser, et un agent de change m'en procura, le 3 avril, 19.200 en argent, au cours de la place, à 38 pour 100. Au moyen de quoi, je ne perdis que 4.000 livres, et je fus des mieux traités. Cependant, cela tenait lieu au Roi de 50.000 livres, tant ses affaires étaient délabrées. Je me mis tout de suite à payer mes dettes.

On payait très exactement tout ce qui servait dans les armées, mais tous les états-majors, entrepreneurs, et tout ce qui servait sur les côtes, était en arrière. Je remarquai que j'avais pourtant touché du Roi environ 15.000 livres par année, depuis six ans, ce qui ne laissait pas que de bien aider. Ainsi, ceux qui servaient aux armées étaient bien mieux payés qu'à la fin de Louis XIV, mais les ressources et le commerce étaient encore plus bas qu'alors.

Le 30 mars, on apprit la perte de la Martinique où les Anglais, ayant débarqué le 26 janvier, prirent le fort Royal, le 6 février. Mais M. de la Touche (1) tenait encore un peu au fort Saint-Pierre. Les habitants livrèrent un combat qui, ayant mal tourné, et les Anglais traitant fort bien les habitants des autres conquêtes, ceux-ci aimèrent mieux se rendre. Cette perte était un des derniers coups de grâce, et on était fort inquiet pour nos neuf vaisseaux et M. de Belsunce qui était allé au secours. Les Espagnols furent très alarmés de cette prise, et elle les fit, sans doute, commencer

(1) Le Vassor de la Touche, créole de la Martinique, était parti de la Rochelle à la fin de l'année 1760, pour succéder à Beauharnais, dans le gouvernement de la Martinique.

à sentir le gros jeu qu'ils jouaient. Il ne restait plus que les îles de France et de Bourbon, aux Indes, Cayenne, la Grenade et Saint-Dominique, et tout avait bien l'air d'y passer. Ainsi, nous devions bien regretter les propositions de paix, tout terribles qu'elles étaient, car le commerce immense que pourraient faire les Anglais les mettait à même de tenir longtemps.

Le 31, Mme de Leyde m'envoya chercher de chez Mme la duchesse d'Havré, et m'apprit son affreux malheur, qui était que son fils était parti de Bruxelles avec une comédienne qu'il voulait épouser à Amsterdam. Elle fit les plus vives démarches pour y faire mettre opposition. Tous les ministres lui donnèrent les plus fortes recommandations, et ordre à M. d'Affry, qu'elle envoya par un courrier, et j'allai avec elle, la nuit, chez M. le comte de Choiseul, bien tard, pour cela.

Le 1er avril fut le jour fatal des Jésuites. On ferma leurs collèges et noviciats, tout fut licencié. L'arrêt que la Cour avait envoyé un peu en leur faveur, au Parlement, fut rejeté. La Cour n'osa ou ne voulut pas les soutenir, n'étant pas la plus forte contre les formes des Parlements qui avaient pris le dessus, et il resta à suivre l'affaire pour voir si le Parlement les séculariserait comme avait fait le parlement de Rouen, en déclarant leurs vœux comme abusifs et nuls.

Ainsi finit presque, en France, cette fameuse société, qui se l'était attiré par la maladresse d'avoir soutenu son procès du père Lavalette où elle avait cité sa constitution de Prague de 1757, ayant ainsi donné occasion de la demander, et l'esprit de parti du parlement contre eux et le molinisme avaient fait le reste, les parlements ayant suivi cela avec toute l'exactitude et l'avantage que leur donnaient les lois et la faiblesse de la Cour. Il n'y eut que le Parlement de Flandre qui les soutenait.

Non seulement on détruisait les constitutions des Jésuites, mais même on parlait de demander celles des autres ordres. Cela pouvait aller à détruire presque tous les moines, et tout allait grand train à la diminution de la religion et au tolé-

rantisme. Les curés de Paris, ne dépendant pas absolument de l'archevêque, administraient toujours. Le parti du molinisme paraissait à sa fin. On ne parlait plus du jansénisme, parce qu'il n'était plus tourmenté, et, de quatre-vingt mille communiants de la paroisse de Saint-Sulpice, on ne comptait guère que vingt-deux mille Pâques. Ainsi, la religion était bien en souffrance !

Le 1er avril nous prit sans vert. L'hiver, sans avoir été fort rude, fut si long que je n'ai jamais vu commencer le printemps si tard. A Pâques, le 11 avril, les marronniers ne disaient encore rien, et les jacinthes ne faisaient que commencer. Mais, trois jours après, tout vint à la fois.

Le 4 avril, dimanche des Rameaux, j'allai, après l'office, à Versailles, où mon sort, après tant de ballottage, se termina d'une façon bien douce et peu brillante, après avoir pensé avoir la Flandre, l'Aunis, la Bretagne et l'Espagne. J'allai au café de M. de Choiseul, qui ne me disait mot et m'évitait. Je le pressai en lui disant : « Voilà le jour que vous m'avez dit de revenir ! » Il me dit : « Eh bien ! vous allez à Rouen ! » Par là je vis tout décidé.

De là, ayant parlé à M. de Beauteville, il me dit qu'enfin M. de Beauvau, qui était naturellement incertain et changeant, avait enfin accepté l'Espagne, et qu'il avait remercié le Roi, la veille, pour cet objet. Ainsi, je vis qu'on ne m'avait fait attendre que pour être à son défaut, que c'était pour attendre sa décision qu'on m'avait remis, et qu'il m'ôtait encore cela.

Par tout ceci, je sentais que mes grands objets étaient cessés. Le bien était que, sans me compromettre, je pouvais laisser passer, là, un an ou deux, pour voir si les choses prendraient une meilleure tournure ; que, pendant ce temps, je pouvais gagner des rangs et prendre de l'ancienneté. Je pouvais aussi remettre ma tête échauffée de l'événement de M. de Beauvau, et ma santé, en faisant des remèdes avec soin, et, à la place de l'ambition, gagner de la tranquillité d'âme. Le mal était que je pouvais être, par là, en partie regardé comme hors du service, ne faisant pas les dernières

campagnes, et être sous la remise et, par conséquent, perdre le fruit de tant de peines, dans ma vie.

Au reste, il y en avait bien d'autres qui auraient voulu esquicher (*sic*), comme moi, car on avait la plus mauvaise opinion de nos armées. Celle de Soubise, ayant M. d'Estrées pour mentor, ne paraissait pas pouvoir aller bien ; s'ils se maintenaient, à force de soins et de risques, en Hesse, on ne leur en saurait pas de gré ; s'ils étaient ramenés au Mein, comme cela paraissait très possible, ils étaient perdus, et, pour y être en treizième, je n'y avais pas de regret.

Sur le bas Rhin, j'aurais été mieux, et en quatrième, mais on donnait pour mentor à M. le prince de Condé, qui n'en voulait pas, M. de Monteynard (1), mon ancien, et on y répondrait des événements malheureux, sans avoir la gloire des choses avantageuses. Ainsi, de ce côté-là, il paraissait aussi bon d'avoir son pot à part, et, étant sous M. le duc d'Harcourt, et avec la Hougue, je ne paraissais pouvoir avoir que de l'agrément, à moins que les folies d'Angleterre ne revinssent trop fortement.

Enfin, tout le monde convenait que, dans l'excès de mal enfourné qu'étaient nos affaires, on ne pouvait être bien nulle part, et beaucoup de gens trouvaient très adroit de dormir un an ou deux. Je le sentais bien, pourvu que cela ne fût pas un sommeil qui devînt sans réveil.

Je regrettais la seule affaire d'Espagne, quoique l'on dît alors l'accommodement fait entre l'Espagne et le Portugal, ce qui était faux. Ainsi, il ne restait rien à faire, hors Gibraltar qu'on disait impossible, ou garder les côtes d'Espagne, car on n'ajoutait pas foi au bruit qu'on faisait courir d'envoyer nos douze bataillons s'embarquer au Ferrol, pour passer en Irlande avec les Espagnols. J'appris que M. de Beauvau avait, pour maréchaux de camp, MM. d'Egmont et de la Tour du Pin (2), ce qui paraissait vouloir faire quelque

(1) Louis-François, marquis de Monteynard, né en 1713, brigadier en 1746, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1759, fut ministre de la Guerre en 1771. Il avait épousé Marie-Françoise de Monteynard, sa cousine.

(2) Philippe-Antoine-Gabriel-Victor-Charles de la Tour du Pin de la Charce,

chose. Je pressai pour y faire recevoir M. Desbans dans l'état-major.

Le duc de Fitz-James gardait les côtes de la Méditerranée. Le maréchal de Senneterre gardait l'Aunis, et M. de Narbonne continuait de suivre l'expédition de l'île d'Aix pour tâcher de faire sortir les vaisseaux de Rochefort qui, sans cela, était un port inutile ; mais, quand on pourrait vaincre les difficultés de la barre de la rivière et de la rade de l'île d'Aix, nos vaisseaux, n'étant que neuf, ne pourraient vaincre les quatorze vaisseaux anglais, qui étaient toujours à la rade des Basques ou de La Rochelle, et à Brest il n'en restait que cinq ou six. Ainsi, nous étions bien bas !

M. le duc d'Aiguillon gardait la Bretagne, comme il l'avait voulu dans son intérieur, M. le duc de Choiseul l'ayant emporté sur le Contrôleur général.

M. d'Hérouville était nommé pour commander, en Flandre, trente-six bataillons, dont douze devaient toujours camper entre Mardyck et Dunkerque. Il avait, sous lui, MM. de Crillon et de Puységur et le chevalier de Mézières (1). Ainsi, toute son affaire [marchait] comme il le désirait, étant l'ami de cœur du ministre, et il préparait son embarquement, ou le semblant.

Ainsi, tout était nommé, et, dans le vrai, M. de Choiseul ne pouvait guère faire mieux pour moi-même, vu l'état des choses.

Depuis plus d'un mois, je sentais des rhumatismes et des courbatures affreuses. Je me forçai, pour mes Pâques. Étant de retour chez moi, très fatigué, je pris deux tasses de chocolat qui me tournèrent mal, et, le soir, je fus très souffrant.

Le vendredi, le samedi saints et le jour de Pâques, j'allai aux offices. Les deux jours suivants, je me forçai à aller à la messe, dans la maison, mais la fièvre tierce la plus rude

brigadier en 1758, maréchal de camp en 1761, fut employé, du 1er mai 1762 à la paix, à l'armée d'Espagne où il était chargé de l'inspection des troupes.

(1) Charles-Théophile de Béthisy, chevalier de Mézières, né en 1713, brigadier en 1748, maréchal de camp en 1759, employé à Dunkerque où il continua de résider jusqu'à la paix.

se déclara. Le mardi, l'accès fut d'une force effroyable, avec des coliques, des maux de cœur, et des souffrances comme je n'en ai guère ressenti. Il ne fut plus question de bouger du lit pendant trois semaines.

La fièvre me quitta le 3 mai. Je me tins solitaire, tant pour mes purgations que pour pouvoir employer à dicter les moments les moins mauvais. Mon état fit du bruit, et je fis savoir, à la Cour et à M. de Choiseul, qu'on m'avait tué, pour tâcher d'en tirer parti. J'avais ordre de me rendre à Rouen le 1er mai, mais j'obtins le temps nécessaire, et ma mère et mes enfants agissaient pour émouvoir à la Cour, par M. de Guerchy, qui fit bien, et le prince de Tingry, qu'il fallait pousser.

Le 7 mai, je finis le travail complet sur l'Hermitage, et mes affaires, qui étaient au mieux. Je fis, ce jour-là, un plan pour le projet de mon port des Rochettes, et j'y travaillais comme le fameux M. Hector (1), qui arrivait de tirer les deux derniers vaisseaux de la Vilaine, vint me voir. Il parut content de l'ouvrage, où il me donna ses avis. Je vis, ce jour-là, mon maréchal de camp, M. d'Aubigny (2), et, la veille, M. de Brou, intendant de Rouen (3), et tout cela paraissait bien disposé pour l'agrément.

Le 8, le 9, le 10 et le 12, je fis le grand travail de mettre en ordre tous mes papiers les plus curieux du tiroir du milieu du cabinet de Paris, et j'en fis le catalogue et le mémoire intitulé *Mes œuvres*, contenant l'abrégé de l'histoire de mes différents ouvrages qui commencèrent à se trouver en ordre, au moyen des différents cahiers pour chaque matière, et son catalogue au-dessus. Il y avait longtemps que je désirais faire cet ouvrage que je remettais à la paix comme

(1) Hector, capitaine de vaisseau en 1762, chef d'escadre commandant la Marine, à Brest, en 1781, présenté à la Cour la même année, et gratifié, en 1786, d'une pension de 6.000 livres.

(2) Jean-Marc-Antoine Morel, comte d'Aubigny, brigadier en 1745, maréchal de camp en 1758, lieutenant général en 1762.

(3) Antoine-Paul-Joseph Feydeau, marquis de Brou (1731-1762), Conseiller au Parlement en 1751, intendant de Rouen en 1755, avait épousé Justine-Josèphe Boucat.

trop fort. En suivant cela, continuant d'y tout rassembler et faisant copier et relier le principal, je pouvais avoir un corps complet de mes ouvrages, pour ne pas perdre tout le fruit de tant de travail, dans ma vie.

Le 10 mai, je fis, pour la première fois, la belle promenade du nouveau et charmant boulevard, dans la belle voiture en diligence que ma mère venait de me donner, par un temps de printemps admirable, et j'allai voir travailler à la chaussée, qu'on achevait, du pavé d'Orléans à celui de Fontainebleau. On le garnissait d'une bonne espèce de gravier, de deux pieds d'épais, ce qui est suffisant pour les belles voitures, mais il ne faut pas que les charrettes ni coches en approchent.

Je continuai trois jours de suite cette charmante promenade et, le 12, je passai, le premier, sur ce charmant chemin totalement fini. J'allai d'un rang à l'autre, et je le parcourus plusieurs fois jusqu'aux Invalides, examinant toutes ses beautés et ses petits défauts ou négligences, ce qui m'engagea à faire, sur les lieux, un mémoire à ce sujet.

Malheureusement, nous venions de perdre, depuis trois mois, le fameux M. Outrequin, entrepreneur des pavés du Roi et de ce nouveau cours qu'il avait exécuté au mieux, en moins de deux ans. J'envoyai chercher son cousin qui continuait avec la veuve. Il approuva toutes mes remarques, il me dit que plusieurs étaient résolus, mais que cela regardait M. Aubry, ingénieur des Ponts et Chaussées, et M. Trudaine, tous deux très difficiles, ce qui m'éloigna de pouvoir bien suivre cela. On aurait pu, en faisant des petites recherches, tourner cet ouvrage d'une manière admirable.

J'allai voir les deux jardins neufs et curieux du bout de la rue Notre-Dame-des-Champs. Celui de M. Chomel est charmant pour la beauté et le choix des meilleurs arbustes, et ne laisse rien à désirer à cette partie. Celui de M. de Bompar est excellent pour son bosquet d'hiver et le choix des grands arbres. Je fis, sur ces deux jardins, un mémoire instructif pour l'Hermitage, qui acheva de compléter toutes mes remarques à ce sujet, et j'y écrivis en conséquence, de sorte que,

si tout réussissait, ayant de plus qu'eux la beauté des percées et des beaux naturels, et y réussissant tout ce que j'avais vu et imaginé de mieux dans tant de pays, cela devait faire un endroit charmant.

Mon gendre le petit duc d'Havré tournait au mieux, ainsi que ma fille, et ce mariage réussissait à souhait à tous égards. C'était pour moi une grande consolation, ainsi que le bon caractère de mon fils, qui avait tous mes goûts, et qui me donnait des idées excellentes.

Le 13 mai, mon gendre partit pour aller joindre M. de Guerchy, avec qui il allait faire la campagne comme aide de camp. Il ne pouvait être en meilleures mains, mais M. de Guerchy, comme colonel du régiment du Roi, était toujours des plus exposés. Ainsi, c'était un parti bien héroïque, mais presque trop fort qu'avaient pris madame sa mère et M. le prince de Tingry, rien ne l'y obligeant. On peut juger de la douleur des deux duchesses d'Havré, et nous la partageâmes bien. M. de Guerchy commença par faire voir au jeune homme, en passant, l'admirable roi de Pologne et ses charmantes campagnes, ainsi que les cours qui étaient sur la route, dont mon gendre envoya une jolie description.

Le 15 mai, j'eus une rechute. La fièvre tierce m'a repris à sept heures du soir, au lieu du matin qu'elle prenait devant. J'avais recommencé mes jus d'herbes simples et chiendent, et mes trois plats d'herbes. Ils ne passèrent point, et je me trouvai dans les souffrances, les inquiétudes, et le plus grand embarras, car malgré ce que disaient les médecins de Paris, je sentais, comme le mandait M. Tronchin, qu'il n'y avait d'essentiel que mes embarras de naissance, qui venaient, apparemment, de ma mère et de sa mère, dans le petit lobe du foie.

On sut ma rechute, à Versailles. Ma fille engagea M. le prince de Tingry à la faire valoir, et M. le duc de Choiseul envoyait tous les jours savoir de mes nouvelles. Nous aurions bien voulu en tirer parti, mais rien ne réussissait, et mon cruel état était tout ce qui me restait de tant de traverses et de chagrins, mais j'en tirais au moins le parti de m'être

calmé, et, dans ces temps malheureux où il n'y avait rien de bon à faire, de pouvoir me retourner à jouir, sans qu'on pût le trouver mauvais.

Le 25 mai, je recommençai à aller en carrosse, sur le nouveau cours. Je rencontrai mon fils, au rond des Gobelins, qui ramenait en cabriolet M. Chaussard (1) d'Ivry, ce qui le divertissait fort. Nous examinâmes, au jardin de M. de Chomel, le peu d'arbustes en fleurs à la fin de mai ; c'est bien dommage que cela passe si vite !

Le 26, je refis la belle promenade du nouveau cours et devant les Invalides, où je passai le bac, et fis le tour de la nouvelle place dont les bâtiments du fond s'avançaient, et je revins par le même chemin, par un temps superbe. Cela fut charmant.

Ce fut le 25 mai, que M. le duc de Chaulnes vint me trouver, le matin, pour m'apprendre en secret que M. de Crillon passait au service d'Espagne et que lui, M. de Chaulnes, me demandait pour retourner en Picardie, Calaisis et Boulonnais, et qu'il me priait d'en écrire, ce que je lui promis, et, le lendemain, j'envoyai ma lettre à Saint-Hubert (2), où ma mère envoya aussi pour nos grandes affaires.

Je ne demandais rien positivement, dans ma lettre, mais j'acquiesçais seulement à la demande de M. le duc de Chaulnes, remarquant que je croyais pouvoir être plus utile dans les parties que je connaissais. La réponse de Saint-Hubert du 27 mai, de M. de Choiseul, était flatteuse, et je reprenais avec agrément mes anciens postes, dans un temps où l'on parlait bien peu de nos armées, et où on recommençait à parler des expéditions d'Angleterre.

J'étais fâché de quitter l'aimable duc d'Harcourt, mais mon avantage paraissait être de retourner à Calais, et le

(1) Architecte du prince de Croÿ.

(2) Château bâti pour Louis XV, par Gabriel, dans la forêt de Rambouillet et sur les terres du duc de Penthièvre, près de l'étang de Pourras et dans le voisinage du Perray. Orné de chefs-d'œuvre de sculpture et de peinture signés Pigalle, Falconet, Coustou, Watteau, Carle Vanloo, ce château a été détruit sous la Révolution.

ciel menant cela sans que j'eusse rien demandé d'abord, je m'y laissai aller. Ainsi, mon sort parut enfin se fixer de ce côté-là, et je commençai les arrangements en conséquence pour quand je pourrais aller, car je ne pouvais me soutenir.

Le 29 mai, veille de la Pentecôte, je fis mes dévotions et je fus un peu moins mal.

Le 2 juin, le lendemain des fêtes de la Pentecôte, j'allai à Ivry dans le nouveau petit carrosse. Le nouveau chemin me fit renaître, ainsi que de voir les champs. En y arrivant, j'y perçai la haie du boulingrin ; j'allai, dans le blé, voir l'alignement ; j'appris que l'occupeur était le sieur Le Roy, fermier accommodant, et je le fis avertir : cela me dissipa un peu. C'était un ancien projet que j'avais à cœur, de percer un chemin pour avoir une sortie sans passer par la boue des rues. Je craignais les difficultés du chapitre de Notre-Dame à qui appartenait la terre. Cependant rien n'était plus utile à faire pour nous.

Le 3 juin, je m'éveillai par la maladie, comme toujours, à trois heures. Je me levai. Je vis la belle aurore, le beau lever de soleil, avec ces superbes vues de ma chambre, et presque de solstice, que je marquai, les premiers rayons qui dorent Paris, le tapage des oiseaux, la fraîcheur, les parfums de chèvrefeuille, tout cela m'enchanta. C'est à Ivry que M. Pluche (1) a composé ses belles peintures du matin.

Je descends au jardin avec délices ; je vais d'abord faire faire une trouée sur l'alignement, et je commence à jalonner. M. Le Roy vient ; il était alors collecteur. Il fut charmant. Nous convînmes pour un louis par an tant qu'il aurait le bail, et il l'avait encore pour onze ans. Je dressai l'acte et vis tout facile, de difficile que je l'avais craint, à cause du chapitre. Nous le signons en double, et tout se trouve arrangé. J'y mets les ouvriers, et je jalonne. Cela me fortifie et m'amuse, mais j'avais toujours un jour mauvais, sans jambes. J'étais

(1) L'abbé Noël-Antoine Pluche (1688-1761), docteur en théologie, puis professeur de rhétorique, d'histoire, de géographie, etc., a écrit le *Spectacle de la Nature, ou entretiens sur l'Histoire Naturelle et les Sciences* (Paris, 1732, 9 vol. in-12) ; l'*Histoire du Ciel* (Paris, 1732, 2 vol. in-12), etc.

assommé dès que je mangeais et, en tout, j'étais dans un terrible état. L'ouvrage tracé, je vais en cabriolet d'emprunt, par cette belle matinée, le long de l'eau.

Le 4, j'allai chez M. de Chaulnes, qui me remit mes lettres de service pour Picardie et Boulonnais, et me dit que j'avais aussi l'Artois, M. de Crillon l'ayant et ayant tout sous lui (qui ne me gênait pas, n'y allant que huit jours par an). M. de Cremilles n'y allait plus non plus. Ainsi, je redevenais de même que j'avais été, et, pouvant venir par là à mes vues de jouer un rôle commode et honorable, dans les Pays-Bas, même en temps de paix. J'appris les grandes querelles de la Maison du Roi, M. de Chaulnes me combla d'amitiés, et nous fûmes très bien ensemble.

De là, à deux heures, je repris le cours et, passant le bac des Invalides, et le dehors de la nouvelle place, je me rendis chez M. Michel, qui bouda de me voir venir si tard, étant servi. Pour l'adoucir, j'y dînai. Ce fut ma première escapade. Sa femme et ses deux filles étaient aimables. J'étais mis en malade. Je les ramenai sur mon extraordinaire à force de causer, et je m'amusai. Le soir, nous finîmes les affaires de M. Tugghe (1). Je vois, de sa terrasse, la nouvelle place, le cours qui languissait; cela sera beau. Je rapportai des cerises qui me tentèrent.

De là, par le vieux cours, je revins à sept heures. Je tombai au beau moment des jeux et de la foule des carrosses. Cela est singulier, et était nouveau pour moi. Je passai par la porte Saint-Antoine, le long de la rivière, par le bac de la Râpée, où j'achevai, à deux chevaux, d'avoir fait le tour de Paris sans aller sur le pavé. Cela fait trois bonnes lieues. Je repris les rênes après le bac, et j'entrai, menant hardiment, malgré le fossé et les cris de ma mère, le premier par mon nouveau chemin et par le jardin. Cela me dissipa et me remit, pour ce jour-là. Le soir, ma fille arriva. Elle s'amusa, ainsi que mon fils, à faire bien de l'exercice, et mon aimable famille me donnait bien de la consolation !

(1) Tugghe, entrepreneur, à Dunkerque, de travaux concernant la Marine et les fortifications.

Le dimanche de la Trinité, je déjeunai avec force fraises et guignes, à dix heures, ayant ma table à l'abri, au fluteur, avec délices, par le beau temps, mais le vent trop sec de nord. Cela m'établit une diarrhée qui me sauva. Je continuais toujours les jus et herbages, en y ajoutant le poisson. Tronchin voulait me mettre aux épinards, presque pour toute nourriture.

Après la messe de la paroisse, où l'aimable curé avait fait faire un bel escalier, je menai ma fille, M. de Sainte-Aldegonde et mon fils près du moulin ; nous cherchâmes les trois points de vue à choisir pour faire la guinguette de la vigne. Puis, j'allai chez Mme Guillot, où je fus agréablement, et j'examinai ses pavillons et ses terrasses. Je m'arrangeai avec M. de la Breuille, sur mes régimes.

Le 7, je sors à cheval et monte le raidillon de la Croix, au pavillon de M. Guillot. Je monte en cabriolet d'emprunt. Je vais par Bicêtre et Villejuif, à Chevilly, endroit étonnant où il y a soixante mille pieds d'arbres fruitiers mêlés avec tous les beaux arbustes à millions.

Le soir, je monte à cheval dans le potager.

Le 8, saint Médard, il plut, le soir, sur Paris. Nous nous attendîmes de passer de l'été à l'hiver.

Le 9, j'allai encore de grand matin aux ouvriers, et nous décidons le beau banc de l'angle, en belle vue, avec Chossard. Je l'oriente en face de Belleville, tirant du pavillon de M. Guillot à Conflans. Le soir, la pluie froide commença.

Le 10, Fête de Dieu, il fit une pluie si froide, qu'on ne put faire la procession. Nous allâmes à l'office le matin et au sortir du dîner, après quoi j'allai chez M. le Premier (1), qui avait grand monde. C'était celui qui tenait le plus grand état de la Cour. Le prince de Tingry y fut. On me fit enrager, à l'ordinaire, sur mes régimes, et on me trouva bien changé. Cependant, l'appétit et le soleil me reprirent un peu alors,

(1) Le château d'Ivry, appartenant au Premier Écuyer, marquis de Béringhen, était entouré d'un superbe parc dont il ne reste, actuellement, que quelques traces. On y remarquait une statue de Coysevox, représentant Louis XV, que le marquis reçut plusieurs fois dans son domaine.

mais je retombais à mes souffrances d'estomac ordinaires.

Le 11, je fis achever le pont de la grille et le ferrage du chemin, puis j'allai, pour la première fois, dans notre nouveau cabriolet, qui n'était plus de ces petites carrioles basses — la mode en était passée. C'étaient alors nos anciennes chaises à l'italienne. Je créai postillon de carriole Siré, qui me mena à merveille, Je fus content de la voiture et je vis finir le nouveau cours.

J'allai à l'hôtel, à Paris, chercher ce qui restait à faire copier pour avoir des doubles de tout. Je travaillai avec Balluet et fus charmé du jardin, quoique venant d'une si jolie campagne, mais la vue de mon appartement en valait une.

Le 12, après avoir mis les ouvriers en train, je déjeunai toujours au fluteur, que j'allais exécuter, avec d'autres jolis berceaux et celui de Paris, pour faire des abris à l'Hermitage. A dix heures, j'allai à cheval passer le bac de Conflans, à la grand'messe, aux Carmes, voir leur jardin, et je revins par un beau temps, m'étant fort amusé. Le soir, je fis une charmante promenade à cheval avec mon fils et ma fille, qui y était fort bien. Nous parcourûmes les hauteurs voisines et les belles vues. Cela me fit grand bien.

Le 13 juin, j'allai, à l'ordinaire, à la grand'messe. C'était le dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement. L'Évangile touchant de la parabole du maître qui invite beaucoup de monde à son festin, où tous se font excuser, les uns ayant acheté une campagne, les autres pour les affaires de leur commerce, les autres pour le soin de leur famille, donna occasion au curé, au prône, de faire de moi un éloge trop fort sur le bon exemple, et il fit, en même temps, un parallèle trop marqué dont je fus très fâché et embarrassé.

Ce jour-là, j'entendis les comptes de Balluet, que je fis venir de Paris. Je vis avec joie que je pouvais partir sans un sol de dettes. Le soir, j'allai à cheval, qui me faisait tant de bien, chez M. le Premier, par un très beau temps. Saint Médard manqua, car il avait un peu plu à Paris, mais pas à Ivry, et il plut presque tous les jours, à Paris.

Le 14, de bonne heure, j'allai aux ouvriers. Le soir, ayant

fait, à cheval, la tournée tout le long de l'eau, de la Râpée au port à l'Anglais, arrêtant à la jonction de la Marne, où il y avait plus de cent cinquante bateaux de charbon en réserve, je vins encore chez M. le Premier, où je pris, avec le maréchal de Biron, de bonnes leçons de la façon de planter, d'un abbé alors très à la mode. Nous vîmes les immenses basses-cours, M. le Premier n'ayant plus le bel Armainvilliers (1) portant tout à Ivry.

Mme de Leyde se guérissait et se consolait; son fils, s'étant défait de toute sa maison, était revenu de Hollande et boudait seul, à Leyde, l'affaire étant finie au moyen de la force qu'on y avait mise du père putatif qui était allé chercher la fille, avec lui, à Hambourg, et des quatre mille livres de pension que Mme de Leyde lui avait données.

Le soir, après le Salut, M. et Mme d'Aspremont vinrent souper, et nous dîmes le peu de nouvelles qu'il y avait.

Le 16, au soir, j'allai à cheval voir le superbe et singulier pavillon de M. de Montmartel, où, sur quarante toises de large, il y a deux millions de dépense. C'est un des morceaux des environs de Paris où il y a le plus de goût, et neuf appartements de maîtres. La distribution mérite d'être etudiée et les porcelaines d'être admirées. De là, craignant de manquer le Salut, je pris le solide, et j'allai, d'un temps de galop, à l'église. Cet essai ne me réussit pas mal.

Le 17, Octave de la Fête-Dieu, nous allâmes à l'office à la paroisse , qui est comme une collégiale. De là, j'allai voir Mme de Leyde, avec qui j'eus une conversation curieuse sur son fils qui la grondait fort de l'avoir empêché d'épouser cette comédienne, et disait qu'il ne voulait plus de conseils. Elle me parut attachée au nom de Croÿ. Ainsi, je hasardai de toucher les matières d'intérêt. Elle me dit que, l'ayant réexaminé, elle *croyait que la grandesse de son frère me passerait*. Je lui dis que j'ambitionnais ce titre-là et Beaurain (2),

(1) Armainvilliers, seigneurie de Bretagne, érigée en comté, en 1704, au profit de Jacques-Louis de Béringhen, Premier Écuyer, mort en 1723, père d'Henri-Camille, dont il est question ici.

(2) Beaurain, ville située à 25 kilomètres de Cambrai, et à 4 kilomètres de Solesmes (Nord).

pour substituer, au chef du nom, les grands titres et anciennes terres. Elle l'approuva, et nous parlâmes ouvertement. Cela fut important. Je m'informai des voyages du Roi : il ne faisait que courir de maison à autre, ce qui le dissipait, et il s'amusait un peu, tandis que l'Europe souffrait bien.

Le soir, j'allai à la fin de Vêpres; je suivis la procession autour de l'église, pour bien clore l'Octave. En sortant de l'église, à quatre heures, nous partîmes, avec ma mère et ma fille, mon fils suivant avec M. Collins, en cabriolet. Il était bien doux d'aller ainsi en famille, si unis et tournant bien! Nous fûmes, par une belle soirée, à Chevilly, endroit curieux. Le chef de la direction nous fit tout voir, les endroits où étaient les poules, les fruitiers à la Montreuil, puis, à cheval, je revisitai tous les immenses massifs de fruitiers et d'arbustes, et les belles terrasses, et je pris de bonnes notes sur le parti à tirer des jardins, en juin.

En revenant, mon fils nous passa, le cabriolet l'amusant fort, et sa joie nous en causait beaucoup, mais sa santé tenait de la mienne, comme la mienne de celle de ma mère. Pour ma fille, elle était à merveille, mais inquiète de son mari, incommodé en Hesse, ainsi que M. de Guerchy, y ayant, là, bien des malades, et une disette affreuse. J'étais bien content de n'y pas être et de m'amuser pendant ce temps, car on ne se souciait seulement pas de savoir ce qui s'y passait, et tout était dans l'inaction. Mais nous apprîmes, alors, que le Czar donnait 30.000 hommes au roi de Prusse, qui avait publié aussi sa paix avec la Suède, et la reine de Hongrie, disait-on, nous demandait hautement les 24.000 hommes du traité ; tout s'embrouillait encore de plus en plus.

Le 18, ayant été longtemps aux ouvriers de la grille et au tondage du fluteur, que je remis en règle, j'allai, par le bac de la Râpée, chez M. Allen, à Picpus, pour le presser pour mon échange, mais il n'y était pas. Je vis son joli jardin et celui de Picpus, où on m'assura que, pour garder le raisin jusqu'à Pâques, assez pour en donner à collation à la communauté, on ne faisait que l'égrener et l'étendre sur des claies,

en un endroit bien sec. Je revins par le bac de Carrières (1).

Le 19 juin, le beau temps continuant depuis trois mois, j'allai, à cheval, entendre la messe aux Carmes de Carrières, puis par le bois de Vincennes, où j'avais tant couru, il y avait plus de vingt ans, que je n'avais pas vu depuis, et qui grandissait et était bien percé. J'allai à Montreuil, tout en haut, chez M. Pépin, fameux jardinier, surtout pour les pêchers. Il a un pêcher de 42 mètres de large, qui a rapporté deux mille pêches.

J'y continuai un mémoire curieux de mon fils sur la culture et les expositions et ameublages de terres, fort curieux. Je revins par Vincennes, où, arrivant au dessert de Mme de Sparre (2), j'y déjeunai avec mes cerises, et j'y restai trois heures agréablement. En revenant, le soir, par mon nouveau passage, je trouvai qu'on commençait à poser la grille.

Le 20, dimanche, j'appris à raccommoder les télescopes, avec M. Paris. Le soir, j'allai à cheval à Vincennes, dont le bois a de belles parties, et de bien laides, chez Mme de Sparre, qui me mena chez le commandant, M. de Guyonnet (3),

(1) Les Carrières-sous-Charenton, village situé au bord de la Seine, paroisse de Conflans.

(2) La famille de Sparre, une des plus illustres de la Suède, a toujours été pourvue, dans ce royaume, des premiers emplois : Pierre-Magnus de Sparre, ambassadeur en France en 1674-1675, fut créé comte par Louis XIV. Son fils Laurent abjura le luthéranisme, — ce qui lui valut une pension de 3.000 livres, — et mourut en 1725. Les faveurs royales s'étendirent au fils de Laurent, à Joseph-Ignace-Magnus, dont il a été parlé ci-dessus (V. p. 361) : il fut nommé, en 1742, colonel de l'ancien régiment de Sparre, appelé le *Royal Suédois*, dont son grand-oncle, Eric-Magnus, promu plus tard lieutenant général, avait été colonel en 1694.

Joseph obtint, en outre, dans le château de Vincennes, le logement où nous voyons le prince de Croÿ lui faire visite, peut-être comme à un ancien aide de camp du duc d'Harcourt. Plus tard, ce logement passa à son fils aîné, Alexandre Séraphin Joseph de Sparre, né en 1736, qui devint, à son tour, colonel du Royal Suédois en 1756, et lieutenant général en 1784. Sa femme, Anne-Adélaïde Camuset, était la fille d'un notaire au Châtelet. Il l'avait épousée en 1763. C'est cette dame dont Mirabeau raconte qu'elle correspondait par signes avec lui, entre 1777 et 1780, lors de sa détention au donjon de Vincennes. (V. *Sophie de Monnier et Mirabeau*, par Paul Cottin, introduction, page CXLVII.)

(3) De la Houssaye de Guyonnet, lieutenant de Roi au château de Vincennes.

mon ancien ami; de là au jardin de M. de Sparre, qui y est heureux, et un exemple frappant qu'on se fait son bonheur soi-même, et mieux dans le calme que dans le chaos. Il me mena au bal, qui est une chose à voir. C'est une salle de bois, avec des gradins couverts, où on danse, et l'affluence y est telle qu'il y avait près de cinq cents carrosses, ou fiacres et cabriolets. Tout le monde qui se promène autour et dans le bois rend le coup d'œil champêtre. J'y fus reconnu par le duc de Nivernais, et je ne fis qu'entrer et sortir, et revins par un temps sec et froid.

Le 21, j'allai à Paris continuer l'arrangement des catalogues. Je fus enchanté du jardin, que je vis en fleurs d'espèces que je n'avais pas encore vues, surtout le *periploca*. Ce jardin est charmant en tout temps. Je fis mieux fermer le cabriolet, qui devint une chaise commode. A quatre heures, je revins à Ivry, et j'allai chez M. le Premier où le maréchal de Noailles était, en partie pour nous, voulant nous engager à prendre sa petite-fille pour mon fils, à quoi ma mère ne voulait pas entendre, malgré les sollicitations de Mme de Leyde.

Le maréchal, à quatre-vingt-quatre ans, avait encore toute sa tête. Je le mis sur une époque bien singulière, en parlant de la guerre du Portugal, qui était qu'il y avait cinquante-six ans qu'il commandait en chef l'armée en Espagne. Il n'y a guère eu de généraux qui puissent dater d'aussi loin. Le marquis de Deinse (1) vint aussi chez M. le Premier, où nous étions bien agréablement. J'en revins à pied, trouvant mes ouvrages très avancés, le beau temps étant revenu. Mes forces reprirent alors tout à fait, grâce au mars apéritif, au cheval, au bon air, aux cerises, aux jus et régime, aux contentement et tranquillité, car je n'avais guère passé de temps plus tranquille, tandis que tant de gens étaient dans la peine!

Le 22 juin fut charmant ; je montai à cheval avant six heures, par un beau temps, j'allai au trot par les sentiers qui sont

(1) Jean-Charles-Joseph, comte de Mérode, marquis de Deinse, créé prince en 1743, marié, le 12 janvier 1744, avec Josèphe-Anne de Ligne-Arenberg.

en droiture au travers des beaux blés, à Chevilly. En arrivant, je fis mettre l'eau dans la belle laiterie. Je goûtai le lait et crème que j'avais fait tirer exprès de vingt heures au plus, et je commençai à voir battre le beurre. Puis, j'allai voir la maisonnette et son joli observatoire où l'air est excellent et une belle vue de plaine, avec ma lunette nouvelle de Saide, à sept verres. J'admirai, de là, le petit parterre de caisses, le petit Montreuil et les immenses volières.

Je fis, ensuite, le tour du potager où, avec mes remarques du grand Montreuil, j'achevai de m'instruire. Puis, je vins mesurer les caisses d'arbustes et treillages des abricotiers, et voir les poissons rouges. Puis, j'entrai dans la laiterie, que l'eau avait rendue par trop fraîche, mais délicieuse. Sur la belle table de marbre blanc, je mangeai de ce délicieux beurre de crème fraîche et choisie, avec de bon pain de ménage, trempant des mouillettes dans des œufs frais. Puis, je mangeai d'excellentes cerises de Montmorency qu'on venait de cueillir à la fraîcheur, et bien mûres. Ce déjeuner fut délicieux. M. de Romigny, bien aimable, m'entretint d'objets agréables dans le même goût, et me donna d'excellentes notes sur la dépense et les proportions d'une laiterie et d'une pompe comme celle de Chevilly. Je revins au pas.

L'abbé de Sainte-Aldegonde vint dîner. Le soir, je reçus des lettres de Boulogne et Calais, que le bombardement de Dunkerque et Calais paraissait certain. J'écrivis à M. de Choiseul qu'étant un peu mieux, je lui demandais une audience, mais il était à Saint-Léger, le Roi ne faisant que voyager de petite campagne à autre, pour se dissiper. Cependant, il me fit dire qu'il me recevrait, le 25, à Versailles.

Le 25, je partis à huit heures. J'allai, par le pavé de Chevilly et la descente un peu trop raide de l'Hay, à la porte de Bercy, où j'avais envoyé un relais. En arrivant à Versailles, le suisse de M. de Choiseul me dit que j'avais mal pris mon jour et qu'il avait pris médecine. Il fallut donc rester à coucher. J'allai raisonner avec M. Dubois et prendre les états des troupes, des généraux et des commandants de mes trois provinces. Puis j'allai faire un bon et agréable dîner

chez le duc de La Vauguyon, et me reposer chez moi.

Le 26, je forçai presque la porte pour avoir un moment d'audience, sachant qu'au sortir du dîner, je ne l'aurais pas, le Roi allant voir l'hôtel de la Guerre et de la Marine. Puis, je dînai chez la duchesse de Choiseul et, le soir, je revins, par Choisy et la plaine, à mon boulingrin, où je trouvai le banc bien posé.

Le 29, fête de l'église d'Ivry : nous eûmes une belle grand'-messe, après laquelle j'allai en cabriolet, avec le postillon, ma mère et mes enfants en berline, qui me rejoignirent à Brunoy. Nous passâmes le bac à Choisy, et par la route, le long de l'eau, le chemin est direct à Villeneuve-Saint-Georges, où il y a de jolis jardins, et à Montgeron, où il y en a un superbe. On vient, ensuite, par un coin de la forêt de Sénart, par en haut, à la grille de Brunoy, qui est au-dessus de la cascade.

On y dîna bien, hors moi très malade. Cependant, pour la curiosité, je goûtai des fameux cantaloups et des raisins et pêches des immenses serres chaudes. Après le dîner, on nous montra tout cela en calèche. J'allai d'abord voir la laiterie, pour comparer, ensuite, les melonnières à vitraux, où les cantaloups sont superbes, et le tout arrangé au mieux et immense. De là aux grandes serres, puis au grand potager en calèche. Je descendis aux serres, alors couvertes de pêchers, où j'eus le plaisir de cueillir, en juin, des pêches mûres. L'espalier est en trois parties : un tiers est couvert de vitraux avec du feu une année, un tiers sans feu, et un tiers à l'air, qui se repose, et cela se renouvelle. Son jardinier de Harlem nous expliqua tout, et parla hollandais avec mon fils.

De là, nous fûmes à la fameuse machine : l'aimable et fameux M. Laurent, mon associé, nous menait partout. La machine est un moulin en cylindre qui, par l'art des manivelles, fait aller quatre grosses pompes. Nous vîmes sa cascade, qui est charmante, sur toute la nappe du rocher du fleuve, les cascades en losange et le quinconce. C'est la petite cascade la plus gaie et fraîche que j'aie vue. Nous revînmes par une belle soirée, très contents de notre journée.

Le 30 juin, j'allai à Paris commencer ma malle.

Le 1er juillet, j'allai encore à Paris achever mes papiers. Je vis Mme la duchesse d'Havré et Mme de Guerchy inquietes de l'affaire qui s'était passée, et je l'étais aussi pour mon gendre, mais on apprit que tout s'était bien passé, mais qu'il avait essuyé bien du canon. Le 24, le prince Ferdinand (1) avait marché si brusquement à nos deux généraux, qu'il les avait pensé tourner par Willemstadt. On avait été obligé de faire une retraite difficile.

Le 2 juillet, j'allai à cheval jusqu'à Sceaux et, de là, en chaise à Versailles. Personne n'était encore de retour de Saint-Hubert. Je dînai bien chez M. de la Vauguyon, et, le soir, j'allai à Trianon.

Le 3, je finis, le matin, les comptes de Dunkerque avec M. Michel et M. Dubois. Je ne pus avoir audience de M. de Choiseul, toujours inabordable et qui, me voyant apprivoisé, ne me ménageait plus. Enfin, à son café, j'en pris congé : en deux mots, il me dit que rien ne pressait, qu'on ne parlait plus de bombardement, que j'avais les mousquetaires et les rouges (2) à Calais, que je leur fisse monter la garde (ce qui allait bien les faire crier), et que d'Hérouville me dirait tout. Ainsi, c'était le grand faiseur, et la folie des bateaux plats. Je partis, là-dessus, sans voir personne, boudant de tout cela, et ne songeant qu'à ne m'en plus occuper, si je pouvais. En revenant, je montai mon cheval de côté, et j'allai voir les vues sur l'hôpital.

Le 4 juillet, après la grand'messe, j'allai achever ma malle à Paris. J'y pris des glaces, ce que je continuai tous les jours.

Le 5, j'allai, de bon matin, à Paris, aux Théatins, prendre une bonne précaution avant mon départ, et remercier de ma guérison, et de mon état heureux, aux souffrances journalières près.

(1) Ferdinand, duc de Brunswick (1721-1792), général prussien, commandant en chef de l'armée de Westphalie.

(2) La Maison militaire du Roi comprenait des Gendarmes et des Chevau-légers dont le costume était rouge.

Le 6, je finis mes comptes, et j'eus la satisfaction de ne plus devoir un sol, chose que je n'aurais jamais espérée, mais les dix-neuf mille livres du Roi, sept mille de la rente de l'équipage, et dix mille de l'extraordinaire de mes biens, et beaucoup d'arrangements me procurèrent ce grand plaisir-là.

Après le dîner, j'allai à Villeneuve-Saint-Georges, moitié à cheval, le long de l'eau, moitié en cabriolet, par un jour charmant. Je vis la raffinerie de sucre, sa belle machine, bonne à imiter, et le jardin curieux du mousquetaire, et je revins au galop, pour profiter du soleil, que je vis coucher étant sur mon beau banc qui venait de finir, et bien agréablement avec ma mère et ma fille!

Le 7 juillet, pour bien jouir du dernier jour, je me forçai à me lever avant le soleil. Je fus frappé et charmé de voir Paris devant moi, couronné de Montmartre, doré du soleil et sortant de la tête des froments. L'air, qui est excellent, le gibier qui jouait tout autour, tout cela m'enchanta, et je jouis bien de mes ouvrages. Puis, je me promenai dans la plaine.

Le soir, je finis mes paquets, et me promenai à cheval. Nous arrangeâmes le voyage avec ma fille, qui venait nous accompagner jusqu'à Chantilly.

Le 8 juillet, je partis d'Ivry à huit heures du matin, avec ma fille et mon fils, jouissant de la belle sortie du jardin et du beau banc. Ayant passé le bac à la Râpée, nous arrêtâmes sur les fameux boulevards, au grand café où il y a tant de monde, le soir. Mais, n'y ayant personne alors, nous nous donnâmes le plaisir de l'examiner et d'y prendre des glaces que j'avais fait préparer, de goûter ce qu'il y avait de mieux, et de donner un grand déjeuner à tous nos gens, car nous y étions avec les voitures et les deux chevaux de selle.

Pendant ce temps, tout le reste de mon équipage partait de Paris. Cette partie nous amusa fort, surtout ma fille.

De là, nous allâmes prendre des talmouses chaudes et la poste à Saint-Denis. A Pierrefitte, nous descendîmes pour voir les cerisiers garnis de cerises. Les gros Gobert sont dans le fond et mûrissent plus tard. Nous en mangeâmes à

Écouen. Nous arrêtâmes devant Champlâtreux, et nous arrivâmes avant deux heures à Chantilly, où nous nous établîmes à la poste. Mes enfants et la bonne déjeunèrent encore, puis, ayant mis des chevaux de poste sur la voiture en calèche de ma fille, nous vîmes ce qui suit :

La belle architecture des arcades du manège ; la belle écurie, en dedans, de deux cent quarante chevaux, où il en restait cent, malgré que le prince commandait l'armée du bas Rhin ; le beau chenil de chiens de cerf du pauvre Électeur de Cologne ; celui de sanglier et les levriers et dogues, surtout les levriers blancs à long poil frisé ; la pelouse et la belle façade des écuries surmontées du Pégase ; le Connétable ; l'appartement du Roi, de la Reine, etc., et la chaise à se guinder (1) ; les deux cents appartements, au moins, des attiques, et le tour de la balustrade varié des cinq différentes et charmantes vues, d'orangerie, jardin, canaux, jets d'eau naturels, bosquets, grands bois, etc. ; les souterrains, le laboratoire, etc. ; les superbes carpes de dessus le passage ; le petit château tout doré ; la belle galerie des tableaux des victoires, celui allégorique à la révolte du Grand Condé et son retour, les cabinets de curiosité ; les carpes à manger à la main du pont d'en bas : il y en avait grand nombre de deux pieds, au moins, de toutes les couleurs, qui arrachaient le pain de la main. Cela est charmant. Il y en a plus de dix mille dans les fossés et, en tout, dans les canaux, environ quarante mille, très grosses, de toutes les couleurs possibles et très privées.

Le jardin, les jolis bois et allées, le jeu d'oie et son explication. Nous passâmes le labyrinthe. La tête du canal, sa nappe d'eau naturelle, les beaux canaux. La ménagerie, la belle source en deux endroits, la belle laiterie où j'avais jadis fait une si jolie partie avec la charmante princesse de Condé, que je ne cessais de regretter, comme un chef-

(1) Sorte d'ascenseur en usage dès le milieu du dix-septième siècle. Ce fut le maître des Requêtes Villayer, l'inventeur de la *Petite Poste*, qui en usa le premier. A son exemple, le prince de Condé l'employait à Paris et à Chantilly.

d'œuvre de la nature. J'achevai, à cette laiterie, les remarques pour faire la mienne. Les animaux, l'aigle, les poules, celles à chair noir jusqu'aux os. Les cerfs blancs, les pigeons avec les représentations des fables qui y ont rapport, en effets d'eau.

Les carpes et leur bataille avec les cygnes, entre les deux superbes canaux ; rien n'est plus amusant.

La grande cascade, le grand jet d'eau, la machine. La manufacture de porcelaine où j'achetai des plats.

A la nuit, nous soupâmes bien, à la poste, des excellents lapins de Chantilly. Cela fit une journée délicieuse en famille, et dont ma fille, dont c'était le premier voyage, fut enchantée.

Le 9, matin, mon équipage passa, et Balluet vint nous donner les détails terribles de l'accident de M. Desbans.

Nous allâmes voir ce qui restait à examiner : nous vîmes la salle d'armes, l'orangerie, la galerie des cerfs, d'où le coup d'œil des châteaux fait au mieux. Le parterre de l'Orangerie, avec toutes les eaux naturelles, nous enchanta. Ensuite, nous vîmes les deux charmantes îles, celle des Jeux et celle d'Amour, avec les belles eaux.

Puis nous allâmes donner trois gros pains, à la main, aux carpes, qui se laissaient presque caresser et souvent toucher. Leur nombre, leur grosseur, l'extrême variété et beauté de leurs couleurs rend cela charmant. Nous finîmes par voir jouer dans le beau jeu de paume, et, ayant tout vu avec délices et gaîté, jouissant du plaisir des uns des autres, nous vînmes dîner à la poste, où Balluet fit d'excellentes omelettes et, à près de midi, je vis partir ma fille avec la bonne, pour retourner à Paris et Ivry, et nous montâmes, en même temps, mon fils et moi, dans la chaise à deux, et nous fûmes toujours par les routes et par la belle forêt d'Hallatte, où il reste encore les bordures à Pont (1). Cette route, qui est la plus courte, est la plus agréable. Ayant été bon train, nous arrivâmes encore à sept heures du soir à Chaulnes (2),

(1) Pont-Sainte-Maxence, sur la route de Chantilly à Compiègne, est aujourd'hui un chef-lieu de canton.

(2) Chaulnes, chef-lieu de canton, à 18 kilomètres de Péronne. Le château,

où j'eus encore le temps de me bien promener et d'examiner la curieuse machine pour élaguer. Le duc nous reçut au mieux, et nous y fûmes bien agréablement.

Le 10, matin, je commençai par voir la laiterie et me mettre au fait, à fond, de ce qui concerne le lait, le beurre et le fromage, dont je fis un mémoire d'autant plus amusant que je dînai avec des essais de tous les laitages, et d'excellentes glaces de crème et bons flans picards de toute espèce, car je profitais toujours de tout ce qui était bon, dans chaque endroit.

Après la messe, nous fûmes, en calèche de jardin, voir toute la droite du parc, la salle du parc, et surtout le grand temple en colonnade, avec son entrée de Saint-Pierre de Rome. C'est un des plus superbes morceaux qu'on puisse voir. Ensuite les futaies en quinconce, et la terrasse, sont très agréables.

On revint dîner. Après quoi, pendant trois heures, M. le duc de Chaulnes me raconta sa tournée. L'état des choses, pour notre partie des côtes, qui ne paraissait pas ni inquiétante pour la partie des Anglais, ni pour l'offensive, ni pour la défensive, mais qui avait été bien orageuse pour les tracasseries, surtout pour les histoires des prérogatives des différents corps des détachements de la Maison du Roi, qui venait de finir par envoyer les bleus (1) à l'armée, et rappeler à Paris les rouges, par punition de l'histoire de la comédie de Calais. On espérait les arrêter à Arras, mais j'étais fort aise de ne les plus avoir à Calais, où M. d'Estaing (2) avait très bien fait.

alors renommé pour ses jardins et ses machines hydrauliques, est aujourd'hui détruit. Madame de Sévigné, qui y a fait un séjour, l'a vanté dans ses lettres à madame de Grignan.

(1) La Maison du Roi comprenait des Grenadiers à cheval et des Gardes du corps dont le costume était bleu.

(2) Charles-Henri-Théodat d'Estaing du Saillans, comte d'Estaing (1729-1794), brigadier en 1756, maréchal de camp le 20 février 1761, lieutenant général le 25 juillet 1762, passé chef d'escadre la même année, gouverneur des Iles-sous-le-Vent en 1763, vice-amiral en 1777, amiral en 1792, avait été nommé commandant à Calais, avec des lettres de service de maréchal de camp, grade obtenu, on vient de le voir, le 20 février 1761.

Sur *d'Estaing*, voir les savantes études de M. Lacour-Gayet : *La Marine*

Le soir, nous montâmes à la chambre noire d'optique, et, au-dessus, au joli belvéder où l'on voit l'horizon rond, dans les grandes plaines. Ensuite, nous vîmes le reste du parc, qui est très beau et assez varié, l'étoile de la statue, l'éventail, les terrasses sur la belle plaine, le désert et nombre de jolies pièces avec objets rendant ce côté très agréable, quoique encore un peu monotone. Le beau temps et notre aimable conducteur servirent à rendre cette journée bien agréable. Nous finîmes par son grand bois de nouvelle plantation.

Le soir, il reçut ses lettres, par où tout était apaisé. M. d'Estaing mandait qu'il avait chassé la Comédie, dont je fus fort aise, mais on ne savait pas encore si les rouges partiraient de Calais, M. d'Hérouville ayant pris sur lui de suspendre leur départ. Le soir, nous fîmes une curieuse conversation de mécanique, et j'achevai le mémoire sur les laitages.

Le 11, dimanche, après la grand'messe, dans la belle paroisse, mon fils dîna, et je pris des glaces de lait, épreuve qui réussit, et je corrigeai mon mémoire. Nous partîmes à deux heures de Chaulnes, et par les belles et vastes plaines où il y a une base de la carte de France qui nous servait et qui est juste.

Ayant pris des chevaux à Villers-Bretonneux, nous vînmes à Corbie (1); c'est une abbaye de Bénédictins assez riches, qui font toujours bâtir. Il y a un réfectoire ancien qu'il serait dommage de détruire. On nous montra le trésor, qui a des morceaux singuliers. J'y raisonnai avec dom Pardessus, lequel, avec dom Caffiaux (2), devait faire l'histoire de Picardie, mais je vis que, de vingt ans, on n'en serait pas à l'impression.

militaire de la France sous le règne de Louis XV et *La Marine militaire de la France sous le règne de Louis XVI* (Champion, éd.).

(1) Corbie, aujourd'hui chef-lieu de canton, à 17 kilomètres d'Amiens. On y voit une abbaye de Bénédictins, qui a été fondée, en 662, par sainte Bathilde, femme de Clovis II, et une église abbatiale qui a été gâtée par de maladroites restaurations.

(2) Dom Ph.-Jos. Caffiaux, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur (1712-1777), fut, après la mort de dom P. de Mongé, chargé, avec dom Grenier, de continuer son *Histoire générale de Picardie.*

De là, ayant repassé la rivière, nous regagnâmes la chaussée de Villers et, ayant bien été, nous arrivâmes encore de jour à Amiens. J'y appris que l'Intendant était malade à sa campagne. Je fis mes affaires avec son premier commis, puis j'allai loger chez le saint et gaillard évêque de quatre-vingts ans (1), qui nous donna à souper et à coucher. Il regrettait bien les jésuites, et il avait retiré le Père... (*sic*) conseil de l'archevêque de Paris, qui avait été exilé à Amiens et qui avait conseillé à l'archevêque de Paris les premières choses qui avaient aigri tous les esprits. Tout le monde convenait que les Jésuites avaient eu tort, dans le procès, et de citer leur constitution, mais on ne revenait pas de les voir, en un an de temps, anéantir, sans que cela fît presque nouvelle.

Nous vîmes le joli jardin avec des eaux qu'on faisait à l'archevêché, la belle bibliothèque, et l'on se retira de bonne heure.

Le 12, nous partîmes à huit heures à Picquigny (2).

. . . .

(1) Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte, né en 1683, nommé à l'évêché d'Amiens en 1733, sacré en 1734.

(2) Après une tournée à Boulogne, Calais, Saint-Omer, etc., M. de Croÿ se rend, avec son fils, en Belgique où, après avoir visité Bruges, il gagne Blankenberghe et, de là, Utkerque, où il visite des terres lui appartenant et sur lesquelles il veut construire un petit château. Ensuite, il passe en Zélande, traverse Flessingue, Middlebourg, Dombourg, revient à Gand, à Bruges, à Nieuport, et est de retour à Calais le 7 août.

L'exercice de son commandement, en cette année 1762, est marqué par le passage, à Calais, du duc de Bedford qui se rend à Fontainebleau pour y signer les préliminaires de la paix (3 novembre) ; par l'élaboration d'un projet de port aux Rochettes, le départ de son fils pour Londres, un second voyage à Utkerque, le désarmement et le passage de troupes, les travaux d'une « cunette » à Dunkerque, dont il apprend avec douleur que les Anglais exigent le démantèlement.

Le 24 janvier, départ pour l'Hermitage. Retour à Calais le 24 mars. Le 27, nouvelle de la mort du comte de Danois, gouverneur de Condé, dont il est le survivancier. Mais il a soin de faire son entrée dans la ville « inopinément, afin d'en éviter une plus fastueuse ».

En avril, nouveau voyage à Utkerque et réception d'une lettre du Dauphin le chargeant de le représenter à Douai, au baptême de l'enfant de M. d'Aubert, premier président. Retour à Calais le 11 mai. Là, second passage du duc de Bedford qui retourne en Angleterre, lancement d'un vaisseau, etc.

Enfin, dernier voyage à l'Hermitage où, entouré des siens, il se livre à des travaux relatifs à l'embellissement de ses propriétés. Le 21 juin, jour de la publication de la paix, il se rend en grand appareil à Douai, pour se conformer aux ordres du Dauphin et assister au baptême dont il vient d'être parlé : mais l'enfant étant mort avant la cérémonie, il repart, le 23, pour Paris.

XVI

DU 23 JUIN 1762 AU 7 DÉCEMBRE 1763

Mon retour à Paris, le 23 juin 1763. — Projets de mariage pour mon fils, avec une princesse de Carignan. — Envoi, dans cette vue, de l'abbé de Villemenet à Turin. — Visites aux bureaux des ministères. — Comment me furent données les Entrées de la chambre du Roi. — Louis XV père de famille. — Présentations à la Cour. — Inauguration de la statue équestre de la place Louis XV. — Mon départ pour Compiègne, avec mon fils et ma fille, le 14 juillet. — Nouvelles de Turin. — La Cour à Compiègne. — Conversation avec M. Bertin. — Succès de ma fille, à la Cour. — Je chasse avec le Roi. — Départ de Compiègne le 30 juillet. — Après un séjour à l'Hermitage, je regagne Paris le 2 août. — Courses, avec ma voiture anglaise, dans la capitale, et à Jouy, Châtillon, Saint-Cloud, Suresnes ; je montre Brunoy et Choisy au duc d'Arenberg. — Chasses à Saclay et à Aubervilliers. — Visites à la princesse de Carignan et au comte de Noailles. — Je choisis un appartement dans le château de Versailles, et bâtis un belvéder sur une glacière de Châtillon. — Voyage au château de Crécy, propriété du duc de Penthièvre, et description de ce domaine. — Excursion à la Trappe, avec le duc, le 15 septembre. — Détails sur le monastère et sur l'existence des trappistes. — Retour à Crécy le 17. — Je sers, avec le duc, les pauvres de l'hôpital. — Charité de celui-ci. — Retour à Versailles, le 19. — La princesse de Carignan nous apprend que le prince, son fils, refuse au mien la main de sa fille. — Mon départ pour Condé et Calais, le 27 septembre.

C'est le 23 juin, jour de ma naissance, que je revins à Paris. La paix, dont les réjouissances étaient finies de la veille, terminait cette triste et malheureuse guerre. Je retrouvai ma mère au mieux, pour son grand âge. Mon fils, tout à fait fortifié par la petite vérole qu'il avait eue si heureusement, dans son beau voyage d'Angleterre, commençait à avoir une réputation, à dix-neuf ans et demi. Il était propre aux affaires et aux grands objets auxquels il s'adonnait.

Je ne trouvai à la maison, où je n'étais attendu que le lendemain, que mon fils, qui eut le temps de me mettre au fait pour savoir s'il fallait pousser ou retenir, pour le mariage avec Mlle de Mailly (1), que ma mère avait désiré si ardemment ; mais il m'apprit que ce n'était plus cela, et qu'on n'était occupé, alors, que de tâcher d'avoir une des princesses de Carignan (2), objet qui le flattait beaucoup, ses campagnes et voyages en Allemagne lui ayant donné beaucoup de goût pour les grandes alliances, et ayant pour objet de ré-illustrer notre Maison. Pour moi, j'étais plus pour le bonheur de cœur et pour la sagesse que pour tout le reste, étant alors calmé. Cependant, je rendais justice à son élévation de sentiments, dès qu'elle ne nuirait à rien, et je lui parlai sagement là-dessus. Il me parut, pourtant, qu'il fallait ménager Mlle de Mailly, en cas que l'autre ne réussît pas.

Nous nous promenâmes au jardin, qui était charmant, puis ma mère revint, que j'embrassai avec grande joie, et c'en devait être une bien sensible pour elle, de nous voir tous rassemblés et hors des inquiétudes de la guerre et des maladies. Ma fille se trouva seule, alors, à Paris, son mari étant au régiment du Roi, et sa belle-mère à la campagne. Elle vint un moment après, et nous passâmes plusieurs jours délicieusement en famille, sans recevoir personne d'autre.

(1) Marie-Louise, née en 1747, fille d'Alexandre-Louis, comte de Mailly, mort en 1749, et d'Anne-Louise de Saint-Chamant, morte la même année, allait épouser, en 1765, non le fils du prince de Croÿ, mais Charles-Paul-François de Beauvilliers, comte de Busançois, Grand d'Espagne.

(2) V. la note 2 de la page 305 : de son mariage avec Christine-Henriette de Hesse-Rheinfels, en 1740, le prince de Carignan avait eu trois fils et six filles dont la dernière épousa, en 1767, le prince de Lamballe.

Nous traitâmes d'abord l'affaire du grand mariage, qui tenait tant à cœur à mon fils, et même à ma mère, au point qu'elle renonçait à Mlle de Mailly, mais je calmai tout cela et convins que l'on pourrait envoyer M. l'abbé de Villemenet à Turin, pour sonder. Il était revenu, depuis quelques mois, chez ma mère, et on en était content. Il avait beaucoup d'alentours, à Turin, et, par son esprit et son activité, il était fort propre à suivre cette affaire. Ma mère avait déjà, par lui, fait sonder Mme la princesse de Carignan, qui avait répondu honnêtement, mais renvoyant au roi de Sardaigne. Je pensais que cela se traiterait par les deux Cours, mais l'abbé croyait l'emporter seul.

Je faisais sentir les risques d'aller si haut, mais on disait tant de bien de la mère et des jeunes princesses, qui étaient très bien élevées au couvent, qu'on espérait y trouver le bonheur, la sagesse et la religion, que je mettais avant tout.

Enfin, il fut décidé que M. l'abbé partirait dans quatre jours, très *incognito*, et nous ne nous occupâmes plus qu'à l'instruire de ce qui pouvait nous faire accepter, si nous trouvions le sujet convenable à en faire la demande.

Mon fils rassembla tout ce qui avait rapport à la grandeur de la Maison. Je convenais qu'un jour je serais fort riche, mais je faisais voir qu'il fallait aller encore doucement, quelques années, et je redoutais un peu qu'on ne montât les choses trop haut. Mais, malgré le désir et l'émulation de mon fils, il était raisonnable.

Le 27 juin au soir, M. l'abbé partit, bien muni de toutes les prières et instructions possibles, et me promettant de ne pas aller trop vite, et de mettre la sagesse et le bonheur chrétien à la tête de tout. Mme de Carignan (1) nous était venue voir, qui donnait espérance, et paraissait aimer mes enfants ; cependant, je priai qu'on ménageât toujours les autres objets.

Le 28 juin, j'allai à Versailles. Le Roi n'y était que des moments, car, malgré le besoin des retranchements, on ne

(1) Victoire-Marie-Anne, légitimée de Savoie (1690-1766), mariée, en 1714, avec Victor-Amédée de Savoie (1690-1741), prince de Carignan, était la belle-mère de la princesse de Carignan de Turin.

diminuait rien des voyages, qui ne faisaient que se succéder, pour se secouer. M. de Choiseul n'y était pas. J'allai chez Mme de Pompadour. On me remit au lendemain, et je vins me recueillir dans mon appartement, qui était encore de nouveau étayé.

Le 29, je vis enfin Mme de Pompadour, que je trouvai bien engraissée. Sans me parler du passé, elle me dit : « Ah ! c'est pour les entrées ! Je croyais cela fini depuis longtemps, mais le prince de Tingry dit que le Roi l'aura oublié, qu'il faut donc que je lui en reparle ! » Je pris la liberté de demander si ce serait bientôt. Elle me dit : « Aujourd'hui ! »

Voici comment cette grâce, qui est considérable, par le très petit nombre qu'il y en a, sans charge, m'était venue : il y avait un an, en manquant les honneurs que le duc de Choiseul avait cru pouvoir nous obtenir en dédommagement du passe-droit, j'avais dit à ma mère que j'étais fâché, après mon affaire de Westhoven, de n'avoir pas engagé M. le prince de Soubise à demander les entrées ; que ç'aurait toujours été cela.

Après mon départ de Paris, ma mère l'avait dit à ma fille dont le bon cœur, s'étant ému là-dessus, en avait parlé vivement au prince de Tingry. Il était convenu qu'il me fallait au moins ce dédommagement-là, et en avait parlé à Mme de Pompadour, qui en avait pensé de même et l'avait demandé tout de suite au Roi, de sorte que, dès la fin d'août, ma fille me manda que j'avais les entrées, ce qui me flatta d'autant plus que je n'y avais plus songé. J'avais été, sur cela, un peu trop froid. Je résolus de le presser, sans m'inquiéter du succès. Je vis le prince de Tingry, qui me conseilla de ne pas quitter que la chose ne fût faite.

Cette première affaire en train, j'allai faire une révérence : le duc de Duras, d'année, qui égayait et faisait bien, me présenta au Roi, qui me fit un sourire agréable, et marqua désirer me dire quelque chose d'obligeant.

Chez la Reine, je trouvai la comtesse de Noailles, qui allait prêter serment pour la survivance de Mme de Luynes, Mme de Chevreuse s'en étant défaite. Elle entra. Le ser-

ment est court, car on me fit entrer presque en même temps, et elle me présenta. Ainsi, je fus celui pour qui elle fit sa première fonction. Je rappelai à la Reine, qui en parut bien touchée, l'événement du baptême. Je racontai les précautions que j'avais prises pour faire nommer l'enfant sur le registre, après sa mort, ce qu'on approuva.

De là, j'attendis chez M. le Dauphin, dont le valet de chambre me dit de beaux traits de véritable piété, ainsi que de Mme la Dauphine, et c'était un saint ménage. En lui faisant ma révérence, il me parla obligeamment de mes pauvres travaux de Dunkerque, croyant que j'en revenais, mais je le remis sur l'histoire du baptême, que je lui racontai. Il parut touché, et approuver ma conduite, et, en général, je vis qu'on ne s'était pas tant occupé de tout cela, que nous l'avions cru.

Je vis, le soir, M. Mesnard (1), à qui j'avais l'obligation de la politesse de ma lettre. Il m'apprit tout le détail et protocole, où je vis qu'on écrit *Monseigneur* au Dauphin, et sans parler en tierce personne. Nous eûmes, sur les affaires du temps, la plus curieuse conversation, et il croyait que les jésuites succomberaient, à la fin, partout, et sans retour. Tous les gens sensés convenaient de leurs torts sur le commerce et la politique, qu'ils avaient voulu trop faire, mais aussi sur la perte considérable que c'était pour la religion, l'éducation, et les livres excellents qui sortaient de cet Ordre.

J'allai aussi chez M. de Fumeron, que je remerciai fort de m'avoir tiré d'inquiétude sur celle que j'avais eue, mal à propos, sur les termes de mes provisions de gouverneur. Il m'expliqua encore que tout cela n'était qu'affaire de forme. Il me promit un relief pour le temps qu'il y aurait entre la date de la provision et le serment, dont il me mit au fait, et je vis que cette importante affaire était très bien et très agréablement terminée.

J'allai, ensuite, chez M. de Brou (2), alors Garde des

(1) Premier commis du comte de Saint-Florentin. Mesnard était, en outre, procureur général de l'Ordre militaire de Saint-Lazare de Jérusalem.

(2) Paul-Esprit-Feydeau de Brou, mort en 1767, Garde des Sceaux depuis le

Sceaux, qui logeait où logeait jadis le secrétaire de la Marine, mais il était en campagne.

Je fus très agréablement à Versailles où je ne trouvai ni trop, ni trop peu de monde, ce qui est rare. L'amitié avec laquelle tout le monde parut me retrouver, était très flatteuse. Aussi étais-je obligé de me retenir pour ne pas trop le ressentir, et je jouis du vrai bonheur de la tranquillité de l'âme, dans ce pays orageux, et de n'avoir rien à me reprocher.

Le 30 juin, je fis demander à Mme de Pompadour si elle avait parlé au Roi. Elle me fit dire, par Courbillon avec qui j'étais bien, qu'elle en avait parlé : ainsi, je vis que je pouvais aller en avant. Je cherchai M. le duc de Duras et lui dis que le Roi, il y avait dix mois, m'avait accordé les entrées. Il me remit au lendemain pour s'informer et voir si le Roi lui en parlerait. Le soir, il me dit qu'il en avait parlé, et que je revinsse dimanche, le Roi allant partir.

Ce jour-là se fit la belle revue de toute la Maison du Roi, à cheval, au Trou d'Enfer, qui ne se fait que tous les quatre ans, à l'habillement. Je ne pus y aller, mais je vis, le soir, remonter les carrosses à la rampe, ce qui faisait un effet étonnant, bien digne de la grandeur du Roi, mais bien cher. La revue fut superbe, mais bien gâtée par la pluie.

Le 1er juillet, je restai exprès pour aller dans les bureaux. Je trouvai M. Dubois bien engraissé, le seul donnant audience et paraissant tout faire. On n'en pouvait guère approcher, mais, dans les autres bureaux, je finis toutes mes affaires importantes de Calais. Rien n'était plus superbe que ces bureaux, un des plus beaux bâtiments du monde, tout en voûtes sans bois, hors au toit. Les bureaux de la Marine et ceux des Affaires étrangères venaient de s'y établir. Cela était au plus commode, tout rassemblé. On n'y entrait que de midi à deux heures ; ainsi, les commis pouvaient travailler librement. Le reste du temps, on allait de l'un à l'autre, et tout était sous la main. L'ingénieur qui l'avait bâti, et qui, avec

27 septembre 1762, jusqu'au 9 octobre 1763, avait épousé en secondes noces, en 1729, Marie-Anne Le Jay.

le maréchal de Belle-Isle, en avait l'honneur, et M. de Choiseul, pour l'avoir continué, me mena partout, et tout est curieux, mais ce qui est réellement superbe, c'est le dépôt des Affaires étrangères, qui, étant tout ouvert, fait la plus riche enfilade que j'aie vue. Au sortir de là, je retournai à Paris, où je passai ce jour-là et le suivant en famille, mon aimable fille étant encore libre.

J'oubliais de dire qu'à Versailles je rencontrai M. de Saint Chamant (1), oncle et tuteur de Mlle de Mailly. Nous raisonnâmes à fond de l'affaire et convînmes qu'on avait été trop vite. Je dis que je n'étais à rien, et qu'il me fallait quelques mois. Il me les accorda, et nous nous quittâmes très bons amis, sans avoir aucun engagement, de part ni d'autre. Ainsi, cela donnait le temps à la négociation de l'abbé, qui, allant grand train, arrivait à peu près, alors, à Turin.

Le 2 juillet, après souper, j'allai coucher à Versailles, où mon fils et ma fille vinrent le lendemain, de grand matin.

Le 3, dimanche, fut une journée bien agréable et flatteuse. J'allai à la grand'messe de la Reine ; de là, d'avance, au levé, où je trouvai mon fils, ma fille venue avec la duchesse de Montmorency (2), pour la présentation de Mme de Souastre (3), ayant été matinale. J'attendis tout le levé sans entendre parler de rien. Enfin il était fini, et le duc de Duras ne disait rien. Je lui demandai à quoi cela en était. Il me répondit, en badinant : « A entrer ! » Et, ouvrant la porte, il me poussa dans le cabinet en disant à l'huissier du cabinet : « Le Roi accorde les entrées de la Chambre à M. le prince de Croÿ ! » Et ce fut là toute la cérémonie.

Le Roi n'y était pas. Nous restâmes longtemps à l'attendre.

(1) Alexandre-Louis, marquis de Saint-Chamant, né en 1726, brigadier en 1745, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1759, chef de la Maison de Saint-Chamant, avait épousé, en 1747, Françoise-Aglaé-Sylvie Le Tellier, fille du marquis de Souvré.

(2) Louise-Françoise-Pauline de Montmorency-Luxembourg, fille du prince de Tingry, mariée, en 1752, avec Anne-François de Montmorency, mort en 1761, remariée, en 1764, avec Louis-François-Joseph, prince de Montmorency-Logny.

(3) V. la note 1 de la page 373.

On s'asseoit, chose commode, puisqu'on ne s'asseoit pas dans la chambre de devant. Il n'y avait presque que des princes du sang ou des ministres, ce qui rend cela très agréable et très commode pour faire ses affaires, d'autant qu'il n'y avait que cinq ou six personnes, dans le royaume, qui eussent cette grâce, sans l'avoir par charge, de sorte que je ne m'étais jamais flatté de sortir de la foule du public qui attend dans la chambre, car, quoique cela s'appelle les *Entrées de la Chambre*, c'est celle du cabinet, et bien supérieure aux simples entrées de la chambre, qui ne consistent qu'à faire entrer un peu plus tôt au lever public.

On ne donne point de patente ni de pièce pour cela ; seulement on met dans la *Gazette*, article de *Versailles* : « Le Roi vient d'accorder à M*** les entrées de la Chambre. » Et il n'en coûte pas un sol.

Le Roi étant passé pour la messe, je rentrai au cabinet avec lui, où je le vis jouer ou causer avec tous ses enfants, où il est charmant, étant le meilleur papa du monde. Il est attendrissant de le voir tirailler et caresser par toute la petite jeunesse, et d'en voir sa satisfaction.

Je causai un peu avec les maréchaux d'Estrées et de Soubise, et, voyant qu'on allait appeler pour le Conseil, je sortis fort aise, sans me laisser emporter, d'avoir joui de cette agréable grâce. Ayant rejoint mon fils, qui était occupé de l'affaire Hornes (1), nous allâmes chez le duc de Praslin (2), où je vis M. de Sainte-Foy (3), bon ami qui nous mit au fait de tout, et me conseillla de prévenir le soir.

De là, j'allai chez Mme la Dauphine pour voir ma fille pour

(1) Le prince de Croÿ réclamait, comme représentant la sœur du comte de Hornes, auquel le duc d'Albe avait fait trancher la tête, les biens de cette famille, qui avaient été confisqués. Le nom de cette sœur était Marie-Jeanne, fille de Philippe-Emmanuel-Ambroise-Antoine de Croÿ, mariée, en 1704, à Eugène-Maximilien, prince de Hornes.

(2) On sait que César-Gabriel, comte de Choiseul, cousin du duc de Choiseul, avait été créé duc de Praslin le 26 janvier 1762.

(3 Claude-Pierre-Maximilien-Radix de Sainte-Foy, d'abord secrétaire du duc de Praslin, puis premier-commis, ensuite ministre plénipotentiaire auprès du prince des Deux-Ponts, place dont il se démit en 1777, devint, enfin, surintendant des Finances du comte d'Artois.

la première fois en habit de Cour. Elle en sortait avec la duchesse de Montmorency, chez qui je les suivis. Ils y dînèrent tous trois et je vins chez moi, écrire, et, à trois heures, j'eus la vraie et sensible joie d'y voir arriver ma fille fort bien en habit de Cour, et paraissant enchantée de venir me voir librement dans mon logement, étant tout cœur et assez heureuse pour n'avoir aucun des défauts ni misères si en usage parmi les femmes de son espèce. Aussi avait-elle, généralement, réussi au mieux, ce qui, avec la joie de la voir transportée d'aise d'être entre nous, chez moi, me donna la plus vive et touchante satisfaction.

Je lui fis voir mon logement, assez grand et commode, à l'humidité près, et qu'on allait encore y travailler. Puis, nous retournâmes chez la duchesse de Montmorency, qui était tout vis-à-vis, et, de là, nous fûmes aux présentations, ce qui fut beau, y en ayant trois, savoir de Mme de Guines de Souastre, présentée par Mme de Ghistelle, avec la duchesse de Montmorency et ma fille ; l'autre, la fille de la princesse de Salm, mieux faite et presque aussi jolie que sa mère, qui, cependant, l'effaçait encore entièrement ; et la troisième, une dame de Paris, jolie. Ainsi, cela faisait un beau cercle !

Je m'y amusai quelque temps. Ensuite j'allai à la fin de vêpres, puis chez le duc de Praslin, qui me reçut au mieux, me dit des choses obligeantes pour mon fils, et me dit de lui envoyer les papiers de ma mère pour Hornes, à Paris, et qu'il y ferait de son mieux. Je vins le dire à mon fils, qui suivait avec ardeur toutes ses prétentions. Il était avec ma fille et le beau cercle, à attendre chez la Reine. Comme c'était le jour qu'on tirait le reste du feu, c'est-à-dire la partie que la pluie avait fait manquer, je revins chez moi prendre ma chaise, laissant mes enfants bien dans l'impatience, craignant de ne pouvoir être revenu à temps.

Je revins grand train. Le chemin de Versailles, rempli de carrosses, était très beau, mais, dès le milieu du petit cours, je me trouvai pris dans l'embarras des carrosses, de manière que je craignis d'y rester jusqu'à minuit ; mais, heureusement, il y avait beaucoup d'ordre. On avait laissé

tous les quais libres. On faisait venir les carrosses par Chaillot et border depuis Passy. Ayant parlé à un homme du Guet, il fit ranger trois carrosses qui bouchaient l'entrée, puis je passai librement, et encore assez de jour pour voir le superbe coup d'œil de tout le peuple en amphithéâtre sur les deux bords de la rivière. J'avais manqué ce coup d'œil la première fois. J'étais bien aise de le voir, et cela, joint au coup d'œil que je m'étais donné, le lendemain de mon arrivée, sur le milieu de la superbe loge du Palais-Bourbon, et dont je m'étais bien imaginé le grand effet de l'illumination en grande architecture des deux bâtiments du fond, fit que je jugeai de toute la fête, presque comme si j'y avais été.

En passant devant le milieu du feu, j'arrêtai un moment pour admirer cette multitude d'amphithéâtre, puis, trouvant les chemins libres, je vis ma mère chez Mme d'Aspremont, qui me dit que je pouvais aller chez le maréchal d'Isenghien, où j'allai tout de suite. MM. les ducs d'Orléans et de Chartres y étaient, et rien n'était si superbe que cette maison, d'autant que, loin d'avoir de la foule, il y avait trop peu de monde. Ainsi, il n'y eut pas l'apparence d'embarras à tout cela.

C'était le feu italien et de dessin qui, à cause de la pluie, n'avait pas été tiré. On le tira à neuf heures et demie. Il dura douze minutes. Ce n'était qu'une partie du feu, mais elle fut superbe, surtout les jets d'eau et la cascade en feu que je n'aurais pas cru qu'on pût si bien rendre. Les ifs et le palais éclairés tout à coup en feu clair, complétèrent trois magnifiques parties.

On sent bien qu'avec la fournaise que fut le feu français, ces deux choses ensemble, bien entremêlées, auraient fait un des plus beaux feux du monde. Le peuple pour qui, sans cérémonie, on avait donné ceci, en parut content. On dit qu'à l'inauguration de la place, il n'avait pas fait de démonstration. J'entendis Mme de Pompadour dire au prévôt des Marchands qu'elle était furieuse de ce que cette cérémonie, la plus auguste, dit-elle, qu'il soit possible de faire, n'avait pas été plus brillante, mais on avait suivi à la lettre

ce qui s'était fait à la place de Vendôme. Elle dit aussi que tous les artistes admiraient la statue et les quatre Vertus proposées en bas ; que rien n'était plus noble ni plus généralement admiré. Cependant, le peuple trouvait la figure du Roi, tant par derrière que par le côté de la rue Saint-Honoré, trop raide. On louait assez généralement le dessin du cheval.

Ce feu termina tout ce qui se fit pour la paix, et je fus fort aise de ne l'avoir pas manqué, d'autant que je vis l'effet du peuple par les deux côtés de la rivière. Je vis aussi que mon projet pour l'Hôtel de Ville à l'hôtel de Conty aurait bien réussi.

En attendant les réponses de M. l'abbé de Villemenet de Turin, on arrangea un joli voyage de Compiègne pour ma fille, qui en fut très aise, et je résolus d'aller faire une course de huit jours à l'Hermitage, pour la charpente. Le 14 juillet, comme nous allions partir, la duchesse d'Havré la mère décida que ma fille viendrait à l'Hermitage. Elle vint me le dire avec une extrême joie.

Après avoir, tous ensemble, entendu la messe, nous partîmes, mon fils, ma fille et moi, dans la voiture de ma fille, avec des relais d'attelage qui nous menèrent légèrement à Senlis. Nous trouvâmes M. d'Orival et le duc de Tresmes, en relayant à Brasseuse, où nous nous promenâmes avec eux sur la belle pelouse. Les *Sautriaux* de Verberie (1) et la jolie pointe de la forêt de la Croix firent plaisir à mes enfants, et nous arrivâmes, à la fin du jour, à Compiègne, chez le duc de Tresmes où ma fille logeait à l'appartement du Cardinal, et nous chez Lebaigneur. Nous étant arrangés, nous allâmes souper chez M. le Premier, dont la maison ouverte et à portée de tout, en bas, dans la première cour, est très commode. C'était, par Mme de Leyde, une maison de grande ressource pour nous.

(1) Le jeu des *Sautriaux* de Verberie (village à 18 kilomètres de Senlis, sur la route de Compiègne), dont l'usage remontait au-delà du règne de Charles VI, consistait à enlacer têtes, bras et jambes de manière à former le corps en boule, à rouler ainsi le long d'une côte, et à arriver en bas, debout sur les pieds. Les *Sautriaux* eurent, paraît-il, des imitateurs en plusieurs endroits de la France.

Le 15 juillet, ma mère nous renvoya une lettre importante de l'abbé : il nous rendait compte de la promptitude de son voyage et de sa première conversation avec la marquise de Tana, qui était Croÿ, étant la sœur du feu duc d'Havré. Elle disait qu'elle était fort aise de cette idée, mais qu'elle doutait de la réussite, à cause de l'extrême hauteur, malgré la sainteté, de la princesse de Carignan, princesse de Hesse, qui ne parlait même qu'en rougissant de l'alliance de M. le prince de Soubise.

Sur quoi, j'écrivis à l'abbé que, si l'on pouvait se repentir, un jour, de notre alliance, il ne fallait pas aller en avant, mais que, si cela n'était pas, et qu'il trouvât qu'une des cinq filles fût notre affaire, il pouvait aller en avant. Mon fils écrivit dans le même goût, mais ayant plus d'envie de réussir, et nous décidâmes toute la conduite de l'abbé, qui y allait bon train.

Ensuite, je m'occupai à prendre les entrées chez toute la famille royale, et à profiter de cette grâce agréable. Quand je le fis demander à la Reine à son dîner, elle m'appela et me dit, avec la plus grande bonté, qu'elle en était charmée, puisque cela lui procurerait plus aisément le plaisir de me voir. J'en profitai chez le Roi, ce qui était très agréable, étant dans le cabinet avec tout ce qu'il y avait de plus grand, à portée de faire mes affaires et ma cour, à mon aise, au lieu de la foule où j'avais tant attendu.

Ce voyage de Compiègne fut charmant : j'étais logé près de la paroisse où j'allais assidûment. J'y fus touché, avec une vraie consolation, d'y voir, le dimanche, la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames dans les stalles et au prône de la grand'messe, comme de bons seigneurs particuliers. Il y avait beaucoup de monde à Compiègne. On n'y voyait que grands dîners et soupers. Ce château commode, tout rassemblé avec ce corridor immense du haut, où on communique partout à couvert, a bien son agrément. La vue de la forêt et de la terrasse, et une espèce d'air de liberté qu'on y respire plus qu'on ne fait ordinairement à la Cour, fait que c'est où elle me paraît le plus agréable. La

famille royale et les ministres y sont plus parlants et accessibles. On se retrouve sans cesse ; la Maison du duc d'Aumont et de M. le Premier, dans la cour, est de ressource à chaque instant, et la belle forêt donne une promenade bien agréable. Enfin, on y respire l'air, et un air moins empesté que celui de la Cour ordinaire.

Le jeu de paume, où il y eut de belles parties, est aussi de ressource, mais on ne peut guère se servir de la terrasse, car il pleut toujours.

Il y avait huit ans que je n'étais venu à Compiègne. Je ne trouvai point de changement, hors le bel appartement de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine. Le Roi était tout aussi fort pour son goût pour la chasse, et les [courtisans] faisaient de même. Loin de retrancher, on augmentait dans les écuries qui étaient à leur plus grande force. M. le Premier me dit qu'il avait, à la Petite Écurie, huit cent soixante-dix chevaux, dont moitié de carrosse ou de chaise, et moitié de selle. Et tout cela était bien occupé, la famille royale étant nombreuse et allant deux fois par semaine à la forêt.

Mme de Pompadour était peu visible, et continuant de tout mener. M. le duc de Choiseul et Mme de Gramont, sa sœur, s'entretenant bien avec elle, se soutenaient dans le plus grand pouvoir où jamais ministre fut, réunissant la Guerre, la Marine et presque toutes les Affaires Étrangères, et aussi les Suisses et les Postes. Le duc de Praslin, son cousin, ne faisait rien sans le consulter. Outre l'Espagne et l'Angleterre qu'il avait gardées, il menait tout dans le grand, et hardiment. Il faisait valoir sa charge de colonel des Suisses, et paraissait non seulement au-dessus de sa besogne, mais même vouloir être encore surintendant des Finances. Aussi disait-on que M. Bertin penchait à sa chute, quoique son crédit et sa probité soutenaient toute la finance, et que les étrangers lui rendaient mieux justice que nous, car c'était une tête froide.

Ayant mené mon fils y dîner, M. Bertin me tira à part et me fit comme juge des plus grandes affaires. Il me dit, entre autres, que, malgré les retranchements de M. de Choiseul,

il demandait pour la guerre dix millions de plus qu'on n'avait jamais donné au temps brillant de M. d'Argenson. Il m'assura que, malgré les plaintes qu'on faisait contre les édits, le royaume payerait quarante millions de moins, l'année prochaine, que pendant la guerre. Je fus touché de sa confiance et je lui remis l'affaire du canal de Saint-Ghislain à Tournay, qu'on allait faire, si on ne baissait le droit de transit à Condé, chose où j'aurais prodigieusement gagné sur les charbons, mais que je devais empêcher comme seigneur et gouverneur.

Ma fille réussissait au mieux. Mme de Leyde la menait partout. La famille royale lui parla et la traita avec beaucoup de bonté. Je fis faire à mon fils de bonnes connaissances. Il y eut surtout chez le duc d'Aumont, chez le duc de Penthièvre et chez le prince de Lamballe (1) de beaux soupers, et mon fils me fit suivre les affaires de Hornes de ma mère, chez le duc de Praslin, qui nous reçut au mieux, mais on dit qu'il se dégoûtait de sa place, n'étant pas toujours d'accord avec son cousin.

Le 19 juillet, il y eut grande chasse. Mme la Dauphine fit l'honneur à ma fille de l'y inviter. Je la vis au déjeuner, qui est un grand dîner où les dames qui chassent sont à table avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et toutes Mesdames. C'est la seule occasion où elles peuvent manger avec M. le Dauphin, et c'est un grand dîner public. De là, ma fille monta, pour la première fois, dans les carrosses, et, de là, ayant pris les calèches, ils arrivèrent, à la mort du premier cerf, à la rivière, ce qui, joint au plaisir d'aller très vite dans ces belles routes, fut très agréable à ma fille.

Pour moi, j'avais demandé un cheval à M. le Premier pour me promener : je partis longtemps après le Roi. Le rendez-vous était près de la Croix. A force de galoper, je retrouvai la chasse, qui était au deuxième cerf. Je rencontrai d'abord les calèches, et je jouis de la joie de ma fille qui était dans la

(1) Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe (1747-1768), fils du duc de Penthièvre, marié, en 1767, avec Marie-Thérèse-Louise, princesse de Savoie-Carignan.

calèche de Madame Louise (1), la plus parlante de Mesdames. Ensuite, à force de tourner, je trouvai le Roi, qui était à attendre l'issue d'une chasse embrouillée. Il me parla; je le suivis, et je fus tout aise de me retrouver à mon ancien métier, tout comme autrefois. Sans MM. de Croissy et de Sourches, j'aurais été le doyen. Je n'avais qu'un cheval, mais très bon et très agréable. Comme cela ne faisait que tourner, je suivis la chasse en maugréant, et étant étonné de ne pas me fatiguer, après huit ans d'intervalle.

Enfin, le cerf fut pris dans la mare Neuve, qui est très loin. C'est une petite mare profonde, entourée de belle futaie, où le cerf nagea longtemps, et fut enfin noyé par les chiens, ce qui, avec tous les veneurs qui entouraient la mare, faisait un très bel effet.

Le cerf noyé, le Roi attendant constamment qu'on le retirât, suivant son usage (car je le trouvai suivant en tout ses anciennes manières), je voulus regagner la maison. Le palefrenier qu'on m'avait donné se perdit, et, sans des faucheurs, nous allions déboucher vers Saint-Sauveur, au-dessus de Verberie. Nous étions à près de quatre lieues. Je revins par l'octogone, et, après avoir bien galopé, je me trouvai à la porte de la Croix, sur le chemin de Paris. Il fallut faire encore deux lieues, le long du pavé. Je revins par une bonne ondée, ayant fait faire, à ce joli cheval, sept ou huit lieues.

Je soupais quelquefois chez moi, ou bien je mangeais mes herbes séparément chez M. le Premier, qui me combla d'amitiés. En général, au temps près, ce voyage-là fut des plus agréables; ma fille en fut très charmée, et mon fils moins, quoiqu'il fît de bonnes connaissances, et qu'il y fût bien traité, mais il paraissait aimer peu la Cour.

Le soir, j'allai au coucher de M. le Dauphin, jusqu'à une heure de nuit, le 30 juillet. Puis ma fille vint se déshabiller, et nous partîmes à une heure et demie.

. . . .

(1) Louise-Marie, dernière fille de Louis XV, née en 1737, morte en 1787, au couvent des Carmélites de Saint-Denis, où elle était entrée en 1770.

. . . . (1).

Nous arrivâmes, le 2 août, à dix heures du soir, chez ma mère. Elle nous donna deux lettres de l'abbé, dont la dernière qui m'était adressée, était de Turin, le 27 juillet. Il disait mille biens des princesses, mais on paraissait vouloir les honneurs de prince étranger. On était si haut, du moins la princesse de Carignan, de Turin, qu'on n'osait pas parler de la parenté de Mme de Tana, ni de celle du prince de Soubise. Ainsi, tout cela était bien difficile; mais l'abbé, qui avait tout entamé, nous renvoyait la balle, et on disait qu'on en écrirait à la princesse de Carignan de Paris. Malheureusement elle était à la campagne pour quinze jours, qu'il était très malheureux de perdre, les informations allant peut-être leur train, pendant ce temps-là, sans que nous pussions agir.

Deux jours après, j'allai à l'hôtel de Soubise, chez le P. de Sacy (1) qui y était retiré. Il me parla raisonnablement sur les difficultés, mais assurant que la princesse de Carignan, de Paris, en avait grande envie, mais qu'il n'y avait pas de remède à la perte des quinze jours, que je craignais à tous les égards.

Nous eûmes une conversation curieuse sur la destruction inconcevable des Jésuites. Il ne croyait pas qu'ils reprissent jamais, à moins que ce ne fût comme un nouvel établissement.

Je n'avais presque jamais été à Paris, dans les chaleurs. Je courus beaucoup pour voir ce que Paris a d'agréable, dans ce temps-là. Nous allâmes aux fameux boulevards, chose très singulière, et nous vîmes les jeux. Je visitai les jardins publics et la nouvelle place qui, en général, fera un bel effet : on défonçait de quatre pieds tout le cours pour le planter. Le

(1) Arrivée à Condé le soir du même jour. Voyages à Bon-Secours, chasses. Mention d'un procès auquel M. de Croÿ renonce, quoique sûr de le gagner, afin de ne pas ruiner deux frères, ses adversaires.

Visite au château de Belœil, appartenant au prince de Ligne, promenade en calèche dans ses jardins; visite à Péruwelz; règlement d'affaires à Condé, et départ de l'Hermitage le 30 Visite à M. d'Hautefort, en son château de Champien, avant de regagner Paris.

(2) Le P. de Sacy, jésuite, confesseur du prince de Soubise, et aussi de Mme de Pompadour. (V. p. 335 et suiv.)

cheval de la statue et le Roi, du côté du bras levé, est très beau, mais pas si bien de l'autre côté.

Je m'amusai, chez le chevalier Janssen, et j'y perfectionnai mes connaissances d'arbres.

Nous fîmes, un jour, avec ma fille et mon fils, tous trois dans la voiture anglaise, l'essai de cette jolie et singulière voiture, si légère et commode. Mon fils, qui menait bien, nous mena. Nous passâmes au bac de Carrières, à Vincennes, et nous fûmes voir les pêches à Montreuil. Nous en revînmes par la chaussée et le bac de la Râpée. Un autre jour, je couchai à Suresnes où le vieux et aveugle maréchal d'Isenghien, âgé de quatre-vingt-cinq ans, fut bien aise de m'entendre. Il tenait le plus grand état avec son aimable famille, et la promenade par le bois de Boulogne, avec la voiture anglaise, était agréable.

Outre cela, je fis beaucoup de jolies courses à Ivry, où je faisais de grandes moissons de fruits, qui y étaient bien abondants, et j'y menai, un jour, par la pluie, le prince d'Arenberg (1), qui parut charmé de cette promenade et de la voiture ; il fut fort aimable.

Le Roi revint de Compiègne le 21 août. Le voyage y fut très brillant (rempli d'Anglais avec qui nous n'avions jamais été si bien) et sans paraître se sentir des malheurs publics.

Le 24, j'allai chez le duc d'Havré, qui fut incommodé depuis son retour de Besançon, et sa santé faible me donnait bien de l'inquiétude que ma fille n'eût pas d'enfants. Le soir, j'allai aux Tuileries, qui étaient ouvertes à tout le monde, à cause de la veille de la Saint-Louis, et du concert public. C'est une affluence et un coup d'œil superbe, et je vis, pour la première fois, toutes les chaises de la grande allée employées.

Le 26, dans la voiture anglaise, j'allai à Jouy. Je fus frappé de la vue du haut de la montagne de Châtillon, et bien tenté

(1) Charles-Léopold-Marie-Raymond de Ligne, prince d'Arenberg et du Saint-Empire, général feld-maréchal au service de l'Impératrice-Reine, gouverneur de Mons, né en 1721, marié, en 1748, avec Louise-Marguerite de la Marck.

d'y bâtir. Je me promenai encore de jour au parc, un peu à l'anglaise, de Jouy. Je fus très aise de me retrouver avec M. de Beuvron. On parla de Rouen, où son père avait été mal reçu, mais le Roi venait de faire arrêter M. de Vienne, et mander les principaux. Cela pouvait avoir de grandes suites.

Le 27, après avoir encore vu Jouy, et promis d'y revenir chasser, à quoi j'étais tout étonné de ne plus songer, étant au mois d'août, après en avoir eu tant la passion, j'allai à Versailles. Il est étonnant tout ce que j'y fis, surtout dans les bureaux.

J'allai chez la princesse de Carignan, qui s'étonnait que le chevalier de la Ville ne lui parlait pas de nous, dans ses lettres. Je la rassurai sur ce qu'on l'avait sans doute oublié, à cause de la maladie du prince de Carignan. Elle promit toujours au mieux, si on lui en écrivait.

Je revins chez moi écrire et mettre toutes les affaires au courant. Ensuite, par le chemin montueux et le beau parc, je vins à Saint-Cloud, et, de là, le long de la rivière, par une belle soirée, j'arrivai encore de soleil (*sic*) à Suresnes où ma famille vint ensuite souper. Le vieux maréchal paraissait bien aise de parler, avec moi, du vieux temps ; on y faisait bien grande chère, avec aisance. Nous revînmes grand train, par une belle nuit, et je fis bien des choses, dans ces deux jours, qui furent fort agréables.

Le 29, je menai le duc d'Arenberg, dans la jolie voiture, à Brunoy. Il fut bien content du chemin et d'une partie de Choisy que je lui fis voir en passant, surtout de la statue de l'Amour, et d'un jardin de reines marguerites.

Après un grand dîner à Brunoy, abondant en bons fruits, nous vîmes la machine et la cascade. Il fut surtout frappé de l'effet du Neptune, qui est un morceau unique. Nous vîmes ensuite les serres et le potager, et nous revînmes par une belle nuit, et par Choisy, ce qui, avec le nouveau cours, fait toute une chaussée bien roulante. J'eus, avec lui, une conversation intéressante de guerre et politique. Il rendait bien justice au roi de Prusse, et ne voulait plus servir que pour commander librement.

Le 30, on fit un très joli souper à Ivry, la récolte des pêches et fruits avec les dames, le feu d'artifice, l'abondance de tous les bons fruits et les jolies voix de M. de Rougé, et de mesdames de Sérant, Rougé et Conflans et du duc d'Havré, rendirent cette partie charmante. Le duc de d'Havré était mieux, et allait, avec toute sa famille, s'établir à Wailly et à Besançon.

Le 31 août, j'allai, avec mon fils, voir, avec le duc d'Arenberg, le cabinet de machines de M. Laurent : il y a des choses très curieuses.

Le 1er septembre, j'allai à cheval au haut de Châtillon. J'avais fait avertir le maçon qui, avec des échelles, me fit monter au haut de la glacière. Je trouvai la vue parfaite, peut-être la plus belle des environs de Paris. Je vis qu'on était à la hauteur des toits de Meudon. Ainsi, il valait la peine de profiter de la butte de cette nouvelle glacière.

J'appris que le bourgeois (c'est ainsi qu'auprès de Paris, on appelle tout propriétaire) était M. Rafard, officier du gobelet de la Reine. J'allai chez lui dans Châtillon : je trouvai un homme accommodant qui avait un très bon jardin et deux autres glacières. Je le menai sur le haut, et nous convînmes que j'y ferais faire une plate-forme ronde de charpente, avec un banc autour (1).

Le 3 septembre, à Jouy, M. de Beuvron me mena à la chasse, d'abord aux étangs de Saclay (2) qui étaient à sec, puis dans des petits bois où il y avait une quantité prodigieuse de gibier de toutes les sortes possibles. Les faisandeaux et surtout les perdrix rouges, dont je n'avais presque jamais tiré, me firent grand plaisir, et je vis que, si j'osais m'y livrer, je me remettrais volontiers à mon ancien goût de chasse. Je tuai un peu de toute espèce, et je m'amusai fort.

(1) La « tour de Croÿ » existe encore ; elle se trouve en face du fort de Châtillon, sur le territoire de Fontenay-aux-Roses. C'est, aujourd'hui, un restaurant dit « tour Biret ».

L'observatoire de M. de Croÿ fut utile à plus d'un savant, notamment à Lemonnier qui vint y faire des recherches sur la réfraction par la chaleur (V. Bailly, *Histoire de l'astronomie moderne*, 1782, t. III, p. 94).

(2) Saclay, village de Seine-et-Oise, à 4 kilomètres de Jouy-en-Josas.

Le soir, nous vîmes la manufacture de toile peinte de Jouy, qui est très complète et abondante. On y fait jusqu'à soixante pièces par jour, dans les grands jours d'été ; cela est curieux à suivre, surtout l'impression, et comment le mélange des couleurs change à l'air ou au lavage de la garance. Le grand débit de nos toiles peintes de France devait faire cesser celui de l'étranger.

Le 5, nous allâmes chez M. le Premier, à Ivry.

Le 6, mon fils et moi nous chassâmes dans la belle plaine d'Aubervilliers : c'était sa première belle chasse, mais il tirait encore si mal, qu'il n'y prenait pas tant de goût. Nous tirâmes et manquâmes beaucoup : à cela près, cette chasse et notre halte en fruits et talmouses, à Saint-Denis, fit une jolie partie, et j'avais la grande grâce à rendre à Dieu de voir que mon fils s'amusait avec moi et était du plus joli et du plus sage caractère.

Le 7, mon fils et moi, dans la jolie voiture, nous allâmes à Versailles pour deux grands objets : pour déterminer la princesse de Carignan à écrire et pour décider mon appartement. Le soir, nous vîmes la princesse, que je pressai tant qu'elle promit d'écrire au prince, son fils, quoiqu'il n'eût pas écrit. L'abbé nous avait répété sa première réponse, qui était : « Il faudra voir les honneurs qu'on donnerait à la Cour de France ! »

Je fis sentir à la princesse de Carignan que cela avait l'air d'une acceptation, si les honneurs étaient favorables. Elle promit donc d'en écrire comme d'une idée qu'on lui avait suggérée nouvellement, sans faire savoir qu'elle fût au fait des démarches déjà faites. Mais nous sentions bien que si on s'obstinait à demander les honneurs de prince étranger, ce serait là un si grand embarras que tout cela me paraissait d'espèce à n'y pas compter. Mais il fallait donner à mon fils et à ma mère la satisfaction d'y avoir fait de son mieux. Cependant il allait avoir vingt ans, et mon gendre n'ayant pas encore d'enfants, notre maison tenait à bien peu !

De là, nous allâmes chez le comte de Noailles, qui voulait que j'avançasse encore mille livres pour raccommoder la

maison où je logeais à Versailles, au moyen de quoi il m'offrait l'appartement du dessus du mien, qui était plus sain et un peu meilleur. Mais je regrettais le plain-pied : je m'y déterminai, et je profitai de l'occasion pour le demander pour mon fils, ainsi que pour moi, et en conservant le bûcher d'en bas. Il en fit note, promettant de faire passer cela à son travail du lendemain, et il m'en envoya, en effet, l'assurance, deux jours après.

Le comte de Noailles était furieux de tous les appartements qu'on lui ôtait pour faire l'Opéra, où on retravaillait à force depuis la paix. Il nous fit voir les états de tous ceux qui, de droit, devaient avoir des logements, sans qu'il sût où en trouver. Il y en avait grand nombre. Ainsi, nous nous estimâmes heureux d'être logés à Versailles, presque aussi à portée et plus à demeure qu'au château. Nous eûmes une conversation très curieuse sur les événements que l'espèce de révolte des Parlements allait causer ; cela pouvait être sérieux.

J'allai parler à M. Pluyette (1), dans le cabinet du Roi, où il l'attendait pour lui présenter le fruit de son potager, qui était arrangé à faire plaisir, et superbe. Nous convînmes que je lui donnerais tout de suite les mille livres, et qu'il y mettrait d'abord les ouvriers. Je fis déménager une des chambres du nouvel appartement, où on serra tout.

Le 10, je descendis à Châtillon, chez M. Rafard, avec qui je passai l'acte pour avoir la jouissance, moi et mes héritiers, de faire mon belvéder sur sa glacière. Nous convînmes d'une reconnaissance de deux louis d'or par an.

Comme j'étais là, nous vîmes tout à coup le Roi passer dans la rue grand train, et nous apprîmes que le daim venait de se faire prendre au milieu du village : c'était un daim monstrueux et singulièrement gras.

Le dimanche 11 se passa à l'église et à finir mes affaires

(1) Hubert Pluyette, contrôleur des bâtiments de l'École militaire en 1751, dessinateur des plans, parcs et jardins des maisons royales, en 1756, membre de l'Académie d'architecture la même année.

pour pouvoir aller passer huit jours à Crécy, comme je l'avais promis à M. le duc de Penthièvre (1).

Le 12 septembre, je partis seul, en chaise, à sept heures du matin. En arrivant à Versailles, je remis à M. Pluyette les mille livres qu'il fallait encore que j'avance pour être logé chez le Roi. J'entendis la messe à la chapelle ; ensuite j'allai, avec M. Pluyette, marquer les arrangements de mon nouvel appartement, au moyen desquels je devais être très bien. Je fis percer une grande fenêtre au midi, pour voir enfin le soleil que je n'avais jamais vu, au-dessous, et mon appartement devait être aussi sain que l'autre avait été malsain. Il était si commode et à portée de tout, que j'étais encore bien heureux de l'avoir, d'autant que j'en avais reçu aussi l'assurance pour mon fils.

Je partis vers onze heures et demie, prenant par les jardins et la ménagerie. Je ne connaissais pas le nouveau chemin qui prend tout près de Trappes, de sorte que c'est presque brûler la poste. Je fus frappé de l'extrême dépense de la montagne de Pontchartrain et du bel effet du château. On voit bien qu'on a voulu faire plaisir au maître ! Je m'informai de M. de Maurepas, qui y était plus heureux qu'à Versailles. La nouvelle poste est au coin de son parc. Le reste du grand chemin n'a rien de particulier, hors les allées de la Couarde, et Millemont à deux frères qui se sont bien entendus (2).

On passe à Houdan, qui n'est remarquable que par son

(1) La marquise de Pompadour avait vendu, quand, après l'attentat de Damiens, elle avait craint de voir son étoile pâlir, le château de Crécy au duc de Penthièvre, moyennant la somme de 1.750.000 livres. Le Roi y avait, dit-on, dépensé 38 millions.

(2) Millemont, château à une lieue de Montfort-l'Amaury, route d'Houdan. Les deux frères dont il est question ici étaient, l'un Claude-Jean Rigoley, baron d'Ogny, d'abord conseiller au Parlement de Bourgogne, puis, en 1752, trésorier général des États ; intendant général des Postes en 1771, mort en 1793 ; — l'autre Rigoley de Juvigny, connu par son édition des œuvres de Piron, et plus encore par ses démêlés avec Voltaire.

Millemont appartint ensuite aux Polignac, et, de nos jours, à Maurice Richard, ministre des Beaux-Arts sous le second Empire. Son propriétaire est, actuellement, M. Georges Béjot.

commerce de bas, ensuite par de grandes plaines voisines de la Beauce ; mais tout cela est encore Ile de France. On vient à Dreux, vilaine petite ville, mais où il y a d'assez bons marchands de drap commun. Cependant, la journée d'ouvrier y est assez chère, étant à quinze sols.

Dreux est à M. le comte d'Eu, d'abord par engagère et tout à fait depuis l'échange de Dombes. La forêt voisine est bien percée. Si M. le duc de Penthièvre ou M. le prince de Lamballe réunit un jour tout cela, il aura des domaines immenses.

Deux lieues devant Dreux, on voit, à droite, une longue allée qui mène à Abondant, château du marquis de Sourches, dont le fils allait épouser la dernière des demoiselles d'Havré, qu'il restait à établir (1). C'est une soixantaine de toises par delà cette allée que le grand chemin cesse d'être pavé. Tout le reste, jusqu'en Bretagne, est ferré et le plus beau du monde dans les environs de Dreux, le pays étant plein d'un gravier ou brisure de pierre meulière, le meilleur de tout pour pareil chemin. Aussi est-il comme une glace.

A Dreux, je laissai à droite la grande route, et pris à gauche, celle de Crécy qui est aussi ferrée et bien alignée. Outre cela, de l'autre côté du ruisseau, il y a encore la route du Mans. Je fis prendre par la route du milieu, pour arriver en face du château. Je remarquai que le pays était des plaines assez arides, et que la situation, ni le pays n'ont rien d'agréable, mais, comme c'était la première maison où Mme de Pompadour avait travaillé, à force de millions on y avait fait de belles choses d'art. M. le duc de Penthièvre et le prince de Lamballe étaient à la chasse. Je ne trouvai que les trois dames de Saluces, de Clermont (2) et d'Épinay (3). Il n'y

(1) Le château d'Abondant, à 8 kilomètres de Dreux, canton d'Anet, renferme la sépulture de la duchesse de Tourzel, née d'Havré, dont il est parlé ici.

(2) Gabrielle-Françoise d'O, dame d'atours de Mesdames de France, depuis 1750, veuve de Pierre-Gaspard de Clermont d'Amboise, marquis de Gallerande, premier écuyer du duc d'Orléans, lieutenant général, mort en 1756, décéda en 1765, à l'âge de 76 ans.

(3) Urbaine-Guillemette-Élisabeth de Moy, veuve de Michel-François Ber-

avait personne d'étranger, et je vis que cela ne serait pas vif.

Le duc de Penthièvre, à son retour, me combla d'amitiés.

Le 13, après la messe, à midi, car on se couchait et se levait tard, le duc de Penthièvre me montra la maison. Mme de Pompadour l'avait achetée, il y avait environ quinze ans, de M. de Crécy, homme riche, qui avait fait un beau château et un jardin bien dessiné. Elle y avait mis encore tant de millions qu'elle avait fait de belles choses dans un vilain endroit. Elle avait presque refait la maison. Le salon de stuc est superbe. Il y a une grande galerie fort ornée et un cabinet, en bas, qui est un chef-d'œuvre de recherche. Le reste de la maison n'a rien de rare ; les façades sont belles et à l'italienne.

Le soir, le duc me mena partout : ce qui est le plus frappant et le plus cher, c'est la vue de la terrasse de la maison, où on ne voit qu'un vilain et triste coteau. Mais, arrivé sur la terrasse, la vue de la pièce d'eau et des deux canaux avec des retenues en cascade, est superbe. Elle avait acheté un château voisin qui fait le fond d'un des canaux, et elle a fait une belle façade à l'autre bout de canal, mais le guingois est choquant. D'ailleurs, le morceau frappe, les jardins ont de belles eaux et sont bien dessinés à la française.

Le potager, la poste ont bien coûté, et tout est dans le grand. D'ailleurs, il n'y a pas de village. Elle a bien accommodé la paroisse. L'air de cet endroit est vif et sec, ainsi bien différent de Rambouillet, qui est bien plus noble.

Nous vîmes l'hôpital qu'elle y a fait bâtir, mais il est tout aux frais du duc de Penthièvre, qui y donne tous ses soins et y sert les pauvres. Il y en avait, alors, trente et un. Il y a des lits pour plus de cinquante, et cela est d'une propreté et recherche qui est presque à l'excès. C'est sûrement le plus joli hôpital du monde. On dit qu'il lui coûte environ

thelot, seigneur de Rebourseau, maréchal de camp, mariée en secondes noces, en avril 1748, avec Bonaventure, marquis d'Epinay-Saint-Luc, né en 1719, capitaine dans le régiment de Penthièvre. Elle fut gouvernante des enfants de ce prince, et dame d'honneur de la duchesse de Modène, et mourut en 1769.

dix-huit mille livres par an, mais il n'est pas fondé. Cette terre ne rapporte que quarante mille livres de rente, et le duc, outre ce qu'il a acheté, fait à la marquise cent mille livres de rente viagère. Ainsi, cette terre lui coûte bon, mais le château est tout meublé, avec beaucoup de morceaux de prix.

Le duc me dit qu'il a plus d'un million de rente, mais quatre cent mille francs de pensions à payer, et qu'il ne peut trouver le bout de l'année.

Nous vîmes le réservoir, qui est superbe, et du plus grand goût. Nous descendîmes à la machine, sur la rivière qui va, par une grande roue à pot qui fait mouvoir quatre pompes. Elle est agréable. La promenade le long du canal est belle, et tout cela gagne à être détaillé et corrigé. La situation, la patte d'oie de l'entrée est magnifique.

Le 14 septembre, le duc de Penthièvre me fit voir le reste. La toile du bois et la pièce qui y conduit est belle. Nous descendîmes au petit château d'Anet que Mme de Pompadour a acheté et qui fait un des bouts du canal. L'habitation en est agréable, l'été, pour les eaux. Nous vîmes la pièce en face du château, qu'il serait difficile de rendre agréable. On pourrait l'égayer un peu.

De là, nous allâmes au chemin de Dreux au Mans, par Châteauneuf. Il n'est ferré que jusque-là, à cause de la dispute, car le duc voudrait qu'il passe par Crécy, où il y a poste établie du temps de la Cour, mais il y aurait environ une demi-lieue de plus, et il est plus naturel de l'autre côté. Cela fait qu'il reste deux lieues sans chemin ; par delà Châteauneuf tout est fini.

Nous revînmes à l'église, où le duc va tous les soirs, et aussi tous les matins, et, de là, servir ses pauvres. Il me parut avoir une piété bien entendue et bien solide. De retour à la maison, il me montra la bibliothèque et le cabinet à côté, qui sont deux chefs-d'œuvre, et je crois ce qu'on a fait dans le meilleur goût.

Le soir, je raisonnai marine avec M. d'Aché, qui commandait la flotte de l'Inde.

Le 15 septembre, nous partîmes vers midi pour la Trappe (1); M. le duc de Penthièvre en chaise de poste avec tous relais à lui, et moi en chaise en le suivant en poste, hors jusqu'à Nonancourt qu'il me donna des chevaux. On suit la longue allée de Crécy, puis par Garancières et de grandes plaines sèches et peu peuplées, on regagne la grande route de Bretagne. Vis-à vis le village de Saint-Rémy, qui est encore dépendant de Crécy, à la porte de Nonancourt, on voit le château de Saint-Lubin, qui appartient à M. de Crémilles, qui y a fait de la dépense et une terrasse. Il y a de jolies eaux. Le Roi lui a cédé, par engagère, Nonancourt, qui est assez gros. De là, en côtoyant d'abord dans le bas, puis au haut de la côte, la petite rivière d'Avre, on descend par des bois où le duc fit sa halte au bourg de Tillières dont le château est sur la pointe très élevée de la hauteur, et vis-à-vis, dans le bois, on voit le petit château de M. de Méré, qui a de belles eaux naturelles.

Ensuite, par des plaines sèches et des coteaux passant au bout de la grande avenue de Courteilles, dont on voit le magnifique château, on vient à Verneuil que le Roi a aussi engagé à M. de Courteilles. Tout cela est encore de l'Ile de France, et la route est passable. De là, on côtoie toujours la rivière sur des coteaux montueux et arides qui conduisent jusqu'à Saint-Maurice où finit l'Ile de France. La chaussée est passable. On passe des enclavements de Normandie et on rentre dans le Perche.

A Saint-Maurice, nous trouvâmes M. de Méré qui, ayant quitté, était dans la retraite, et qui accompagne M. le duc de Penthièvre dans tous ses voyages de la Trappe, où ce prince va, quelquefois, deux fois par an.

A cause des mauvais chemins, nous montâmes, là, à cheval, et nous allâmes, en trottaillant durement, par de très mauvais chemins de traverse, montueux, pleins de cailloux, et comme

(1) Le monastère actuel, à Soligny la Trappe, à 12 kilomètres de Mortagne (Orne), a été rebâti en 1815, sur l'emplacement d'une abbaye construite au XIIe siècle et détruite sous la Révolution. Un oratoire s'élève sur la tombe de l'abbé de Rancé, réformateur de l'Ordre.

en Hesse. On passe à Normandel et Randonnai, pays couvert, montueux, et les petites plaines garnies de pommiers, et, de là, par des gorges et des bois, et le long de grands étangs, par la gorge de Conturbis, et près de Brésolettes, tous endroits misérables où il faut de bons guides.

Il y a un grand étang près la Trappe, qui est dans un fond sauvage et dont les bâtiments ont l'air de l'ancienneté et de la pauvre simplicité. Nous y arrivâmes à 6 heures, pour Complies. On sait qu'on est reçu par deux Pères qui se prosternent à la porte, vous mènent, sans parler, à une chapelle faire une prière ; de là dans une salle où ils lisent un passage de *l'Imitation*, ou autre livre pieux, et, ensuite ils vous demandent ce que vous voulez.

On y loge et nourrit tous les passagers, deux ou trois jours, mais très frugalement, et on nous mène à une tribune publique, en haut, d'où la vue des Pères dans le chœur, toujours en contemplation ou prosternés, est frappante.

Comme Complies commençait, nous allâmes droit au chœur. Le silence, le recueillement joint à l'obscurité rend tout cela bien propre à la dévotion. Comme Complies se dit avec précipitation dans les autres églises, et qu'il faut finir sa journée avec recueillement, le réformateur a rendu cet office plus long et posé que les autres. Ils font une pose longue au milieu de chaque verset. Leur chant est admirable et très exact, et le *Salve*, surtout, est admirable.

Après Complies, nous allâmes voir défiler la communauté, à qui l'abbé donne, à chacun, en grand silence, l'eau bénite. Tout se fait avec un recueillement qui en impose, et jamais on ne voit un moine qui lève les yeux ou remue. Ils se prosternent très souvent sur les articles et s'inclinent bas au *Gloria patri* et aux oraisons, hymnes, etc., ce qui est très dur, étant très répété.

Nous allâmes, ensuite, dans la salle, où je questionnai beaucoup le respectable et aimable abbé, qui ne faisait rien valoir et était d'une candeur admirable, ainsi que tous les autres chefs que nous vîmes, jointe à beaucoup d'esprit.

Les Pères qui étaient par obédience, c'est-à-dire de ser-

vice aux hôtes, servent avec un zèle et recueillement admirable. Ils ne parlent qu'en cas de nécessité et tous, jusqu'aux frères, sont d'un recueillement édifiant. J'allai ensuite dans ma chambre, qui était bonne, écrire et prier, et avant le souper, je vis le joli appartement qu'ils avaient fait pour le duc de Penthièvre, où tout était fait par leurs frères, et même une commode charmante de marqueterie. Ils ont de bons ouvriers pour tout, et ce qui est remarquable, c'est qu'ils font tout cela sans interrompre le silence, pas même le frère maréchal qui aide les voyageurs sans récompense, ni rompre le silence.

Le feu prit, il y a quelque temps, à la maison. Les cent cinquante qui la composent l'éteignirent en silence. Il n'y en eut que cinq ou six qui s'accusèrent de l'avoir rompu, et il ne faut que le moindre mot, pour cela. Ils ne saluent jamais, et ne paraissent jamais s'apercevoir qu'on est à côté d'eux. Dans le noviciat, on leur inculque si bien l'humilité, l'abandon absolu de soi-même, et de ne jamais sortir de la méditation et recueillement, de l'amour et de la présence de Dieu, qu'ils n'en sortent en rien, et cela fait leur bonheur, ayant toujours présent ce qui fait leur amour, et qui doit faire leur récompense.

A 9 heures, on servit à Monseigneur un bon souper en œufs, qu'ils accommodent bien, et en légumes. Ils ne servent jamais à qui que ce soit ni viande, ni poisson, et les femmes n'y sont point du tout reçues.

Les supérieurs, gens aimables, nous tinrent bonne compagnie, et les pères d'obédience nous servirent, avec le plus grand respect et recueillement. Ils s'accuseraient d'avoir manqué à obéir à un coup d'œil d'un hôte.

Le 16, un peu devant huit heures, nous allâmes toujours dans le chœur, à tierce, puis à la grand'messe, qui est simple comme tout le reste, ensuite dans nos chambres, à écrire et méditer sur cette vie bien arrangée en philosophe chrétien. Car tout mène à l'objet et à éviter ce qui y pourrait faire obstacle, et, malgré tous les soins des philosophes anciens, il s'en faut bien qu'ils aient rien dit d'aussi parfait, puisqu'ils manquaient du vrai point d'appui.

A midi, nous allâmes au réfectoire, où on nous servit quelques plats de plus, à la table de l'abbé, au fond. Comme je ne mangeais pas, j'eus le temps d'examiner : leur repas était chacun séparément. Une très grande écuelle de soupe au pain et légumes, qui est assez bonne, et une grande écuelle de fèves. Quand ce n'est pas jeûne, ils ont une pomme ou du fromage. Ils mangent avec réflexion et lentement, et on lit des passages curieux des Pères du désert. De là, on va à l'église. Puis, nous les vîmes travailler. C'était alors à recueillir les fèves et ranger les fagots. Cela se fait avec zèle et contentement, sans lever presque les yeux ni dire un mot.

Puis, nous vîmes l'infirmerie où il y a de quoi s'édifier par la patience et contentement dans les souffrances. Nous vîmes tous les différents travaux et l'échelle qui se communique par en haut, mais où il y a le nécessaire, la couchette et une paillasse, avec un grand oreiller de paille garnie de toile, et une couverte trop étroite. Toute la maison vint dans le cabinet de l'abbé où, le silence ayant été rompu, le duc de Penthièvre parla à plusieurs, surtout aux vieillards. Il y en avait un de 81 ans.

Ils ne paraissaient pas avoir perdu le ton du monde, mais ils ne sortaient pas du recueillement.

Nous allâmes à Complies, puis dans nos chambres. Auparavant, j'achevai, avec les supérieurs, de me mettre au fait de tout, et je fus plus édifié qu'étonné de cette maison qui me parut bien aller à son but. Je trouvai que le maître des novices était un officier de Royal Italien que nous avions vu, il y avait vingt ans, à Condé, et qui nous connaissait fort. Il était bien aimable et exemplaire.

A souper, je mangeai de leur soupe et fèves, qui étaient bonnes. La règle de saint Benoît ne permet que deux portions ; ils n'ont pas de soupe, ayant deux portions. A la Trappe, leur réformateur a cru qu'en donnant une grande soupe, elle devait tenir lieu d'une portion, et ils en ont assez à dîner.

Remarques faites à la Trappe, le 16 septembre 1763.

Il y avait sept ou huit Flamands qui ont de la bière, les autres du cidre. On me dit qu'il y avait beaucoup de Flamands dans les autres maisons du pays.

Ils reçoivent quatre ou cinq mille passagers par an. Ils n'ont que dix sept mille livres de rente, et une assez grande étendue de terrain.

Ils ne reçoivent guère ceux qui ont la voix fausse, l'objet étant le chœur. Il faut savoir tout le psautier par cœur. On ne lit qu'en commun, et jamais au chœur, où il n'y a pas de lumière la nuit, mais on peut lire deux ou trois heures par jour au chapitre. Le Père Procureur nous dit qu'il y avait lu un tome du *Peuple de Dieu* en trois jours.

Il en meurt environ quatre ou cinq, année commune, sur les 150 qui composent le total de la maison. C'est les six premières années qu'on meurt. Nous en vîmes trois de 70 ans. Il passe environ, par an, cinquante personnes par le noviciat, mais peu y restent. Il n'en résiste qu'environ quatre ou cinq. Si on y entrait plus tard, il en résisterait davantage.

Le vœu fait, il n'y a plus à en sortir. Il s'en est quelquefois échappé, mais très rarement. Ils peuvent les arrêter, mais l'abbé aime mieux fermer les yeux. S'ils s'en dégoûtent, on tâche, à l'infirmerie, et par exhortation, de les remettre. Il n'en devient guère fous qu'on ne découvre quelque dérangement avant d'y être entrés.

La maison de Septfons (1) est presque de même, hors qu'ils ont deux portions. Quand toutes les cellules sont pleines, on ne reçoit plus, on remet à revenir qu'il y ait des places.

(1) L'abbaye de Septfons (que M. de Croÿ écrit *Céfon*), commune de Dion, canton de Dampierre, diocèse de Moulins (Allier), fondée en 1132 par Guichard et Guillaume de Bourbon, seigneurs de Dampierre, fut reconstruite plusieurs fois, une, entre autres, sous Louis XV.

Ils reçoivent des veufs, quand les enfants sont établis, et non autrement.

Ils font gras à l'infirmerie, au besoin, et, alors, on le leur ordonne, mais ils ne peuvent ni l'y désirer, ni demander.

Ils ont une heure et demie le matin, et autant le soir, de travail dehors, et actif, qui leur est bien utile pour dissiper le corps. Ils y travaillent avec action, et en esprit de Dieu, sans gêne. Les vieux épluchent, préparent les portions. Ils ont toujours huit heures de chœur, et quelquefois, les grandes fêtes, jusqu'à douze.

En septembre 1763, ils étaient 81 religieux, 13 novices (ce qui varie beaucoup, y en ayant très souvent qui entrent et qui sortent), 45 frères convers qui sont en brun et qui ont un chœur derrière, et qui font des vœux ; douze frères donnés qui sont libres et pour le service extérieur. Il passe, année commune, environ 50 par le noviciat, dont il n'y a qu'environ trois ou quatre qui restent. Ils ont pour règle de ne rechercher ni refuser personne. On ne donne rien pour y entrer, mais ordinairement il faut savoir le latin.

Le chant du chœur est très beau, éxact, plein et sonore, et cela avec les lectures en commun, les lectures publiques et le travail du dehors, doit faire leur satisfaction matérielle.

Il n'y a qu'un an de noviciat, ce qui paraît peu, mais ils sont six semaines en première épreuve, en habit ordinaire, et puis le temps d'être reçu fait environ quatorze ou quinze mois.

Ils prétendent n'être que la pure règle de Saint-Benoît dépendant de Cîteaux. Les maisons les plus régulières, après eux, sont Septfons, Orval, Beaupré. La maison près de Dusseldorff est presque pareille à eux. Ils ne dépendent que du pape, de leur chef d'ordre et de leur abbé particulier, pour qui ils ont une obéissance absolue et aveugle.

Comme ils ont huit heures de chœur les jours ordinaires, et plus les autres, ils n'ont point d'oraison seuls qu'un quart d'heure le matin et le soir à l'église, entre deux offices, mais à la lecture ils peuvent lire de quoi méditer, et la lecture publique en sert encore. C'est un ordre toujours actif et

rempli dont le chœur fait le principal, et le recueillement et présence de Dieu la base. Elle les suit en tout, et il y en a tels qui la perdent à peine quelques minutes dans toute la journée, et en faisant tout.

Tout se fait toujours en commun, et ce n'est pas un Ordre de retraite solitaire, mais le silence, le recueillement et la présence de Dieu le rend toujours solitaire en dedans soi. Cependant, ils sont heureux, étant avec ce qu'ils aiment, qui est Dieu, et ils ont plusieurs choses qui les soulagent, comme la beauté de leur chant, le travail du dehors, où ils s'excitent l'un l'autre, la lecture assis en commun, le repas avec appétit, et qui se fait très posément. Le dîner dure une heure, avec une lecture attrayante pour le ciel.

L'envie et la vanité, cependant, dit l'abbé, s'y glissent, et en est un des dangers. La fondation est des plus anciennes. Ils sont établis à la Trappe depuis l'an 1140. A la fin, la maison était réduite à sept ou huit Pères qui avaient de la peine à vivre et qui ne passaient pas pour assez réguliers. En dernier lieu, en 1664, un abbé de Rancé (1), qui en était abbé commendataire (car ce n'est que par permission du Roi qu'il y a un abbé régulier) les réforma en rétablissant toute l'austérité de la règle de saint Benoît, prise à la plus grande rigueur, et en fit l'Ordre le plus austère, les maisons de Septfons et d'Orval, du même Ordre, en approchant fort. Depuis la grande austérité, l'abondance des sujets y vint et s'est soutenue au point qu'il s'y présente par an, comme j'ai dit, une cinquantaine de novices, mais peu pouvant y résister.

En temps ordinaire, en septembre, le lever est à deux heures, qu'on va à Matines, jusqu'au 4 ; de là à la lecture, etc. Et il y a, par jour, un chapitre où l'on s'accuse l'un l'autre, rien que contre les choses de la règle, et où les supérieurs humilient au plus fort. Tous les instants sont occupés en commun. Il n'y a aucun moment pour être à soi. Tout rappelle à Dieu, et rien ne vous laisse à vous même, en quoi je les

(1) Armand-Jean de Bouthillier de Rancé (1626-1700).

préfère aux Chartreux, car, à la Trappe, Septfons, Orval, on est à l'abri de tous les risques du monde et de presque tous les risques de soi-même. Ainsi, ce sont les moyens les plus faciles pour éviter et distraire du péché, et toujours être occupé de Dieu.

Ils ne sont jamais dans leurs cellules que pour dormir. Ils ne peuvent avoir ni lumière, ni crayon, ni papier, mais bien au chapitre. Ils ne parlent jamais qu'aux supérieurs, qui sont environ cinq.

Absolument parlant, ils ont le nécessaire, aux collations près, et bien des paysans, et souvent les soldats sont plus mal, mais le relève la nuit, à deux heures et à minuit, les grandes fêtes, et l'abandon de soi au point de ne pouvoir plus jamais y songer, est bien dur !

Ils disent que le plus rude est le même vêtement en tous temps, et le froid l'hiver. La portion est suffisante, quoiqu'il n'y ait que la grande soupe et la grande portion de farineux, comme fèves, lentilles, gruau, etc.

Mais le soir, des jeûnes qui durent une grande partie de l'année, les deux onces de pain seul est bien peu. Quand j'y fus, c'était la portion des fèves qui est la meilleure, mais quand c'est celle du mauvais radis, des cardons durs, ou de betteraves ou mauvaises herbes, cela est bien peu soutenant.

La situation du lieu est bien triste, dans un fond sauvage. Cela serait bien égal pour eux, s'il était sain, mais on le dit malsain et humide, ce qui, joint au froid des nuits, sans presque être couverts, contribue à des humeurs froides et mal de poitrine où ils sont sujets.

Cependant, leurs jardins sont assez grands; ils ont, des deux côtés, des prairies assez agréables, et un joli bois au bout du jardin où on fait la conférence, mais il n'y en a que deux ou trois qui parlent de Dieu aux autres. Et le beau et le vilain du lieu leur est assez égal, puisqu'ils ont toujours les yeux baissés sans jamais sortir de la contemplation intérieure. Ainsi, ils ne vivent plus du tout pour eux, et sont bien comme morts au monde et à eux-mêmes, mais ils ont la grande consolation d'être, par leur manière de vivre, à

l'abri des risques d'eux-mêmes, et de presque tous les risques ou occasions de péché.

Ils ont le bonheur, autant par goût que par état et manière de vivre, de ne pouvoir penser qu'à Dieu, ne plus vivre pour eux, mais tout pour lui, et l'admirable de leur règle, c'est de paraître les mener purement à Dieu par le plus sûr et le plus court chemin, on pourrait peut-être même dire par le plus facile, puisqu'ils évitent toutes les occasions contraires, et que tout les y rappelle, ce qui doit faire le bonheur de tout homme qui a de la religion. Ainsi, ils sont heureux, ils le paraissent même, car, au travail, ils ont l'air gai, et quand, dans le cabinet de l'abbé, seul endroit où ils peuvent parler (hors ceux de charge), toute la communauté vint pour M. le duc de Penthièvre, le prince parla à beaucoup qui parurent encore gais et aimables, et nous remarquâmes la même chose des cinq ou six en charge, avec qui nous vécûmes : la patience d'un mourant, que nous vîmes à l'infirmerie, était admirable.

Il paraît que leur réformateur a bien rassemblé tous les moyens de faciliter le salut. Les principaux qu'il a choisis sont le silence absolu, l'éloignement de soi-même, le rapport de tout à Dieu et à sa présence, la parfaite humilité bien exercée, l'éloignement de toute oisiveté, l'abstinence, etc. Ainsi, il paraît qu'on leur doit donner l'avantage en les comparant aux Chartreux, qui sont trop avec eux-mêmes, et aux ordres mitigés qui sont trop libres entre eux.

L'abbé est provençal du plus grand mérite et des plus gais et aimables ; le sous-prieur est de Bruxelles. On croit que ce sera le Père procureur qui remplacera l'abbé. Le Père des novices m'avait connu, et ma mère, étant officier dans Royal Italien, à Condé, il y avait trente ans. Il me parla avec beaucoup de sagesse et de lumière, et j'en trouvai beaucoup d'instruits.

Ils font, généralement, tout ce dont ils ont besoin dans la maison : ils venaient de finir un joli appartement pour M. le duc de Penthièvre, avec une commode parfaite.

Je m'étais fait une idée différente, croyant que c'était une retraite d'anachorètes très sévères, composés d'anciens

pécheurs. Il y en vient quelquefois, mais presque tous les novices qui se présentent sont jeunes, de dix-neuf à vingt-six ans, et ce sont des moines comme les autres, mais des plus édifiants, austères et recueillis, et qui ont le mieux renoncé en entier au monde, et tout tourné à Dieu.

Quant à leur maison, elle est vieille et laide. Ils ont, à côté, l'ancienne maison abbatiale, qu'ils louent. M. le prince de Talmont (1) y a habité et l'a fait un peu accommoder.

En général, cette maison est bien édifiante, pas si outrée qu'on le croit, et on est bien heureux d'y être et d'y réussir, quand on a le bonheur d'avoir le parfait amour de Dieu et le parfait désir de ne s'adonner qu'à lui, en renonçant en entier à soi-même.

Le 17 septembre, nous allâmes à la grand'messe, puis raisonner avec les supérieurs, voir les jardins et l'ancienne maison abbatiale qui était à louer. J'écrivis, le prince dîna et, à midi, nous montâmes à cheval et partîmes bien édifiés.

J'avais un guide séparé pour ne pas tant trottailler, et je revins par où nous étions venus. M. le duc de Penthièvre, mené par un officier des Eaux et Forêts, traversa la forêt du Perche appartenant au Roi, par de vieilles routes qu'on élagua exprès. On dit qu'on pourrait, s'il n'y avait pas de braconniers, y tuer cent cinquante chevreuils par an, qui y peuplent bien.

Il rejoignit la chaussée à la Guimandière : si les routes étaient bonnes, ce chemin serait moins rude. A la porte Saint-Maurice, nous reprîmes nos chaises et revînmes d'un train terrible, et, sans les montagnes, nous aurions fait quatre lieues par heure. Nous arrivâmes de jour à Crécy. Je regrettai de n'avoir pas entré au château de Courteilles, qui paraît superbe et immense, en le voyant de la chaussée.

Le 18, dimanche, nous suivîmes tous l'office à la paroisse. Nous servîmes les pauvres au joli hôpital, et je vis toute la maison, qui gagne à être détaillée et qui a un logement

(1) Anne-Charles-Frédéric de la Trémoïlle, prince de Talmont (1711-1759), mestre de camp d'un régiment de cavalerie en 1734, marié, en 1730, avec Marie-Louise, princesse Jablonowska.

immense et bien étoffé. Aussi Mme de Pompadour n'y a-t-elle rien fait épargner, et, de plus, M. de Crécy y avait fait déjà de très belles choses.

Le soir M. et Mme de Maurepas arrivèrent. C'est M. de Crécy (qui vit encore) qui a bâti le château et fait les jardins, et donné le nom au château, car le village n'est qu'une succursale de trois ou quatre maisons d'un autre nom.

L'ordre de la maison de M. le duc de Penthièvre, et qu'il a en tout, par esprit de Dieu, est admirable. Il travaille beaucoup, donne peut-être plus de deux ou trois cent mille francs de charité, et de plus, tout l'argent de ses plaisirs. C'est le saint le plus aimable et le mieux rangé. Il a cent vingt chevaux, quoi qu'il n'y en ait que six de monture pour lui, et point d'équipage de chasse, qu'il n'aime pas, hors les battues.

Il s'est redonné à la Cour et au monde permis pour son fils, le prince de Lamballe, qui avait seize ans, très robuste et des passions vives : heureux s'il peut le tenir longtemps !

Le 19 septembre, j'allai à la messe à la paroisse, et je partis à onze heures passées. En traversant Dreux, il me parut plus considérable. Il y a cinq routes qui y aboutissent. Le château qui est à côté, et qui s'appelle Coudenville, à la marquise de Puiguyon (1), est beau et bien situé, pour ce pays-là qui est triste. Elle a, de l'autre côté du chemin, un très beau potager.

A la hauteur d'Abondant, je rencontre le fils de M. le marquis de Sourches qui chassait : je l'embrassai et fut tenté d'aller à son château, qu'on dit beau, et qui jouit de la forêt de Dreux, comme si elle était faite pour lui. D'ailleurs, les plaines sont bien arides et peu peuplées.

A Versailles je trouvai, chez moi, tout culbuté, et qu'on allait refaire presque toute la maison. J'y pris mes chevaux, avec lesquels j'arrivai avant huit heures à Paris.

(1) Marie-Thérèse Gaillard de la Bouexière, épouse de Charles-François de Granges de Surgères, marquis de Puiguyon, brigadier en 1743, menin du Dauphin par brevet de 1745, mort en 1746, à l'âge de 39 ans.

Je trouvai ma mère au mieux, qui me raconta, avec feu, la conversation qu'elle avait eue, la veille, avec la princesse de Carignan, qui venait d'écrire à son fils tout au plus vivement en notre faveur. Ainsi, si son fils et le roi de Sardaigne avaient confiance en elle (dont on doutait), l'affaire était en meilleur train. L'abbé de Villemenet proposait de s'adresser aux ambassadeurs, et il restait la difficulté du rang.

D'ailleurs, nous commencions à avoir plus d'espérance : comme la princesse de Carignan nous remettait au 15 novembre que son fils fût revenu à Turin et eût pu parler au roi de Sardaigne, je vis que je pourrais aller faire ma course chez moi et recevoir M. et Mme de Guerchy au commencement d'octobre, à Calais, et je m'arrangeai pour cela.

Le 20 septembre, je vis le Salon de l'exposition des tableaux du Louvre. Cela fait honneur à nos arts et à M. de Marigny, et l'ensemble et la variété est admirable.

Le 22, j'allai à Sceaux, chez le charpentier qui faisait mon belvédère de la montagne de Châtillon. Je décidai de l'élever de dix pieds de plus, au moyen de quoi j'espérais dominer sur tous les arbres, et cela ne devait rien laisser à désirer.

Mme la princesse de Carignan avait écrit à son fils, mais comme elle assurait qu'il n'y aurait rien de décidé avant qu'il revînt à Turin, parler au Roi, et que ce ne devait être que 1er novembre, il fut décidé que mon fils viendrait avec moi, et Mme de Guerchy nous ayant dit que ce serait vers le 10 octobre qu'elle passerait à Calais, nous nous arrangeâmes pour être huit jours à l'Hermitage. En conséquence nous arrangeâmes toutes nos affaires, spirituelles et temporelles, pour partir le 27 septembre.

Le 25, nous allâmes à Versailles, mon fils et moi, de bien bonne heure, ce qui nous procura une audience particulière, avant l'heure ordinaire, de M. Dubois, qui fut très agréable. J'y sondai pour l'avancement de mon fils. Il n'y avait que régiment, grenadiers royaux et grenadiers de France. Je coulai à fond, pour mon service. On consentait que son temps coure en me servant d'aide-de-camp. On me conseillait de

rester à Calais, dans mes commandements, l'année d'après. Il fallait résidence, et faire les revues d'entrée et de sortie de campagne, mais cela donnait de la considération et on n'en prenait que ce qu'on voulait.

Nous allâmes chez M. Durand (1) et admirer le superbe dépôt des Affaires étrangères, le plus beau morceau du monde, en ce genre (2). Je finis tout dans les bureaux, et convins avec les commis, pour mon service, les nouveaux arrangements, et l'établissement du régiment de recrues d'Abbeville, que j'eus ordre d'établir, du 1er octobre, à la citadelle d'Amiens.

J'étais convenu de tout, la veille, avec M. et Mme de Guerchy qui devaient arriver le 12 octobre à Calais, ayant passé à Dunkerque, dont je le mis bien au fait. Je parlai pour le traitement des pauvres Rousseau et Tricaut. On travaillait à la liquidation pour la fin de l'année, mais à payer en papier, ce qui était terrible; mais M. de Choiseul, qui avait de l'ordre pour les finances, et qui songeait même à en être surintendant, avait remis tous les payements du courant bien en règle, et, la surveille, allant chez M. Boullongne (3) pour donner la copie authentique de mes provisions, il m'avait payé, sans que je m'y attendisse, 13.500 livres pour les six premiers mois de l'année courante, ce qui me fit grand bien, et m'entretint au courant sur tout.

Pour revenir à Versailles, nous finîmes aussi plusieurs affaires à la Marine. On ne pouvait se lasser de ce superbe établissement, de passer ainsi de l'un à l'autre et de trouver la terre, la mer et les négociations, pour ainsi dire sous sa main, et si à portée.

Chez le duc de Praslin, M. de Sainte-Foix, l'ami de mon

(1) François-Michel Durand de Distroff, né en 1714, fils et petit-fils de Conseillers au parlement de Metz, fut, en récompense de la manière distinguée dont il s'était acquitté de missions en Hollande, en Angleterre et en Pologne, nommé chef du dépôt des Affaires étrangères, en 1762. Il ne quitta point Versailles, de 1763 à 1766, année où il fut, de nouveau, envoyé à Londres. Il n'abandonna définitivement le dépôt qu'en 1772, et mourut en 1778.

(2) Ce bâtiment contient, aujourd'hui, la bibliothèque publique de Versailles.

(3) Jean-Nicolas de Boullongne, né en 1726, conseiller d'État, intendant des Finances, en exercice depuis 1757, avait épousé, en 1753, Louise-Julie Feydeau de Brou.

fils, nous donna espérance pour l'affaire de Hornes de ma mère, que mon fils avait entamée à Ritzlar. Il conseilla de l'envoyer à Vienne et à Ritzlar, étant propre aux affaires.

J'allai ensuite au lever, dans le cabinet du Roi, chose bien commode pour finir beaucoup d'affaires, et enfin, nous vînmes écrire chez moi, dont la maison était par terre. Il ne restait qu'un petit coin. A trois heures, nous revînmes, nous allâmes à Saint-Sulpice, et, à cinq heures, chez nous.

A sept heures du soir, Mme la princesse de Carignan vint chez ma mère. On me fit appeler, et je trouvai tout triste. C'était un refus net, le prince de Carignan chargeant sa mère de nous dire que, malgré les grands égards qu'il avait pour notre Maison, il était décidé à ne donner ses filles qu'à des Maisons souveraines. L'abbé s'était un peu trop flatté sur la politesse de la première réponse, qui n'était qu'un refus honnête. J'avais vu qu'on se flattait. J'avais laissé aller pour ne pas faire de la peine à ma mère et à mon fils, mais je ne m'en étonnais pas. Le roi de Sardaigne avait été à la campagne du prince, où cela avait été décidé. Ainsi tout était dit, et c'était un beau château en Espagne d'évanoui. Ma mère me chargea de l'annoncer à mon fils qui prit la chose avec religion et fermeté, d'une manière qui me fit grand plaisir. L'embarras était que nous n'avions plus de vue, car on ne parlait plus de Mlle de Mailly. Il y avait une cadette de Salm, de Paris, mais sans un sol; enfin, il y avait des inconvénients à tout!

Je représentais qu'il fallait un peu de bien, que cela ne gâte rien. Mon fils ne désirait que l'illustration, avec la figure et le caractère, et penchait toujours pour les pays étrangers, mais tout y était vu. Ainsi, il paraissait qu'il fallait en revenir à Paris.

Mon fils écrivit à l'abbé, à Turin, la triste réponse, et qu'il pouvait revenir. Ainsi, ce fut affaire finie, et nous fûmes heureux que cela fût venu avant notre départ, qui était le surlendemain, pour avoir le temps de nous concerter tous ensemble, et l'affaire resta secrète.

Le lendemain, nous raisonnâmes sur tout cela, et fîmes nos

paquets. Le 27 septembre, nous partîmes dans la jolie voiture anglaise que nous éprouvâmes charmante pour le voyage.
. . . . (1)

(1) Dans ses terres, où il arrive le 28, M. de Croÿ partage son temps entre la chasse et les affaires, puis se rend à Calais où, pour fêter le passage de son beau-frère M. de Guerchy, et de sa femme, il donne un souper de quarante couverts, suivi d'un bal.

Suit une course à Blankenberghe, Ostende, Bruges, Dunkerque, et un compte rendu de conversations politiques avec M. de Viry, qui est resté neuf ans à Londres, et avec des étrangers de marque tels que le duc et la duchesse de Richmond, les lords Holland et Grosvenor.

Après s'être occupé du règlement des affaires de pêche de Terre-Neuve et de Dunkerque, il rentre à l'Hermitage le 15 novembre, et, le 7 décembre, à Paris.

XVII

DU 7 DÉCEMBRE 1763 AU 31 DÉCEMBRE 1764

Projets de mariage pour mon fils ; nous nous décidons pour la fille du prince de Salm-Kyrbourg. — Mon enquête à son sujet. — Mme de Starhemberg se charge de la demande. — Le prince accepte, à condition que mon fils obtienne les honneurs de la Cour. — Mes premières démarches à ce sujet. — Carnaval. — Maladie de Mme de Pompadour. — Départ pour l'Hermitage le 22 mars 1764. — Observation d'une éclipse. — Retour à Paris le 7 avril. — Fin de l'exil du maréchal et du comte de Broglie. — Mariage de Mlle d'Havré avec le marquis de Tourzel. — Mort de Mme de Pompadour. — Ma conférence avec Dubois, premier commis de la Guerre. — Mort de la duchesse d'Havré, mère. — Maladie de mon fils. — Etat de la Cour. — Suite de mes démarches au sujet des honneurs. — Préparation du contrat de mariage de mon fils. — Départ pour l'Hermitage et pour Calais le 8 juin. — Retour à Paris le 13 octobre. — J'apprends que mon fils vient d'obtenir les honneurs, à l'occasion de son mariage. — Il voit pour la première fois, le 14 octobre, Mlle de Salm chez son père. — Difficultés que le prince de Salm me crée en exigeant l'exclusion de M. de Choiseul de la signature du contrat. — Je demande et obtiens l'agrément du Roi et de la famille royale. — Visite à Mlle de Salm, au couvent de Bon-Secours. — Une lettre inquiétante. — Signature du contrat le 21 octobre. — Célébration du mariage le 29. — Visites et soupers. — Présentation de ma belle-fille au Roi et à la Reine. — Edit du 1[er] décembre, contre les Jésuites. — Les financiers taxés. — Promesse de supprimer le *vingtième*. — Mon Travail avec le duc de Choiseul.

Etant revenu à Paris le 7 décembre 1763, ma principale affaire était celle du mariage de mon fils : il avait vingt ans faits. La petite vérole l'avait fortifié, et il était temps, puisque ma fille ne devenant pas grosse : c'était la seule ressource de toute la Maison de Croÿ. Mon fils était la sagesse et la vertu mêmes. Ainsi nos premiers objets devaient être de le rendre heureux, d'avoir la douceur de la vie, et de trouver une femme qui donnât espérance d'enfants.

Dans l'été, ma mère avait eu grande envie de Mlle de Mailly : on avait même été la voir au couvent, et on s'était un peu avancé. A mon retour, j'avais arrêté les choses, et, depuis, ma mère n'en voulait plus du tout, ce qui fut assez embarrassant pour rompre avec M. de Saint-Chamant.

Toute la famille de Harcourt et le prince de Tingry, à qui nous avions de grandes obligations, voulait Mlle d'Anville La Rochefoucauld (1). Les derniers jours de l'année, on nous la fit voir chez Mme la princesse de Robecq (que nous avions manquée). Elle devait avoir huit cent mille francs de biens, de la protection à la Cour, et tout s'y trouvait, mais malheureusement elle était, comme sa mère, très louche, assez délicate, et ma mère ne le voulut pas absolument, ce qui m'embarrassa longtemps, à cause des poursuites que tout le monde nous ferait pour faire réussir cette affaire.

Nous faisions sans cesse des listes de tous les partis possibles, avec le pour et le contre, et nous avions tâté dans tous les pays, mais le personnel ne se trouvait nulle part, joint avec le bien, protections, etc. On disait que nous étions trop difficiles, mais la chose était assez importante pour être pesée à fond. Nous avions échoué à Turin, et il était temps de se décider !

Enfin, je fis revenir à songer à la seconde Mlle de Salm (2),

(1) Adélaïde-Émilie, née le 4 octobre 1745, fille de Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de La Rochefoucauld de Roye, lieutenant général des armées navales, mort en 1746, et d'Élisabeth-Marie-Louise-Nicole du Caylar.

(2) Les enfants du prince Philippe-Joseph de Salm-Kyrbourg étaient les suivants :

1° Frédéric-Othon-François-Christian-Philippe-Henry, né en 1745, marié, en

qui n'avait contre elle que le manque de bien, de tenue à la Cour, et un vilain côté qui nous était commun, mais on disait tant de bien du personnel, objet principal, qu'elle pouvait, par sa sagesse et son esprit d'ordre, réparer tout ce qui pouvait ne s'y pas trouver.

Le dernier jour de l'an, j'allai à Bon-Secours (1), où elle était élevée, (après avoir fait mes dévotions). Je m'en informai à Mme l'abbesse et à la pauvre Mme de Lauraguais, respectable et malheureuse personne qui en avait parlé à ma mère, et qui en était charmée, depuis que, pour l'exil de son mari, elle s'était retirée dans ce couvent. L'une et l'autre me dirent tant de bien de la jeune personne, qui n'avait malheureusement que seize ans et quatre mois, que je penchai tout à fait de ce côté-là.

L'hiver, qui avait commencé par de grandes neiges, fut doux et fort pluvieux, en janvier et février. L'inondation s'ensuivit au point que j'allai en bateau sur les arbres de la plaine d'Ivry, et que, le 8 février, elle alla jusqu'à la deuxième marche du banc d'Ivry, à deux pieds de 1740. Cela nous fit une jolie partie sur l'eau, et faisait un beau coup d'œil. La gelée prit au mois de mars.

Le 7 janvier, je retournai aux informations en détail, à Bon-Secours ; elles continuèrent à être au plus favorable :

1781, avec Jeanne-Françoise de Hohenzollern-Sigmaringen. Il fut colonel au service de France et guillotiné en l'an II. C'est lui qui bâtit à Paris, en 1786, l'hôtel de Salm, à l'endroit où s'élève, aujourd'hui, le palais de la Légion d'honneur.

2° Maximilienne-Louise-Emmanuelle-Sophie, née en 1744, mariée, en 1763, avec Jean-Bretagne-Charles duc de la Trémoïlle, né en 1737, brigadier en 1762, maréchal de camp en 1770, veuf de Marie-Geneviève de Durfort.

3° Auguste-Frédérique-Guillaume, née en 1747, mariée, en 1764, avec Anne-Ferdinand-Emmanuel, prince de Croÿ.

4° Amélie-Zéphyrine, mariée aussi, en 1764, avec Antoine-Aloysius, prince de Hohenzollern-Sigmaringen.

5° Maurice-Gustave-Adolphe de Salm-Kyrbourg, qui servit, en qualité de capitaine, dans le régiment de Pfolz-Zweibrucken, et épousa, en 1786, Catherine-Marie-Louise, comtesse de Wurtemberg.

(1) Couvent de Bénédictines, sis rue de Charonne, où était élevée la fille du prince de Salm-Kyrbourg.

la figure était charmante (ayant eu la petite vérole), mais la sagesse, l'ordre et la suite dans l'esprit donnaient les plus grandes espérances, joint à la bonté du tempérament et d'une race qui donnait la plus grande espérance d'enfants, sa mère en ayant eu beaucoup, et sa sœur, la duchesse de la Trémoïlle, étant devenue grosse d'abord. D'ailleurs, elle avait été élevée au mieux et au plus simplement, dans ce couvent dont l'abbesse me parut être du plus grand mérite. Sur le rapport de tout cela, et le grand désir qu'en marquait mon fils, qui méritait que, sur tout, on le rendît heureux, nous convînmes tous de nous fixer à cette affaire, et, le 11 janvier, j'en allai faire l'ouverture au prince de Soubise, qui nous aimait. Il approuva fort, et en fut si content, qu'il voulut, dès le soir même, sonder Mme de Pompadour pour voir si, pour cette affaire, nous pourrions avoir les honneurs qu'on nous laissait espérer depuis si longtemps. Telle fut la manière dont cette affaire s'entama.

M. le prince de Soubise m'ayant écrit qu'il avait parlé, j'allai à Versailles le 13 janvier, j'eus une grande conférence avec lui : il avait été écouté favorablement, mais on craignait que le roi ne refusât encore, à cause qu'il avait refusé à d'autres d'avancer les honneurs. On nous renvoyait à M. de Saint-Florentin, ce qui n'avait pas trop bonne mine. M. le prince de Soubise était intentionné au mieux, et demandait s'il fallait pousser. Au reste, il me dit qu'il n'avait pas nommé avec qui nous comptions faire le mariage. Ainsi, je le priai d'arrêter pour être plus avancé du côté de la Maison de Salm, à laquelle je n'avais pas encore fait parler.

Je revins, le même jour, de bonne heure, et, sur le compte que je rendis du tout en famille, il fut résolu de faire faire la demande par Mme de Starhemberg, qui était l'aimable Mlle de Salm, élevée par ma tante, à Maubeuge. J'y allai le soir ; elle parut prendre au mieux cette affaire, et elle me dit qu'elle en ferait la demande, le lendemain, à Mme la princesse de Salm. Ainsi, l'affaire fut engagée, ce jour là, de notre côté.

Le 15 janvier, Mme de Starhemberg m'écrivit qu'elle avait

parlé, qu'on avait reçu avec joie la proposition, qu'on le désirait fort, mais que M. de Salm était décidé à vouloir les honneurs, et même à les avoir héréditaires, soit par grand d'Espagne ou duc héréditaire. Ce dernier article nous embarrassa, car le roi était presque décidé à n'en plus faire. Nous espérions bien la grandesse, mais M. le prince de Salm voulait des choses fixes et positives. On fut un peu étonné. Pour moi, je trouvais qu'il avait raison de demander quelque chose de fixe.

J'allai chez Mme de Starhemberg. Elle me parla avec le plus grand intérêt, paraissant avoir beaucoup d'envie de l'affaire. Elle m'assura que la princesse de Salm n'approuvait pas que son mari s'aheurtât (*sic*) à sa demande pour une pareille affaire, mais elle répéta qu'il y était décidé. Je lui fis part de nos espérances, et nous arrêtâmes que (comme elle le proposa elle-même) son mari, qui était bien avec M. le duc de Choiseul, le ferait agir. Elle, Mme de Gramont, son frère l'abbé de Salm (1), qui était le meilleur courtisan de la famille et avait du crédit, se chargerait, avec Mme de Carignan, de Mme la Dauphine ; moi, par M. le prince de Soubise, de Mme de Pompadour, et que, prenant tout cela dans l'ordre pour faire successivement bien prévenir le Roi, nous tâcherions d'emporter le duc héréditaire, et qu'au pis aller, en montrant, sur le diplôme de grandesse, nos espérances au prince de Salm, on pourrait peut-être l'amener à se contenter d'un brevet d'honneur. Pour la dot, on n'en parlait pas, mais on la faisait espérer, comme celle de l'aînée, de 150 mille livres. Au reste, nous avions du temps, car Mme de Salm disait que sa fille était encore trop jeune, et qu'il fallait encore environ un an. D'après cela, il fallut agir en conséquence.

(1) Louis-Charles Othon, né en 1721, abbé de Bohérie, (au diocèse de Laon), et de Saint-Quentin en l'île, chevalier de l'ordre de Saint-Hubert, était le second des quinze enfants de Nicolas-Léopold, prince de Salm-Salm, père de la comtesse de Stahremberg : « Ce petit abbé, qui n'est ni bien fait, ni d'une jolie figure, écrit de lui le duc de Luynes, et qui a le cordon rouge de Saint-Hubert, de l'Électeur Palatin, est l'aîné du prince de Salm. »

Deux jours après, M. le comte de Starhemberg revit M. le prince de Salm et, dans une grande conférence que j'eus avec lui et madame, il me rendit qu'il n'avait rien gagné, qu'on ne voulait donner que 100 mille francs, et que tout cela lui avait paru si mauvais qu'il avait comme rompu, et qu'il imaginait que je prendrais le tout avec la même sensibilité que lui, et qu'il n'en serait plus question.

Je me possédai chrétiennement, et, réfléchissant que nous n'en avions pas à comparer pour le personnel, que mon objet était des enfants bien constitués et le bonheur et agrément de mon fils, je restai calme, quoique marquant ma sensibilité, et il fut convenu qu'on renouerait. J'allai voir M. et Mme d'Aspremont, à qui le prince de Salm confiait tout. Ils m'assurèrent qu'il désirait l'affaire, et me conseillèrent de le voir.

Le 26 janvier, je pris mon parti ; j'allai de bonne heure chez M. et Mme de Starhemberg, leur dire que je désirais aller voir le prince de Salm. Comme on était resté comme ayant rompu, Mme la comtesse de Starhemberg, qui s'y portait avec une bonté admirable et bien digne de l'éducation de Mme de Maubeuge, eut la bonté d'écrire un billet pour renouer. On l'envoya par un coureur et, après qu'il dut être rendu, j'allai chez M. le prince de Salm. On dit qu'il n'y était pas. Je fis tant, que j'entrai. Il me reçut au mieux et me dit qu'il le désirait réellement, mais qu'il n'y avait que le point de duc héréditaire qui arrêtât.

Je crus avoir trouvé à lever tous les obstacles en lui faisant voir le brevet du prince d'Isenghien, qui était héréditaire, que cela remplissait le même objet, d'autant que je lui fis voir la grandesse qui lui parut bonne, et que je lui proposais de faire tous nos efforts pour le titre de duc héréditaire, mais que, si on n'en pouvait venir à bout, il resterait secret entre nous deux, qu'il se contenterait du brevet héréditaire. Nous pouvions l'avoir ; cela me paraissait même au moins aussi bon, et j'espérais le persuader, mais je fus un peu déconcerté qu'il tînt bon, quoi qu'en me disant que c'était pour notre bien qu'il le faisait. Il fallut avoir

recours à mes bons principes, pour me soutenir. Nous convînmes assez de tout le reste.

Les jours suivants, je vis M. l'abbé de Salm, M. et Mme d'Aspremont, qui me donnèrent espérance et me rencouragèrent. Le 29, je vis Mme la princesse de Salm qui me parla comme son mari, et, le 30 janvier, je commençai à preparer mes protections pour entamer la demande à la Cour, quoi qu'avec peu d'espérance de réussir, et cette affaire à la Cour me répugnant fort, après tant de démarches inutiles dans ma vie.

Le 2 février, j'allai à Versailles pour la cérémonie, qui fut très belle. On y reçut MM. de Saulx et du Muy (1) et j'y fus agréablement et en famille, chez ma fille, à l'hôtel de Gesvres. Mon logement s'achevait : j'y couchai et traçai l'alcôve.

Le 5 février, je donnai encore un grand coup de collier. La veille, M. le prince de Salm avait envoyé un mémoire, comme pour se disculper de nous refuser, et il se retournait sur le titre de mon fils de prince de Solre, qui lui paraissait imaginé. Le mémoire était bien fait, et je crus y voir qu'il avait envie que la chose réussît. Je portai à M. et Mme de Starhemberg toutes mes pièces en réponse ; ils furent frappés et se réchauffèrent en notre faveur, car ils étaient presque brouillés avec les autres, et ils promirent d'entamer auprès de Mme de Gramont et du duc de Choiseul.

De là, j'allai chez le prince de Salm : dès qu'il eut vu l'érection de Solre-le-Château en principauté, la permission du Roi, nos diplômes et alliances, il fut non seulement bien apaisé sur l'objet de son mémoire, mais même il parut très content. Je profitai de l'occasion pour lui faire sentir que sa fille serait assez bien mariée sans le titre de duc, ou avec un brevet : je le mis au pied du mur. Je croyais le tenir, et puis il disait qu'il n'en pouvait revenir, qu'il l'avait trop dit, que

(1) Louis-Nicolas-Victor de Félix, chevalier, puis comte du Muy, brigadier en 1743 maréchal de camp en 1745, lieutenant général en 1748, maréchal de France en 1775, mort la même année, avait épousé, en 1774, Marie-Antoinette-Charlotte de Blanckart.

c'était une planche pour toutes ses filles, et qu'il persistait au duc héréditaire, quoique je lui fisse voir l'espèce d'impossibilité d'y réussir.

Je restai stupéfait de son entêtement. Je me contins. J'en restai à lui dire que j'espérais qu'il ne nous ferait pas manquer cette affaire, et lui, en protestant qu'il en mourait d'envie, persista à sa demande. J'étais furieux de me tourmenter encore pour cette affaire des honneurs qui nous avait toujours tant donné de chagrins, surtout alors que je n'avais plus d'ambition, et que j'espérais ne vivre que le plus chrétiennement que je pouvais.

Deux jours après, il m'envoya un mémoire bien fait pour demander éclaircissement sur les diplômes. Mon fils y fit une réponse abrégée. Cela forma un incident à l'affaire, qui me fit bien de la peine. Cependant, M. l'abbé de Salm et Mme d'Aspremont m'assurèrent qu'il se relâcherait sur le duc héréditaire pour un brevet héréditaire, et qu'il en avait envie, mais le dernier incident allongeait encore, et toute cette affaire nous tracassait extrêmement.

Presque tous ceux que je pouvais faire agir demandaient la même chose pour eux. Ainsi, il fallait m'en cacher, loin de m'en servir. Il était de même du prince de Tingry, et nous étions réduits à tenter le même crédit de M. et de Mme de Starhemberg qui s'y portaient avec la plus grande ardeur. Il leur fallut du temps pour trouver les occasions de parler.

Mme de Starhemberg parla au mieux à Mme de Gramont qui avait le plus grand pouvoir, et ensuite, à la fin de février, à la marquise, qui lui fit sentir l'espèce d'impossibilité. Elle ne se rebuta pas, et poussa au plus vivement. On lui permit d'en parler au Roi, mais, ne donnant aucune espérance pour rien d'héréditaire, quand M. et Mme d'Aspremont, qui étaient les confidents communs, le surent, elles en augurèrent mal. La réponse ne venait pas, et, le 29 février, Mme de Pompadour tomba malade à Choisy. Ainsi, tout s'allongeait d'autant plus désagréablement pour moi, que partout on me poussait vivement ou pour Mlle de La Rochefoucauld, ou pour la troi-

sième Mlle d'Hautefort (1), de sorte que je n'osais me montrer, d'autant que l'affaire était fort divulguée.

Ce carnaval fut fort vif pour mes enfants, et à cause de la noce de Mlle d'Hautefort avec le duc de Fronsac (2), qui se fit le 29 février, chez M. d'Hautefort, le 1er mars, la belle fête chez M. le duc de Richelieu (3).

Le lendemain, j'eus le joli bal de M. de Beuvron, et, le 4 mars, chez M. le Premier. Je voyais, de temps en temps, M. et Mme d'Aspremont et l'abbesse de Bon-Secours. Cette dernière me dit avoir parlé si fort au prince de Salm, qu'elle croyait qu'à la fin il passerait à moins, et qu'il en avait envie.

La maladie de Mme de Pompadour arrêtait tout, et faisait un bien grand événement. Cela avait commencé le 29 février, à Choisy, par une grosse fluxion qui avait fait une fluxion sur la poitrine, le septième jour de la maladie. On la croyait hors d'affaire. Il s'y joignit une fièvre miliaire, et, le onzième,

(1) La troisième fille d'Emmanuel-Dieudonné, marquis d'Hautefort, était Adélaïde-Julie, appelée Mlle de Montignac, née en 1743.

(2) Louis-Antoine-Sophie du Plessis-Richelieu, duc de Fronsac, né en 1736, premier gentilhomme de la Chambre en survivance de son père (1756), prit, à la mort de celui-ci, en 1788, le titre de duc de Richelieu. Il était brigadier depuis 1757, et maréchal de camp depuis 1761. Il épousa, le 25 février 1764, Adélaïde-Gabrielle, appelée Mlle de Julhac, née en 1742, seconde fille du marquis d'Hautefort.

(3) *Fête chez M. le maréchal de Richelieu, le 1er mars 1764, lendemain du mariage de M. le duc de Fronsac, son fils, avec Mlle d'Hautefort.*

D'abord, le cercle dans le beau salon de ce superbe hôtel (rue Louis le Grand).

A sept heures, la jolie comédie de *Nanine*, de Voltaire, bien jouée, Jeliotte chantant au mieux dans les entr'actes, avec le meilleur orchestre. Ensuite, *l'Amateur*, pièce nouvelle où il y a de l'esprit et du jeu.

A neuf heures et demie, de retour dans le salon, le feu d'artifice avec une belle décoration au fond du jardin, une attaque militaire sur le devant, et le temple du fond en feux de couleur des plus variés.

Depuis dix heures jusqu'à une heure, le souper dans la superbe galerie, la grande table de 64 couverts, et une bonne musique, tant militaire que de grands concertos.

Au café, la belle illumination du grand jardin, qui faisait un bel effet dans la neige.

A une heure, un opéra fait exprès, de l'*Hymen de Vénus et de Mars*.

Et tous les talents et artistes s'étant réunis, cela fut terminé par un joli ballet, dans le temple de l'Hymen, en décoration de diamants.

Le tout finit à trois heures (*Note de l'auteur*).

il se déclara une fièvre putride, et elle fut mal. L'inquiétude redoubla. Le Roi y était presque toujours. Le 10 mars, elle fut à la mort.

On dit que, le neuvième de sa maladie, elle avait été à confesse au curé de la Madeleine. Cela pouvait faire, de toute façon, de grands événements, et toute la Cour, ainsi que tout Paris, envoyait ou allait sans cesse à Choisy. Chacun faisait ses raisonnements, soit dans le cas que la dévotion prît le dessus, ou qu'elle fût remplacée par sa bonne amie, ou d'autres. Enfin, on allait à l'extrême, sur tout, et cela fit, comme de raison, la plus grande sensation.

Tout le monde convenait qu'elle était bonne, et le public parut s'intéresser réellement pour elle.

Le 12 mars, j'allai à Choisy, sans voir le Roi, qui y était, pour m'informer de sa santé et de Mme de Gramont, qui eut une espèce de fluxion de poitrine. On était au Petit Château, bien serré. Le mouvement que tout cela avait causé avait été extrême, mais, par ce que j'appris, elle me parut presque hors d'affaire.

Le 13 mars, M. le prince de Salm m'écrivit pour se retourner sur la grandesse. Je jugeai, ainsi que mon fils, qu'il fallait lui répondre un peu plus ferme, et je lui marquai qu'il fallait signer quelque chose, avant tout. Sur cela, il nous répondit plus ferme aussi, et que tout ce qu'il pouvait se relâcher, au plus, serait les honneurs héréditaires, et qu'il fallait finir! Je vis M. et Mme de Starhemberg qui croyaient que nous n'obtiendrions jamais rien d'héréditaire, et cela, joint à l'état de Mme de Pompadour, qu'on croyait dans un état à n'en jamais revenir, faisait qu'ils conseillaient de nous retourner à un autre mariage, ce qui me fit avoir bien mauvaise opinion de l'affaire, qui en resta là, pour lors.

Le 13 mars, je reçus la lettre qui me continuait mon commandement avec appointements, toute l'année, mais pour la Picardie, le Calaisis et Boulonnais seulement. M. le prince de Robecq avait obtenu l'Artois, quoiqu'il demandât la Flandre où M. le chevalier du Muy était nommé. J'avais les menus avantages, avec fort peu de peine ; ainsi je restai

tranquille et j'acceptai. Il n'y avait que la résidence de six mois qui m'embarrassait. J'espérais trouver des arrangements, quitte à perdre partie des appointements, car j'en avais beaucoup. Cela allait à vingt-huit mille francs par an, ce qui, avec les dix-huit mille du gouvernement, et les trois mille de l'Ordre, faisait cinquante mille livres du Roi, hors la capitation de mille huit cents livres, et c'était tout ce qui me mettait à l'aise, avec les charbons, car, de mes biens, je ne touchais guère que dix-huit mille livres, à cause de tout ce qu'emportent Condé et mes nombreuses charges.

Voyant que l'affaire du mariage en restait là, jusqu'au sort de Mme de Pompadour, dont l'état était toujours très critique, et qui faisait, malheureusement pour elle, l'esprit fort, (tout Paris s'intéressait pour elle, matière à bien des réflexions!), voyant, dis-je, que ma présence n'était pas nécessaire alors, et que je n'aurais pas le temps, après Pâques, d'aller à l'Hermitage, devant être, le 1er mai, à Calais, et mes ouvriers de l'Hermitage demandant ma présence, j'allai y faire une course légère, et je me préparai bien, devant, avec les meilleurs astronomes, pour faire une observation utile de la fameuse éclipse, peut-être annulaire, du 1er avril, pour laquelle j'achetai, de Sayde, un héliomètre (1) fort cher.

Le 22 mars, je partis à la légère, en cabriolet. . . . .
. . . . (2).

J'arrivai, le 7, à Paris. Je trouvai tout comme je l'avais laissé, pour notre grande affaire. Mon fils n'avait rien pu faire. Ainsi, je voyais une incertitude pour son mariage, qui nous affligeait tous. Le prince de Salm persistait à vouloir des honneurs héréditaires, quoique M. l'abbé de Salm et Mme d'Aspremont assuraient qu'il se contenterait des simples. M. et Mme de Starhemberg ne voulaient pas se commettre, ni les demander simples, qu'il n'y eût consenti. Mme de Pompadour avait une convalescence des plus orageuses. Le

(1) Instrument inventé en 1747, pour mesurer le diamètre du soleil.

(2) L'observation astronomique dont il vient d'être parlé ne réussit pas, faute de beau temps. Après avoir mis en ordre ses affaires, M. de Croÿ revient, le 6 avril, à Paris.

plus grand nombre croyait qu'elle n'en pourrait pas revenir. Elle ne voyait personne; ainsi, elle ne pouvait rien avancer, ce qui nous fâchait fort. D'ailleurs, tout était tranquille et s'apaisait, les grands coups étaient faits.

Comme je souffrais beaucoup, je pris médecine deux jours après mon arrivée, ce qui me remit. J'avais peu de temps à moi, car il fallait être, avant le 1er mai, à Calais, et y rester dix mois, suivant les nouveaux arrangements, car tous les généraux étaient nommés en grand nombre, et assez inutiles. J'appris que j'avais, pour maréchal de camp, à Calais, M. Wall, Irlandais, chose assez extraordinaire (1). D'ailleurs, j'y restais comme anciennement, hors qu'on m'avait ôté l'Artois pour le donner au prince de Robecq, et que j'étais sous le maréchal de Soubise. J'aurais pu demander Valenciennes, mais je n'y aurais été qu'en second, et, quoique j'eusse eu l'agrément de pouvoir rester chez moi, je n'y aurais jamais été tranquille. Cependant, je ne voulais pas absolument passer les six beaux mois sans y pouvoir habiter.

En arrivant à Paris, je reçus la bonne observation de l'éclipse de M. Blondeau (2), et tout le long de ma route, et surtout à Roye, j'en ramassai d'importantes qui me firent voir qu'elle avait été fort annulaire à Paris. J'en raisonnai beaucoup avec MM. de Cassini (3) et de la Lande (4), et j'en écrivis à M. Lemonnier, qui était de l'avis contraire.

Le maréchal et le comte de Broglie revinrent de leur exil vers le 8 Avril. Il fut dit, à ce sujet, que les saisons étaient changées, puisque Mars revenait en Avril. Ils allèrent à Versailles. Apparemment qu'on n'avait voulu les faire revenir

(1) Patrice, comte de Wall, maréchal de camp en 1762, lieutenant général en 1781.

(2) Blondeau, professeur de mathématiques à Brest et à Calais, membre de l'Académie royale de marine, auteur du *Journal de marine, ou bibliothèque raisonnée de la science de navigation* (1778), *d'Observations sur les thermomètres* (1775), etc., mort en 1783.

(3) César-François-Cassini de Thury (1714-1784), directeur de l'Observatoire, membre de l'Académie des Sciences depuis 1735.

(4) Joseph-Jérôme Le François de Lalande, célèbre astronome (1732-1807), membre de l'Académie des Sciences depuis 1753, et, plus tard, professeur d'astronomie au Collège Royal.

qu'après l'arrangement des officiers généraux et du grand pays donné à M. le prince de Soubise, pour commander en temps de paix, car il avait toujours la rage du commandement. Il était fort à souhaiter qu'on reprît confiance au maréchal de Broglie, surtout pour établir la discipline qu'il avait si bien commencée, mais M. de Surlaville (1) donna alors la nouvelle ordonnance de l'infanterie.

Dès mon arrivée, je vis que l'état de la duchesse d'Havré douairière empirait. Comme elle le sentait, pour ne pas laisser aucun de ses enfants sans être établis, elle avait prié qu'on avançât le mariage de sa cadette, qui se fit sans cérémonie, et dans ces tristes circonstances, le jour de mon arrivée, le 7 avril, sous le nom de la marquise de Tourzel (2). M. le prince de Tingry donna seulement un grand repas dont revenait mon fils, quand j'arrivai.

Par là, la duchesse d'Havré eut la consolation d'avoir tout réglé, mais, à cause de l'âge, ils ne durent habiter que six mois après. Elle fit ce mariage à temps, car elle baissa toujours, depuis.

Ce même 7 avril, Mme de Pompadour, revenue à Versailles, et qu'on croyait en convalescence, eut une forte rechute dont on augura mal. Elle n'avait jamais été guérie de sa fluxion de poitrine qu'on disait n'avoir pas été prise à temps. D'ailleurs, depuis longtemps elle engraissait extrêmement et paraissait bouffie, et son état avait été jugé très mauvais depuis longtemps.

Le 12 avril, mon fils et moi, nous vîmes Mme de Starhemberg qui nous dit que le prince de Salm diminuait beaucoup

(1) Achille-Michel Balthazar Le Courtois de Blais de Surlaville, né en 1714, brigadier en 1761, maréchal de camp en 1762, lieutenant général en 1781, commandant à Boulogne en 1769.

(2) Louise-Élisabeth-Félicité-Françoise-Armande-Jeanne-Joséphine de Croÿ d'Havré, née en 1749, seconde fille de Louis-Ferdinand-Joseph de Croÿ, duc d'Havré, épousa, en 1764, Louis-François du Bouchet de Sourches, marquis de Tourzel, grand prévôt de France.

La marquise de Tourzel fut nommée gouvernante des Enfants de France en juillet 1789, après la démission de Mme de Polignac et créée duchesse en 1816. Elle est l'auteur des *Mémoires* publiés, en 1883, par M. le duc des Cars.

de ses prétentions, mais il nous avait fait manquer le moment, car il aurait fallu pouvoir prendre au mot, quand la marquise avait dit à Mme de Starhemberg : « Encore s'il ne s'agissait que des honneurs simples, on pourrait tâter, quoique cela soit presque impossible, puisque le Roi les refuse depuis longtemps à ses meilleurs amis ! »

Pour alors, l'état de Mme de Pompadour empirait. On ne savait si ce serait les Choiseul, Mme de Gramont ou Mlle de Romans (1), qui prendrait le grand crédit, et cela nous renvoyait bien loin !

Le 12, on désespéra absolument de Mme de Pompadour. Elle eut recours tout à fait, pour cette fois, à la religion. Cependant le Roi y descendait toujours, mais, voyant que cela était si long et sans ressource, il s'était un peu fait un calus là-dessus, et n'en paraissait pas si fort affecté. Enfin, la nuit du 14 au 15, elle reçut ses sacrements. Quoiqu'étant dans le château de Versailles, elle envoya chercher son mari qui fit dire qu'il était malade. Apparemment qu'elle promit tout ce qu'il convenait à son curé de Paris, de la Madeleine. Elle montra beaucoup de courage et de résignation.

Le Roi l'avait vue peu de temps la veille, mais il ne la revit plus depuis ses sacrements, et depuis longtemps elle n'était que son amie. C'est lui qui lui annonça qu'il fallait recevoir les sacrements.

Elle ne pouvait être couchée ; le dépôt de la fluxion l'étouffant, elle était toujours dans un fauteuil, suffoquant, comme cela arrive en pareil cas, et souffrant beaucoup. On la vit recevoir l'Extrême-Onction avec résignation et désirer que cela finisse, tant elle souffrait, puis en demander pardon à son confesseur. Enfin, elle mourut le 15 avril, jour des Rameaux, en parlant avec fermeté dans son fauteuil, à sept heures et demie du soir, âgée de quarante-quatre ans.

(1) Anne Coppier, fille de Roman Coppier et de Madeleine Armand, dite Mlle de Romans, née à Grenoble en 1737, morte à Versailles en 1808, fut la maîtresse de Louis XV, dont elle eut un fils, l'abbé de Bourbon, né en 1762. Elle épousa, plus tard, Gabriel de Siran, marquis de Cavanac.

En général, elle fut regrettée, étant bonne et ayant fait du bien à presque tous ceux qui s'étaient adressés à elle. Ainsi finit un des plus longs règnes qui se soient jamais vus. Il avait commencé à l'âge de vingt-cinq ans, au commencement de 1745 : ainsi, c'était près de vingt ans!

Il n'y avait peut-être pas un emploi et une grâce qui ne fût venue d'elle. Elle n'avait jamais fait renvoyer que les trois ou quatre ministres qui avaient voulu la supplanter ou voler hautement de leurs propres ailes, et elle n'avait jamais fait de mal, ou que forcément, mais il était arrivé à la France bien des malheurs de toute espèce, de son temps, et bien des dépenses inutiles!

C'était presque le plus grand évènement qui pût arriver en France : d'un côté, il fallait voir sur qui tomberait la confiance totale du Roi, car il fallait quelqu'un qui pût le déterminer pour le choix des grâces et des emplois, et cela pouvait changer tout le système de la Cour.

De l'autre, c'était elle qui avait fait et qui soutenait l'alliance de la Maison d'Autriche. Ainsi, cela pouvait mener à nous rebrouiller avec la reine de Hongrie et à nous procurer la guerre, malgré l'extrême besoin de paix.

Peu de moments devant sa mort, elle dit adieu et congédia MM. de Soubise, de Choiseul et de Gontaut, qui étaient alors dans sa chambre, en disant : « Cela approche ; laissez mon âme, mon confesseur et mes femmes ! » Elle rappela M. de Soubise et lui remit encore des clefs. Elle régla tout, appela son homme d'affaires, lui dit de faire venir un tel carrosse pour la porter tout de suite à sa maison de Versailles. En général, elle arrangea tout en détail, avec l'esprit d'ordre qu'elle avait au mieux. Elle ne montra jamais de regret de quitter la vie, témoigna la plus grande fermeté et tranquillité, et peut-être trop. On dit, à ce sujet, qu'on a remarqué que les femmes meurent avec plus de fermeté que les hommes.

Elle fit le prince de Soubise son exécuteur testamentaire. Son testament fut plus d'une romaine que d'une chrétienne, hors le préambule, qui est à craindre qui n'ait été donné du notaire. En général, ce testament paraît dicté par l'amitié, et

on y reconnaît une bonne personne qui avait de l'ordre et qui paraissait digne d'avoir des amies.

On remarqua que, le soir de cette mort, le Roi contremanda le grand couvert, et soupa avec le duc d'Ayen, apparemment comme capitaine des Gardes, et avec M. de Gontaut et de la Vallière, les amis de la défunte, et que le duc de Choiseul n'en fut pas. Tout dépendait des impressions qu'elle avait laissées au Roi, si elle lui en avait laissé de marquées.

M. de Soubise alla à Paris, peut-être pour l'exécution testamentaire, charge qu'il était étonnant qu'on lui eût proposée mais qui, dans le métier de courtisan, le dénotait comme celui en qui on devait avoir le plus de confiance, et pouvait le mener au premier crédit, s'il avait les talents pour en profiter, et l'envie d'aller encore plus haut.

Au milieu de ce chaos, grâce à Dieu, je restais très calme par mes principes, et je n'allai pas à la Cour, la Semaine Sainte m'occupant plus sérieusement, ainsi que l'état de la pauvre duchesse d'Havré douairière. Elle baissait toujours : le médecin déclara qu'il était temps de la faire administrer, et elle le fut le 14, avec sa résignation ordinaire, quoique ne se croyant pas si près de sa mort. Ce fut bien à propos, car à peine, le lendemain, eût-elle été en état ! Il fallut déclarer son danger pressant à son fils, qui n'osait l'envisager. Ce fut un coup assommant. Jamais tendresse n'avait été si vive de part et d'autre, et leur extrême sensibilité en tout, à tous deux, la rendait encore plus vive.

Le 15, dimanche des Rameaux, et le lendemain, j'assistai au plus cruel spectacle qui me rappelait l'affreuse situation où j'avais été avec le jeune duc d'Havré, à la mort de son père : toute cette famille, tant fils que beau-fils (MM. de Rougé, de Vérac et de Tourzel) et belle-fille, était dans la plus vive de toutes les douleurs, que ma fille partageait bien, et s'y comportait au mieux. L'état du fils, surtout, était effrayant !

Les 15, 16 et 17 furent de même, croyant la voir tourner à la mort, à chaque moment. Rien n'était plus touchant que de les voir tous en contemplation devant elle et se contraignant, car elle ne se croyait pas si près. Enfin, comme cela s'allon-

geait, il revenait des rayons d'espérance — au moins que cela se prolongerait — et on les fit coucher. Ainsi, il n'y eut que le prince de Tingry, qui était le frère le plus tendre, témoin de la fin. Le 18, à sept heures du matin, elle tourna vers l'agonie, elle se fit lire les prières des agonisants, répondant à chaque verset, et faisant le grand sacrifice de ses chers enfants, à qui elle fit dire les choses les plus tendres.

Elle avait tout réglé avec un détail et un ordre admirables. Elle ne s'occupa plus que de Dieu, et mourut vers huit heures et demie du matin, avec une patience, douceur et résignation admirables. Ses enfants l'ignoraient et prenaient une espèce de repos. Le prince de Tingry les fit partir — on peut juger dans quel état — et il les logea tous chez lui.

Voyant l'espèce de mieux de la veille, et remettant tous les jours à aller aux bureaux où j'avais fort à faire, j'allai, ce matin-là, de bonne heure, par Châtillon, à Versailles, la croyant mieux, et je fis, aux bureaux, bien des affaires importantes.

J'eus une longue conférence avec M. Dubois, dont je fus content. Il promettait de m'écrire quand il vaquerait un régiment de cavalerie. Il me mit au fait des trois classes de généraux : 1° en chef, qui sont les cinq maréchaux de France ; 2° commandants en second, qui sont les commandants de province, comme j'étais, qui sont plus que devant, ayant un *Par le Roi* pour commander même les habitants, et plus d'autorité ; 3° les lieutenants généraux ou maréchaux de camp employés sous ceux-là.

Il me dit que l'objet de cette année était de voir les notes sur le bon ou le mauvais de la nouvelle formation, pour la changer, s'il le fallait ; que l'année d'après, ce sera les manœuvres. Il me parut qu'on voulait le bien, mais que tout cela aurait bien de la peine à prendre ! Je lui parlai de l'embarras où j'étais de la résidence de six mois, me faisant scrupule de l'enfreindre, et ne voulant pourtant pas, à la paix, être esclave et ne pas jouir de chez moi dans la belle saison. Il me fit écrire une lettre à M. de Choiseul là-dessus, me promettant une réponse favorable. J'appris que je ferais les

revues de l'infanterie, et M. Wall de la cavalerie. M. Dubois me dit que c'était le hasard qui avait mis à Calais un Irlandais, sur ce que je lui en montrais mon étonnement.

Je fis beaucoup d'autres affaires dans ce bel et commode hôtel de la Guerre, et les voisins, où on avait tout rassemblé.

Ensuite, étant à la messe, un exprès vint m'apprendre la mort de la pauvre duchesse d'Havré : j'allai écrire chez moi, et je partis tout de suite, et je fus de retour à Paris à quatre heures. J'allai chez le prince de Tingry, où je les trouvai tous dans le plus cruel état.

Le 19 se fit l'enterrement. Elle fut mise dans le carreau du chœur de Saint-Sulpice. Nous étions bien des deuillants, et ce qui était considérable, c'était le nombre de gens de marque : cela fut très touchant. En revenant, MM. de Vérac et de Rougé se trouvèrent seuls. Heureusement, on empêcha son fils d'y aller !

Le 21, Samedi Saint, je fis mes Pâques.

En janvier, j'avais été voir les préparatifs de mon belvédère de Châtillon. Je trouvai qu'on m'avait entraîné bien plus loin que je ne croyais, et que d'une dépense d'abord de huit cents livres que j'y voulais mettre, le charpentier, par la force des bois qu'il fallait pour s'élever sans toucher la route, m'en allait donner pour cinq ou six mille livres.

Je fus très touché et honteux de faire une pareille folie ; j'y menai mon architecte, M. Chaussard, qui estima pour deux mille francs de dédommagement au charpentier, pour renoncer à tout. J'y menai, une autre fois, M. de Cassini qui, ayant parcouru toutes les belles vues de France et d'une grande partie de l'Allemagne, la jugea la plus belle. Tout cela me détermina à y faire un vrai belvédère avec un petit logement. J'en arrêtai les plans avec M. Chaussard qui estima le tout ne pas passer neuf mille livres payables en trois ans. On en arrêta le marché. J'en vis faire la maçonnerie solide, et je laissai, en partant, de l'argent et ordre à M. Chaussard de le faire finir.

Comme toutes nos affaires étaient en suspens pour quelque

temps, je finis tout le reste pour pouvoir partir. Il fut résolu que mon fils resterait un mois à Paris, tant pour le duc d'Havré que pour tout suivre, et je me disposai à partir le surlendemain de Pâques, pour pouvoir être deux jours chez moi et arriver à Calais la veille des Rameaux, et au moins deux jours avant la fin d'avril.

Les choses en étaient là, quand mon fils tomba malade. Ce fut le jour de Pâques, 22 avril. La fièvre lui prit à quatre heures de l'après-dînée, et sans frisson, mais d'une force terrible, et il se trouva du plus mal. Il envoya d'abord chercher M. le curé, MM. de la Breuille et Legent.

Le 23 avril, M. de la Breuille m'avertit que M. Petit (1) était chez le prince de Robecq. Je fus le prendre. Il trouva la fièvre très forte et me dit que ce serait une grande maladie. Ce fut un rude coup pour moi! On le saigna, le soir, au redoublement.

Le 24, les médecins augurèrent mal de voir comme la fièvre se soutenait. On le resaigna, sans que cela fît tomber la fièvre. C'était une fluxion de poitrine qui ne se manifestait pas. Cela étant, j'écrivis à Condé et à Calais la triste raison qui empêchait mon voyage, et à M. de Choiseul pour obtenir de ne pas partir.

En général, mon fils n'avait pas une bonne santé. Tout cet hiver-là, il avait souffert ; il couvait cela de longtemps. Le froid, l'état du duc d'Havré, son mariage si contrarié, tout cela l'avait affecté. Le soir, il fut saigné pour la troisième fois. M. Petit me dit : « M. le curé est là ; si, de lui-même, il pouvait prendre ses précautions, cela ne serait que bon, car voici une maladie inflammatoire des plus sérieuses! » Quoique je parusse ferme, on peut juger de ma situation en dedans ! Cependant, mon fils se préparait à tout avec sa dévotion et résignation ordinaires.

Le 26, au matin, il y eut beaucoup de rémission dans la fièvre et je commençai à respirer.

(1) Antoine Petit, célèbre chirurgien, né en 1718, membre de l'Académie des Sciences en 1760, professeur d'anatomie et de chirurgie au Jardin du Roi, premier médecin du duc d'Orléans.

Le 27, il dormit, et la fièvre tomba infiniment.

Le 29, dimanche des Rameaux, nous comptions que ce serait la fin de la maladie, mais la fièvre se soutint, et la toux augmenta et devint plus sèche. Ma frayeur pour sa poitrine fut grande, et encore plus quand je vis que M. de la Breuille s'en inquiétait au plus fort, et m'avertit qu'il croyait que cela finirait par là !

Le 1er mai fut plus calme, mais les crachats étaient mauvais, et M. Petit, qui est habile, mais dur, voyant noir, me dit nettement que la maladie n'était plus qu'à la poitrine, qui était violemment attaquée ; que j'avais eu tort de ne pas me remarier, qu'il était encore temps ! Comme la poitrine était ce que j'avais toujours craint pour mon fils, et que M. de la Breuille, quoique cherchant à adoucir, voyait de même, je vis un tout autre plan pour ma vie. Je songeai que mon fils, vrai chef-d'œuvre par le caractère, nous laisserait, s'il en revenait, plusieurs années dans l'inquiétude ; que son mariage était au moins bien retardé par tout ceci ; que, si je ne voulais pas laisser éteindre notre Maison, il faudrait prendre mon parti !

Je faisais mes efforts pour offrir tout à Dieu, mais la nature souffrait rudement !

Le 2 mai, mon fils commença à être un peu mieux.

M. et Mme d'Aspremont nous représentaient qu'ayant entamé, avec Mme de Pompadour, l'affaire des honneurs, et le prince de Salm se relâchant enfin, mais trop tard, aux honneurs simples, que Mme de Starhemberg aurait pu emporter, quand la Marquise lui dit : « Encore, s'il ne s'agissait que d'un brevet d'honneur ! » Ils représentaient, dis-je, qu'il fallait profiter du grand crédit du prince de Soubise, qui nous était attaché, de la bonne volonté du prince de Salm, et emporter les honneurs, et signer le contrat, quelque chose qui arrivât, soit pour mon fils, soit pour avoir toujours cela.

Je trouvais la circonstance de nos vives inquiétudes bien peu favorable pour suivre une affaire, mais aussi que cela pouvait toucher la Cour. Ma mère décida donc de demander un rendez-vous à M. le prince de Soubise. Il vint d'abord et

nous apprit l'histoire de la querelle (1) du prince de Salm. Cependant ma mère le pressa de parler au Roi. Je lui donnai une note propre à toucher, sur notre situation, et l'affaire s'entama sans avoir pu être aussi préparée que j'aurais voulu.

Le plaisant fut que le prince de Soubise sortant, M. le marquis d'Hautefort arriva pour me conter l'affaire du prince de Salm, comptant m'en éloigner et songeant toujours à me donner une de ses filles. Tout cela faisait, avec la maladie, un concours de circonstances singulier.

Le 3, la fièvre tomba beaucoup. M. de la Breuille fut obligé d'aller à Versailles pour la couche de Mme la Dauphine, qui accoucha en un quart d'heure, à l'ordinaire, d'une fille (2). M. Petit trouva mon fils bien mieux, et nous entrevîmes la fin de la maladie aiguë, mais les suites de l'autre nous inquiétaient fort.

Y ayant du mieux, j'allai à Châtillon voir commencer à monter la charpente qui faisait de notre maison de Paris, et de partout, un grand effet. Aussi en parlait-on beaucoup.

Le 6 au matin, M. Petit déclara mon fils sans fièvre du tout. Le 8, il descendit au jardin, mais la toux subsistait.

Le 9, j'allai à Montmartre, monter sur le plus haut moulin, pour comparer les vues. On plonge mieux dans Paris, étant plus près, mais la mienne est plus étendue. Je vis, en descendant, une jolie maison où il y a un beau salon d'où j'examinai le belvédère du maréchal de Richelieu pour masquer M. de la Boissière. Tout cela était beau pour Paris, mais pas pour le reste, comme Châtillon.

Je vis M. et Mme d'Aspremont qui m'apprirent plus favorablement les circonstances de la querelle du prince de Salm. Cela avait refroidi tout à fait ma mère, et cependant le prince de Soubise devait avoir parlé. Je le cherchai inutilement, et cela n'avait pas bonne mine de n'avoir pas de ses nouvelles. Jamais affaire n'avait été plus singulière

(1) Il s'agissait d'une querelle de famille, qui avait fait du bruit à la Cour.
(2) Élisabeth-Philippine-Marie-Hélène-Thérèse, dite « Madame Élisabeth » née le 3 mai 1764, guillotinée le 10 mai 1794.

pour toutes les circonstances, et si désagréable. Aussi mon fils et moi nous nous en sentions bien, et j'avais, avec raison, la plus grande peur de nous voir traînasser par l'état de mon fils, mon âge de quarante-six ans ne permettant pas d'attendre. Ainsi, je n'entrevoyais que trop la fin de notre Maison.

Le soir, je tombai malade ; j'eus cinq jours la fièvre, et ma goutte vague me fit bien souffrir ! Le sixième jour, ma fièvre cessa tout à fait, mais le rhume ne pouvait se décider et me donnait un grand enrouement.

Mon fils continua d'aller mieux ; il sortait tous les jours en carrosse, et reprenait des forces. Le 15, on le purgea avec ménagement. Cela réussit.

Le 17, les deux médecins lui firent, par précaution, commencer le bouillon de tortue, mais M. Petit déclara qu'il n'avait plus besoin de venir, que mon fils était hors d'affaire, et même qu'il était douteux si c'étaient de vrais tubercules, et jugea que, s'il n'y avait pas de rechute, l'hiver prochain sa position pouvait devenir tout à fait bonne. Mais ma mère tomba malade, et moi je fus plus mal : le chagrin me gagnait. Je voyais que rien n'avançait, ma présence était depuis longtemps nécessaire à mon bâtiment de l'Hermitage, où les plafonneurs faisaient peut-être bien des fautes, et j'aurais déjà dû être à Calais pour la revue de Béarn. J'avais été bien contrarié, dans ce cruel hiver !

Le 26 mai, les choses changèrent un peu : étant moins mal, j'allai à Versailles rien que pour les bureaux et traiter l'affaire du pavé du Petit-Quesnoy, qu'on voulait supprimer. Je vis M. le prince de Soubise qui me dit les affaires des honneurs bien plus avancées que je ne croyais ; qu'il en avait parlé deux fois au Roi ; qu'il avait toute espérance ; que l'embarras était de faire signer le *bon*, parce qu'il n'y avait que M. de Saint-Florentin pour cela, lequel le demandait pour lui-même et pour le prince de Tingry dont il fallait nous cacher, quoiqu'il vînt d'être nommé capitaine des Gardes, à la mort du maréchal de Luxembourg.

Le prince de Soubise voulut que je prisse congé. Le Roi,

prévenu par lui, vint au-devant de moi de l'air le plus affable, et me dit : « Comment se porte votre fils? » Je répondis : « Guéri! » sachant qu'on le lui avait dit condamné. « Et vous? — Pas trop bien! répondis-je. — Et votre gendre? — Assez bien! — Avec tout cela, répondit le Roi, voilà une famille de pauvre santé! » C'était une marque que le prince de Soubise lui avait bien parlé de la nécessité de soutenir notre famille.

M. le Dauphin me parla avec le même intérêt.

Le lendemain, Mme d'Aspremont m'annonça, quoique je ne l'eusse pas priée, de presser l'affaire ; qu'elle avait tant fait, qu'elle avait fait consentir le prince de Salm à se désister tout à fait des honneurs, à condition que sa fille n'aille pas à la Cour : c'était avoir bien diminué, par degré, de ses prétentions, et du tout au rien, après nous avoir tant traînés, et elle me pressa de conclure. Cela venait dans une singulière conjoncture, car ma mère, poussée par ma fille, avait vu, au couvent, la fille du feu comte de Montmorency, qui n'avait que treize ans, et ne voulait plus d'autre mariage. En effet, celui-là valait mieux, suivant Paris, où on ne cherche que le bien et la Cour, mais l'âge nous jetait trop loin, et tout notre objet devait être la santé et une femme à enfants, pour ne pas laisser finir notre nom. On le lui représenta, et elle se fâcha. Cependant, elle revint, les jours d'après, à Mme de Salm, dont elle avait été très éloignée, à cause de l'histoire du père, histoire qui avait fait un très mauvais effet.

Je n'avais pas la force de décider sur le sort de mon fils, et ne voulais pas qu'on pût me reprocher d'avoir décidé son mariage, en cas de non-réussite pour la suite. Ainsi, je ne faisais que présenter à ma mère et à mon fils le bon et le mauvais, et voir leur avis.

Le 30 mai fut très singulier : Mme d'Aspremont, sans en être priée, pressait toujours ; elle en avait agi de même pour mon mariage, qu'elle avait fait. Elle prétendait que nous ne savions nous déterminer, et qu'il fallait nous forcer. Elle me dit, ainsi que M. d'Aspremont, qu'on voulait faire la célébration, et remettre la fille au couvent, et indiquait le lendemain

pour traiter des articles. Je lui représentai que, les médecins demandant encore un an pour mon fils, on n'aimait pas à s'engager d'avance. Sur quoi, ils voulurent tout rompre. Je revins dire cela à ma mère et à mon fils que je menai chez eux, et qui fut étonné de leur précipitation. Eux le parurent fort de notre incertitude, et nous reprochèrent durement de les avoir compromis.

De là, je menai mon fils chez le prince de Soubise, et je le mis à même de traiter directement avec lui : le prince de Soubise fut d'avis de signer. Je lui donnai une lettre et un *bon* pour le Roi. Il promit de lui en parler, s'il pouvait, le lendemain. Restait l'embarras de M. de Saint-Florentin.

De retour chez ma mère, les trois avis s'étant réunis à signer les articles, nous écrivîmes à M. d'Aspremont que nous y consentions, et je renouai par là, car nous nous étions quittés brouillés. Ainsi, par ce billet, nous fûmes engagés.

Le 31 mai, je vis M. d'A premont à qui je montrai l'extrait que j'avais fait de mon contrat de mariage. Il était au fait des intentions de l'autre partie, et il me parut qu'il n'y aurait de difficulté que sur la renonciation qu'ils voulaient que leur fille fasse, ainsi qu'avait fait l'aînée, ce qui était bien dur, et sur le dernier article de mon contrat, où on devait renoncer, de part et d'autre, à la garde noble pour l'avantage des enfants mineurs, ce qui est une excellente façon pour remettre les grandes Maisons pendant les minorités, et c'était ce qui faisait l'avantage qu'auraient eu mes enfants. Il était à craindre qu'ils ne voulussent pas passer cet article. Il paraissait que tout le reste devait être aisé ; ainsi l'affaire s'avançait.

Le 1er juin, le prince de Soubise vint, le matin, chez moi, me dire qu'il avait trouvé par hasard, l'occasion de parler longtemps, la veille, au Roi, que le Roi paraissait déterminé à signer le *bon* simple pour le mariage ; qu'ainsi il fallait s'adresser à M. de Saint-Florentin, ce qui était toujours embarrassant, puisqu'il le demandait pour lui-même. Nous convînmes que je lui dirais ce qui suit :

« Que Mme de Pompadour avait entamé, vis-à-vis du Roi,

une négociation pour les honneurs, pour le mariage de mon fils avec Mlle de Salm, et qu'on nous les avait toujours promis au mariage.

« Que M. le prince de Soubise et M. et Mme de Starhemberg en ont pleine connaissance, et que je sais que le Roi est prêt à le signer.

« Que, devant partir pour mon devoir d'ici six jours, et n'y ayant que cela qui arrête la signature de nos articles, je le supplie de présenter cette lettre et le *bon*, avec la plume, au Roi, dès ce soir; qu'il peut en parler au prince de Soubise, qui est au fait.

« Que si le Roi l'aime mieux, on gardera le secret jusqu'à la célébration, quand mon fils sera remis, dans quelques mois, mais que j'attends après pour signer, le lendemain, les articles, et partir pour une revue qui me presse.

« Que c'est la seule façon de faire revivre une ancienne Maison qui lui appartient, qu'il a trop de sentiments pour ne pas sentir notre situation ; que le Roi a approuvé ce mariage, à cause de la santé et espérance d'enfants, que nous trouvons là plus qu'ailleurs.

« Que voilà la preuve de la grandesse. »

Le Roi demanda encore la pièce de la grandesse et s'informa des détails en marquant beaucoup de bonté. M. le prince de Soubise fit des merveilles ; il raconta aussi le tout à ma mère, et nous convînmes que j'irais, le lendemain, à Versailles, tâcher d'engager M. de Saint-Florentin à donner tout de suite ma lettre au Roi, ainsi que le *bon* tout préparé que j'y avais joint.

Tout ceci m'ayant donné occasion de voir quel était l'état de la Cour et des affaires, je vais en dire un mot.

On disait, dans Paris, que les ministres étaient à l'Observatoire, et cela était assez juste parce que, depuis la mort de Mme de Pompadour, chacun regardait de quel côté le Roi pencherait. Mais il parut, du moins pour ce temps-là, qu'il voulait rester libre et ne se lier avec aucune femme. Après en avoir été bien pressé, il mena les anciennes amies de Mme de Pompadour dans ses voyages de Saint-Hubert, mais

on remarqua qu'il ne dit pas un mot à Mme de Gramont, et il parut qu'il évitait toute liaison particulière.

Chaque ministre ayant département, depuis Mme de Pompadour, était plus puissant, chacun dans sa partie, puisqu'il n'avait plus besoin, pour proposer quelque chose au Roi, de passer par la volonté d'un tiers. Il parut que le crédit du duc de Choiseul se soutenait dans la même force, puisqu'il fit avoir l'archevêché de Cambrai, qui vaqua alors, à l'archevêque d'Albi, son frère, et, en général, le Roi le traitait bien.

Il en était de même de M. le duc de Praslin. M. de Saint-Florentin, qui était là depuis quarante ans, allait toujours bien son petit train. M. Bertin se soutenait dans son espèce de département, et il me dit qu'il avait grande envie de se défaire du taudis de la compagnie des Indes. M. de Laverdy (1) s'instruisait toujours, sans rien faire de nouveau, mais il paraissait devenir un peu plus courtisan et travailler pour ses amis et parents, ce qu'on n'aurait pas cru.

Le Roi, qui fut très affecté d'abord, parut se consoler et n'être pas fâché d'agir par lui-même. Il était à désirer que cela durât, car personne, dans son royaume, n'était aussi instruit et aussi en état de le mener que lui, et comme il avait l'esprit très juste, il aurait été à désirer qu'il se fût toujours conduit d'après ses idées propres. Personne n'était aussi ami du Roi que M. le prince de Soubise, et ne pouvait jouer un plus beau rôle, mais il parut qu'il ne voulait continuer qu'à jouer celui qui était le plus sûr, en restant l'ami du Roi, sans chercher à faire valoir beaucoup son crédit, hors pour quelque cas qui lui était particulier, ou à ses amis, comme nous l'éprouvâmes.

Tous les ministres n'osaient quitter un moment le Roi, de peur que quelqu'un ne prît le dessus. D'ailleurs, tout parut rester, à la Cour, sur l'ancien pied.

Tout était assez tranquille, à Paris : les ducs s'assemblè-

(1) Clément-Charles-François de Laverdy, né en 1723, guillotiné en 1793, était conseiller au Parlement, quand il fut nommé, en décembre 1763, contrôleur général des Finances.

rent encore le 30 mai, pour la prétention du parlement de Bretagne contre la pairie. On se disputa beaucoup sans en avoir grand objet.

Dans ce temps-là, la Cour obligea M. d'Allemans, curé de Saint-Sulpice (dont mes enfants furent fort fâchés), à donner sa démission pour y nommer un de ses vicaires qui avait été interdit, il y avait quatre ans, par M. l'archevêque, pour lui avoir résisté sur les affaires du temps. Ainsi, il paraissait que le jansénisme du Parlement s'étendrait partout, et c'était peut-être encore pour faire de la peine au pauvre archevêque de Paris, qui était toujours à la Trappe.

Le 2 juin, j'allai à Versailles comme nous en étions convenus, avec le prince de Soubise : je descendis chez M. de Saint-Florentin, et je lui fis une peinture si vive de notre situation, qu'il y fut tout à fait sensible. Je lui dis, en outre, tout ce que nous étions convenus de lui dire avec M. le prince de Soubise, comme il est marqué ci-dessus, et je lui fis voir la pièce de la grandesse. M. de Saint-Florentin, voyant que c'était déjà une affaire arrangée, et ne paraissant pas avoir d'intérêt particulier pour lui, me promit de donner, dès le soir même, avant ou après souper, la lettre et le *bon* au Roi, et il m'assura qu'il était persuadé que le Roi le signerait tout de suite. Je ne manquai pas de le prier d'en parler au prince de Soubise, qui lui attesterait le tout, et de lui dire que mon devoir m'obligeant de partir, je n'attendais que cela pour signer les articles.

Je fus, de là, chez M. le prince de Soubise, qui parut enchanté de la manière dont M. de Saint-Florentin prenait la chose. Il me dit qu'il était persuadé que le Roi signerait dès le soir même, qu'il m'en donnerait avis en se couchant, et qu'il se tiendrait à portée du Roi et de M. de Saint-Florentin, pour tâcher de soutenir et pousser l'affaire.

Si je n'avais pas été si ballotté pour cette chienne d'affaire dans ma vie, je l'aurais crue faite, et il est à remarquer qu'elle ne se faisait pas d'une manière si agréable pour moi, puisque ce n'étaient que les honneurs simples que je n'aurais pas, tandis que mon fils les aurait, et que, si la grandesse,

par impossible, venait à manquer, c'était encore une demande à recommencer, pour ses enfants ou pour moi, s'il fallait que je me remariasse ; mais j'étais, alors, au-dessus de tout cela.

J'allai, ensuite, chez Mme la comtesse de Marsan, qui avait tout crédit sur son frère, et je la réchauffai encore à notre sujet, quoiqu'elle parût déjà, ainsi que lui, disposée tout au mieux.

Cette journée fut donc tout au meilleur, car j'oubliais de dire que j'avais travaillé trois heures, le matin, avec l'intendant de M. le prince de Salm, et il paraissait que les affaires s'arrangeaient assez bien, de sorte que j'espérais voir le mariage et les affaires de la Cour finis en même temps, avant mon départ, à quoi je ne m'étais pas attendu.

Le 3 juin fut plus mauvais, ce qui m'est arrivé souvent, ayant remarqué bien des fois qu'il y a, assez souvent, à la Cour, un jour bon et un jour mauvais.

Je n'eus point de nouvelles du prince de Soubise. J'allai, à neuf heures, chez lui ; j'attendis jusqu'à dix heures. Il me dit que M. de Saint-Florentin avait donné le tout au Roi, en disant ce qu'il fallait ; qu'il avait fait bonne mine, mais qu'au lieu de signer, il avait dit, en mettant tout dans sa poche : « Je sais de quoi il est question ; nous verrons cela ! »

Le prince de Soubise me dit d'attendre, qu'ils tâcheraient tous deux de lui en reparler, avant ou après le Conseil. J'allai, ensuite, chez M. de Saint-Florentin, qui parut s'y porter au mieux et qui me dit les mêmes choses. Je restai, après dîner, chez Mme de Marsan, jusqu'à l'arrivée du prince de Soubise, qui me dit qu'ils en avaient parlé tous deux au Roi, qu'il avait toujours paru bien intentionné, qu'il avait dit : « Mais le père n'aura donc rien ? Car il faudrait un double brevet ! Mais il aura la grandesse, et le fils le brevet. Il faut voir encore tout cela ! » Et, s'adressant à M. de Saint-Florentin : « Vous pouvez porter votre portefeuille à Saint-Hubert ! »

Il ajouta qu'il avait gardé la lettre dans sa poche et que, quoiqu'on lui eût dit que j'étais pressé, il avait toujours répondu : « Nous verrons cela ! »

J'étais dans une situation embarrassante, car j'avais pris congé. M. de Choiseul me croyait parti, et il fallait le cacher de tout le monde. Je revins donc à Paris, dire l'état des choses à ma mère et à mon fils, et j'étais bien las de cette malheureuse affaire!

Le soir, M. le prince de Salm me renvoya les articles un peu corrigés.

Le 4 juin, je passai toute ma journée à examiner tous les articles avec mon fils et MM. Desjobert, Bricault et Petin. En général, nous les trouvâmes très bien dressés, noblement conçus, et qu'il n'y avait pas de changement à y faire. Je fis des notes de tout ce qui demandait à être changé ou expliqué. La renonciation à toute succession était dure, mais il y avait plusieurs réserves. Je savais que c'était l'usage allemand, qui porte tout aux mâles. Ils faisaient, de leur côté, des renonciations considérables, comme de la garde noble et autres, et, en général, ce n'était pas le bien que nous cherchions dans cette affaire, mais le nom, le caractère, la figure et la santé, et surtout l'espérance d'enfants qui était ce dont nous avions le plus besoin. On ne pense guère comme cela à Paris, mais nous étions au-dessus de tous ces faux préjugés!

Le 5, je passai toute l'après-dînée à réexaminer ces articles avec mon fils, MM. Bricault et Petin, et avec l'intendant de M. le prince de Salm, dont je fus on ne peut plus content. Nous lui trouvâmes l'esprit juste et éclairé, traitant, ainsi que son maître, avec noblesse, et nos gens d'affaires convinrent qu'on ne pouvait mieux travailler. Il fut d'accord de tous les petits changements que je proposai, qui étaient pour le cas où mon fils ne laissant que des filles, je pourrais avantager les garçons, si j'étais obligé de me remarier, et je fis mettre toutes les sûretés pour ma fille, de sorte que nous tâchâmes de prévoir tous les cas qui pouvaient arriver, et tant de la part du prince de Salm que de la mienne. On eut la plus scrupuleuse attention à conserver les droits de chacun. L'intendant du prince de Salm assura que le tout passerait, et qu'il apporterait, le lendemain, les doubles prêts à signer.

Le 6 au matin, j'allai à Bon-Secours, parler encore à l'abbesse et à Mme la comtesse de Lauraguais, sur le caractère de la jeune princesse. J'entrai dans tous les détails, et ils m'en dirent toujours des biens infinis. Il y avait plusieurs années que nous faisions examiner son caractère, et Mme la comtesse de Lauraguais, femme d'un grand mérite, qui savait ce qu'il nous fallait, et qui, depuis sept mois, passait toute la journée avec elle, me jura encore que c'était ce qui nous convenait.

A quatre heures de l'après-dînée, l'intendant de M. le prince de Salm nous rapporta les articles en double, tels que nous en étions convenus la veille. Je collationnai avec mon fils, nous les signâmes tous deux, je les portai à signer à ma mère, qui était dans une grande joie de voir cette affaire terminée de son vivant. Ensuite, l'intendant les porta à signer au prince et à la princesse de Salm et à la future épouse et, me les ayant rapportés une heure après, grâce à Dieu cette grande affaire fut terminée. On convint de la tenir très secrète, à cause de l'affaire de la Cour, dont nous attendions le succès, et je remerciai M. et Mme d'Aspremont à qui nous devions toute la réussite.

Je résolus de partir le 8 juin. . . . .
. . . .
. . . . (1).

Étant arrivé à Paris le 13 octobre, je trouvai ma mère mieux que je ne pouvais l'espérer, et fort aise de m'apprendre que M. le prince de Soubise avait dit à ma fille qu'enfin les honneurs étaient accordés à mon fils, à l'occasion de son mariage, sur la lettre que j'avais écrite à M. de Saint-Florentin, de l'avis de M. de Soubise, contenant que nous n'attendions plus que cela pour conclure.

(1) Arrivée à Condé le 9 juin 1764. Jusqu'au 13 octobre, jour de son retour à Paris, M. de Croÿ partage son temps entre l'Hermitage où, comme à l'ordinaire, il chasse et reçoit les comptes de ses hommes d'affaires, — et Calais où les préparatifs de la revue des troupes ne laissent pas de lui susciter nombre d'occupations. Il entreprend, en outre, des voyages à Tournay, à Bruxelles, à Ham, au Rœulx, etc.

Je fus fort aise de voir enfin cette affaire finie, quoiqu'il fût singulier que je ne les eusse pas aussi, mais j'étais sacrifié, en tout cela!

Comme tout notre objet, alors, était le mariage, j'allai tout de suite chez le prince de Salm qui nous pria à dîner pour le lendemain, la jeune personne devant y être, dont nous fûmes fort aises. Il paraissait, alors, très bien disposé, et nous convînmes de tout pour accélérer et faire, s'il était possible, le mariage le 25.

Le 14 octobre, je vis, le matin, Mme de Leyde avec qui je tâchai de me raccommoder, car on n'avait pu lui en parler parce qu'elle avait d'autres vues, ne songeant qu'à la Cour. Ensuite, nous fûmes chez le prince de Salm. Mon fils nous y avait prévenus, et nous vîmes tous, pour la première fois, la jeune demoiselle, dont nous fûmes enchantés. Il n'y avait que ma mère qui l'avait vue enfant. Je la trouvai encore mieux qu'on ne l'avait dit : outre la jolie figure, elle me parut du meilleur maintien, un joli son de voix, l'air le plus noble, polie, bon ton, envie de plaire et marquant de l'esprit et de la justesse dans l'esprit. Enfin, j'en fus enchanté, et je me sus bon gré d'avoir eu assez de patience pour avoir surmonté tout ce qu'il avait fallu souffrir pour réussir.

Nous fûmes tous sans façon et sans embarras. Il n'y avait que le chevalier Courten (1) comme ami, et tout se passa décemment et gaiement. La joie de ma respectable mère, que cela rajeunissait, m'en faisait une sensible, et je crois que mon fils fut bien content.

Le soir, j'allai chez le maréchal d'Isenghien, où je sautai au cou de Mme de Lauraguais pour la remercier, et je marquai bien ma joie en présence du prince de Salm. Ensuite nous nous trouvâmes ensemble chez M. l'abbé de Salm, qui paraissait en être bien satisfait aussi, pour le prier de venir à Fontainebleau demander pour eux l'agrément au Roi, car le prince de Salm, à cause de toutes ses prétentions, n'allait

(1) Maurice, chevalier, puis comte de Courten, brigadier en 1738, maréchal de camp en 1743, lieutenant général en 1748, mort en 1766, dans sa • année.

jamais à la Cour, non plus que la princesse de Salm. Il n'y avait qu'une difficulté, qui était que le prince de Salm exigeait toujours que je ne fisse pas signer le contrat par M. le duc de Choiseul, et que je ne l'y mêlasse en rien, crainte qu'il n'empêchât le Roi de passer les titres qu'il prenait, ce qui n'était pas aisé, puisqu'il paraissait que cela devait nous brouiller avec notre ministre et nous casser le col. J'en avais donné ma parole. Il fallait s'en tirer comme on pouvait, mais ce n'était pas un petit embarras, d'autant que le prince de Salm répétait qu'il n'y avait que cela qui pouvait faire manquer le mariage. Ainsi, il n'y avait encore presque rien de sûr !

Le 15 octobre se passa d'abord en préparatifs, car tout se faisait précipitamment pour profiter du bon moment de la santé de ma mère, finir pendant Fontainebleau, et terminer par là tous les propos.

A une heure, nous partîmes, mon fils et moi, pour Fontainebleau, où nous arrivâmes, à sept heures, chez ma fille, logée sur les Fontaines, à cent marches de haut. Elle nous attendait et avait fait au mieux en tout. Nous la trouvâmes seule. Ce fut une grande satisfaction de lui raconter comment nous avions trouvé la jeune demoiselle, qui était grande et forte et donnait espérance de relever notre maison mieux que ma fille. Nous convînmes de tout. Elle nous répéta que le prince de Soubise disait toujours l'affaire des honneurs finie, mais qu'il ne disait pas si le Roi avait signé.

Nous le cherchâmes inutilement, ce soir-là. Nous ne vîmes que le prince de Tingry dans l'appartement de quartier, faisant ses trois mois de capitaine des Gardes. Quoique nous lui eussions eu souvent bien de l'obligation, nous avions été obligés de nous cacher de lui dans cette affaire, parce qu'il voulait un mariage de Cour, et qu'il demandait pour lui-même les honneurs. Ainsi, cela fut embarrassant, d'autant que ma fille m'apprit alors qu'on venait de parler publiquement de nos honneurs, tant il est difficile qu'un secret ne perce pas, à la Cour.

Nous revînmes souper chez nous pour qu'on ne nous fît pas parler ; Fontainebleau était alors très brillant.

Le 16 octobre fut bien rempli et bien important. Nous eûmes le bonheur de trouver M. le prince de Soubise dès dix heures du matin : il parut enchanté d'avoir emporté, en notre faveur, la première affaire qu'il avait demandée directement au Roi, depuis la mort de Mme de Pompadour. Il nous apprit qu'il n'y avait rien de signé, mais que, sur ma lettre que M. de Saint-Florentin avait montrée, le Roi lui avait permis de me mander que je pouvais aller en avant sur ce mariage, s'il ne tenait qu'à l'accomplissement de ma demande, et cette lettre m'était allé chercher à Calais.

Il m'instruisit de ce que j'avais à faire, et nous fûmes tout de suite chez M. de Saint-Florentin que nous trouvâmes seul, et qui nous répéta les mêmes choses le plus obligeamment, et que nous pouvions aller faire dresser le brevet chez M. Mesnard. J'y menai tout de suite mon fils : M. Mesnard, avec ses talents et sa vivacité ordinaire, dressa devant nous plusieurs projets de brevet. Nous faisions ce que nous pouvions pour qu'il fût bien, mais il ne fallait pas le brusquer, car il était très délicat, et nous fit, sur tous les objets, les objections et difficultés les plus importantes. Ainsi, plutôt que de gâter la besogne, il fallut laisser aller les choses et, hors le ridicule que je n'eusse pas la même chose que mon fils, il y mit, de lui-même, tout ce qu'il y avait de plus agréable pour moi. Cela fut long et épineux, car il épluche bien la grandesse et tous les titres, et en voulait revenir à l'édit de 1711. Je tâtai inutilement pour me faire au moins donner la survivance, en cas de la perte de mon fils sans mâles ; il fallut profiter du bon et offrir à Dieu le mauvais, car, depuis l'entrée du comte de Solre au service de la France, on travaillait sans relâche et sans fruit à cet objet, et c'était beaucoup d'en avoir un commencement.

J'allai ensuite chez M. le duc de Choiseul pour le prévenir au moins sur quelque chose, non sans être fort embarrassé, mais il était allé à Vaux-le-Villars, alors Praslin, par nouvelle érection.

Nous fûmes ensuite chez le Roi, où je trouvai le prince de Soubise qui fit au mieux, à l'ordinaire. Le duc de Fleury,

qui était d'année, et que nous aurions mieux aimé, était allé à Paris. M. le duc de Richelieu (qui avait voulu pour son fils de Mlle de Salm) faisait le service. Le prince de Soubise lui parla. Je lui fis part du mariage et le priai de me présenter comme arrivant. Le Roi revenait, dans le moment, de la messe. Il me présenta et, tout de suite, demanda l'agrément. Le Roi revint sur ses pas, me dire, avec un visage riant, qu'il y consentait. Ainsi, je me trouvai plus avancé que je ne croyais, et sans avoir pu attendre l'abbé ou le prince de Salm-Salm.

De là, tout de suite, nous rencontrâmes M. le Dauphin, et M. le duc de Richelieu lui ayant demandé son heure, il vint à moi et me dit : « Je sais ce que c'est ! Ainsi, tout est dit. Est-elle aussi jolie que sa mère ? Car je n'ai jamais vu une si jolie tête ! » De cette sorte ce fut encore affaire faite.

Voyant que cela allait de suite, j'allai chez la reine à qui je fis demander l'agrément, et, là-dessus, elle eut la bonté de me dire les choses les plus obligeantes. Tout cela se passa au mieux, hors que je n'avais pas attendu le prince de Salm-Salm, mais je l'attendis pour les autres, et j'étais fort inquiet d'avoir été si en avant sans avoir rien dit au ministre de qui nous dépendions.

Nous dînâmes bien agréablement en famille chez ma fille, à qui M. de la Breuille voulait faire avoir une place à la suite de Mesdames, avec promesse éloignée de place de dame d'honneur : autre affaire très embarrassante ! L'après-dînée, j'eus une conversation importante avec son mari qui chassait alors, et ils étaient tous deux très agréablement à la Cour, à cause du prince de Tingry qui était au mieux avec le Roi, et avec qui je cherchais à me bien remettre.

J'appris que le Roi suivait tous les errements de Mme de Pompadour, que tout paraissait aller assez tranquillement, et que c'était toujours le prince de Soubise, le prince de Tingry, M. de Gontaut et le duc de Choiseul qui étaient les mieux, et suivant tout le rang que Mme de Pompadour avait suivi dans les legs de politesse de son testament.

A cinq heures, j'allai chez M. et Mme de Starhemberg,

à qui j'exposai mes inquiétudes pour M. de Choiseul, leur cousin ayant exigé ma parole que je ne l'y mêlerais en rien. Loin de me rassurer, ils me dirent qu'il ne nous le pardonnerait jamais, que c'était de quoi nous casser le col, mon fils et moi, et ils blâmèrent fort leur cousin. M. le prince de Soubise m'avait dit de même, et cette malheureuse circonstance empoisonnait toute ma joie, sans que nous y vissions de remède.

J'allai faire une politesse à M. Dubois, qui faisait tout, et je vins trouver l'abbé prince de Salm-Salm chez ma fille, où je lui avais donné rendez-vous pour arriver à six heures. Je lui fis mes excuses de n'avoir pu l'attendre pour la demande de l'agrément, mais, pour lui, il mit toujours à tout la plus grande politesse et amitié.

Nous fûmes ensemble nous faire écrire partout pour le lendemain. J'allai, ensuite, avec mon fils chez le duc de Penthièvre, qui nous marqua mille amitiés.

J'allais, enfin, me retirer chez moi, l'esprit plein du tort que j'allais me faire, et à mon fils, auprès du duc de Choiseul, d'autant que j'avais déjà retenu M. de Saint-Florentin pour le contrat, lorsque, passant devant chez lui, il me vint, par une inspiration du Ciel, d'aller me consulter avec M. de la Ponce, son premier secrétaire et mon ancien ami, tant il est bon d'en avoir ! M. de la Ponce ayant entendu tous mes embarras, me promit de m'en tirer en disant, le lendemain, à M. le duc de Choiseul, qu'il m'avait vu venir dix fois chez lui pour lui demander la permission de faire mes révérences de demander l'agrément du mariage et pour le contrat, mais que, n'ayant jamais pu le trouver, M. de Saint-Florentin s'était chargé de tout, d'autant que lui, M. de la Ponce, m'avait dit que les contrats étaient choses qui l'ennuyaient, lui faisaient perdre son temps et qu'il ne pouvait souffrir. Enfin, il assurait qu'il accommoderait tout cela.

C'était bien tout ce qu'on pouvait de moins mal, dans notre embarras, si le duc s'en contentait, car il avait resté bien piqué contre le prince de Soubise et M. de Bouillon pour le contrat de M. de la Trémoïlle, mais c'étaient nos meilleurs

prétextes à prendre, de sorte que je me retirai chez moi, bien content.

Le 17 octobre, le Roi chassant, nous fûmes de bonne heure au lever, où, à ma prière, le duc de Richelieu présenta l'abbé ou prince de Salm-Salm, au Roi, pour l'agrément. Le Roi revint à moi d'un air gai, et me dit : « On assure qu'elle est plus jolie que Mme de la Trémoïlle ! »

De là, ayant une heure à moi, j'allai chez M. de la Ponce, qui n'avait pas encore parlé et me rassurait toujours, puis chez M. Mesnard, à qui je fis rajouter, dans le brevet, un mot de politesse pour le prince de Salm, car il ne voulut jamais passer le mot *princesse* à la future.

Je fus chez M. de Saint-Florentin pour le prier d'accélérer la signature du *bon*, attendu que je prenais toujours pour prétexte qu'il fallait que ce fût devant la signature que nous espérions pour le dimanche. Il me fit espérer de le faire signer le samedi, et cela était à souhaiter, car on ne tient rien, à la Cour, que quand on a la pièce.

De là, je rejoignis le prince de Salm-Salm, et nous achevâmes toute la corvée de la tournée pour demander l'agrément à toute la famille royale. Mon fils, dans l'intervalle, alla chez M. de la Ponce et m'embarrassa bien en m'apprenant que le duc de Choiseul lui avait répondu qu'il était vrai qu'il n'aimait plus les contrats, mais que, pour le nôtre, il irait volontiers, et qu'il trouvait que j'allais bien vite à tout cela, et qu'ordinairement je n'étais pas si vif, qu'au reste on était le maître de s'adresser à qui on voulait. M. de la Ponce était d'avis que j'eusse avec lui un éclaircissement, mais je trouvai cela trop délicat, et pris le parti de laisser les choses comme elles étaient, mais je ne sentais que trop tous les risques que nous courions.

La tournée finie, je vins causer chez ma fille, et nous partîmes à deux heures, et arrivâmes à huit à Paris. Je passai chez le prince de Salm, où j'appris avec grande joie que son intendant, dont nous ne pouvions nous passer, venait d'arriver. Je le fis appeler et le priai de rayer un mot que M. Moreau avait trouvé de trop dans les articles, et de préparer le contrat.

Le 18 octobre, l'intendant vint de bonne heure, et nous raisonnâmes à fond sur les titres du contrat : il s'agissait que M. de Saint-Florentin voulût les passer, car M. de Choiseul n'en aurait rien fait. Nous voulions envoyer les billets d'invitation, et cependant nous pouvions être accrochés tout court. On prit le parti de faire deux contrats, mais toujours avec les titres que le prince de Salm voulait prendre, espérant qu'on le passerait comme à Mme de la Trémoïlle. Il prenait « très haut, très puissant et sérénissime prince, par la grâce de Dieu prince régnant de Salm, etc. »

Je mourais de peur d'un accroc, après avoir invité tout le monde, ce qui aurait été un ridicule à n'en pas revenir!

J'allai chez le duc de Fleury, qui me dit qu'il n'y serait pas, ainsi qu'il fallait encore passer par le duc de Richelieu, mais il m'encouragea d'ailleurs.

Après le dîner, nous travaillâmes aux listes, avec l'intendant, et à cinq heures nous fûmes à Bon-Secours pour la première fois, avec mon fils, et avec permission de se voir. M. le prince de Salm y était. Je fus, ainsi que mon fils, encore plus enchanté de la jeune personne. On ne pouvait rien ajouter à son esprit et à son bon ton. L'abbesse fut d'une gaîté charmante. Je l'étais fort aussi, on commençait à avoir moins de crainte, et j'en sortis enchanté d'avoir eu assez de patience pour parvenir à ce mariage qui paraissait alors en bon train. De là, nous fûmes chez Mme de Leyde, où nous restâmes longtemps à faire les listes.

En rentrant, à neuf heures et demie, on me remit une lettre de ma fille. Je la lus chez ma mère, ne m'attendant pas à son contenu, et j'en fus, ainsi que ma mère, foudroyé, voyant d'abord tout manqué, et moi perdu vis-à-vis de mon ministre et ridiculisé à l'infini. Je vais rapporter cette lettre, pour faire voir l'incertitude et les tracas des choses de ce monde.

De Fontainebleau, ce jeudi 18 octobre, à midi.

Je dois vous avertir, mon cher papa, que M. de Choiseul est furieux, et qu'il dit publiquement qu'il ne se laissera pas traiter impunément par un militaire ainsi, que vous ne pouvez pas donner

raisonnablement la raison que M. de Salm ne le veut pas, parce que, pour le contrat, c'est au père du mari à décider.

M. de Praslin se vante de vous avoir répondu que c'était une importunité de moins pour M. de Choiseul, afin que vous sentissiez combien il en était piqué.

Cette affaire fait un bruit étonnant, tout le monde en parle et dit que vous n'êtes pas un enfant pour vous laisser mener par M. de Salm. M. de Tingry à qui j'ai parlé, comme vous m'en aviez chargé, des honneurs, dit que, puisque ce n'est pas encore signé, M. de Choiseul est si piqué qu'il pourrait vous y faire tort.

Enfin tout le monde dit publiquement que vous vous êtes conduit, en cela, comme un étourdi, et que l'on ne se serait pas attendu à cela de vous. Plusieurs personnes ne m'ont pas mâché le terme, et M. de Soubise vous désapprouve fort aussi (cela était faux).

J'ai cru très nécessaire de ne vous rien cacher de tout cela. Ne dites point, je vous prie, que c'est moi qui vous ai averti de cela, et tâchez de réparer au plus tôt. Voyez à consulter M. de Soubise, car je ne sais quel moyen vous trouver. Il est sûr que cela, par les suites, ou pour le moment, peut vous faire grand tort, ainsi qu'à mon frère.

Adieu, mon cher papa, je n'ai que le temps de vous assurer de mon tendre respect.

Nota. — Ce qu'il y a de singulier dans cette affaire, c'est que personne n'avait tort. Le duc de Choiseul avait raison d'être piqué, car on lui manquait pour la deuxième fois. M. de Salm n'avait pas tort de ne pas vouloir perdre des titres qui lui avaient été passés, et moi, j'avais raison de sacrifier tout pour le bonheur de mon fils et les avantages du caractère de la future, à quoi on ne pense guère dans les Cours, et j'avais été forcé de jouer l'étourdi.

Il aurait été difficile de voir une lettre plus terrible, car tout y était. Je crus d'abord que le duc de Choiseul allait porter plainte au Roi qu'un militaire se mariât sans en avoir prévenu son ministre, qu'il revendiquerait son droit de faire signer les contrats des militaires, ce qui faisait manquer le mariage net, car il n'aurait pas manqué de le bien éplucher! Cela faisait manquer les honneurs, et le pis était de me faire

la fable de tout le monde, la plupart des personnes donnant le ton à la Cour me boudant pour ce mariage-là, parce qu'elles en avaient eu d'autres en vue pour mon fils.

Mon fils fut fort frappé aussi de cette lettre. Après avoir bien rêvé, je résolus d'aller toute la nuit à Fontainebleau, et d'aller auparavant prendre conseil du duc de Fleury. Il nous encouragea en disant que, dès que le Roi avait donné son agrément, le duc de Choiseul ne pouvait faire rompre, mais qu'il s'en vengerait, et il ajouta qu'on prend le secrétaire d'État qu'on veut.

De retour chez moi, nous restâmes à raisonner et chercher inutilement des moyens, car il était certain qu'il était ridicule de marier un militaire sans l'agrément de son ministre, lequel, toujours furieux contre le prince de Salm, à cause de la même histoire pour le contrat de Mme la duchesse de la Trémoïlle, examinant les titres du contrat, ne les passerait sûrement pas; et ce n'était pas un homme avec qui il fût aisé d'avoir un éclaircissement.

Enfin, je partis en carriole, à une heure de la nuit, le cœur bien navré, et craignant bien de voir tout manquer. Ainsi ce fut un cruel voyage : j'arrivai à sept heures du matin à Fontainebleau, chez ma fille que je fis réveiller.

Elle me répéta que tout était perdu : cependant j'avais résolu de pousser l'affaire et de sacrifier plutôt mon avancement que de manquer à un mariage qui paraissait pouvoir soutenir notre famille et faire le bonheur de mon fils.

A neuf heures, j'allai chez le prince de Soubise que j'attendis longtemps. Je le vis à son lever : il m'assura qu'on n'avait pas encore parlé contre moi au Roi; qu'il n'y avait pas encore eu de démarche qui pût nous nuire; que si l'on parlait au Roi, il se tiendrait aux aguets pour répondre; que je resterais brouillé avec mon ministre qui me le revaudrait et ne m'emploierait peut-être plus, mais qu'il croyait que les honneurs et le mariage pouvaient aller leur train.

J'allai ensuite chez M. de Saint-Florentin : on était chez M. Mesnard. Je le pressai pour le brevet. M. de Saint-Florentin, poussé par M. Mesnard, me dit que l'édit de 1711,

qui demandait descendance directe, faisait obstacle, qu'il fallait qu'il en parle au Roi, et, en sortant, je vis M. Mesnard lui dire, à ce qu'il me parut, par des signes, qu'il ne fallait pas passer cela.

Je courus chez le prince de Soubise le lui dire, et qu'il fallait qu'il perfectionnât son ouvrage ; que le pis aller serait d'être obligé d'aller le prendre en Espagne, et que je le priais de rencourager M. de Saint-Florentin et de lui faire entendre qu'il fallait le brevet avant le contrat, prétexte qui nous fut fort utile.

Le prince de Soubise se porta à tout cela au mieux, et se chargea de faire demander au Roi pour la signature, le 21 octobre. Je revins déjeuner chez ma fille, et partir avant midi, par le plus beau temps, qui dura, heureusement, tout le temps de mes courses. Je consolai un peu ma mère, qui avait mal auguré de tout ceci, et nous passâmes la soirée à faire partir les billets de part, notre incertitude les ayant empêchés plus tôt.

Le 20, nous partîmes à midi, mon fils et moi, dans la voiture anglaise, et les deux notaires, avec M. Sinder, intendant du prince de Salm, et homme intelligent, dans une berline. En arrivant à Fontainebleau, ma fille me dit que le Roi avait déclaré les honneurs, ainsi que cela était sûr, mais que le prince de Tingry venait encore de l'avertir que M. le duc de Choiseul était furieux et jetait feu et flamme, qu'enfin cela était tout des plus sérieux !

Je cherchai inutilement M. de Soubise, mais je vis M. de Saint-Florentin qui me dit que le brevet était expédié, mais qu'il fallait voir le contrat. Je lui dis que j'allais lui envoyer le notaire ; M. Mesnard, d'un air noir, me dit qu'il s'y trouverait et porterait le brevet en même temps. Je prévins du tout M. Sinder, craignant que M. Mesnard ne lui fît des accrocs sur les titres réellement bien forts, mais qu'il avait déjà eus, au contrat de M. de la Trémoïlle, pour le titre de prince de Solre. Je leur laissai la lettre de M. d'Argenson qui déclarait que le roi l'agréait. Ces notaires revinrent chez ma fille, avec M. Sinder, me dire que tout avait bien passé, après

avoir fait voir les pièces et avoir un peu disputé. C'était l'objet essentiel qui aurait pu faire manquer le mariage.

Alors, j'envoyai mon fils chez M. de Saint-Florentin demander l'heure et le prier de remettre le brevet. Il le lui remit, enfin. Ce brevet était le même que nous avions vu dresser à M. Mesnard, le prince de Soubise ayant bien soutenu la besogne.

Les remarques à faire sur ce brevet furent que le mal était qu'il n'etait pas héréditaire, que je n'avais pas les honneurs, mon fils les ayant, chose étrange, mais où je m'étais sacrifié ; que si je perdais mon fils et étais obligé de me marier, c'était à recommencer pareille demande : tout cela le rendait assez peu agréable. Le bien était que l'on assurait que, quand on l'a eu, c'est un grand acheminement à l'avoir pour la suite ; qu'on ne le refuse presque jamais ; que ce n'était que pour ma belle-fille que cela était le plus utile et qu'elle l'avait ; que ce brevet reconnaissait notre droit sur la grandesse du duc de Croÿ, ce qui pouvait être fort utile quand le cas arriverait ; que c'était preuve que le mariage, quoiqu'avec une étrangère, en partie, plaisait au Roi, et qu'il y rappelait mes services. Enfin, c'était l'entrée de cette grâce dans notre branche, qui la recherchait depuis si longtemps, et que ma mère désirait tant. C'était une consolation pour ses vieux jours, d'autant que le Roi était singulièrement difficile et sur ses gardes pour pareilles grâces que le prince de Tingry et tous les plus intimes ne pouvaient accrocher.

Nous nous assemblâmes chez moi pour lire le brevet. Ensuite, avec l'abbé prince de Salm-Salm, nous fîmes la tournée de toutes les dames d'honneur pour le lendemain, et nous soupâmes chez ma fille, espérant qu'on avait prévenu le Roi pour le contrat.

Le 21 octobre se passa à faire signer le contrat et à bien courir. MM. de Soubise, de Bouillon et de Tresmes nous y furent fort utiles. M. de Saint-Florentin s'y porta au mieux. Il y avait un monde étonnant à Fontainebleau. Heureusement nous ne rencontrâmes pas M. de Choiseul, mais ayant

trouvé son frère le comte de Stainville qui arrivait, je lui dis que son billet était perdu et que je le priais, comme parent, de rester au contrat. Je lui contai la tracasserie, ou mes torts, que je rejetai sur une étourderie de précipitation, n'ayant pu joindre son frère, et croyant que cela lui était indifférent. Il promit de s'employer à faire le raccommodement.

Nous fîmes toute la famille royale avant dîner, puis nous mangeâmes un morceau chez ma fille, dont l'aimable mari fit au mieux. Elle partit et, le soir, nous fîmes signer tous les princes. Le duc de Penthièvre fit donner un fauteuil à mon fils. Je me mis à côté du duc sur une chaise, comme n'y prenant pas garde, et je me sacrifiai à tout cela pour le bien de la chose.

Toutes les signatures finies, nous fîmes partir les notaires et je ne m'occupai plus qu'à tâter le raccommodement, car le prince de Tingry me répétait encore que tout était perdu.

Je trouvai, à l'Ordre, le comte de Choiseul qui me dit qu'en effet Mme de Gramont lui en avait parlé avec grand feu, qu'elle disait que c'était pour faire passer des titres ridicules au prince de Salm, que M. de Saint-Florentin avait grand tort de les laisser passer au Roi, et il me promit de tâter auprès de son frère.

J'allai au bureau et chez l'aimable M. Dubois, avec qui j'étais au mieux, et toute cette journée fut bien heureuse, et ce ne fut que d'alors que je vis le mariage assuré, car, jusque là, bien des choses pouvaient le faire manquer, et, hors par ceux qui ne songeaient qu'à la Cour, je vis que j'étais approuvé.

Le 22 octobre, j'allai chez le comte de Stainville : ne l'ayant pas trouvé, je lui laissai le billet le plus honnête, qui était pour qu'il pût le montrer, et où je faisais excuse de mon étourderie, mais qu'ayant cherché deux jours le duc inutilement, j'avais cru qu'il ne prendrait seulement pas garde à si peu de chose. De cette sorte, j'évitais l'éclaircissement sur les titres du prince de Salm, et je n'avais pas une meilleure tournure à prendre. Ainsi, je partis dans l'espérance que cela replâtrerait un peu l'affaire et que le

temps ferait le reste, le duc de Choiseul n'étant pas méchant et n'ayant que le premier moment de terrible.

Je finis aux bureaux, et nous partîmes à une heure de Fontainebleau, bien contents de nous être si bien tirés de tant de circonstances très délicates, et de voir alors tout le plus fort fait pour le mariage. J'avais fait bien des choses depuis le peu de jours que j'étais arrivé et, en huit jours, je fis six fois le voyage de Fontainebleau.

Après souper, je vis M. Sinder, qui m'assura que le prince de Salm ne pouvait être prêt pour le mariage que le 5 novembre. Je lui fis inutilement sentir le ridicule d'avoir pris le prétexte de la précipitation, jusque-là, pour tarder.

Le 23, j'allai, le matin, chez le prince et la princesse de Salm, et je les pressai si vivement qu'ils consentirent, enfin, à avancer de huit jours le mariage, qui fut fixé au 29 octobre : ils voulaient faire une grande noce, mais, à la demande de ma mère, à qui sa santé et sa force ne permettaient pas d'assister à un si grand fracas, il fut convenu qu'on ferait une belle noce convenable, mais avec le moins de monde et de fracas possible. Ainsi, nous convînmes qu'on ne serait que seize, qu'on n'inviterait plus de ministres pour ne pas réveiller de tracasserie, et que tout se ferait noblement et sagement.

L'après-dînée, je convins de tout cela par écrit avec M. Sinder, et je fus fort aise d'avoir avancé de huit jours et tout réglé.

Le soir, j'allai, avec mon fils, à Bon-Secours, où je me divertis fort avec l'aimable abbesse et Mlle de Salm, toutes deux marquant beaucoup d'esprit et de bon ton. Nous fûmes de plus en plus charmés de la bonne acquisition qu'il paraissait que nous allions faire.

Le 24 se passa en préparatifs. Je fis une course à Châtillon, qui était fini en gros, mais dont il fallait changer les escaliers, et toute ma famille alla à Bon Secours.

Le 25, nous courûmes pour un carrosse ; les moindres de cette sorte étaient de dix mille livres, et mon fils en était pour 24 mille livres en voitures.

Le 26, je travaillai assidûment pour la liste des 250 lettres

de part, et la jeune princesse de Salm, âgée de dix-sept ans, vint loger chez son père, et découcha, pour la première fois, de son couvent de Bon-Secours, depuis l'âge de deux ans qu'elle y était entrée. Elle eut bien de la douleur de quitter Mme de Rossignol, abbesse respectable de ce couvent, qu'elle pouvait regarder comme sa mère. Les pauvres de ce couvent nous dirent, en pleurant : « Vous emportez notre fleur ! »

Le 27, il fallut contremander le feu d'artifice et les jolies illuminations que j'avais ordonnées, sa mère, pour ménager sa santé, ne voulant pas de grande noce. Le prince de Salm avait voulu en faire une magnifique, mais, comme cela retardait trop et que toutes sortes de raisons nous pressaient de finir ce mariage, on décida de déclarer qu'il n'y aurait pas de noce d'éclat. Cependant tout, hors le feu et les illuminations, fut comme s'il y en avait eu.

Le 28, on envoya les corbeilles et les diamants, et nous signâmes le contrat chez M. le prince de Salm. Je fus fort aise d'y trouver le duc de la Trémoïlle bien raccommodé. Le soir, je courus beaucoup pour trouver nos témoins ; ceux sur qui je comptais étant malades, nous nous fixâmes à M. le comte de Rougé et M. le chevalier de Courten, ami du prince de Salm, et qui nous avait fort aidés. Je soupai, pour le prier, chez Mme de Bentheim, où je trouvai Mme de Starhemberg et la duchesse de la Trémoïlle, qui me parut fort aimable, arrivant toutes deux, pour le mariage, de Fontainebleau.

Le 29 octobre 1764, je menai, à onze heures, mon fils, dans son superbe berlingot, chez M. le prince de Salm. Tout le monde s'y étant rassemblé à midi, nous allâmes, par le jardin, à la paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas où fut célébré le mariage de la manière la plus noble et la plus décente. Cette église, qui n'est pas grande, n'était que comme une belle chapelle faite exprès. Le chœur était garni de tapis et fauteuils. Ma mère, moi et ma fille étions à droite, M. le prince de Salm, Mme la princesse de Salm, et la duchesse de la Trémoïlle étaient de l'autre côté, le marié et la mariée sur des prie-Dieu devant l'autel.

Le curé, après avoir publié les derniers bans, la dispense des autres, et annoncé ceux publiés à Saint-Sulpice et Sainte-Marguerite, fit les fiançailles et toutes les prières et cérémonies. Il fit un très beau et bon discours bien débité, et donna ensuite la bénédiction nuptiale, après quoi l'abbé de Villemenet, qui était revenu exprès, la surveille, de Turin où il était depuis quinze mois que nous l'y avions envoyé, dit la messe des épousailles et l'oraison. Ce fut le petit de Beuvron, joli enfant de onze ans (1), et le chevalier d'Harcourt qui tinrent le poêle.

Toute cette auguste cérémonie se passa de la manière la plus décente et convenable, et telle que devraient se faire tous les mariages. Nous y priâmes de bon cœur. L'église était pleine de monde, mais sans aucune confusion, et il n'y avait de parents que le petit nombre qu'on avait fixé pour le souper. La joie et la dévotion de ma respectable mère attiraient tous les yeux, ainsi que le marié et la mariée. Le prince de Salm avait conduit sa fille, en allant. Mon fils ramena sa femme en revenant, et notre petit cortège, très magnifique, d'ailleurs, était curieux.

De retour chez M. le prince de Salm, ma belle fille distribua les sacs et nœuds d'épée avec sa bonne grâce ordinaire ; c'est tout dire, car on ne pouvait se lasser d'admirer sa beauté, son air noble, aisé et décent, sa grande et belle taille, l'esprit et la grâce qu'elle mettait à tout ce qu'elle faisait. On signa l'acte de célébration : les témoins furent le prince de Salm-Salm, le duc de la Trémoïlle, le comte de Rougé et le chevalier de Courten.

Ma mère, pour éviter l'embarras de la journée, ramena mon fils, et on se reposa jusqu'à dix heures qu'on se rassembla de nouveau chez le prince de Salm où on fit des parties de jeux à l'ordinaire, ayant évité de rien mêler, en tout cela, des abus du siècle. A huit heures, on se mit à table : M. le prince de Salm donna le plus superbe et meilleur souper,

(1) Louis-Antoine-François, comte de Beuvron, né le 18 mai 1755, d'Anne-François d'Harcourt, marquis de Beuvron, maréchal de camp, et de Marie-Catherine Rouillé.

et il avait magnifiquement décoré sa maison. On acheva les parties, et, à minuit, tout le monde se retira. Les nouveaux mariés restèrent dans la maison du père.

Le 30 octobre, on se rassembla à six heures et demie du soir, chez ma mère dont la maison était magnifiquement ornée, ce qui faisait voir toute la beauté de ce bel hôtel. J'avais fait faire une jolie illumination pour éclairer le dedans de la cour : c'était la seule chose que j'osai me passer, puisque ma mère nous avait interdit toutes les démonstrations du dehors.

M. le prince de Soubise était venu nous voir, le matin, de Fontainebleau, et se prier obligeamment au souper, car nous n'avions pas prié de ministre, pour ne pas renouveler la querelle avec le duc de Choiseul. Nous avions bien de l'obligation à M. le prince de Soubise, qui fit les choses au mieux.

J'eus, à l'arrivée de ma belle-fille, une grande joie de la voir entrer, pour la première fois, dans notre maison, et de remarquer qu'elle paraissait en être fort contente. Elle enchanta tout le monde, et je fus bien dédommagé de toutes mes cruelles peines, et ma mère bien contente. Aussi avions-nous raison de l'être, de faire le bonheur de mon fils, qui le méritait si bien !

On fit des parties ; ensuite un superbe souper très bien servi, et dans la belle salle parfaitement ornée. Il n'y avait, comme chez M. le prince de Salm, que le marié et la mariée, M. le prince et Mme la princesse de Salm, ma mère et moi, le duc et la duchesse de la Trémoïlle, le duc et la duchesse d'Havré, Mme de Starhemberg (son mari fut obligé de retourner à la Cour), la petite princesse Louis, le prince de Salm-Salm, le comte de Rougé et le chevalier d'Harcourt, et, de plus, M. et Mme d'Aspremont qui avaient fait le mariage, et M. le prince de Soubise : ainsi nous étions dix-huit. Tout le monde remarqua la noblesse avec laquelle ma belle-fille faisait les honneurs, n'ayant rien, assurément, du couvent, que l'air de décence et de candeur, et paraissant, d'ailleurs, comme on nous l'avait toujours dit,

déjà en état de tenir une maison, quoique n'ayant que dix-sept ans et six semaines. Enfin je vis, avec grande joie, que notre choix paraissait généralement approuvé.

On avait placé des tables partout ; mais, le lendemain étant jeûne, on se retira à minuit et on fit cesser toutes les tables, de sorte que toute la magnificence s'y trouva, sans rien manquer au devoir, et nous installâmes, avec grande joie, ma belle-fille dans son appartement.

Le 31, nous soupâmes en famille, où le duc d'Havré mit la joie par sa gaîté. Notre jeune dame parut fort contente ; elle chanta et dansa, et parut de plus en plus aimable. Elle était, surtout, d'une vérité et franchise charmantes, soutenues de beaucoup d'esprit et du meilleur ton.

Le 1er novembre, elle commença ses visites avec ma mère. Sa famille vint souper, ce qui la tint plus gênée, car elle était plus libre avec nous qu'avec sa mère qui ne lui avait jamais fait d'amitié, et l'avait laissée, depuis l'âge de deux ans, à Bon-Secours. Pour son père, il l'aimait beaucoup et paraissait charmé de la voir bien établie.

Le 2, elle fit les visites avec sa mère, et nous fîmes un beau souper chez le maréchal d'Isenghien.

Le 4 novembre, nous fîmes un grand souper chez le prince de Salm, et puis tout fut fini pour ce qui regardait le mariage. Comme tout le monde était à Fontainebleau, nous restâmes plusieurs jours seuls à nous reposer, et ma belle-fille parut d'abord très libre et contente d'être avec nous. Outre sa jolie figure, elle nous parut de plus en plus aimable, paraissant s'attacher extrêmement à son mari, qui en faisait de même et paraissait des plus heureux. Ainsi nous l'étions, puisque c'était ce que j'avais toujours eu en vue, et la très bonne santé, la belle taille de ma belle-fille nous donnaient les plus heureuses espérances.

La veille de la Saint-Martin, mon fils eut vingt et un ans, et, par conséquent, fut majeur pour les biens de Flandre.

Le 12 novembre, nous fûmes à Versailles, la Cour étant encore à Fontainebleau, exprès pour voir et remercier Mme de Marsan. Je fis cette promenade avec Mme la princesse de

Salm, qui fut charmante, et avec mon fils et ma belle-fille dont c'était la première sortie de Paris, depuis l'âge de deux ans qu'elle était venue d'Aix-la-Chapelle, où elle était née. Cela lui procura de voir à l'aise tout Versailles. Mme de Marsan nous reçut au mieux et avec la plus grande amitié. Elle était enchantée de ce mariage, aimant les grandes alliances. Ma belle-fille réussit au mieux.

Pendant le dîner, j'allai à mon appartement, qui était très commode, en régler l'ameublement. De retour chez Mme de Marsan, elle eut la bonté de faire voir à ma belle-fille tous les appartements du Roi, le nouveau beau meuble de la Reine. Mme la princesse de Salm qui, à cause des prétentions de son mari, n'allait pas à la Cour, s'y amusa. A six heures, les trois jeunes princes arrivant de Fontainebleau vinrent chez Mme de Marsan. Ils furent très honnêtes, et cela fut charmant. La grosse petite Madame (1) y était aussi.

Le soir, nous soupâmes chez ma mère, rien qu'avec M. et Mme de Salm et M. et Mme de la Trémoïlle. Les deux jeunes ménages étaient très amoureux et, par conséquent, très gais.

Le 19 novembre, j'allai à Versailles où on meublait mon appartement. Je fis demander le jour au Roi, pour la présentation. Je fis beaucoup d'affaires dans les bureaux. Mme de Marsan me reçut au mieux et, le lendemain, je tâtai un commencement de raccommodement avec le duc de Choiseul, qui me gronda fort, dont j'augurai bien, car j'aimais mieux qu'il jetât son feu.

Le soir, à Paris, nous fîmes un joli souper chez Mme de la Trémoïlle la mère, tous en famille, tous les Bouillon, les Salm, les La Trémoïlle et nous : c'étaient des familles très unies, et je fus charmé d'y trouver le prince et la princesse de Salm, et de voir tout raccommodé.

Le 24 novembre, j'allai à Versailles avec mon fils, ma fille et ma belle-fille que je logeai, ainsi que son mari, dans mon

(1) Marie-Adélaïde-Clotilde Xavière (1759-1802), septième enfant de Louis, Dauphin de France, et de Marie-Josèphe de Saxe, fut mariée, en 1775, à Charles-Emmanuel-Ferdinand, prince de Piémont, fils aîné du roi de Sardaigne.

appartement qu'on finissait de meubler et qui était joli. Pour moi, je logeai à l'auberge, à côté. Le soir, ils allèrent faire toutes les visites des dames d'honneur. Pour moi, j'allai solliciter pour faire Mme de France de Vaulx abbesse de l'abbaye des Prés, à Douai, mais cela fut donné à Mme Masse (1), parente de M. de Calonne (2), M. le duc de Choiseul en ayant fait une affaire majeure pour gagner, peut-être, le parlement de Douai, et achever la destruction des Jésuites. Le soir, nous fîmes un joli souper chez Mme de Marsan, où ma belle-fille fut fort louée.

Le 25 novembre, dimanche, se firent les présentations : on se rendit, à quatre heures, chez le prince de Tingry qui était de quartier et, de là, chez le Roi, qui parut d'abord, ce qui fit qu'il n'y avait personne, et que cela fut moins embarrassant pour Mme de Solre, que ma fille la duchesse d'Havré présentait, accompagnée seulement de la duchesse de la Trémoïlle et de Mme la comtesse d'Hautefort, fille de la comtesse de Bavière. Le Roi se contenta, à l'ordinaire, de faire belle mine.

De là, nous attendîmes longtemps chez la Reine, qui dit les choses les plus obligeantes, de même que M. le Dauphin, chez qui nous allâmes ensuite. De là chez Mme la Dauphine, chez Madame, chez les trois autres Madame, chez les trois jeunes princes qui formaient un joli coup d'œil, et chez les deux enfants. Mme de Solre, quoique assurant avoir grand'-peur, s'acquitta de tout cela de la meilleure grâce et fut fort admirée, et la duchesse d'Havré la présenta aussi au mieux. Ils allèrent, ensuite, chez les ministres, au jeu de la Reine, et au grand couvert où je vis, enfin, ma belle-fille assise, ayant pris son tabouret, à chaque présentation. Elle était près du Roi, dont la noblesse du regard l'intimida souvent, et derrière M. le Dauphin et Madame, qui lui parlèrent, et surtout à ma

(1) D'après un autre passage de notre *Journal*, ce nom se serait orthographié non pas *Masse*, mais *Maës*.

(2) Charles-Alexandre de Calonne, né à Douai en 1734, mort en 1802, d'abord procureur général au Parlement de Douai, puis maître des Requêtes (1763), intendant de Metz (1768), ensuite de Lille, enfin contrôleur général des finances en 1783.

fille, pendant tout le grand couvert où je restai pour la première fois depuis bien des années. Mon fils, ayant son habit de noce, y resta aussi. A près de onze heures, nous nous rassemblâmes tous à mon appartement, où je leur donnai à souper, et à M. et Mme de la Trémoïlle, et toute cette fatigante journée se passa au mieux.

Le 26, ils allèrent à la messe de la Reine, où ils eurent bien froid ; de là au dîner de la Reine, qui me dit les choses les plus gracieuses sur mon choix. Nous prîmes congé de Mme de Marsan ; on dîna chez moi, et nous partîmes à cinq heures.

En chemin, ma belle-fille parut fatiguée et, à son arrivée, elle se trouva avec la fièvre, ayant été saisie du froid, quoique n'étant rien moins que délicate. Elle eut deux accès de fièvre qui nous inquiétèrent, mais cela n'eut point de suite, qu'une qui nous toucha tous très fort, qui était qu'il fallut renoncer, pour ce moment-ci, à l'espérance de grossesse, à quoi elle fut si sensible que cela nous attacha encore plus à elle, et pour moi, j'avoue que je voyais si bien notre nom à sa fin, si elle ne le relevait, que j'étais très pressé de la voir nous donner espérance de ne pas faire comme ma fille.

Le 29, nous fîmes le dernier souper de noce chez l'ambassadeur de l'Empereur, et il fut charmant.

Le 1er décembre 1764 fut le dernier jour des Jésuites en France, par l'édit du Roi, enregistré purement et simplement au parlement, les princes et pairs y étant, et par lequel, sans entrer en détail, le Roi déclare que la société des Jésuites n'aura plus lieu en France, ni terres qui en dépendent.

Jusque-là, le Roi ne leur avait pas paru contraire, et même avait paru voir à regret les poursuites du parlement. Il semble qu'il les avait craints et qu'il voulait ne pas paraître s'en mêler. Mais comme ils ne tenaient plus que dans les parlements de Flandre et de Franche-Comté, la Cour voulut profiter de l'occasion pour s'en défaire tout à fait et terminer, par là, tout ce qui avait donné lieu à ces querelles, et peut-être donner ce contentement au parlement, pour l'apaiser, trois jours avant de lui présenter les arrêts de finances, d'au-

tant mieux que tout paraissait fait de concert, et que le Roi et son Conseil, poussé à bout par le mauvais état des choses, avait pris le parti de s'abandonner au parlement et de sacrifier l'autorité du Roi à l'espérance de remettre le crédit public.

On avait cru longtemps que le livre de la richesse de l'Etat, qui est si terrible contre les fermiers généraux, culbuterait la finance, mais M. de Laverdy, en bonne tête, sentit que ce n'est pas quand on manque de tout qu'on peut se défaire de ceux qui vous avancent, et il prit le parti de les charger et de taxer, en général, les financiers, pour former une caisse d'amortissement peu forte, mais solide, le Roi s'étant dépouillé, en cette partie, de son autorité pour en revêtir le parlement et assurer, par là, la confiance, en établissant un plan que la vicissitude des ministres ne pût plus faire changer.

De ce côté-là, on pouvait très bien augurer de cette grande opération plus solide que brillante, mais, de l'autre côté, le long temps qu'elle exigeait sans révolution donnait peu d'espérance.

Par le dernier article, le Roi annonçait que le deuxième vingtième cesserait au 1er janvier 1768, ainsi dans trois ans : moitié des dons gratuits au 1er janvier 1767, et le vingtième au 1er juillet 1772. Cela pouvait donc s'effectuer dans huit ans ; les biens fonds devaient être presque entièrement soulagés, et si, alors, l'exportation des blés produisait tout son avantage, les propriétaires des biens fonds et les agriculteurs devaient en tirer les plus grands avantages capables de remettre l'intérieur du royaume. Dieu veuille que la paix et la durée d'un même système nous permette de voir cela dans huit ans !

Vers le 15 décembre, j'avais été à Versailles pour faire le travail de la revue, mais M. le duc de Choiseul m'avait dit et fait dire qu'il ne pouvait me voir et qu'il me ferait dire quand. J'avais cru que c'était une suite de son mécontentement, et j'en étais inquiet, mais, le 23 décembre, lui ayant demandé, à son café, quand il voudrait me donner jour, il me dit : « Dans une heure ! » Je fis mon travail devant M. Dubois,

avec qui je l'avais préparé, comme tous les inspecteurs, et tout se passa bien. M. le duc de Choiseul qui, dans le fond, est net et bon, ne me marqua pas de rancune. Il lut toutes mes réflexions sur les nouveaux arrangements. Je ne flattais pas et j'avais mis tout à la rigueur. Il disputa et tâcha de prouver qu'il avait raison sur chaque article. Je me doutais bien que c'était comme ceux qui demandent avis après avoir pris leur parti, mais il me donna de bonnes raisons sur presque tout, et j'augurai bien de l'arrangement du militaire, s'il pouvait, avec M. Dubois, rester quelques années à l'établir, nos changements continuels étant le pis de tout.

Je crus avoir déplu par ma franchise, mais M. Dubois m'assura, le lendemain, qu'il ne l'avait pas trouvé mauvais, que j'étais mieux, avec lui, que je ne le croyais, et que tout resterait, l'année suivante, sur le même pied que la dernière. En général, les idées de M. le duc de Choiseul et de M. Dubois étaient grandes et belles, et ce n'étaient pas des hommes médiocres.

De retour à Paris, je trouvai ma belle-fille continuellement enrhumée, et point grosse, ce que j'aurais fort désiré. Ce rhume nous retint à la maison presque tout le mois de décembre et l'empêcha d'aller à Versailles, à la nouvelle année.

XVIII

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1765

MM. Lemonnier et de Cassini me pressent de poser ma candidature à l'Académie des Sciences. — Mon travail sur le *Système de l'Univers*. — La princesse de Solre. — Difficultés entre M. de Choiseul et les Gardes Suisses. — Bals chez la comtesse d'Egmont et chez le duc de Chartres. — Troisième mariage du prince de Tingry. — Mise en ordre de mes travaux scientifiques. — Faux bruit de l'imminence de la chute de M. de Choiseul. — Dérangement de mes affaires financières; projets d'économie. — Je suis, pour la seconde fois, chargé de représenter le Dauphin au baptême d'un enfant du président d'Aubert. — J'assiste à une représentation du *Siège de Calais*. — Procès de M. du Lau, curé de Saint-Sulpice, contre l'abbé Naugues. — Affaire du parlement de Bretagne. — Affaire de Calas. — La bête du Gévaudan. — Mlle Clairon et les acteurs du *Siège de Calais* au For-L'Evêque. — Mariage de Mlle d'Hautefort avec le comte de Mailly-Rubempré. — Le maréchal de Duras. — Je fais copier mon *Journal*. — Courses dans les environs de Paris. — Querelle de M. de Mailly-Nesle avec M. de Mailly d'Haucourt. — Un mémoire du duc de Sully, sur la Cour des Pairs. — Je pars, le 29 avril, pour Douai, Calais et l'Hermitage, d'où je reviens à Paris le 17 septembre. — Voyage à Fontainebleau avec mon fils. — Mes démarches pour lui procurer un régiment. — Maladie du Dauphin. — Ma belle-fille me donne un petit-fils. — Conversation avec M. de Choiseul. — Vers de M. de la Place sur l'accident de chasse de M. de Saint-Florentin. — Ouverture du cours d'Histoire naturelle de M. Valmont de Bomare. — Dîner chez M. de Choiseul. — Mes travaux

d'histoire naturelle, de physique et de chimie. — Je me lie avec le chimiste Macquer. — Mort et portrait du Dauphin. — Attitude du Roi après cet événement.

J'allai, à la nouvelle année, à Versailles, à la cérémonie, à l'ordinaire, et j'y fus agréablement, à cause des entrées dont je sentis bien l'avantage, et à cause de la commodité de mon appartement, beau et bon, mais cher, et aussi par ma tranquillité, n'ayant plus d'ambition, ni de grandes affaires, de sorte que je n'y avais jamais été si calme.

Dans le cabinet du Roi, M. de Paulmy, mon ami, me parla beaucoup du désir qu'il avait de me voir honoraire de l'Académie des Sciences, et cela parut certain. Le 13 décembre, M. de Montmirail (1), bien joli sujet et bien regretté, était mort d'une fièvre maligne. Dès le même jour, M. Lemonnier, célèbre astronome de l'Académie, avait eu la bonté de venir m'en donner avis et me prier de songer à la place d'honoraire, qui vaquait par sa mort. M. de Cassini m'en avait écrit aussi.

Je dis que, si l'on me faisait l'honneur de m'y nommer, j'en serais fort aise, mais que je ne voulais pas le demander. M. le duc de Chaulnes me dit que ce serait déplaire à ces messieurs et qu'il était d'usage de dire à M. de Saint-Florentin qu'on se mettait sur les rangs. J'allai donc le lui dire. Malheureusement, il divulgua ma demande dans le cabinet du Roi, dont je me serais bien passé. Le Roi me parla de mon observatoire, et cela paraissait sûr. Cela, joint à mon goût pour l'astronomie, fit que je travaillai beaucoup, dans ce temps-là, à mon grand ouvrage pour établir le système de l'univers et la pluralité des mondes fondés sur le bon sens, les sciences et la religion, et j'en fis un beau canevas que je soumis, avant de le suivre, aux théologiens.

Mais, le 15 janvier, M. Lemonnier vint me dire avec dou-

(1) Charles-François-César, marquis de Montmirail (1734-1764), colonel des Cent Suisses en 1754, prédécesseur de M. de Croÿ dans le grade de mestre de camp lieutenant de Royal Roussillon (1758), brigadier des armées en 1762.

leur que M. de Courtenvaux (1), père de M. de Montmirail, l'ayant désiré, M. de Saint-Florentin s'était décidé pour lui. Pour moi, je n'en avais plus parlé, et je fus bien aise d'avoir cette occupation-là de moins, en ayant assez à tâcher de finir tous les ouvrages que j'avais commencés, et à mettre en ordre mon cabinet que j'arrangeais, alors.

Les quinze premiers jours de janvier, les lettres et comptes m'occupèrent assez.

Le 11, j'allai, avec Mme la princesse de Salm et ma belle-fille, au beau bal de M. l'ambassadeur de l'Empereur. C'était le premier bal que voyait ma belle-fille, mais, loin d'y avoir l'air embarrassé, sa belle taille, son bon air, joint à ce qu'elle dansait au mieux, fit qu'elle y brilla beaucoup, et ce qui me fit le plus de plaisir, c'est qu'en s'y amusant beaucoup, elle n'en parut pas trop charmée et, grâce à Dieu, elle nous donnait les plus grandes espérances. Elle ménageait très bien ma mère, qui en était on ne peut pas plus contente, et s'en portait mieux pour son grand âge. Elle aimait extrêmement son mari, qui était heureux comme je l'avais désiré et s'en portait mieux. Elle paraissait prendre de la confiance en moi et aimer beaucoup ma fille, et, en général, surtout si elle nous donnait bonne postérité, il paraissait que nous ne pouvions trop nous louer de notre choix. On menait une vie fort tranquille et simple, dont elle s'accommodait bien, malgré sa grande gaité, et je n'avais qu'à me féliciter d'avoir eu la patience de vaincre tous les obstacles pour ce mariage.

Du 16 au 18 janvier, j'allai à Grosbois (2), faire des battues très agréables, où je tuai quatorze pièces.

(1) François-Michel-César Le Tellier, marquis de Courtenvaux (1718-1781), avait été successivement capitaine colonel des Cent Suisses, puis colonel lieutenant du régiment Royal (1740). Il avait épousé, en 1732, Louise-Antonine de Gontaut-Biron. Il est l'auteur d'un *Précis d'un voyage entrepris pour la vérification de quelques instruments destinés à la détermination des longitudes sur mer* (Paris, 1768), etc.

(2) Le château de Grosbois, près Boissy-Saint Léger, à 22 kilomètres de Paris, fut construit au dix-septième siècle. Au dix-huitième, il appartint au prince de Tingry (1717); à Samuel Bernard (1718), au comte de Provence, à Barras; au dix-neuvième, au général Moreau, puis au général Berthier, prince de Wagram, dont les descendants le possèdent encore aujourd'hui.

Dans le mois de décembre, M. l'archevêque de Paris avait tout à fait eu permission d'y revenir, et ses querelles continuaient avec le parlement. Il s'en préparait une qui faisait trembler, qui était le procès de notre curé de Saint-Sulpice (1) qu'on voulait déplacer pour en nommer un ami du parlement par le primat, malgré l'archevêque.

Un des plus grands événements de cet hiver fut l'histoire des Suisses. Il y avait environ cinq ans que le duc de Choiseul, avant qu'il pût prévoir qu'il serait colonel des Suisses, avait travaillé avec M. de Besenval, son ami particulier, à une ordonnance de réforme dans le service des Suisses, pour les rapprocher du pied français et prussien, et surtout pour ôter l'ancien abus de la succession des compagnies et autres.

Cela, paraissant contraire à leur capitulation, fit beaucoup de bruit. Le duc de Choiseul envoya son ami Beauteville, ambassadeur en Suisse (2), qui ne put empêcher que Besenval ne fût condamné à une amende et rayé de la liste du conseil de Soleure, pour s'être prêté à tout cela comme inspecteur général des Suisses en France. On négocia longtemps, et on croyait avoir apaisé et fait passer ce qu'on voulait, mais un parent de M. de Reding (3), qui était au service d'Espagne, ayant animé son canton populaire de Schwitz, M. de Reding pensa y être mis en pièces, et ce peuple, s'étant ameuté, rappela M. de Reding et sa compagnie aux Gardes, ne voulant pas passer le nouveau règlement.

M. de Choiseul, voyant qu'il ne pouvait pas les empêcher de partir, crut que, pour sauver l'espèce d'affront qui en résultait pour le Roi, il fallait les chasser le premier, et fit donner la déclaration de guerre (au *cours sus*) (4) près) qui est assez sèche, de sorte qu'il fut à craindre que cela n'aigrît tous les

(1) Il se nommait Jean du Lau d'Allemans, et était curé de cette église depuis 1748.

(2) Le chevalier de Beauteville (V. tome I la note 1 de la page 475), ambassadeur en Suisse depuis 1762.

(3) Joseph Nazaire de Reding de Biberegg, baron de Reding, brigadier en 1745, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1759, capitaine d'une compagnie des Gardes suisses.

(4) L'auteur a écrit « *coursus* ».

cantons, et le petit canton populaire de Soleure parut prendre aussi parti.

Il faut remarquer que le canton de Schwitz, quoique petit, est le premier, celui qui a rendu les plus grands services à la France; c'est celui qui a donné le nom à tous les autres, qui s'appellent encore de même en allemand, et que nous avons francisé du nom de *Suisse*. C'est le premier canton qui se révolta. Il est un des trois populaires, et son gouvernement est, par conséquent, tumultueux. Il était à craindre que cette étincelle ne gagnât. Les Suisses, quoique chers, servaient au mieux, avaient toujours été utiles. Il était bon de les ôter à d'autres, et cela parut très sérieux.

Ce fut le 20 janvier 1765 que M. de Reding partit avec sa compagnie aux Gardes, trois Suisses des appartements de Versailles, vingt-deux de la compagnie des Cent Suisses, ce qui était considérable, et tous les Suisses de portes, des régiments et autres de ce canton. Ils allèrent, par étapes, par l'Alsace. Le pauvre M. de Reding, ancien lieutenant général estimé, et le premier capitaine aux Gardes, faisait grande pitié, ainsi que les autres, et partit.

M. de Besenval, quoique jeune encore, devenait le premier à être colonel des Gardes, comme l'avait été son père, après M. d'Affry, ce qui fut remarqué, ainsi que son amitié pour M. le duc de Choiseul, pour laquelle il s'était sacrifié vis-à-vis de son canton — sacrifié d'autant plus fort que je me rappelais avoir vu son joli établissement du Waldegg, près Soleure, à mon voyage de Suisse. Le canton de Berne seul peut mettre soixante mille hommes sous la toile, en trois jours, comme je le remarquai avec étonnement dans mon voyage. Ainsi, il fallut voir le parti que prendraient les grands cantons.

Je ne sais pourquoi il ne fut pas enjoint au duc de Choiseul, comme colonel général des Suisses, de tenir la main à cette déclaration.

M. de Beauteville, qui revint, me dit, au mois de mars suivant, qu'il croyait qu'il valait mieux se brouiller tout à fait avec les Suisses pour rompre le traité et ensuite garder seu-

lement les troupes, qu'on donne huit cent mille francs par an à la Suisse, à des particuliers qui les transmettent à leurs héritiers, indépendamment de ce que coûtent les troupes qui coûtent plus du double des Français ; qu'il croyait que personne ne les prendrait, cela étant trop cher, et il traitait cela comme sans conséquence et pas si important. Cependant, il me paraissait toujours que c'étaient des alliés à ménager, servant bien, et que les moindres choses tirent souvent à conséquence. Enfin, il faudra voir ce qui se passera à l'assemblée des Cantons, cet été!

C'est ainsi qu'on ne peut jamais être tranquille, et qu'au milieu de la paix, dont on ne ressentait guère les effets, l'affaire des Suisses, de Saint-Domingue et de Bretagne entretint la fermentation dans les esprits. Et le dérangement des finances était le pis de tout ! L'édit de M. de Laverdy ne prenait pas bien, la confiance s'éteignait, il s'était ôté le moyen de faire passer aucun emprunt, ni chose nouvelle au parlement, en annonçant un plan fixe et suffisant. Tous les paiements parurent retardés ; on criait beaucoup, et M. de Laverdy refusait, suivant l'édit de 1759, toutes les pensions et retraites, depuis cet arrêt, jusqu'à ce qu'il y en eût d'éteintes.

J'allai, à la Chandeleur, à la cérémonie de l'Ordre, à Versailles. Je vis le beau bal de la belle comtesse d'Egmont. Je revins par Jouy, où cinq personnes s'étaient fait inoculer, et où on menait une vie charmante. J'en revins le 4, par la neige : l'hiver, hors quatre jours de gelée en décembre, ne commença qu'alors.

Ma fille et ma belle-fille s'en donnaient bien au bal. Celui de M. le duc de Chartres, tous les mercredis, était très beau, et ma belle-fille y brillait. L'abbé de Villemenet, arrivé la veille du mariage, partit le 5 février pour Chambly. Il avait été amusant, et utile par ses bons principes.

Le 16 février, à l'hôtel d'Havré, sans cérémonie, M. le prince de Tingry se remaria pour la troisième fois (1). Le Roi

(1) On a vu plus haut qu'il épousa, en troisièmes noces, Éléonore Josèphe Pulchérie du Laurens.

lui accorda, à ce sujet, les honneurs (qu'il avait fait avoir à bien d'autres !) et lui écrivit une lettre charmante et remarquable au sujet des deux duchés, dont il fallait voir l'issue. C'était, suivant sa manière, un mariage d'argent, mais le caractère s'y trouva au mieux.

Le lendemain, ils allèrent passer dix jours à Beaumont, où il y eut vingt-six personnes et de belles fêtes. Ma fille y fut, et fut très occupée, pendant longtemps, de mener Mme la princesse de Tingry et de tenir compagnie à Mme de Vérac qui venait d'accoucher de son troisième garçon. C'était une petite femme très aimable et que ma fille aurait bien voulu imiter pour des enfants dont le manque nous faisait bien de la peine, mais, à cela près, ma fille avait réussi au mieux et au point d'être recherchée comme chaperon (1).

Tout cet hiver se passa fort tranquillement. Ma belle-fille alla une fois à chaque spectacle avec sa mère, et, quoiqu'elle s'y amusât, elle n'en parut pas occupée. Elle était très raisonnable, du meilleur caractère, s'attachant entièrement à son mari, qui lui rendait bien la pareille. Ils ne se quittaient pas, et ils étaient aussi heureux que je l'avais désiré ; c'est tout dire, et je n'avais rien à souhaiter de ce côté-là !

Pendant le carnaval, il y eut assez de soupers dehors, ou chez ma mère, mais cependant, en général, pour de nouveaux mariés, on menait une vie très réglée et les bons principes de mon fils se soutenant, y contribuaient. Je voyais avec grand plaisir ma belle-fille les prendre et nous donner toute sorte de consolation essentielle, indépendamment des agréments qu'elle tenait de la nature. Comme elle était peu libre avec madame sa mère, elle s'attachait uniquement à nous. Elle aimait beaucoup la musique, et, seule, elle chantait et jouait souvent du clavecin, dont elle s'acquittait très bien. Hors un bal à Versailles, où elle alla avec ma fille, et celui de M. de Starhemberg, il n'y eut que ceux de M. le duc de Chartres, et, quoiqu'il y eût beaucoup d'Anglais à Paris, l'hiver fut peu vif et le peuple, accablé, ne montra point de joie. Je n'avais jamais vu un hiver si tranquille et où il y

(1) Mme de Fronsac accoucha aussi d'un garçon. (*Note de l'auteur.*)

eût si peu d'événements : il est vrai que j'en avais vu un bien grand nombre, dans ma vie.

Comme je n'étais pas bien avec le ministre, que je n'avais plus l'ambition qui m'avait tant tourmenté, que j'avais tout ce que je désirais et point d'objet pressant, que mes principes et mon goût me portaient à la philosophie chrétienne, je sortis peu, cet hiver, et je m'occupai de deux grands objets où je travaillai beaucoup : l'un fut le grand ouvrage que j'entrepris sur le système de l'Univers, que je crus voir suffisamment connu pour être établi et pour faire voir combien il s'accordait avec la religion : c'était une chose utile de le développer, d'arrêter les savants qui voulaient aller trop loin, d'éclairer et enhardir les uns, en ôtant la gêne que la religion mal entendue y pouvait mettre, et de borner les autres.

L'autre ouvrage fut l'arrangement de mon cabinet et le rassemblage par ordre de toutes mes œuvres, ayant beaucoup travaillé, dans ma vie, sur presque tous les objets, et voulant profiter de mon repos pour en tirer parti. Il y avait deux ans qu'après ma fièvre putride, m'étant trouvé bien en train, j'avais commencé un catalogue général, mais sans ordre de matières, et j'avais fait l'histoire de mes travaux en abrégé. J'entrepris alors de refondre le tout pour le rassembler, par ordre de matières, dans une armoire de mon cabinet, ce dont je vins à bout dans le mois de février, hors le catalogue, qui restait à faire.

Je continuai aussi, avec MM. Lemonnier, Cassini et Lalande, de me donner à l'astronomie. L'excellent livre du dernier, sur cette matière, m'occupait agréablement, et je rassemblai et fis des extraits d'une partie de ce qu'il y avait de mieux relativement à mon objet. Je suivis la découverte des lunettes achromatiques, j'en pris une de neuf pieds de M. de Létang, et, à la fin de février, ayant comparé les trois meilleures chez le duc de Chaulnes, nous vîmes tout ce qu'on pouvait désirer à Saturne, Jupiter et la lune. Celle de M. Antheaulme (1), surtout, était excellente, et, avec neuf

(1) Antheaulme, auteur d'un *Memoire sur les aimants artificiels*, qui remporta le prix de l'Académie de Saint-Pétersbourg, en 1761.

pieds de long, faisait l'effet de celles de quarante pieds.

J'allai plusieurs fois à Châtillon pour les deux escaliers, qui furent enfin finis vers le 1er mars, et je trouvai l'invention de la trappe de celui d'en haut. Ainsi, il n'y eut plus qu'à meubler ce curieux endroit qui me coûta vingt mille livres, et vingt-quatre tout meublé.

Le Roi ne reprenait point de maîtresse ; il renvoya même le Parc-aux-Cerfs, et tout était tranquille, à la Cour. Cependant, l'envie ne s'y endormait pas, et les deux Choiseul pensèrent culbuter. On crut (même, dit-on, M. le Dauphin) cela certain, mais, le 26 février, le Roi, ayant pris son parti, déclara publiquement qu'il était très mécontent des bruits qu'on faisait courir, qu'il était satisfait de tous ses ministres, et qu'il déclarait qu'il les garderait. Cela était nécessaire pour remettre un peu de confiance. Quelque temps devant, M. de Laverdy avait adroitement demandé sa retraite pour se faire mieux garder : ainsi, il parut que tout resterait quelque temps sur le même pied.

Parmi mes ouvrages, j'ai oublié de dire que je réglai aussi tous mes comptes particuliers, et, sans le Pérou de mes charbons, j'aurais été fort embarrassé, car le ministère me retrancha au moins douze mille livres par mes appointements de Calais, et mon ami M. Dubois échoua à continuer de me faire payer toute l'année, comme ma lettre le promettait. Cela me touchait, parce que j'avais joui deux ans du plaisir de trouver net le bout de l'année, et j'avais Uytkerque (1), l'Hermitage et Châtillon à finir; aussi pris-je bien la résolution de ne plus entreprendre de grands ouvrages, et le reste de ma vie parut borné à arranger tout ce que j'avais fait et à achever petit à petit le principe de ce que j'avais commencé. Après avoir eu une vie si occupée, c'était en commencer une d'une espèce nouvelle pour moi.

Si j'étais un peu embarrassé dans mes affaires, mon fils l'était bien plus dans les siennes : il avait environ vingt-huit mille livres de rente bien nettes, nourri et logé. Sa femme en

(1) Uytkerque, ville de Belgique (Flandre Occidentale), près Blankenberghe : on sait que M. de Croÿ y possédait un château.

apportait cinq, et il avait bien vendu sa forêt que je lui avais conservée avec tant de soin, mais on disait qu'il fallait en donner partie à sa sœur. Il s'était monté superbement en équipage, ce qui avait emporté près de trente mille livres, le reste de son mariage, environ trente mille, de sorte qu'il n'était pas bien, et un régiment pouvait achever de tout culbuter ! Heureusement que l'ordre et la sagesse de sa femme valaient mieux que de grands biens !

A nos souffrances près, nous menions une vie douce et agréable et je n'avais à désirer que de voir des enfants à mon fils et à ma fille, pour soutenir notre maison qui paraissait à sa fin, et pour voir quelqu'un de mon nom profiter de mes travaux. Ma fille, depuis trois ans passés de mariage, ne donnait point d'espérance, la santé de son mari étant peu forte, et, quoiqu'il n'y eût eu que quatre mois de mariage de mon fils, je trouvais que cela tardait. Il est vrai que ma belle-fille avait eu deux rhumes considérables et que l'agitation du Carnaval pouvait avoir fait obstacle. Elle désirait, au-dessus de tout, de nous donner cette satisfaction, nous étant bien attachée.

A la fin du Carnaval, sans qu'on s'en aperçût, elle fut un peu incommodée, et se ménagea très sagement. Le 26 février, temps d'une époque, elle fut très incommodée et, pendant huit jours, elle souffrit horriblement. Nous ne la quittions pas. Mon fils la soignait avec une intelligence et un zèle dignes de son extrême tendresse pour elle, et, le 3 mars, nous commençâmes à avoir une grande espérance de grossesse. Elle avait dix-sept ans et demi. Elle pouvait l'être de vers le 10 de février. Ainsi, neuf mois après, ce devait être le 10 novembre, et même quelques jours plus tôt. Le médecin de M. le prince de Salm la conduisit bien. On fit venir Levret (1), accoucheur. Elle fut saignée le 8 mars, et la grossesse parut réelle, mais on n'en convint pas.

Il y eut, comme j'ai dit, peu d'événements cet hiver. La

(1) André Levret, chirurgien-accoucheur de la Dauphine, membre de l'Académie royale de chirurgie depuis 1742, célèbre praticien, auteur de différents travaux relatifs à son art.

dispute de l'inoculation continuait, et cette pratique s'étendait : presque toutes les jolies femmes se firent inoculer, et les deux fameux médecins qui la pratiquaient le plus mirent leurs adversaires au pied du mur, en consignant dix mille livres pour celui qui, en dix ans, prouverait solidement que quelqu'un bien inoculé a eu la petite vérole depuis.

Du 15 au 17 mars, j'allai à Versailles, où les souffrances de ma belle-fille, l'arrangement de mon cabinet et l'engourdissement que causait ma sciatique m'avaient empêché d'aller depuis six semaines. Je n'avais jamais été si longtemps au même endroit !

Je portai à Mme la comtesse de Marsan la belle collection de graines que mon fils avait fait venir des Indes, dont M. Lemonnier fut enchanté.

Le prince de Soubise me dit que tout était calmé, dans le Conseil, et qu'on s'arrangeait pour payer. Il me parut que les Choiseul étaient rétablis, au moins pour quelque temps, et, quoique le parti opposé s'attendît à les voir succomber, je ne crus pas cela prochain, et que le Roi ne pouvait se déterminer à de nouveaux changements. On disait qu'il soupait, quelquefois, seul, et on commençait à faire courir des bruits là-dessus. L'engeance des courtisans cherchait peut-être à lui faire prendre une maîtresse, chacun suivant son intérêt. Je le vis deux heures dans son cabinet, avec toute sa famille : joint à sa belle figure et son grand air, il était attendrissant de voir combien il était bon père !

Je m'informai beaucoup de ce qui regardait le baptême de l'enfant de M. d'Aubert (1), que j'étais chargé de tenir encore pour M. le Dauphin. Pourvu que celui-là ne mourût pas comme l'autre ! J'en parlai à Mme la comtesse de Noailles et à M. de la Vauguyon chez qui était l'archevêque de Paris, car c'était le seul soutien de ce parti. Le cardinal de Luynes (2)

(1) Blondel d'Aubert, premier président du parlement de Douai, depuis 1756.

(2) Paul d'Albert de Luynes, comte de Montfort, né en 1703, d'abord colonel du régiment de son nom, embrassa ensuite l'état ecclésiastique, fut sacré évêque de Bayeux en 1729, reçu à l'Académie française en 1743, nommé premier aumônier de la Dauphine en 1747, archevêque de Sens en 1753, membre de l'Académie des Sciences en 1755, cardinal en 1756.

me mit très bien au fait du fond de l'esprit du parti opposé. J'allai au bureau, j'arrangeai mes papiers de Versailles, et je finis par aller au sermon du P. Elisée (1), où je trouvai le duc de Choiseul qui allait, depuis peu, où se trouvait le Roi· Je lui fis politesse sur la commission que me donnait M. le Dauphin, et je faisais ce que je pouvais pour me raccommoder. Je revins, le soir, à Paris.

Le 18 mars, je rencontrai par hasard ma belle-fille, comme elle allait à la fameuse pièce du *Siège de Calais* (2) qui, depuis deux mois, faisait le sujet des conversations, et était suivie avec un concours qui faisait honneur aux cœurs des Français, jamais pièce n'ayant eu plus grand succès. Je crus devoir y aller, quoique je n'allasse presque plus au spectacle depuis la mort de ma femme, il y avait vingt-deux ans, et pas du tout depuis sept ou huit ans. Mais je pouvais profiter de l'occasion d'y aller sans être vu, dans la loge de Mme la princesse de Salm, rien qu'en famille, et plusieurs raisons m'y déterminèrent.

Cette pièce, le chef-d'œuvre du patriotisme, avait des droits sur tout Français. Outre cette raison générale, j'étais bien aise de voir un des triomphes de ma concitoyenne Mlle Clairon, née à Condé, et actrice incomparable, mais, bien plus que tout cela, de voir une pièce si remarquable pour le nom de Harcourt, et enfin si propre à illustrer pour jamais la ville de Calais dont j'étais presque devenu citoyen, depuis sept ans.

Je donnai la main à ma belle-fille, nous y entrâmes et en sortîmes sans être vus et sans aucun embarras. Je fus charmé de cette pièce, le triomphe des cœurs français et de leur amour pour leur Roi ! Jamais rien ne cadra mieux avec le

(1) Jean-François Copel (1726-1783), dit le père Elisée, carme dont le talent pour la prédication avait été signalé par Diderot. Ses sermons ont été réunis en 4 vol. in-8° (1784-1786).

(2) *Le Siège de Calais*, tragédie de Pierre-Laurent Buirette, dit de Belloy, représentée, pour la première fois, le 13 février 1765. L'auteur de cette pièce, qui fut jouée au milieu d'un enthousiasme indescriptible, et que le duc de Brissac appelait « le brandevin de l'honneur », reçut du Roi, pour sa récompense, une médaille d'or et une pension.

surnom d'un Roi bien-aimé. La nation qui, peut-être, avait besoin d'être réchauffée, trouvait, dans ce nouveau genre, qui ne peut être trop suivi, de quoi réveiller ses vrais sentiments. Le théâtre peut beaucoup sur son esprit. Les applaudissements réitérés à tous les endroits dignes d'être sentis par de si bons sujets l'avaient fait voir. Le Roi récompensa l'auteur ; les comédiens demandèrent à jouer gratis pour le peuple. Cette représentation eut lieu le 12 mars, à une heure après-midi, avec la plus grande foule de bas peuple qui sentit très bien tous les endroits d'amour pour leur maître, et le firent éclater par des cris de *Vive le Roi !* qui valaient mieux que les battements de mains.

Mlle Clairon proposa d'aller jouer gratis à Calais, et, sur ce qu'on demanda ce qu'on pourrait lui donner, pour cela, elle répondit : « Un théâtre ! » Enfin les habitants de Calais s'assemblèrent tous, et écrivirent à M. de Belloy, l'auteur de la pièce, pour le prier de trouver bon qu'ils plaçassent son portrait dans leur hôtel de ville et qu'il voulût bien accepter des lettres de citoyen, dans une boîte d'or.

C'était la seizième représentation, aussi suivie qu'en commençant : chaque père s'empressait d'y envoyer ses enfants et ses domestiques, savourer les vrais sentiments de la nation.

Cette pièce me parut remarquable par la beauté du sujet, l'utilité de son objet, l'art et la sagesse avec laquelle l'auteur en avait tiré parti. Il avait, pour ainsi dire, anobli un de nos plus beaux traits et, en rendant justice à la noblesse des sentiments des vrais Anglais, laissé aux Français une supériorité qu'il fallait son adresse pour faire paraître dans les circonstances où nous étions. La dureté d'Édouard était couverte autant qu'elle pouvait l'être, et adoucie par le dénouement où, accablé des vertus des Français, il change sa haine en amitié, se change lui-même, et reconnaît invincible un peuple qui ne vit que pour son maître.

L'histoire y était aussi suivie qu'il était possible : M. de Belloy avait fait, dans sa première pièce, *Zelmire* (1), un chef-

(1) *Zelmire*, tragédie de de Belloy, jouée, non sans succès, en 1762.

d'œuvre d'intérêt avec beaucoup d'événements, et il faisait voir, dans celle-ci, que, d'un seul événement, il savait tirer le meilleur parti. Ce chef-d'œuvre de patriotisme me parut d'autant mieux traité que le pompeux de la versification éclatait moins que la justesse des idées. Nos lois y paraissaient dans leur principe. Mlle Clairon faisait bien valoir toutes les beautés. Je me rappelai avoir vu, il y avait trente-six ans, Mlle Lecouvreur (1), sur ce même théâtre, pousser à sa perfection la noblesse du jeu, depuis, Mlle Gaussin (2) le touchant de la tendresse, et j'y voyais ma concitoyenne y porter à sa perfection l'expression et la force des grands sentiments. Ainsi, j'avais vu les trois meilleures actrices dans les trois genres. Mlle Dumesnil était aussi parfaite, dans certains rôles de force.

Je crois que j'avais vu, en hommes, de meilleurs acteurs, mais Brizard rendait très bien le maire de Calais (3), Lekain Édouard (4), et Molé (5) très bien Godefroy d'Harcourt dont le rôle plein de feu, après Eustache, est un des plus beaux.

Je remarquai l'excellente chose qu'on devait, depuis plusieurs années, à M. de Lauraguais, d'avoir ôté les bancs et la communication sur le théâtre, pour laisser les acteurs libres. On avait formé, pour cela, deux balcons en loges, comme à l'Opéra. Cela faisait que les premières représentations n'étaient plus gênées, que les agréables, comme de mon temps, ne grimaçaient plus sur le théâtre, ou dans les coulisses. Pour les mœurs, il n'y avait plus qu'à ajouter un chauffoir séparé, murer toute communication, et ne jouer que de réellement bonnes pièces : alors la Comédie-Française serait le moins dangereux des spectacles.

(1) Adrienne Lecouvreur, célèbre actrice de la Comédie-Française (1690-1730).

(2) Jeanne-Catherine Gaussem, dite Gaussin (1711-1767).

(3) J.-B. Britard, dit Brizard, jouait, dans la pièce de de Belloy, le rôle d'Eustache de Saint-Pierre, un des six bourgeois qui se dévouèrent pour sauver la vie de leurs concitoyens.

(4) Henri Cain, dit Lekain (1729-1778), jouait le personnage d'Édouard III, roi d'Angleterre.

(5) François-René Molé (1734-1802), célèbre comédien, devint membre de l'Institut en 1795.

Ce jour-là, M. de Belloy présenta sa pièce imprimée au Roi et, le lendemain, il m'en apporta, comme commandant de la province et de Calais, un exemplaire relié à mes armes. Je fus très content de sa conversation, de sa modestie, de sa retenue. Il me parut avoir une aussi belle âme qu'elle s'exprimait bien dans ses pièces. Aussi était-il, disait-on, venu de gens bien nés, et sa naissance était un mystère qui faisait presque un roman.

J'eus le plaisir de voir que ma belle-fille et mon fils, quoique s'amusant au spectacle, n'en étaient pas étourdis, et moins passionnés que je ne l'avais été, car c'était par mon grand goût pour les spectacles et l'impression qu'ils m'avaient faite que j'en avais mieux senti l'abus et m'en étais retiré.

L'affaire de M. du Lau, curé de Saint-Sulpice, intéressait depuis longtemps notre paroisse. M. Naugues, ancien vicaire interdit par l'archevêque, soutenu du parti et de l'abbé de Chauvelin, voulut avoir cette cure. On intimida, environ un an devant, M. du Lau, on lui donna une abbaye et on le força ou engagea à donner sa démission. M. Naugues fit plusieurs voyages à la Trappe où l'archevêque était alors exilé, pour avoir son consentement. Ce fut inutilement, cependant : M. le comte de Clermont nomma M. Naugues, et l'archevêque de Lyon, comme primat, l'approuva.

M. du Lau, voyant que cela déplaisait à son archevêque, se désista de sa démission et la rétracta. M. Naugues et le parti l'attaquèrent à la Grand'Chambre. L'affaire était des plus sérieuses : elle attaquait les droits des Evêques, les lois qui lient les curés à leurs évêques et à leur paroisse, et M. l'archevêque déclarait, avec sa fermeté ordinaire pour la vérité, que si M. Naugues l'emportait, il interdirait tous les prêtres de la paroisse qui ne pouvaient agir sous un curé illégitime. Tous les gens pieux de la paroisse en tremblaient, surtout cela ayant lieu à la veille de Pâques : les paroissiens montrèrent leur zèle, l'affaire fut plaidée, heureusement pour M. du Lau, par Gerbier (1). Les deux mé-

(1) Pierre-Jean-Baptiste Gerbier (1725-1788), un des avocats célèbres du dix huitième siècle.

moires qu'il fit à ce sujet sont des chefs-d'œuvre du genre.

Malgré l'animosité du parti, M. Naugues paraissait devoir succomber. Pour le prévenir, le 19 mars, trois jours avant le jugement, il fit signifier qu'il se désistait de toutes ses prétentions, ce qui fit grand plaisir à la paroisse et, en particulier, à ma mère qui avait été fort affectée de cette affaire, et ce fut une chose très heureuse pour l'archevêque et pour la religion.

Le 21, il y eut un jugement définitif à la Grand'Chambre, qui lui fit honneur : M. du Lau gagna en plein. L'arrêt donna acte à M. Naugues de son désistement, et cependant le condamna aux dépens, déclara nulle la démission de M. du Lau, la cure non vacante, la nomination de M. le comte de Clermont nulle, et l'acceptation de l'archevêque de Lyon invalide et abusive.

Ainsi finit très heureusement cette grande affaire, qui pouvait avoir de très fâcheuses suites, si elle avait tourné autrement.

La Grand'Chambre soutint les droits des évêques et de l'Eglise, le public applaudit, et l'extinction des Jésuites parut avoir radouci les esprits, la haine qu'on leur avait portée ayant été un des grands véhicules du parti opposé. M. le Dauphin fut enchanté de cet arrêt, et exprima bien son contentement dans la lettre curieuse qu'il écrivit, à ce sujet, à M. du Lau :

« Je ne saurais vous exprimer, Monsieur, la joie que j'ai ressentie lorsque j'ai appris la nouvelle du succès de votre affaire, et plus encore la manière dont la paroisse y a applaudi. Jouissez de votre triomphe ; ce n'est pas celui de l'orgueil, mais de la vertu qui sait toujours se faire connaître et reprendre ses droits quand elle est véritable. Elle vous est un sûr garant, Monsieur, de mes sentiments pour vous.

« Louis. »

Le parlement de Bretagne reprit le service par obéissance : le Vendredi Saint, le Roi leur écrivit avec bonté, et tout cela s'apaisa. Je vis le duc d'Aiguillon de retour après les longs

et difficiles Etats. Il me dit que tout était apaisé et que les grands chemins de Bretagne s'achèveraient. C'était encore une grande obligation qu'on lui avait, mais il me parut entièrement dégoûté, ainsi que presque tous ceux qui avaient été employés.

L'affaire de Calas (1) occupa aussi les esprits, cet hiver. Le public fut pour eux, peut-être à cause que le tolérantisme gagnait, et ils furent absous.

Les gazettes furent remplies, tout l'hiver, de la bête féroce du Gévaudan, qui détruisit plus de soixante personnes, et contre laquelle on assembla inutilement plus de vingt mille hommes. Sur quoi les Anglais firent la bonne plaisanterie de dire qu'après avoir défait une de nos armées, elle avait attaqué le petit chat d'une vieille femme, laquelle l'avait tuée avec ses pincettes, et qu'on l'avait trouvée farcie des canons et des drapeaux des Français qu'elle avait détruits.

Le 15 avril, à la rentrée de la Comédie, il y eut un événement sans exemple : on avait annoncé le *Siège de Calais*, tout était plein au comble. A sept heures, un acteur annonça qu'on ne pouvait la donner. Le public fit tapage, mais il fallut s'en aller et reprendre l'argent. La cause était que Dubois, qui faisait Mauny, avait été chassé de la troupe pour n'avoir pas payé son chirurgien et avoir fait serment du contraire (2) ; qu'on avait dit que les comédiens, comme infâmes, ne pouvaient être admis au serment, que Mlle Clairon, haïssant la jolie Mme Dubois (3), avait déclaré et fait déclarer à

(1) Jean Calas, négociant de Toulouse, né en 1698, exécuté en 1762, sous l'inculpation d'assassinat sur la personne de son fils. Le jugement ayant été revisé, Calas fut réhabilité le 9 mars 1765. Voltaire avait pris une part considérable à cette œuvre de justice.

(2) Sur cet incident, qui fit grand bruit, voir la *Correspondance littéraire* de Grimm, éd. Tourneux, t. VI, p. 256.

L. Blouin, dit Dubois, qui jouait avec succès les rôles de valets et de confidents, au Théâtre-Français, fut contraint de quitter le théâtre, après cette affaire, qui eut aussi pour résultat d'amener une interruption de quatre ans dans les représentations du *Siège de Calais*.

(3) Ou mieux *Mlle* Dubois. C'est, en effet, la fille de l'acteur qui jouait, comme lui, à la Comédie-Française, où elle interprétait les rôles de princesses. Elle était intervenue, mais en vain, en faveur de son père.

sa troupe qu'elle ne jouerait pas avec Dubois, que le duc de Richelieu, pressé par Mme Dubois, avait voulu les y contraindre au nom du Roi; sur quoi cette compagnie, suivant les grands exemples à la mode, avait quitté le service.

Avec plus de liant et moins de morgue, on aurait apaisé cela, mais, suivant le système ordinaire, on fit une grande chose d'une petite, en les poussant à bout. Tous les bons acteurs et Mlle Clairon furent mis au For-l'Evêque; on dit que l'intendant de Paris, son ami, l'y mena lui-même; la Comédie fut fermée, pendant quelques jours, le *Siège de Calais* resta levé, et il y eut apparence qu'on perdrait la Clairon et ce qu'il y avait de mieux dans la troupe.

Le 18 avril, j'allai, à Ivry, à la noce de la jolie Mlle de Jullien d'Hautefort (1), qui épousait le riche comte de Mailly dont le père prit le nom de Nesle. Ce qu'il y avait de mieux à la Cour y était. Il y eut un très grand feu d'artifice, et M. le Premier qui, pour ce mariage, lui donna sa terre d'Ivry, fit les choses au mieux et avec sa magnificence et bonne grâce ordinaires.

J'y remarquai que la santé de Mme de Leyde dépérissait du chagrin que lui donnait son fils. Je vis aussi le vieux maréchal de Duras qui, à quatre-vingt-un ans, venait de quitter le cordon bleu pour prendre la croix de Malte. Il me dit des choses très curieuses de mon grand-père et des époques de plus de soixante ans, qui me confirmèrent dans ce que j'ai écrit de sa vie.

M. Dupin me rapporta, dans ce temps-là, les deux premiers volumes de mes *Mémoires* (2), qu'il copiait très bien et avec intelligence. Je commençai à les faire relier, et je vis avec satisfaction que cet ouvrage, qui m'avait effrayé par son étendue, se copierait bien, deviendrait d'usage et assez

(1) Camille-Françoise-Gabrielle, appelée Mlle d'Hautefort, née en 1739, mariée, le 18 avril 1765, avec le comte de Mailly-Rubempré, né en 1744, colonel dans le corps des grenadiers de France, en 1764, nommé écuyer de la Dauphine le 20 avril 1765.

(2) Cette copie existe encore; elle est conservée, revêtue d'une reliure de maroquin, au château de Dülmen, appartenant aux descendants de l'auteur, et situé en Wesphalie, cercle de Coesfeld.

curieux. J'en fus bien aise, pour ne pas rendre tant de peine inutile, car je ne songeais plus qu'à mettre en règle tout le passé et ce que j'avais commencé.

Le 20 avril, je menai M. le prince et Mme la princesse de Salm à Châtillon, et j'eus la satisfaction de le voir fini, meublé, et réussi au mieux. Cela valait les vingt-deux mille livres qu'il m'avait coûté, dont je payai plus de moitié et, hors ce restant que je m'étais arrangé pour payer en deux ans, je ne dus pas un sol dans Paris, ayant encore très bien arrangé mes affaires, malgré le retranchement de mes appointements et les extraordinaires de cet hiver.

Je trouvai, entre autres, un jour, à Châtillon, des personnes de goût qui furent si enchantées, que je fus payé de mes peines. En effet, on découvrait, à chaque fois, quelque chose de nouveau à cette étonnante vue, et M. Chaussard et moi nous eûmes de l'honneur de la commodité et de l'art de ce joli et singulier endroit.

Je profitai du mois de mai pour y aller, et dans les environs de Paris, qui étaient charmants ; le 23, j'allai à Épinay prendre des leçons d'ameublement, venant de faire partir encore un chariot bien chargé avec les trumeaux, etc., pour l'Hermitage. Je vis, à Épinay, la charmante maison de M. du Terrail (1), et surtout la vue de celle de M. de Starhemberg, dont je fus frappé comme de la plus belle de rivière, et j'y fis un agréable souper.

Comme je devais, le 1er mai, tenir l'enfant de M. d'Aubert pour M. le Dauphin et, de là, passer le mois de mai à l'Hermitage, et me rendre, pour le 1er juin, à Calais, je me disposais à partir.

Le 26, j'allai, pour la dernière fois, à Versailles : je fus toujours au mieux avec Mme de Marsan et le prince de Soubise. Nous parlions beaucoup de nos graines des Indes, que je leur avais données, et qui faisaient le plus grand plaisir à M. Lemonnier. Toute la famille royale, hors le Roi,

(1) Joseph Durey de Sauroy, marquis du Terrail, mort en 1770, à l'âge de 58 ans, maréchal de camp depuis 1748, avait épousé, en secondes noces, le 10 janvier 1764, Marie de Crussol.

qui ne parle qu'à ceux avec qui il est libre, me parla : la Reine me chargea de dire à M. d'Aubert qu'elle souhaitait que son fils fût un aussi honnête homme que lui.

J'achevai toutes les affaires, dans les bureaux, avec M. Dubois, et je parlais toujours du régiment de mon fils, qui était la seule chose qui restât à m'inquiéter, mais je ne savais par où me bien remettre avec le ministère, et il me parut que tout était comme l'année de devant.

M. le prince de Soubise étant seul dans le cabinet du Roi, avec moi, me conta avec feu l'affaire de M. de Mailly d'Haucourt (1), qui allait faire tant de bruit. Le fait, en abrégé, était que M. de Nesle d'alors ne voulait jamais les reconnaître pour Mailly, ce qui faisait rupture entre eux depuis leur jeunesse. M. de Mailly d'Haucourt était emporté. L'autre, qui était plus doux, ne lui fit point part du mariage de son fils ; sur quoi M. de Mailly d'Haucourt, se trouvant insulté, lui demanda un rendez-vous, à quoi l'autre, âgé et infirme, ne répondit pas. Alors M. de Mailly d'Haucourt lui écrivit d'une manière horrible. Celui-ci envoya la lettre au Roi par M. de Saint-Florentin. Le fils et le gendre de M. de Nesle, ayant su le tout, partirent pour aller chercher M. de Mailly d'Haucourt. Le Roi fit courir après, les fit revenir et il mit M. de Mailly d'Haucourt au château de Ham. Cette rupture, dans une même famille, était cruelle et très malheureuse pour la nouvelle mariée. Aussi tout fut-il en combustion chez M. le Premier.

M. le prince de Soubise me dit aussi qu'on jugeait le Roi et lui au Parlement. En effet, le prince de Conti, ce jour-là, avait invité les pairs pour les grandes affaires de la pairie que M. de Sully (2) avait réveillées par son beau mémoire où

(1) Joseph-Augustin, comte de Mailly, marquis d'Haucourt, né en 1708, brigadier en 1743, maréchal de camp en 1745, lieutenant général en 1748, maréchal de France en 1783, décapité en 1794, avait épousé en secondes noces, en 1737, Marie-Michelle de Séricourt, marquise d'Esclainvilliers.

(2) Maximilien-Antoine-Armand de Béthune, duc de Sully, né en 1730, pair de France depuis 1761, marié, en 1749, avec Louise-Gabrielle de Châtillon, qui devint dame du palais de la Dauphine en 1753.

Selon Bachaumont, l'auteur de ce mémoire n'eût pas été, en réalité, le duc

il prétendait que la Cour des pairs pouvait être partout où était le Roi, ou bien où le Roi l'indiquerait, et pouvait même faire loi sans le concours d'un parlement.

Cela faisait trois opinions : 1° que la Cour des pairs ne peut avoir lieu ailleurs, et est essentiellement liée avec le parlement de Paris. M. le prince de Conti et les princes et pairs qu'on va citer étaient de cette opinion, se croyant plus forts, étant liés au premier parlement qui conduit la capitale ;

2° Que la Cour des pairs peut être dans tous les parlements et où le Roi veut ;

3° Que la Cour des pairs peut être distincte et avoir force de loi dans un parlement.

On peut voir, sur cela, le beau mémoire de M. de Sully, que dix-huit pairs, dit-on, avaient signé.

Quant à l'assemblée du parlement, le 26, tous les princes et les huit ducs de Richelieu, Gramont, Aumont, Villars, Brancas, Biron, La Vallière, d'Aiguillon et de Duras, furent de l'avis de M. le prince de Conti, qui est le premier ci-dessus, et réclamèrent contre les parlements qui avaient avancé que la Cour des pairs était à tous les parlements.

Il y a apparence que le Roi ne répondra pas à la requête des dix-huit pairs, et que tout en restera là.

Je partis pour Douai le 29 avril.

. . . .

. . . . (1).

de Sully, qui se serait contenté de le signer, ainsi que d'autres pairs, mais un sieur Moreau, avocat, sans doute.

(1) Après avoir assisté, à Douai, au baptême de l'enfant de M. d'Aubert, M. de Croÿ s'établit à l'Hermitage où, de concert avec son fils, et sous la direction de l'architecte Chaussard, il fait exécuter des travaux importants. Le 31 mai, il est à Calais où ne tardent point à le rejoindre le prince de Solre, Mme de Montmorency, M. de Wall, son aide de camp, M. de Surlaville, etc. Course à l'Hermitage, du 5 au 18 juillet. Observation d'une éclipse, le 16 août. Le 19, voyage à Cassel, pour y recevoir M. de Choiseul, avec lequel il s'entend au sujet de travaux tels que la tour de Cassel, et le Neuf-Fossé, à Saint-Omer.

Le 26, retour à l'Hermitage, en passant par le Quesnoy, où il n'est pas allé depuis vingt ans et où l'accueil des habitants lui montre qu'il est aussi aimé

Je trouvai tout le monde au mieux ; ma belle-fille de la grossesse la plus heureuse, et ma mère mieux qu'elle n'avait jamais été, et disant que ma belle-fille réussissait toujours à merveille. Le jeune ménage était charmant.

Le 18, je donnai de nouveaux cahiers à M. Dupin, qui copiait très bien, et me donna espérance de sortir de ce grand travail de mes *Mémoires* et de les rendre bien lisibles. Il m'encouragea à les faire relier, prétendant qu'ils en valaient la peine.

Le temps étant superbe, j'allai à Châtillon, qui était charmant, tout fini et ayant réussi au delà de mes espérances, pour 25.000 francs au plus. C'est un morceau bien curieux, et où je n'eus pas de regret.

Le 19, mon fils me mena dans la voiture anglaise, qu'il menait très adroitement, à Conflans, où, quoique l'archevêque nous fît voir qu'il ne pouvait accorder la permission d'ondoyer, il nous reçut si bien, nous traitâmes tant de choses curieuses, et l'endroit était si beau, que cela fut très agréable. De là, par le bac, nous fûmes à Jouy (1), qui était encore charmant, et le temps superbe qui, si je n'avais pas eu tant de satisfaction dans ma famille, m'aurait fait regretter l'Hermitage, rendit cette journée très agréable. Nous fîmes, ces deux jours, des soupers bien gais, avec l'abbé de Sainte-Aldegonde, remis au mieux. Ce jour-là, je retrouvai et mis en ordre toutes les pièces qui prouvaient que je pouvais obtenir un régiment pour mon fils, un an avant les autres.

Le 20, dimanche, je coulai à fond, pour le régiment, avec MM. de Guerchy, de Courten et de Beuvron. Je ne traitai l'affaire de l'année d'avance qu'avec le premier, qui convint que nous étions dans le droit ; cela étant le règlement général, tous conseillèrent d'aller droit au ministre.

qu'à Calais. Il se rend, ensuite, à Tournay, où il apprend la mort de l'Empereur, revient à Calais le 7 septembre, y assiste à des expériences sur le dessalement des eaux, établit, avec M. de Surlaville, un nouveau service des places, fait, le 1er octobre, un dernier tour à l'Hermitage, et revient à Paris, le 17.

(1) Jouy-le-Moustier, village près Conflans-Andrésy, à 2 kilomètres de Poissy.

Le 21, j'allai à Fontainebleau avec mon fils. C'était dans des circonstances bien plus tranquilles et agréables que celles où nous y allions un an devant, au sujet du mariage et des honneurs.

Nous descendîmes à l'hôtel de Gesvres, où ma fille et son mari nous attendaient. Nous eûmes bien de la satisfaction de nous rejoindre, après six mois d'absence. Ils avaient beaucoup voyagé, cet été, pour aller chez Mmes de Rougé et de Vérac, où ils avaient passé de furieux chemins, mais s'étaient bien amusés. Malheureusement, ils ne nous donnaient pas plus d'espérances d'enfants.

Ils nous dirent que jamais voyage de Fontainebleau n'avait été si tranquille, n'y ayant pas la moindre nouvelle, hors la santé de M. le Dauphin, qui donnait les plus cruelles inquiétudes. Nous fîmes beaucoup de visites et soupâmes chez le prince de Tingry, qui tenait un grand état et dont la femme (qui était sa troisième) était grosse. Je trouvai Mme de Leyde fort changée, et toujours chez Mme la Première.

Le 22, je fis bien des choses, dont la principale fut d'agir pour le régiment de mon fils. Je résolus de ne pas parler de l'année qui, suivant l'usage, lui manquait pour avoir les vingt-trois ans, jusqu'à ce qu'on nous en fît la difficulté, ayant alors de quoi la lever par les lettres positives qui disaient qu'il était, par ses services antérieurs au règlement, dans le cas de dater de quinze ans son entrée au service, en conséquence de quoi il avait eu sa commission de capitaine un an avant les autres. Il servait depuis huit ans, faisant campagne avec moi, et j'avais bien à cœur de ne pas perdre toutes les peines que je m'étais données et les risques que je lui avais fait courir pour gagner cette année d'avance sur les autres qu'il avait de droit par les pièces que je portais, mais que je réservai de montrer, si on en faisait l'objection.

M. Dubois me conseilla et me donna espérance pour les grenadiers de France, en attendant un régiment de cavalerie.

Je dînai chez le duc de Choiseul, où je sentis l'avantage de m'être bien remis avec lui, à l'important voyage de

Cassel. Il me traita au mieux, mais je ne pus lui parler qu'en passant, du régiment. Il dit : « Il faut qu'il y ait quelque chose de vacant ! »

Mon fils, qui ne voulait rien perdre de ses avantages, alla chez M. de Sainte-Foy le consulter sur le nom à donner à l'enfant dont allait accoucher sa femme. Si c'était un garçon, M. de Sainte-Foy conseilla de l'appeler le prince de Mœurs, pour appuyer nos prétentions et sauver de plus en plus la prescription. Je n'y avais pas songé, mais je me rendis au désir de mon fils, et crus qu'il en fallait écrire, comme j'avais fait pour le titre de Solre, en envoyant de même les pièces qui en prouvaient le droit. Mais M. de Sainte-Foy dit que, comme cela n'était pas en France, il doutait qu'on me répondît, quoiqu'on l'approuvât, d'ailleurs, mais que rien n'empêchait de suivre ses droits.

Ce jour-là, M. le Dauphin fut plus mal. M. de la Breuille, son médecin alors, et le nôtre depuis quinze ans, me parut en mal augurer. Il me dit qu'il ne s'était pas ménagé, et avait accumulé rhumes sur rhumes, sans se prêter aux remèdes, et surtout à un cautère qui aurait été indispensable. On en était dans la plus grande inquiétude, et ce serait une grande perte pour la religion et le maintien de la forme de la monarchie, dont on sapait de plus en plus l'autorité.

Le Roi chassait à l'ordinaire, et même avec plus de monde, chacun voulant faire voir qu'il avait le nombre de quartiers requis, de sorte qu'il y avait, quelquefois, jusqu'à près de cinquante chasseurs et quarante de nommés pour le souper des cabinets, dont beaucoup de jeunesse, ce qui fit que je ne mis pas mon fils sur le pied de chasser, cela n'avançant de rien. Le Roi, qui avait cinquante-cinq ans, dont cinquante de règne, paraissait décidé à ne plus s'attacher à aucune femme, et on ne parlait plus de Mme d'Esparbès (1).

A la fin d'octobre, M. le chevalier de Mézières fut, enfin, rappelé de Dunkerque, dont le commandement fut

(1) Jean-Jacques, comte d'Esparbès de Lussan, brigadier en 1759, maréchal de camp en 1762, lieutenant général en 1780, était marié avec Mlle Toinard de Jouy, cousine de Mme de Pompadour.

donné au prince de Robecq, à la grande satisfaction du pays.

Ma belle-fille soutenait avec courage la fin de sa grossesse.

Le 2 novembre, à neuf heures du soir, les douleurs prirent tout à fait. M. Milliard, médecin de M. le prince de Salm, et qui était devenu le nôtre, à cause que M. de la Breuille était attaché à M. le Dauphin, la fit coucher et dit qu'il fallait envoyer chercher M. Levret, son accoucheur, et le plus fameux alors.

Il se trouva retenu chez une dame mal faite qui, depuis trois jours, était en travail. M. Levret répondit qu'il ne pouvait quitter. Cela nous donna, comme de raison, la plus grande inquiétude, car nous n'en avions pas d'autre, et il était bien important de l'avoir, comme on le verra dans la suite. On y renvoyait très souvent. Enfin, à onze heures, il manda que, dans trois heures, la dame serait morte ou délivrée.

Cependant, les douleurs augmentaient, ce qui me donna les plus vives inquiétudes. Nous avions une garde qui savait accoucher, mais fort âgée, et M. Milliard, dont les soins et l'attachement ne pouvaient être assez loués. Aussi était-il particulièrement attaché à ma belle-fille, qu'il avait vue, dès son enfance, dans son couvent. Mais cela ne suffisait pas pour les cas difficiles.

Enfin, un homme à cheval, que nous avions encore envoyé, outre le carrosse (car il fallait retenir presque de force ce M. Levret qui n'avait pas un moment de repos), nous apprit que la dame était accouchée, et il arriva enfin vers une heure. Il était temps, car la débâcle se produisit alors! On la mit, à une heure du matin, 3 novembre, jour de Saint Marcel et Saint-Hubert, sur le lit de travail. On l'avait saignée à onze heures. M. Milliard, mon fils, le chirurgien, la garde et moi nous la tenions. Elle eut, jusqu'à quatre heures, des douleurs affreuses dans les reins, et elle soutenait le tout avec un courage et une résignation bien dignes de son bon caractère.

Tout avançait bien, mais depuis quatre heures et demie que la tête fut engagée, les choses restèrent toujours dans le

même état, malgré les douleurs de la meilleure espèce, et, pendant quatre heures, on la voyait toujours souffrir inutilement.

A huit heures, elle s'écria qu'elle n'aurait pas assez de force, et qu'elle demandait qu'on se servît des fers. Cela me fâcha fort, parce que je ne connaissais pas la belle machine à cuiller que M. Levret avait perfectionnée, mais mon fils et ma belle-fille en avaient beaucoup entendu parler.

La grossesse, quoiqu'en apparence de bonne espèce, était trop relevée. Je fus très touché quand je vis le chirurgien dire qu'il n'y avait pas d'autre parti à prendre, et M. Levret paraître en convenir. Mme la comtesse de Lauraguais, cette excellente amie qui nous avait procuré ce mariage, était venue souper et était restée avec un courage et une fermeté étonnants. Le duc et la duchesse d'Havré étaient restés aussi, mais se tenaient dans ma chambre avec ma mère qui ne venait que de temps en temps, et dont le courage suppléait aux forces.

Levret dit que c'était un parti qu'il ne prenait que du consentement de toute une famille, mais que, si c'était sa fille, il se servirait de ses cuillers.

Il passa dans ma chambre, où toute la famille se rassembla. Le chirurgien, M. Legent, assura qu'il croyait que l'enfant n'était pas encore mort, mais qu'il n'y avait pas un moment à perdre. M. Levret assurait que cela le sauvait même. Sur quoi, nous prîmes notre parti, et je dis qu'il ne fallait pas perdre de temps, mais cela me mit dans un état affreux !

Comme on ne voulut pas que je rentrasse dans la chambre, je restai à la torture dans la mienne, avec ma mère, ma fille et mon gendre, à entendre faire des cris ou hurlements. Je voyais son enfant, notre unique espérance, perdu, la mère dans une opération affreuse, et j'étais dans une situation horrible !

Cela ne dura pas une demi-heure. Enfin, à huit heures trois quarts, mon fils accourut tout en larmes, nous dire qu'elle était délivrée, et l'enfant vivant. Nous demandâmes de quoi.

Il ne s'en était seulement pas instruit. Nous nous confondîmes en embrassements et en larmes de joie. M. Milliard nous confirma l'heureuse délivrance, et, comme il ne disait pas non plus de quoi, tant il était saisi, je crus entendre ce que cela signifiait. Mais comme on le lui demanda, il dit : « D'un gros garçon bien portant ! »

Nous tombâmes au pied du crucifix, remerciant Dieu de bien bon cœur, que nous n'avions cessé d'invoquer tout bas, ainsi que l'accouchée, qui avait toujours prié et soutenu tout avec une douceur et une fermeté étonnantes, quoiqu'à peine six personnes pouvaient la tenir, et qu'elle se serait mangé les pouces !

Ce fut le 3 novembre 1765, jour de Saint-Hubert, que l'unique ressource de notre nom vint au monde. On le nomma, comme mon fils l'avait désiré, le prince de Mœurs. Nous écrivîmes des billets et fîmes part à tout le monde le plus pressé, surtout à Bon-Secours, où cela causa une joie extrême. Deux personnes s'arrachaient M. Levret, dont une était Mme de Tourzel, sœur du duc d'Havré. Cela était embarrassant !

M. Levret, dès qu'il eut tout arrangé, y courut, et moi à Saint-Sulpice (étant dimanche), où j'arrivai encore avant la grand'messe, après laquelle j'allai chez le chevalier Courten, Mme d'Aspremont et M. de Beuvron, faire part de tout cela, et je retrouvai notre accouchée en très bon état.

Le 5 novembre se fit le baptême. L'accoucheur, comme cela se pratique en pareil risque, l'avait ondoyé avant de se servir des ferrements, mais comme l'enfant n'était pas encore venu, et que cet ondoiement est bien hasardé, je demandai qu'on n'attendît pas le prince de Salm, qui devait être parrain, et qui avait envoyé sa procuration au prince de Salm-Salm, l'abbé, avec lequel ma mère tint l'enfant à Saint-Sulpice, à cinq heures du soir, M. le curé faisant le baptême, qui se passa avec la dévotion convenable, et dont l'âge de ma mère et sa joie rendaient la cérémonie touchante. L'enfant se portait si bien, qu'il ne cria point du tout. On le nomma Auguste-Philippe-Louis-Emmanuel.

Mon fils, qui sentait bien son bonheur, ne quittait point la malade. Nous lui tînmes aussi compagnie. Sa sœur Mme la duchesse de la Trémoïlle, grosse de six mois, venait presque tous les soirs. Le 15 novembre, le prince et la princesse de Salm revinrent d'Isques et de Belleville où ils avaient fait de belles chasses, le marquis Deinse ayant pris seize cerfs en vingt-deux chasses, dont trois chez moi. Le prince de Salm montra une joie et une tendresse charmantes à ma belle-fille, qui se leva sans être faible, pour passer sur la chaise longue, le 16 décembre. Nous eûmes, ce jour-là, le plaisir de voir, devant elle et ma chère mère, remuer l'enfant dans ses langes, car il ne fut pas emmailloté serré, la mode commençant à en passer. La nourrice était excellente, ainsi que la gouvernante. Ce fut le spectacle le plus touchant de voir la bisaïeule, l'aïeul (c'était moi), le père et la mère, tous quatre en contemplation, à examiner l'enfant qui était beau, n'ayant jamais été ni dégoûtant, ni criant. Nous le mangions des yeux, et sa mère de baisers, et nous réunîmes en paquet les quatre générations, en rendant grâces à Dieu.

Depuis le 23 octobre que j'étais revenu de Fontainebleau, la maladie de M. le Dauphin n'avait fait qu'empirer. Il avait consenti, enfin, au cautère, mais il était trop tard ! On le fit, pourtant, et l'on prétend qu'il en avait déjà eu un qu'il avait laissé fermer, d'où venait son mal. La fièvre et l'enflure n'allèrent qu'en augmentant, ainsi que les mauvais crachats. On le regardait comme déjà pulmonique décidé, et finissant par l'hydropisie.

Le mal augmenta toujours. Enfin, il étouffait, ce qui engagea M. de la Breuille à lui dire son état comme il lui avait fait promettre. M. le Dauphin le remercia beaucoup, et demanda à recevoir les derniers sacrements. Il se sentait étouffé. Ce fut le 13 novembre qu'il reçut le viatique, avec toutes les grandes cérémonies. Le Roi alla chercher le Saint-Sacrement, les quatre capitaines des Gardes portaient le dais, toute la famille royale et les princes du sang suivaient.

Il fallut emporter Mme la Dauphine. Rien n'était plus touchant. M. le Dauphin parla beaucoup, et avec édification. On avait d'abord envoyé à l'archevêque, on découvrit la châsse de sainte Geneviève, on fit les prières des quarante heures, et la partie pieuse du peuple montra une grande ferveur.

Après cette cérémonie, M. le Dauphin eut une crise. Il vomit quelques parties de son abcès, et fut si bien qu'il paraissait hors d'affaire, ce qui occasionna le bulletin qui frappa tant ma mère. Mais les médecins disaient qu'il avait vomi le gros de l'abcès, mais que la cause et la poche restaient. Aussi, le mieux diminua de jour en jour, et l'oppression reprit à mesure que la poche se remplissait.

Le gros du peuple et des gens dévots tremblait pour la vie de M. le Dauphin. Reste à savoir si le parti opposé était aussi inquiet.

Le 19 novembre, j'allai seul à Fontainebleau. Mon premier soin fut de m'instruire de la santé de M. le Dauphin : il continuait d'aller mieux. Voici ce que j'appris : quand il fut le plus mal, les médecins, voyant qu'il étouffait, jugèrent qu'il y allait avoir une nouvelle crise, et, comme il pouvait y suffoquer, M. de la Breuille l'avertit, ce qui détermina de lui faire recevoir ses sacrements. J'appris mille choses attendrissantes de cette cérémonie, de la présence d'esprit de M. le Dauphin, qui avertit de tout ce qu'on oubliait, et qui dit ensuite : « Je m'étais fait une idée noire des derniers sacrements ; je n'ai jamais ressenti tant d'augmentation de force et de consolation ! »

Il édifia tout le monde par son courage et sa vraie piété sans bigoterie ni faiblesse. Les plus indévots en rendirent justice. Le roi fut très pénétré et, plusieurs jours, dans une douleur noire dont on attendait des événements, mais ceux qui l'entouraient et le mieux qui continua lui rendit sa gaîté, et je le trouvai comme à l'ordinaire. On louait extrêmement le bon esprit que Mme la Dauphine montra dans cette maladie, en cachant toujours son inquiétude devant M. le Dauphin. Elle ne cessa de lui rendre les soins les plus assidus, avec une intelligence et une ardeur bien louables !

Mesdames, et Madame, surtout, firent aussi au mieux, et cette maladie servit à faire voir encore mieux la tendresse et l'union de toute cette respectable famille. Après les sacrements, M. le Dauphin vomit une partie de son abcès et, depuis là jusqu'à mon voyage, continua d'être moins mal. Tous les accidents allaient en diminuant. Comme cela vint dans le temps des prières publiques à Paris, les bonnes âmes pouvaient, avec raison, regarder cela comme un coup du ciel.

Les médecins étaient MM. Senac, La Breuille et Lassonne (1). Ils s'accordaient, et ne demandèrent point de secours. On lui donnait les bouillons de tortue, les pilules de... (*sic*), du sagou; on le soutenait avec des petits œufs au bouillon et quelques farineux adoucissants. Il y avait encore de la force, les redoublements, surtout, retardaient et allaient en diminuant, sans frissons, le pus des crachats aussi. Le cautère tirait bien. Ainsi, sans crier victoire, car les causes du mal continuaient, il commençait à y avoir espérance. Cependant, dans les courtisans qui cherchent toujours à critiquer, il y avait un grand déchaînement contre les médecins, et surtout contre M. de la Breuille.

Pour diminuer la foule, on ne laissa plus entrer, dans les premières pièces de l'appartement de M. le Dauphin, que ceux qui avaient les entrées, et il paraissait qu'on était, pour tout l'hiver, à Fontainebleau. Si on y passe l'hiver, c'est le premier que le Roi passera hors de Versailles. Il n'en était pas fâché, y étant mieux pour la chasse, et M. le Dauphin s'y trouvait mieux logé.

Comme, après la maladie de M. le Dauphin, ma principale affaire était d'obtenir un régiment pour mon fils, je m'instruisis de tous les moyens, et je vis qu'il n'y en avait pas d'autre meilleur que d'aller droit à M. de Choiseul. J'engageai M. le chevalier de Courten et l'abbé d'Arvillars (2), qui

(1) Joseph-Marie-François de Lassonne, né en 1717, conseiller d'État, premier médecin de la Reine, membre de l'Académie des Sciences, docteur régent de la Faculté de Paris.

(2) Nous voyons un abbé d'Arvillars nommé, en 1783, à l'abbaye de Saint-Calais, diocèse du Mans.

demeuraient tous deux chez lui, de lui en parler, étant tous deux de nos amis. Je profitai et sentis l'avantage de m'être bien remis avec lui au voyage de Cassel, et je lui dois la justice que je le trouvai bon et sans rancune de notre querelle du mariage. Je fis un mémoire simple pour demander un régiment de cavalerie, et j'y joignis une lettre fort polie où je faisais sentir que je m'abandonnais entièrement à lui. J'allai y dîner et, ayant enfin trouvé un moment favorable au sortir de table, je lui demandai à passer chez lui. Il me dit : « Volontiers ! »

Quand il rentra, j'entrai dans son cabinet et je lui donnai la lettre, qu'il lut avec attention. Je vais rapporter notre conversation pour faire voir l'état des choses. Il me dit : « Il n'a pas ses vingt-trois ans ! » Je lui expliquai, sur cela, le règlement, et qu'il était dans le cas. Il me dit : « Je ne veux pas qu'on me dise que j'en ai fait donner au-dessous de vingt-trois ans ! Il y a eu deux règlements, un dont vous parlez, qui ne parlait que d'entrer à seize ans, et d'avoir deux ans de subalterne, cinq de capitaine, et ce que vous dites pour ceux qui étaient devant au service, c'est ce dont vous vous servez; l'autre, une décision particulière du Roi, des vingt-trois ans faits. Il ne faut point d'autres pièces que l'extrait baptistaire vérifié. Il aura le régiment ; de quel jour est-il ? »

Je dis qu'il a eu vingt-deux ans faits, la veille de la Saint-Martin dernier. « Eh bien ! dit-il, *il aura un régiment à Fontainebleau, l'année prochaine !* » Je dis : « Je suis très content, s'il y a eu cet autre règlement des vingt-trois ans, sans exception (quoique ce soit une injustice), et si vous lui accordez, dès à présent, un régiment pour la Saint-Martin prochaine. Promettez-vous le premier ? »

Il me dit : « Il a déjà été question de lui, ces jours-ci, mais on a trouvé qu'il n'avait pas l'âge ; il faut qu'il en vaque ! » Je dis : « Mais, s'il n'en vaquait pas, on peut lui en donner un d'avance, à charge de ne dater que de vingt-trois ans ! » Il dit : « Je n'aime pas cela, mais on peut n'y pas nommer et le lui garder; si ce n'est pas longtemps, il aura son régiment à Fontainebleau, l'année prochaine, s'il en vaque ! »

Exactement, c'était nous faire tort d'un an, car, par la lettre générale que j'avais eue comme inspecteur, on devait compter une année de grâce à ceux qui étaient, comme lui, au service et en campagne, devant le régiment, et c'était en conséquence de cela que j'avais obtenu pour lui la commission de capitaine, un an avant l'âge marqué dans le règlement. Ainsi, ce que je demandais n'était rien de particulier, ni une grâce ; mais je sentais bien que, cette lettre n'ayant pas été connue, cela ferait crier et croire qu'on avait donné atteinte à la très sage règle des vingt-trois ans. Ainsi, pourvu qu'on n'y donnât jamais atteinte, je sentais la nécessité de prendre patience, mais j'étais bien fâché de perdre le fruit de toutes les peines que je m'étais données pour gagner cette année d'avance. Au reste, je ne pouvais qu'être content de ce que m'avait dit M. de Choiseul, et notre prétention pouvait toujours me servir à la faire valoir, pour crier à l'injustice et être plus tôt sur les rangs.

Je sus, alors, une preuve de l'exactitude dont on suivait cette sage règle : M. le prince de Tingry, pour faire tomber au joli chevalier du Luxembourg (1) sa place de capitaine des Gardes, lui fit quitter le service de la marine. Il ne put jamais obtenir, pour lui, qu'une commission de lieutenant-colonel, qui n'était que le grade qu'il avait dans la marine où, quoique bien jeune, il avait déjà commandé une frégate.

De l'autre côté, M. le prince de Soubise et M. de Gontaut, les deux meilleurs amis du Roi, étaient aux aguets pour MM. de Guéménée et de Gramont, sans pouvoir rien obtenir. Ainsi, je résolus de me contenter de faire encore valoir mes pièces, pour au moins lui faire bien tenir ce qu'il venait de me promettre, et en faire naître, s'il se pouvait, les occasions, car c'était le coup de parti pour mon fils, tout avancement partant d'être bientôt colonel, après quoi tout va son train.

(1) Anne-Paul-Emmanuel-Sigismond, chevalier de Montmorency-Luxembourg, né en 1742, commença par servir dans la Marine, et commanda la frégate *La Topaze*, puis devint colonel à la suite du régiment Royal (cavalerie). Il obtint, en 1767, la survivance de la compagnie des Gardes du corps, commandée par le prince de Tingry, et fut nommé maréchal de camp le 1er janvier 1764.

Tout cela me rattacha à M. le duc de Choiseul, qui a un bien meilleur cœur qu'on ne croyait, et qui, comme m'avait dit M. de Surlaville, a la plus grande peine à refuser, et ne refuse durement que parce que cela lui fait de la peine.

Le 21, la nuit fut plus mauvaise. On ne s'en étonna pas, à cause du commencement de la gelée. Ce jour-là, je fis ma cour et vis tout le monde, Mesdames, témoigner leur reconnaissance de la sensibilité que ma mère avait marquée pour M. le Dauphin. Je vis, entre autres, M. de Saint-Florentin, à qui je marquai toute notre reconnaissance et la part à son accident. Il était étonnant comme, à son âge, il s'en était tiré! Il ne paraissait presque pas qu'il eût une main de moins. Il me dit que cela était venu d'un fusil dont on n'avait pas mis la bourre au fond (1). Tout le monde s'était intéressé à son sort. M. de la Place (2) fit les vers suivants :

Du généreux Saint-Florentin
Harpagon plaignait le destin.
Je lui dis : « Voulez-vous apprendre
Ce qui doit bien le chagriner ?
Il vous reste deux mains pour prendre,
A lui plus qu'une pour donner ! »

Les commissaires étaient partis pour juger les espèces de révoltés du parlement de Rennes, qui avaient été mis dans des prisons d'État, ce que des membres du Conseil croyaient être trop vif pour la faiblesse de la Cour. Les uns disaient que cela s'apaiserait, le plus grand nombre que cela serait fort sérieux. La maladie de M. le Dauphin absorbait tout, et jamais on n'avait dit moins de nouvelles.

Le 22, la nuit fut très bonne. Le bon visage de toute la famille royale l'annonçait. Mme la Dauphine était charmante

(1) M. de Saint-Florentin venait de perdre la main gauche, par suite d'un accident causé par un fusil de chasse.

(2) Pierre-Antoine de la Place (1707-1793), littérateur médiocre, auteur de nombreux ouvrages en prose et en vers, de traductions, de tragédies, parmi lesquelles *Venise sauvée*, traduite d'Otway, obtint du succès en 1747. Il reçut, en 1762, le privilège du *Mercure*.

et gagnait les cœurs. Je fis ma cour partout. J'allai beaucoup dans les bureaux, où je fondis la cloche avec M. Charlot (1). Il soutenait une autre ordonnance pour les vingt-trois ans sans exception. Je lui fis voir qu'elle ne rappelait que l'instruction et ne dérogeait pas à la lettre au maréchal de Contades, qui donnait un an d'avance à ceux qui étaient au service devant. Ainsi, nous étions dans le cas.

En revenant chez Lebaigneur pour partir, je trouvai mon fils arrivé. Je lui expliquai tout, et que j'avais bien avancé les choses. Il paraissait que, pour ne pas donner atteinte aux vingt-trois ans, M. de Choiseul ne reviendrait pas, quoique nous fussions dans le cas d'exception, mais qu'en criant à l'injustice, cela nous servirait au moins à l'avoir juste aux vingt-trois ans.

Le 23 novembre, mon fils et mon gendre revinrent de Fontainebleau. On y était toujours dans l'espérance. A neuf heures du soir, nos gens donnèrent, dans le jardin, un beau feu d'artifice bien choisi, et qui réussit bien, malgré le grand brouillard. C'était au bout des trois semaines, et tout allait bien.

Ce jour-là, la gelée commença tout à fait. En général, on n'avait jamais vu une si belle année, et si sèche.

Le 24, je vis M. de Beuvron : il avait été en froid avec M. le duc de Choiseul, pour son camp de Compiègne, qu'il avait voulu mener seul, pour la cavalerie, mais Mme de Brionne les avait raccommodés, et le ministre était venu souper chez lui il y avait huit jours. En parlant de régiment, M. de Beuvron lui dit : « Il y a le fils de M. de Croÿ qu'il ne faut pas oublier! » M. de Choiseul dit : « Oui, j'y songe bien, mais il n'a pas les vingt-trois ans ! » C'est apparemment pour cela que M. de Choiseul m'avait si bien parlé.

M. de Beuvron me dit qu'il ne fallait agir ni par les bureaux, ni par personne, mais directement, avec aisance et confiance, avec M. de Choiseul ; que, s'il se le mettait dans

(1) Chef de bureau au ministère de la Guerre. Il était chargé des grâces, des commissions des officiers, des congés, pensions et retraites, des promotions d'officiers généraux, des gouvernements et états-majors des places.

la tête, on trouverait des tournures pour avancer ou placer quelqu'un, et des changements. Il est ami du chevalier de Fumel (1), qui dîne souvent chez lui.

Quelques jours après, Mme de Beuvron me promit d'en parler à M. de Choiseul. Le chevalier de Courten lui en parla aussi. C'étaient les meilleures cordes. Peut-être que si nous avions voulu nous borner aux Grenadiers royaux, en faisant voir plus tôt nos preuves du droit de l'année d'avance, nous aurions eu le grade de colonel dès cette année 1765, mais, une fois dans les Grenadiers royaux, nous n'aurions plus eu, de longtemps, de régiment.

Nous n'avions pas cru être si bien accueillis et, en gagnant l'année d'avant, nous pouvions faire croire qu'on touchait au plus sage des règlements. M. de Choiseul avait répondu trop ferme là-dessus pour risquer de l'aigrir, et nous nous serions attiré bien des envieux. Mais je résolus de convaincre de notre droit M. Dubois, que mon fils avait persuadé à une course à Fontainebleau avec le duc d'Havré, qui s'était trouvé entraîné, malgré lui, dans une plaisanterie trop vive au marquis de Gesvres (2), qui nous fâcha fort, et le duc d'Havré aussi, et qui fit retarder mon voyage à Fontainebleau.

Le 2 décembre, j'assistai avec plaisir au discours de M. Valmont de Bomare (3), sur l'ouverture de son cours très curieux d'histoire naturelle. Cela m'occasionna de faire un mémoire sur les causes du mélange de l'intérieur de la terre.

Le 4, je suivis ce cours. On traita des eaux, et il avança que la mer baissait. Cela m'engagea à faire mon grand mémoire sur les causes qui font que la mer gagne d'un côté et perd de l'autre, mais reste à même hauteur. J'y joignis plu-

(1) François, chevalier de Fumel, troisième fils de Louis, vicomte de Fumel, et de Catherine-Thomas de Bertier, était chevalier de Malte. Il eut, après son frère aîné, le régiment de cavalerie de son nom, qui, avec le régiment de Bourbon-Busset, forma, en 1761, celui de Royal-Picardie.

(2) Louis-Joachim-Paris Potier, marquis de Gesvres, né en 1733, gouverneur général de l'Ile de-France depuis 1758, obtint les honneurs de duc, par brevet daté de décembre 1766. Il avait épousé, en 1758, Françoise-Marie du Guesclin.

(3) Jacques-Christophe Valmont de Bomare, naturaliste (1731-1807).

sieurs remarques intéressantes, fondées sur les preuves les plus solides.

Le 4 au soir, j'allai à Fontainebleau. J'appris avec bien de la douleur que non seulement tous les accidents de M. le Dauphin continuaient, mais que les forces baissaient et qu'il n'y avait presque plus de doutes qu'il ne fût poitrinaire déclaré, sans ressource. C'était, si on le perdait, un malheur terrible, à bien des égards ! Chacun parlait de sa maladie suivant ses idées, son intérêt, ou par politique. On ne peut, dans les Cours, vivre ni mourir avec vérité. Hors le Roi, qui voyait juste, la famille royale cherchait à se flatter. Quoique tout le monde vît en noir, on ne faisait que peser ses paroles, suivant le moment. D'ailleurs, cela occupait uniquement.

Les spectacles ayant enfin cessé à leur temps ordinaire, et trop tard, la Cour était fort rassemblée, et, sans la cruelle raison qui la retenait, par un rude hiver, à Fontainebleau, elle aurait été assez agréable, étant plus en forme de société, et toujours assez nombreuse.

M. le Dauphin avait encore fait ses dévotions, et pensait au mieux.

Ce rassemblé de la Cour faisait que les ministres travaillaient plus de suite, et qu'on expédiait plus de choses. J'en profitai pour faire, de ce voyage, un nombre prodigieux d'affaires pour les particuliers, et je traitai, avec le plus grand succès, les affaires du régiment de mon fils.

Je commençai par faire voir à M. Charlot, et surtout à M. Dubois, toutes les pièces sans réplique qui prouvaient que mon fils pouvait avoir le régiment à vingt-deux ans, sans blesser le règlement. Ils en furent convaincus, et M. Dubois me reprocha de ne les avoir pas montrées plus tôt, car il aurait pu, peut-être, passer à la dernière fournée. Il approuva la façon dont je m'y étais pris avec le ministre, et surtout de m'être raccommodé, et il promit, de la meilleure grâce, de presser avec la plus grande force.

Le 6 décembre, j'allai dîner chez M. de Choiseul. Heureusement, il n'y avait presque personne. Il me dit les choses les plus obligeantes, entre autres, en parlant beaucoup Ma-

rine, que j'aurais dû suivre les deux objets, qu'on m'aurait fait lieutenant général de marine, ainsi que de terre. Entre autres choses curieuses, à ce dîner, j'en remarquai deux : l'une, la vitesse dont il avait été dans sa course de Flandre, où il avait été, en berline, de la vitesse de cinq à six lieues par l'heure, ce qui est prodigieux : il avait été, en onze heures au plus, d'Arras à Paris. L'autre, le nombre de signatures qu'il expédiait par mois, qui allait, l'un portant l'autre, à treize mille. Il expliqua comment il faisait estampiller, et il faut avouer qu'il n'y pouvait fournir autrement, et que, par la forme et les vérifications qu'il y a, quoiqu'il ne lise ni ne voie aucune lettre commune qu'il écrit, il les connaît mieux et ne peut être trompé. Ce détail est curieux et meilleur que je n'aurais cru.

Après le dîner, il m'appela et me dit : « Hé bien! vous n'avez plus rien à me dire ? » Je lui dis que non, que j'étais très content et que je n'avais qu'à lui abandonner mon fils et le remercier. Il me dit : « Mais il n'a pas l'âge ! » Je lui dis que j'avais remis à M. Dubois les pièces qui levaient tout obstacle à ce sujet. Il me dit : « Je serai bien aise de voir cela ! » Et, par sa mine, je vis que Mme de Beuvron avait, apparemment, encore parlé, et que nous pouvions à peu près compter sur le premier.

Pour tâcher de regagner quelques mois de cette année qui m'avait donné tant de peine pour gagner un an sur le règlement, avec justice, je courus chez M. Dubois, lui dire cette conversation : « Je suis charmé de ce qu'il vous a dit, me dit-il. Je ne manquerai pas de lui montrer les pièces, et cela fera bien ! » Ainsi, je revins chez moi, fort content, tout étant, alors, en très bon train.

Le 7 décembre, la nuit fut bonne, et les propos à l'avenant, mais l'état, au fond, toujours le même, ne laissant guère d'espérances. Je partis à quatre heures. Ma voiture cassa à Villejuif, et j'arrivai, à dix heures du soir, à cheval.

Je restai quinze jours sédentaire à Paris, pendant lesquels M. le Dauphin ne faisait qu'empirer, ce qui nous touchait

extrêmement et occupait tous les esprits, de manière qu'on ne parlait d'autre chose.

Dans ce temps, ma belle-fille reçut tout le monde avec la représentation d'usage, à la fin des couches, usage qui paraît singulier, mais qui a son bon, comme bien d'autres, pour être un lien de la société, et pouvoir choisir, parmi toutes ses connaissances, celles qui conviennent. Son beau lit et le bel appartement furent utiles. Ma fille lui rendit grand service en ne la quittant pas, pendant ce temps de représentation, et faisant les honneurs dont elle s'acquittait bien, ayant fort bien réussi dans le grand monde, où elle vivait chez le prince de Tingry.

Pour moi, je profitai de ce temps de repos pour jouir de l'agrément de mon aimable famille et pour suivre mon goût pour les sciences. J'avais fait, étant à Calais, un très grand ouvrage, qui avait été de dépouiller tout le règne animal du *Dictionnaire d'histoire naturelle* (1) de Bomare, pour en faire un catalogue complet de tous les êtres vivants dont les espèces et variétés ne vont pas, je crois, à plus de trois mille. J'étais curieux de le montrer à M. de Bomare.

Profitant de mon temps de repos, je l'envoyai chercher. Il fut étonné du grand ouvrage, qui pouvait se joindre à la fin du sien, et qui mériterait d'être continué pour les trois règnes, sa minéralogie, avec ses charmants tableaux, en faisant encore un de fait. Il ne reste, ainsi, que le règne végétal.

Nous raisonnâmes beaucoup. Je lui demandai le meilleur livre abrégé pour avoir une idée de toute l'Histoire naturelle. Il me dit qu'il n'en connaissait pas de plus concis que son *Dictionnaire* en cinq volumes bien remplis, dont il y avait eu un débit prodigieux, et dont il faisait une nouvelle édition en six volumes, mais que, précisément, le lendemain, il allait commencer son cours par un discours qui remplirait mon objet, et il m'engagea à y aller. J'y fus, et j'en fus si content, que je continuai de le suivre. Il est très amusant, puisque,

(1) *Dictionnaire raisonné universel d'Histoire naturelle, contenant l'histoire des animaux, des végétaux et des minéraux, et celle des corps célestes*... 1764, 5 vol. in-8°.

dans un cabinet complet d'histoire naturelle, il étale sur la table l'objet de la leçon, de sorte qu'en quatre mois, deux de minéralogie, un du règne végétal et un du règne animal, à trois leçons de deux heures chaque, par semaine, tout ce qui est dans la nature vous passe sous les yeux, par les mains et dans l'esprit, par l'explication pleine de feu, d'ordre et d'éloquence qu'il en fait.

Pour ne pas oublier, et y joindre mes idées — car j'avais souvent travaillé là-dessus — je fis mes remarques sur son discours des effets du déluge, et je suivis et étendis mes remarques et notes sur chaque leçon, ce qui m'entraîna à une suite d'assez grands ouvrages où j'ai tâché d'éclaircir et de rassembler tout ce qu'il y a d'essentiel.

Pour bien entendre tout cela, il fallait se remettre dans la physique, que j'avais aimée et étudiée, surtout pour l'astronomie, et il fallait aussi un peu de chimie. Cela m'engagea à faire connaissance avec M. Macquer (1), le plus habile, le plus aimable, et l'esprit le plus net de l'Académie, sur cette matière, qui venait de donner d'excellents *Éléments de chimie*. Il eut la complaisance de venir; nous eûmes de longues et très curieuses conversations qui m'engagèrent à jeter sur le papier mon opinion sur les bornes des connaissances humaines, et sur la nécessité de tabler et de convenir de quelque chose pour n'avoir pas, comme c'était le système de l'Académie, l'incertain pour base.

Dans une autre conférence, nous corrigeâmes et fixâmes ce mémoire intitulé *Discours préliminaire sur la physique*, et il paraît qu'il est remarquable. Il s'agissait de décider la grande question si l'homme sait quelque chose, ou s'il ne sait rien. Anciennement, on croyait tout savoir; à présent, on croit qu'on ne sait rien. Je crois avoir fixé les idées là-dessus, et fait voir que, hors des causes premières qui nous sont, dans ce mémoire, démontrées inconnues, nous savons ou nous entrevoyons tout, puisque nous pouvons, hors les

(1) Pierre-Joseph Macquer (1718-1784), docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, chimiste distingué, membre de l'Académie des Sciences de Paris et de celle de Turin, censeur royal.

causes premières, entrevoir au moins les moyens par lesquels se fait tout ce qui nous est utile.

Je fis aussi un grand mémoire sur le feu, et je continuai de travailler à ces objets avec assez d'ardeur et sans m'en échauffer. MM. Lemonnier et de Cassini vinrent aussi, de sorte qu'avec le cours d'histoire naturelle et les remarques que je faisais dessus, ainsi que sur la physique, mes occupations journalières de mes affaires et du commandement, et l'agrément de la société de ma famille, j'eus de quoi faire passer les jours comme des instants, et fort agréablement, mais je tâchais surtout que cela ne me dérangeât en rien de mes principes et pratiques de piété.

Le 13 décembre, ma belle-fille fut relevée de couches.

Notre joie n'était troublée que par l'affreux état de M. le Dauphin, qui se mourait et qui était dans des souffrances affreuses, que sa résignation et sa patience rendaient plus touchantes. Le Roi et toute la famille royale qui ne le quittaient pas attendrissaient même les courtisans. Les huit derniers jours, on le croyait mort. A chaque instant, la nouvelle s'en répandait, et, le 19, on le crut mort pendant deux heures. Enfin, il mourut à Fontainebleau le 20, vers huit heures et demie du matin, bien regretté de ceux qui le connaissaient et bien digne des regrets de tous les honnêtes gens.

M. de Cassini, qui en arrivait, vint, le même jour, me conter les traits les plus touchants. Le Roi l'avait fait venir pour se distraire, les sciences étant, en pareil cas, avec la piété, la seule distraction des belles âmes, mais les futiles courtisans tournaient cela en ridicule. Il m'étonna par ce qu'il me dit de la science et de l'exactitude avec laquelle le Roi fit lui-même les observations les plus difficiles et vérifia le bel instrument que M. de Chaulnes avait inventé. Il m'assura que les calculs et les remarques les plus justes lui étaient familières. Je vis que le Roi aimait réellement les sciences et n'osait les protéger. Mais ce qui me frappa bien plus, c'est ce que M. de Cassini me dit, avec la véhémence du sentiment, de la douleur noire du Roi, de la bonté de son cœur : pendant huit jours, M. de Cassini, qui restait dans

les cabinets, le voyait couché dans un fauteuil, la mort dans l'âme, puis faisant bonne mine par courage; il m'assura que le Roi était pénétré comme le meilleur père, qu'il était d'un attendrissant étonnant de le voir, alors, en particulier, avec ses enfants!

On ferait un livre à fendre le cœur de tout ce qu'il me dit de M. le Dauphin, de l'héroïsme chrétien de sa mort, sans avoir jamais marqué ni faiblesse, ni inquiétude, toute résignation et confiance en Dieu, enfin la mort qu'il promet au juste. Il avait obligé la Breuille à lui dire son état. Il le dit toujours avec force.

M. le Dauphin reçut bien des fois les sacrements, avec la même fermeté pieuse, jamais d'impatience; il dit seulement : « Si j'osais désirer la mort, c'est que j'ai craint que la force de si longues et cruelles souffrances ne me porte à faire un péché d'impatience! »

Il encourageait tout le monde. Son confesseur pleurant, il lui dit : « Est-ce à moi à vous soutenir? Je n'ose prier pour ma guérison, car je craindrais que ce soit aller contre les décrets de Dieu! » Il parla comme un ange à son fils aîné.

Le Roi, qui descendait à tout moment dans sa chambre, y priait avec ferveur. Il a toute la piété dans le cœur, toute l'exactitude pour la pratique. Il est étonnant qu'il n'ait pas la force de prendre son parti, et que M. le Dauphin, par habitude de respect filial, n'osât pas lui parler là-dessus.

Le 19, à une heure, on crut M. le Dauphin mort. Une partie de la Cour partit. Le bruit fut général, à Paris, qu'il était mort à trois heures. Il revint, traîna encore, souvent avec des suffoquements où on le croyait passé. Le pus l'étouffait. Enfin, il mourut le 20, comme j'ai dit, entre sept et huit heures du matin.

Le concours de monde à Sainte-Geneviève, depuis six jours, était étonnant et bien digne des sentiments que M. le Dauphin inspirait et méritait. Dès cinq heures du matin, quoique l'hiver, les carrosses y fourmillaient, et on ne pouvait plus entrer dans l'église.

Si M. le Dauphin était revenu de cette maladie, il aurait

été un grand homme, et bien plus estimé, tout le monde lui rendant justice à la fois ; il est cruel qu'il faut mourir, pour cela. Le goût qu'il avait marqué, à Compiègne, pour le militaire, et les peines qu'il s'était données, qui ont avancé sa maladie, devaient le faire regretter du militaire. Son goût pour les Sciences, et surtout pour l'Histoire, qui était sa partie, devait le faire regretter des savants, sa belle âme dans l'intérieur de sa famille le faire regretter des honnêtes gens, et sa vraie piété de tous les bons chrétiens.

Le Roi partit de Fontainebleau à midi : il fit mettre dans le fond Mme la Dauphine et Madame, qui étaient les deux plus mourantes, et il se mit sur le devant. C'était bien le moment de lui parler raison, mais ce malheureux respect empêche que les rois ne puissent entendre la vérité ! Comme on ne savait où loger Mme la Dauphine, le Roi lui fit le sacrifice, peut-être à la demande de Madame, de l'appartement de Mme de Pompadour, où il avait résolu de ne plus rentrer. Ce fut un coup qui pouvait être décisif pour Mme la Dauphine, qui n'était plus rien, à moins que le Roi ne prît confiance en elle, et qu'elle sût l'amuser. Elle ne manquait pas d'esprit, assez décidée, et adroite. Ainsi, si elle prenait, ce pouvait être un des grands événements de la Cour, qui ne devait pas plaire aux Choiseul.

Le 21, mon fils revint à Versailles, et, m'ayant dit que le Roi ne ferait pas de voyage, j'y allai le 22, par une forte neige. J'appris que M. le Dauphin, quinze jours devant, avait remis son testament à M. de Saint-Florentin, et qu'on y trouva que, contre l'usage, il voulait être enterré à Sens, apparemment comme étant dans ce diocèse-là et attaché au cardinal de Luynes qui en était archevêque ; que, dans huit jours, il y serait conduit par M. le duc d'Orléans, qui eut une patente pour recommander pour cela la Maison du Roi, et son cœur porté à Saint-Denis par M. le prince de Condé, le tout avec le moins de cérémonie qu'on pourrait. Ainsi on évita l'exposition à Paris, et les cours, qui n'en sortent pas, n'allèrent point. Le Roi pleurait en particulier, et affectait de la tranquillité en public.

Le 22, après la messe, je fus une heure, dans le cabinet du Roi, à lui entendre raconter le rapport de l'ouverture du corps, d'où il résultait que c'était de la poitrine, et que les poumons étaient en pourriture ; qu'ainsi il n'y avait pas de remède depuis longtemps. Il raconta tout cela tranquillement, suivant son usage qui est de s'occuper souvent de tous ces détails qui seraient tristes pour d'autres.

Ensuite, avec un bon visage, il parla beaucoup des usages de l'Église avec l'archevêque de Paris et deux évêques qu'il embarrassait, car personne ne savait le rituel comme lui.

Pour moi, je philosophais, et il y avait de quoi, car il était étonnant que, toujours occupé des détails de piété, et en ayant réellement, il ne prenait pas son parti contre des restes de penchant ou besoins qui devaient s'affaiblir. Il est vrai qu'il était bien à plaindre de ce que les honnêtes gens, par respect, n'osaient lui parler, et que les libertins, pour l'amuser, jetaient toujours quelques mots, ou lui procuraient des facilités. C'est ainsi que, pour les rois, il n'y a que la vérité qui leur soit presque inaccessible ; ainsi, ils sont bien à plaindre !

J'appris que ce n'était pas le respect humain qui le retenait, mais ses besoins, et qu'il paraissait qu'il remettait à la mort ou à la vieillesse sa conversion, ce qui fait peine à ceux qui pensent. Je remarquai aussi combien, avec tant de mémoire, de connaissance et d'esprit juste, il était malheureux qu'il ne s'attachât pas plutôt uniquement aux grands objets. Au reste, je lui trouvai le visage remis. Dans huit jours, Mme la Dauphine, chez qui il allait beaucoup, devait prendre l'appartement d'en bas. Il fallait voir ce qui en résulterait, et tout était remis à l'usage ordinaire.

Je revins, le soir, à Paris, où je continuai avec plaisir mon cours d'histoire naturelle et les extraits curieux que j'en faisais.

XIX

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1766

Suite de mes travaux scientifiques. — Etat de mes pensions et appointements. — L'astronome Lemonnier à mon observatoire de Châtillon. — J'étudie le règne végétal avec le botaniste Descemet. — La première course de chevaux en France. — Mort et portrait du roi de Pologne. — Autres morts royales en Europe. — J'étudie le règne animal avec le naturaliste Geoffroy. — Excursion, avec M. Valmont de Bomare, aux carrières de gypse de Montmartre. — Fermeté du Roi à l'égard du parlement de Paris. — Tronchin et le régime végétarien. — Essai d'un télescope à mon observatoire de Châtillon. — Constructions exécutées à l'Hermitage par mon fils. — Jugement et mort de Lally-Tollendal. — Mon départ pour l'Hermitage et Calais, le 3 avril. — Retour à Paris le 21 octobre. — Ma belle-fille accouche d'un enfant mort. — Convention entre la France et les Pays-Bas, au sujet des déserteurs. — La Dauphine. — Occupations du Roi. — M. de Laverdy. — Le procès de la Chalotais. — Chasses à Ivry, avec le président Ogier, à Aubervilliers avec le duc de la Trémoïlle, et à Grosbois avec M. de Moras. — Suite de mes démarches au sujet d'un régiment pour mon fils. — Affaires relatives à mes mines de charbon. — Procès de la Chalotais : coup d'autorité du Roi. — Remontrances du parlement. — Le Roi et le Conseil privé. — J'assiste à une séance du Conseil d'Etat. — Envoi de MM. de la Chalotais en exil à Saintes et du duc de la Trémoïlle en Bretagne, comme président des Etats. — Le duc d'Aumont me promet le régiment de son fils, si j'obtiens, pour celui-ci, la survivance du gouvernement du Boulonnais.

Je commençai bien l'année par mes dévotions aux Carmes, en habit de l'Ordre, pour me conformer aux statuts.

Le Roi, à cause de sa douleur, alla à Choisy, où il n'y eut point de cérémonie, ni de promotion.

L'hiver prit vivement, alors. La rivière fut prise le jour de l'An, et il gela de sept degrés.

Le 2 janvier, M. Dupin me rapporta jusqu'au vingt-quatrième cahier de mes *Mémoires*. Nous les arrangeâmes, et je les donnai à relier pour faire les cinq premiers volumes, sans compter le volume d'introduction. Cela me fit voir que j'en aurais au moins quinze volumes in-4°, étant à présent au soixante-quatrième cahier. Je n'aurais jamais cru cela ni si étendu, ni propre à être lu de suite, mais il m'assura que cela pourrait passer comme cela était, et je n'avais pas le temps de les relire. Mais je vis avec grand plaisir qu'une fois relié et mis au net par un bon travailleur, je pourrais commencer à jouir de tant de peine. Cela contiendra une suite d'histoire véridique que l'on ne trouvera peut-être pas inutile, un jour.

Mon fils, que j'avais fait titrer, et nous, comme cousins, nous fûmes obligés de draper. Tout Paris était en noir et pleureuse. Point de spectacle ; joint à la rigueur de l'hiver, cela faisait une saison triste et très tranquille. On n'avait jamais dit si peu de nouvelles.

Je profitai de l'occasion pour continuer mon grand travail de physique et d'histoire naturelle, avec un peu de chimie. Si je peux l'achever, il doit être important, devenant un abrégé de tout ce que renferme notre globe, avec tout ce qu'on peut dire, à ce que je crois, de mieux sur l'origine et les causes de tout, et faisant voir quel est le juste milieu des connaissances humaines qui, par la bonté de Dieu, sont suffisamment étendues.

Après le grand cahier des pierres, j'en fis un curieux et important des sels, avec tous leurs principes, et des idées étendues que je crois justes. Je combattis et balançai ce que les meilleurs auteurs ont dit, et comme, à chaque leçon, les objets nous passaient par les mains, ainsi que les expériences

principales, cela était fort attachant. Les sels m'occupèrent les quinze premiers jours de janvier, ainsi que les pyrites, sur lesquels je fis un cahier curieux et où on voit la cause des principaux phénomènes. La circulation admirable qui résulte de leur destruction explique la formation de presque tous les êtres. Cela me fut utile pour mes mines de charbon et pour l'Introduction aux mines et aux métaux, qui suivirent ceci.

Les 28 et 29 janvier, j'eus de longues conférences avec MM. Macquer et Bezout (1), les meilleurs chimiste et physicien de l'Académie. Ils me demandèrent en détail mes principes. Cela me fit faire mon cahier difficile intitulé : *Les Agents*, que je relus et examinai avec eux. Quoique hardis, ils convinrent de mes principes, et approuvèrent beaucoup mon plan général et étendu d'un tableau raisonné, physique et chimique, de toute l'histoire naturelle, avec toutes les tables et les principes, et ils m'encouragèrent à continuer ce grand et important ouvrage qui leur parut embrasser un plan plus général et renfermant un plus bel ensemble que ce qui a paru.

Ainsi, j'eus la satisfaction de voir que j'étais sur la bonne voie, ce qui m'engagea à continuer. Je corrigeai aussi, ce jour-là, à fond, avec ces messieurs, le gros cahier des sels, où il se trouva peu de chose à changer.

Les premiers jours de février, je finis le gros cahier des métaux, et, plus j'avançais, plus le plan général parut bon, et l'ouvrage intéressant. Tout cela m'occupa et m'amusa.

Le 1er février, j'allai à Versailles pour la cérémonie qui se fit le 2, et, le lendemain, le service. Je trouvai tout remis, assez à l'ordinaire, à Versailles. Il n'y avait que Mme la Dauphine qu'on ne voyait pas, et qui ne s'occupait que de sa douleur. Elle était établie dans l'appartement d'en bas. On dit qu'on avait rétabli une partie des communications. Le Roi y descendait souvent, d'où l'on conjecturait, comme nous

(1) Étienne Bezout (1730-1783), mathématicien, membre de l'Académie des Sciences depuis 1758, auteur d'ouvrages à l'usage de la marine, de l'artillerie, etc., etc.

l'avions prévu d'abord, que Mme la Dauphine prendrait de plus en plus crédit, et que cela devait, dans la suite, devenir l'objet principal des courtisans.

J'appris encore les détails les plus édifiants de la sainte mort du respectable Dauphin. Il serait bien à souhaiter qu'on pût en donner un jour le détail au public, mot à mot, comme le confesseur et le médecin l'ont recueilli. Rien ne ferait plus d'honneur à la religion et aux grands, pour faire voir qu'ils purent donner l'exemple en tout.

De retour à Paris, je repris mon cours et mes ouvrages d'histoire naturelle et de physique ; j'y travaillai assidûment.

Le 18 février, ayant été à Versailles pour les affaires des particuliers, j'y appris que, sur une lettre où j'avais déclaré que j'avais arrêté l'effet de la suppression de mes appointements toute l'année, que je m'en étais fait scrupule et avais offert de rendre, j'appris, dis-je, que M. de la Ponce, qui avait donné ma lettre, l'ayant fait passer par M. Dubois qui pensait que c'était une suite de la brouillerie, et que je devais être payé toute l'année, étant commandant fixe en Picardie, et M. le duc de Choiseul étant réellement bon et me voulant alors du bien, on m'avait accordé d'être payé comme par le passé, et tant pour l'avenir que pour le passé.

Cela me mettait en repos, et, de plus, me continuait mes 28.000 francs d'appointements, ce qui, avec les 16.000 du gouvernement, et les 3.000 de l'Ordre, faisait un très gros fonds que je tirais du Roi, et qui, avec les charbons, était presque tout ce que je touchais, car, hors environ 24.000 livres, tout le reste de mes biens était employé à payer les charges et entretiens. Au moyen des traitements du Roi et de l'augmentation des charbons, j'achevai de payer Châtillon qui me coûta, avec tous les meubles et ajustements, en tout, 28.200 livres. C'était bien cher pour une pareille folie, mais pas trop pour la réussite et la beauté de l'endroit, qui était généralement admiré, quand on y allait par un beau temps, car cette vue écrasait toutes celles des environs de Paris et maisons du Roi, et l'endroit fut fort utile aux astronomes ;

M. Le Monnier, surtout, y fit de très importantes observations.

Dans mon voyage de Versailles, je sondai les premiers commis des Affaires étrangères sur les apparences de guerre, mais j'appris qu'il n'y en avait pas, et même d'au moins trois ans, malgré la haine qu'on disait que le nouvel Empereur nous portait ; ni du côté de l'Angleterre, qui était très embarrassée de l'espèce de révolte de ses colonies d'Amérique. De ce voyage, M. le duc de Choiseul me marqua tant de confiance, ainsi que M. Dubois et les bureaux, que, joint à l'arrangement qui me rendait commandant fixe de province, cela réveilla un peu mes idées de guerre et d'émulation, que l'esprit philosophique chrétien avait fort diminuées.

De retour à Paris, je suivis avec assiduité le cours et mon travail sur le règne végétal. Je compulsai les auteurs, j'en raisonnai avec les meilleurs maîtres, et j'en fis un assez bon traité abrégé qui contenait le principal. La partie, surtout, de la génération des plantes, qui a tant de rapports avec celle des animaux, fut, à ce qu'il paraît, éclaircie à sa perfection possible. J'examinai le tout, tant seul qu'avec M. Descemet (1), qui a fait le bon catalogue abrégé qu'on suit au jardin des Apothicaires, et j'y joignis les parties physique et chimique. Le 9 mars, je finis ce règne et commençai l'autre.

Le 23 février, je vis, pour la première fois, le fameux M. Tronchin, à qui j'avais tant d'obligation, m'ayant guéri le foie et sauvé la vie par les jus d'herbes et le régime, depuis quatre ans, des légumes pour toute nourriture. Il me promit de me venir voir.

Le 25 fut le beau spectacle de la course de M. le comte de Lauraguais. C'était la première course de chevaux qu'on vit en France, à l'instar de celles d'Angleterre. Tout le monde en fut curieux, et il y vint sûrement plus de deux

(1) J. Descemet (1732-1810), docteur régent de la Faculté de médecine, professeur de botanique, d'anatomie, et censeur royal, membre de la Société de médecine, auteur d'un *Catalogue des plantes du jardin de MM. les apothicaires de Paris, suivant la méthode de Tournefort* (Paris, 1759, in-8°), etc.

mille carrosses. C'était à la plaine des Sablons, près le Bois de Boulogne. Le spectacle fut superbe, mais le cheval de M. de Lauraguais se trouva très malade. Il fit pourtant un tour pour qu'on ne dît pas que c'était une défaite; puis il arrêta, convenant avoir perdu sans courir. L'Anglais, sans se presser, fit la course, et il faut avouer que cela va d'une légèreté dont nous n'avons pas d'exemple. Peu de jours après, le cheval de M. de Lauraguais mourut. Il fut prouvé qu'il avait été empoisonné par un de ses palefreniers anglais qui, par patriotisme, ne voulait pas qu'un Français eût pu gagner une course à un Anglais. Cela fit beaucoup de bruit.

Le 23 février, mourut à Lunéville le respectable roi de Pologne, père de la Reine. Ce prince, souvent malheureux, et toujours grand, est un des hommes qui ont réuni, au titre de roi, le plus de grandes qualités. On peut voir, dans les *Mémoires* qu'il a écrits lui-même, et ses autres ouvrages, son talent pour les belles-lettres, et surtout pour le bonheur de l'humanité (1). Il avait montré à la guerre, et dans ses malheurs, la plus grande fermeté et présence d'esprit. On ne peut lire sa sortie de Dantzig sans attendrissement.

Depuis ce temps, il faisait le bonheur de la Lorraine et la consolait de la perte de ses anciens maîtres. Avec un revenu peu considérable, il faisait un bien étonnant. Au moyen du grand ordre et arrangement, il réglait tout lui-même et payait tous les quinze jours jusqu'au dernier sol. Cependant personne ne paraissait plus magnifique, et les maisons de campagne charmantes où il avait poussé le goût à la perfection, faisaient bien connaître son grand talent pour les Arts. Sa piété parfaite ne s'était jamais démentie. Elle s'alliait avec le plus charmant caractère qui, sans qu'il parût y songer, lui attirait tous les cœurs et le faisait aimer au-delà de toute expression. Aussi sa mort causa-t-elle, dans toute la Lorraine, un désespoir qui faisait assez son éloge.

Sa tendresse pour la Reine (seul enfant qu'il ait élevé) était

1. Stanislas Leczinski, roi de Pologne (1682-1766), a publié nombre d'ouvrages, philosophiques pour la plupart, qui ont été réunis, en 1763, sous le titre d'*Œuvres du philosophe bienfaisant*.

des plus grandes et bien réciproque par cette respectable princesse qui, frappée de la perte affreuse de M. le Dauphin, ne put d'abord soutenir tous ces coups, et tomba aussi à la mort.

La fin du roi de Pologne fut occasionnée par un accident singulier : il était âgé de quatre-vingt-neuf ans, étant né le 20 octobre 1677, mais, à la surdité près, il était encore fort, ayant toujours été constitué au mieux.

Il voulut, une quinzaine de jours devant sa mort, rester seul, et, approchant de sa cheminée, le feu prit à sa robe de chambre. Il voulut l'éteindre lui-même, et cria trop tard. Ce fut avec la plus grande peine qu'on le tira du milieu des flammes où ses valets de chambre le trouvèrent. Il avait la main et le ventre tout brûlés. L'âge ne permit plus à la suppuration de s'établir. La gangrène s'y mit et l'emporta, mais il mourut en héros chrétien, conservant sa douceur et sa gaîté jusqu'à la fin.

Les hurlements de douleur qu'on entendit à son convoi ne se peuvent exprimer. En effet, la Lorraine, en perdant son père, devenait une simple intendance, après avoir eu des maîtres chéris et qui dépensaient leurs revenus dans son sein en y faisant du bien.

Il n'avait pu laisser qu'une année de gages à tous ses gens. Le Roi la convertit noblement en pension, au moyen de quoi il ne gagna qu'environ quinze cent mille francs à cette mort, mais ce beau pays devint tout à fait une province de France.

On remarqua que la mort avait été sur les grands. Il mourut, en peu de temps, le duc de Parme, l'Empereur, le roi de Danemark, le prétendant ou roi d'Angleterre, à Rome, deux princes en Angleterre, le roi de Pologne Stanislas, la reine douairière d'Espagne; mais, ce qui nous touchait le plus, notre saint et respectable Dauphin. Toutes les Cours furent en deuil, cet hiver.

J'employai la fin de février et la moitié de mars à suivre et à travailler avec soin le dernier règne de l'histoire naturelle, qui est celui des animaux. Je tâchai d'y mettre, au

commencement, plus d'ordre et de précision, surtout pour la partie des polypes, des vers et des insectes. Je consultai les plus habiles, M. Geoffroy (1), surtout, pour les insectes, et son ami, pour les oiseaux. Ils ont des cabinets admirables et qui me furent fort utiles. Enfin je finis le principal de ce règne jusqu'aux quadrupèdes et à l'homme, traités à fond et dans le grand par M. de Buffon. Il n'y avait qu'à y renvoyer.

Ce travail, joint à l'agrément de mon aimable famille, me procura le premier hiver agréable que j'aie passé en entier à Paris. Vers la fin du cours, nous allâmes, avec M. Bomare, faire une litholysation dans les carrières de gypse de Montmartre : c'est une chose bien curieuse, et qu'il est étonnant qu'on ne connaisse pas davantage.

Le 3 mars, comme j'allais à mon cours chez M. Bomare, en passant sur le quai des Quatre-Nations, à dix heures du matin, je fus très surpris de voir l'autre côté du quai bordé de troupes, et d'entendre tirer le canon de la Bastille. Le peuple me dit que c'était le Roi qui passait: Je ne pouvais le croire, mais je trouvai le Pont-Neuf garni d'une haie de Gardes françaises qui bordaient la haie jusqu'au palais, et le Roi passa un moment après. Ce jour fut un des plus importants et glorieux de sa vie, et qui lui fit le plus d'honneur.

Le parlement de Paris, à cause de l'affliction du Roi, était resté en repos pour l'affaire de Bretagne, où la Cour, pour la première fois, avait eu le dessus, en cassant le parlement de Bretagne dont les membres l'y forçaient, en ne voulant pas reprendre leur démission, et le Roi en avait formé un nouveau, moins nombreux et plus soumis à la Cour.

A la fin de février, le parlement de Paris se réveilla, et, faisant cause commune (par son système d'association de tous les parlements), demanda avec force au Roi de rétablir l'ancien parlement de Bretagne, et de lui remettre l'affaire de M. de la Chalotais (2). Si la Cour reculait, le reste de l'au-

(1) Étienne-Louis Geoffroy (1725-1810), zoonomiste, membre de la Faculté de médecine de Paris.

(2) Louis-René de Caradeuc de la Chalotais (1701-1785), procureur général

torité était perdu. Ainsi le conseil fut très embarrassé. Il fit sentir au Roi qu'il fallait un coup de force. Il s'y porta de lui-même et l'exécuta au mieux. Il ne montra jamais plus de fermeté, de présence d'esprit et de grandeur. M. de Gilbert dressa le discours du Roi, qui y mit du sien, et la plus grande dignité et majesté dans l'exécution.

Le parti pris, la veille au soir, on envoya, pendant la nuit, ordre aux deux régiments des Gardes de border la haie à l'ordinaire, et au Premier Président d'avertir le parlement que le Roi allait venir, non tenir un lit de justice, mais tenir lui-même son parlement. Personne, dans Paris, n'en sut rien. A dix heures et un quart, le Roi arriva : une circonstance qui fit un très bon effet, c'est que le Roi rencontra, sur le Pont-Neuf, le Saint-Sacrement qu'on portait à un malade. Il fit vite arrêter, descendit seul, et se mit, parmi le peuple, à genoux dans la boue. Le Saint-Sacrement passé, le peuple, charmé de cette démarche, cria beaucoup : *Vive le Roi!* ce qui n'arrivait pas depuis longtemps.

Arrivé dans la Grand'Chambre, et le Roi, avec les Princes et Pairs qu'on avait pu avertir, ayant pris séance, ordonna qu'on fît venir les Chambres. Elles s'assemblèrent, fort étonnées de la promptitude de cette démarche. Le Roi acheva d'en imposer par cet air majestueux qu'il a au-delà de toute expression. Il dit : « Je viens vous faire moi-même ma réponse et vous expliquer mes volontés. Les voici écrites de ma main ! »

Et il ordonna qu'on en fît lecture. A peine fut-elle faite, que, se levant avec la plus grande majesté, il dit : « Oui, voilà exactement mes volontés, que je saurai faire exécuter. Dufranc (c'était le greffier), apportez-moi le registre où est tel arrêté ! » C'était le dernier. L'ayant vu, il lui dit : « Je vous ordonne de biffer cela ! » Dufranc paraissant hésiter, il dit, du vrai ton de maître : « Dufranc, rayez sur-le-champ ! » Il raya : « Apportez-moi, que je voie s'il est bien rayé ! »

au parlement de Bretagne, célèbre par sa lutte contre le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, et contre les Jésuites.

Ensuite, ayant encore dit quelques mots avec fermeté, sans rudesse, il se leva et retourna à Versailles.

Tous ceux qui l'ont vu, ce jour-là, au parlement, convinrent qu'on ne pouvait montrer plus de grandeur et de majesté. Et toute cette démarche ayant été une des seules bien imaginées, bien conduites et bien soutenues, en imposa à tout le parlement, qui resta confondu.

Il voulut résister, mais les plus sages et la fermeté personnelle que le Roi y avait mise, et dans laquelle il persistait, retinrent : il fut arrêté des remontrances. La députation les ayant portées, le Roi montra la même force et le parlement se contenta de faire, suivant son usage, un arrêté, mais en termes plus ménagers (c'était beaucoup d'avoir gagné cela !) sur lesquels il rappelait ce qui avait été rayé, et le rétablissait en partie, pour maintenir, selon lui, les droits de la nation. La Cour défendit ce qu'elle avait fait, et chacun, comme cela arrive ordinairement, crut avoir fait prévaloir son sentiment. Mais, en général, le Roi soutint le parlement qu'il avait fait en Bretagne, et reprit une partie de son autorité. Ce fut une des époques principales de ce règne.

Le 9 mars, j'eus un grand examen avec M. Tronchin qui me tâta à fond : il trouva mon foie en partie guéri, mais il décida que mon mal de naissance venait d'un resserrement et embarras dans le *duodenum* et son entrée vers l'estomac.

Ainsi, je continuai mon régime austère et je pris simplement les jus d'herbes pilées, sans être dépouillées de leur fécule verte, parce qu'il les prétendait plus agissantes. Je m'en trouvai assez bien, mais je ne les suivis pas assez longtemps.

Il examina aussi tous mes enfants et les trouva assez bien. Il ordonna à mon fils le régime sec.

Le 9 mars au soir, j'essayai, à l'observatoire, mon grand télescope de quatre pieds et demi, qui se trouva un des meilleurs de Paris.

Le 10, j'allai à Châtillon, par le plus superbe temps, avec M. Lemonnier. Je repris goût pour ce bel endroit qui n'avait

de défaut, pour moi, que de n'en pouvoir assez jouir. Nous y examinâmes bien, avec mon excellent télescope, les planètes et la nébuleuse d'Orion, bien curieuse. Il me fit remarquer la lumière zodiacale, et nous fîmes des observations intéressantes.

Mes travaux importants de sciences et mon aimable famille me firent passer mon temps très agréablement, cet hiver. Ma belle-fille m'avoua, à la fin de mars, qu'elle se croyait grosse. Elle remplissait bien toutes mes vues pour le soutien de notre famille dont elle était toute la ressource, et, en général, elle mettait, parmi nous, la joie et la satisfaction, malgré les fréquentes souffrances de son état, qu'elle cacha à ma mère, pour ne pas mettre d'obstacle au voyage de l'Hermitage, où nous espérions d'avoir la satisfaction de nous rassembler tous, malgré les bâtiments que mon fils y faisait faire, qui étaient dans leur force.

Au commencement de mars, mon fils alla, avec M. Chaussard, presser les ouvrages avec son ardeur et ses talents peu communs. Malgré un extérieur tranquille, il prenait les choses très vivement, et il poussa l'ouvrage avec une activité étonnante, y ayant mis plus de deux cent trente ouvriers. De plus, il fit préparer, avec beaucoup de vivacité, quelque chose dans mes basses-cours, qu'on me cacha soigneusement, et dont je parlerai après.

Ma mère, avec ses soixante-quinze ans et sa santé, ne pouvait se flatter de revoir l'Hermitage, après dix-sept ans d'absence, mais mon fils la détermina à y venir, malgré le taudis d'ouvriers. Pour moi, ce nouveau bâtiment me donnait beaucoup d'humeur, voyant qu'on faisait, d'une guinguette très jolie que je n'avais faite qu'en attendant, un château dont l'intérieur ne répondrait pas à l'extérieur, et je n'aimais pas à rien faire à demi, ni à me retrouver dans la dépense et le taudis des ouvriers, croyant en être dehors. Mais je rendais justice, d'ailleurs, au grand goût et au talent que mon fils montrait et à l'habileté avec laquelle il avait trouvé, seul, à tout raccorder.

Tout étant préparé, nous partîmes le 3 avril, mon fils, ma

belle-fille et moi, en berline, avec une voiture de suite. C'était son premier voyage. Sa joie et son aimable caractère le rendirent des plus agréables.

J'oubliais de dire un mot de ce qui occupa tout Paris pendant quinze jours : le jugement de M. de Lally, qui fut exécuté, en place de Grève, vers la fin d'avril.

Il fut jugé par la Grand'Chambre avec la plus grande sévérité. Après avoir été trois ans à la Bastille, il protesta toujours de son innocence et mourut en desespéré d'être ainsi jugé. Tout le peuple fut content de ce jugement, et on rejeta sur lui seul la perte de l'Inde et de Pondichéry. On l'accusa d'avoir trahi, ce qui paraît difficile à croire, mais il était coupable de beaucoup de concussion et de folie. Pourquoi l'avait-on choisi, car on le connaissait devant, et si nos flottes n'avaient pas été battues, il y a apparence qu'on eût gardé cette colonie!

Il est à remarquer qu'il n'y eut aucun commandant de cette guerre qui ne fut obligé de se justifier. Il est difficile de croire qu'ils fussent tous coupables, mais le vrai est que, quand on perd l'empire de la mer, il faut que les colonies tombent tôt ou tard !

. . . .
. . . . (1).

(1) Une réception brillante attend, à Condé, M. de Croÿ, qui n'en a pas moins hâte d'arriver à l'Hermitage, et de visiter les travaux qu'il y fait exécuter, notamment un théâtre pour ses enfants. On l'inaugura, le 12 mai, par *Le Siège de Calais* de du Belloy, et *L'Esprit de contradiction*, du Dufrény.

Ces occupations ne l'empêchent point de vaquer à ses affaires et, entre autres choses, d'analyser ses terres avec M. Valmont de Bomare, alors son hôte; après quoi, tenant la promesse qu'il en a faite au duc de Choiseul, il passe, le 16 juin, avec son gendre le duc d'Havré, en Angleterre, afin d'en parcourir les côtes et d'en étudier les places, comme il a fait de celles de la frontière de Hollande jusqu'à Dieppe.

Rentré en France le 31 juillet, il observe une éclipse au Courgain et revient à Calais donner des réceptions, assister à celles de M. Désandrouins et de la princesse de Montmorency, et accueillir, à leur passage, le duc et la duchesse de Richmond, qui lui fournissent l'occasion d'une conversation intéressante sur M. Pitt.

Le 27 août, départ pour l'Hermitage, et retour, le 12 septembre, à Calais, où se succèdent des voyageurs de distinction tels que l'amiral Peacock,

Etant arrivé à Paris le 21 octobre, je m'occupai d'abord de la joie d'être réuni à mon aimable famille. J'allai, pour profiter du beau temps, à Châtillon et à Ivry.

Le 24, à neuf heures du soir, ma belle-fille commença à avoir des douleurs pour accoucher. Elles furent terribles, et, vers minuit, le 25 octobre, M. Levret, qui passait pour le plus fameux accoucheur de Paris, qui l'était de Mme la Dauphine et qui avait si bien réussi à la première couche, déclara que l'enfant était mal tourné, et nous commençâmes à bien mal augurer. Il me demanda de l'eau : je vis qu'il baptisait l'enfant de son mieux.

L'accoucheur travailla avec la plus grande force, et l'eau lui dégouttait à torrents du visage. On peut juger, de là, ce que souffrait la patiente et, à la fin, vers trois heures du matin, il crut tenir la tête et demanda ses cuillers. Il fallut les aller chercher chez lui au bout de Paris, car il ne veut jamais les apporter, de peur qu'on ne le force à s'en servir trop tôt.

Mon fils, dont l'état était inexprimable, sauta à cheval sans chapeau, et courut au galop les chercher. Les ayant rapportées, l'accoucheur essaya en vain de s'en servir. Après tant d'efforts, on voyait bien que l'enfant ne pouvait être vivant !

J'étais à genoux derrière un paravent. On tenait mon fils éloigné. J'entendis dire, vers cinq heures du matin : « Elle est délivrée ! » Mais je n'entendis pas crier l'enfant. La mère en fit aussi la remarque et se mit à pleurer amèrement, ce qui marquait bien de l'âme dans un pareil état !

Dès que l'accoucheur fut débarrassé, je le pris à part : il porta dans le cabinet le paquet dans un linge. J'y vis le plus beau garçon mort !

J'appelai Legent, chirurgien, et le priai d'essayer, quoique sans espérance, les moyens de le ranimer. Tout fut inutile : il avait péri dans les efforts pour le retourner. Son malheur venait de ce qu'il était trop fort. On l'enterra, le lendemain,

M. Dutens, la présidente Chauvelin, lord Holland, etc. Dernier voyage à l'Hermitage le 4 octobre. Chasses, et retour à Paris le 21.

à Saint-Sulpice, et le baptême étant sûrement bon dans ce cas de nécessité, c'était une consolation.

Ma pauvre mère, avec sa sensibilité ordinaire, ma fille et la princesse de Salm avaient tenu dans la chambre jusqu'aux terribles opérations. Elles s'étaient retirées dans la mienne, occupées à entendre les furieux cris et hurlements. Un domestique courut dire à mon fils qu'elle était délivrée, mais l'enfant mort. Il lui sauta, néanmoins, au col de joie. J'arrivai alors et, profitant du moment où on ne songe qu'à la mort, je lui dis tout. Il n'en vola pas de moins bon cœur dans ses bras. Tout le monde fondait en larmes d'attendrissement. La pauvre mère demandait toujours s'il était mort et ce que c'était et, sur un mot mal entendu, elle crut que c'était une fille qui respirait encore. On la laissa dans cette idée, tout difficile qu'elle fût à soutenir.

Nous remerciâmes Dieu de tout, et on accommoda la mère dont nous étions bien inquiets pour la suite d'une aussi affreuse couche, mais, grâce à Dieu, le lait se passa sans fièvre et, le neuvième jour, elle changea de lit.

Le dernier octobre, j'allai à Versailles ; j'y restai deux jours et, outre les fatigantes révérences d'arrivée, j'y fis bien des choses. La principale était pour le régiment de mon fils, qui allait avoir l'âge de l'ordonnance et qui aurait pu, comme ayant servi avant le règlement, avoir, dans la règle, un régiment un an devant ; mais, quelque chose que j'eusse faite, M. Dubois et le duc de Choiseul ensuite, quoique paraissant bien disposés, me remirent toujours au temps où il y en aurait de vacants. Cela me désespérait, car on peut en faire de vacants quand on veut bien obliger, et je sentais la différence, pour lui, de n'être colonel qu'à vingt-quatre ans, tandis qu'anciennement, on l'était souvent à quinze ; mais je rendais justice à la sagesse du règlement, et tout le monde était dans le même cas.

Je trouvai que toute la Cour avait pris un véritable intérêt à la malheureuse couche de ma belle-fille. La famille royale m'en parla avec intérêt, et cela faisait voir combien elle avait réussi.

Je travaillai beaucoup dans les bureaux pour tous les particuliers et pour des déserteurs. Il était temps d'agir pour eux, car M. le prince de Soubise, à qui je fis signer ma liste du magistrat, et qui me marqua bien de l'amitié, me donna la convention qui commença à avoir lieu du 6 novembre, pour rendre réciproquement tous les déserteurs dans les Pays-Bas. Elle était cruelle, en n'ôtant pas la peine de mort et ayant la liberté de les suivre d'un pays dans l'autre, mais elle devait bien contribuer à arrêter cette dépopulation qui avait été à plus de vingt mille hommes depuis trois ans, à cause des changements, et qui, les moindres années, allait à deux mille hommes.

Je soupai agréablement avec M. de Soubise et Mme de Marsan, et je trouvai la Cour tout à l'ordinaire.

Le duc de Choiseul était toujours au pinacle. Je vis, pour la première fois depuis l'affreuse perte du Dauphin, Mme la Dauphine dans son joli logement des petits cabinets, en haut, tandis qu'on lui arrangeait celui de Mme de Pompadour. Mais la Dauphine était dans la douleur. Il ne paraissait pas qu'elle prenait autant qu'on l'avait cru dans l'esprit du Roi, mais étant le meilleur père, il voyait beaucoup la reine depuis sa maladie, et beaucoup plus sa famille.

Les conseils et les travaux, les chasses, les fréquents voyages, les cabinets et sa famille occupaient son temps, et on disait que le Parc aux cerfs était moins à la mode. La Cour était absolument d'habitude, et assez triste et monotone, mais avait l'air bien réellement de grandeur, et il n'y avait jamais eu si peu de tracasserie apparente, les Choiseul dominant absolument.

Les autres principaux du Conseil, qui me marquèrent bien de l'intérêt, étaient le prince de Soubise, M. de Saint-Florentin, et le maréchal d'Estrées. Ensuite MM. Bertin et de Laverdy ; ce dernier se soutenait, s'étant livré au duc de Choiseul, et, quoiqu'on criât bien contre ses arrangements, on n'avait jamais mieux payé. Tout se remettait tant soit peu, et même on remboursait. Il est vrai que c'était en faisant de nouvelles dettes, et il est étonnant tout ce que produisit la

folie de l'achat des petits gouvernements, des petites places, mais c'était à titre onéreux pour le Roi, hors que ce n'était qu'à vie. Mon fils, pour qu'un autre ne l'achetât pas, fut obligé d'acheter six mille livres le gouvernement de sa terre de Culan, et chacun en faisait de même.

La seule affaire dont on parlât, alors, était la suite du procès criminel de M. de la Chalotais où le duc d'Aiguillon paraissait avoir le dessous, et les États de Bretagne, qu'allait tenir, pour la première fois, le duc de la Trémoïlle, devoir être orageux. D'ailleurs, jamais la Cour, la France et même l'Europe n'avaient été aussi tranquilles.

J'allai faire deux belles chasses à tirer, l'une avec le président Ogier, au-dessus d'Ivry, l'autre à Aubervilliers, avec le duc de la Trémoïlle, et je repris mon goût pour la chasse, qui était, avec mon cabinet, mes seuls plaisirs. D'ailleurs, je me mis un peu en retraite, et, hors que je tâchais de profiter du reste du beau temps, je fus plus sédentaire que jamais, la couche de ma belle-fille nous engageant à lui tenir compagnie.

Le 14 novembre, j'allai à Versailles, où je finis beaucoup d'affaires de particuliers, et je traitai surtout l'affaire du régiment de mon fils, qui eut ses vingt-trois ans faits le 11 novembre. Ainsi, j'étais bien touché de n'avoir pu rendre utile le droit qu'il avait d'en pouvoir avoir eu un à vingt-deux ans, comme ayant servi avant le règlement, et de voir que je l'avais fait venir inutilement en campagne, dès l'âge de quatorze ans. J'en parlai fortement au duc de Choiseul que j'accrochai dans un bon moment, au café.

Pour cette fois, je fus tout à fait charmé de lui, car non seulement il me fit entendre que je pouvais être sûr du premier, mais même il me dit : « Je ne peux pas tuer quelqu'un ; vous êtes trop honnête homme pour me conseiller de faire, pour cela, une promotion, y en ayant déjà trop eu, mais trouvez-m'en un, faites-en vaquer, et je ferai comme cela ! (en montrant ses doigts ouverts sur ses yeux). »

Je le remerciai fort, car il ne pouvait mieux dire, et, au retour, mon fils entama avec M. de Beuvron, soit pour sa

charge ou autrement, et nous cherchâmes de tous côtés.

En revenant de Versailles, je passai, à Sèvres, chez M. Parent, premier commis de M. Bertin, pour nos affaires de charbon. On nous avait culbuté notre privilège, en permettant à M. de Templeuve et à sa compagnie d'ouvrir au milieu de nous, MM. de Trudaine et de Montigny (1) gâtant tout par leur principe outré de la liberté absolue, confondant les cas où il y a nécessité de fortes compagnies avec ceux où cette nécessité n'existe pas. Je suivis cela vivement avec M. Laurent et chez M. Bertin, au joli pavillon de Bercy.

Le 21 novembre, j'allai encore, avec M. Ogier, faire une très jolie battue au-dessus d'Ivry. Il m'y apprit la façon dont M. le comte de Charolais couchait en joue, en ne mettant la main gauche qu'au bout de la sous-garde, ce qui sauve de l'accident de M. de Saint-Florentin. Le lendemain, je fis une très belle battue en marchant, avec les princes Louis (2) et de Rochefort (3), dans la plaine d'Aubervilliers, pour l'essayer. Le matin, j'avais été régler la plantation à Ivry.

Le 24 novembre, j'allai coucher deux nuits à Grosbois, chez M. de Moras, et je m'y amusai extrêmement par la beauté des chasses de toute sorte de gibier, et la bonne compagnie de chasseurs que nous étions.

M. de Quincy, maître des Requêtes (4), y arriva, venant la veille du fameux Conseil extraordinaire où le Roi fit juger que l'affaire de M. de la Chalotais, la seule, alors, dont on

(1) J.-Ch.-Philibert Trudaine de Montigny (1733-1777), fils de Daniel-Charles Trudaine, devint intendant des Finances à la mort de son père, en 1769, après avoir été son adjoint, et fut membre de l'Académie des Sciences.

(2) Le nom du prince de Rohan-Rochefort, cité ci-après, donne lieu de croire qu'il s'agit de Louis-René-Édouard, prince de Rohan, né en 1734 évêque *in partibus* de Canople, membre de l'Académie française, ambassadeur auprès de l'Empereur en 1771, grand aumônier de France en 1777, cardinal en 1778.

Voir, sur son goût pour la chasse, *L'Ambassade du prince Louis de Rohan à Vienne*, par Maurice Boutry (page 21).

(3) Charles-Jules-Armand, prince de Rohan-Rochefort, né en 1729, brigadier en 1756, maréchal de camp en 1761, lieutenant général en 1780, marié en 1762, avec Marie-Henriette-Charlotte-Dorothée d'Orléans-Rothelin.

(4) Boula de Quincy, maître des Requêtes depuis 1739.

parlât, serait jugée au Conseil des partis, par tous les maîtres des Requêtes, même honoraires et vétérans.

Ce coup d'autorité était des plus forts.

Si la Cour l'emportait, c'était un nouveau tribunal qui pouvait prendre le dessus et ôter aux Parlements, et surtout à celui de Paris, son autorité. Ainsi, cela changeait en partie l'affaire, la faisait celle de tous les Parlements, qui parurent montrer le plus grand feu.

Si la Cour pliait, elle perdait de plus en plus son autorité, ayant toujours le dessous par la nature des démarches qu'on lui faisait faire. Ainsi cette affaire — la seule qu'il y eût alors — devint des plus graves.

Le parlement, regardant l'affaire comme fondamentale pour les lois du royaume, soutint que le Roi ne pouvait faire juger un membre par d'autres que par ses camarades, qui étaient ses propres juges. La Cour soutenait le contraire, et que, surtout, les gens du Roi ne dépendaient que de Sa Majesté.

Le Roi, ennuyé, désirant éviter les Lits de justice, et voulant tâcher d'en sortir, manda tout son parlement à Versailles. Ce fut, je crois, le 16 décembre qu'il s'y rendit. Le Roi lui défendit de se mêler davantage de cette affaire. Sur cela, le parlement arrêta des représentations verbales. On demanda jour. Le Roi l'accorda et soutint son dire et, sur cela, le parlement arrêta des remontrances encore plus vives.

Le 21 décembre, je vis le Premier Président venir demander encore jour. Le Roi répondit qu'il manderait encore tout son parlement pour le lendemain. Tout cela ne se décidait qu'après les plus longs comités et conseils, qui prenaient bien du temps, et le vice-chancelier M. de Maupeou (1), que j'avais vu si ardent contre la Cour, était aussi vif pour, malgré son grand âge, et très attaché à son espèce de place, car elle n'avait pas été enregistrée, le vieux chancelier (2) exilé vivant toujours.

(1) René Charles de Maupeou (1688-1775), premier président du parlement de Paris en 1743, garde des Sceaux et vice-chancelier de France en 1763 ; chancelier en 1768, avait épousé, en 1712, Anne-Victoire de Lamoignon.

(2) Guillaume de Lamoignon (1683-1772), premier président de la Cour des

Le 22 décembre 1766 fut très curieux (j'étais alors établi à Versailles pour suivre l'affaire du régiment). Dès dix heures du matin, sans qu'on s'y attendît, le Roi descendit au Conseil royal privé ou des partis, où son fauteuil est toujours, et où il est censé être. C'était le lundi, jour ordinaire de ce Conseil, et on y avait convoqué, la nuit, tous les conseillers d'État et maîtres des Requêtes. Le Roi ordonna à M. Le Noir (1) de rapporter l'affaire de M. de la Chalotais, comme pour la juger tout à fait ; après quoi il dit : « Je suis fort content du compte que vous m'avez rendu de cette affaire ! Il me confirme dans le projet que j'ai conçu de la terminer. Je ne veux pas qu'aucun jugement intervienne ; mon intention est que tous les délits et procédures demeurent éteints et assoupis. J'ordonne, en conséquence, qu'on dresse les lettres patentes à ce sujet, et je charge mon vice-chancelier de les faire publier au Grand Conseil, me réservant de pourvoir au surplus. »

Étant remonté, il tint un grand Conseil d'État, pendant lequel le parlement arriva. Je n'avais jamais vu cette cérémonie. J'en fus témoin et je m'en instruisis. Le parlement, qui avait été convoqué de grand matin, et avait reçu ordre de venir, était parti au nombre d'environ cinquante carrosses qui vont ensemble à la file, et arrivent, et partent au petit pas. Ils n'ont point d'honneurs ni de cérémonie à l'arrivée. Ils descendent, comme tout le monde, à la cour des Princes, et vont attendre en bas, où le grand-maître des cérémonies les reçoit dans les salles du Conseil, et tous leurs carrosses se rangent sur le côté de la cour des ministres, derrière la garde (qui était entrée parce que le Roi allait à la chasse), et ces carrosses-là ne dételtent pas.

Après que le Conseil eut duré deux heures, vers une heure

Aides en 1746, chancelier de France en 1750, avait épousé en secondes noces, en 1715, Anne-Élisabeth Roujault.

(1) Jean-Charles-Pierre Le Noir (1732-1807), succéda à son père comme lieutenant particulier au Châtelet, en 1755, et fut nommé lieutenant criminel en 1759. Maître des Requêtes en 1765, il fut rapporteur dans l'affaire de la Chalotais, et devint lieutenant général de police en 1774.

après-midi, le Roi manda le parlement. Il arriva, mené par M. de Saint-Florentin, secrétaire d'État de Paris, et le grand-maître des cérémonies, et précédé de six de leurs huissiers, qui entrèrent.

Je comptai cent trente-six gens en robe, en tout, et, voulant voir cela, je poussai tant, quoiqu'on n'entrât pas, qu'ayant les entrées, l'huissier me laissa pénétrer après eux; mais la porte resta ouverte, ce qui caractérise l'audience publique.

Le Roi était, à l'ordinaire, dans son fauteuil, contre la cheminée du fond de la chambre du lit. Il se découvre tant qu'ils entrent, puis se couvre et leur dit ses ordres ou sa réponse, qu'il lut comme la prononçant de mémoire. Il parla avec autant de noblesse que de fermeté, et toujours avec un air de bonté. Derrière son fauteuil, et des deux côtés, sont ses grands-officiers et son Conseil, et le Parlement est en cercle devant lui, le Premier Président à la tête.

J'avoue que ce spectacle m'émut et me frappa : ces cérémonies-là sont toujours imposantes.

Le Roi leur dit : « J'ai voulu connaître, par le procès que j'ai fait instruire, la source et les progrès des troubles qui s'étaient élevés dans ma province de Bretagne. Le compte qui vient de m'en être rendu m'a déterminé à prendre le parti de ne donner aucune suite à toute cette procédure. Je ne veux pas trouver de coupable. Je vais faire expédier des lettres patentes de mon propre mouvement, pour éteindre, par la plénitude de ma puissance, tout délit et toute accusation à ce sujet. J'impose surtout le silence le plus absolu, et, au surplus, je ne rendrai ni ma confiance, ni ma bonne grâce à mes deux procureurs généraux de mon parlement de Bretagne que j'ai jugé à propos d'éloigner de cette province. C'est ce que je veux bien répondre à vos représentations. Mon parlement n'aurait pas dû manquer de confiance en mes bontés. Il ne doit jamais oublier que l'esprit de sagesse règlera toujours l'usage de mon autorité. »

Après quoi, le Roi se découvre, et chaque membre du Parlement s'incline et se retire en arrière.

Voilà comme se passa cette journée remarquable dont chacun raisonna suivant son opinion.

Cependant, aussitôt cette affaire à peu près terminée par la pleine puissance du Roi, il fit sortir M. de la Chalotais et les autres de la Bastille, et l'envoya, avec son fils, aussi procureur général, en exil à Saintes, ce qui fit beaucoup crier sa famille, qui demandait un jugement et se plaignait que c'était continuer de déshonorer quelqu'un en refusant la justice que le Roi doit à ses sujets, et chacun en raisonnait suivant le parti dont il était. Mais si l'affaire pouvait en rester là, il n'avait pu prendre un parti plus ferme pour maintenir son autorité.

Le lendemain de cette décision, le duc de la Trémoïlle partit avec sa femme pour aller présider aux États, comme président de la Noblesse, à cause de sa terre, belle, chère et difficile place, et le duc d'Aiguillon alla encore tenir les États comme commandant dans la province. Le duc de la Trémoïlle réussit au mieux, d'abord, et sa mère et sa femme toujours, mais, dans la suite, il y eut bien des embarras : les Bretons accordèrent de bonne grâce les objets d'argent, mais firent bien des efforts pour ravoir M. de la Chalotais et l'ancien parlement.

MM. de la Chalotais restèrent plus tranquilles qu'on ne croyait, et le parlement aussi, qui se contenta d'arrêter des remontrances, et qui reporta son feu sur les ecclésiastiques. Ainsi, cette longue et singulière affaire en resta là pour ce temps, et la Cour y eut un peu moins le dessous qu'à l'ordinaire. En général, depuis la démarche que le Roi avait faite en allant tout à coup au parlement y parler ferme, et depuis qu'il agissait plus par lui-même, il parut y avoir plus de fermeté, et l'autorité reprit un peu.

Le 29 novembre, j'allai seul, deux heures, dans la plaine Saint-Denis, où je tirai mieux qu'à mon ordinaire, et cela m'amusa, mon goût pour la chasse ayant bien repris.

Le soir, ma mère donna à souper à toute la famille de ma belle-fille, qui eut, enfin, la joie d'y voir son frère, pour la poitrine de qui on avait craint, et qui était bien remis. Le prince de Salm ne l'avait pas laissé sortir depuis trois mois,

et il s'en retournait à son service, à Vienne. C'est un aimable cavalier, à qui je parlai en vrai ami, et il le prit très bien. On fit, après souper, beaucoup de musique, où Mme de Solre brilla.

J'en viens, à présent, à traiter de suite l'affaire du régiment de mon fils, la seule grande affaire (avec celle des charbons) que j'eusse alors.

J'ai dit que le 14 novembre, M. le duc de Choiseul m'avait fait entendre obligeamment qu'il trouvait bon que je me servisse de tous les moyens possibles, par accommodement ou autrement, pour faire vaquer un régiment de cavalerie, et que tout ce qu'il demandait était que je lui apportasse une démission ; déclarant à tout le monde que le premier régiment nous était promis, et même de la façon la plus flatteuse pour mon fils.

L'histoire était d'avoir une démission, et les régiments de cavalerie, réduits à quatorze, en ne comptant pas l'état-major et les princes, et n'y ayant plus de promotion, étaient presque impossibles à avoir. Nous traitions avec M. de Beuvron, mais rien ne vaquait. On avait songé à M. d'Escouloubre (1), mais il n'était pas à Paris. Tout accommodement demandait de très grosses sommes en pure perte. Quoique cela ne nous arrêtât pas, il était cruel de donner beaucoup pour sacrifier et risquer son fils unique, tandis que je l'avais mené dès l'âge de quatorze ans à la guerre, que le sujet avait une réputation faite, et avait eu droit à un an de grâce que j'enrageais d'avoir perdu, après avoir fait tant de choses pour gagner cette année-là.

Le 1er décembre 1766, M. Dubois, mon bon ami, qui conduisait tout le militaire et l'avait mis sur un tout autre pied, me lâcha en confidence une idée sur M. le duc d'Aumont pour le régiment de Royal Pologne du duc de Villequier (2),

(1) François Santon, marquis d'Escouloubre, mestre de camp du régiment Royal Normandie en 1761, maréchal de camp en avril 1767.

(2) Louis-Alexandre-Céleste, duc de Villequier, né en 1736, brigadier en 1762, maréchal de camp en 1770, lieutenant général en 1784, duc d'Aumont après la mort de son frère aîné, en 1799, fut, en outre, premier gentilhomme

son deuxième fils, car le duc de Mazarin (1), son aîné, venait d'être enfermé, peut être pour toujours, à Pierre Encise, pour l'affaire d'argent de M. le duc de la Trémoïlle, qui en était pour près de 300 mille livres.

M. Dubois me lâcha donc que la santé de la duchesse de Villequier pouvait engager le mari à donner sa démission. Ce fils-là, ne se conduisait que par le duc d'Aumont qui l'avait mis en survivance et exercice de sa charge de premier gentilhomme de la Chambre, et on me recommandait grand secret et adresse.

Le meilleur me parut d'aller droit mon chemin : j'eus une conférence avec le duc d'Aumont, qui y consentit à condition qu'on emploierait d'abord son fils comme brigadier, avec promesse d'être fait maréchal de camp à la première promotion.

Je le dis à M. Dubois, qui dit qu'on n'y consentirait pas. J'y joignis, non sans peine, le duc de Choiseul, qui me demanda l'affaire par écrit : je la lui donnai en ménageant bien tous les objets. Cela me tint bien des journées et bien des voyages à Versailles. Enfin le duc de Choiseul me dit qu'il ne pouvait consentir à ce que je demandais pour M. de Villequier, et qu'il n'y avait qu'à attendre au printemps, qu'il ne joindrait pas, et qu'alors il le ferait quitter.

Ce n'était pas là mon compte, parce que j'étais aheurté à faire dater la commission de mon fils de 1766, 1° parce qu'il vaut mieux tenir qu'attendre ; 2° qu'en 1767, il pouvait y avoir une grande promotion où mon fils fût confondu, et qu'il était bien différent de passer devant ; 3° que, souvent, on fait les promotions par année, et qu'on pousse aisément jusqu'un homme (*sic*) de condition, quand il est seul, mais qu'on n'entame pas une grande promotion ; 4° qu'enfin j'aurais été

de la Chambre en 1762, gouverneur (en survivance de son père) du Boulonnais en 1770, marié, en 1759, avec Félicité-Louise Le Tellier, fille du marquis de Courtenvaux, dame d'honneur de Mesdames.

(1) Louis-Marie-Guy d'Aumont, né en 1732, brigadier en 1761, maréchal de camp en 1762, était devenu duc de Mazarin en 1747, par son mariage avec Louise-Jeanne de Durfort-Duras, duchesse de Mazarin.

flatte que mon fils, ayant perdu l'année que je m'étais donné tant de peine à lui procurer, allât au moins de la même année où il avait ses vingt-trois ans.

De plus, j'avais remarqué souvent qu'en poussant ainsi pour une date où on était attaché, cela déterminait, et cette ruse m'avait déjà réussi, car on n'obtient rien, dans les Cours, qu'à la force et par importunité.

Malheureusement, l'affaire du parlement dont je viens de parler nous retarda beaucoup et empêcha M. le duc d'Aumont de parler, comme il me l'avait promis, à M. Dubois, qui voulut bien être l'entremetteur, et cela tarda d'abord huit jours, et ralentit M. d'Aumont.

Enfin, le 21 décembre, je vins m'installer tout à fait à Versailles pour cela. Je pressai et disposai au mieux M. Dubois, mais le parlement empêcha encore M. le duc d'Aumont de l'aller trouver, quoique je fisse toutes sortes de démarches pour l'y engager.

Du 21 compris au 24, je fus comme une âme en peine à mettre toutes les adresses en usage pour que le duc d'Aumont vît M. Dubois, tous deux le désirant, mais il y parut une fatalité étonnante, qui ne fut peut-être qu'un bonheur : le parlement empêcha deux jours M. d'Aumont de quitter ; deux autres jours, le ministère envoya chercher M. Dubois. J'avais beau écrire des petits billets, chercher à trouver des heures favorables à les joindre, rien ne réussissait !

Ma fille, pendant ce temps-là, avait, à Paris, la petite vérole volante. Je craignais de faire peur, quoique je ne l'eusse pas vue, et, en me montrant pendant si longtemps de suite à la Cour, cela aurait fait croire que j'avais une affaire en tête et fait peut-être découvrir celle en question. Aussi, je pris le parti de rester dans une chambre et de ne sortir que ce qu'il fallait pour suivre l'affaire. Je fus ainsi d'abord quatre jours en hermite, absolument. Heureusement que j'avais apporté le *Dictionnaire de Chimie*, excellent livre où je fis alors les extraits de tous les articles qui intéressaient mon grand ouvrage de l'*Histoire naturelle* unie avec sa partie physique et chimique. La solitude et le long temps que j'y pouvais mettre

me fit faire de bien bons et curieux articles, clairs et hardis, et voir que mon grand ouvrage pourrait être bon.

Le 24 décembre, je crus tout manqué, le duc d'Aumont était rebuté d'envoyer, depuis douze jours, chez M. Dubois sans le voir, et, de plus, me disant qu'il ne se souciait plus de faire affaire. J'étais moi-même à bout, presque, de patience, mais, par devoir, je résolus de tenir bon et d'y passer le Noël.

Ce 24 décembre, je forçai les portes pour voir, à huit heures du soir, M. Dubois : il me fit voir qu'il était lui-même comme un esclave, par le travail prodigieux qu'il faisait, et qu'il n'y avait pas de sa faute, mais que si M. d'Aumont voulait venir le jour de Noël, à onze heures du matin, il le verrait.

Je cherchai le duc d'Aumont et je le forçai et trouvai enfin chez Mme de Durfort. Je le fis demander; il vint et me dit qu'il ne pouvait aller à cette heure-là, à cause du lever, et, de plus, qu'il avait changé d'avis et que, puisqu'on ne voulait pas employer son fils, il ne pouvait faire affaire. M. Dubois devait toucher la corde de l'argent, je ne le pouvais pas, et puis cela ne tenait pas à cela; enfin je voyais l'affaire manquée. J'allongeai la conversation, je me retournai de tous côtés; enfin, le duc me fit entrevoir qu'il n'osait demander la survivance du Boulonnais pour M. de Villequier, qu'il espérait l'avoir d'ici à trois ans, mais que, si j'étais assez bien avec M. le duc de Choiseul pour l'y déterminer, il consentirait à ce seul prix.

Je lui fis sentir que, de ma part, c'était trop exiger de M. de Choiseul; que, si ce n'était qu'une espérance, peut-être pouvais-je l'entamer. Il me dit : « Ce serait toujours quelque chose, et il n'y a pas d'autre moyen, et je ne veux pas y paraître, ni voir M. Dubois ! »

Je courus chez M. Dubois, je reforçai la porte et je lui fis mon rapport avec véhémence et sentant la difficulté, mais lui faisant sentir qu'à la fin M. d'Aumont obtiendrait cela sans le ministre. Il rêva et dit : « Mais le fait est qu'il l'aura, qu'il l'obtiendra un jour; laissez-moi faire, j'en parlerai de-

main à M. de Choiseul! » Et je revins, au moins bien plus content, dans ma retraite, ayant quelque lueur de promesse.

Le jour de Noël, je vis encore M. Dubois de bon matin, qui me dit qu'il allait en parler et qu'il ferait tout de son mieux.

Je passai la journée à la chapelle, ou avec mon livre, chez moi. A sept heures du soir, j'allai chez M. Dubois : « Je n'ai jamais pu trouver le moment d'en parler. Il n'y a donc rien de nouveau. Il va demain à Paris; je lui en parlerai samedi au soir, ou dimanche matin, revenez alors ! »

De retour à Paris, je raisonnai de tout cela avec mon fils et ma belle-fille qui sentirent bien tout ce que je faisais pour eux. Je fis écrire par mon fils à Mme de Beuvron pour le recommander en cas que le ministre vînt y souper, et je mis sur le papier tous nos motifs.

Le 27 au soir, j'allai à Versailles; je vis d'abord M. Dubois qui lut mes motifs. Il me témoigna le plus grand désir de réussir et me promit de tâcher d'en parler le lendemain. Je lui recommandai surtout d'éviter un refus de première vivacité et absolu; quant à moi, tout ce que je pouvais était fait, mais je craignais bien le lendemain !

Le lendemain, M. Dubois alla chez le ministre sans pouvoir le voir, dont il me parut fâché et, après avoir bien attendu le soir, voilà tout ce que j'appris. Je repassai, ce jour-là, tout mon beau et grand cahier de la terre.

Le 29, après avoir attendu deux heures, M. Dubois revint et me dit qu'enfin il avait parlé; que même c'était le ministre qui lui avait demandé des nouvelles de sa négociation, mais qu'il ne pouvait rien dire sans avoir parlé à M. d'Aumont. C'était revenir à cette entrevue qu'on ne pouvait faire. Je lui dis : « Mais enfin, y a-t-il quelque espérance »? Il me répondit : « Cela ira bien ! » Ce fut, pour ainsi dire, ma première lueur d'espoir.

Je courus chez M. d'Aumont pour tâcher d'arranger cette difficile entrevue. Je trouvai M. le duc d'Aumont qui me dit qu'il fallait que M. Dubois vînt chez lui. Mais, après bien des courses pour le trouver, il me dit qu'il était trop fatigué, ce

soir-là, pour aller chez M. le duc d'Aumont, ce qui était bien malheureux, car l'année finissait, mais au moins, ce jour-là, quelque chose était entamée.

Le 30, mon fils arriva pour suivre l'affaire, et moi j'allai à Paris, afin de me préparer pour la veille de l'An.

Le 31, j'allai aux Carmes, et je me recueillis. A deux heures, mon fils revint : il me dit qu'il avait si bien pressé M. Dubois et fait ressouvenir par le porteur, que, la veille au soir, au sortir de chez le ministre, M. Dubois avait eu la bonté d'aller enfin chez M. d'Aumont, malgré la façon dont il était accablé d'affaires ; ainsi, que ce que je travaillais depuis près d'un mois à faire réussir avait eu enfin lieu, à savoir qu'ils s'étaient abouchés ensemble, ce qu'on n'aurait pas pu croire si difficile, logeant tous deux à Versailles et n'en bougeant pas. Mais cela avait été impossible jusque-là et, sans la complaisance de M. Dubois, nous n'en serions pas venus à bout. Mais mon fils ajouta qu'il avait été voir, le soir, M. Dubois, qui lui avait paru plus froid, disant qu'il ne se mêlerait plus de cette affaire, à moins que M. de Choiseul ou le Roi ne lui en parlât, et que c'était à moi à déterminer le ministre.

Voyant qu'on se tenait en réserve des deux côtés, nous regardâmes l'affaire comme presque manquée, ne croyant pas que le duc de Choiseul y consentît. J'avais attendu plus de débouchés et de tempérament de cette entrevue si désirée.

A cinq heures, je partis avec la voiture anglaise et les paquets pour la cérémonie ordinaire de l'Ordre. Étant au haut de Sèvres, la voiture tomba en avant et nous vîmes que le train de devant était détaché. On descendit. On trouva la cheville ouvrière perdue, et cela devait être long. Un monsieur qui loge à l'hôtel Fortisson où sont mes gens, nous suivait. Il reconnut ma voiture et nous offrit obligeamment de nous aider. A la fin, comme il avait une place dans un joli cabriolet fermé à un cheval, nous vînmes assez bien. Je pris des porteurs près la grille, et j'allai chez M. Dubois. Je le trouvai seul, libre, qui me fit bon visage. J'étais très

inquiet et je le lui témoignai. Il me rassura et me promit que tout irait bien, me dit qu'il fallait que je voie M. de Choiseul, et ajouta, en parlant de mon fils : « Je crois qu'il l'aura ! »

Quelle joie après tant d'inquiétude! Ce n'était pas affaire faite, mais c'était beaucoup. Ainsi je revins chez moi bien content de toute ma journée, que j'avais passée pieusement. Je revins à Paris où, malgré mon aventure de Sèvres, je trouvai mon souper, et tout prêt.

XX

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1767

Le Roi propose le nouveau Dauphin, duc de Berry, comme chevalier de l'Ordre. — Le comte d'Estaing créé chevalier de Saint-Michel. — Je soupe chez le duc de Choiseul, auquel je présente un mémoire en faveur de mon fils. — Mes tergiversations au sujet de son régiment. — Maladie intempestive du premier commis Dubois, un de mes plus fermes appuis. — Nouveau mémoire à M. de Choiseul. — Affaire des Etats de Lille. — Rigueur de l'hiver. — Le comte de Provence proposé par le Roi, comme chevalier de l'Ordre. — Autres promotions. — Le Dauphin est reçu chevalier de Saint-Michel. — Ma belle-fille plaide chaleureusement, auprès du duc de Choiseul, la cause de son mari. — Maladie du duc de Croÿ-Rœulx. — Je reprends mon travail d'*Histoire naturelle ;* principaux livres que j'y emploie. — Grand bal chez M. de Flamarens ; bals d'enfants chez la princesse de Turenne et chez ma mère. — Mariages de Mlle Beuvron avec le marquis d'Harcourt, et de Mlle d'Hautefort avec le comte de Rastignac. — Suites de mes démarches en faveur de mon fils. — Le Roi prend part à la procession du Saint-Sacrement, pendant l'agonie de la Dauphine ; mort de cette princesse. — Senac l'emporte sur Tronchin, dans le diagnostic de sa maladie. — Le goût de la géologie se répand à la Cour. — Je vais voir un géant et des animaux curieux. — Mot touchant de la Reine à propos du feu Dauphin. — Le prince de Brunswick. — Embellissements de Paris. — Mon fils est nommé colonel du régiment de Normandie. — Remercîments au Roi, à M. de Choiseul et à sa famille. — J'assiste au serment prêté par Mme de

Guéménée, comme gouvernante des Enfants de France. — L'abbé Beliardi. — Mort du duc de Croÿ. — Mes démarches en vue d'obtenir la grandesse d'Espagne et le titre de duc. — Départ pour l'Hermitage et Calais le 29 avril. — Retour à Paris le 4 décembre. — Difficultés que présente l'obtention du titre de duc. — Brevet me reconnaissant Grand d'Espagne.

Le 1er de l'an 1767, je le passai en prières et à la cérémonie de l'Ordre. Le Roi, au chapitre, qu'il tient appuyé sur le derrière de son fauteuil, tout le monde autour de la table, et où il parla avec une grâce et une bonté charmantes, nous dit qu'il proposait son petit-fils (M. le Dauphin) qui venait de faire sa première communion. Il faut savoir que les enfants de France portent le collier en naissant, mais ne font nombre dans les cent que quand ils ont été reçus comme les autres, après avoir fait leur première communion.

Ainsi, de douze qu'il y en avait de vacants, c'était resté à onze, mais il y avait encore deux princes à recevoir, ce qui pouvait mener loin, et ceux qui étaient nommés étaient heureux, car plusieurs de ceux qui l'avaient presque de droit attendaient depuis six ans inutilement.

Le Roi nous dit aussi que, sur le rapport des commissaires de l'Ordre qu'il avait nommés, la commande serait, à l'avenir, doublée pour les vingt plus anciens, c'est-à-dire de 6.000 au lieu de 3.000. Le maréchal d'Estrées, qui avait été un des commissaires, me dit que, dans quatre ans, il comptait qu'il y en aurait cinquante à pouvoir doubler, et le Roi ajouta qu'on avait trouvé les fonds de l'Ordre en bon état. Il fit entrer M. d'Estaing, le reçut chevalier de Saint-Michel, et on partit à l'ordinaire. M. d'Estaing fut reçu après la messe, et il était si bien fait, qu'il était beau à voir dans ce noble habillement!

Je reviens à la grande affaire du régiment.

Le 2 janvier, je vis M. Dubois qui me donna encore espérance, mais qui me dit qu'il fallait absolument que je parlasse à M. de Choiseul. Je craignais cela, et je ne m'occupai plus qu'à le voir, mais il partit pour Paris. Je restai et je fis, pour me désennuyer, mon article sur le pain et la pesanteur.

C'est ainsi que les sciences rendent heureux en occupant par quelque chose qui en est digne.

Le 3, le ministre n'arriva que tard. J'envoyai mes bons porteurs, et j'allai le guetter à 7 heures du soir, à l'entrée du Conseil. Je lui demandai avec ardeur un rendez-vous pour le lendemain. Il me répondit : « Dimanche ? cela est impossible ! » Comme j'insistais, il me dit : « Venez souper ce soir ! » Ce n'était pas trop mon compte, car on ne lui parle pas, alors, seul ; mais il n'y avait pas d'autres moyens.

J'allai y souper ; je trouvai la duchesse de Choiseul, la marquise de Gramont, Mme de Périgord, Mme de Montesquiou, M. de Périgord, M. le duc d'Ayen le jeune, et deux autres, et M. de Saint-Florentin qui me fut de ressource, étant du meilleur ton. Mme la duchesse de Gramont et Mme de Tessé arrivèrent après, qui ne me rassuraient pas. Le ministre ne vint, à l'ordinaire, qu'au souper commencé. Au sortir de table, M. de Saint-Florentin le retint et lui montra une lettre qui parut le fâcher. Enfin, il m'écouta. Je lui dis que M. Dubois devait lui rendre compte d'une conversation qu'il avait eue, et je lui donnai à lire mon mémoire motivé que voici :

Daignez faire le bonheur d'un de vos parents et serviteurs, qui se désespère !

Voilà un mois que je suis comme une âme en peine ! C'est la seule façon de tenir ce que vous m'avez formellement promis à Fontainebleau, qu'il aurait un régiment dès vingt-trois ans. Ils sont bien passés !

Nous avons déjà perdu l'année des vingt-deux ans que j'avais lieu d'espérer, et pour laquelle je l'ai mené, dès l'âge de quatorze ans, à la guerre.

C'est la dernière grâce que je demanderai et le comble de la récompense de mes services.

Le fait est que vous ferez un bon colonel, ce qui est votre objet, et que ce régiment-là sera bien mis et des mieux.

Vous ferez plaisir à deux familles.

Il est convenable que M. le duc d'Aumont vous doive cela et vous en ait l'obligation. Il désire n'en avoir l'obligation qu'à vous.

Cela fera plaisir au Roi, qui sera bien aise que cette survivance vienne par vous, et cela est convenable à tous égards.

Vous êtes bon, vous avez donné votre parole à Fontainebleau. Je compte tout sur elle et sur votre bon cœur, qui doit être touché par mon cruel état. Ainsi, je vous conjure de terminer cela et d'en bien parler au Roi, tout de suite!

Il le lut et, aux mots « formellement promis », il se mit en fureur et me dit, faisant ses gros yeux : « Eh bien, il n'en aura pas ! Il n'en aura pas ! J'ai promis, s'il en vaque, mais non *formellement !* Je ne songe qu'à votre fils et vous me tourmentez ! » Puis, continuant de lire, il fit bon visage à l'endroit : « Le fait est que vous aurez un bon colonel. » Il lut le reste sans rien témoigner, puis il me dit : « Qu'est-ce que cette survivance ? — Le Boulonnais ! — Cela est un peu fort. Je verrai cela ! Cela m'est tout neuf ! Voilà le premier mot que j'en entends ! »

Et, sur ce que je lui dis que M. Dubois lui en parlerait le lendemain, il dit : « Nous verrons cela ! » en faisant assez bon visage. Sur ce que j'appuyai que le Roi serait bien aise d'éviter d'être importuné pour cette survivance par M. d'Aumont, et qu'il aimerait mieux que cela passât par lui, il dit avec sa liberté ordinaire : « Le Roi n'aime ni M. d'Aumont, ni M. de Villequier ! » Et il me quitta pour se mettre à une partie de jeu de whisk vis-à-vis de sa sœur, et avec Mme de Tessé et M. de Montazet (1). Mme la duchesse de Choiseul faisait une autre partie que M. de Saint-Florentin et moi regardâmes. On se lâcha bien en propos, et je faisais de bonnes réflexions sur le mauvais ton de ce qu'on appelle le bon ton, toujours méchant et n'ayant jamais l'air du calme de l'âme.

De retour chez moi, j'écrivis à M. Dubois que j'avais rompu la glace (car je vis bien qu'il n'avait voulu que cela), et que j'avais annoncé qu'il en parlerait le lendemain, ainsi que je lui demandais en grâce d'en parler fortement. Je chargeai les

(1) Antoine-Marie de Malvin, comte de Montazet, brigadier en 1748, servit ensuite dans l'armée autrichienne, devint maréchal de camp en 1757, et lieutenant général en 1760.

porteurs de lui donner ce billet à son lever, et il fit bon effet.

Le 4 janvier, après la messe, j'entre (par mes amis) seul au bureau, et je trouve M. Dubois un instant libre. Il me dit : « Entrez, et écoutez ! Je viens de parler, je ne puis rien vous dire ! Partez, tranquillisez votre esprit, vous serez content ! Vous avez été bourré ? » Je lui dis que c'était sur le mot « formellement ». Il me répondit : « Il me l'a dit, mais tout ira bien ! » J'augurai qu'il voulait réparer cela. Il ajouta : « Comptez sur son bon cœur, il pense toujours de même pour vous. Laissez-nous faire, vous aurez satisfaction ! »

Je lui dis : « Je pars, mais faut-il que je voie M. d'Aumont ? » Il me dit : « Non ! partez, soyez tranquille, l'affaire est en bon train, laissez-nous faire ! » Je lui dis : « Quand reviendrai-je ? » Il me dit : « A huitaine ! »

J'ajoutai : « On parle toujours de l'affaire du colonel général (1) qui quitte; faut-il agir de ce côté-là ? » Il me répondit en riant : « Ne me faites pas jaser, je ne sais rien, mais vous serez content ! » Je l'embrassai, dans la satisfaction où il me mit, puis je revins en lui disant : « Mais j'ai oublié de vous parler de faire antidater de 1766 ! » Il me dit : « Je ne l'oublie pas ; soyez sûr que je ferai tout pour le mieux ! »

J'allai dire à M. Charlot que, s'il entendait parler de démission qui nous regardât, il la renvoyât si elle n'était pas de 1766, et en fit faire une autre, de façon que nous eussions notre date. Il me dit : « Je suis au fait, et je vous promets d'en faire ressouvenir ! »

C'est ainsi que je laissai, pour ce voyage-là, cette affaire au moins en bon train et que, dans huit jours presque entiers que j'étais resté à Versailles, il m'avait fallu toujours agir, et avec une belle patience ! Heureux si on mettait autant de suite aux affaires de l'autre vie !

Je partis à trois heures, et j'arrivai par un forte gelée.

En arrivant, et expliquant à ma mère, à mon fils et à ma

(1) La charge de colonel général de la cavalerie appartenait, depuis 1759, au marquis de Béthune, successeur du prince de Turenne. (V. la note du T. II, page 361.)

belle-fille, ils m'en apprirent plus que je n'en savais : mon fils, la surveille, m'avait écrit qu'on parlait du mouvement de l'état-major de la cavalerie, que M. de Béthune, pauvre et devant sa charge de colonel général au petit Montmartel, la rendait, ce qui entraînait du changement. M. de Beuvron dissipa ces faux bruits en m'écrivant :

« Il n'y a rien d'arrangé, par rapport aux charges de la cavalerie, mon cher cousin, mais si vous pensez à en acquérir une, il serait à propos d'en prévenir M. le duc de Choiseul sur le bruit public, et je vous prie de ne pas me citer. »

Ce billet me parut bien important, mais comme je n'étais occupé que de l'affaire que j'espérais emporter ce soir-là, je répondis à mon fils que c'était à lui à balancer la perte de 7.000 livres de rente avec l'espérance du grade de brigadier qui me paraissait un grand avantage, et je ne suivis que mon affaire.

On a vu, ci-dessus, qu'elle ne tourna pas comme je l'espérais. Etant revenu à Paris, ils me rappelèrent tout cela, et cela me rappela aussi que j'avais vu, à Versailles, le duc de Charost (1) fort occupé, joint à ce que M. Dubois m'avait dit en riant de ne le pas faire jaser, quand je lui avais demandé s'il ne fallait pas agir pour le Commissaire général (2).

Comparant donc tout cela, je vis tout une autre tournure à prendre, et que ce serait le régiment de M. de Charost que nous aurions, qui s'appelait le régiment du Roi. Alors je regrettai de n'avoir pas plus compté sur la nouvelle, et si le grade de brigadier était accordé, nous perdions ce grand

(1) Armand-Joseph de Béthune, duc de Béthune-Charost, pair de France (1738-1800), colonel des grenadiers de France en 1756, mestre de camp du régiment portant son nom en 1757, mestre de camp lieutenant du régiment du Roi en 1762, brigadier en 1766, maréchal de camp en 1770, lieutenant général en 1792, lieutenant général de Picardie et Boulonnais depuis 1756, épousa, en 1760, Louise-Suzanne-Edmée Martel.

(2) Le Commissaire général de la cavalerie était le marquis de Beuvron, qui commandait le régiment *Commissaire général*, de même que le marquis de Béthune, colonel général de la cavalerie, dont il a été question ci-dessus, commandait le régiment *Colonel général*.

avantage et le fruit de toutes les peines que je m'étais données pour l'autre affaire et pour gagner la date de 1766, que je ne voyais plus à espérer, par là. De plus, je craignais que cela ne fît négliger la négociation avec M. d'Aumont et que, si l'affaire des charges manquait, nous restions à rien, et mes peines perdues, et réduits à renouer difficilement.

Le 5 janvier, mon fils vit deux fois, le matin, M. de Beuvron, lequel lui dit qu'il n'y avait encore rien de fait pour les charges. La perte en revenu ne parut que de trois mille livres, au plus, et il assurait que le grade de brigadier était certain. Sur cela, nous nous déterminâmes d'abord à demander la charge de M. de Beuvron, si elle vaquait. Il promit même de nous y aider, si la chose devenait sûre. Ainsi, j'écrivis à M. le duc de Choiseul pour, sans rien déranger à tout le reste, le prier de mettre mon fils sur les rangs pour avoir cette charge, et j'en écrivis de même à M. Dubois. Au moyen de quoi nous n'avions rien à nous reprocher, si nous perdions l'avancement que cette charge procure, et nous vîmes qu'il était encore temps pour l'avoir. Tout cela nous tint bien en l'air (1) !

Le 6, l'archevêque de Cambrai, frère du ministre, et M. du Tillet (2), colonel de Royal, vinrent me voir et me dirent que M. de Béthune ne voulait plus se défaire de la charge de colonel général. Cependant, mon fils vit encore M. de Beuvron et l'engagea à écrire pour lui faire avoir sa charge, si le mouvement avait lieu. Pour moi, je craignais que nous restions entre deux selles, et que cela ne fît manquer ma date de 66, par l'affaire de M. d'Aumont. Nous restâmes quelques jours comme cela.

Le 10 janvier, j'allai au cours particulier de Bomare, dont M. de Beuvron s'était chargé. Je lui demandai s'il avait écrit. Il me répondit que non, parce qu'il avait parlé, la

(1) Léopold-Charles de Choiseul, né en 1724, évêque d'Évreux en 1758, archevêque d'Albi en 1759, de Cambrai en 1764.

(2) Charles-Claude-François, marquis du Tillet, né en 1726, colonel du régiment Royal (infanterie), épousa, en 1763, Charlotte-Geneviève Pelart de Sebeval.

veille, au ministre, lequel lui avait dit que mon fils ne pouvait avoir sa charge parce qu'il n'était pas colonel ; qu'il ne l'aurait pas, qu'il y avait des anciens colonels qui la demandaient, et que mon fils pouvait avoir la charge de ceux-là, mais que l'affaire n'était pas sûre, et serait chère, y ayant un gros pot de vin ; que M. de Béthune devait aller chez M. de Choiseul qui l'avait demandé par lettre, et qu'il n'y a pas été.

Je revins dire tout cela dans ma famille. Par là, nous perdîmes le grand avancement de cette charge et, pendant ce temps, mon affaire avec M. d'Aumont était comme manquée, et nous restions sans rien, perdant la date de 1766, qui m'avait tant affecté. Il était difficile de renouer cette affaire.

Le soir, par une forte gelée (1), j'allai à Versailles pour tâcher de faire renouer par M. Dubois. Mais, arrivé à l'hôtel de la Guerre, je fus bien étonné d'apprendre qu'il était à Paris, où il s'était fait faire l'opération de sa terrible loupe à la joue gauche et derrière l'oreille. C'eût été un grand malheur que de perdre cet homme qui était doué de la meilleure tête et, comme il avait changé tout le pied du militaire, qu'il avait porté à la perfection des principes, tout allait reculbuter, s'il manquait, M. le duc de Choiseul ayant bien fait et soutenu tout cela, mais ne pouvant le soutenir seul.

Pour notre affaire, c'était un malheur terrible, puisqu'il n'y avait que lui qui pût parler au ministre : j'en fus abasourdi un moment.

Etant monté chez le Roi, j'appris qu'on avait fait venir M. Tronchin pour Mme la Dauphine ; aussi je vis faire une terrible mine à M. Senac !

On disait aussi que le vaisseau qui portait M. de Saint-Victor (2) et sa légion avait péri par le feu, tout chargé de monde, ce qui aurait été affreux.

D'un autre côté, le parlement paraissait s'apaiser et tirer en longueur, pour M. de la Chalotais.

(1) Le 7 janvier, il gela de deux degrés plus qu'en 1740, et la rivière prise était singulièrement basse (*Note du duc de Croÿ.*)

(2) Le baron de Saint-Victor, brigadier d'infanterie, avait été nommé, en avril 1766, commandant général des troupes dans les Iles sous le Vent.

A la sortie du Conseil, je guettai M. de Choiseul et je lui demandai, en le remerciant, en général, de sa bonne volonté, s'il me conseillait de suivre l'affaire de M. d'Aumont. Il me dit qu'il ne conseillait rien.

Le 21, voyant qu'il fallait ou suivre, ou renoncer, je vis le duc d'Aumont. Il me dit que notre affaire ne pouvait avoir lieu. Je lui dis que je pensais le contraire; que le ministre ne m'avait pas mal reçu. Il me répondit : « C'est votre affaire! Je n'y peux rien ! » Je lui répliquai : « Mais s'il n'y avait qu'à lui en dire un mot d'après moi ! » Il dit : « A la bonne heure ! » Je répliquai : « On pourrait antidater la démission! » Il répondit : « Je ferai ce que vous voudrez, mais je croyais qu'il y avait un compliment à vous faire (voulant dire, comme le croyait le public, le régiment du Roi de M. de Charost). » Je lui répondis qu'il n'en était rien, que j'allais suivre.

D'après tout cela, la charge de Commissaire général me semblant manquée, il me parut qu'il n'y avait que la faible espérance de renouer pour l'affaire de M. d'Aumont.

J'allai écrire le Mémoire qui suit, lequel je fis lire à M. de la Ponce qui, l'ayant approuvé, en fit l'enveloppe pour l'adresser au ministre.

Le prince de Croÿ compte entièrement sur vos bontés; il en est pénétré, mais le temps s'allonge et il se désespère.

Il vous supplie instamment de procurer à son fils la charge de Commissaire général, si elle vaque. On ose dire qu'elle serait, à tous égards, en bonnes mains.

Si cela était tout à fait impossible, le régiment de cavalerie de celui qui l'aura.

Mais, comme tout cela peut traîner, en attendant il vous supplie de songer au plus tôt à l'affaire de M. le duc d'Aumont :

1° Cela vous procurerait un régiment de plus et une personne de plus à obliger;

2° Cela mettrait un bon colonel à ce régiment ;

3° Il serait convenable, à tous égards, que la survivance de Boulonnais à M. de Villequier fût demandée par vous; le Roi serait bien aise que vous la demandiez.

4° En faisant plaisir à deux familles, vous rempliriez tous les

objets, et cela peut finir d'abord. Il ne faut que dire un mot au Roi pour l'engager à accorder cette survivance à M. de Villequier, et on aura sa démission aussitôt.

J'écrivis, deux jours après, à M. de la Ponce pour savoir ce qu'avait fait le Mémoire, mais M. de Choiseul n'avait rien dit et l'avait mis de côté. L'opération de M. Dubois n'aurait pu venir plus mal à propos. Ainsi, je restai huit jours à Paris à chercher des moyens. Pendant ce temps, je finis mes comptes et je repris mon ouvrage de physique et d'histoire naturelle, qui m'occupa plusieurs jours et nuits. J'en parlerai après.

Le 27 janvier au soir, par une rude gelée qui reprit, cet hiver étant des plus rudes, j'allai à Versailles, non sans peine. En attendant la fin du Conseil, dans l'Œil-de-Bœuf, j'appris plusieurs choses : je vis M. de Béthune; j'allai tout grossièrement lui demander s'il quittait. Il me dit positivement qu'il ne quitterait sa charge de colonel général qu'avec la perruque, à moins qu'on ne la donnât à son fils. Je vis M. de Beuvron, qui me dit que cela était vrai. Ainsi, tout était dit du côté de ce projet-là.

Je vis M. de Cernay à qui je dis ce que M. de Taboureau venait de me dire de notre affaire du charbon (1), pour laquelle il était mal disposé, quant à l'affaire judiciaire, et bien pour les objets généraux. M. de Cernay m'apprit qu'il avait dîné, la veille, chez M. Lemaître, avec M. Dubois, lequel redevenait visible. Je vis M. d'Aumont qui me dit qu'il pensait toujours de même, mais qu'il ne ferait pas de démarches auprès de M. de Choiseul, qu'il n'eût promis de bien faire réussir la chose. Et il pensait, comme moi, que l'affaire ne manquerait que faute d'avoir quelqu'un assez décidé et bien

(1) Le charbon des mines d'Anzin, dans lesquelles on sait que MM. de Cernay et de Croÿ avaient des intérêts considérables.

Louis-Gabriel Taboureau des Réaux, né en 1718, conseiller au Parlement en 1740, maître des Requêtes en 1757, président au Grand Conseil en 1758, intendant de Valenciennes en 1764, conseiller d'État et contrôleur général des finances d'octobre 1776 à juillet 1777.

auprès du ministre, pour la déterminer, et que M. Dubois seul ne suffisait pas.

A dix heures, le Conseil n'étant pas fini, j'allai souper à mon joli petit couvert, avec Mme de Marsan et son aimable docteur, le plus fort des botanistes, et dont je tirais toujours quelque chose. A minuit, le prince de Soubise arriva de souper avec le Roi ; il nous dit que M. le duc de Choiseul avait parlé deux heures et demie sur l'affaire des Etats de Lille, qu'il avait travaillée et rapportée avec soin. Cela fait voir, outre tous les autres ouvrages, leur prodigieux travail, ce qu'on ne croit pas assez. Ce furent les baillis qui gagnèrent pour leurs représentants. Les quatre grands baillis sont le Roi, le prince de Soubise, M. le duc d'Orléans et le comte d'Egmont, et leurs représentants étaient, depuis plusieurs siècles, en possession de mener seuls les Etats, n'ayant, en fait de commissaires, que l'Intendant comme l'homme du Roi. La noblesse et le clergé disputaient, depuis soixante ans, cette possession, et demandaient à avoir chacun un député dans les Etats, ou au moins à l'addition des comptes. Il fut jugé que les quatre baillis seraient maintenus seuls, mais avec quelques vérifications sur les comptes.

Le 18, je ne fis que mes affaires de détail au bureau et pour la digue de Sangatte (1) qui, enfin, avait été percée et dont le Roi se chargea. Je fis ma cour : Mme la Dauphine était mieux. Je revins, par une rude gelée, à Paris.

J'y travaillai beaucoup à mon grand ouvrage qui commençait à prendre forme, et j'écrivis à M. Dubois, puisque ce n'était que par lui que je pouvais renouer. Je crevai un excellent cheval de carrosse, en allant chez lui par la gelée.

Le 21 janvier, M. Dubois m'ayant enfin fait dire que je pouvais le voir, j'y allai avec mon fils, et cette démarche nous donna de grandes espérances. Je lui dis que l'affaire de l'état-major de la cavalerie paraissant manquée, je lui remettais le pareil mémoire que j'avais donné au ministre, pour le prier de renouer l'affaire de M. d'Aumont. Il me dit qu'il

(1) Sangatte, ville à 5 kilomètres S.-O. de Calais.

n'oubliait rien, que M. de Choiseul venait le voir souvent, qu'ayant vu M. le duc d'Aumont, il était en état de traiter, par lettre, avec lui ; qu'enfin il était persuadé que le mois de février ne se passerait pas sans que mon fils eût un régiment, et qu'alors on verrait si on pouvait raccrocher la date de 1766.

Rien ne pouvait être mieux, en comparaison du peu d'espérance que nous avions avant.

M. Dubois soutenait la douleur des caustiques avec un courage étonnant. Il avait avec lui un homme qui avait été guéri de la même chose par le même chirurgien, qui me dit être sûr de son fait. C'est un petit vaisseau cassé, qui fournit toujours une lymphe qui s'épaissit en manière de cervelle ou de ris de veau, et, à la fin, se durcit. Il faut faire manger cela par des caustiques particuliers, jusqu'à ce qu'on trouve le trou du vaisseau, et qu'on lui fasse faire cicatrice. Cette loupe était étonnante, sous l'oreille, et de la grosseur de la tête d'un enfant.

Cet hiver fut des plus rudes, ainsi que le précédent. Le thermomètre descendit un jour, vers les Rois, deux degrés plus bas qu'en 1740, c'est-à-dire au 12e degré du thermomètre de Réaumur. La rivière resta prise en décembre, et presque tout janvier. Enfin, du 21 au 22 janvier, le dégel commença tout à fait et continua avec douceur ; on n'avait jamais vu tant de sécheresse.

A la fin de janvier, mon fils et le duc d'Havré, pour se dissiper, allèrent passer dix jours à l'Hermitage, pour les ouvrages.

Le 1er février, j'allai à Versailles avec ma fille et ma belle-fille. Le 2, elles virent la réception de chevalier de l'Ordre de M. le Dauphin, ce qui attira un monde prodigieux. Le Roi, au chapitre, nous proposa M. le comte de Provence qui allait faire sa Première Communion à Pâques, et il en signa seul la feuille de nomination ; puis il fit de même pour un infant d'Espagne. On croyait que c'était tout, et il paraissait certain qu'il n'y aurait point d'autre chevalier nommé, quoiqu'il y eût onze places vacantes, mais le Roi dit, tout à coup : « J'ai encore une petite liste ; M. de Marigny, lisez-la ! » Il la

lut, et le Roi la signa et l'envoya proclamer, ce qui étonna.

Cette promotion fut de MM. le duc de Duras, le comte de Noailles, le comte de Périgord, le marquis de Brancas, le maréchal de Balincourt, âgé de quatre-vingt-sept ans, le prince de Tingry, le marquis de Poyanne, le comte de Pons-Saint-Maurice (1), et le comte de Ségur. Ainsi, avec les deux princes, cela fit les onze places vacantes.

Le duc de Duras était pair, et MM. de Noailles, Périgord et de Brancas Grands d'Espagne. Le militaire fut bien aise de cette promotion, à cause de M. de Balincourt chez qui se tenait le tribunal, M. le prince d'Isenghien étant aveugle, et pour M. de Poyanne, et surtout M. de Ségur, qui l'avait bien gagné par ses blessures et son zèle. Pour les autres, M. de Périgord avait reçu la promesse du feu Dauphin, M. de Pons avait une espèce de droit comme ayant été gouverneur du duc de Chartres, et les autres allaient sans dire et ne l'avaient attendu que parce qu'il y en avait trois dans leur famille.

Ensuite, le Roi reçut M. le Dauphin, comme tous les autres, chevalier de Saint-Michel : il n'y avait point de différence, ni pour son habillement de novice, ni pour sa réception, hors qu'il marche devant le Roi, et qu'au serment, il y a quelque changement nécessaire à son état.

A la procession, on trouva M. le Dauphin fort faible, et, malheureusement, la vue basse, ce qui est un furieux malheur. D'ailleurs, on disait du bien de la douceur de son caractère. Ma fille et ma belle-fille étaient dans une travée, et cette dernière vit, pour la première fois, cette cérémonie dans tout son beau.

Je reviens à l'affaire du régiment de mon fils : j'avais appris que la duchesse de Choiseul avait prié à souper, pour ce jour-là de la Chandeleur, ma fille et ma belle-fille. Je songeai à en profiter : j'envoyai un exprès à Paris à M. Dubois et je lui écrivis pour savoir s'il avait parlé et s'il me conseillait de

(1) Emmanuel Louis-Auguste, chevalier, puis comte de Pons Saint-Maurice, né en 1712, brigadier en 1746, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1759, fut, en outre, premier gentilhomme de la Chambre du duc d'Orléans et gouverneur du duc de Chartres.

faire parler ma belle fille. Il me répondit qu'il avait parlé, deux jours durant, de l'affaire de M. d'Aumont pour la survivance du Boulonnais, au ministre, qu'il assurait que je le trouverais très au fait, et qu'il conseillait de profiter de ce souper-là, et de parler.

Je mis mes deux dames bien au fait, et ma belle-fille ne trouvant rien de difficile pour être utile à son mari et à nous, malgré la timidité qu'elle devait avoir de parler au ministre qui avait été si contraire à son mariage et à ses parents, se détermina, de la meilleure grâce, à lui parler fortement. Cela n'était pas aisé, car il n'y a que le moment où il sort de table et devant tout le monde. Elle ne le connaissait pas, et n'avait pas eu lieu de s'en louer. Ainsi, je restai chez moi à la plaindre, car c'était un coup de force !

Vers une heure de nuit, elle vint me dire qu'en sortant de table, heureusement, il avait demandé à lui être présenté, que ma fille, en le lui présentant, l'avait prié de l'écouter, et qu'elle avait parlé longtemps avec force. Je vis que c'était tout au mieux. M. de Choiseul se trouva, en effet, très au fait, mais dit, d'abord, que le Roi ne se déterminerait pas à donner cette survivance. Elle appuya si fort, et avec si bonne grâce, qu'elle le força à promettre qu'il en parlerait au Roi, à son premier travail, de sorte que, bien prévenu par M. Dubois, c'était tout ce que nous pouvions demander. Ainsi, pour son début, elle fit un bon coup de force.

Le 3 février, j'allai chez elle le matin, et, avec ma fille, nous fîmes une lettre qu'elle écrivit encore au ministre pour le presser de parler au Roi, et de façon à réussir. Nous y mîmes tout ce qui pouvait l'y engager.

Tout cela, joint à la fatigue de faire sa cour à tout le monde, fatigua bien ma belle-fille, qui n'était pas toute remise de sa cruelle couche. Enfin, à cinq heures du soir, nous partîmes tous trois, mais, au bout d'un quart d'heure, ma belle-fille se trouva si mal, qu'il fallut arrêter. Il lui prit une petite toux, mal au cœur, courbature terrible, et elle arriva bien souffrante et se coucha de bonne heure.

Le 4, après une nuit assez agitée, M. Milliard vint et la

trouva, quoique sans fièvre, avec une toux affreuse, qui dura tout le jour sans discontinuer et absolument de l'espèce de celle de la rougeole.

Le 5, la toux continua le matin. Nous étions d'autant plus inquiets, que, le jour que Mme de Solre tomba malade, à ce qu'il paraissait, de la rougeole, la pauvre duchesse de Fronsac en mourut, cette maladie étant rentrée. L'aimable et respectable femme, fille de Mme d'Hautefort, ma pauvre belle sœur, n'avait jamais été que souffrante de la poitrine ; elle avait, cependant, eu deux garçons qui venaient bien. Il fallut cacher cette mort, ce qui donnait un embarras de plus.

D'ailleurs, mon fils, qu'on attendait, manda qu'on ne s'étonnât pas s'il tardait d'un jour, parce qu'il s'était donné un coup à la tête, à l'Hermitage, et avait été saigné, et Mme de Solre lut cette lettre.

Mme de Solre toussa encore deux jours, et, à notre grand étonnement, cela passa tout d'un coup, comme cela était venu. Elle recommença à sortir et à jouir un peu du monde. Elle prenait tout avec une gaîté et une sagesse bien admirables pour son âge de dix-neuf ans. Elle se formait aux affaires avec une justesse et une suite d'esprit qui nous donnait les plus grandes espérances.

Maís, avec cela, nous n'avions pas la réponse de M. de Choiseul, qui souffrit bien de sa gravelle. M. Dubois était dans le fort de l'opération de sa loupe, le temps s'allongeait, et l'avancement de mon fils était comme perdu ou confondu, ainsi que celui des autres, ce qui, après toutes mes peines, me fâchait fort.

Mme de Solre trouva le duc de Choiseul à la noce chez Mme de Beuvron. Elle ne perdit pas un moment à lui parler fortement. Il promit encore d'en parler au Roi, mais d'assez mauvaise grâce, et les voyages du Roi du carnaval firent tout rester là.

Le 11 février, j'appris une autre chose qui me donna bien du chagrin, c'est que le duc de Croÿ se mourait. Je sentis d'abord combien cela m'allait donner d'embarras. Il fallait peut-être changer de titre pour prendre les noms et armes

d'aîné, disputer la grandesse qui était donnée au nom, mais ferait la plus grande et difficile affaire, et voir éteindre les restes de notre fameuse branche aînée, ce qui me rappelait que, de quatre branches, tout se réduisait, pour ressource, à mon petit-fils; et enfin voir sortir toutes nos belles terres anciennes des aînés, pour passer aux enfants de M. le marquis de Leyde, qu'on disait mal marié (1).

Tant d'objets me tracassaient, et Mme de Solre, ne songeait avec raison qu'à son fils, se fâchait de voir que nous n'aurions rien du duc de Croÿ. Il était si obsédé, gardé à vue, et si soupçonneux, que je n'avais pu le suivre et le ménager, étant obligé de passer mes étés à Calais, ce qui m'emportait tout le beau temps. J'avais espéré qu'il se remettrait, pour tâter auprès de lui l'été d'après, mais il paraissait ne pas devoir aller jusque-là.

J'engageai mon fils à traiter avec moi cette affaire à fond, sur mes grands et anciens ouvrages de généalogie, et j'en écrivis très en détail à M. Moreau, bien fâché de voir que cela m'allait peut-être donner bien du tracas, tandis qu'après avoir eu tant d'ardeur, j'avais passé presque à l'indifférence, du moins pour moi, et à ne désirer qu'à jouir, ayant près de cinquante ans.

M. Moreau, de lui-même, fit beaucoup agir, et nous envoya une réponse très détaillée qui nous fâcha extrêmement, tant pour la manière qu'on s'y était pris, que par la nouvelle que nous apprîmes qu'il avait ordonné, après sa mort, la vente du Rœux, et que nous n'apprîmes que des choses fâcheuses, ce qui me mettait dans l'impossibilité de l'aller voir; tout cela était cruel. M. Moreau, qui revint, dit qu'il ne pouvait guérir, mais que cela pouvait traîner, et, en effet, cela traîna, et il fut moins mal.

Il faut dire, à présent, un mot de mon grand ouvrage d'*Histoire naturelle*.

(1) Philippe-François de Croÿ, père du duc de Croÿ-Rœulx, avait eu, de son premier mariage avec Marie-Eugénie de la Tramerie, une fille, Anne-Marie, qui devint la mère du marquis de Leyde. Celui-ci était, par conséquent, le neveu du duc de Croÿ-Rœulx.

J'avais repris, dès le mois de novembre, cet ouvrage, et, insensiblement, il devenait si curieux et intéressant, et même si utile, étant peut-être seul dans son espèce, et faisant un magnifique résumé de tout ce que renferme notre globe, que je m'y adonnais comme malgré moi, et j'y employai tout le temps que les affaires ne me demandaient pas à autre chose.

Ainsi, du 1er novembre au 11 février, que l'affaire du duc de Croÿ me le fit abandonner pour lors, j'y travaillai souvent sept à huit heures et quelquefois jusqu'à dix et onze heures par jour ou nuit, car j'y passai souvent jusqu'à trois ou quatre heures du matin.

En novembre et décembre, je refis tout le commencement de l'ouvrage en général, et du règne minéral, et je repassai et corrigeai ce règne que je donnai à copier, par cahier, à deux écrivains de Paris, de Reins (1) ayant assez d'ouvrage, d'ailleurs, et M. Dupin continuant à merveille de copier mes grands mémoires de ma vie, dont j'avais déjà dix volumes in-quarto reliés, sans compter celui du beau voyage en Angleterre.

L'admirable livre intitulé *Chimie*, de Boerhaave (2), qui est plutôt un cours de physique, m'engagea à l'extraire et à faire les quatre éléments, et je repris et fis tous les principes de chimie et physique. Le bon *Dictionnaire de Chimie* de M. Macquer (3), qui venait de paraître, me donnait de nouveaux et meilleurs matériaux, surtout avec le chef-d'œuvre admirable de Boerhave, son grand travail sur le feu.

Ainsi, j'approfondis tous les commencements les plus abstraits, ce qui donna un grand jour et bien plus de force au tout.

(1) Secrétaire du prince de Croÿ.

(2) Hermann Boerhaave, illustre médecin hollandais, né en 1668, a publié, entre autres ouvrages, *Elementa chimiæ quæ anniversario labore docuit in publicis privatisque scholis*. Parisiis, 1724, 2 vol. in-8°, qui ont été traduits du latin par J.-N.-S. Allamand (Amsterdam, 1752, 2 vol. in-12). Nouvelle édition, avec des additions (Paris, 1754, 6 vol. in-12).

(3) *Dictionnaire de chimie, contenant la théorie et la pratique de cet art*, par P.-J. Macquer (Paris, Lacombe, 1766, 2 vol. in-8°).

A la fin de janvier, je repris le règne végétal, auquel je donnai toute l'étendue et l'ensemble que, hors M. Pluche, on n'y avait pas encore mis. Je sentis, alors, toute la beauté du livre des *Spectacles de la Nature*.

Je fis l'extrait de toute la *Physique des arbres*, de M. Duhamel (1), et ces ouvrages, avec ceux de Derham (2), de Macquer, et de l'immortel Boerhaave, me donnèrent un précis, et comme la quintessence du règne végétal, qu'excepté quelques parties des fleurs, et la partie chimique, j'achevai le 11 février, laissant ces objets à reprendre, l'affaire du duc de Croÿ m'ayant tout fait abandonner.

Ainsi, il me restait, pour l'hiver d'après, à achever mes quatre éléments de Boerhaave, pour la première partie, celles que je viens de dire pour le règne végétal, et tout le règne animal à repasser, étendre et fortifier.

M'étant, ensuite, trouvé un peu de temps, je repassai tout ce que j'avais fait du règne animal, où je remis, au commencement, un plus bel ordre, que je perfectionnai et repassai en entier.

Le 12 mars, j'achevai ce que je voulais dire sur l'homme, et, le 14, je quittai tout à fait ce grand ouvrage, le laissant presque fini, et on continua à le copier, cahier par cahier. J'etais moi-même étonné d'avoir exécuté cette grande entreprise.

Le mariage de Mlle de Beuvron avec son parent le marquis d'Harcourt (3), qui resserrait les mêmes familles, se fit en février, avec grande magnificence, et me procura d'être à plusieurs fêtes et à deux grands bals.

(1) *La Physique des arbres*, par Henri-Louis Duhamel du Monceau (Paris, 1758, 2 vol. in-4°).

(2) W. Derham, théologien et naturaliste anglais, auteur de la *Théologie astronomique*, de la *Théologie physique ou démonstration de l'existence et des attributs de Dieu* (tous deux traduits en français, en 1726), etc.

(3) Anne-Catherine, dite Mlle de Beuvron, ou Mlle d'Harcourt, née en 1750, mariée le 17 février 1767 avec Charles, comte d'Harcourt d'Olonde, né en 1743, mestre de camp commandant le régiment *Commissaire général*, était fille d'Anne-François d'Harcourt, marquis de Beuvron, né en 1727, et de Marie-Catherine Rouillé.

La noce, chez M. de Beuvron, et la magnifique célébration à Saint-Sulpice, où tout le monde fut, se trouvèrent superbes, ainsi que chez le duc d'Harcourt. Une fête charmante fut donnée chez Mme de Brienne, et une chez Mme de Bentheim, avec une singulière représentation des ombres. L'aimable milord Harcourt (1) et son second fils vinrent bien obligeamment exprès.

Ma belle-fille n'alla, le mercredi gras, qu'à un beau bal chez M. de Flamarens, qui dura jusqu'au grand jour, et où elle s'amusa fort, car elle n'avait presque pas joui du Carnaval, que le dangereux état de Mme la Dauphine rendit assez triste, et tout cet hiver fut fort tranquille. Le lundi gras, ma mère, par complaisance pour ma belle-fille, donna un très joli souper dansant, qui fut bien. Le mardi gras, mes enfants allèrent à celui de la princesse de Turenne, et cela finit ce tranquille carnaval, mais ma fille et son mari y dansèrent davantage. Nous eûmes à nous louer de la sagesse avec laquelle ma belle-fille prit tout cela.

Pour moi, pour mon mardi gras, j'eus une si forte colique, que je me purgeai le deuxième jour du Carême. Dès que je fus remis, je songeai à reprendre l'affaire du régiment. Mon fils insista, avec raison, à voir M. Dubois. Cela paraissait impossible, dans son état, mais je lui écrivis si fortement, qu'il nous donna rendez-vous. Le 7 mars, nous y allâmes. Je le trouvai affaibli, mais il nous parla toujours au mieux, et nous dit que l'affaire était comme faite et réussirait, si M. d'Aumont voulait lui écrire qu'il persistait et consentait à tout. M. de Choiseul voulait avoir, de sa part, quelque chose par écrit, et avec raison, pour avoir ses sûretés et ne pas parler au Roi légèrement.

Le 8 mars, j'allai avec mon fils à Versailles. Nous eûmes un grand entretien avec M. le duc d'Aumont. Il avait de la peine à se déterminer à écrire. M'en étant douté, j'avais

(1) Lord Harcourt, ou le comte d'Harcourt, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi de la Grande-Bretagne à Paris, en 1769, époque où il vint demeurer rue Saint-Dominique, hôtel Grimberghen.
On verra ci-dessous qu'il était parent éloigné des d'Harcourt français.

engagé mon fils à lui faire un projet de lettre qu'il fit au mieux dans son goût. Il le goûta assez et promit, enfin, de l'écrire et de porter cette lettre à M. Dubois, avec qui il voulait absolument s'expliquer. Quatre jours après, il nous dit avoir remis la lettre à M. Dubois, en être fort content, et nous en attendîmes le succès, avec crainte et impatience.

Ce 8 mars, nous allions, de plus, à Versailles, pour le contrat de mariage d'une des demoiselles d'Hautefort, mes belles-nièces, avec M. de Rastignac (1). En arrivant, à midi, et croyant être encore avant le lever, je le trouvai fait. Tout le monde courait aux fenêtres, et j'appris que le lever avait été avant onze heures, de sorte que tout le monde avait manqué le contrat, et qu'il ne s'y trouva, par hasard, que le marié et le notaire, et le roi signa toujours.

La cause de ce lever matinal était cruelle : c'est qu'on allait porter le viatique à Mme la Dauphine, Tronchin ayant averti que cela pressait, dont elle remercia obligeamment, et, s'il ne la soulagea pas comme médecin, il se tira du moins, en homme de beaucoup d'esprit, de cette cruelle et difficile commission, car toute la faculté, jalouse, fut bien déchaînée contre lui.

J'allai à la chapelle avec mon fils, en haut, où nous arrivâmes comme le Saint-Sacrement partait, suivi du Roi et de toute sa famille. C'était un coup d'œil frappant et touchant. Nous rejoignîmes le cortège dans la cour, et tout le monde resta dans la cour de marbre, l'appartement des petits cabinets en haut, où logeait Mme la Dauphine, ne pouvant contenir tout le monde. Le cardinal de Luynes fit la cérémonie, et parla bien.

Le dais est porté par deux capitaines des Gardes et deux gentilshommes de la Chambre, un capitaine des Gardes à droite en avant, à gauche un premier gentilhomme de la Chambre, et dans l'ordre opposé, derrière. Le Roi, un cierge à la main, ainsi que toute sa famille, suivait. On ramena de

(1) Jacques-Gabriel Chapt, comte de Rastignac, enseigne des gendarmes Dauphin, épousa, contrat signé le 8 mars 1767, Adélaïde-Julie d'Hautefort, née en 1743.

même le Saint-Sacrement à la chapelle, et l'affluence du monde faisait un grand et touchant effet. Je remarquai avec douleur que notre jeune Dauphin avait bien mauvais visage, mais ses deux frères, surtout le dernier, étaient mieux.

Mme la Dauphine continua d'empirer. Cependant, elle ne se sentait pas si mal, mais des pertes et hémorragies l'anéantissaient de plus en plus. Tronchin la faisait manger pour la soutenir. Elle digérait bien, se levait et faisait même de la musique presque tous les jours, car elle jouait bien du clavecin, et, peu de jours avant sa fin, elle joua, à livre ouvert, des pièces qu'elle n'avait jamais vues. Tronchin soutenait que sa poitrine ne s'attaquait que par l'affaissement de la machine, que le foie était la cause de son mal, et qu'on lui trouverait le cœur rapetissé par le chagrin.

Senac soutenait que c'était pure pulmonie qu'elle avait, apparemment, gagnée en gardant si assidûment son respectable mari à qui elle avait servi de garde. Ainsi elle mourait soit de douleur, soit des soins qu'elle avait donnés au Dauphin, ce qui était bien digne de la faire regretter. Cependant, elle l'était peu, étant quelquefois un peu despotique.

Elle finissait avec grand courage, sainteté et résignation. Elle parla au mieux à ses enfants, et on regardait sa perte comme cruelle pour la religion, et surtout pour le duc de La Vauguyon, gouverneur de ses enfants et homme très pieux, qui allait être abandonné de ses soutiens.

Le 13 mars, elle s'affaiblissait ; cependant, elle se leva, dîna bien. A quatre heures du soir, le Roi y étant, s'aperçut le premier qu'elle tournait tout à coup à la mort. Il appela son confesseur et l'en avertit. Elle ne parla plus, et mourut à sept heures trois quarts du soir. Le Roi et toute sa famille partirent pour Marly et, le lendemain, on la descendit à l'ancien appartement de Mme de Pompadour, où on l'exposa sur un lit de parade à découvert, et une foule étonnante de peuple alla l'y voir.

Le 15, elle fut ouverte : il se trouva qu'il n'y avait rien au foie, que les poumons étaient gâtés, ulcérés, et un adhérant depuis longtemps ; rien au cœur, mais flétri et dénué de sang.

Il en résulta que Tronchin eut le dessous, qu'il parut qu'il s'était trompé d'abord, mais quand La Breuille porta le procès-verbal au Roi, il dit : « Tronchin m'a donné, avant sa mort, cela par écrit ! » Cependant, en général, Senac triompha et cela fit beaucoup de tort à la réputation du fameux M. Tronchin.

Mme la Dauphine, par son testament, demanda de supprimer la cérémonie, de la porter, en un jour, à Fontainebleau, et, le lendemain, à Sens, et de l'enterrer à côté de son mari. Tout cela fut exécuté. Le 21 mars, avec toute sa Maison, mais sans grande cérémonie, elle fut menée à Fontainebleau, le 22 à Sens, où elle fut enterrée le 23, dans le caveau et à côté de M. le Dauphin, couple respectable qui méritait une plus longue vie ! Son cœur fut porté à Saint-Denis par une princesse du sang, et le tout ne se passa pas sans tracasserie, comme cela se pratique.

Le Roi conserva toute sa Maison pour la future Dauphine, le jeune Dauphin devant être marié dans trois ans, avec, disait-on, une archiduchesse.

Je reviens à la grande affaire du duc de Croÿ : il s'affaiblissait. Les médecins disaient que c'était anéantissement, qu'il n'y avait pas de remède, mais que cela pouvait traîner plus ou moins. M. Moreau nous écrivit un grand détail qui nous instruisait de tout, et il paraissait que toutes ses dispositions étaient faites, et qu'il n'y avait rien à faire de notre part ; mais je le regrettais bien sincèrement, et j'étais vivement touché de voir ainsi finir notre première branche, et que nous nous réduisions à mon seul petit-fils. C'était beaucoup que cet éclaircissement ; il me mettait à l'aise là-dessus avec elle (1), et elle pouvait m'aider, connaissant mieux que personne la Cour d'Espagne qu'elle avait conduite plusieurs années. Nous fûmes donc très aises de cet éclaircissement important qui commençait à débrouiller toutes ces grandes affaires.

Mon grand ouvrage d'*Histoire naturelle* étant terminé

(1) *Elle*, c'est-à-dire madame de Leyde.

pour cet hiver, pour ne m'en pas trop occuper et me laisser dormir assez là-dessus, je repris toutes mes affaires journalières et des particuliers, et les autres petits ouvrages que cela avait suspendus. Je terminai tout à mesure et commençai à jouir du printemps, et nous finîmes, les 22 et 27 mars, par deux litholysations très curieuses, du côté d'Issy, et l'autre du côté d'Arcueil. Rien n'est plus amusant pour un curieux, et je vis avec plaisir que ce goût prenait dans la bonne compagnie : le prince de Monaco, le duc de Fronsac, MM. de Lillebonne et de Beuvron, de Coigny (1) et beaucoup d'autres suivirent ce cours avec bien du plaisir.

Le 26 mars, j'allai à la foire voir un géant de sept pieds huit pouces de haut, et bien proportionné. J'y vis des animaux curieux, des serpents de dix à douze pieds de long, qui me parurent être la vipère à grain d'orge, la langue à trois fourches. Ils ont fait des petits vivipares à Paris, et ils étaient singulièrement bien dressés. La femme qui les a élevés dans une boîte de coton les suspendait par le bout de la queue et leur ordonnait de la baiser. Il était bien curieux de voir en combien de replis entremêlés ils se repliaient pour venir baiser leur maîtresse ou lui servir de palatine. Elle me fit voir une vessie qu'elle leur ôtait tous les quinze jours au bout de la mâchoire, pour ôter le venin. Le jeu continuel de leur langue à trois dards était curieux.

Elle avait aussi un gros animal amphibie qu'elle appelait la panthère de mer, qui était le vrai *phocas* à tête de chat et à beaux yeux, et moustaché (voir au *Dictionnaire* de Bomare où il est bien dépeint). Le corps est d'un vrai poil court. Il était bien dressé et, tant dans l'eau qu'en marchant ou en se traînant, il me donna les deux pattes comme un chien. Les pattes de devant ont des griffes, et ne sont que peu palmées, les pattes de derrière sont des nageoires, tant elles sont pal-

(1) Marie-François-Henri de Franquetot, marquis, puis duc de Coigny, né en 1737, brigadier en 1756, maréchal de camp en 1761, lieutenant général en 1780, pair de France en 1814, maréchal de France en 1816, gouverneur des Invalides la même année, avait épousé, en 1755, Marie-Jeanne-Olympe de Bonnevie.

mées, mais c'est aussi des pattes à cinq griffes, dont la membrane vient jusqu'aux griffes mêmes.

Nous vîmes aussi des *coati* (1), qui sont bien dépeints dans le *Dictionnaire* de Bomare, et qui tiennent du renard et du taisson (2), mais ils se couchent et se replient comme le hérisson.

Il y avait là, aussi, un chat-tigre, ou petit tigre des plus beaux pour les yeux et sa belle robe. Il était plus grand, et, d'ailleurs, comme le rapporte M. Brisson.

Le 29 mars, je vis M. Dubois que je trouvai très changé, et je craignais pour les suites de cette terrible opération, car tout le monde convenait que ce serait une grande perte. Il m'assura toujours que l'affaire était dans les portefeuilles, mais les travaux avec le Roi devenaient de loin en loin.

Le 31, M. de Cernay, M. Laurent et moi fûmes encore plaider notre grand procès des charbons, où on nous attaquait si légèrement notre octroi, chez M. de Taboureau, qui donna son avis le 4 avril. Cette affaire me donna, et à M. Laurent, bien de l'ouvrage cet hiver, et j'y fus bien utile à la compagnie, mais M. de Templeuve, notre partie adverse, qui avait ouvert ses fosses sur nos veines, trouva l'eau, et ses ouvrages se remplirent d'eau, comme il nous était arrivé à deux fosses dans le voisinage.

Le 2 avril, j'allai, avec ma fille, mon fils et sa femme, faire un dîner à la légère à Châtillon. C'était la première fois qu'on y mangeait : la cuisine se trouva commode. Le jour fut très beau et la partie charmante. Mes enfants s'y réjouirent fort. Nous lorgnâmes bien avec les grandes lunettes achromatiques. Le petit salon, en haut la plate-forme, et tout était charmant. Nous examinâmes la Cour, qui était à Choisy, d'où le duc d'Havré nous lorgnait, et nous plongions dessus. C'était dans le tendre de la première verdure, ce qui égayait cette vue sans égale. Le bâtiment était des plus commodes, bien entendu et assez habitable. J'y fis placer un mastic très

(1) Le *coati*, quadrupède habitant l'Amérique méridionale, rusé comme le renard et se nourrissant, comme lui, de volaille et de petits animaux.

(2) Le blaireau, ou *taisson* (en latin *taxus*).

bien imaginé, et cette partie seule m'aurait payé de la dépense, tant elle fut agréable. Le soir, nous fîmes, dans le joli bois, de bien belles promenades, et le contentement de nos enfants m'en fit éprouver un très grand. Le soir, il y eut, à Paris, un combat de mousquetaires contre le Guet, événement qui n'était plus à la mode, et qui n'eut pas de suite.

Le 5 avril, je fis, à Versailles, un des plus agréables voyages que j'y aie faits, et, quoique j'y allasse, alors, aussi rarement que j'y avais été fréquemment jadis, j'y fus traité au mieux. J'y fis, en un moment, cent affaires particulières, du bien à plusieurs personnes, et je trouvai tout à souhait sous la main. Je n'allais presque plus jamais au coucher ; en traversant l'appartement, j'y entrai : il y avait un monde étonnant et, sans que j'eusse lieu de m'y attendre, faisant si rarement ma cour, le Roi me fixa dans la foule et me donna le bonsoir, ce qui me maintint dans mon principe qu'il vaut mieux tâcher de se faire estimer que d'être assidu.

Le lendemain, Mesdames me dirent les choses les plus obligeantes, mais ce qui me pénétra, c'est la Reine à son dîner qui, avec son charmant air de douceur, m'appela et me dit : « Regardez ce portrait ! » C'était un portrait très ressemblant de M. le Dauphin. Elle ajouta : « Regardez comme il ressemble ! » Et, comme je le fixais d'un air touché, elle ajouta encore, du ton le plus tendre : « *Il vous aimait bien !* » Le ton et la chose me perça jusqu'au fond de l'âme.

Le 8 avril, je vis, pour la première fois, le prince héréditaire de Brunswick chez Mme de Brionne. Il partait le lendemain et j'étais fort curieux de le voir, après l'avoir tant lorgné à la guerre. Il me parut extrêmement poli et ayant nos façons, et je fus fort fâché de ne pouvoir parler guerre avec lui. Il me dit qu'il retournait, pour deux mois, en Angleterre, où j'avais vu sa femme, sœur du Roi ; il revenait d'un beau voyage d'Italie et avait été fort fêté partout.

Le 10 avril, je fis un grand travail utile, avec M. l'abbé Beliardi, secrétaire d'ambassade de France à Madrid (1), où

(1) Italien d'origine et né le 28 août 1723, employé, en 1746, au tribunal de

il allait retourner. Il me fit voir qu'il avait mis ma créance de 87.812 livres de France, pour ce qui était dû à la princesse de Solre, bien en règle, par reconnaissance du 10 juillet 1761, chez Gabriel Benoît de Alonzo Lopez, trésorier à Madrid, où il avait fait faire la pièce en mon nom ; ainsi, qu'elle n'etait pas perdue, comme je croyais, et que Mme la marquise d'Arizza (1) devait l'avoir. Il m'en fit voir une copie simple, qu'il m'avait envoyée, et je le priai de m'en faire lever une expédition, et de m'aider à suivre cela, dont il y avait peu à espérer.

Je pris, avec lui, des éclaircissements utiles pour l'affaire de la grandesse, qui paraissait prochaine, le pauvre duc de Croÿ étant plus mal, et je craignais d'avoir bien de la besogne pour tout cela.

Le 13 avril, j'allai à Versailles avec mon fils, chez l'abbé Frischman, où logeait l'abbé Beliardi, consul général de France en Espagne, avec qui nous fîmes encore une plus grande connaissance, qui pouvait être fort utile. Il me donna bonne espérance pour ma créance, qu'il avait bien mise en règle, et nous dit que tout dépendrait, pour la grandesse, d'une lettre de protocole dont il me remettrait le modèle, au moyen de quoi tout s'arrangerait facilement. Cette démarche fut très utile, et nous travaillâmes bien aussi pour les Collins.

Le 14, nous fîmes, tout en famille, une jolie partie à Boulogne, chez l'amusante comtesse de Montmorency qui, profitant du voyage d'Angleterre où nous l'avions vue, venait de mettre, avec intelligence, son jardin à l'anglaise, goût qui pourra bien prendre, et peut-être avec fureur, comme le reste, en France. Ce tour de jardin, bien entendu et entretenu, a l'air bien plus frais et champêtre.

la nonciature, puis internonce. l'abbé Augustin Beliardi fut, en 1755, chargé des affaires de la Marine et du commerce de France, à Madrid. Plusieurs fois rappelé à Paris, puis renvoyé en Espagne, de 1762 à 1771, il était abbé de Saint-Florent et vivait encore en 1791.

(1) Marie-Anne Charlotte, née en 1717, fille de Jean-Baptiste-François de Croy, duc d'Havré et de Croÿ, mariée en Espagne, en 1737, avec Joachim-Antoine-Ximénès, marquis d'Arizza, Grand d'Espagne de la première classe. On a vu, plus haut, qu'elle était belle-sœur de M. de Priego.

Nous revînmes gaîment par le bois de Boulogne et le grand cours, où la nouvelle plantation des Champs-Élysées devait, dans peu d'années, avec la nouvelle place et le grandissement des Tuileries, faire un ensemble superbe. A ce sujet, tandis que le prince héréditaire était à Paris, M. Soufflot (1), architecte de Sainte-Geneviève, lui fit remarquer qu'il y avait, alors, d'entrepris, tant autour que dans Paris, onze grands ouvrages en belle pierre de taille, dont chacun suffirait pour illustrer une autre grande ville. Aussi ce qu'on tirait de pierre de taille (tout assemblage ou lit de deux à trois pieds de haut de coquille en vis) était prodigieux, ainsi, que le nombre des maçons et tailleurs de pierres employés, ce qui gênait dans bien des rues. Cela annonçait qu'il y avait de l'argent dans l'intérieur, et faisait voir l'avantage de la paix, mais la capitale l'emportait peut-être trop sur le reste du royaume.

Ces onze grands édifices, si je peux me les rappeler tous, étaient le Palais Bourbon, ouvrage immense; l'Opéra, le Palais-Royal, Sainte-Geneviève, la paroisse Saint-Louis, la nouvelle place, Saint-Roch, la prolongation de la rue Sainte-Anne, et tous ses hôtels, l'Ecole Militaire; le grand gard (*sic*) (2) (alors suspendu), et j'ai oublié le onzième. Et, de plus, le nouveau et superbe boulevard s'embellissait, et on bâtissait partout, dans la ville. On remarquait aussi que la quantité de selliers et de nouvelles voitures était remarquable, et le goût des voitures anglaises, dont mon fils avait amené la première avant la paix, prenait beaucoup.

J'ai dit que M. de la Ponce nous avait assuré que, vers le Vendredi-Saint, le travail aurait lieu, et, sur la parole de M. Dubois, nous nous attendions toujours à l'arrangement avec M. le duc d'Aumont pour la survivance de M. de Villequier et son régiment de Royal Pologne. Nous étions tous

(1) Jacques-Germain Soufflot, célèbre architecte (1713-1780).

(2) L'auteur a, sans doute, voulu écrire « regard », et désigner le grand égout à la tête duquel Turgot avait établi un réservoir, et qui, partant de Ménilmontant, traversait Paris et se jetait dans la Seine à Chaillot.

à Paris, n'étant occupés que de la Semaine Sainte et de nos Pâques.

Le 17 avril, Vendredi-Saint, à neuf heures du soir, mon fils reçut un billet de M. le marquis de Beuvron, qui portait : « C'est avec grand plaisir, mon cher cousin, que nous venons d'apprendre, par M. le duc de Choiseul, que vous avez le régiment de Royal Normandie. Nous vous en faisons notre compliment de bien bon cœur. »

Ce billet nous fit grand plaisir, mais nous croyions qu'il s'était trompé pour le nom du régiment et, comme nous faisions nos Pâques le lendemain, nous ne songeâmes pas à autre chose.

Le 18 avril matin, je reçus la lettre dont voici copie, qui explique tout :

De Versailles, le 17 avril 1767.

Le Roi ayant jugé à propos, Monsieur, d'accorder le grade de maréchal de camp à M. le marquis d'Escouloubre, mestre de camp du régiment Royal Normandie, Sa Majesté a disposé, en même temps, de ce régiment en faveur de M. le prince de Solre, et je vous fais, avec grand plaisir, mon compliment sur le succès de vos vues, en cette occasion.

Le prix du régiment est de soixante mille livres, et il est nécessaire que vous ayez agréable de faire déposer incessamment cette somme entre les mains de M. de Boullongne (1), trésorier général de l'extraordinaire des Guerres, et de m'en envoyer le récépissé, afin que je puisse faire expédier la commission de M. votre fils.

J'ai l'honneur d'être, avec un très parfait attachement, Monsieur, votre, etc.

Signé : LE DUC DE CHOISEUL.

Ayant passé la matinée à Saint-Sulpice, nous allâmes, chacun de notre côté, chez M. Dubois et chez madame de

(1) Tavernier de Boullongne avait été nommé, en 1758, trésorier de l'extraordinaire des Guerres, par son parent Jean de Boullongne, contrôleur général.

Sa fille unique, Catherine-Jeanne Tavernier de Boullongne, épousa, en 1765, Mathieu-Paul-Louis, vicomte de Laval-Montmorency, colonel du régiment d'Auvergne.

Beuvron. M. Dubois parut prendre une vraie part à ma joie : il me dit qu'il fallait laisser M. d'Aumont et M. de Choiseul s'accommoder ensemble, et il m'apprit que c'était le Jeudi Saint 16 avril que le travail s'était fait, que la commission prendrait donc date du 16 avril ; sur quoi il est à remarquer une chose assez singulière, qui est que ma commission de colonel de Royal Roussillon est aussi, précisément, du 16 avril, mais de l'année 1738, ainsi vingt-neuf ans devant, mais cela tombait le même jour.

M. Dubois m'apprit que le duc de la Rochefoucauld avait aussi le régiment de Sarre infanterie, qu'il n'y avait que ces deux-là. Ainsi, M. le duc de Choiseul avait fait tout un arrangement exprès pour faire plaisir à nos deux familles, et cette petite promotion particulière devait faire bien des envieux, étant purement de distinction, en quoi elle en était plus flatteuse et plus obligeante de la part de M. de Choiseul.

J'allai remercier M. et madame de Beuvron, qui parurent enchantés d'avoir pu contribuer à nous obliger ; mais M. de Choiseul, de lui-même, et un peu poussé par M. Dubois, s'y était personnellement porté avec le plus grand intérêt.

Ce saint temps ne permettant pas de s'occuper d'autre chose, nous ne fîmes qu'écrire aux principaux parents, et, le soir, j'allai chez M. d'Aumont lui rendre si bien la chose que j'accommodai tout, et qu'il n'y eut pas de tracasseries.

Le 19, jour de Pâques, après la grand'messe à Saint-Sulpice, j'allai, avec mon fils, à Versailles, descendre chez M. le duc de Choiseul, qui nous reçut. Nous témoignâmes bien notre joie, et je vis la vérité de ce qu'on disait de son bon cœur, par le plaisir que cela lui faisait, car il était presque aussi content que nous, et cela fut très amical de part et d'autre.

Il me dit, d'abondance de cœur, qu'il était bien fâché, mais que je ne serais plus employé. Je lui dis que je ne l'avais pas demandé, que je serais content de tout, mais que cela ne devait pas tomber sur les anciens commandants dans les provinces. Il regarda ses états et dit qu'on me rétablirait, mais

qu'il n'en fallait rien dire, le Roi venant de retrancher pour quatre cent mille francs d'officiers généraux employés (1), ce qui était contre son avis, ayant cru qu'il était bon que les meilleurs officiers généraux connussent les troupes et s'en fissent connaître. Son principe était vrai, mais cela était bien cher !

De lui-même, il me dit ensuite : « Il y a, à présent, le duc d'Havré à pourvoir, mais c'est dans l'infanterie ! » Je fus très flatté qu'il y eût songé de lui-même, et je profitai de l'occasion pour en dire tout le bien que notre voyage d'Angleterre m'avait fait connaître de distingué en lui. Ainsi, nous sortîmes bien contents, et il est vrai que ce ministre ne bourre tout le monde que par l'embarras où il est de refuser, et qu'il ne refuse presque jamais, quand on a le temps de le presser et de le toucher. C'est pourquoi il se rend si inaccessible.

Le soir, à l'Ordre, mon fils remercia le Roi, et j'eus lieu d'être bien flatté de la joie que tout le militaire me témoigna sur cette grâce, qui en était une grande, alors, le ministre n'ayant pas plus de seize régiments de cavalerie, dont il pût disposer, et étant très rare qu'il en vaque en temps de paix. Ainsi, il fallut se consoler de l'année et demie que je prétendais qu'il avait perdue, et être content, car tout ce que j'avais fait faire à mon fils pouvait avoir contribué à avancer cette grâce particulière.

Après une partie du grand couvert, nous allâmes chez le duc de Choiseul. Je témoignai vivement à toute sa famille notre contentement, et ils y parurent bien sensibles. Ma fille et belle-fille y étaient qui firent leur remercîment. Le ministre paraissant très content de nous avoir obligés, je profitai du moment pour lui pousser une botte pour le payement du pauvre M. Collins, qu'il venait de refuser. Je poussai tant, que je renouai un peu cette affaire, la seule qui me restât, car hors la grandesse, affaire que je prévoyais encore, je re-

(1) J'appris alors que le Contrôleur général avait obtenu qu'on retrancherait de sept millions les dépenses de la Guerre, ce qui faisait retrancher toutes les écoles et nouveautés. C'est ainsi qu'en France on ne peut rien suivre ! *Note de l'auteur.*

gardais toutes mes besognes finies, et, certes, je n'avais pas laissé que de bien travailler, mais, quand on a fait colonel son fils, et qu'on l'a bien élevé, la besogne des pères est sur sa fin.

Le 20 avril, étant dans le cabinet du Roi, je fus témoin d'une belle cérémonie, ce fut de voir prêter serment entre les mains du Roi Mme la princesse de Guéménée, pour la survivance de gouvernante des enfants de France: c'est, je crois, le seul serment de femme entre les mains du Roi. Il est dans son cabinet, assis dans un fauteuil, le chapeau sur la tête. La princesse de Guéménée, qui n'avait encore que vingt-quatre ans, d'une très bonne grâce, noble et respectueuse, se mit sur un carreau à ses pieds, et les mains dans celles du Roi, répétait le serment que M. de Saint-Florentin lisait tout haut, et qui est très beau. Elle y jure, entre autres, de corriger, punir et reprendre sévèrement les enfants de France, et tout ce qu'on peut dire de mieux pour engager quelqu'un à faire une bonne éducation. C'était là, aussi, le comble des récompenses du maréchal de Soubise, à qui j'en fis mon compliment de bon cœur.

Comme nous étions réellement pénétrés de la manière dont M. le duc de Choiseul nous avait obligés, j'en parlai avec la reconnaissance que je devais. Mon fils riait aux anges, très aise de commencer à jouer un rôle, et la Cour allait être toute en mouvement par cette espèce de promotion où il y avait un peu de tous les grades. De plus, cinq évêchés et dix abbayes qu'on donna alors, et la survivance de Mme de Guéménée réveilla tous les prétendants, de sorte que tout était en mouvement.

Je fis, de plus, dans ce voyage, bien des choses importantes, et M. de Vault (1) me fit voir l'admirable ouvrage du dépôt. A sept heures et demie, nous partîmes avec ma fille et avec ma belle-fille qui, outre le remercîment, était venue à la présentation de Mme de Rastignac. Notre retour de ce

(1) Déchargé, en 1759, du détail des milices, M. de Vault, avait conservé la direction du Dépôt de la Guerre et l'inspection des milices, sans appointements.

beau voyage fut bien agréable en famille ; ma belle-fille prit tout cela avec une sensibilité et une noblesse de sentiment qui lui faisait honneur, et la joie de ma mère augmenta la nôtre.

Le 21 avril se passa en entier avec l'abbé Beliardi, que nous avions prié à dîner, et qui était une découverte et connaissance bien avantageuse, que j'avais eu le bonheur de bien saisir. Nous traitâmes à fond l'affaire de la grandesse dont il se chargea, allant retourner dans quinze jours en Espagne où il était chargé des affaires de France pour le commerce et la marine. Il n'est pas possible d'être plus aimable et serviable qu'il ne l'est. Il nous indiqua tout ce qu'il y avait à faire, leva toutes les difficultés, promit de tâcher de me faire tirer parti de ma prétention de quatre-vingt-cinq mille livres en Espagne, pour tâcher de payer toutes les annates (1), de m'éviter le voyage, et de m'envoyer les pièces nécessaires pour me faire reconnaître en France. Aussi, de ce jour-là, j'entrevis que cette grande affaire pourrait se bien passer, personne n'étant plus capable et bienvenu en Espagne que cet intelligent abbé, dont le duc de Choiseul avait bien senti le mérite, et se l'était tout attaché.

J'eus pendant trois heures, avec lui, la conversation politique la plus curieuse. Nous coulâmes à fond toutes mes importantes remarques en Angleterre et je n'ai guère passé de journée plus curieuse. Mon fils en profita bien aussi, et suivit notre affaire. Je sus toute l'histoire de la révolution des Jésuites, et tous les détails les plus curieux.

Le 22 se passa pour le régiment de mon fils, mais, le matin, j'allai chez MM. de Coste et de Montigny, pour notre procès des charbons, que je mis en règle pour que notre absence ne fît pas tort. J'allai chez M. Allen pour mon échange, qui durait depuis onze ans, et qu'on promettait finir dans l'été, et je rassemblai des fonds pour payer le plus gros à Paris, car j'y laisserais encore quelque chose de dû, ce qui n'était pas dans

(1) Les *annates* étaient les revenus d'une année que les possesseurs de bénéfices payaient, en Espagne, à la Chambre apostolique.

mes arrangements, mais les travaux et meubles de l'Hermitage m'écrasaient, dont j'étais fort fâché, et cela m'empêchait d'aider mon fils, que son régiment allait déranger.

M. le marquis d'Escouloubre, homme très aimable et bon officier, qui venait d'être fait inspecteur avec distinction, et qui aimait son régiment, qu'il avait mis sur un bon pied, vint dîner. Mon fils commença à s'instruire de ce régiment de Royal Normandie avec lui : ce fut son premier travail à ce sujet, dont il était fort aise, et je tirai en particulier, de M. d'Escouloubre, le fort et le faible de chacun, et la façon dont il fallait mener les différents esprits. Tout cela se faisait de si bon cœur, que mon fils ne pouvait plus agréablement débuter. Pour lui, il trouvait tout aisé, mais, pour moi, j'avais eu bien plus de besogne dans ma vie !

A huit heures du soir, ce 22 avril, nous allâmes, mon fils, sa femme et moi, à Ivry, faire une visite à Mme de Leyde dont l'état était affreux, étant depuis deux mois à savoir son frère sans espérance, et elle fort languissante. Elle nous avait mandé, l'après-midi, que les nouvelles de son fils n'étaient pas plus mauvaises. En arrivant à Ivry, le premier soin de ma belle-fille fut de demander au valet de chambre s'il n'était pas arrivé d'autre lettre : il nous dit qu'à six heures du soir, était arrivée la nouvelle de la mort du pauvre duc de Croÿ.

Nous trouvâmes Mme de Leyde dans un terrible état : Mme de Beringhen, excellente amie, lui était bien utile, et nous partageâmes bien leurs douleurs. En effet, j'étais réellement touché de cette mort, à bien des égards : 1° Je regrettais sincèrement le duc de Croÿ ; 2° J'étais on ne peut pas plus touché de voir la fin de notre illustre branche aînée, et la destruction de tout cela ; 3° J'étais fort touché de tout l'embarras que je croyais que le changement de nom, la grandesse et les tracasseries des envieux m'allaient donner, et c'était un événement que j'avais toujours redouté, ne désirant plus que de la tranquillité.

J'appris que c'était le jour de Pâques que le duc de Croÿ était mort au Rœulx, où il est enterré. Ainsi notre branche

aînée a fini le 19 avril 1767. Mme de Leyde, au milieu de sa douleur, nous reçut au mieux, et nous marqua toujours la plus grande tendresse.

Le 23, nous travaillâmes toute la journée, avec l'abbé Beliardi, à repasser toutes les pièces, et mon fils dressa le certificat de famille qu'il croyait nécessaire pour faire voir que j'étais seul héritier de cette grandesse. Le soir, nous allâmes souper à Ivry, où la pauvre Mme de Leyde, malgré sa douleur, s'occupa de notre affaire et promit toujours de nous aider. Malgré la quantité d'autres affaires que j'avais, celle-là occupait tout mon temps.

Le 24, nous forçâmes l'abbé Beliardi de retarder son retour à Versailles, et je le joignis chez l'ambassadeur d'Espagne à qui je fis part de notre perte et de ce que j'en héritais, et de là, nous menâmes l'abbé chez M. Desjobert pour rédiger l'acte.

Le 25, de bonne heure, je passai chez M. Dubois, que je ne pus voir, et j'arrivai avant midi à Versailles chez l'abbé, que je joignis ensuite chez le duc de Choiseul, mais j'appris que ce ministre était malade, je ne pus jamais le voir, et l'abbé Beliardi, qui ne le quittait guère, et en était le confident, me dit qu'il ne cessait de parler affaires et qu'il était devenu aussi attaché aux affaires qu'on l'avait cru dissipé, et M. de la Ponce me confirma des choses étonnantes de cet attachement aux affaires et de sa sagacité, et de la suite qu'il y mettait, en quoi le public ne lui rendait pas justice.

L'abbé qui, jusque-là, n'avait que tout aplani, ne me fit que des difficultés, tant là que chez Mme de Marsan, où je passai la journée avec lui. Il demandait que je lui fisse ordonner de s'en mêler par M. de Choiseul, qu'on savait très contraire aux grandesses, de sorte que cela s'embrouillait, et, comme je ne voulais voir personne, pour éviter les questions, je passai le reste de ce jour chez moi, à faire du noir, et le soir à une grande cohue chez Mme de Marsan : ce fut un mauvais jour.

Le 26, dimanche de Quasimodo, les jours se suivant et ne se ressemblant pas, fut tout couleur de rose, et j'ai assez

souvent vu, en affaires, les jours avoir la fièvre tierce. Ne pouvant voir M. de Choiseul, je lui fis lancer une note qui renfermait tous les objets différents, le priait de me recommander à l'abbé Beliardi, ce qui me débarrassait de tout cela.

Je vis M. de Saint-Florentin, toujours serviable et aimable. Il promit de m'aider. Je vis le duc de Duras pour demander à ne pas faire de révérences au Roi, et il me promit de tout dire au mieux. Je vis M. le prince de Soubise, qui m'encouragea et promit, s'il en avait l'occasion, de bien prévenir le Roi, à tous les égards. J'allai à la grand'messe, et je revins si vite en poste, que j'étais à midi et demi à Paris.

Mon fils m'avait envoyé un paquet à Versailles, qui changeait, en partie, l'affaire, mais il était trop tard pour y rien changer, alors, et nous en conférâmes à tête reposée. Il avait été, la veille, à Ivry, traiter l'affaire à fond avec Mme de Leyde qui, aimant son nom, et pensant noblement, avait fait les choses au mieux. Elle lui avait donné une lettre pour moi, dans laquelle était une lettre ouverte pour l'ambassadeur d'Espagne (1), qui assurait et simplifiait bien l'affaire. La voici :

M. le prince de Croÿ, mon neveu, hérite, par la perte que je viens de faire, monsieur, du titre du duc de Croÿ et de la grandesse dont le feu roi Philippe V a honoré notre Maison, *pour celui qui en serait le chef*. Son premier soin est d'aller vous en faire part, et il a désiré que je vous suppliasse aussi de vouloir bien lui dire de quelle façon il doit s'y prendre pour en rendre compte au Roi, dont il a l'honneur de devenir le sujet, par cette dignité. Je vous demande, monsieur, votre amitié pour lui : la douleur dont je suis accablée ne me laisse que la force de vous assurer que personne n'a l'honneur d'être, etc.

Signé : CROŸ DE LEYDE.

Dans sa lettre, Mme de Leyde me confirmait bien tendrement les mêmes choses, et m'avertissait que je ne me révol-

(1) M. de Fuentes.

tasse pas du mot de *sujet*, cela étant du protocole, que le Concordat de 1702 paraissait autoriser.

Par là, l'affaire devenait plus favorable, car, quoique le diplôme fût bien expressément pour la Maison et le chef des Croÿ, elle etait la seule qui, comme sœur et héritière unique, aurait pu former des prétentions, quoique déplacées, et cette lettre etait une reconnaissance toute de sa main, des plus authentiques.

Elle conseillait aussi de ne s'adresser directement qu'au ministre d'Espagne, et n'approuvait pas qu'on en chargeât l'abbé Beliardi, qu'il fallait pourtant bien ménager, comme le confident de M. de Choiseul, et chargé de ces affaires-là en Espagne. M. de Choiseul, quoique mal prévenu pour les grandesses, était mon ministre, à double titre, tant de la Guerre que des Affaires Étrangères, et surtout de l'Espagne, qu'il avait toujours gardée.

Cela aplanissait l'affaire d'un côté et l'embrouillait de l'autre, étant à craindre de se mettre à dos le duc de Choiseul, si l'on n'allait pas par lui. Nous fîmes tout de suite faire le projet de lettre au Roi d'Espagne, suivant le protocole que nous remit le duc d'Havré. M. Collins la remit en espagnol, et nous préparâmes tout cela.

Après l'affaire, nous allâmes à Ivry, où je remerciai de bien bon cœur Mme de Leyde, qui nous parla au mieux. Elle était d'avis qu'on s'adressât à M. de Choiseul pour demander au Roi la permission de prendre le titre de duc de Croÿ. Ne s'adressant pas à lui pour le reste, cela était délicat. Il s'agissait de voir s'il fallait demander d'abord cette permission, ou la prendre simplement, ou attendre l'agrément d'Espagne, tout cela fort débattu. Il parut fort meilleur d'attendre. Nous étions embarrassés de ne plus agir par l'abbé Beliardi, après s'être tant ouverts à lui, et tout cela était assez difficile. Elle nous conta les dettes et affaires qu'elle allait avoir avec la duchesse de Croÿ, qui voulait qu'on vendît le Rœulx, pour éteindre une dette de 400.000 livres. Et nous terminâmes cette importante journée par aller souper chez le prince de Salm.

Le 27 avril, lundi, jour de la poste d'Espagne, nous fîmes bien des efforts inutiles pour voir l'ambassadeur d'Espagne. Enfin, mon fils décida de laisser la lettre de Mme de Leyde au suisse, et cela aplanit tout. L'ambassadeur nous envoya dire qu'il allait venir chez nous, et nous convînmes d'y aller à quatre heures. Heureusement qu'il était fort ami de Mme de Leyde ; sa lettre l'avait disposé au mieux. Je lui montrai la lettre pour le roi d'Espagne et celle de M. de Grimaldi (1), ministre, que nous avions bien connu. Il les approuva, décida que je devais, dans ces lettres, signer *duc de Croÿ*, et non seulement il se chargea de les envoyer dans son paquet, mais promit d'écrire favorablement. Ainsi, tout à coup, grâce à Mme de Leyde, à qui nous devions infiniment, l'affaire parut prendre une tournure sûre et favorable pour l'Espagne et, une fois en règle de ce côté, cela avançait bien l'affaire en France. Nous résolûmes donc de ne parler du changement de nom que quand l'affaire serait revenue d'Espagne, et décidâmes notre départ pour le 29.

Le duc d'Havré vint, le soir, nous donner part de ses espérances au sujet d'un régiment pour lui, M. de Choiseul étant disposé au mieux. Le soir, nous allâmes souper à Ivry, et bien témoigner notre vive reconnaissance à Mme de Leyde qui nous était si utile, et elle nous donna encore une lettre de recommandation de M. de Grimaldi, qu'on envoya à la poste : ainsi tout partit pour l'Espagne, le lendemain.

Le 28, M. l'abbé Beliardi vint dîner : il trouva qu'on se flattait de recevoir la lettre du roi d'Espagne trop légèrement ; il assura que ce ne pouvait être que sur les pièces qui étaient un acte de notoriété publique, qui constataient que j'en héritais, et les extraits mortuaires ; que le duc de Choiseul avait dit : « Encore un Grand d'Espagne ! » qu'il ne pouvait donc s'en charger publiquement, mais que, par amitié pour nous, il resterait derrière le rideau et nous aiderait par l'homme d'affaires de Mme d'Arizza, et qu'il le

(1) Geronimo, marquis de Grimaldi, né à Gênes en 1720, mort en 1786, ambassadeur d'Espagne à Paris sous Charles III, puis ministre des Affaires étrangères à Madrid, fut un des principaux artisans du pacte de famille (1761).

conduirait. Il nous fit toutes les objections et tout le détail pour qu'on pût suivre l'affaire et répondre à tout, et nous fit sentir que, si l'affaire n'était pas suivie vivement là-bas, on n'expédierait rien. Enfin, il emporta les pièces nécessaires et nous laissa la note de celles qu'il faudrait. Je fus bien aise que mon fils et sa femme eussent vu la marche au vrai de l'affaire, pour ne pas se flatter d'une trop prompte expédition, et faire ce qu'il fallait. Et nous terminâmes par les démarches à faire alors.

Ensuite, nous travaillâmes vivement à nos paquets, tant de choses à la fois nous ayant bien occupés jusque-là! Le 29 avril, nous partîmes à neuf heures, après avoir vu partir mon petit-fils. Ce fut une bien grande débâcle! Il partait quatre voitures à la fois, et il était attendrissant de voir les soins de ma belle-fille et les nôtres pour le départ du petit, qui allait, avec sa nourrice et ses deux gouvernantes, à petites journées, accompagné, dans une autre voiture, de M. Collins et de tous nos gens et chevaux de main. La cour était pleine de chevaux ; l'inquiétude pour le petit et toutes ces circonstances réunies me touchaient vivement, car c'était faire voyager toute notre espérance, tandis que nous venions de perdre les autres.

Enfin, nous le vîmes partir, nous prîmes congé de ma mère qui espérait nous suivre bientôt, et, étant partis, nous arrêtâmes vers la barrière Saint-Martin, pour que mon fils embrassât le sien, qui était charmant et nous faisait de jolies petites mines. Aussi son idée nous occupa-t-elle tout le chemin. Nous arrivâmes tard à Péronne, et le lendemain, de bonne heure, à l'Hermitage. . . . .
. . . . (1).

(1) Séjour, en famille, à l'Hermitage, du 30 avril au 16 juin, date du retour à Calais. Passage, en cette ville, du prince héréditaire de Brunswick et de M. de Guerchy revenant, malade, de son ambassade à Londres, pour mourir, à Paris, le 17 septembre suivant. Note sur les pêcheurs d'Islande, à Dunkerque. Recherches astronomiques et travaux sur les longitudes.

Rejoint par la duchesse d'Havré, sa fille, M. de Croÿ l'emmène à Ham, au Blanc-Nez, au Gris-Nez, à Houveaux, à Boulogne, lui fait visiter la tour de Croy et la tour d'Ordre. Au retour, grand bal en son honneur, et départ, avec

Le 3 décembre, je partis de l'Hermitage. Je couchai à Péronne. Le 4, j'allai fort vite, et j'aurais fait les 32 lieues en onze heures et demie, qui est tout ce qu'on peut aller, si la voiture n'avait pas cassé, ce qui me fit arriver au pas à Paris, à neuf heures passées.

Je trouvai ma mère passablement, le petit mieux, mais convalescent et donnant beaucoup de peine à élever. Mon fils et ma belle-fille n'arrivaient que le lendemain d'Attichy (1), et ma fille avait été saignée dans l'espérance d'une grossesse qu'elle désirait bien fort, ainsi que son mari. Je trouvai, chez ma mère, un joli souper de l'abbé de Sainte-Aldegonde, de M. de Saint-Mars, aimable lieutenant-colonel de mon fils (2), et de mon bon et ancien ami M. de Chaville, que je n'avais pas vu depuis quinze ans et qui m'avait été d'une si grande ressource, avec le pauvre M. de Godefroy, au début de l'Hermitage.

J'appris que, hors la maladie de la Reine, qui dépérissait et méritait les regrets de tous les honnêtes gens, on ne

elle, le 13 août, pour Saint-Omer, Lille, Tournay et l'Hermitage, où toute la famille se réunit.

Après une visite au Neuf-Fossé, il revient à Calais le 5 septembre. Du 10 au 13, travail avec le nouvel intendant de Picardie, M. Dupleix. Expériences sur l'eau lumineuse, et observations microscopiques. Arrivée de lettres du duc d'Havré, qui est à Metz, avec son régiment, de Mmes de Solre et d'Havré qui vont de Bruxelles à Anvers, Louvain et Maubeuge ; du prince de Solre, qui est en Suisse.

Le 2 octobre, nouveau départ pour l'Hermitage, où les voyageurs précités rejoignent leur père et leur grand'mère la princesse de Croÿ. M. de Croÿ y partage son temps entre l'étude de l'histoire naturelle, la chasse et les représentations théâtrales de ses enfants qui ont pour spectateurs la duchesse d'Arenberg, la princesse de Ligne, le président de Calonne, l'intendant de Blair, M. de Cernay, etc. Le 16 novembre, ils ont joué vingt-six fois, et dix-sept pièces différentes.

Le 18, les acteurs quittent le château. Seul M. de Croÿ y reste pour mettre ses comptes en règle. Il n'arrive à Paris que le 4 décembre, après avoir reçu, du roi d'Espagne, une lettre reconnaissant ses droits à la grandesse, lettre qui lui procure une vive satisfaction.

(1) Attichy, chef-lieu de canton à 48 kilomètres de Compiègne. Cette terre, une des plus belles du Valois, appartenait à Jean-Bretagne-Charles Godefroy, duc de la Trémoïlle, beau-frère du prince de Solre.

(2) Claude-Joseph Formanoir de Saint-Mars, lieutenant-colonel de Royal Normandie, de 1760 à 1772.

parlait de rien, et que jamais Paris n'avait été si tranquille.

Le 6 décembre, mon fils et sa femme arrivèrent d'Attichy où ils s'étaient fort amusés, mais ma belle-fille était bien souffrante de sa grossesse !

Je donnai les premiers jours à tout arranger, et mon premier soin fut pour l'affaire importante de la grandesse. J'ai dit, plus haut, que j'avais reçu la réponse du roi d'Espagne qui établissait ma succession dans cette dignité, et qui portait la quittance des annates, ou droits que j'avais payés en entier, ce qui avait coûté près de 30.000 francs. M. l'abbé Beliardi, don Fabro, homme d'affaires de Mme d'Arizza, m'avaient très bien et promptement expédié cette affaire.

Le 8 décembre, j'allai chez M. Bignon (1), maître des cérémonies de l'Ordre, lui faire part de la lettre du roi d'Espagne, afin qu'il me fît comprendre, suivant ma date de 1706, dans le rang de la procession de l'Ordre. Il me dit qu'il me fallait un brevet du Roi pour me permettre de jouir de ma grandesse. En conséquence, le 10, j'allai à Versailles, descendre chez M. de Saint-Florentin, ministre bien aimable. Je lui montrai la lettre du roi d'Espagne, le diplôme, et je lui expliquai que ce titre étant attaché à celui du duc de Croÿ, chef de cette maison, il me fallait prendre cette qualité, ce qui nous obligeait à changer tous de noms, dont j'étais fort fâché.

Il me dit qu'il lui fallait un mémoire qui expliquât tout cela. J'allai le faire tout de suite. Je le lui portai le lendemain ; il le trouva bien, et il m'assura que, dans les vingt-quatre heures, il en parlerait au Roi, puis qu'il me ferait expédier le brevet nécessaire. Cette affaire, qui m'avait assez tracassé, parce que je n'avais plus de vanité et n'aimais plus les affaires de Cour, prit la tournure la plus aisée et favorable ; ainsi, pour éviter les questions des importuns, après avoir

(1) Armand-Jérôme Bignon, conseiller d'État, prévôt et maître des cérémonies des Ordres du Roi, membre de l'Académie française en 1743, membre honoraire de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, garde de la Bibliothèque du Roi depuis 1743.

vu le maréchal de Soubise, et m'être présenté chez M. de Choiseul, je revins tout de suite à Paris.

Voici ce mémoire, où je réunis avec soin tous les objets :

Versailles, le 11 décembre 1767.

Le prince de Croÿ prend la liberté de faire part au Roi qu'il a hérité de la grandesse de la première classe du feu duc de Croÿ, dont le diplôme et l'enregistrement est du 30 janvier 1706. Il vient de recevoir la lettre du roi d'Espagne, qui est d'usage en pareille succession, et qui porte la quittance des annates, ou droits, qu'il a payés en entier, à ce sujet.

En conséquence, il supplie très humblement Sa Majesté de permettre et ordonner qu'il prenne le rang et qu'il jouisse des honneurs et prérogatives qui y sont attachés.

Et, comme cette grandesse est fixée et attachée, avec le titre de duc de Croÿ, sur le chef de cette Maison, et que, par le diplôme et la lettre du roi d'Espagne, il est obligé de prendre cette qualification, il supplie très humblement Sa Majesté de permettre qu'il s'appelle le duc de Croÿ, que son fils prenne, en conséquence, le nom et le titre qu'il portait, et que son petit-fils prenne celui que porte son père.

Je laissai quelques jours, pour qu'on eût le temps d'expédier le brevet, et, n'en entendant pas parler, j'envoyai mon fils en savoir des nouvelles. M. de Saint-Florentin lui dit qu'on en avait parlé au Conseil, que le duc de Choiseul avait été chargé d'en parler à l'ambassadeur d'Espagne, qu'ainsi il fallait voir M. de Choiseul. Cette réponse nous étonna. J'allai d'abord chez l'ambassadeur d'Espagne, qui me dit que M. de Choiseul lui avait demandé ce que c'était que cette grandesse ; qu'il avait répondu que c'était une succession. Je vis aussi Mme de Leyde et M. Bignon, et nous raisonnâmes de tout cela.

Le 18, j'allai à Versailles, descendre chez M. de Saint-Florentin, qui me dit, en arrivant, qu'au Conseil de la veille, il avait reçu l'ordre de m'expédier mon brevet, mais que le Roi ne pouvait pas reconnaître un duc d'Espagne ; ainsi, qu'à l'appel de l'Ordre, et au brevet, il m'appellerait, à l'ordinaire,

prince de Croÿ. Je lui fis de fortes représentations, et il persista. Je mandai vite cela en détail à mon fils, pour qu'on assemblât la famille, et je fis, en attendant, un mémoire. Mon fils me répondit qu'on désirait que je visse M. de Choiseul, d'où on croyait que venait cet accroc, et il m'envoya des motifs pour le mémoire. Je le perfectionnai, j'en fis beaucoup de copies moi-même, et je travaillai cette affaire avec le plus grand soin, pour n'avoir rien à me reprocher.

Le 20, je parvins, non sans grande peine, à avoir une audience de M. de Choiseul. Je le trouvai aussi bien disposé que nous le croyions mal. Il m'assura n'y mettre aucun obstacle, et que, si on continuait de me le refuser, à l'appel de l'Ordre, je n'avais qu'à signer les deux : *prince* et *duc de Croÿ*. En homme de condition, il sentit l'importance de soutenir un titre de famille, quoique beaucoup de personnes préféraient le titre de prince de l'Empire à celui de duc d'Espagne. Il approuva ma grandesse, comme étant une des seules qui fussent mâles, et qu'il n'y était opposé que par l'avantage supérieur à celui des ducs de passer aux filles. Il prit mon mémoire ; en voici copie :

Je prends la liberté de représenter que c'est un titre attaché au chef du nom, auquel tous les aînés auront le même droit. Ainsi, je suis obligé de faire mes représentations, savoir :

Que cela ferait un effet désagréable en Flandre, où on est habitué à ce titre, et où on me regarde déjà comme tel, parce qu'on sait de même qu'en Espagne, comme on le voit par la lettre du roi d'Espagne), que l'aîné des Croÿ s'appelle ainsi.

Que l'ambassadeur d'Espagne dit que, cela étant attaché à la grandesse, je dois porter ce titre.

Que c'est un usage déjà un peu ancien de maison, auquel la famille est attachée, et dont je suis comptable à mes successeurs.

Que, tous les jours, il y a des ducs d'Italie, et d'autres pays appelés comme cela dans les Cours.

Que je ne prétends à rien, en France, pour ce titre.

Que les autres qui pourraient être dans le cas ne sont pas aînés de leur Maison, ou ont ce titre sur une terre en France ; mais que ceci n'est que le titre de famille et d'usage.

Que le duc de Croÿ défunt a déjà été présenté au Roi sous ce nom.

Ainsi que, connaissant la bonté du Roi, je ne pouvais pas me persuader qu'il voulait perdre un titre d'usage à une famille qui, depuis trois cents ans, a le titre de cousin, mâles et femelles, et qui a bien servi ses maîtres, comme le prouvent une quarantaine tués au service.

J'allai porter ce mémoire à M. de Saint-Florentin, que je ne trouvai pas bien disposé pour ce titre de duc. Je le lus aussi au prince de Soubise, qui me promit de faire de son mieux. Je le portai encore au maréchal d'Estrées qui me fit, en ami, beaucoup de remarques et de réflexions. Je n'épargnai aucune démarche et je donnai beaucoup de soins à cette affaire, pour n'avoir rien à me reprocher pour moi, ni mes successeurs.

Le 21 décembre, j'allai chez M. de Saint-Florentin ; il me dit, d'abord, en propres termes : « Il n'y a rien eu de changé au Conseil d'hier. Vous signerez et vous vous ferez appeler aux portes comme vous voudrez ; on ne s'en embarrasse pas. Mais le Roi, à l'appel de l'Ordre, et dans le brevet, ne vous appellera pas autrement qu'à l'ordinaire. M. Bignon a reçu l'ordre, ce matin, de vous mettre à votre rang de 1706, sous le nom de prince de Croÿ. Quant au brevet, j'ai beaucoup d'affaires à présent ; cela est égal, M. Bignon a les ordres. »

J'insistai sur l'expédition du brevet, mais il se retira.

Par cette décision, l'affaire du rang, qui était une des principales, était bien décidée, mais j'étais très étonné, pour la famille, de l'autre difficulté. Comme j'aurais pu faire tort à la première affaire en insistant et en impatientant, je me retirai et j'en instruisis mot à mot la famille.

Le lendemain, je fis tout ce que je pus pour voir les ministres, mais ils partirent, et je n'y pus parvenir.

Pour éviter les questions des importuns, je restai ces quatre jours chez moi à Versailles, et j'y terminai l'important chapitre du feu, pour dissiper l'ennui de mon loisir et le chagrin de toute cette affaire, qui me tracassait fort.

Le 22, je revins à Paris où, ayant raisonné de tout cela

avec la famille et mon fils, il ne parut pas que c'était le moment de changer de nom, puisque le Roi m'allait faire appeler à l'ordinaire, à l'appel de l'Ordre, mais on jugea qu'il fallait d'abord prendre mon rang de Grand d'Espagne de 1706 à la procession de l'Ordre, ce qui allait faire bien des jaloux, m'ayant vu longtemps des derniers, et que je passais à la tête et sur le corps d'environ vingt-quatre ducs ou Grands d'Espagne, sans compter les gentilshommes simples. Ainsi, on résolut de laisser passer la cérémonie du Jour de l'An.

Comme le brevet n'arrivait pas, mon fils alla encore à Versailles, et en fit ressouvenir M. Mesnard que cela regardait, et qui en fit ressouvenir M. de Saint-Florentin.

Le 27 décembre, mon fils retourna à Versailles et, ayant vu M. de Saint Florentin, ce ministre lui remit mon brevet, qu'il m'apporta le soir. Ainsi, ce fut affaire faite pour la grandesse.

Voici la copie du brevet :

BREVET QUI PERMET AU Sr PRINCE DE CROŸ-SOLRE DE PRENDRE LES TITRE ET QUALITÉ DE GRAND D'ESPAGNE DE PREMIÈRE CLASSE.

Aujourd'hui vingt quatre décembre mil sept cent soixante-sept, le Roi étant à Versailles, le Sr Emmanuel, prince de Croÿ, lieutenant général de ses armées, commandeur de ses Ordres, a représenté à Sa Majesté que la grandesse d'Espagne de la première classe, qui avait été accordée par Sa Majesté catholique à Ferdinand Gaston Lamoral de Croÿ, comte de Rœulx, prince du Saint-Empire, par son décret du douze janvier mil sept cent cinq, confirmé par le diplôme de Sa Majesté catholique, enregistré à Madrid le treize janvier mil sept cent six, lui est échue par le décès du S^r duc de Croÿ, dernier mâle de la branche aînée de sa Maison, il suppliait Sa Majesté de lui permettre de prendre les titre et qualité de Grand d'Espagne de la première classe, et de jouir des honneurs attachés à cette dignité de Grand d'Espagne de la première classe, en vertu du décret que Sa Majesté catholique avait accordé au dit feu Sr Ferdinand Gaston Lamoral de Croÿ, comte de Rœulx.

Sa Majesté le relevant et dispensant, à cet effet, de tous les empêchements qui pourraient lui être opposés, et, pour assurance de sa volonté, Sa Majesté m'a commandé d'en expédier, audit Sr prince de Croÿ, toutes lettres nécessaires, lorsqu'il le requerra, et, ce pendant, le présent brevet qu'elle a signé de sa main et fait contresigner par moi, conseiller secrétaire d'État, et de ses commandements et finances.

Signé : Louis.
Et plus bas : Phelippeaux.

On voit que ce brevet était fort bien, à l'exception qu'il ne passait pas le nom de duc de Croÿ, et, comme nous ne l'avions pas encore pris, nous attendîmes que la cérémonie de l'Ordre fût passée.

Le 28, je portai ce brevet à M. Bignon qui, après l'avoir lu, me confirma qu'il ne fallait pas qu'il fût scellé, mais qu'il m'autorisait seulement à demander des lettres patentes par la suite, si on le jugeait à propos. Il me dit que le Roi lui avait donné l'ordre, comme je l'ai dit plus haut ; ainsi, qu'il me mettrait sous la qualification de prince de Croÿ, à mon rang de 1706, c'est à dire entre le duc de Randan (1), qui est duc de 1691, et le duc d'Harcourt, qui l'est de 1710, de sorte que je passais sur onze ducs et pairs, cinq ducs héréditaires, et trois Grands d'Espagne cordons bleus, et sur dix-sept gentilshommes, mes anciens dans l'Ordre, enfin sur trente-huit personnes, environ, à la cérémonie de l'Ordre, ce que je craignais qui me fît plus de jaloux que la chose ne me faisait de plaisir, passant presque de la queue à la tête.

Je rendis compte de tout à Mme de Leyde, qui était une bien bonne parente, et qui me dit que le principal était le rang. Elle m'apprit la querelle qu'on faisait à M. de Périgord (2), dont on ne voulait reconnaître la grandesse que du

(1) Henri-François de Foix de Candale, duc de Randan, pair de France (1640-1714), avait épousé, en 1674, Marie-Charlotte de Roquelaure.

(2) Gabriel-Marie de Talleyrand, comte de Périgord, né en 1726, brigadier en 1756, maréchal de camp en 1761, lieutenant général en 1780, marié, en 1743, avec Marie-Françoise-Marguerite de Talleyrand, sa cousine.

jour de son mariage, et non de la date d'érection, ce qui avait fait grand bruit, mais on croyait que les ducs ne donneraient pas leur requête.

Je donnai les deux derniers jours de l'année à bien faire mes dévotions, pour accomplir, autant qu'il était en moi, le serment de l'Ordre.

Le dernier décembre au soir, par une forte gelée, j'allai à Versailles. Je vis M. le prince de Soubise chez Mme de Marsan, qui me dit qu'on me laissait m'appeler comme je voudrais. Je répondis que cela ne me paraissait pas si bien, puisque le Roi me le refusait à l'appel de l'Ordre, d'où j'avais compté partir pour prendre ce titre. Il me dit qu'on me l'accorderait peut-être une autre fois. Je me retirai chez moi, et je tâchai de finir et de commencer l'autre année saintement.

XXI

DU 1er JANVIER AU 19 AOUT 1768

En qualité de Grand d'Espagne, je défile dans les premiers, à la procession de l'Ordre; jalousie que me vaut cet honneur. — Rigueur de l'hiver; la débâcle des glaces sur la Seine. — Reprise de mes travaux d'Histoire naturelle. — Jugement rendu par le Roi dans l'affaire de la grandesse d'Espagne du comte de Périgord. — M. de Choiseul me conseille de signer *Le duc de Croÿ*, ce que je fais; les lettres de la Cour me donnent ce titre. — Mort du premier commis Dubois. — Mes travaux scientifiques avec MM. de Lalande, Macquer, Delor, Valmont de Bomare et Jennings, suédois qui me met en rapports avec MM. Linné et Valerius. — Etat de la Cour. — Cherté du blé. — Maladie de la Reine. — Dîners offerts, à Châtillon, à des savants, à des parents et à des amis. — Bénédiction des drapeaux des Gardes françaises et suisses. — Mes expériences, à Châtillon, sur l'air, avec une machine de mon invention. — Envoi de troupes en Corse. — Départ pour l'Hermitage et Calais le 17 mai; retour à Paris le 15 juillet. — Note relative à mon *Journal* et à celui de mon fils. — Ma belle-fille accouche d'un garçon. — Mort de la Reine. — Tentative d'assassinat sur M. de Chastellux. — Je suis invité à rendre les honneurs au roi de Danemark, à son passage par Calais. — Nouvelles expériences sur l'air, chez M. Delor et à Châtillon. — Promenades dans Paris : le nouveau pont de Neuilly, la Madeleine, Sainte-Geneviève, le Palais Royal, l'Opéra, le Palais-Bourbon. — Visite au physicien Comus. — Eloge de mon fils. — Arrivé à Calais le 1er août, je prépare la réception du roi de Danemark qui se rend en Angle-

terre. — Il débarque le 7 à Dunkerque, et, le 9, à Calais où je lui fais rendre les honneurs militaires, et le conduis à la Comédie. — Son portrait et celui du comte de Holck, son favori. — Ma conversation avec son premier ministre, M. de Bernstorff. — Lettre du duc de Choiseul au sujet de la réception de ce Roi.

Le 1[er] janvier 1768, j'allai chez le Roi pour la cérémonie de l'Ordre : il n'y eut point de nouveaux cordons bleus, la dernière nomination ayant été forte, et n'y en ayant que trois de vacants, dont deux étaient promis à MM. de Sourches et de Croissy, bien anciens courtisans.

Comme j'étais auparavant au lever, le duc de Sully vint me dire, en triomphant, que la requête des ducs avait été donnée, la surveille, contre le rang de M. de Périgord, et qu'il ne se trouverait pas à la cérémonie. Il ne se doutait pas que j'allais être à peu près dans le même cas, et c'était, à ce qu'on disait, le duc de La Vauguyon et lui qui étaient à la tête des ducs opposants contre le rang de M. de Périgord et des Grands d'Espagne femelles.

L'appel se fit comme à l'ordinaire. Je m'étais mis contre la porte pour passer devant moins de monde, et je fus nommé sous ma qualité ordinaire, entre le duc de Fitz-James et le duc d'Harcourt, c'est-à-dire des premiers, et je pris ce rang, dans la procession, non sans remarquer beaucoup de regards et de propos à l'oreille d'un grand nombre de ducs sur lesquels je passais : en effet, comme il en manquait quelques-uns, du troisième de la queue que j'avais été plusieurs années, je me trouvai, ce jour-là, le troisième de la tête. Ainsi, hors M. le comte de Marsan qui, comme lorrain, a un rang à part, il ne se trouva, ce jour-là, entre les princes du sang et moi, que le vieux duc de Saint-Aignan (1), le duc de Noailles et le duc de Duras. Ainsi, je passais tous les autres ducs, Grands d'Espagne ou chevaliers gentilshommes, au nombre

(1) Paul-Hippolyte, duc de Saint-Aignan (1684-1776), membre de l'Académie française, pair de France en 1706, mestre de camp de cavalerie, premier gentilhomme de la chambre du duc de Berry, ambassadeur en Espagne en 1715, et à Rome en 1732.

d'environ quarante. Je m'attendais bien qu'un pareil saut ferait du bruit, et je remarquai, en effet, beaucoup de regards jaloux, dont j'étais plus touché que flatté.

La cérémonie se passa bien et à l'ordinaire ; nous ramenâmes de même le Roi chez lui, où l'avantage d'avoir les entrées du cabinet m'obligea à rester longtemps à faire ma cour. Ce jour-là, je vis peu de monde ; je n'entendis parler de rien, et je me tins en retraite.

Le 2 janvier, j'allai d'abord chez M. de Saint-Florentin, où je causai longtemps avec M. Mesnard, qui persistait à dire que prince de l'Empire était plus agréable, d'autant qu'il avait pu me le donner dans le brevet, n'étant pas un titre de France, au lieu que celui de duc, étant celui des grands du royaume, on ne pouvait me le donner sur un diplôme d'Espagne.

J'allai ensuite chez le Roi, qui passa chez la Reine (elle était toujours très mal) ; cela fit que je restai longtemps dans le cabinet, et M. le marquis d'Hautefort, mon beau-frère, m'y apprit que les ducs étaient furieux de voir ainsi un Grand d'Espagne collatéral leur passer sur le corps, et qu'ils avaient résolu d'en donner une requête de plainte au Roi, comme pour M. de Périgord. Je répondis que la mienne étant mâle, n'était pas la même chose, et je ne parus jamais m'en occuper.

L'appel se fit de même que la veille ; je me trouvai et marchai au même rang, mais, comme il y avait moins de foule, je remarquai encore mieux les regards de tous mes envieux. Nous ramenâmes le Roi dans le cabinet. Le comte de Noailles, qui soutenait les grandesses, m'encouragea à tenir bon, à quoi je n'avais garde de manquer et, comme je vis le duc de Choiseul qui sortait, je le suivis et le remerciai de ce que je savais qu'il avait été pour moi dans le Conseil. Il me parut toujours penser noblement, comme quelqu'un de sa naissance devait faire, et être bien disposé. Pour le nom, il me conseilla de signer *le duc de Croÿ*, puisqu'on me le permettait, mais de continuer de m'appeler le prince de Croÿ, dans l'usage de la vie.

Voilà comme se passa cette importante prise de possession.

Vers quatre heures, par une neige et gelée violentes, je revins à Paris, et je rendis tout cela à la famille, qui jugea que, cela faisant tant de bruit, il ne fallait pas l'augmenter en affichant le nouveau titre, et qu'il fallait suivre à peu près ce que mon ministre avait conseillé.

Pour nous donner le temps, je restai plusieurs jours sans voir personne, et tout en resta là. Je signai, cette année-là, pour maintenir le titre, *prince et duc*, en abrégé, et j'envoyai, dans toutes mes terres, les titres à mettre comme cela :

Emmanuel, duc de Croÿ, prince du Saint Empire, prince de Solre-le-Château et de Mœurs, comte de Buren etc, baron de Condé, de Maldeghem, de Beaufort, etc., grand veneur héréditaire du Hainaut, Grand d'Espagne de la première classe, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses ordres, gouverneur de Condé, commandant, pour Sa Majesté, en Picardie, Calaisis et Boulonais.

Cet hiver fut bien réglé, mais la gelée fut rude : elle commença le 22 décembre. La rivière gela le 26. La plus forte gelée fut du 3 au 7 janvier, au-dessus de huit degrés, et le 5 et le 6 janvier, je trouvai, à deux heures de nuit, à quatre thermomètres de comparaison, onze degrés et demi, c'est-à-dire comme le plus fort de 1709. Le 8 et le 9, le dégel commença. Ainsi, ce fut un hiver bien dans les règles, suivant mon mémoire, le fort hiver devant être de Noël aux Rois, mais la débâcle des glaces fut plus forte et fit plus périr de bateaux qu'on ne l'avait jamais vu ; cela, sous le Pont-Neuf, avait l'air d'un naufrage, et je n'ai jamais vu les glaçons accumulés faire un si grand effet.

Pendant ce temps, je travaillai beaucoup à toutes mes lettres et à bien régler mon livre de comptes — grand ouvrage, parce que le nouveau bâtiment du château de l'Hermitage et la double maison que j'avais eu à y nourrir six mois m'avaient endetté de quarante mille livres, au moins, ce qui me fâchait fort, et j'y mis beaucoup d'ordre dans mes affaires.

Pour tous ces objets-là, le 20 décembre j'avais suspendu et plié tous mes ouvrages d'histoire naturelle qui m'occupaient si agréablement, que c'était un grand sacrifice. Le 11 janvier, je les repris en repassant l'attraction, le feu, et me préparant à commencer l'air. Dans le courant de janvier, je travaillai assidûment, et je fis le grand chapitre de l'air, dans un détail important.

Pendant ce temps, les ducs firent beaucoup d'assemblées contre les Grands d'Espagne qui héritaient par femmes, au sujet de M. le comte de Périgord dont ils attaquaient le rang, ce qui fit une grande affaire. Il parut qu'ils n'attaquèrent pas ma grandesse, étant purement mâle et directe à l'aîné de la Maison. Pour moins faire parler de moi, et éviter tous ces chiffonnages, je ne vis presque personne, je ne sortis presque pas, ce qui me donna le moyen de presque finir mon grand travail sur l'air.

Nous fûmes, dans ce mois, bien inquiets pour mon petit-fils, qui fut très mal du dévoiement, ayant le ventre gonflé et dur, et de la fièvre qui se termina par une forte rougeole. Ma belle-fille, bien souffrante de sa grossesse, était, comme nous, bien inquiète, et, au milieu de ces embarras, il fallait, par complaisance pour ma mère et pour le médecin, renvoyer, le 27 janvier, Mme Hodierne, qui était la gouvernante de l'enfant et femme de mérite, ce qui nous tracassa fort.

Le 29 janvier, je suspendis mes ouvrages de physique pour me redonner en entier à l'affaire du titre de duc et de la grandesse, à l'approche de la cérémonie de la Chandeleur.

Le Roi jugea au Conseil l'affaire de M. de Périgord, qui perdit, de sorte qu'à la cérémonie, il fallut qu'il descendît et qu'il ne prît son rang que du jour de son mariage. On disait que les ducs, voulant profiter de leurs avantages, attaqueraient tous les collatéraux et tâcheraient de faire supprimer les grandesses femelles, ainsi que tous les avantages que les Grands d'Espagne avaient, de ce côté-là, sur les ducs. En effet, on demanda le fameux Concordat de 1704, et il ne se trouva pas, mais seulement une lettre qui assimilait les grandesses aux duchés.

Les choses étant dans cet état, je me rendis à Versailles pour la Chandeleur.

Le 2 février, la cérémonie se passa à l'ordinaire et à mon avantage ; on ne me parla de rien, et il parut qu'on me laisserait tranquille. Je marchai, ce jour-là, le sixième après les princes du sang, savoir le prince de Marsan et le duc de Chevreuse, le maréchal duc de Brissac (1) et le maréchal duc de Richelieu, le duc de Saint-Aignan et moi. M. de Fuentes, ambassadeur et Grand d'Espagne, fut reçu à cette cérémonie, ce qui la rendit très brillante et y attira plus de monde qu'à l'ordinaire. Sa grandesse n'étant que de quelques mois après la mienne, elle lui était venue par femmes : il fut placé immédiatement après moi, et entre le duc d'Harcourt et moi, ce qui m'appuya et parut maintenir tous nos droits.

Cette affaire allant bien, je m'occupai de celle du nom de duc, que j'étais fâché de prendre, trouvant que prince de l'Empire reconnu valait mieux que duc d'Espagne qui ne l'était pas, et me trouvant, à près de cinquante ans, trop vieux pour changer de nom ; mais je ne voulais avoir rien du tout à me reprocher pour la famille, et ne lui rien faire perdre.

J'ai dit, plus haut, que la dernière fois que l'affaire fut portée au Conseil, il m'avait été répondu, pour dernière décision, que le Roi me laisserait appeler comme je voudrais, mais ne me donnerait pas publiquement, ni dans les actes ni à l'appel, le titre de duc, reconnaissant les Grands d'Espagne, mais non les ducs d'Espagne. De cette façon, je n'aimais pas à le prendre, mais, voyant que l'affaire de la grandesse allait bien, et qu'on me laissait le maître dans l'usage, je me déterminai, ce jour-là, à suivre le conseil du duc de Choiseul, de signer *le duc*... et de ne rien afficher de changement de titre, d'ailleurs. Ainsi, j'en avertis les bureaux de la Guerre et j'écrivis plusieurs lettres d'affaires au ministre en signant *le*

(1) Jean-Paul-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, né en 1698, brigadier en 1734, maréchal de camp en 1743, lieutenant général en 1748, maréchal de France en 1768, gouverneur de Paris en 1771, avait épousé, en 1732, Marie-Josèphe Durey de Sauroy.

duc de Croÿ, et, depuis ce temps-là, les lettres de la Cour m'appelaient de même, suivant le protocole des ducs.

Je vis, ce jour-là, pour la première fois depuis son installation, M. Gayot, qui avait succédé à M. Dubois, lequel était mort subitement, il y avait quinze jours, des suites de l'opération de sa loupe, comme je l'avais prévu. Je le regrettais fort, étant une grande perte pour moi et pour tout le militaire.

M. Gayot me reçut fort bien; je l'avais comme intendant dans l'armée. A son grand âge près, c'était un très bon choix, qui faisait honneur au ministre. Il s'établit dans la maison de M. Dubois, aux Quatre-Bornes, où il recevait tout le monde, tous les jours, de onze heures à deux heures, et on en était très content; mais, comme M. Dubois avait tout changé, il fallait voir s'il changerait encore le militaire, qui devenait sur un ton dur d'exactitude allemande, qui changeait l'esprit de la nation, de sorte qu'on gagnait beaucoup et infiniment pour la discipline, mais qu'on perdait du côté de la volonté.

Je fis beaucoup d'affaires à la Cour, je me remis un peu au courant, et je revins, le lendemain, à Paris.

On n'avait jamais vu la Cour et la ville si tranquilles : c'était, par le repos, le contraste de vingt années de trouble, mais le commerce languissait et les finances ne reprenaient pas. On ne parlait que de la maladie de la Reine, qui se mourait toujours de la poitrine et qu'on regrettait avec raison. Cela fit que le Carnaval fut fort triste, et la Cour et la Ville dans l'inaction.

De retour à Paris, je trouvai mon petit-fils hors d'affaire de sa rougeole, et ma fille et son mari dans la joie et la grande espérance de grossesse après six ans de mariage : c'était une chose bien importante pour cette branche et pour toute notre Maison qui tenait à si peu, et qui s'en allait, mais que mon fils et mon beau-fils pouvaient relever. Dans le reste de février, la grossesse de ma fille acheva de se déclarer, elle fut des plus heureuses, sans aucune souffrance; ainsi ce fut une grande joie. Ma fille et ma belle-fille étaient grosses pré-

cisément du même temps, les deux jeunes colonelles étant arrivées ensemble, le 8 octobre, à l'Hermitage.

Le 8 février, mon petit-fils étant guéri de sa rougeole et dans un état de dépérissement à faire trembler, M. Milliard, qui l'avait fort bien conduit, et qui nous était fort attaché, décida qu'il n'y avait que le lait de chèvre qui pût le remettre, d'autant que le bouillon passait mal. En conséquence, il lui fit commencer ce lait coupé d'eau d'orge, ce qui réussit au-delà des espérances, de sorte qu'il reprit à vue d'œil et, dix jours après, il était charmant. Dans le mois de mars, il se fortifia si bien, continuant ce lait, qu'il devint, à tous égards, un des plus jolis enfants qu'il fût possible de voir.

La grande quantité d'autres occupations pour régler mes affaires et celles du commandement de Picardie et des particuliers interrompit beaucoup mon travail d'*Histoire naturelle*, qui devenait presque un traité complet de physique. Avant d'aller plus loin, pour profiter de ce que je savais alors, je repassai tout le commencement de l'ouvrage ; je fis l'introduction des *Éléments*. Je donnai à M. de Lalande, le plus fort de l'Académie pour cette partie, mon chapitre de l'attraction et, sur ses remarques et un travail fort réfléchi, j'en terminai comme un traité complet.

Ensuite, avec l'habile M. Macquer, j'approfondis les questions importantes sur le principe inflammable, sur le soufre, l'huile, et sur le phlogistique. Nous fixâmes tous ces objets comme ils ne l'avaient pas encore été. Il convint, d'après mes principes, qu'il réformerait et changerait bien des choses dans la nouvelle édition de son admirable *Dictionnaire de Chimie*. Par ce travail, je fixai et terminai mon chapitre du feu, qui en devint aussi un traité complet.

Pendant ce temps, je profitai du peu de jours de soleil pour faire, avec M. Delor, démonstrateur de physique, dans une chambre obscure que j'avais arrangée, les nouvelles expériences de l'air que j'avais imaginées et qui achevèrent de presque démontrer que l'air n'est pas un élément principe, mais un composé des trois autres, ce qui me donna beaucoup de facilité pour expliquer tous les effets de l'air. Mais, jus-

qu'à Pâques, je n'eus pas le temps de travailler à finir ce chapitre, ce qui me fâchait, voyant combien, à force d'approfondir en détail, cela retardait tout l'ouvrage.

A la fin du Carême, j'allai aux quatre récapitulations de M. de Bomare, qui me faisait voir que je savais et que j'avais marqué tout ce qu'on pouvait tirer de lui, et que j'avais été beaucoup plus loin pour les principes et la partie physique et chimique. D'ailleurs, en conversant toujours avec les plus fameux savants de chaque genre, dont je faisais de nouvelles connaissances, j'accumulais des matériaux importants.

A la mi-mars, je fis connaissance avec deux fameux Suédois, M. Jennings, chambellan du roi de Suède, et M. le baron de Wachtmeister, qui me furent fort utiles : le premier était appelé le *Pitt* de Suède; passant pour le plus grand orateur, il était des plus instruits pour l'histoire naturelle, et grand ami des fameux MM. Linneus (1) et Wallerius (2), dont il me procura la correspondance, et me promit les profils des plus profondes mines de Suède, où il était intéressé. Il me donna aussi un bien beau livre d'insectes.

La sécheresse continua, avec des petites gelées, jusqu'à Pâques; depuis trois ans, il faisait, de temps en temps, de telles sécheresses, qu'on n'avait jamais vu les sources si basses, et il s'en perdait plusieurs.

Il ne me reste qu'à dire un mot de l'état de notre Cour :

Jamais temps ne fut si tranquille, en général : il n'y avait, dans toute l'Europe, hors les rebelles de Corse, aucun mouvement nulle part. Il n'y eut que la guerre qui continua contre les jésuites, mais, comme ils ne pouvaient se défendre, et qu'on ne leur permettait pas même de rien alléguer pour leur défense, et qu'on les enlevait et chassait sans les avertir,

(1) Charles de Linné, le célèbre botaniste suédois (1741-1783).

(2) Jean Gotschalk Wallerius, professeur de chimie, de métallurgie et de pharmacie à l'université d'Upsal, membre de l'académie des « Curieux de la nature », a publié : *Minéralogie ou description générale des substances du règne minéral*, ouvrage qui a été traduit, en 1753, par le baron d'Holbach (2 vol. in-8°).

cela ne pouvait être sérieux, personne ne prenant plus leur parti, et la religion allant très fort en dépérissant, la résolution paraissant presque prise partout de secouer le joug de Rome.

L'esprit de philosophie naturelle et de matérialisme tolérant gagnait de plus en plus ; les ouvrages de Rousseau et de Voltaire ne leur faisaient que trop de prosélytes. Il en résultait un grand tolérantisme qui paraissait le principe dominant, et, comme ce principe donnait une sorte d'indifférence sur tout, il paraissait qu'il en résulterait que les guerres et disputes de partis ne paraîtraient plus guère agiter l'Europe. L'hypocrisie passait de mode, ainsi que la religion. Notre nation, n'étant plus occupée, en devenait de plus en plus frivole et efféminée, et les femmes donnaient le ton dans toutes les assemblées. Enfin, si les esprits étaient moins occupés, les mœurs paraissaient, au moins, devenir plus douces.

Pour notre Cour, il n'y eut aucun changement : M. le duc de Choiseul continuait de dominer sur tout et gagnait de plus en plus, à mesure qu'on connaissait son bon cœur. Notre militaire continuait d'être exercé sur le pied le plus exact, et la discipline gagnait beaucoup, ainsi que la tenue, mais tout cela était bien cher ! Notre marine, faute d'argent, ne se rétablissait que faiblement.

Malgré la tranquillité de la paix, jamais année ne fut si malheureuse pour les peuples des frontières. La sortie libre des blés les avait épuisés et donné occasion aux monopolistes de s'emparer de cette précieuse denrée, de sorte que le peuple, de ce côté-là, fut plus misérable que dans la fameuse année de 1709. Dans nos frontières, le blé avait presque triplé de prix. Le contrôleur général, M. de Laverdy, était plus embarrassé que jamais pour faire face, l'état de la dépense excédant toujours la recette, et la plupart des revenus étant absorbés par les anciennes charges.

La maladie de la Reine était la seule chose dont on parlât, à Versailles. On la déclarait poitrinaire sans ressource, et ne pouvoir aller à l'équinoxe. Sur une indigestion, on s'ef-

fraya, à la fin de février, et elle fut administrée en viatique, en cérémonie. Cela acheva de faire tort aux marchands, chacun s'attendant à un long deuil, de sorte que jamais le commerce de Paris n'alla si mal. Cependant, elle se rétablit un peu, et parut pouvoir traîner longtemps. Tel fut cet hiver : tranquille, pauvre et inanimé !

L'édit du Roi, enregistré purement et simplement le 26 mars 1768, parut alors, l'âge des vœux y fut fixé à vingt-et-un ans pour les hommes et à dix-huit ans pour les femmes, le Roi annonçant dans dix ans un nouveau règlement. Il parut qu'on voulait le retarder encore, alors, de deux ans, et n'avoir voulu faire ce règlement qu'en deux fois. Les monastères furent fixés ne pouvoir subsister que lorsqu'il y aurait au moins seize religieux, et les congrégations de neuf personnes, au moins, y compris le supérieur. Il fut réglé qu'il ne pourrait y avoir, dans Paris, que deux monastères ou congrégations de chaque espèce, et qu'une dans les autres villes, et que tout ce qui n'était pas dans les cas ci-dessus serait supprimé et réuni aux trois autres.

Le 6 avril, malgré la pluie qui tomba pour la première fois depuis quatre mois, je fis, à Châtillon, un des plus curieux et intéressants dîners que j'aie faits. J'y menai M. Jennings, l'aigle de la Suède et grand ami de M. Linneus, M. Wachtmeister, aimable Suédois, M. Macquer et l'aimable abbé Chappe (1). Cette conférence dura six heures et ne nous parut qu'un moment : j'y avais porté les meilleures cartes, l'excellente mappemonde de d'Anville (2), mes profils de la terre et le mémoire curieux que je venais de composer sur le meilleur emploi à faire du vieux Louvre.

Le 11 avril, après la signature du contrat de mariage du

(1) L'abbé Jean Chappe d'Auteroche (1722-1769), astronome distingué, membre de l'Académie des Sciences, oncle de Claude Chappe, le célèbre ingénieur.

(2) J.-B. Bourguignon d'Anville (1697-1782), célèbre géographe, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, auteur d'un *Atlas général* de quarante-six cartes, publié de 1737 à 1780, des *Antiquités géographiques de l'Inde* (1775), etc.

duc de Luynes (1), nous revînmes de Versailles à Châtillon, où je donnai un grand dîner aux deux ménages de Montmorency et de mes enfants, et j'y arrangeai encore deux autres dîners dans la semaine. Je n'avais jamais tant joui de Châtillon, dont on sentit toute la beauté.

Le 13 avril, par un beau jour, nous y fîmes une partie agréable. Mon fils nous mena dans ma grande calèche où était la duchesse de la Trémoïlle mère, la jeune duchesse de la Trémoïlle, la princesse de Salm, ma belle-fille, M. Chamousset (2) et moi. Le maréchal de Brissac et le duc de la Trémoïlle étaient à cheval. Je donnai un bon dîner à Châtillon ; nos belles dames chantèrent dans le salon d'en haut ; la partie fut fort gaie et l'endroit fort admiré.

Le lendemain, nous y fîmes la partie d'homme et de savant la plus intéressante, et heureusement le temps fut superbe. Je donnai à dîner à M. de Cassini, l'abbé Chappe, M. de Saussure (3), professeur de physique de Genève, jeune homme du premier talent, M. Jennings et mon fils. Le temps étant très net, on observa, et nous vîmes des détails charmants dans l'horizon. Nous y fîmes des remarques sur l'air, et nous traitâmes à fond de ces éléments.

Nous examinâmes tout l'avantage qu'on pourra tirer du passage de Vénus de 69. M. Cassini soutint qu'il en résulterait toujours la distance du soleil entre 33 et 34 millions de lieues de 25 au degré.

Comme nous examinions l'horizon, je fus frappé de trouver, dans la plaine de Longjumeau, une masse de carrosses et de monde, et un coup d'œil comme un mouvement d'armée. Nous

(1) Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, duc de Luynes, né en 1748, alors capitaine au régiment Colonel général (Dragons), mestre de camp de ce régiment en 1769, brigadier en 1771, maréchal de camp en 1781, épousa, le 19 avril 1768, Guyonne-Élisabeth-Josèphe de Laval-Montmorency.

(2) Claude-Humbert-Piarron de Chamousset (1717-1773), maître des Comptes et philanthrope, dont les *Œuvres complètes contenant ses projets d'humanité*, etc., et précédées de son éloge par J.-B. Cotton-Deshoussayes, ont été réimprimées en 1783 (2 vol. in-8°).

(3) Horace-Bénédict de Saussure, célèbre naturaliste et physicien suisse (1740-1799).

prîmes la grande lunette achromatique et nous vîmes que c'était le Roi qui chassait le vol avec le grand appareil. Cela faisait un effet frappant par la quantité de monde et de voitures dont la plaine était couverte. Ce coup d'œil, joint à la fraîcheur de la végétation, qu'on voyait naître par la vivacité du vert tendre dont la terre se parait, acheva de rendre cette vue admirable, et M. de Cassini, qui a vu toutes les vues, ainsi que tous ces messieurs, assura n'avoir rien vu à comparer à mon charmant pavillon.

Dans le commencement d'avril, je repassai tout mon chapitre du feu, et je repris et repassai celui de l'air, d'après les expériences et les conférences importantes que j'eus avec M. Demachy (1) et M. de Saussure.

Voyant que nous habitions si peu l'Hermitage et que je devais encore une partie de ce qu'il avait coûté, en dernier lieu, cela m'en dégoûta un peu, et je renvoyai tous les ouvriers, les charpentiers et plafonneurs ayant enfin fini. Ainsi, du 1er mai, il n'y eut plus d'ouvriers extraordinaires, et tout fut comme terminé.

Le 28 avril, nous eûmes un des plus beaux coups d'œil que j'aie jamais vus : ce fut le passage du détachement des deux régiments des Gardes pour la bénédiction des drapeaux. Un uniforme nouveau des Gardes françaises un peu plus leste et fort riche pour les officiers, avec une musique turque, y attira un monde prodigieux, d'autant qu'heureusement, il fit fort beau.

Nous allâmes voir ce spectacle, avec toute la famille, chez Mme d'Aspremont, à côté des Théatins, d'où il était le plus à sa perfection. L'affluence du monde sur les quais, aux fenêtres et jusque sur les toits, et toutes les jolies personnes garnissant les balcons, joint à cette admirable vue des quais, faisait le plus riche et superbe coup d'œil qu'il soit peut-être possible de voir, hors dans les fêtes des ports de mer.

La richesse des habillements de ces troupes, l'ensemble, et tous les officiers sur les plus beaux chevaux gris, joint au

(1) Jacques-François Demachy, chimiste distingué (1728-1803).

coup d'œil du corps des tambours des bas officiers, et de ce que ces deux régiments ont de plus paré, fut très frappant.

M. le maréchal de Biron, qui n'aimait pas les nouveautés, n'avait adopté que les bonnets pour les grenadiers, et de rendre l'habillement un peu plus leste, mais il restait bien plus étoffé que celui des autres troupes, ce qui le rendait moins brillant, et les officiers, bien jeunes, avaient peu l'air militaire. L'air leste et guerrier et la grande exactitude des Gardes suisses l'emportait en cela, mais la marche des Gardes françaises était noble et aisée. Enfin, ce fut un coup d'œil superbe à tous égards.

Peu de jours après, mon fils fut voir la revue du Roi dans la plaine des Sablons. On dit qu'on ne l'avait jamais vue si brillante et nombreuse. J'allai sur la terrasse des Tuileries, du côté de la nouvelle place. L'immensité de carrosses à six chevaux et de monde qu'on voyait revenir, jointe au monde qui était dans les Tuileries par un très beau jour, les marronniers étant en fleurs, faisait un coup d'œil dont aucune capitale ne peut, peut-être, donner d'exemple. Cependant, celui du chemin de Kensington, à Londres, un dimanche, est très beau aussi.

Le 6 mai mourut M. le prince de Lamballe, âgé de vingt ans, ayant fait une vie courte et pas bonne : ce fut un bon exemple à citer aux jeunes gens, et son respectable père était bien à plaindre ! Mlle de Penthièvre (1) devint le plus riche parti de l'Europe ; mais, pour l'État, il eût été à souhaiter que toutes les charges et parties des biens de cette Maison fussent éteintes et réunies au Domaine.

Le 7, je donnai un grand dîner à Châtillon, à la famille de Beuvron.

Le 8 mai, j'y donnai encore à dîner à ma mère et à la famille de M. Collins. Il fut fort agréable, le temps étant su-

(1) Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, fille du duc de Penthièvre (1753-1821), mariée, en 1769, avec Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de Chartres (1747-1793), gouverneur du Poitou en 1776, lieutenant général des armées navales en 1777, désigné, pendant la Révolution, par le nom de Philippe-Égalité.

perbe, et je n'avais presque pas encore vu cet admirable coup d'œil autant dans sa perfection, à cause de la netteté du jour, chose bien rare, et de la beauté de la verdure naissante.

C'est ce jour-là, époque intéressante pour la physique, que j'essayai et examinai à fond l'air, avec la curieuse machine ou microscope d'air que je venais d'inventer.

Mon fils, MM. de Collins et de Montigny et moi, nous vîmes l'air à toute hauteur, avec tout le détail de ce qu'on y peut rendre visible.

Toutes les précautions furent prises pour ôter tous les prétextes de doute.

Tant du haut de ma plate-forme que du milieu de la plaine, et à toutes les heures du jour, d'un temps net, clair et vent du nord, nous vîmes toujours les atomes visibles et un grand détail de parties plus fines, ce qui acheva d'appuyer mon système que l'air n'est que l'émanation de toutes les parties terrestres et que, vraisemblablement, ce qui en est invisible n'est que les mêmes choses au dernier degré de finesse, et jointes aux vapeurs les plus fines et au feu qui soulève et agite le tout.

Le soir, de retour à Paris, j'essayai en plein air mon microscope d'air de nuit que je venais aussi d'inventer, qui nous fit voir le rayon lumineux en plein air de nuit, à ne presque plus laisser de doute à ce système, par lequel j'explique bien mieux tous les effets de l'air, ainsi que ce que c'est que le composé de cet élément qui, jusque-là, avait paru inexplicable.

Les savants et physiciens qui le virent, les jours suivants, en parurent convaincus, et je continuai de belles expériences chez M. Delor, bon démonstrateur de physique. Au moyen de toutes mes recherches et expériences, je terminai presque alors mon grand chapitre sur l'air, qui m'avait tant occupé, cet hiver.

Le 10 mai, on prit la nouvelle gouvernante, Mlle Thomas, pour mon petit-fils. Mon fils ne négligea rien pour bien choisir, et il était admirable combien, à son âge, il ne s'atta-

chait qu'aux choses essentielles. J'avais toujours bien des grâces à rendre à Dieu de mes enfants, ainsi que de ma belle-fille et de mon gendre !

Notre embarquement pour la Corse se préparait : nous y envoyions, comme j'ai déjà dit, seize bataillons. M. de Chauvelin (1) fut nommé pour les commander. Cela, joint à une grande nomination de brigadiers, remet beaucoup de mouvement dans notre militaire.

On disait que ce n'était qu'un renouvellement de traité avec les Génois, qui nous priaient de garder le reste des places de Corse. D'autres disaient que nous voulions nous en emparer pour faire un apanage à un prince de la Maison de Bourbon, ou que c'était pour empêcher les Anglais de s'y établir. Le plus grand nombre pensait que cela donnerait jalousie et prétexte aux Anglais pour nous attaquer, et nous n'avions pas besoin de guerre, les finances allant toujours en dépérissant, de façon à faire craindre un événement de finance. De plus, la cherté singulière du pain faisait bien crier le peuple. D'ailleurs, notre Cour était très tranquille.

Ma belle-fille, dont les grossesses étaient aussi pénibles que celle de ma fille fut heureuse, était dans la douleur du départ de mon fils, jamais ménage n'ayant été meilleur. Mais, comme il voulait revenir pour ses couches, et cependant achever son curieux voyage de Suisse, il arrangea ainsi sa jolie tournée : de Paris à Beaumont, chez le prince de Tingry, 23 lieues ; à Moulins, 45 ; à Lyon, 35 ; à Grenoble, 22 ; à Chambéry, 10 ; à Genève, 20 ; à Lausanne, 11 ; à Fribourg, 10 ; à Neuchâtel, 10 ; à Besançon, 20 ; et à Dôle où était son régiment, 10. Cela faisait une promenade de 216 lieues, fort curieuse, laquelle, avec les séjours nécessaires et son goût pour bien voir, achevait de lui faire connaître tout le levant et le nord de la France, et environs.

(1) François-Claude, marquis de Chauvelin, brigadier en 1744, maréchal de camp en 1746, lieutenant général en 1749, ambassadeur à Turin en 1753, maître de la Garde-Robe du Roi en 1760, mort en 1773, marié, en 1758, avec Agnès-Thérèse Mazade d'Argeville.

Le 14 mai, à minuit et demi, il partit avec l'abbé de Villemenet, qu'il ramenait à Chambéry.

Le 15, j'allai à Versailles, à la signature du contrat de mariage de Mlle de Guerchy avec M. d'Haussonville (1), mariage fort raisonnable dont j'augurais bien.

Je menai, dans ce voyage, M. de Montigny qui allait, avec M. le chevalier de Clermont (2), en Portugal, et dont nous regrettions d'être séparés, car c'est un très bon sujet : je lui fis faire de bonnes connaissances.

Ce fut de ce voyage qu'en prenant congé, je pris, auprès de Mesdames, pour la première fois, l'usage des titres, et cela termina tout ce qui regardait l'affaire de la grandesse.

La Reine dépérissait et faisait pitié : je comptai bien ne plus revoir cette respectable princesse dont l'état rendait incertain le voyage de Compiègne, le camp et les arrangements de la Cour. On assurait qu'elle périssait du scorbut, encore plus que de la poitrine.

On ne parlait que du départ des troupes pour la Corse : on pressait ce départ vivement, et on y formait comme une petite armée. Le plus grand nombre regardait ce projet comme plus cher et dangereux pour la paix, que lucratif et réellement avantageux. J'en parlai avec les principaux, et il me parut qu'on n'y allait d'abord que comme pour garder toute l'île aux Génois, et sans être convenu de rien avec l'Angleterre, qui ne paraissait pas encore s'y opposer. Cela pouvait payer nos dettes avec les Génois, mais cela nous coûtait de frais à débourser, dans un temps où on criait misère.

Ma fille et son mari, qui avaient été un mois à Beaumont, en revinrent le 16 mai. Ma fille était au mieux, avançant dans la plus heureuse grossesse : je fus charmé de la voir

(1) Joseph-Louis-Bernard de Cléron, comte d'Haussonville, colonel du régiment Royal-Roussillon, en 1759, brigadier en 1762, maréchal de camp en 1770, lieutenant général en 1784, avait épousé, le 15 mai 1768, une des filles du comte de Guerchy, lieutenant général, ambassadeur de France à Londres.

(2) Jean-Baptiste-Charles-François, chevalier de Clermont-Gallerande, né en 1728, brigadier en 1756, ambassadeur à la Cour de Portugal en juin 1767, marié, en 1769, avec la fille de Philippe-Xavier, marquis de Moustier.

ainsi. Elle nous apprit que mon fils avait couché à Beaumont, et n'irait, de là, qu'en deux jours et demi à Lyon. Ils me parurent très contents de leur voyage de Beaumont, qui avait été fort tranquille et agréable.

Ce soir-là, ma belle-fille fut fort incommodée, mais cela n'eut pas de suites. Ainsi, je ne retardai pas mon voyage, je partis la nuit du 16 au 17 mai pour l'Hermitage. . . . . (1).

Comme j'aurai cinquante ans de faits, dans le courant de ce cahier, et que, par conséquent, les événements et objets m'affectent moins, et, de plus, que l'Europe est tranquille et que j'espère que les plus grands événements de ma vie sont passés, je n'écrirai plus ces *Mémoires*-ci si exactement, et je ne ferai qu'indiquer et jeter sur le papier quelques objets, comme ils se trouveront.

Ce sera aussi dans trois mois que M. Dupin achèvera d'avoir copié tous mes *Mémoires*, dont j'ai déjà vingt-deux volumes in-4° reliés, ce qui les mettra en état d'être lus tels qu'ils sont, car je n'ai jamais eu le temps de les relire, ce que je désire pourtant beaucoup de pouvoir faire dans la suite, pour ne pas perdre l'objet que j'ai eu en les écrivant, qui a été l'instruction de mes enfants et le plaisir de retrouver, dans ma vieillesse, tout ce qui s'est passé dans ma vie.

Comme nous avons l'histoire de notre famille écrite dans Scohier (2), et dans les deux manuscrits de notre histoire, et que j'en ai fait la suite pour mon bisaïeul, mon grand-père et

(1) En arrivant à l'Hermitage, le duc de Croÿ constate que ses travaux (commencés depuis dix-huit ans) sont, enfin, terminés. Il y reste jusqu'au 31 mai, date à laquelle il se rend à Calais, où il reprend ses études de physique et met la dernière main au chapitre consacré à l'air.

Toutefois, l'extrême cherté du blé lui ayant inspiré des réflexions à ce sujet, il écrit à M. Trudaine de Montigny, intendant des Finances, des lettres dans lesquelles il montre les inconvénients de la liberté illimitée du prix des grains.

Le 28 juin, il se rend à Aire, où il a donné rendez-vous à M. Dupleix et à M. de Bompar pour leur présenter les travaux du Neuf-Fossé. Le 5 juillet, il repart à Paris.

(2) Jean Scohier, généalogiste, auteur de *L'Estat et comportement des armes* (Bruxelles, 1597, in-fol.) ; de la *Généalogie et descentes de la Maison de Croÿ* (Douai, 1589, in-fol.)

mon père, et que j'ai écrit tout ce qui s'est passé de mon temps, où j'ai joint, en partie, ce qui regardait mes enfants, cela pourra faire une suite assez curieuse pour mes descendants, et, comme mon fils est très en état de continuer, et qu'il écrit au mieux ses voyages par parties, cette suite pourra se continuer.

J'arrivai le 6 juillet, à neuf heures, chez ma mère, à Paris. J'étais fort inquiet de ce voyage, la maladie de ma mère et les deux couches me tourmentant. Je fis appeler le suisse avant d'entrer. Il me dit qu'on n'était pas encore accouchée, et que ma mère était mieux.

Mon fils vint à la descente de la voiture et, du premier mot, me dit : « Vous arrivez à propos, car Mme de Solre commence à souffrir ! »

J'entrai chez ma mère, que je trouvai très faible et accablée d'un mauvais rhume, avec beaucoup de fièvre, depuis trois semaines, qui l'étouffait, et elle n'était pas bien, ayant cruellement souffert, de sorte que la position de ma belle-fille avait été pénible, étant si pesante qu'elle ne pouvait se remuer, à la veille d'une couche qui devait l'inquiéter, après la terrible qu'elle avait eue devant, et se trouvant seule avec ma mère très mal. Mon fils était arrivé de Dôle depuis cinq jours, et la fièvre de ma mère commençait à cesser.

Vers dix heures, je montai chez Mme de Solre que je trouvai commençant de grandes douleurs ; à onze heures, elles redoublèrent, on la mit sur le lit de travail et on envoya chercher M. Ruffel (1), son nouvel accoucheur, qui était aussi consolant et aimable que Levret l'était peu. A peine fut-il arrivé, que les eaux percèrent et que les douleurs furent coup sur coup.

A une heure juste, le 7 juillet 1768, comme j'étais allé, un moment, me mettre en prière dans le cabinet, j'entendis crier l'enfant. Ruffel, d'un air riant, dit : « Une, deux et trois ! »

(1) R.-Fr. Ruffel, « maître en l'art et science de chirurgie de la Ville de Paris » depuis 1741, professeur de pathologie.

Nous crûmes, d'abord, qu'il y en avait plus d'un, mais c'était le cordon qui entourait le col de l'enfant, et qu'il détourna adroitement : puis, en faisant les nœuds, il lâcha un discours qui fit entendre que c'était un garçon, et, voyant que tout allait bien, il l'avoua. On peut juger de notre satisfaction de lui voir un troisième garçon. Sa sœur, la duchesse de la Trémoïlle, en avait eu quatre en trois couches, et sans la faute, à ce qu'il paraît, de Levret, qui nous en avait fait perdre un si beau, ces deux sœurs en auraient eu sept vivants, en bien peu de temps !

Le dimanche 10 juillet, on me réveilla à six heures du matin pour m'apprendre que ma fille était en travail depuis longtemps. Je courus, et j'appris qu'elle souffrait fort, depuis dix heures du soir. Ruffel était arrivé à trois heures, mon fils étant devant, les eaux percèrent vers trois heures et demie, et, depuis, elle continuait les grandes douleurs, sans que rien avançât. Vers sept heures, l'accoucheuse proposa de la faire marcher ; cela fut très pénible et n'avança guère, quoique la tête de l'enfant fût engagée. Nous étions six ou sept à la tenir, et tous avaient bien de la besogne. Elle conserva toujours une grande tranquillité d'esprit et fermeté, elle ne lâcha pas un mot d'impatience. Son mari était à la torture, ainsi qu'elle, et faisait grande pitié. M. Milliard et M. de Rougé tenaient les bras ; la garde, mon fils et la femme de chambre aidaient, ainsi que moi, à la tenir dans les différentes positions qu'on essaya. La tendresse et l'intelligence de mon fils lui fut fort utile : vers neuf heures, les douleurs allaient en diminuant, et après onze heures de temps, il n'y avait point d'avancement. Ruffel craignit qu'il y eût du risque, pour l'enfant, d'être si longtemps engagé : il alla écrire dans l'autre chambre et donna le billet au duc d'Havré pour qu'il envoyât vite un valet de chambre à cheval chercher ce qu'il demandait. Quand ce sensible mari vit que c'était pour demander les ferrements et instruments, il pensa s'évanouir et ne fut plus à lui. Mme de Rougé le tint dans le cabinet, où il était dans un état affreux.

Tout étant arrivé, Ruffel déclara à la patiente qu'il croyait

convenable de se servir des cuillers appelées *forceps*, pour ménager l'enfant. Ma fille soutint cette annonce avec grande tranquillité. Elle avait vu qu'on s'en était bien trouvé à la première couche de Mme de Solre. On l'arrangea comme il fallait; ces préparatifs sont cruels, et nous étions transis. A dix heures, Ruffel l'accoucha avec les forceps. Mon fils, qui connaissait cette pratique, l'aida à propos. D'ailleurs, tout alla bien, et l'enfant cria d'abord. Ruffel marqua de l'habileté et une bonne main ; enfin elle fut délivrée. Nous apprîmes que c'était une fille, mais le duc d'Havré, qui était hors de lui, la reçut au mieux. Il montra tant de joie qu'en embrassant sa femme, il la consola d'abord. L'enfant arrangé, on le porta à ma fille, qui le dévorait de baisers, ce qui, au milieu des embrassements de son mari, fondant en pleurs de joie, me fit fondre aussi, et c'est un des moments de sentiment les plus vifs qu'on puisse imaginer.

D'après tous ces événements, notre nom, qui paraissait ne tenir presque plus à rien, parut renaître et donner espérance de plus d'un soutien.

Ma joie fut bien vive de voir ma fille se tirer si bien d'affaire, et nous fûmes tous dans le contentement, ayant bien des grâces à rendre à Dieu de tout cela.

Ma mère avait été bien mal depuis un mois, d'un mauvais catarrhe qui l'étouffait et qui lui avait causé une fièvre violente. Il était étonnant, malgré son âge de soixante-et-dix-sept ans, et sa mauvaise santé ordinaire, de voir encore la force et la vivacité de son sang. Elle était habituée à se conduire elle-même, et n'était pas portée à ce que voulaient les médecins. M. de la Breuille y mit beaucoup de fermeté ; la fièvre cessa enfin, mais il lui restait de bien mauvais jours !

Je passai d'abord mes journées avec ma mère et les deux accouchées, et à visiter tous mes petits enfants, ce qui occupait tout mon temps. Mon fils me fit grand plaisir en me lisant son deuxième *Voyage de Suisse ;* la partie de ses *Mémoires* de Lyon, Grenoble, la Grande-Chartreuse et Genève est surtout des plus curieuses, et cela me donne grande satisfaction. S'il continue d'écrire, ses *Mémoires* seront des plus

intéressants; ainsi, cela fera suite, et je n'aurai plus besoin de tant écrire !

L'état de la Cour, alors, était la suite du deuil de la Reine, qui était morte, le 24 juin, du scorbut et de la poitrine, après une bien longue et pénible maladie. Cette respectable princesse, qui n'avait jamais fait que du bien, méritait les regrets de la nation : la bonté de son caractère se peignait sur sa physionomie, qui était des plus gracieuses, et elle était digne de son respectable père, le roi de Pologne; c'est tout dire, car ce fut un des grands et meilleurs hommes qui aient porté le titre de Roi.

La Cour avait été d'abord à Marly; ensuite il y eut des voyages à Saint-Hubert et Choisy et, à l'avenir, Mesdames devaient être de tous les voyages, lesquels distrayaient le Roi, ainsi que la chasse, et il paraissait s'amuser assez bien et ne plus songer à reprendre d'engagement, tant pour épargner qu'à cause de la mort de la Reine. Il n'y eut pas de camp à Compiègne, où le Roi alla tard. M. le duc de Choiseul, qui réunissait la guerre et la politique, continuait d'avoir le principal crédit, et la Cour était plus tranquille qu'à l'ordinaire.

Une affaire qui m'intrigua, alors, fut les blessures du chevalier de Chastellux, colonel du régiment de Guyenne, qui, deux jours après mon départ de Calais, y reçut trois coups d'épée d'un officier qu'il avait fait casser pour faits de discipline. M. de Chastellux (1) se comporta très noblement à ce sujet, ne portant aucune plainte, mais la Cour, avec raison, nous écrivit à tous des lettres circulaires pour tâcher de faire arrêter son adversaire, qui ne paraissait pas vouloir s'en tenir là.

Ne pouvant laisser ma belle-fille seule, dans ces circonstances, je demandai prolongation de congé, mais j'appris que le Roi de Danemark (2) devait passer, du 4 au 6 août, à

(1) Jacques-François, chevalier, puis marquis de Chastellux, né en 1734, colonel du régiment de Guyenne (infanterie), cinquième fils de Guillaume-Antoine, comte de Chastellux, lieutenant général, et de Claire-Thérèse d'Aguesseau.

(2) Christian VII, roi de Danemark, fils de Frédéric V et de sa première

Calais, ce qui décourageait fort mes projets. Je désirais jouir un peu de Châtillon, et, pour la première fois de ma vie, de l'été à Paris. Je comptais aussi perfectionner mes expériences sur l'air et voir ce qu'il y a à voir aux environs de la capitale, mais je reçus la lettre dont voici copie :

A Versailles, le 23 juillet 1768.

Le Roi ayant été informé, monsieur le duc, que le roi de Danemark devait se rendre à Bruxelles, et qu'en allant, de là, en Angleterre, il pourrait passer par quelqu'une des places de notre frontière, Sa Majesté m'a chargé d'avoir l'honneur de vous mander que, si ce prince vient à Calais, son intention est qu'il lui soit rendu les mêmes honneurs militaires que l'on rendrait à la propre personne de Sa Majesté. Si, cependant, Sa Majesté danoise, voulant garder l'incognito, exigeait qu'on ne lui rendît pas d'honneurs, il ne faudrait pas faire de difficulté de se conformer, en cela, à son désir.

Je ne doute point, au surplus, qu'en ce cas vous ne fassiez tout ce qui dépendra de vous pour que Sa Majesté danoise soit satisfaite des attentions qu'on aura eues pour Elle dans l'étendue de votre commandement, et je vous prie de me marquer ce qui se sera passé à cet égard.

J'ai l'honneur d'être, avec un très parfait attachement, etc.

Signé : DUC DE CHOISEUL.

P. S. — Le Roi compte, monsieur, que vous vous rendrez dans votre commandement, pour le passage de Sa Majesté danoise.

J'arrangeai mon départ pour le 29 juillet, et j'écrivis à Calais pour qu'on préparât tout d'avance. J'allai chez le président Ogier, ci-devant ambassadeur en Danemark : il m'apprit que M. de Bernstorff (1), mon ancien ami, était le

femme Louise, fille du roi Georges II d'Angleterre, était né en 1749. Il régna de 1766 à 1808. Il avait épousé, en 1766, la princesse Caroline-Mathilde d'Angleterre.

(1) Jean-Hartwig-Ernest, comte de Bernstorff, né en 1712, secrétaire d'État en 1750. Disgracié en 1770, par l'influence de Struensée, il fut rappelé après la chute de ce ministre, et mourut en se rendant à Copenhague pour reprendre son poste, en 1770.

premier ministre, et du voyage ; que le jeune roi, de dix-neuf ans et demi, n'aimait que le plaisir et le bal, et que, devant voyager avant la mort de son père, il n'avait pas voulu perdre son tour d'Europe pour être devenu roi.

Je vis, chez M. le Premier, Mme de Leyde, très bonne parente, qui nous avait été bien utile, et qui venait de me remettre le diplôme original de grandesse, qui est magnifique et digne de l'appareil espagnol. Elle me fit voir les jardins de M. le Premier, extrêmement embellis par de nouveaux bosquets, et surtout par l'idée qui lui était venue de mettre tous ses environs en prairies garnies de vaches monstrueuses de Suisse, de moutons d'Angleterre et de chèvres des Indes, ce qui réussissait et faisait au mieux. Cela fait voir que nous prenons ce qu'il y a de bon des jardins anglais.

J'allai aussi examiner nos jardins et la maison d'Ivry, et surtout ma chambre, dont la vue est délicieuse pour le temps des moissons. C'est dommage de ne plus jouir de ce charmant endroit dans les mois de juillet et d'août. J'avais espéré profiter beaucoup de tout cela, et surtout faire de jolies parties à mon charmant observatoire de Châtillon, mais je n'y pus aller que deux fois.

Le 27 juillet, Mme la princesse de Montmorency nous donna le plus superbe déjeuner de son joli jardin anglais de Boulogne. Tous les fruits possibles y abondaient ; cela fut très gai. En revenant, nous fîmes des expériences de ma machine d'air perfectionnée, chez M. Delor, où j'éprouvai d'y joindre des microscopes. Après souper, voyant un temps superbe, je me donnai la satisfaction d'aller voir finir la nuit et commencer le jour à Châtillon.

C'était une belle nuit de clair de lune, qui argentait de belles moissons. Les jours étant diminués alors, il y avait nuit complète. A deux heures et demie parut la première pointe de l'aurore, qui dura, ce jour-là, deux heures un quart.

Nous avions les clefs ; j'entrai, et, mes gens s'étant mis à dormir en bas, je parcourus, comme seul au monde, ce beau lieu éclairé de la lune, ce qui rendait le petit salon d'en haut, et au milieu des airs, d'un ton tendre et charmant.

J'eus d'abord le plaisir de m'orienter et de contempler le ciel. Je m'attachai ensuite à voir coucher la lune, à examiner Mars, à remarquer tourner la terre, en voyant passer les différentes étoiles dans une excellente lunette fixée, où, sachant que c'est la terre qui tourne, et le sens dont elle tourne, on trouve, pour le moins, aussi facile d'imaginer que c'est soi qui tourne, que l'astre. Les descriptions des poètes sont bien justes, sur la façon dont baisse et disparaît l'obscurité, pour faire place à la lumière qui la chasse !

En me retournant, je vis pointer la première aurore. Sans cesse la lumière augmente et colore différemment les objets. Depuis deux heures que j'arrivai, jusqu'à mon départ à cinq heures et demie, quoique seul, je n'eus pas un moment qui ne fût rempli par un nouvel objet d'admiration, et une âme sensible ne peut fournir à tout, ni contenir sa reconnaissance. Les teintes et reflets varient sans cesse, tout s'éclaire, se colore ; les moissons, successivement, blanchissent, jaunissent et se dorent.

Demi-heure après la première aurore, l'espèce de coup de sifflet qui fait partir le concert des oiseaux est des plus remarquables. Cela finit au lever, où chacun d'eux va remplir la tâche imposée par le Créateur : le chant des coqs, les aboiements des chiens annoncent que les paysans commencent leur carrière. On les voit, de tous côtés, aller gaîment à la fraîcheur, se servir des bras que Dieu leur a donnés. L'homme oisif seul n'est pas digne d'en avoir !

Je remarquai ensuite, dans la lunette, l'air ondulé courir suivant le vent, le long de l'horizon rougi, comme une suite de troupeaux qui bondissent. J'y reconnus mes atomes, ainsi que dans les couchers dorés, et je remarquai la justesse de mes principes de l'air. Au lever, tout cela disparaît, et les objets se dorent successivement ; chaque instant en fait découvrir de nouveaux, ce qui fait que, dans le champ de la lunette fixée, c'est un tableau mouvant de lumière qui change sans cesse, en augmentant de beauté.

En regardant de plus près, on voit le gibier s'égayer sur l'herbe. On examine les différentes teintes de verdure des

vignes, des bois et de la plaine. Il est délicieux de voir, de tous côtés, par les huit fenêtres de ce joli salon, qui paraît suspendu dans les airs, la variété de tant d'objets!

Je descendis la montagne à pied, jouissant de la fraîcheur vivifiante, et je revins au travers des belles moissons.

A six heures et demie, je frappai au Luxembourg : on m'ouvrit et j'eus le plaisir d'examiner ce beau jardin, dans la belle fraîcheur de sa verdure, et d'y remarquer tous les rayons d'atomes colorés qui font bien voir ce qu'il y a de visible dans l'air. Cela est très curieux, à cette heure-là !

Le lendemain, j'eus un autre spectacle de sentiment bien agréable : mon fils, nouveau colonel, n'osait demander une prolongation de congé. Cependant, il ne pouvait laisser sa femme seule, dans le mauvais état où était ma mère, d'autant qu'il fallait mettre son aîné en culotte, renvoyer l'excellente nourrice, dont il paraissait inséparable, et tout cela, joint à la séparation, inquiétait ma belle-fille. Mon fils se détermina, enfin, en voyant que j'étais obligé de partir; il obtint une prolongation de quinze jours. La joie de sa jolie femme, quand elle l'apprit, fut des plus vives. Mon petit-fils fut charmant en habit de matelot, et la séparation de sa chère nourrice qui lui avait été si utile, et qui partit le 28 juillet, se passa mieux que nous ne croyions, par le grand soin qu'on eut de le distraire.

Pour profiter du peu de temps qui me restait, je courus Paris, pour la première fois l'été, et il a bien son agrément, dans cette saison, si on en savait profiter, surtout pour aller à pied et examiner toutes les beautés de cette ville que les indolents qui l'habitent ne connaissent pas assez. Il serait curieux de faire, alors, un voyage complet de Paris et de visiter tous les savants, artistes, métiers curieux, et tous les cabinets, édifices, tableaux, sculptures, et toutes les curiosités instructives qu'il renferme. Que voilà un beau projet rarement exécuté !

L'appétissant coup d'œil de la halle, le matin, et l'excellence de tous les fruits est aussi un des agréments de cette

saison, ainsi que le plaisir de faire des parties avec gens de goût et d'esprit, dans les campagnes des environs.

J'allai, un jour, me promener aux Tuileries, monter à cheval au pont tournant et, de là, examiner le nouveau pont de Neuilly : il n'y a guère, dans le monde, de plus riche enfilade que celle-là. J'examinai le chemin qu'on perce dans la montagne, dont le coup d'œil ne sera pas tel qu'on le croit, car, si on abat la montagne de l'étoile du cours, on ne verra que par une lorgnette trop éloignée, et, si on la laisse, on ne verra rien. J'aimerais pourtant mieux la laisser en l'ornant, pour, de là, avoir la belle vue intermédiaire. J'examinai les arches que l'on commençait ; quatre ateliers de piloteurs de vingt-cinq chacun, y faisaient un bel effet, et je fus fort content de la machine simple et belle pour vider l'eau par le moyen d'une grande roue à aile qui faisait tourner une roue en espèce de chapelet incliné.

Une nuit, j'allai, avec le duc d'Havré, M. de Montigny (qui partait pour le Portugal), et mon fils sur les boulevards, jolie partie qui devenait moins à la mode. Nous allons, chez le fameux Comus (1) avec qui j'eus une conversation intéressante de physique. Il était non seulement adroit, mais savant, et possédait, mieux qu'aucun académicien, l'électricité et le magnétisme. Je fus bien aise de m'accorder avec lui sur les principes, savoir qu'il n'y a point de matière particulièrement magnétique, mais que c'est plutôt une des classes du feu, qui suit une rotation proportionnelle à celle du globe, et que tout dépend de la conformation des pores insensibles des corps, qui la laissent plus ou moins passer et qui, par leur forme, en établissent le courant.

Au moyen de mes principes, je compris presque tous ses tours, hors le principal, qui est l'adresse ou la combinaison savante par le moyen de laquelle il parvient à connaître et paraître réellement forcer la vérité. Cela est curieux et n'a

(1) Le vrai nom de Comus était Nicolas-Philippe Ledru (1731-1807). Cet escamoteur était doublé d'un physicien habile qui appliqua l'électricité au traitement des maladies nerveuses et fit de nombreuses observations magnétiques. Il fut le grand-père de Ledru-Rollin.

appartenu qu'à lui. Je m'attachai aussi à examiner la multitude des édifices immenses qu'on construisait alors à Paris, et dont un seul eût suffi pour illustrer une autre capitale. Il était étonnant de voir la quantité de pierres de taille qu'on employait alors dans Paris, et la quantité de tailleurs de pierre.

J'examinai la jolie église de la Madeleine, que M. Coutant bâtissait, le superbe travail de Sainte-Geneviève, de M. Soufflot, où il y avait la plus grande et belle grue qui ait jamais été faite, et qui peut porter des pierres immenses, au moyen de deux hommes, à la plus grande hauteur des édifices ; le Palais-Royal ; l'Opéra qui s'achevait ; l'Ecole militaire dont le grand bâtiment du milieu sortait de terre avec une pureté remarquable de pierre : c'était un des chefs-d'œuvre d'appareillage. Mais rien n'était plus remarquable que la carrière immense de pierres du Palais-Bourbon, où on détruisait le plus svelte bâtiment pour en faire un des plus massifs. Cela fait saigner le cœur de voir comme une race gâte, abandonne ou détruit ce que l'autre a fait de mieux ; mais on ne pouvait trop admirer l'art qu'on y avait mis à perfectionner l'utile découverte des voûtes plates de brique, qu'on devait employer partout pour ne plus faire que des maisons incombustibles, suivant les principes que j'ai étendus dans l'ouvrage de M. d'Espie.

Je vis, au petit Palais-Bourbon, que M. de Lauraguais vendait au prince de Condé un jardin anglais plein de goût, qu'il finissait et abandonnait en même temps, et où il avait commencé un volcan d'un grand effet.

Après cette esquisse des ouvrages de Paris, je reviens avec satisfaction à mon aimable famille, qui faisait mon bonheur et qu'il fallait quitter.

Ma pauvre mère était moins mal, mais souvent dans un état qui ne fait pas envier de vieillir. Heureusement que l'espérance ne l'abandonnait pas. Dans ses moments passables, elle s'occupait encore de nos plaisirs. Mon fils idolâtrait son aimable femme, qui ne vivait que pour lui. Il apprenait avec ardeur à jouer de la flûte, la musique plaisant à

sa femme. Avec un tel aiguillon, il réussit bientôt, et je m'amusais à l'entendre accompagner sa jolie voix. Cela ne l'empêchait pas de réussir à tout ce qu'il y avait d'essentiel et de curieux. Il me donna même un bon extrait sur les Éléments. Il faisait lui-même ses affaires au mieux, et il réussissait à merveille à son régiment et à tout ce qui regarde son métier. Il nous lut son dernier voyage ; il nous lut aussi, avec la plus grande intelligence et le meilleur goût, des ouvrages charmants de Voltaire. Ainsi, l'esprit, les sciences et les sentiments partageaient nos instants. Mes quatre enfants, quoique leurs maîtres, ne prenaient aucun des vices du temps, quoiqu'en ayant tous les agréments. Voilà bien ce qui s'appelle avoir beaucoup de grâces à rendre à Dieu, et je les lui rendais sans cesse de bien bon cœur !

Le 30 juillet au matin, je partis en berline, et j'arrivai à sept heures à Amiens, où l'intendant me donna un grand souper, et je réglai avec lui ce qui le regardait pour le passage du roi de Danemark.

J'arrivai le 1er août à Calais, où tout le monde, et surtout M. de la Boulie, m'attendait avec impatience, étant bien embarrassé du passage de Sa Majesté danoise.

Le 2, je réglai que je donnerais un grand repas à l'Hôtel-de-Ville, un feu d'artifice vis-à-vis, et tout ce qu'il y avait de mieux à faire pour le recevoir en Roi, suivant nos ordres, et de la manière la plus noble et la plus magnifique. Je trouvai, à Calais, une nouvelle lettre par laquelle M. le duc de Choiseul disait que l'intention était que le jeune monarque fût reçu de la manière la plus brillante et la plus suivant son goût, ce qui n'était pas aisé, ce jeune monarque de dix-neuf ans et demi étant des plus légers et gaillards, et il paraissait, par là, que la Cour n'avait point égard à la circonstance où nous étions du deuil de la Reine.

Le 4, arriva le fourrier du Roi de Danemark, qui fit, suivant ses ordres, le logement de son maître et de toute sa suite, dans la magnifique auberge de Dessein. Comme le Roi, désirant qu'on reçût Sa Majesté au mieux, il ne convenait pas qu'Elle fût à l'auberge, et que mon intention était de la

défrayer de tout, ainsi que sa suite, je continuai de faire faire le logement dans la maison de M. le Président, où le roi de Danemark pouvait loger avec les quatre principaux seigneurs et ministres de sa suite.

Je fis voir ce logement au fourrier qui convint qu'il était très bien, mais qui persista à suivre ses ordres, ne pouvant faire autrement, et il partit ensuite pour l'Angleterre. Ainsi, il en résulta qu'on prépara les deux, et je persistai d'autant plus dans mon projet, que le prince de Robecq (1), à qui il était arrivé la même chose, me mandait qu'il espérait le loger à l'intendance. J'appris que Sa Majesté danoise arriverait le 9 à Calais, pour s'embarquer le 10, et qu'Elle avait refusé partout les honneurs royaux, et surtout le canon, et qu'Elle prenait le titre d'Altesse sérénissime, prince de Travendall. Tout cela nous annonçait de grands combats de politesse, qui n'en étaient que plus embarrassants !

Le 5 et le 6 se passèrent en préparatifs et à recevoir, comme cela arrive en pareil cas, de fausses nouvelles de tous côtés, mais j'envoyai trois courriers au prince de Robecq, qui m'instruisit au mieux, ayant une très bonne tête et étant un homme de mérite. J'appris, le 6, que la Cour d'Angleterre avait absolument voulu loger et défrayer le roi de Danemark, et que son ambassadeur, en conséquence, venait demander à M. Caillette, correspondant du Danemark à Calais, d'y garder sa vaisselle et sa batterie de cuisine. Cela engageait à presser encore plus qu'il acceptât d'être défrayé et logé en France. J'appris que le prince de Robecq voulait bien nous envoyer sa comédie de Dunkerque, ce qui me fit venir l'idée de tâcher de faire jouer le *Siège de Calais*, pour me donner occasion de faire voir *à un roi étranger, sur le lieu même, comme nous aimons les nôtres*, ce qui ferait époque, et je me préparai en conséquence, pour remplir tous ses instants sans bal, à cause du deuil, ce qui était dommage, puisque c'était son goût.

Le 7, à trois heures du matin, je partis pour Dunkerque ;

(1) Le prince de Robecq commandait la Flandre maritime.

j'arrivai à onze heures chez le prince de Robecq, comme il venait de revenir d'Ostende, où il avait attendu jusqu'à neuf heures le roi de Danemark, qui y avait logé à l'auberge sans aucune cérémonie. Sa Majesté danoise l'avait fait souper avec elle et M. de Caumartin. On ne lui sert qu'un service. Il est sobre, et n'est qu'un quart d'heure à table. Ses ministres avaient déclaré qu'il ne voulait absolument point d'honneurs et il n'accepta, avec peine, le logement à l'Intendance que parce que celui que son fourrier avait préparé était très mauvais, et par grande complaisance, pour qu'on ne perdît pas les frais de la belle salle qu'on avait faits. En un moment, avec le prince de Robecq, homme de mérite à tous égards, je fus au fait, et nous convînmes de tout. Il avait eu fort à faire, ayant un intendant et bien du monde avec qui s'accorder, et devant supporter le début de ce passage qui décidait bien des choses !

J'y trouvai MM. de Lévis, de Ségur, de Lugeac et Ramsault (1), officiers généraux, et une grande foule de monde. Voyant que j'avais quelques heures à moi, j'allai faire le tour du port. A quatre heures, j'allai à l'Intendance où le roi de Danemark, qu'il ne fallait appeler que *Son Altesse Sérénissime*, venait d'arriver au travers d'une telle foule de curieux, qu'à peine avait-Elle pu passer pour se réfugier dans sa chambre. L'inconsidération des *beyeux* (2) français ne se peut exprimer. On s'étouffait, et c'était comme à Paris ou Versailles, dans les nouveautés : c'est tout dire !

M. le prince de Robecq, l'intendant ou la ville avaient fait faire, dans le jardin de l'Intendance, une fort grande salle bien entendue et du plus grand effet, vue du perron de la maison. Il y avait un grand fer à cheval de cent cinquante couverts, et cela était très beau.

M. le prince de Robecq, fort embarrassé de ce que tout le

(1) Claude-Antoine-Pierre Rault de Ramsault de Raulcourt, maréchal de camp le 20 avril 1768, directeur des fortifications à Amiens.

(2) *Sic*, dans le texte original. Nous pensons que l'auteur a voulu écrire *bayeurs* : « Bayeur, celui ou celle qui regarde avec avidité, comme font les gens du peuple. » (*Dictionnaire de Trévoux.*)

monde voulait manger avec ce roi, imagina très à propos de fixer qu'il n'y mangerait que le militaire, jusqu'au grade de major compris. Cela le mit à l'aise, de sorte qu'il n'eut que cinquante personnes au plus, et le reste de la table fut vide. Cet arrangement utile fit la règle pour tout le reste. Il décida encore qu'il n'y aurait que les femmes qui avaient été présentées au Roi, et il ne se trouva que Mme de Lugeac dans ce cas.

A six heures, M. le comte Holck (1), jeune homme de vingt et un ans, de jolie figure, et le seul qui eût toute l'amitié et le crédit auprès du jeune Roi, où il faisait tout, sortit pour reconnaître. Il est hardi, libertin et adroit. Ayant tout examiné, il rentra, puis le Roi parut. On l'avait dit avoir un air étourdi ; au contraire son maintien fut des plus nobles, et il est plein de grâce, quand il prend garde à lui. Il est très petit, l'air de quinze ans, quoi qu'en ayant près de vingt. En apparence délicat, très blond, de gros yeux qui annoncent, comme il est vrai, qu'il a la vue extrêmement courte. Cependant, ce qui est rare à ces yeux-là, son regard est tendre et fin.

Il ne parut point du tout étonné de la foule prodigieuse. Le prince de Robecq nous présenta comme il put, et, pour le tirer de la foule, il le fit monter en carrosse et le mena à la comédie où nous nous rendîmes au milieu de l'affluence du peuple, qui rendait Dunkerque très brillant. On joua *Le Glorieux* (2) et *Le Roi et le Fermier* (3), où il y a de bonnes leçons sur la facilité qu'ont les Rois d'enchanter les cœurs. Son Altesse Sérénissime était à côté de Mme de Lugeac,

(1) « Cadet de famille élevé à la Cour, dit Reverdil dans ses *Mémoires*, gai, facétieux, frivole, beau danseur, menteur effronté..., de Holck fut le premier qui sut faire usage des bizarreries du Roi pour le gouverner... » Ajoutons qu'il le brouilla avec la reine Caroline Mathilde, et contribua ainsi à la jeter dans les bras de Struensée. C'est, d'ailleurs, dans son voyage de 1768, que Christian fit, à Altona, la connaissance de ce docteur.

(2) *Le Glorieux*, comédie en cinq actes et en vers, de Destouches, représentée pour la première fois en 1732.

(3) *Le Roi et le Fermier*, comédie en trois actes de Sedaine, représentée à la Comédie-Italienne le 22 novembre 1762.

femme d'esprit ; il lui parla avec grâce, eut un très bon maintien, fit des révérences et des applaudissements à propos, et comme je viens de dire, il gagna tous les cœurs à bon marché.

De retour à l'Intendance, dans la salle à manger où on ne laissait entrer que ceux qui devaient souper, on eut mieux la facilité de le connaître, et il fit fort bien. M. de Lugeac lui dit que j'avais quitté ma mère bien malade, pour le recevoir. Il vint à moi, m'en remerciant en fort bons termes. Je lui dis que M. de Lugeac venait de faire, là, un trait peu commun parmi les courtisans, et j'ajoutai, en souriant, qu'au reste c'était là le ton des courtisans français. Le jeune prince parut bien sentir cette réponse, et me parla sur tout cela avec esprit. Il fut fort aimable, et je crois qu'il peut l'être, s'il n'était jamais qu'en bonnes mains. Le naturel et le fond de l'éducation paraît bon, mais il est à craindre que les vices et les mauvais amis ne perdent bientôt tout cela !

Avant la comédie, j'ai oublié de dire que j'avais été chez M. le comte de Bernstorff, principal et ancien ministre, dont j'avais été si ami chez Mme la maréchale de Belle-Isle, et surtout à l'élection de l'Empereur, en 1741. C'était un saint dans sa religion, un homme recommandable à tous égards, qui se sacrifiait dans ce voyage, pour tâcher d'en imposer un peu et d'éviter le plus grand mal, qu'il n'évitera guère, surtout à Paris.

Il me dit qu'on ne voulait point d'honneurs, et qu'il me priait de ne pas insister sur le logement. Je fus charmé de revoir ce vieux ministre que je plaignais bien.

Le souper se passa fort noblement, la salle était belle, on fit assez silence. Son Altesse Sérénissime parla beaucoup à Mme de Lugeac et au prince de Robecq, et Elle se tint sur un très bon ton, mais on voit, en mangeant, combien elle a la vue basse. Il y eut bonne musique, pendant le souper, et Son Altesse Sérénissime se retira vers une heure.

Je revins chez le prince de Robecq, lui faire tous les compliments qu'il méritait, s'étant très bien conduit. Il me dit que le lendemain devait être rempli en allant à la Garde, voir

le port, où il y aurait une espèce de joute, un dîner pareil au souper ; le soir, voir la grande procession du Grand Jean et de tous les chars et folies, ce qui est une chose très curieuse par son ancienneté et singularité, et ce qui attire un monde qui rend alors Dunkerque, joint au passage d'un Roi, une des plus belles villes du monde. Ensuite la comédie, le feu d'artifice et le même souper. Il me dit encore que, le jour après, il déjeunerait, puis partirait à dix heures pour Gravelines, y voir les fortifications et le régiment Royal Suède, et qu'il arriverait, vers cinq heures, à Calais. J'achevai de m'instruire de tout, ce qui me mit fort à l'aise, et je partis vers deux heures du matin, ce qui me fit passer deux nuits blanches, me procura un beau coup d'œil de lever de soleil dans ces prairies, et j'arrivai à huit heures du matin à Calais.

Etant bien au fait, au moyen de mon voyage, je réglai bientôt tout ce qui était nécessaire, chacun étant bien embarrassé, et je tranquillisai le bonhomme la Boulie, qui avait encore une bonne tête.

Le logement que M. le président Cocove (1) avait préparé chez lui, avec grand zèle et peine, était fort bien, mais je lui annonçai qu'il n'y avait pas apparence qu'il en profitât. Je fis arranger une belle loge à la Comédie, j'achevai de faire orner la salle de l'Hôtel-de-Ville qui était fort belle, ainsi que ma table de cinquante couverts, mais je fus fort embarrassé pour la liste : je suivis en partie la règle de Dunkerque, du grade de major inclus, mais, comme je n'aurais eu personne, j'y ajoutai la noblesse et les chefs de chaque État.

Le 9 août, le baron de Gleichen (2), envoyé extraordinaire

(1) M. Cocove était président du bailliage et lieutenant de l'amirauté à Calais.

(2) Charles-Henri, baron de Gleichen (1735-1807), envoyé extraordinaire de Danemark en Espagne (1759), puis en France (1763-1770). Cette dernière année est celle où l'inimitié du ministre Bernstorff l'obligea à rentrer dans la vie privée. Il a laissé des *Essais théosophiques* et des *Mémoires*.

Plein d'esprit, il aimait la société des philosophes et était particulièrement lié avec Diderot, qu'il présenta au Roi, à Paris. Grimm lui prête un joli mot en réponse à une insinuation de Mme de Choiseul : « Monsieur l'envoyé, affirmait-elle, on dit que votre Roi est une tête... — Couronnée ! madame »,

de Danemark à Paris, et le comte de Moltke, grand maréchal de la Cour (car le jeune de Holck l'est réellement du Roi et de l'intérieur), arriva. Je renouvelai inutilement mes instances sur le logement et, sur leur refus, je réglai tout en conséquence de celui qu'ils avaient pris dans la superbe auberge de Dessein, où tout put tenir. Voici ceux qui accompagnaient Son Altesse Sérénissime :

Le comte de Bernstorff, principal ministre, vieux et respectable ; le baron de Schimmelmann, ministre des Finances ; le comte de Moltke fils, grand maréchal pour le dehors et l'apparence ; le comte de Holck, vrai grand maréchal de l'intérieur et principal favori de vingt et un ans, jeune blondin paraissant absolument maître de son maître par la voie du plaisir, le comte de Bulow, favori dont la femme faisait Zaïre quand le jeune roi joua Orosmane, car il paraît aimer la comédie, le bal, et le sexe, surtout ; MM. Schuhmacker et Vandering, conseillers d'État, et six autres du second ordre, avec une longue suite de différente espèce. Il fallut, pour le tout, soixante et un chevaux, et le Roi avait envoyé un inspecteur des Postes pour les faire fournir et défrayer de tout.

Comme j'avais été révolté de la foule à Dunkerque, j'y mis plus d'ordre, j'en évitai une partie non sans peine, et je tâchai d'y mettre de la dignité.

A cinq heures du soir, Son Altesse Sérénissime arriva. On ne fit rien à son entrée, comme Elle l'avait exigé ; je la reçus à son carrosse et la menai chez Elle, où Elle s'enferma.

Pour abréger, je copie, ici, le compte que je rendis, par mon courrier, à M. le duc de Choiseul :

De Calais, le 10 août 1768.

Son Altesse Sérénissime est arrivée à cinq heures du soir. Elle est allée descendre au logement que son fourrier avait marqué, malgré mes nouvelles instances pour qu'il acceptât celui que j'avais fait arranger, qui était tout prêt. Il est vrai que la maison où Elle a été est une des plus belles qu'on puisse voir, et qu'il y a vingt-cinq

lui répondit M. de Gleichen avec son air doux, humble et fin, en s'inclinant profondément. »

logements de maîtres, de sorte que toute sa suite s'y est bien trouvée.

En entrant, il a vu les canonniers prêts aux batteries, et qu'ils n'étaient retenus que par sa volonté.

Son Altesse Sérénissime désira d'abord d'avoir une heure ou deux pour se reposer et s'habiller.

A six heures et demie, Elle a reçu tout le monde qu'Elle a enchanté par les choses obligeantes qu'Elle a dites.

A sept heures, Elle a monté sur le rempart. Je lui ai fait remarquer nos beaux fronts de fortifications, que M. de Fourcroy (1) lui a expliqués ; Elle a paru très aise de les voir.

J'ai ramené Son Altesse Sérénissime, par la rue du Havre, sur la place, qui est grande, et où il ne paraissait personne. Je lui ai demandé si Elle serait bien aise de la voir garnie de troupes. M. le chevalier de Chastellux (2) avait disposé son beau régiment de Guyenne par quatre endroits, de façon que rien ne paraissait. Au signal, les quatre bataillons ont débouché des quatre côtés, au pas redoublé, leur musique à leur tête, et, en un instant, ont formé un grand carré qui faisait un bel effet. Alors, j'ai fait comme si je faisais faire un exercice général, pour que tout saluât. Son Altesse Sérénissime a examiné avec plaisir les troupes, qu'Elle paraît aimer. Elle leur a dit beaucoup de choses obligeantes. Cette surprise lui a fait beaucoup de plaisir. Il est vrai qu'elle a été bien exécutée, ainsi que le maniement des armes, le salut tout à la fois, puis en détail, quand Elle a fait le tour.

De là, à huit heures, je l'ai menée à la Comédie où on a donné deux opéras bouffons fort gais et assez bien joués. J'avais demandé *Le Siège de Calais*, et ç'aurait été un grand plaisir, pour nos cœurs français, de faire voir, *à un pareil hôte, sur le lieu même*, comme les Français aiment leurs rois, mais les comédiens n'avaient point cette pièce prête.

Le spectacle ayant mené jusqu'à dix heures, Son Altesse Sérénissime m'a fait l'honneur de venir au souper que j'avais fait pré-

(1) Charles-René de Fourcroy de Ramecourt (1715-1791), brigadier, ingénieur en chef à Calais, maréchal de camp en 1780, directeur du génie, associé libre de l'Académie des Sciences en 1785, membre du Conseil de la Marine en 1788, était le frère de M. de Fourcroy, professeur de chimie au Muséum. Il est l'auteur de *L'Art du Chaufournier* (1766), de *Mémoires sur la fortification perpendiculaire* (1786), etc.

(2) Le duc de Croÿ a écrit, par erreur, « M. le chevalier du Châtelet. » Sur le chevalier de Chastellux, v. la note de la page 314.

parer dans la belle salle de l'Hôtel de Ville qu'on m'avait prêtée, et qui était bien décorée. M. le prince de Robecq et M. de Caumartin, qui ont si bien fait les choses à Dunkerque, y étaient. Après un grand repas avec musique, vers minuit, Son Altesse Sérénissime a passé sur la terrasse qui donne sur la place et y a mis le feu à un feu d'artifice que j'y avais fait préparer et qui a bien réussi. Ensuite de quoi, Elle s'est retirée, trouvant les rues illuminées, les officiers municipaux de Calais n'ayant rien épargné pour aider à une bonne réception.

Il ne se peut rien de plus obligeant que tout ce que Son Altesse Sérénissime nous a dit à chacun, et à moi en particulier ; combien elle a témoigné de vive reconnaissance pour les ordres que le Roi avait donnés à son égard, et Elle accompagna tout cela de tant de grâce, qu'on en a été enchanté.

Aujourd'hui, Son Altesse Sérénissime s'est rendue sur le port, dont tous les navires, chargés de pavillons, faisaient un bel effet. Pour le bon ordre, à cause de la foule, les quatre compagnies de grenadiers précédaient et occupaient tous les débouchés.

A onze heures du matin, Elle s'est embarquée dans le beau yacht du roi d'Angleterre, commandé par le capitaine Campbell, en ne cessant de nous témoigner sa reconnaissance pour le Roi et le désir de revenir dans un royaume où on la traitait si bien. Elle a paru réellement charmée de la réception qu'on lui a faite, et tous les Français l'ont été pareillement de ses politesses et de sa bonne grâce.

Le yacht ayant salué, en sortant, le fort Rouge a répondu au salut, et, selon le vent, il y a apparence qu'Elle arrivera aujourd'hui à Douvres, vers quatre heures après-midi.

P.-S. — Comme Son Altesse Sérénissime m'a dit qu'Elle reviendra dans six semaines, s'il y a quelque chose à changer, sans doute que vous me donnerez vos ordres.

Telle était ma lettre, qui renferme à peu près tout ; il suffira d'y ajouter quelques détails :

La vue basse paraît faire beaucoup de tort à ce jeune prince ; cela l'empêcha de distinguer à qui il avait affaire, de voir le pays et les fortifications. Il n'y donna pas grande attention. Il fit mieux sur la place : à la surprise du régi-

ment, il fit le tour chapeau bas, de bonne grâce, et dit beaucoup de choses obligeantes.

A la comédie, il distingue peu de chose, et ne s'attache qu'à lorgner les actrices. Au souper, il fit très bien, mais, quand il s'oublie et se met à l'aise, il n'a plus bonne grâce. Je l'avais mis au bout de la table. Il voulut que le prince de Robecq et moi fussions à ses côtés, et les autres, par politesse, nous y laissèrent seuls. Il refusa le fauteuil, prit une chaise, me parla beaucoup et bien, d'un air aisé, et il paraît avoir grande envie de plaire, et surtout de réussir à Paris, le ton français étant le modèle qu'on veut copier dans le Nord.

Il parle bien toutes les langues, et fort bien la nôtre. Dès qu'on le mettait à portée de prendre des propos de galanterie, on voyait qu'il était dans son fort, et qu'il s'y livre volontiers, et, je crois, trop. Son fameux favori, le comte de Holck, s'était faufilé d'abord, mirant son goût, avec deux de nos jeunes colonels gaillards, M. de Fitz-James (1) et surtout M. de Bouzols (2), qui l'avait captivé par le rapport de tout. Il se mit entre eux deux, et parut fort à son aise et trop libre. Je voyais avec douleur qu'il s'adressât ainsi, et le pauvre M. de Bernstorff, qui était à côté du prince de Robecq, souffrait, je crois, plus que moi. Au train qu'on mène et que va ce jeune monarque, qui ne paraît pas fort, quoiqu'il fasse le vigoureux, il est à craindre qu'il ne fasse pas une longue existence : c'est dommage, car il dénote, d'ailleurs, de bonnes choses, mais il est honteux, pour l'humanité, de voir comme tout plie devant le jeune courtisan.

Le coup d'œil de la table, surtout vue de l'entrée, était, dit-on, très beau, mais on força la garde. Il y eut un monde et un tapage prodigieux; malgré cela, mes gens servirent à

(1) Jacques-Charles, d'abord marquis, puis duc de Fitz-James, né en 1743, colonel du régiment de Berwick, brigadier en 1769, maréchal de camp en 1780, avait épousé, en décembre 1768, Marie-Claudine-Sylvie de Thiard.

(2) Anne-Joachim de Montagu, comte, puis marquis de Bouzols (et non *Bousole*, comme l'a écrit l'auteur), né en 1737, fut d'abord colonel du régiment de Bourgogne (infanterie), puis de celui de Lyonnais (infanterie), maréchal de camp en 1781, lieutenant général en 1815.

merveille, très promptement, avec aisance, et cela fit beaucoup d'honneur à Delancre (1).

Après le souper, je fis monter Son Altesse Sérénissime sur une estrade, sur la terrasse, d'où Elle mit le feu au dragon avec fermeté. Elle applaudit poliment au feu, me dit beaucoup de choses obligeantes, et s'en alla chez elle, paraissant très contente et gaie. Je ne la suivis pas, par respect, pour la laisser plus tranquille.

J'avais logé le prince de Robecq et M. de Caumartin chez le président. Ils louèrent beaucoup les apprêts qu'il avait faits, ainsi que sa respectable femme, qui fit au mieux. Ils parurent approuver réellement notre fête.

Je fis donner, à mes frais, à souper aux sept principaux de la suite, chez M. Caillette, ce qu'ils acceptèrent.

Le 10 août, on me réveilla à sept heures, en m'annonçant le vent absolument contraire ; ainsi, que je le garderais peut-être plusieurs jours. C'est à quoi j'étais souvent exposé, à Calais, où on dépend du vent. J'avertis mes gens pour un pareil dîner, et je songeai à remplir la journée, ce que j'avais déjà prévu.

A neuf heures, j'allai sur le port, avec le prince de Robecq, et je les menai sur la pointe du Courgain, d'où on voit mieux tout. Le vent contraire calma ; j'avais fourni cinquante soldats et tout au double de ce que m'avait demandé le capitaine Campbell. Nous vîmes qu'on tâchait de sortir le yacht ; cependant, il toucha. On eut bien de la peine ; enfin, voyant qu'il sortirait, nous allâmes chez Son Altesse Sérénissime.

Le prince de Robecq avait fait la galanterie de le faire peindre en cachette en pastel, par un bon peintre qui avait apporté le tableau : il obtint d'entrer pendant qu'on le coiffait, et acheva de le peindre extrêmement ressemblant. Le prince de Robecq garde ce tableau.

Pendant qu'on attendait, je raisonnai un peu avec mon ancien ami le comte de Bernstorff. Je ne lui laissai pas ignorer combien je le plaignais. Il m'avoua qu'il se sacrifiait

(1) Delancre, valet de chambre du duc de Croÿ.

pour tâcher d'éviter le plus grand mal, et ne s'en flattait guère. En effet, j'étais touché des attentions qu'il fallait qu'il eût envers le jeune comte de Holck. Il est vrai qu'il dénote de l'esprit et du zèle pour que son maître réussisse et s'amuse, lui dit librement tout ce qu'il y a à faire, avec adresse, et l'aide beaucoup. Ils paraissent des plus familiers ensemble. C'est un homme de condition qui a été son page, avant d'être Roi, et qui l'a captivé en entier.

Je fis lire au comte de Bernstorff un article tout moderne de Voltaire, de *La princesse de Babylone* (1), ouvrage charmant et licencieux de ce poète de soixante-treize ans, dont on ne peut trop admirer la gaîté d'esprit, et la plaindre en même temps. Voici cet article :

« La... (le Danemark) était quelque chose de plus étrange : le seul Roi qui fût despotique de droit, sur la terre, par un contrat formel avec son peuple, était, en même temps, le plus jeune et le plus juste des rois. » Voilà un beau et singulier éloge !

M. de Bernstorff me dit que, pour cet endroit de *despotique,* le jeune roi ne le croyait pas lui-même. Il agissait à peu près, pourtant, en conséquence, changeant et lâchant même, de ses voyages, les ordres les plus absolus. Voici le fait, à ce sujet : « Il y a six cents ans que les États qui gouvernaient le Danemark, étant révoltés contre la noblesse qui y primait, tenait tous leurs sujets en serfs et vexait comme autant de petits tyrans, se révoltèrent et prièrent le Roi d'accepter la puissance absolue pour se soustraire à la noblesse, qui fut obligée, par la force, de souscrire, quoiqu'en réclamant toujours. Et, depuis, les rois sont absolus, mais ils se sont toujours souvenus de l'ancien gouvernement, et ont gouverné avec sagesse. »

On nous fit tous entrer, l'un après l'autre, et le Roi nous remercia, mais il paraît plus embarrassé dans le tête à tête, suivant que cela se pratique à ses semblables.

(1) *La Princesse de Babylone*, conte de Voltaire, publié sans date et sans nom d'auteur ni d'éditeur, en 1768.

A dix heures, le capitaine Campbell arriva, bien échauffé ; il me remercia de bon cœur de l'aide que je lui avais donnée (les Anglais sont tout cœur quand on les oblige), et il pressa le départ, tout étant prêt.

A dix heures et demie, Son Altesse Sérénissime monta en carrosse (j'en avais fait préparer plusieurs). Il m'y fit monter avec le prince de Robecq, nous dit beaucoup de choses obligeantes, et s'embarqua à l'escalier du bassin, dans la chaloupe du yacht, paraissant réellement enchanté de nos réceptions. Il me dit, entre autres : « Je n'ai jamais été si bien reçu, et j'ai grand désir de revenir en France ! » En effet, il témoignait grande envie de voir Paris et de s'y amuser.

Nous montâmes sur le Courgain, d'où nous le vîmes entrer dans le yacht, qui salua de dix coups de canon. Le fort Rouge, par mon ordre, répondit d'autant, faisant comme si c'était un salut à rendre au yacht : tout cela faisait un beau coup d'œil, et nous le vîmes partir suivit de six paquebots. Il pouvait arriver vers cinq heures, mais le calme fit qu'il n'arriva qu'à dix, à Douvres.

De là, tous les étrangers partirent. Le baron de Gleichen, envoyé extraordinaire de Danemark à notre Cour, qui l'avait accompagné, et qui est fort aimable, me dit qu'il partait sur-le-champ pour aller, jour et nuit, à Compiègne, demander une audience pour remercier le Roi et l'assurer combien son maître était pénétré et content de nos réceptions.

Je désirais prévenir mon ministre ; j'allai m'enfermer pour faire la lettre qu'on a vue ci-dessus, que je fis partir, quatre heures après lui, par Condé qui court bien et qui, j'espère, arrivera devant, chez le duc de Choiseul.

Comme j'avais mon grand dîner prêt, je chargeai plusieurs personnes de prier à dîner, sur-le-champ, toutes les dames de la ville. Comme chacun pria de son côté, il se trouva soixante-deux personnes à qui je donnai au mieux à dîner à la même table, ce qui faisait un bel effet dans cette belle salle. Tout le monde étant, alors, à l'aise, ce repas fut fort gai et terminé par des sauteries que nous vîmes de dessus la terrasse. Ainsi finit ce passage, qui réussit bien.

Mon courrier arriva le lendemain matin, à neuf heures et demie, à Compiègne, une heure avant le baron de Gleichen, et remit d'abord, en mains propres, ma lettre à M. le duc de Choiseul, qui lui donna, le jour d'après, la réponse que voici :

A Compiègne, le 12 août 1768.

Le courrier que vous m'avez dépêché le 10, monsieur le duc, arriva ici, hier, vers les dix heures du matin, et je rendis compte au Roi, dans la journée, de ce que vous m'y marquiez de la réception que vous avez faite au roi de Danemark, à son passage à Calais, sous le nom du prince de Travendall. Sa Majesté a approuvé tout ce qui s'est passé à cet égard, et elle a témoigné être très satisfaite de l'exactitude et de la distinction avec laquelle vous avez rempli ses intentions, en cette occasion. Quant à la manière dont vous devrez vous conduire au retour de ce prince, comme il doit passer six semaines en Angleterre, je vous ferai savoir, d'ici à ce temps, les nouveaux ordres que le Roi pourra avoir à vous donner, suivant les circonstances.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(*Signé*) : Le duc de Choiseul.

Comme la ville de Calais est fort obérée, je me chargeai de presque tout, dans ce passage qui fut assez cher, et qui n'était pas aisé à arranger, parce qu'il fallait lui rendre beaucoup, en ne lui rendant rien.

XXII

DU 20 AOUT 1768 AU 31 DÉCEMBRE 1769

Je reçois, à Calais, la nouvelle de l'état grave de ma mère ; je pars, aussitôt, pour Paris. — Sa mort. — Aperçu de son existence. — Je rédige son épitaphe. — On l'enterre, selon son vœu, au couvent du Bon-Pasteur. — Sa succession. — Le Roi m'autorise officiellement à prendre le titre de duc, et mon fils celui de prince. — Je pars, le 24 septembre 1768, pour Calais, afin d'y recevoir le roi de Danemark qui se rend à Paris. — Je l'accompagne à une représentation du *Siège de Calais* et lui offre un banquet à l'Hôtel de Ville. — Nouvelle conversation avec M. de Bernstorff. — Mon retour à Paris, le 3 décembre. — Réflexions sur les mœurs du temps. — Etat de ma famille. — Mes occupations. — Le roi de Danemark à Paris et à Fontainebleau. — Fêtes, en son honneur, à Chantilly, au Palais-Royal et au palais Soubise. — Ses visites aux Académies. — Je lui en fais une à l'hôtel d'York, où il est descendu, et soupe, avec lui, chez le président Ogier. — Son départ de Paris. — Mme du Barry et le duc de Choiseul. — Mauvais état des finances du royaume. — La cérémonie de l'Ordre, le 1er janvier 1769. — La Cour. — Mise en ordre de mes affaires privées. — Continuation de mon *Histoire naturelle*. — Carnaval et Carême. — Accident du Roi à la chasse. — Impopularité de la campagne de Corse. — Je pars pour l'Hermitage et Calais, le 4 mars. — Présentation de Mme du Barry au Roi et à la famille royale. — Les amis de cette dame et son attitude à la Cour. — Je reviens à Paris le 21 novembre. — Partage général et substitution de mes biens. — Travail avec les chimistes Macquer et Baumé. — Ma belle-fille me donne un petit-fils.

J'avais, comme j'ai dit, laissé ma mère, le 30 juillet 1768, à Paris, un peu moins mal, mais encore dans un terrible état des suites de son espèce de fluxion de poitrine qui avait commencé le 25 de juin, par s'être enrhumée en carrosse. Heureusement que mon fils, ayant obtenu une prolongation de congé, la soignait au mieux, personne n'ayant un cœur plus tendre et plus actif.

Comme il me donnait régulièrement de ses nouvelles, il me manda qu'il était survenu une dysenterie. Je vis, par ses lettres, qu'elle allait en augmentant, avec des douleurs affreuses, et qu'elle souffrait terriblement. C'était son humeur rhumatismale et âcre, qui l'avait fait souffrir toute sa vie, et qui, jointe au reste de la fluxion de poitrine, laquelle était, par là, débarrassée, s'était jetée sur les entrailles.

Ces nouvelles me désespéraient, mais, comme on m'avait promis de m'envoyer un courrier quand il y aurait nécessité, à mon départ j'étais en l'air et sur les épines.

Le samedi 20 d'août, le courrier arriva à Calais à trois heures du matin : c'était Boulogne, son valet de chambre, qui était parti de jeudi, mais qui, ayant ordre de passer par Compiègne pour demander permission pour moi, où on l'avait retenu sept heures, et de là, étant venu par les traverses, n'avait pu arriver plus tôt.

En deux heures et demie, tous les paquets et tout fut prêt ; je partis en berline à cinq heures et demie du matin, et j'arrivai à Paris à huit heures du soir, le cœur bien inquiet.

Mon fils vint au-devant de moi dans la rue, fit arrêter, descendre mes gens, et monta seul, tout en pleurs, dans ma voiture. Cela ne m'apprit que trop l'état des choses. Je lui criai d'abord : « Est-elle passée? » Il m'assura que non, mais il m'avoua, à la fin, qu'elle était sans espérance. Entré dans la cour, le duc d'Havré, qui ne les avait pas quittés, qui était fort utile, et qui est un cœur et un esprit parfaits, monta aussi dans la voiture, où nous confondîmes nos sanglots. Nous descendîmes, nous tenant embrassés, et j'allai tomber dans les bras de ma fille, fondant en larmes. Les âmes sensibles sentiront assez le tableau de cette arrivée-là!

La veille, sans lui dire qu'on m'avait envoyé un courrier, on lui avait fait pressentir mon retour; sur quoi, avec l'expression du cœur, elle dit à ma fille : « Concevez-vous ma joie? Je verrai encore mon cher enfant! »

J'entrai à neuf heures et demie. Elle me tendit les bras et m'embrassa avec une tendresse vraie, pure, sainte et ferme. Elle me dit : « Vous portez-vous bien? » Je l'assurai qu'oui. Elle me dit, d'un ton à faire fendre des pierres : « Sûrement? » C'était là tout ce qu'il lui fallait, car, au dedans, depuis longtemps elle ne voulait plus s'occuper que de Dieu et, quelque désir qu'elle eût de me revoir, cela étant sa plus grande consolation, elle n'aurait jamais osé se donner cette satisfaction d'elle-même, ce qui faisait qu'elle n'avait osé demander qu'on me fît revenir. Toute sa vie a été, de même, occupée uniquement, à chaque minute, de ses devoirs, et jamais d'elle.

Dès qu'elle eut la satisfaction de m'embrasser et de me voir en bonne santé, elle nous congédia tous, pour ne pas nous attendrir, ni courir elle-même, par sa grande sensibilité, risque de se distraire de sa contemplation intérieure, car elle savait, sans le montrer, tout ce qu'on croyait lui cacher, et, au contraire, elle ne montrait que de l'espérance pour nous rassurer.

Le 22, le pouls diminuait toujours, presque tout le bas était comme mort. Il ne lui restait que les bras de libres, qui devenaient livides; sa tête penchée, ses yeux fermés annonçaient son état, mais la sérénité de son visage annonçait celle de son âme.

Je ne pus me refuser de me montrer. Elle ouvrit les yeux, me regarda, me fit un sourire tendre. Je me hasardai à lui tâter le pouls : hélas! je ne pus plus le trouver! J'en frémis! Peut-être vit-elle mon effort pour me contenir : d'une voix forte, mais creuse, et peu aisée à entendre, elle demanda ses tiroirs. Robrechts, sa femme de chambre, qui l'avait soignée dans toute cette maladie, avec un zèle, une force, une intelligence qu'on ne peut exprimer, ni assez louer, l'entendait.

Elle alla chercher un tiroir de papiers. Ma mère y prit

une grosse lettre qu'elle décacheta encore, mais, hélas! sa force n'allait pas jusqu'à la tirer de l'enveloppe trop serrée. Elle me fit signe de l'aider. Je tirai, avec elle, un papier de l'enveloppe; elle demanda ses lunettes, lut la première page. Je me préparais à l'aider à tourner le feuillet, épiant ses moindres gestes, mais elle me dit d'une voix nette : « C'est ça! Non, lisez! Allez lire seul, là-dedans! Voyez si cela est bien! »

J'allai lire le chef-d'œuvre des testaments de religion, de foi, de charité et de justesse de cœur et d'esprit. Je me hâtais, étant hors de moi-même, pour ne la pas faire attendre, et sentant bien ce qui la faisait agir. Je raccourus en l'embrassant, et je lui criai, de toute ma force, avec l'effusion de l'enthousiasme du cœur : « Cela est admirable et bien digne de votre bonne tête, tout est au mieux, tout sera exécuté! » Elle leva ses bras au ciel avec un air de joie parfaite, et s'écria, d'un ton qu'on ne peut exprimer, ni à peine sentir : « Au vrai? »

Que ce mot renfermait de choses! Elle donnait beaucoup, mais beaucoup, et j'avais senti d'abord qu'elle m'en faisait l'hommage, le sacrifice. C'était pourtant tout ce qu'elle désirait ardemment, et il faut lire ce testament pour voir pourquoi : c'est que c'était la vie des pauvres, pour lesquels elle avait vécu!

Elle me dit encore : « Quoi! vous ne trouvez pas que c'est trop? » Je lui récriai les mêmes mots en me précipitant pour l'embrasser. Elle me serra dans ses bras couverts de la dernière sueur, et j'eus l'inexprimable extase de lui causer encore une sensation de joie parfaite.

Alors, elle avait fait ce qu'il y avait à faire, et, toute sa vie, elle n'avait passé que de cette occupation à une autre pareille. Ainsi, cette chose utile faite, elle ne voulait pas perdre un moment de plus qu'elle pouvait donner à Dieu.

A sept heures et demie du soir, le mieux de la mort lui donnant des forces, elle dit à Robrechts : « Est-il bien sûr que mes enfants se portent bien? » Robrechts répondit : « Très bien! Ils sont tous là-dedans, désirant bien de vous

voir. — *Qu'ils entrent et sortent !* » Mon fils, qui était derrière le rideau, courut nous chercher.

Nous entrons tous. Je me mets à genoux ; tous mes enfants faisaient groupe derrière moi, s'efforçant de montrer un extérieur tranquille.

Elle dit : « Je vous aime bien, mes enfants, mais laissez-moi mourir en paix ; je ne veux plus m'occuper que de Dieu ! Il faut de la résignation ! »

Tous mes enfants s'efforcèrent de la rassurer. Ma pauvre fille, plus morte que vive, lui dit des choses consolantes. Elle répéta : « De la résignation ! » Je lui dis : « Vous nous en donnez bien l'exemple, et vous nous en avez toujours donné de bien bons ! » Elle dit : « Je désire ne vous en avoir donné que de bons, mais vous ferez mieux que moi ! »

Comme je ne pouvais me refuser la satisfaction de la laisser mourir en sainte, comme elle le désirait, je profitai de l'occasion pour lui dire : « M. l'abbé du Méage vous est si attaché, qu'il a demandé la permission de rester dans la maison ; ainsi, jouissez de la satisfaction de le faire appeler, quand vous voudrez lui parler de Dieu ! » Elle me tendit les bras pour m'embrasser pour la dernière fois. Je profitai de la précieuse occasion pour lui demander sa bénédiction. Elle me dit : « Oh ! une bénédiction ! » avec son extrême humilité ordinaire, comme ne s'en croyant pas digne. Sur quoi, je lui pris la main et me la donnai moi-même. Elle me dit avec joie : « Donnez-moi donc la vôtre ! » Ma foi, je la lui donnai de tout mon cœur, ne me possédant pas. Elle m'embrassa à deux mains, en disant : « Je vous ai toujours bien aimé ! » Et, pour ne pas perdre de moment pour Dieu, elle me congédia.

Voilà où tout finit pour nous ; je ne la vis plus ; il était neuf heures du soir.

Vers onze heures et demie, on força tous les autres à aller prendre un peu de repos.

Vers une heure de nuit, le 23 août 1768, comme elle vit que l'instant avançait, elle demanda son confesseur, le respectable abbé du Méage, qui n'en avait pas été la dupe et

qui, malgré mes instances, ne voulait pas se montrer, quoi qu'il fût toujours là, ni lui parler de Dieu comme je l'en priais, parce qu'il savait qu'elle était, pour ainsi dire, avec lui.

Il approcha ; elle lui dit : « Mourrai-je cette nuit ? » Il lui répondit : « Il n'est pas permis de mettre un terme aux décrets de Dieu ! » Elle entendit ce que cela signifiait, et, je crois, lui répéta qu'elle était prête. Sur quoi, il profita de l'occasion pour demander si elle ne serait pas bien aise de faire encore une confession. Il l'aida sur les moindres impatiences, et lui demanda si elle aimait bien son Créateur. On l'entendit faire effort pour dire d'une voix haute : « Oui ! » Et il lui donna encore l'absolution.

A trois heures, j'allai faire mes prières dans ma chambre, et, étant excédé, le sommeil me gagna et je me jetai tout habillé sur mon lit, laissant mes rideaux ouverts pour que le soleil levant m'éveillât. Malheureusement il ne m'éveilla qu'à près de six heures.

J'appris de M. du Méage que, s'étant aperçu que ses mouvements de mains allaient en diminuant, il avait dit les prières des agonisants et que, depuis deux heures, il n'y avait presque plus de respiration, mais sans la moindre apparence de souffrance ni de convulsion, son visage point du tout déformé.

Comme il me disait cela, je vis ses gens, qui avaient ouvert les rideaux, la contempler avec attendrissement, et un d'eux sortit en disant : « Elle finit ! » En effet, elle baissa seulement la tête, et s'endormit tranquillement dans le Seigneur. Qu'il daigne lui faire miséricorde !

Après la narration de sa mort, je ne peux m'empêcher de dire un mot de ses vertus : ses vertus chrétiennes étaient au parfait ; il est difficile de pousser plus loin la foi et la pratique. De plus, la modestie, l'ordre sans en parler, la fermeté avec une extrême sensibilité, enfin la justesse d'esprit et la bonne tête était ce qu'il y avait particulièrement à remarquer en elle.

Ce qu'elle a eu d'embarras et de souffrances est étonnant,

n'ayant pas été un jour sans souffrir, depuis vingt ans. Cependant, à elle seule, sans passer ni se donner pour habile, elle a tout établi et tout fait prospérer. Elle regardait cela, s'en croyant indigne, comme une grâce particulière de Dieu, à la prière des pauvres.

C'est à elle que notre branche doit son établissement à Paris : à la mort de mon père, en 1723 (j'avais cinq ans), elle trouve tout endetté, embarrassé, de grands procès, et brouillé avec les commandants de Condé et l'Intendant. Elle accommode et arrange tout, quoique seule.

Le 22 septembre 1727, elle part de Condé dans une berline où j'étais, âgé de neuf ans, et si délicat, et toujours malade, qu'il est étonnant que j'aie vécu. Nous arrivons, le 27 septembre, à Paris, nous descendons à l'hôtel garni de la rue Guénégaud, et de cette berline est sortie la Maison, presque immense, en effet, que nous possédons dans le bel hôtel qu'elle nous a fait avoir. Je m'étonne toujours quand je songe que tout cela est venu de ce carrosse, et tout ce qu'elle et moi avons monté depuis !

Sans connaître personne à Paris, elle intéresse, par sa vertu, le cardinal de Fleury, elle me fait distinguer et avancer. Elle essuie, outre sa propre santé, qui est détestable, mes maladies continuelles, ensuite des campagnes de guerre des plus vives, de sorte qu'elle, souffrante, et, en dedans, la plus vive et la plus sensible des mères, elle n'a jamais cessé d'être dans les transes les plus cruelles, sans cesser aussi de se résigner, de s'abandonner et d'espérer dans la Providence ! L'enfance et les maladies de mes enfants lui ont aussi donné bien des peines. Elle ne nous a conservés, tous, que comme par miracle, et par le fruit de sa foi, confiance, prières ardentes et multitude de bonnes œuvres. Et elle n'a jamais cessé d'être uniquement occupée de ses devoirs de piété et de famille, et jamais d'elle !

C'était pourtant une héritière de grand nom, de cinquante mille livres de rente en terres superbes, surtout Bernissart (1),

(1) Hermann-Claude de Milendonck, père de Louis-Hermann de Milendonck (V. Tome I, la note 2 de la page 2), avait épousé, en 1635, Marie de Failly,

qui nous a si bien arrondis, et qu'elle céda en entier (chose étrange !) par son contrat de mariage.

Elle tenait une maison et un détail de quatre-vingt mille livres par an, seule, sans en parler, donnant beaucoup. Et elle n'a laissé que vingt mille livres de dettes qui n'étaient que le courant, quoique ses charges excédaient son revenu. Elle n'avait point d'homme d'affaires, elle les faisait seule, sans en parler, et bien.

Je reviens à ce qui nous regarde, pour la suite de sa mort : on a vu que j'étais dans la chambre. Je courus chercher le duc d'Havré, qui logeait chez nous, pour nous secourir, ce qu'il fit avec une intelligence et un cœur bien dignes de sa sensibilité. Il alla annoncer à mon fils cette cruelle nouvelle. L'abbé de Sainte-Aldegonde, qui fit tout au mieux en tout, alla l'annoncer à ma fille, qui ne voulait pas l'entendre, mais toujours venir la voir. Enfin, son état fut affreux quand il fallut le lui dire absolument. J'allai prendre le testament, et toutes les clefs, ensuite.

Je montai chez mon fils qui était hors de lui-même. Nous partîmes tous pour l'hôtel d'Havré, où nous fûmes trois jours à confondre nos sanglots. Pendant ce temps, je fis lire le beau et pieux testament, et je m'occupai, avec le plus grand soin, à le bien remplir, surtout pour ses volontés pieuses.

Je comptais la faire transporter à Condé, mais son testament portant qu'elle désirait fort être enterrée simplement au cimetière du couvent du Bon Pasteur (1), il fallut céder à sa volonté, et j'arrangeai tout ces cruels détails avec le plus de courage que je pus, mais cela m'accabla. Ces deux jours furent affreux !

Elle avait demandé à être enterrée de grand matin, tout simplement. Le 25 août, de grand matin, nous nous rendîmes

dame de Bernissart, terre autrichienne qui, en 1778, fut réunie, comme celles de Blaton et de Péruwelz, parties limitrophes, à la baronnie de Condé. Elle était riche en mines de houille.

(1) Le Bon-Pasteur, communauté de femmes sise rue du Cherche-Midi. Elle avait été fondée par Mme de Combé, pour les filles repenties, et était dirigée par les hospitalières de Saint-Thomas-de-Villeneuve.

à l'hôtel (je passe tous les détails trop lugubres). L'enterrement se fit, comme elle l'avait voulu, avec beaucoup de pauvres. Je la suivais avec l'habit de l'Ordre de grand deuil, et mon fils et le duc d'Havré en deuillants, et assurément c'était un vrai deuil de cœur, et nous priions tous deux de bien bon cœur aussi !

Les anciens prêtres de Saint-Sulpice dirent n'avoir guère vu d'enterrement plus édifiant : il fut, si on l'osait dire, noblement pieux. On fit le service à Saint-Sulpice, ensuite on la conduisit au Bon Pasteur. L'entrée du couvent, toutes les religieuses en haie fondant en larmes, était un coup d'œil frappant. On la mit dans le tombeau que j'avais fait préparer dans le cimetière, au fond à droite, sans autre distinction qu'un petit carreau couvert d'une grande pierre sur laquelle on grava, ensuite, ce qui suit :

CI-GIT

Marie-Marguerite-Louise, née comtesse de Milendonck et du Saint-Empire, marquise du Quesnoy, baronne de Pesche et de la seigneurie souveraine de Meyell, dernière de la Maison de Milendonck, dont le nom et les armes sont enterrés avec elle, veuve d'Alexandre-Emmanuel, prince de Croÿ et de l'Empire, prince de Solre et de Mœurs, lieutenant général des armées du Roi, morte le 23 août 1768.

Son épitaphe est à Condé en Hainaut, à l'endroit où elle aurait dû être enterrée, à côté de son époux, mais l'amour divin, plus fort que la nature, lui a inspiré le désir d'être enterrée parmi ces pieuses religieuses, pour les engager à prier pour elle.

Une foi vive et éclairée, une piété simple et ardente, la charité la mieux entendue envers les pauvres, la patience dans une vie longue et douloureuse, jointe à la plus grande exactitude à remplir tous ses devoirs avec fermeté, ont été les exemples qu'elle a laissés à ses enfants qu'elle aimait tendrement, et, après les avoir assurés pour la dernière fois de toute sa tendresse, elle mourut avec la résignation et la tranquillité que donne l'amour de Dieu, l'espérance de ne pas paraître les mains vides devant le Seigneur, et la confiance en sa miséricorde !

UN DE PROFUNDIS !

J'avais fait faire un tableau de ses armes, où était écrit, en grosses lettres, le nom de Milendonck. Je jetai cela dans le caveau, comme étant la dernière de ce nom illustre. C'est un usage usité en Allemagne, en pareil cas. J'écrivis à Condé de mettre, à l'endroit où elle aurait dû être, une épitaphe dans le même goût, pour renseignement.

Le lendemain, nous rentrâmes dans la maison, ce qui fut un coup cruel, surtout pour ma fille. Je l'engageai à rentrer dans la chambre, car il ne faut pas traîner là-dessus, sans quoi on souffre davantage après.

Les trois premiers jours, je continuai à ne m'occuper que de bien remplir ses volontés pieuses. Les huit jours suivants, par un travail considérable où mon fils m'aida bien, j'entendis tous les comptes. Je réglai, chose difficile, les augmentations de pensions et gratifications de tous ses gens. Enfin, ils furent tous payés et contents.

J'empruntai de M. de Laborde cinquante mille livres, et dix mille de M. Petin, qui mourut subitement le 28 août, ce qui était encore une grande perte, car c'était un homme vertueux et de mérite.

Avec cela, je commençai à payer, car, outre vingt-huit mille livres de charges annuelles, il y avait quatre-vingt-une mille livres à distribuer dans l'année, de tout ce qu'elle donnait, y compris vingt mille livres de ses dettes, et il fallait tout son ordre pour qu'il n'y en eût pas plus. Dans les quinze premiers jours, je payai généralement toutes ses dettes. Ce fut un grand ouvrage.

Ensuite, je me mis au fait de la succession. J'en fis un livre en règle et le tableau général. Il se trouva que, y compris ce que je lui payais, toute la succession, rendue nette à Paris, ne montait qu'à soixante-sept mille livres, et le tableau de toutes les charges et dépenses, ainsi que pour la tenue totale de la maison, montait à soixante-dix-huit mille. Ainsi, je perdais sur la succession. Il est étonnant comme elle avait pu pourvoir à tout.

Le 14 septembre, tout étant réglé, je commençai, avec mon fils, l'arrangement des papiers et, les jours suivants, nous

continuâmes cela, ainsi que d'arranger les effets suivant le testament. Pendant plusieurs jours, mon fils m'aida pour les papiers, qui étaient très abondants, et sa femme aussi, de sorte que nous mîmes tout en ordre.

Le 23 septembre, un mois juste après sa mort, tout fut fini, et ce fut un rude mois de travail. Mon fils et ma belle-fille partirent, ce jour-là, pour Attichy, Maubeuge et Isques, et, ce même jour, je fis mes dévotions afin de prier pour ma mère et bien terminer ce terrible mois.

Je partis le lendemain pour aller encore recevoir le roi de Danemark à son retour d'Angleterre, mais, avant de finir ce cahier, il faut dire un mot de l'affaire de mon changement de nom.

On a vu que, par la mort du duc de Croÿ, dernier des fameuses branches d'Arschot et du Rœulx, je devenais, comme chef du nom, obligé de m'appeler le duc de Croÿ. On a vu aussi tout ce qui m'avait retardé, et je répugnais beaucoup à changer de nom, à mon âge ; mais mon fils, et surtout sa femme, désirant porter notre nom de famille, ils m'engagèrent à en écrire. Mon fils vit le prince de Soubise qui s'y porta avec son bon cœur serviable, à l'ordinaire. Il en parla au duc de Choiseul, qui s'y porta aussi au mieux. Ainsi, on m'engagea à lui écrire pour le prier de demander au Roi l'agrément de ce changement de nom.

Le 19 septembre, je reçus de M. le duc de Choiseul la réponse que voici ; elle termina cette affaire :

De Choisy, le 16 septembre 1768.

J'ai rendu compte au Roi, Monsieur, de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 10 du courant, au sujet du changement de nom que vous souhaitez introduire dans votre famille. Sa Majesté trouve bon que vous preniez le titre de Duc, et que M. votre fils prenne celui de Prince, ainsi que vous le demandez.

Je suis fort aise d'avoir pu contribuer à votre commune satisfaction, par l'approbation du Roi à cet arrangement.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Le duc de Choiseul.

Je les remerciai tous deux par lettres, et je n'attendis que de voir cela mis dans la *Gazette*, pour le faire constater au public et m'éviter la peine de l'établir moi-même.

Ce fut alors que je m'appelai tout à fait le duc de Croÿ, et que le prince de Solre, mon fils, prit le nom de prince de Croÿ. J'avoue que cet arrangement me coûta, car, étant parvenu, jusqu'à cinquante ans, à me faire connaître sous un autre titre, cela brouillait les idées, surtout tout pouvant se confondre avec mon fils, qui lui-même, quoique jeune, était assez connu, et même avantageusement sous son ancien nom, pour ne pas devoir désirer d'en changer, et je craignais, avec raison, que cela ne fît, dans la suite, beaucoup de confusion dans ce qui nous regardait chacun. Mais enfin on le désira, et cela convenait. Ainsi, cela fut.

Pour ce qui regarde les affaires générales, tout était à l'ordinaire, à la Cour, sans aucun changement. Le Roi se dissipait par les voyages continuels avec sa famille ; c'était le meilleur père, et jamais la Cour n'avait été plus tranquille, les Choiseul faisant à peu près tout. Le seul changement fut le 17 septembre, que M. de Lamoignon (1), ancien chancelier exilé, ayant enfin donné sa démission, ainsi que M. de Maupeou, vice-chancelier, garde des Sceaux, la sienne, le Roi donna ces deux charges à M. de Maupeou, fils du vice-chancelier, et premier président du Parlement, qui fut remplacé par M. le président d'Aligre (2). Cet arrangement fut approuvé, M. de Maupeou, le fils (3), s'étant distingué dans sa

(1) Guillaume de Lamoignon, seigneur de Blancmesnil, de Malesherbes, etc. (1683-1772), conseiller au parlement en 1704, président à mortier en 1723, Premier Président de la Cour des Aides en 1746, chancelier en 1750, avait épousé, en premières noces, en 1711, Madeleine-Louise d'Aligre, et en secondes noces, en 1715, Anne-Élisabeth Roujault. Maupeou le remplaça comme chancelier, en 1768, après l'avoir fait exiler en 1763.

(2) Étienne-François d'Aligre, né en 1727, conseiller au parlement en 1745, président à mortier en 1752, Premier Président en septembre 1768, était veuf, depuis 1767, de Françoise-Madeleine Talon.

(3) René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou, né en 1714, conseiller au parlement en 1733, président à mortier en 1743, Premier Président du parlement en 1763, chancelier et garde des Sceaux après la démission de son père, en 1768, avait épousé, en 1744, Anne-Marguerite-Thérèse de Roncherolles.

place de Premier Président, par son art pour concilier le Parlement et la Cour, ce qui pouvait être utile.

Je partis de Paris le 24 septembre, pour aller à Calais, pour le retour du roi de Danemark. J'étais accablé de la cruelle perte que je venais de faire, ce coup ayant beaucoup ébranlé ma santé. J'arrivai, le 26, à Calais, excédé de chagrin, de travail et de maladie.

Ce qui retardait le passage de Sa Majesté danoise, c'est qu'elle donnait un bal masqué de trois mille personnes à toute la noblesse anglaise, au théâtre, le 10 octobre. Cela fit murmurer la bourgeoisie. D'ailleurs, ce prince réussit fort bien en Angleterre, et, en effet, il est fort aimable.

Le 13, le baron de Gleichen, son envoyé extraordinaire à Paris, arriva et me confirma qu'Elle ne voulait point d'honneurs, et, surtout, ni compagnie de grenadiers, ni de maréchaussée. Ce soir-là, arriva aussi le prince de Robecq, avec qui je fis un joli souper tête à tête; nous nous renouvelâmes notre ancienne amitié.

Le 14, M. de Caumartin arriva aussi. A l'heure de la marée, nous nous rendîmes sur le port, où le coup d'œil de quarante grosses barques qui partaient pour la pêche du hareng, faisait un effet charmant. On ne voyait rien arriver; le vent était presque contraire, et nous déplorions l'incertitude des passages par mer.

A deux heures, nous montâmes à l'observatoire de M. Audibert où bientôt, au moyen de bonnes lunettes, nous commençâmes à découvrir le yacht. A trois, cela fut certain, et à quatre heures, il fut en rade. Nous allâmes sur le port. Le yacht ayant salué, le fort répondit et, enfin, nous vîmes un joli canot anglais où nous reconnûmes le Roi. Nous courûmes à l'escalier du bassin, où il débarqua légèrement, en nous faisant beaucoup de politesses. Il monta dans mon carrosse, où il ne voulut admettre que le prince de Robecq et moi. Nous le menâmes au bel hôtel d'Angleterre qui lui était préparé.

Voici, en abrégé, le détail de ce passage, tel que je l'envoyai à la Cour:

De Calais, le 15 octobre 1768.

Le yacht qui menait le roi de Danemark étant parti de Douvres à midi, et ayant eu un temps doux et favorable, est arrivé, hier à quatre heures après midi, à la rade. La mer étant alors trop basse, Sa Majesté danoise entra dans un canot.

Le duc de Croÿ, commandant de la province, se trouva, avec tous les corps, à son débarquement, au même endroit où Elle s'était embarquée, le 10 août. Il lui fit d'abord remarquer que tout était prêt, suivant les ordres du Roi, pour sa réception royale, et qu'elle n'était arrêtée que par son expresse volonté.

Entre deux haies de peuple aligné par des sentinelles, il la mena chez Elle ; ensuite, à six heures, à la Comédie où on donna *Le Siège de Calais*. On peut juger avec quelle joie on eut la satisfaction de faire voir à un monarque étranger, sur le lieu même de cet événement mémorable, comme les Français ont toujours aimé leurs Rois.

A neuf heures, le duc de Croÿ lui donna un repas splendide, dans la salle de l'Hôtel de Ville bien décorée, pendant lequel la musique se fit entendre. Ensuite, de dessus la terrasse, Sa Majesté danoise vit le feu d'artifice. Après quoi, à onze heures et demie, Elle retourna chez Elle par les rues illuminées et garnies de pavillons danois.

Le 15 octobre, Sa Majesté danoise partit pour Saint-Omer, témoignant être satisfaite et ayant enchanté tout le monde par des choses obligeantes qu'elle a dites.

Ce qui me fit le plus de plaisir dans cette journée, fut la pièce du *Siège de Calais*, qui fut passablement jouée, mais elle ne pouvait plus paraître, après l'avoir vue jouer par l'inimitable Mlle Clairon. Je fus toujours frappé des beautés patriotiques de cette pièce. Elle doit enlever un cœur vraiment français. J'en fis remarquer la multitude de beaux endroits à Sa Majesté danoise, qui parut les sentir, et, surtout, mon ami M. de Bernstorff, qui était à côté de moi, en était frappé. C'était réellement une époque curieuse, de faire voir à un monarque, à vingt pas de la brèche, une action aussi éclatante et dont la vérité, quoique combattue, paraît mieux établie dans les notes qui sont à la fin de la pièce de M. de

Belloy. Les Calaisiens auraient dû être aussi frappés que moi, de cette époque.

Le coup d'œil de la table, dans la belle salle de l'Hôtel de Ville, fut aussi très remarquable et, pendant le repas, le jeune monarque nous dit, à M. le prince de Robecq et à moi, qui étions à ses côtés, des choses très agréables. Il a le sourire flatteur, et paraît avoir grand désir de plaire par le bon ton français qu'il allait étudier à Paris, ce qui paraît être le principal but de son voyage.

Son respectable ministre, mon ami M. de Bernstorff, me dit des choses plus importantes : nos affaires de Corse étaient mal, alors ; nous avions eu de petits échecs. Nos troupes désertaient et dépérissaient. On parlait d'un renfort de douze bataillons. Nous étions sûrs du ministère anglais, mais la nation était outrée, et tout cela ne menait qu'à nous ruiner et qu'à nous attirer une guerre que cela nous mettait encore plus hors d'état de soutenir. Il espérait mieux, alors, du voyage de son maître, celui d'Angleterre s'étant bien passé, et il se flattait de le ramener dans ses Etats, après qu'il aurait été six semaines à Paris. Mais le joli et brillant M. de Holck menait toujours tout, et était, en effet, utile à son maître par sa grande adresse à lui faire songer à toutes les politesses possibles, et à remédier adroitement à sa vue basse. M. de Bernstorff me dit que *le prince de Travendall* ne signifiant rien, il ne s'appellerait que le roi de Danemark incognito ; qu'ainsi, à Paris, on l'appellerait *Monsieur*, mais nous l'appelions toujours *Sire*, ou *Votre Majesté*, et on ne s'en gênait pas.

Je ne me rendis qu'à onze heures et un quart, avec la garnison, chez le Roi, pour ne pas attendre. J'achevai de causer à fond, avec M. de Bernstorff, que je quittai avec attendrissement. Le Roi parut et parla à tout le monde de bonne grâce. Je l'engageai à descendre au *Pont sans pareil*, et il partit à onze heures et demie, dans une voiture à deux, avec son favori, suivi, dans une autre, de M. de Bernstorff avec son secrétaire, et nous nous quitâmes tous très contents les uns des autres. Ainsi finit ce dernier voyage, qui m'avait con-

trarié pendant longtemps, et qui faisait des époques assez curieuses, étant rare de voir voyager un Roi régnant, et difficile de le recevoir en Roi, sans lui rendre d'honneurs.

Voici l'itinéraire de sa marche : le 15 octobre à Saint-Omer; le 16 à Lille; le 17, séjour; le 18 à Douai et Valenciennes, le 19 à Bouchain et Cambrai, le 20 à Péronne, et le 21 à Paris.

Sans la douleur où nous étions de la cruelle perte que j'avais faite, j'aurais accompagné ce jeune Roi, avec qui j'étais librement, et je lui aurais donné une fête champêtre à l'Hermitage, avec mes fille et belle-fille et les jolies demoiselles de Croÿ, et cela aurait beaucoup fait briller l'Hermitage. Mais je ne me souciais plus de rien. Ainsi, je le laissai passer pour m'en aller tranquillement, car j'avais reçu mon congé avec mes nouvelles instructions, qui ne portaient que de faire comme j'avais déjà fait. Ainsi, je ne restai encore trois jours que pour tout payer et arranger : ces deux passages me coûtèrent environ 7.000 livres.

Le 2 décembre 1768, je partis de l'Hermitage et j'arrivai, le 3, avant sept heures du soir, à Paris. Je craignais cette rentrée. C'était un nouveau monde pour moi, me trouvant seul chef de ma maison, avec un détail prodigieux (1).

Une réflexion m'occupait encore : il fallait tenir et monter la maison d'une façon agréable pour de jeunes gens, mes enfants étant tous de vingt à vingt-sept ans, par conséquent dans l'âge des plaisirs; de mon côté, à cinquante ans faits, très souffrant et d'un esprit pieux et philosophique. Il fallait faire cadrer tout cela ensemble. J'étais trop heureux de la sagesse et de la raison de mes enfants; ainsi, il fallait ne les pas dégoûter de vivre avec moi. De l'autre côté, la vie de femme et de ce qu'on appelle le *bon ton* de Paris, ne convenait nullement à ma façon de penser et à mes occupations, qui avaient toujours eu pour but les plus grands objets, les

(1) On lit en note : « Comme je tenais seul, alors, les deux maisons, il y avait bien des objets. Toute la succession de ma mère ne pouvait suffire aux charges. Ainsi il fallait bien de l'ordre. Aussi, je continuai de renoncer à tout bâtiment à l'Hermitage ; l'ameublement seul était assez cher! »

plus importants et les plus abstraits. Il était dur pour moi, tout à fait mon maître, de ne jamais vivre tout à fait dans mon goût, c'est-à-dire entre hommes et avec des savants et militaires, et la futilité du siècle était au point qu'on ne pouvait plus dire un mot de guerre ou de science, et que les femmes primaient sur tout, regardaient tout ce qu'on appelle « grand homme » comme des surcharges incommodes, au point qu'on ne prenait seulement pas garde à un maréchal de France. La plupart des hommes s'étaient rendus esclaves des femmes : notre siècle en devenait plus doux, mais plus efféminé.

Je résolus bien de me prêter au monde tant qu'il faudrait, mais j'aurais bien voulu, aussi, vivre un peu pour moi, et avancer mes grands ouvrages, et tout cela n'était pas aisé à faire cadrer ensemble !

Voilà les réflexions avec lesquelles j'arrivai à Paris. Je trouvai toute ma famille en bonne santé : l'aîné de mes petits-fils, ayant trois ans, était un peu mieux, le plus joli et attachant enfant qu'on pût voir, mais d'une santé qui donnait de l'inquiétude. Il avait été encore bien mal du dévoiement.

Le cadet était un Roger Bontemps rond de graisse, qui riait toujours et donnait bonne espérance. Sa nourrice, fort gaie et bonne, le nourrissait au mieux. Je trouvai mon fils un peu mieux, car il avait aussi une santé qui le tracassait souvent ; ma belle-fille à merveille, et ils me parurent tous si raisonnables, que je n'avais que grâces à rendre à Dieu, et que j'augurai mieux de ma nouvelle vie que je ne croyais d'abord. Je restai, ce soir-là et le suivant, rien qu'avec eux, et ma fille et mon gendre qui étaient tous deux au mieux aussi. Le duc d'Havré, quoique charmant avec tout le monde, ne faisait qu'un avec nous, et était sage et solide. Ainsi, tout cela me donna beaucoup d'espérance.

Tout Paris n'était, alors, occupé que du séjour du roi de Danemark, qui était sur sa fin, et qui réussit au mieux. Il fut même très sage, ce qui faisait un contraste singulier avec des bruits qui couraient alors et qui occupaient tous les esprits.

Peu de jours après mon arrivée, je fis, avec mon fils et ma belle-fille, l'état de nos connaissances et je l'arrangeai par société de devoir, de parenté, d'intérêt, d'agrément et d'esprit. Je fus dans l'enchantement de voir comme ma belle-fille, à vingt et un ans, rejeta tous ceux qui étaient tant soit peu dangereux et de réputation douteuse. Ce fut alors que je fus tout à fait sûr d'elle et que j'achevai d'être assuré de son bon esprit. Par là, et la sagesse de tous mes enfants, j'augurai beaucoup mieux de ma nouvelle vie. Ma belle-fille se mit à tenir la maison pour moi, au mieux. Tout cela se monta fort bien.

Il fallut achever l'arrangement des papiers et effets de ma mère. Cela fut dur : je fis arranger une chambre au-dessus de la mienne, où nous rangeâmes tout cela, ce qui me fit une décharge de cabinet très utile. Mon fils et même ma belle-fille m'aidèrent très bien. Elle était travailleuse et avait de la suite dans l'esprit, ce qui est un grand éloge. Nous trouvâmes, dans les papiers, une suite très curieuse de mes lettres depuis trente ans, que je mis en ordre et qui ferait un bon supplément ou abrégé des mémoires de ma vie. Enfin, avec le duc d'Havré et ma fille, j'achevai l'examen des effets et je remis à chacun ce que portait le testament. Vers la Noël, l'arrangement de l'appartement d'en bas fut fait, mais ma belle-fille ne s'y établit tout à fait que le 15 janvier, et mon fils prit l'appartement qu'elle quittait vis-à-vis le mien.

Dans le mois de décembre, je trouvai encore le temps de reprendre mon *Histoire naturelle*, que j'avais abandonnée depuis huit mois. Je craignais de ne pouvoir m'y remettre, l'ordre de tout cela étant immense. Cependant, je m'y remis bien et, dans ce mois, je fis le beau chapitre de l'eau et de la mer.

Comme, heureusement, je ne dînais pas, que je faisais fort peu de visites et que je tenais toujours ma porte fermée, j'avais au moins le temps du dîner et les soirées à travailler. Le soir, je donnais à souper, ou j'allais, chez d'autres, à des soupers ordinaires ou arrangés quinze jours à l'avance, car on n'en manque pas quand on en donne, mais il est malheu-

reux que les hommes ne sachent plus vivre entre eux, à parler de choses utiles, et qu'on ne vive qu'avec des femmes à jouer et entendre médire ou parler de misères, sans qu'un homme sage trouve son mot à placer, ni qu'on prenne garde à lui, mais c'est là le bon ton du beau monde. Heureusement, tous mes enfants en sentaient, comme moi, la futilité, mais il faut, dit-on, faire comme les autres !

Vers le Noël, je mis, pour un mois, l'*Histoire naturelle* de côté, pour me recueillir, aller à la Cour, et faire l'immense travail de mes biens et affaires.

Voilà comme se finit cette année, pour ce qui me regarde. Je vais reprendre ce qui concerne Paris, la Cour et les affaires générales, à la fin de cette année.

J'ai dit qu'à mon arrivée, le 3 décembre 1768, tout Paris n'était occupé que du séjour du roi de Danemark, qui était sur sa fin, y étant arrivé le 21 octobre (il en partit le 9 décembre.) Ainsi, un roi régnant, sans être incognito, ni paraître déplacé, fut dans un hôtel garni (1), à Paris, un mois et demi plein, ce qui est remarquable.

Deux jours après son arrivée, il alla à Fontainebleau, où était la Cour. Sans se donner pour incognito, il avait demandé qu'on supprimât les honneurs royaux comme pour en être plus libre. Le Roi lui donna la main, l'appela *Sire* et *Votre Majesté*, ce qui ne lui était jamais arrivé et, une fois qu'il l'appela *Monsieur*, il lui en fit excuse en disant agréablement : « Il faut que vous excusiez, car je n'y suis pas fort habitué ! »

Ce jeune monarque de dix-neuf ans réussit au mieux et fut charmant. Il ne parut pas un instant embarrassé. Il chercha à plaire au Roi et y réussit si bien qu'ils furent bientôt à l'aise ensemble, et que le Roi fut charmant avec lui. Le jeune prince dit, lui-même, des choses très agréables et bien placées, et on en cita beaucoup, dans son voyage, qui indiquent de l'esprit. J'ai dit, plus haut, qu'il a grand désir de

(1) On verra ci-dessous que le Roi était descendu à l'hôtel d'Yorck, rue Saint-Benoît.

plaire et y reussit. Il paraît avoir plus cette partie que celle de la guerre et des choses savantes, et sa prétention est le *bon ton* français. Aussi le lui trouva-t-on au mieux.

On dit, entre autres, que le Roi lui ayant fait remarquer que la belle marquise de Flavacourt ne paraissait pas son âge, il repartit d'abord que les grâces ne pouvaient vieillir, à sa Cour. A chacun il dit quelque chose d'honnête et de placé, et, en effet, je crois qu'il est difficile à un monarque d'avoir un ton plus noble et plus honnête qu'il ne l'a.

Le Roi le fit toujours accompagner, à la Cour, par le colonel des Gardes et un capitaine des Gardes du Corps, pour qu'il trouvât partout les troupes en haie, sans que cela parût affecté, et on chercha à lui rendre tous les honneurs qui n'en paraissaient pas être, en quoi on était en réserve, parce qu'on disait que l'Empereur devait venir dans un an. Mesdames affectèrent de l'appeler *Votre Majesté*, et non *Sire*, ne reconnaissant pour tel que leur père. Comme on était en grand deuil de la Reine, il n'y eut point de fête à la Cour; on l'accabla seulement des meilleurs spectacles, et le Roi fit entendre aux princes du sang qu'il fallait y suppléer, ce qu'ils firent au mieux.

Le jeune Roi fit plusieurs voyages, et comme sa Cour au Roi, mais très noblement et avec grande dignité et politesse. Dans son séjour à Paris, on chercha à l'occuper et on y réussit au point qu'il en dut être excédé. M. de Bernstorff, qui passe pour le plus grand ministre de l'Europe, et qui connaissait Paris à fond, lui fut bien utile : c'était le meilleur mentor possible, mais dont le rôle était d'autant plus difficile que ce jeune Roi, très despotique, l'aimait peu, et que ce qu'il craignait, c'était de paraître mené.

Le jeune de Holck, le favori, lui fut utile aussi. Ce jeune seigneur s'en donna bien, en petit maître français, et jamais le jeune monarque ne se laissa aller à rien de tout cela. Il fut d'une sagesse, réserve et attention très remarquables. On s'attendait qu'il se lâcherait ; toutes les beautés se jetaient à sa tête, et il s'en tira toujours avec tact et politesse, ce qui ne se peut trop admirer. Une des plus jolies courtisanes lui

ayant apporté son portrait, à elle, pour se faire remarquer, il fit semblant de ne regarder que le portrait. Il dit en souriant : « Elle est bien jolie, mais je ne mange pas de ce gibier-là ! » Cela est d'autant mieux qu'il s'en était, dit-on, beaucoup donné dans son pays, et que c'était toute la peur de M de Bernstorff, comme il me l'avait fait entendre. Peut-être, et il est apparent, qu'il eut l'esprit de faire sentir au jeune monarque que, passant pour débauché, on se jetterait à sa tête, et qu'il était de son honneur d'affecter, dans cette fameuse capitale, la grande réserve pour faire tomber ces bruits-là. Peut-être aussi le piqua-t-on par le contraste des bruits qui couraient alors.

Le duc de Duras, comme premier gentilhomme de la Chambre, eut ordre de ne le pas quitter, pour lui présenter tout le monde. Le jeune monarque soupa dans quatre ou cinq maisons particulières, savoir chez Mme de Villeroy, de Bentheim et Ogier, comme je dirai après. Hors cela, et trois ou quatre jours qu'il fut incommodé chez lui, tout le temps qu'il ne passa pas à la Cour, où il soupait toujours avec le Roi, sans cérémonie, dans les petits cabinets, avec grand monde, tout son temps, dis-je, fut rempli pour voir ce qu'il y a de curieux, les spectacles et les grandes fêtes que lui donnèrent les princes du sang. Mme de Villeroy, qui a souvent, chez elle, une excellente comédie, lui fit voir plusieurs fois l'inimitable Clairon, qui avait quitté le théâtre. Ainsi, ayant bien vu Garrick (1) dans tous les caractères, à Londres, il vit, de son voyage, ce qu'il y a de plus parfait dans ce genre.

Les fêtes qui eurent le plus d'éclat furent celles de Chantilly, au Palais-Royal et à l'hôtel de Soubise.

La fête de trois jours, à Chantilly, fut une des plus superbes et vives qui aient jamais été données. Il n'y eut pas un moment de vide. On en peut voir une esquisse dans la *Gazette de France*. Le prince de Condé en fit les honneurs avec une grâce qui lui attira tous les cœurs. Ce fut où le roi de Danemark réussit le moins. Il fut fort froid. Les dames

(1) David Garrick (1716-1779), le célèbre acteur anglais.

dirent qu'il était insipide, mais c'est peut-être parce qu'elles se jetaient à sa tête qu'il se tint en réserve. D'ailleurs la vue fort basse, une immensité d'objets sans relâche, et sortant de maladie, tout cela l'excéda un peu, et peut-être qu'il fut un peu jaloux de voir qu'un prince du sang français peut donner une fête d'une majesté et magnificence réelles, que peu de monarques peuvent égaler. Si c'eût été dans les belles nuits d'été, rien n'y eût été comparable, presque rien ne l'étant à ce beau lieu.

Le grand souper du Palais-Royal fit un bel effet : le superbe appartement, orné de tout ce qu'il y a de plus riche, étant rehaussé de l'assemblage de toutes les jolies femmes de Paris.

Le prince de Soubise, dans son superbe hôtel, donna deux bals de six mille masques, qui faisaient un coup d'œil frappant. Malgré tout l'ordre, on fut trois et quatre heures à y arriver, et une des choses qui frappèrent le jeune monarque fut l'immensité de carrosses, à Paris.

Outre les fêtes et spectacles, M. de Bernstorff fit voir avec intelligence au Roi de Danemark tout ce qu'il y a de curieux dans Paris. Il le mena à tout ce qui en valait la peine. C'est dommage que sa vue extrêmement basse et, peut-être, le peu de connaissances acquises lui en fissent peu sentir toutes les beautés !

Il alla, entre autres, à toutes les Académies, où on lui donna le fauteuil de président. A l'Académie française, l'abbé de Boismont lui adressa, en vers, un compliment fort adroit, et très flatteur pour son mentor, qui le méritait bien. Le duc de Nivernais y lut sa jolie fable du *Roi voyageur*. Le compliment de l'abbé de Boismont finissait : « Vous emportez tous nos cœurs, et nous n'aurons pas envie de reprendre vos conquêtes ! » En effet, le peuple de Paris parut charmé de ce jeune roi. On claquait longtemps des mains au spectacle, quand il arrivait, et il faisait des révérences de si bonne grâce, avec son sourire si flatteur, qu'on recommençait de plus belle. Il fit prodigieusement de générosités ; ce voyage lui coûta bien des millions, et il les distribua bien et de bonne

grâce. Voilà le beau côté. Il est malheureux que le retour de la médaille était que ce Roi, absolument despotique, avait pour cela, étant en Hollande, mandé qu'on mît un impôt exprès sur ses peuples ; il est dur de les faire gémir pour briller ailleurs !

Voilà ce qui regarde son séjour avant mon arrivée ; voici ce que j'en ai vu par moi-même, à Paris :

A mon arrivée, on me dit qu'il fallait l'aller voir. J'avais eu assez cet honneur à Calais. Il recevait souvent toute la noblesse, mais, sachant qu'on le voyait pour la dernière fois la surveille de son départ, et que mon fils et mon gendre ne lui avaient pas encore été présentés, m'ayant attendu, je les y menai. Il était assez mal logé à l'hôtel d'York, au coin de la rue Saint-Benoît. Il était remarquable de dire à son cocher : « Chez le roi de Danemark ! » Toute la noblesse y vint. C'étaient les fils du duc de Duras qui présentaient, le père étant allé tenir les États de Bretagne. Je remarquai que le jeune Roi, sans aide, se tirait au mieux de tout cela. Il disait un mot obligeant à tous ceux qu'il pouvait reconnaître, avec une physionomie gracieuse. Il est difficile d'avoir plus l'air de Roi et un ton plus imposant, avec moins d'embarras. Je remarquai qu'il remercia de bonne grâce le lieutenant de police (1), avec lequel il avait eu une longue conférence sur la police de Paris, qu'on lui fit remarquer avec raison. M. de Bernstorff ne perdait aucune occasion de le faire profiter de son voyage. Quel bonheur qu'un tel ministre pour un Roi, s'il en sait profiter !

Ma fille et belle-fille désiraient bien de voir le jeune monarque en liberté. Nous en eûmes l'occasion la plus favorable, et il parut nous donner toute la fin de son voyage. M. Ogier avait été, au moins quinze ans, ambassadeur auprès de son père, et y avait réussi au mieux, dont il est bien capable, n'y ayant guère d'homme plus aimable et plus liant ; son dernier succès en Bretagne en est une preuve. Il avait

(1) Antoine-Raymond-Jean-Gualbert-Gabriel de Sartine (1729-1801), lieutenant général de police de 1759 à 1774.

proposé à souper au roi de Danemark, qui ne put venir que la veille de son départ. M. et Mme Ogier me prièrent, avec toute ma famille, comme un de ceux qui étaient le plus libres avec lui. Ainsi, je commençai son voyage en France, et je le finis à Paris.

Le 8 décembre, vous fîmes, avec ce monarque, chez M. Ogier, le souper le plus agréable et remarquable. Il était bien curieux de faire comme un petit souper de société au bout de notre rue, avec un roi régnant et puissant. Ce souper fut charmant, et ma famille en fut enchantée. Il n'y avait que nous cinq, la famille de Nesle, Mmes de Laval et MM. de Bernstorff, de Holck et de Moltke; en tout, dix-huit. Le roi de Danemark y fut on ne peut pas plus aimable et poli. Il mit tout le monde à son aise, il me combla d'égards et de bontés, paraissant reconnaissant de ma réception de Calais, et me marquant confiance.

J'étais, à table, à côté de M. de Bernstorff, homme que j'aime et respecte infiniment. Nous parlâmes bien de notre vieux temps du maréchal, et de l'aimable maréchal de Belle-Isle, et du fameux couronnement de l'Empereur à Francfort. Il craignait avec raison la tache d'huile de l'incendie de Corse et de Turquie, et me dit des choses bien vues et bien intéressantes, car il a le tact excellent pour les grandes affaires, et tout l'agrément pour les petites, et je l'aimais tendrement. Je lui dis que j'étais étonné qu'il n'eût pas songé à faire donner un grand édit daté de Paris. Il parut fâché de n'y avoir pas songé. En effet, il était curieux de voir un Roi donnant des édits en voyageant Aussi n'y a-t-il point de prince chrétien plus despote que celui-là : cependant, depuis quatre races que cela dure, on dit qu'il n'y en a point qui en ait moins abusé.

Frappé d'une charmante voiture chez un sellier, il la retint pour lui. Le ministre lui fit adroitement sentir que cela allait briller beaucoup à Copenhague, que chacun en voudrait dans ce goût-là, ce qui ferait un bel effet, mais pourrait rétablir le luxe qu'il voulait absolument bannir. Aussitôt, le jeune monarque, sans faire semblant de l'entendre, envoya 200 louis

au sellier pour se dédire. Il se retint pour ne rien acheter de frappant, et il abolit, presque avec excès, tout luxe chez lui.

Après le souper, le roi de Danemark resta debout à causer avec tout le monde, tandis que le joli favori Holck galantisait Mme de Coislin, qui disait que ce n'était qu'un folichon. Le Roi assura être très content de la France, parla au mieux du Roi et de Paris, et parut avoir assez bien jugé de ce qu'il a pu voir. Il dit des choses obligeantes à chaque dame, mais, soit retenue, ou vue basse, il n'a marqué en distinguer aucune, dans son voyage, et, vers une heure, il se retira, nous laissant enchantés de lui. Tous les hommes le suivirent au carrosse. Nous nous embrassâmes, M. de Bernstorff et moi, en pleurant réellement, et le Roi ne m'ayant pas vu, par sa vue basse, en montant en carrosse, M. de Bernstorff me dit tout bas : « Hélas ! il ne vous a pas vu ! » Étant monté, il me nomma. Le jeune Roi se jeta hors de la portière, pour me dire encore les choses les plus obligeantes.

Il partit le lendemain à midi, et prit par Metz et Strasbourg, où on lui donna bien des fêtes. Il en était si excédé, et de spectacles, qu'il nous dit, à ce souper-là : « Je vous promets bien que, d'un mois, je n'aurai pas de spectacle à Copenhague ! »

J'oubliais, entre autres, un mot de bon sens de M. de Bernstorff. Je parlais de la fête de Chantilly et de l'abondance des carrosses de Paris. Il me dit : « Je suis bien aise qu'il ait vu cela, ainsi que vos places fortes et la quantité de troupes partout. Il est bon qu'un monarque du Nord voie par lui-même la proportion qu'il occupe en Europe ! »

Ce qui occupa, le mois de décembre et celui de janvier, la Cour et la Ville, fut une présentation qu'on craignait d'une dame du Barry, qui faisait grand bruit. Ce qu'il y a de remárquable, c'est que c'étaient les libertins qui criaient le plus haut, les ridicules, chez nous, l'emportant sur les vices, chose peu à la louange de la nation. Les sages qui aimaient le Roi pleuraient, priaient et se taisaient. Il en faut faire autant !

On disait qu'à ce sujet M. le duc de Choiseul allait être

disgracié : la circonstance lui ramenait beaucoup de monde. Cela fut vif. Il paraissait se tenir très en réserve avec le Roi, et cet ancien et fameux ministre parut jouer gros jeu. Cependant, il paraissait braver l'orage et avoir bon courage. Cela s'allongea et on ne sut plus qu'en dire, mais ce fut une prodigieuse fermentation, à la Cour.

Les dépenses ne diminuant pas et les charges ne faisant qu'augmenter, il n'y eut pas moyen de supprimer le vingtième, qui devait bientôt finir. Le Roi le continua pour deux ans, avec d'autres droits et un nouvel emprunt. Le parlement refusa d'enregistrer. En janvier, le Roi le manda à Versailles et y tint un grand Lit de justice où il fit, de force, passer les édits. Le parlement qui, pour ses droits propres, avait résisté à un Lit de justice à Paris, apparemment sentant l'indispensable nécessité, ne fit rien de plus. Il était terrible, en pleine paix, le pain étant partout au double du prix ordinaire, de voir continuer les impôts comme dans la guerre la plus rude. Heureusement pour le peuple qu'il n'y eut presque pas d'hiver !

En Corse, on était en quartiers d'hiver ; les colonels étaient revenus, nous étions rencognés à Bastia et San-Fiorenzo dont nous entretenions la communication à coups de fusil. Il y avait treize bataillons de nommés pour y renforcer nos troupes : c'était un chancre qui nous mangeait, dont on ne parlait plus à force d'avoir crié, et les étrennes de nouvelle année dont les marchands, pour la première fois depuis quatre ans, firent bien leurs affaires, étaient une affaire dominante qui anéantissait les autres.

Après avoir accompli, en ce que je pouvais, le serment de l'Ordre, j'allai, à l'ordinaire, à Versailles pour la cérémonie du jour de l'An. En arrivant à Paris, j'avais pris tout à fait le nom de *Duc de Croÿ*, et mon fils celui de *Prince de Croÿ*. L'article de la *Gazette* du 30 septembre, de Versailles le 28, qui était positif (1), fit tout ; personne n'y trouva plus

(1) Voici cet article :
« Le prince de Croÿ étant devenu l'aîné de sa Maison par la mort du der-

à redire. Il n'y a qu'à moi à qui cela coûtait, et on nous confondait, mon fils et moi. De plus, il me coûtait beaucoup d'entendre appeler ma belle-fille comme ma pauvre femme et ma pauvre mère. Enfin, il fallut tâcher de s'y faire !

J'allai trouver le maître des cérémonies de l'Ordre, je lui montrai la lettre de M. le duc de Choiseul et la *Gazette*. Il ne me renvoya, heureusement, plus à M. de Saint-Florentin, et il me fit appeler, à l'appel de l'Ordre, *le duc de Croÿ*. Ainsi, cette grande affaire, pour laquelle j'avais craint tant de difficultés, se passa au mieux. J'étais le sixième dans l'appel et la procession, n'ayant devant moi qu'un prince de Lorraine (ils sont hors de rang), le duc de Luynes, le duc de Brissac, le maréchal de Richelieu et le vieux duc de Saint-Aignan, à côté de qui je marchais, et qui me conta, en route, qu'il était de 1724, ainsi chevalier de l'Ordre depuis quarante-cinq ans. Et j'étais au-dessus de tous les ministres et de presque tous les ducs ! J'avoue que j'en étais honteux, mais je vis qu'on s'y faisait, et il ne fut plus question de protestation.

De ce voyage, j'examinai les visages : le Roi paraissait content. Le duc de Choiseul affectait la grande gaîté, chacun raisonnait sans savoir, on criait beaucoup, et les vieux politiques, même dévots, commençaient à plier. Enfin, la fermentation était grande ; rien ne paraissait au dehors, mais, dans l'intérieur, on gagnait de jour en jour.

De retour à Paris, outre les grands soupers qui allaient leur train, et les listes de quinze jours à l'avance, dont je ne m'embarrassais guère, pourvu qu'on me dît le jour et le lendemain, je me remis au travail.

Il me fallut passer plus de trois semaines terribles pour les lettres, les comptes, la récapitulation de mon ancien livre et la formation du nouveau. Par un travail calculé et un ordre infini, je vins à bout de me rendre compte de toute ma dépense, rangée par chaque matière, et de la faire

nier duc de Croÿ, et ayant obtenu du Roi la permission de prendre le nom de duc de Croÿ, Sa Majesté a permis aussi au prince de Solre, son fils, de prendre celui de prince de Croÿ. »

cadrer, à dix deniers près, avec ma recette, qui était pourtant de cent soixante-quatre mille livres, pour moi seul, sans la succession. Par là, je voyais les objets qui avaient trop emporté et sur lesquels il fallait retrancher : ce tableau était si beau qu'il me paya de mes peines.

Dans le même ordre, je formai un nouveau livre très curieux par son arrangement et ses historiques. Ensuite, je fis les comptes de la succession, que je séparai en entier, pour pouvoir voir de combien il s'en faudrait qu'elle pût fournir aux charges et nouvelles dépenses. Enfin, tous ces comptes, calculs et lettres ne furent finis que le 25 janvier, et ce fut un très grand travail, dont je désirais la fin pour me remettre à mon *Histoire naturelle*, qui devenait l'ouvrage du monde le plus intéressant.

Plusieurs de messieurs de l'Académie, et les plus savants, à peu près, de Paris, revirent, chacun pour sa partie, mes chapitres, et tous assurèrent que cela n'avait pas encore été si bien approfondi et rendu d'une façon si claire et qui paraissait si juste. Ils m'encourageaient à le terminer. Je finis, après l'*Eau*, la *Mer*, d'une façon complète. Ensuite, je fis tout ce qui regarde le *Globe terrestre*, par où je finissais mon premier volume. Cela fut curieux, important, et si attachant que je m'y donnai en entier et ne sortis presque pas. M. Lemonnier, et surtout M. de la Lande me donnèrent des états et calculs de résumé excellent, de même que pour le difficile article du flux et reflux de la mer, de sorte que cela fit aussi la plus importante récapitulation d'astronomie et de sphère qui ait encore été écrite. J'épluchai le tout, et les montagnes, avec les habiles MM. Needham (1), l'abbé Regley (2), M. Guettard (3) et, vers le 1er mars, j'eus presque fini le

(1) L'abbé Jean Needham Turbervill (1713-1781), né à Londres, chanoine de Soignies en Hainaut, directeur de l'Académie des Sciences de Bruxelles, auteur d'ouvrages d'histoire naturelle, de physique, de chimie et d'érudition.

(2) L'abbé Regley, ancien aumônier du prince de Marsan, prieur d'Estréchy, traducteur des *Recherches sur les découvertes microscopiques* de Spallanzani (1769), collaborateur à l'*Atlas chorographique, historique*, etc. (1763), et au *Journal des journaux* (1760), etc.

(3) Jean-Étienne Guettard (1715-1786), médecin naturaliste, conservateur du

Globe terrestre. En mars, je le perfectionnai et rassemblai les pièces pour repasser le tout dans mon été, et y terminer le premier volume, en commençant l'élément *Terre*, pour repasser le deuxième volume, qui est le règne minéral, et tâcher de le terminer l'hiver d'après. Ainsi, je pus espérer, en trois ou quatre ans d'un travail encore assidu, de venir à bout de cet immense et important ouvrage.

Le Carnaval fut court, mais vif pour mes enfants. Nos deux dames et mon fils et gendre s'en donnèrent bien. On me fit aller aux trois plus beaux bals, qui furent surtout chez Mme la duchesse de Cossé, dans son salon en berceau, aux petites tables, très agréables, et chez Mme de Rougé. Les petits enfants commençaient les fêtes ; on avait la folie de les y mener dès le maillot. Ensuite mes enfants firent des quadrilles de ballets étudiés en habits recherchés, des plus agréables.

Le Carême fit reprendre une vie plus réglée, et on reparla des affaires du temps, dont voici les principales : la plus grande affaire de Versailles était toujours la présentation de Mme du Barry. Pendant les mois de janvier, de février et de mars, elle se remettait de jour en jour, paraissant toujours devoir avoir lieu. Enfin, on la dit remise après le mariage de M. le duc de Chartres avec Mlle de Penthièvre, qui était pour le 5 avril. Ce qu'il y a de singulier, c'est que c'était le parti des dévots qui avait plié le premier, par haine contre M. de Choiseul, qu'on croyait que cette dame dégotterait. Il est affreux, pour l'humanité, que l'envie et la haine personnelle obscurcissent les idées sur ce qu'il y a de plus essentiel : on gémissait, mais on s'habituait à l'idée de cette présentation.

Un événement qui contribua à la retarder, et qui fut important, fut la chute du Roi. Le 4 février, le Roi chassant à Saint-Germain, son cheval fit une rude bronchade. Le Roi tomba sur le bras droit et se foula l'épaule. La douleur lui

cabinet d'histoire naturelle du duc d'Orléans, membre de l'Académie des Sciences, auteur d'un *Atlas et description minéralogique de la France* (1780), d'*Observations sur les plantes* (1747), etc.

persuada qu'il avait le bras cassé. Il l'envoya dire à Mesdames. On le transporta d'abord avec une échelle et sur des matelas d'un paysan, et ce fut un cortège bien effrayant. Les chirurgiens, quand il fut à Versailles, dirent qu'il n'y avait rien de démis ni de cassé; cependant, il se fit des épanchements de synovie, il fut très longtemps sans pouvoir remuer le bras. Cela lui fit prendre le parti de chasser en calèche, et de ne pas venir dans le grand appartement. On ne pouvait presque plus le voir, et toute la Cour fut en désarroi. Comme l'exercice du cheval lui avait toujours été nécessaire, on craignait pour sa santé, surtout dans les circonstances où il se trouvait, ce qui, joint à l'embarras des finances, faisait voir en noir. Cependant, M. d'Invault, nouveau contrôleur général, paraissait réussir et, sans les dépenses de Corse, il paraissait pouvoir faire traîner encore quelque temps l'état des choses.

La Corse faisait beaucoup crier contre M. de Choiseul, ce qui, joint à la façon dont il était avec la nouvelle dame, devait le mettre en danger. Pour lui, il ne paraissait que plus rassuré et décidé. Il soutenait tout cela avec dignité. On assurait que le Roi en avait imposé sur les propos de part et d'autre, et semblait vouloir garder les deux sans les laisser se nuire.

Pour ce qui me regarde, j'avais arrêté mon grand travail d'*Histoire naturelle*. Pendant les trois semaines de la fin du Carême, je ne me redonnai qu'à ces objets-là et à mes affaires. Beaucoup de raisons nous avaient déterminés à ne pas nous trouver à Paris, dans le temps du mariage du duc de Chartres avec Mlle de Penthièvre, qui était pour le 5 avril. Cela, joint à ce que ma fille et belle-fille n'étaient point grosses cette année-là, nous détermina à aller, aussitôt Pâques, qui était de fort bonne heure, à l'Hermitage. Cependant, le froid vif qui continuait, le procès pour nos charbons qui inquiétait, et la nouvelle de beaucoup de petites véroles chez moi embarrassait. Il fallut renoncer à y mener d'abord tous les petits enfants, ce qui était un grand sacrifice. Enfin, on se détermina à partir.

Mon fils était allé passer huit jours à Dôle, à son régiment, à cause de M. d'Escouloubre, inspecteur, qui alla en passer la revue en allant en Corse. Il eut bien de l'ouvrage à son retour, ayant son major ici. De mon côté, les affaires se multipliaient. Enfin, nous terminâmes tout, et on ne songea plus qu'au départ, aussitôt après la Quasimodo. Le 4 mars, nous partîmes de Paris en berline, mon fils, sa femme et moi, et M. et Mlles de Collins, avec nos chevaux, à petites journées.

C'est dans ce temps-là (1) qu'on apprit le grand événement de Versailles. Voici comme il fut mis dans la *Gazette de France :*

De Versailles, le 26 avril 1769.

Le 22 de ce mois, la comtesse du Barry eut l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale, par la comtesse de Béarn.

Elle fut présentée seule, ce jour-là, à sept heures et demie du soir : il n'y eut point de femme à sa présentation, mais une affluence de *béyeux* (2). Le lendemain, il y eut beaucoup de monde à la Cour, et un monde prodigieux affecta d'aller chez le duc de Choiseul, qui parut plus gai que jamais, affectant de ne rien craindre. Tout semblait apaisé, mais il ne paraissait pas que cela pût durer ainsi plus d'un an ou deux.

Telle fut la fin de cet événement dont on parlait tant depuis sept mois, que les Français, qui s'accoutument à tout, après avoir tant crié, ne dirent presque plus rien. Cependant c'était un des événements de Cour des plus singuliers et étranges qui fussent jamais arrivés, et qui pouvait faire de grands changements si cette dame, qui n'était pas faite pour s'y être attendue, prenait une partie de l'ascendant et représentation de Cour qu'avait eue Mme de Pompadour, et qui n'avait pas eu lieu depuis elle. Pendant ce temps, M. le duc

(1) 25 avril. *Note de l'auteur.*
(2) V. la note de la page 323.

de Choiseul avait primé en principal. La reine de Hongrie, à la rigueur avec laquelle elle faisait observer la décence dans ses États, pouvait être affectée de cet événement sans exemple, pour le mariage arrangé du Dauphin avec une archiduchesse.

C'était M. du Barry qui lui avait fait épouser son frère (1) (qui était parti d'abord), M. d'Escars (2) et M. de Bissy (3) qui paraissaient les conseils de la nouvelle dame en public, mais il pouvait y en avoir bien d'autres en particulier, et, outre le fort attachement du Roi pour elle, tout le parti déclaré contre le duc de Choiseul lui était favorable, ou, du moins, paraissait vouloir profiter de la circonstance. Elle fut du voyage de Marly, mais presque personne n'allait encore chez elle. Cependant deux princes du sang et trois seigneurs y allèrent d'abord.

Pendant l'été de 1769, à Versailles et à Compiègne, où le camp fut brillant, Mme du Barry gagna tout à fait, fut établie des soupers des cabinets, et faisant sa cour. Presque tous les courtisans allèrent chez elle. On assura qu'elle ne voulait pas se mêler d'affaires, que M. de Choiseul y alla et se raccommoda en apparence. Pour lui, il fut plus brillant que jamais, paraissant n'avoir rien à craindre. Il fit même deux voyages à Chanteloup et un à Metz et Nancy pour voir manœuvrer la cavalerie, ce qui fut très magnifique, et tout parut s'arranger. Sa sœur, pour ne pas paraître plier, alla voyager en Hollande et lui faisait grand tort, et les dames de Choiseul se retirèrent tout à fait des cabinets. . . . .
. . . . (4).

(1) Jean du Barry de Cérès (1722-1794), dit du Barry *le roué*, avait épousé, en 1748, Catherine-Ursule Dalmas de Vernongrèse, morte vers 1775. Il se remaria avec Anne-Marie-Thérèse Rabaudy de Montoussin. C'est lui qui décida son frère Guillaume à épouser, le 1er septembre 1768, Jeanne Gomard Vaubernier, devenue la maîtresse de Louis XV sous le nom de comtesse du Barry.

(2) Jean François, vicomte d'Escars, né en 1710, mestre de camp du régiment portant son nom en 1744, brigadier en 1748, maréchal de camp en 1761, mort en 1771.

(3) Claude de Thiard, comte de Bissy, né en 1721, brigadier en 1748, maréchal de camp en 1759, lieutenant général en 1762.

(4) Le 1er juin 1769, le duc de Croÿ quitte l'Hermitage pour Calais, où il

Le 21 novembre, j'arrivai à Paris. Je donnai le premier mois à ma famille et à notre grande affaire. C'était un partage général et une substitution que je voulais faire de mon vivant pour régler ce qui devait revenir à chacun, de façon qu'après moi tout fût réglé, la concorde assurée dans ma famille, ainsi que ma belle terre de Condé et environs assurée au nom par une substitution perpétuelle.

Cela était d'autant plus nécessaire, que, par un article bizarre de la coutume de Hainaut, où la représentation n'a pas lieu, et un article du contrat de mariage dont aucune des parties n'avait su l'importance, il se trouvait que, si j'avais le terrible malheur de perdre mon fils avant moi, et qu'il manquât avant sa sœur, la guerre m'ayant empêché de faire un avis de père et de mère du vivant de ma femme, il se trouvait, dis-je, que mes petits-fils étaient tout à fait déshérités.

De plus, même mon fils héritant, s'il perdait devant sa femme, ses garçons, par la coutume, partageaient tous les fiefs qui composent en grand nombre les terres de Condé et environs, de sorte que cette grande réunion qui m'avait coûté tant d'argent et de peine, serait toute dispersée, et la terre gâtée et inhabitable.

reprend ses travaux habituels. Le passage de Vénus lui permet une observation astronomique intéressante.

Du 4 au 24 juillet, il reste au Quesnoy pour y étudier les besoins de la navigation et veiller à l'embellissement de cette ville où s'est écoulée une partie de son enfance. De là, il se rend à Lille, où il tient « un grand état », puis à Morbecque. Il rentre ensuite à Calais où, pendant deux mois, il assiste à « de brillants passages » de voyageurs, termine nombre d'affaires relatives à ses fonctions, sans oublier son premier volume de la *Physique*, comprenant l'eau, la mer et l'air. Ses expériences sur l'air le conduisent à de précieuses découvertes. Bientôt, l'apparition d'une comète le décide à passer deux jours au Blanc-Nez pour y mieux observer l'astre.

Le 28 septembre, départ pour l'Hermitage où le rejoignent son fils et son gendre qui viennent d'accompagner le duc de Choiseul à Nancy et à Metz. On ne joue la comédie que deux fois, à cause des grossesses de Mmes de Solre et d'Havré.

En revanche, les hommes se livrent au plaisir de la chasse. Le prince et la princesse de Salm arrivent le 24 octobre. On se sépare le 5 novembre. Après quelques jours consacrés à ses comptes et à une visite à Maubeuge, le duc prend, le 20, le chemin de Paris.

Tant d'objets étaient plus qu'il n'en fallait pour me tourner la tête d'inquiétude. Le remède n'était pas aisé ou demandait à être bien pris. Ainsi cette grande affaire me rendit presque malade et m'occupa tout entier, ce qui, avec les autres inquiétudes qui arrivèrent, me firent passer six semaines incommodé et accablé à l'excès.

M. Moreau qui, suivant son devoir, nous avait instruits de tout cela, arriva le 12 décembre 1769 à Paris, pour cet objet, et y fit pour lui un bien long séjour, qui l'incommodait fort; mais il nous fut bien utile!

Avant son arrivée et dès la mienne, nous avions beaucoup étudié la substitution, avec MM. Legouvé (1) et Lamy (2). Dès que M. Moreau fut arrivé, après quelques conférences, on entama tout à fait.

Le 16 décembre, je déclarai tout, nettement, à M. le duc d'Havré et à sa femme, et, dans toute cette affaire, j'eus bien lieu de me louer et de reconnaître ce que je savais déjà, c'est-à-dire tout leur mérite et leurs bons procédés. Il s'agissait de les mettre à même, sans avoir rien à se reprocher eux-mêmes pour leurs enfants, d'arranger tout cela, suivant l'ordre et la justice que nous cherchions tous.

Le duc d'Havré nous renvoya à M. Danjou (3), son conseil. Le 22 décembre, nous eûmes tous la première entrevue générale chez M. Danjou, où j'établis l'état des choses au vrai, et on commença un peu à tout débrouiller. M. Moreau eut, avec M. Danjou, plusieurs conférences intéressantes; tout fut débattu à fond. M. Moreau grillait de repartir. On travailla avec assiduité. Pour moi, avec ma sensibilité et exactitude scrupuleuse, j'étais sur la roue. On ne cherchait que la justice et à n'avoir rien à se reprocher, de part et d'autre. Enfin, M. Danjou proposa comme bon arbitre, M. Cellier (4),

(1) Jean-Baptiste Legouvé, célèbre avocat (1730-1782), père de Gabriel-Marie-Jean-Baptiste Legouvé, l'auteur du *Mérite des femmes*, et grand-père d'Ernest Legouvé, l'auteur d'*Adrienne Lecouvreur*.

(2) Il y avait un procureur au parlement de ce nom, depuis 1731.

(3) Il y avait un procureur au parlement de ce nom, depuis 1738.

(4) Avocat au parlement depuis 1724.

ancien et respectable avocat, au Cloître Notre-Dame, chez qui on eut une assemblée générale le 2 janvier 1770, où tout acheva d'être éclairci. On convint que, le cas étant très incertain, le duc d'Havré pouvait, au moyen d'un avantage certain, transiger pour lui et ses enfants.

Le 3 janvier, M. Moreau alla chez M. Danjou, qui rédigea l'accord général et préparatoire qui réglait tout au moyen d'une terre de cinq mille livres de rente nettes, qu'on assura pour dédommagement et compensation du seul cas incertain qui pouvait être favorable aux enfants de M. le duc d'Havré, contre lequel il y avait trois cas où ils n'auraient jamais rien. On appelait, de plus, sa branche à la substitution de Condé, au défaut de mâle de notre branche. On réglait les partages à faire et l'assurance de tout ce que les lois donnaient à ma fille. Enfin, cet acte préparatoire, mais solide, qui assurait pour toujours la justice, la gloire et l'harmonie dans notre Maison, fut signé par toutes les parties le 6 janvier 1770.

Ainsi fut terminée cette grande affaire. Chacun s'y comporta au mieux et de la plus grande inquiétude je passai à la grande joie de voir une famille si unie et si bien pensante qu'on se parlait de tout ouvertement, comme si ce n'eût été qu'une seule personne.

Dans les intervalles de ma grande affaire, je voulus reprendre mon *Histoire naturelle,* qui chômait depuis Calais. J'allai d'abord chez M. Macquer. Je fis connaissance avec M. Baumé (1), excellent chimiste manipuliste, et j'attaquai avec eux l'élément *Terre*, qui était le dernier qui me restait à traiter, et que j'entrepris d'éclaircir mieux qu'il n'avait jamais été, ce qui faisait la base de tout, et surtout du règne minéral.

J'eus trois conférences importantes chez M. Baumé. Je fis l'extrait de tout Pott (2), qui est le meilleur auteur de l'article

(1) Antoine Baumé (1728-1804), pharmacien, membre de l'Institut, auteur d'ouvrages de chimie et de pharmacie, entre autres un *Plan d'un cours de chimie expérimentale et raisonnée*, écrit en collaboration avec Macquer (1767).

(2) Jean-Henri Pott, chimiste allemand, mort en 1777, auteur de *Dissertations chimiques*, traduites, en 1759, par Demachy (4 vol. in-12), etc.

Terre de l'admirable Boerhave, et de bien d'autres livres. Je raisonnai à fond avec M. Bomare, et convins avec lui. Il changea même tout son plan d'après mes principes. Enfin, j'entrevis le moyen de fixer mieux qu'on n'avait encore fait, et d'éclaircir l'élément si important à bien connaître, c'est-à-dire l'élément *Terre*, mais la grande affaire dont je viens de parler, et une multitude d'affaires et d'inquiétudes qu'on va voir, m'obligea, le 15 décembre, d'interrompre tout à fait cet ouvrage, que je ne pus reprendre que le 15 janvier.

Le 9 décembre, j'allai faire, à la Cour, mes visites d'arrivée : je trouvai que la nouvelle dame gagnait de plus en plus, la fermentation était très forte ; j'en parlerai ci-après.

Le 18 décembre, je profitai du seul beau jour pour mener M. Moreau et M. Mouron à Châtillon. Je leur montrai bien l'endroit. Ils en furent enchantés et convinrent que cela en valait la peine et passait encore la belle idée qu'ils s'en étaient faite.

Le 19 décembre 1769, après que nous eûmes tous passé une nuit tranquille, ma belle-fille s'éveilla à neuf heures et demie du matin, avec des douleurs qui ne tardèrent pas à augmenter et allèrent vivement de suite. La garde y était ; l'accoucheur, M. Ruffel, ne tarda pas à y arriver, on m'éveilla. A onze heures, je la trouvai sur le lit de travail. dans les grandes douleurs. J'étais incommodé et tracassé de beaucoup d'affaires : cela me rendit encore plus sensible. Je fus singulièrement affecté de son état, d'autant plus terrible qu'il s'y joignit un commencement de maladie et de fièvre d'humeur qui la fit s'évanouir, et mêla toutes les angoisses aux plus vives douleurs. Mais la couche alla de suite au mieux, et, à une heure après-midi, elle accoucha heureusement d'un garçon bien venant.

Nous avions bien des grâces à rendre à Dieu. Le soir même, le prince abbé de Salm, avec ma fille pour ma tante, tint ce nouveau-né sur les fonts de baptême, et on l'appela Louis.

XXIII

DU 1er JANVIER AU 30 MAI 1770

Promotion d'officiers généraux. — Opérations financières de l'abbé Terray, contrôleur général. — Ma fille met au monde un garçon. — Conversation avec l'abbé Terray. — Mort de mon petit-fils d'Havré. — Travaux d'histoire naturelle; expériences chez M. Baumé. — Nous cherchons une diversion à nos chagrins dans une villégiature à Ivry, avec des amis intimes. — Confiance de l'abbé Terray dans ses plans, que je m'efforce de combattre. — Dissolution de la Compagnie des Indes. — Madame Louise, fille du Roi, se fait Carmélite. — Achèvement de l'Opéra de Versailles. — Mon travail sur les *Antiquités de l'Égypte*. — Voyage en France de la future Dauphine, Marie-Antoinette. — Je m'établis à Versailles pour assister aux fêtes en son honneur. — Description des préparatifs : la salle de théâtre, les jardins, le parc et les illuminations. — Conversation avec l'artificier Torré. — J'assiste au mariage dans la chapelle du château. — Présentation de la Dauphine à la Cour. — Spectacles, festins, bal paré et bal masqué, illuminations, feu d'artifice. — Conversation avec le machiniste Arnoult. — Mlle Arnould, cantatrice, et son camarade Larrivée, dans l'Opéra de *Persée*; Mlle Clairon dans Athalie; Mlle Dubois; les acteurs Le Kain et Brizard. — Souper et bal chez l'ambassadeur de l'Empereur. — Catastrophe de la place Louis XV.

Le 1er janvier 1770, après avoir, la veille, rempli de mon mieux le serment de l'Ordre et m'être bien remis, j'assistai à

la cérémonie des Cordons bleus, à Versailles. Dans le cabinet du Roi, j'eus, pendant une heure, l'occasion d'examiner des choses intéressantes.

Dès le 20 décembre, M. d'Invault, contrôleur général, n'ayant pu faire passer les moyens qu'il avait imaginés pour fournir aux dépenses, et le chancelier le contrecarrant, donna sa démission. Deux jours après, le Roi, à la demande du chancelier, nomma, pour le remplacer, M. l'abbé Terray (1), fameux conseiller à la Grand'Chambre, qui était rapporteur de la Cour et très grand travailleur.

Je vis, ce jour-là, dans le cabinet, pendant deux heures, M. le duc de Choiseul accosté par tous les partis. J'admirai la franchise et la liberté avec laquelle il parut répondre à chacun. Le système de l'intérieur de la Cour était tout changé, les physionomies et les amitiés l'étaient aussi. Tels qui ne se regardaient pas, il y avait un an, se parlaient alors à l'oreille. Je vis M. l'abbé Terray accoster M. le duc de Choiseul comme avec amitié, quoiqu'on assurait que ce serait lui qui lui porterait les plus grands coups, dans la suite, en se plaignant que la partie de la Guerre était trop chère. Le duc de Choiseul lui répondit d'un air ouvert, mais froid, comme ne ménageant rien.

M. le chancelier était, alors, celui qui dominait, paraissant bien dans le nouvel intérieur de Cour, où MM. de Richelieu, d'Aiguillon, de Maillebois (2) et une infinité d'autres s'étaient ancrés de nouveau. Le soir de la veille, je vis nommer, à l'appel, plus de trente convives pour les cabinets, qui étaient bien nombreux et où tous ceux du nouveau système dominaient. Mme du Barry y mettait qui elle voulait ; elle faisait la partie du Roi même avec le duc de Choiseul. Tout paraissait s'arranger, mais les partis se déclaraient souvent ouver-

(1) L'abbé Joseph-Marie Terray (1715-1778), contrôleur général de 1769 à 1774, année où il fut remplacé par Turgot.

(2) Marie-Yves Desmarets, comte de Maillebois, fils du maréchal de ce nom, était né en 1715. Brigadier en 1743, maréchal de camp en 1744, lieutenant général en 1748, gouverneur de Douai, sur la démission de son père, en 1753, il avait épousé, en 1745, Marie-Madeleine-Catherine de Voyer, fille du marquis d'Argenson.

tement dans des propos particuliers, et le duc de Choiseul allait hardiment, tête levée, comme quelqu'un de courageux qui a pris son parti de braver l'orage et d'aller tant que cela pourra. Il était plus honnête pour le militaire, qui lui paraissait réellement attaché.

Le Roi paraissait plus épris que jamais, gai et content, et se portant très bien. C'était encore le plus bel homme de sa Cour, quoiqu'il entrât dans sa soixantième année.

Le 6 janvier, le duc de Choiseul fit signer au Roi une très grande promotion générale où il y eut de tout, hors des lieutenants généraux. Il y eut, surtout, une immensité de brigadiers et de maréchaux de camp pour les mettre sous la remise, et cela fit une très grande nomination de colonels à régiments et aux grenadiers de France. Il fut heureux, pour mon fils et mon gendre, que cela ne soit daté que de 1770, au moyen de quoi ils eurent deux ans de date à être presque seuls de faits colonels. M. le duc de Choiseul, pour se raccommoder avec M. de Castries, le fit commandant de la gendarmerie, avec M. d'Autichamp (1) sous lui, ce qui fit bien crier ce corps.

Tel était, alors, à peu près, l'état de la Cour. La France, quoiqu'aux abois pour l'argent, commençait de grands préparatifs pour le mariage du Dauphin avec une archiduchesse, lequel était désigné pour vers le 1er mai, et tout le monde était déjà ruiné en broderies (2).

Toutes mes grandes affaires étant terminées, et ma santé se rétablissant, je passai les quinze premiers jours de janvier à finir mes lettres, à me remettre au courant, à jouir de mon aimable famille, et, le 15 janvier, je repris mon travail d'*Histoire naturelle*, qui avait été bien interrompu.

(1) Jean-Thérèse-Louis de Beaumont, marquis d'Autichamp (1738-1831), colonel du régiment de dragons de son nom depuis 1761, commandant en second de la gendarmerie en 1770, maréchal de camp en 1780, lieutenant général en 1816, avait épousé, en 1763, Mlle de Maussion de la Court-Augé, veuve du marquis de Vastan.

(2) Le mariage du duc de Berry avec Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne, née en 1755, fille de François Ier, empereur d'Autriche, et de Marie-Thérèse, reine de Hongrie et de Bohème, allait se célébrer à Versailles le 16 mai 1770.

Je m'attachai surtout à l'élément *Terre*, considéré en chimiste. Je rapportai le précis, et comme la quintessence de tous les meilleurs auteurs ; je balançai le tout sur les meilleures expériences, j'y joignis des vues nouvelles et qui seront peut-être utiles ; enfin, je terminai cet important et profond chapitre, en chimiste, le 24 janvier.

L'objet qui occupait alors, avec raison, tout Paris, fut les nouveaux arrêts. M. l'abbé Terray, en grand travailleur et homme de tête, attaqua d'abord et discuta tous les moyens. Le Roi l'avait, dit-on, chargé — promettant de le soutenir — de remettre la recette à l'égal de la dépense, car la situation était, alors, si fâcheuse et les rentes, charges et dépenses si fortes, qu'il s'en fallait de cinquante-cinq millions par an que la recette égalât la dépense fixe arrêtée dans les différents états, sans compter les extraordinaires. Faire cadrer cela n'était pas une petite affaire. M. l'abbé Terray essaya de réduire tous les départements et de diminuer les dépenses, ce qui était plus aisé à essayer qu'à effectuer. Chaque ministre et chef de charges tint bon ; on disputa. De l'autre côté, M. l'abbé Terray, soutenu du chancelier, fit passer les arrêts qui n'avaient pas besoin de l'attache du département, et que son prédécesseur avait échoué à faire passer au Conseil. Aussi, chose assez nouvelle, les fit-il passer à son simple travail, sans les porter au Conseil.

Les deux arrêts du Conseil les plus forts furent celui du 18 janvier, qui changeait en rente fixe viagère l'espérance des tontines, espérance qui soutenait tant de gens dans Paris ; mais ce qui fut bien plus fort, ce fut celui du 20 janvier, qui réduisit prodigieusement la plus grande partie des rentes des effets royaux en réduisant la rente à deux et demi pour cent (1). Ce fut la perte et le désespoir des laquais et

(1) *Nota* : C'étaient les rentes sur les postes, les annuités d'Alsace, les reconnaissances de Nouette, des colonies, du Canada, de Flandre, des offices municipaux, etc. Ceux de Nouette surtout, qui étaient le payement des entrepreneurs des travaux du Roi, et qui se trouvèrent, par là, en outre, perdre soixante pour cent sur la place, étaient bien cruels !

De plus, le même édit réduisait à quatre pour cent les rentes sur les cuirs,

ouvriers de Paris qui, presque tous, y avaient mis de petites sommes et tout leur petit gain. On entendait, dans chaque maison, dire : « J'ai quatre, d'autres six, d'autres dix domestiques, qui perdent tant ! » A la vérité, cela ne tombait pas sur les gens de la campagne, mais dérangeait tant de gens dans les villes, que tout devait s'en ressentir.

On dit que ces opérations rapportèrent au Roi douze millions, et que l'abbé Terray effectua aussi quelque retranchement et épargne, mais il en fallait bien pour aller aux cinquante-cinq millions de déficit, pour se remettre au courant sur tant de payements en retard, et pour fournir à l'extraordinaire du grand mariage de la future du Dauphin, et à tout le reste.

Pour prévenir le parlement sur tous ces objets, le Roi dans une réponse qu'il fit à des remontrances que le parlement avait faites devant, sur l'impossibilité de nouvelles taxes, leur fit, le 21 janvier, une réponse remarquable, parce que c'est une des premières où le Roi, comme à l'instar de celui d'Angleterre, rend une espèce de compte de ses projets, et annonce pourtant de nouveaux impôts, de sorte que l'abbé Terray, qui sortait de faire les remontrances du parlement et d'en être l'aigle, en moins d'un mois allait se trouver aux prises avec eux. C'est alors qu'on voit combien les positions changent les dispositions !

Quant au duc de Choiseul, il donna ses états, au vrai, des dépenses du militaire, qui coûtait plus qu'anciennement, et n'était pas plus nombreux, mais il était sur un bien meilleur pied, et il soutint qu'il n'y pouvait retrancher ; ce qui, avec le parti de la dame, qui lui était opposé, annonçait de vifs débats pour la suite, mais il mit une grande, franche et noble fermeté à braver l'orage : c'était un ministre décidé et très considéré dans les Cours étrangères.

Pendant que ces choses se passaient, ma fille la duchesse d'Havré était tout à la fin du terme de sa grossesse. Jamais on n'en avait eu une plus heureuse, car elle n'en avait pas

sur les 2 sols pour livre, sur la quatrième loterie, et sur les actions des fermes (*Note de l'auteur.*)

senti la moindre incommodité. On s'étonnait qu'elle allât si loin. Enfin, le 28 janvier, on vint, à trois heures et demie du matin, éveiller mon fils, disant qu'elle était en travail : il y courut et apprit, en arrivant, qu'elle était accouchée d'un garçon, chose si désirée et si désirable ! Il m'envoya éveiller. J'y allai d'abord, et je trouvai tout dans la joie, et qu'elle était accouchée vers quatre heures du matin, ayant été une heure en grand travail, et trois heures en tout.

Quelle joie inexprimable pour le duc d'Havré et pour nous tous, par la belle union de toute la famille ! J'en rendis grâce à Dieu. Je la témoignai, ensuite, dans mes lettres, à M. de Priego et à Mmes d'Arizza et de Tana, les trois Croÿ-Havré des pays étrangers, à Mme de Leyde qui restait, avec Mme d'Herckenrode, de la belle branche aînée éteinte, et des trois sœurs mariées du duc d'Havré, ce qui fait, de sa branche, en tout, avec lui et la religieuse, cinq, et trois dans les pays étrangers ; de nous trois avec ma fille, des restes de la branche aînée, deux. Ainsi, tant mâles que femelles, il y avait, alors, deux de la branche aînée, sept de la nôtre, en comptant Mme de Maubeuge (1), et mes trois petits-fils, dix d'Havré en comptant ses deux enfants et trois Molembais (2). Ainsi, en tout, vingt et deux, et tout cela n'était qu'un, par l'union parfaite entre nous !

Dès que j'eus bien embrassé ma fille, j'allai voir le nouveau-né. Il n'était pas des plus forts, mais bien venant, et je remarquai avec surprise qu'il avait déjà de la physionomie et marquait la vivacité de la famille et les petites grâces de sa sœur, qui était la plus jolie enfant, la plus avancée et pleine de gentillesse. Elle était là aussi, et c'était chose à voir d'examiner le duc d'Havré les mangeant des yeux ! Nous

(1) Josèphe-Charlotte, abbesse du chapitre de Maubeuge, fille de Philippe-Emmanuel-Ferdinand-François de Croÿ, et sœur du comte de Beaufort, tué, en 1744, à Velletri.

(2) Marie-Louise-Reine-Thérèse, Marie-Louise-Albertine-Amélie de Croÿ, chanoinesses de Maubeuge; Marie-Ferdinande-Brigitte de Croÿ, épouse du comte de Trazegnies, filles de Guillaume-François de Croÿ, marquis de Molembais, titré marquis de Croÿ, oncle à la mode de Bretagne du duc de Croÿ, — et d'Anne-Françoise-Amélie-Josèphe de Trazegnies-Hamal.

jouîmes bien, mon fils et moi, de ce charmant spectacle.

A midi, le nouveau-né fut baptisé à la paroisse et nommé *Auguste*. Il fut tenu par le prince de Tingry, et Mme de Maubeuge représentée par Mme de Rougé. On peut se persuader que nous passâmes tous, ce jour-là et les suivants, chez eux dans la joie, et celle que leur témoigna presque tout Paris, fit voir combien ils étaient aimés !

Après cet heureux événement et dans les intervalles, je finis mes lettres et j'entendis les grands comptes de Fiérin de la succession, avec mes enfants, en détail, et ils furent étonnés de ce que je perdais, sur cette succession, onze ou douze mille francs par an.

La Chandeleur, qui vint ensuite, m'obligea d'aller à Versailles. J'y restai trois jours et j'y fis une très grande quantité d'affaires. Je terminai avec avantage presque toutes celles des particuliers et me mis au courant sur cet objet, de sorte que ce fut un voyage très utile.

Je le rendis aussi intéressant par beaucoup d'affaires pour moi, ayant entamé un objet important avec M. de la Ponce, pour ce qui me regardait à Calais, et le payement des onze mille sept cent cinquante livres qui devaient m'être remises par le Roi, pour la moitié des frais de l'échange (1).

Sur ce dernier objet, je crus plus honnête de porter ma lettre chez le nouveau Contrôleur général et de me faire écrire. Je fus tout étonné qu'on me fît entrer. Il me reçut au mieux et, sur ce que je voulais me retirer, il me pria de rester et de m'asseoir pour causer, assurant n'avoir rien à faire et que, dès le matin, sa besogne était faite. Cela était nouveau pour sa place et au milieu des grandes besognes qu'il entreprenait. Il me parla avec confiance et, profitant de l'occasion qui se présentait, je m'instruisis et lui dis mes réflexions qui étaient : 1° que le restant de ce qu'il lui fallait trouver me paraissait le plus dur, les gros morceaux étant passés ; 2° que le milliard, environ, qu'il aurait fallu pour être au pair des payements et des avances des caisses, l'écra-

(1) L'échange du « Quart du bois du Roi », dont il a été parlé ci-dessus.

serait, le comptant ne rentrant pas aussi vite que les arrêts se donnent, et 3° que, s'il disait qu'il allait être à son aise, la Cour lui forcerait la main pour des dépenses nouvelles.

Sa plus grosse affaire avait été, d'abord, de reprendre les dix-huit millions qu'on versait, par an, dans la caisse d'amortissement ; en quoi j'étais de son avis, car il m'a toujours paru qu'on ne doit pas songer à rembourser, quand c'est aux dépens d'augmentation de rente et de dettes plus fortes. Les autres arrêts si terribles faisaient environ douze millions ; cinq ou six millions qu'il avait grapillés d'ailleurs, lui faisaient alors environ trente-cinq millions sur cinquante-cinq de déficit.

Il me dit qu'à Pâques, il serait à l'égal entre la recette et la dépense. On disait qu'il lâcherait, toutes les semaines, un arrêt : il n'en disconvint guère.

Douze ans devant, l'état des recettes excédait de vingt-cinq millions l'état arrêté des dépenses, mais, toute la dernière guerre, et depuis, on n'avait soutenu le courant indispensable que par des emprunts qui augmentaient les charges et les rentes à payer, ce qui, en décembre, quand l'abbé Terray fut fait Contrôleur général, avait monté l'état arrêté des dépenses indispensables à cinquante-cinq millions par an, au delà de l'état arrêté des recettes. Telle fut la position où M. Terray entra.

Par ses opérations et les arrêts du Conseil que j'ai dits plus haut, il se procura trente-trois millions de diminution de charges, en faisant, en partie, banqueroute sur bien des objets, mais qui ne tombaient pas sur les campagnes, et seulement sur ce qui n'avait pas besoin de passer au parlement, et n'était que sur les misérables qui avaient eu l'imprudence de mettre sur les derniers emprunts onéreux du Roi, qu'on devait juger écraser l'État de façon à ne pouvoir être tenus, ou sur des pensions que le Roi n'était pas en état de payer.

Or, jusque-là, tout cela ne lui produisait que trente-trois ou trente-quatre millions par an, et il en fallait cinquante-cinq pour mettre la dépense à l'égal de la recette.

Le 3 février 1770, il me dit qu'il allait encore lâcher un arrêt, qu'il tâcherait d'éviter un impôt, mais que, d'ici à Pâques, il serait à l'égal entre la recette et la dépense ; que, dans huit mois, il espérait avoir du crédit et, dans dix-huit mois, soulager et faire du bien.

Les moyens (quelque durs qu'ils fussent), qu'on avait jugés les moins mauvais étant passés, il n'était pourtant pas aisé de fournir au restant pour égaliser. Il me dit que le plus cruel était fait, qu'il respecterait les anciennes promesses et rentes, et qu'il irait en diminuant de dureté.

Une autre grande difficulté était que cela ne donnait pas du comptant, et que beaucoup de payements étant en arrière, il était à craindre que ce fussent ces arrérages-là qui lui fissent manquer son opération, y ayant environ deux ans ou d'avancés par les caisses, ou en arrière, ainsi, environ, un milliard en arrière.

Il avait cru, d'abord, retrancher sur les départements et surtout sur la Guerre, mais le duc de Choiseul lui avait fait voir que tout était à sa juste valeur, et il ne voyait plus à retrancher sur les départements.

Le public, pour être consolé, aurait voulu voir retrancher sur la Cour, mais, quand on voit cela en détail, on apprend qu'un million de retranchements y ferait beaucoup de mal et ne ferait rien sur cinquante millions qu'il faut, ou, du moins, ne ferait qu'un cinquantième pour faire crier tout ce qui approche du Roi, diminuer la splendeur du monarque et, vis-à-vis des étrangers, faire croire qu'on est aux abois. Ainsi, il paraît qu'il ne vit presque rien à prendre sur ces objets-là.

Enfin, il commençait avec vigueur et espérance, mais il était à craindre que, pour compléter les cinquante-cinq millions de déficit, et surtout les arrérages de tout ce qui était dû du courant et avancé sur les caisses, les dettes criardes et les extraordinaires qui se succèdent et emportent sur les bénéfices inattendus, ne lui fissent trouver des difficultés insurmontables, à la fin.

M. Terray paraissait décidé travailleur. Avant six heures du matin, il était à son bureau ; à dix heures, tout était fait,

il était libre et recevait tout le monde. Il disait qu'il voulait commencer par le plus rude, pour profiter de son crédit du début, qui ne pouvait que diminuer à mesure que les plaintes augmenteraient, mais s'il pouvait, dans la suite, bien payer tous les courants et paraître mettre de l'ordre, que tout s'apaiserait et qu'il pourrait se soutenir et regagner l'amitié.

Le mariage de M. le Dauphin, fixé au 16 mai, était encore un grand extraordinaire à trouver : M. le comte de Noailles fut nommé pour aller chercher, à Vienne, madame la future Dauphine, et les dames de sa Maison furent nommées aussi pour aller au-devant. On sent qu'il ne fallait pas qu'il vînt une guerre à la traverse de tout cela. Cependant, le parti qui nous était contraire, en Angleterre, avait le dessus : le duc de Grafton (1) venait de donner sa démission, nous avions fortement aigri la Russie, mécontenté le roi de Prusse, et l'Empereur, dans le fond, ne nous aimait pas, et tous ceux-là pouvaient ne pas vouloir nous laisser raccommoder nos finances.

Le 4 février, je revins de Versailles avec une forte fluxion qui me fit passer trois nuits exactement sans fermer l'œil, et finit par me faire arracher une grosse dent. Je souffris bien. Cela ne m'empêcha pas de travailler. Je terminai, avec mon fils, le mémoire pour des objets qui regardaient mes appointements de Calais, et j'attaquai cette affaire qui pouvait mettre du changement dans l'arrangement de ma vie. Le 12 février, mon fils remit deux lettres, à ce sujet, à M. de la Ponce ; j'en parlerai dans la suite ; je reçus la première réponse le 21.

Ensuite, je repris le grand travail de mon livre de comptes et de mon *Histoire naturelle*. Dans tout le mois de février, je continuai l'important travail sur l'élément *Terre*. Je le continuai, le mois suivant, avec les plus habiles, et j'attaquai le détail en naturaliste. Je fis même, à la fin de février, la

(1) Le duc de Grafton, premier lord de la Trésorerie, venait de résigner ses fonctions (janvier 1770), à la suite des attaques du marquis de Rockingham et de lord Chatham contre son administration. Il fut remplacé par lord North.

base du grand tableau, ou table des ordres et des espèces.

Le 22 février, à trois heures après-midi, Mme de Vérac, tout effrayée, vint nous dire que le petit d'Havré, qui avait vingt-trois jours, se mourait. Ce fut un événement terrible pendant six jours. Il était d'autant plus fâcheux pour nous, que le duc d'Havré était allé à Wailly.

Je me trouvais seul qui pusse décider quelque chose. Je dis d'abord à Condé de se préparer à partir en courrier, et nous y courûmes tous, quoique je fusse bien incommodé.

Quel spectacle! En entrant dans la chambre, nous voyons la nourrice étendue évanouie, la bonne en pleurs, secouant l'enfant que M. Milliard, qui ne perdait pas la tête, faisait l'impossible comme pour le ressusciter. Un peu de vin d'Espagne réussit, et il donna quelques signes de vie.

Depuis qu'il était né, il paraissait enchifrené. On crut que ce n'était qu'un rhume. Il criait sans cesse, ne dormait presque pas, et tétait avec une voracité singulière, mais non de suite, car il étouffait et râlait d'abord.

Le lundi de grand matin, le duc d'Havré, avant de partir, y fut : il parut inquiet de ce rhume. On le rassura, et il partit. Depuis, la difficulté de respirer allait en augmentant. La nuit du mercredi au jeudi, les petites convulsions commencèrent, on envoya chercher M. Ruffel, l'accoucheur, à quatre heures du matin. Il y est fort expert : il augura mal, et demanda le médecin. On envoya chercher M. Milliard, médecin de M. le prince de Salm, mais qui, n'étant pas de la faculté, devait avoir des ménagements. C'était celui en qui nous avions, tous, le plus de confiance, étant plus habitué aux enfants et traitant tous les nôtres.

Ils trouvèrent le cas si pressé, qu'ils demandèrent M. Bordeu (1), médecin à la mode. Ma fille, qui était encore dans son lit, pour ses suites de couches, ce qui rendait le moment bien critique, y consentit, quoique le duc d'Havré n'aimât pas Bordeu, mais le moment pressait!

(1) Théophile de Bordeu (1722-1776), docteur régent de la Faculté de médecine, médecin de l'hôpital de la Charité, correspondant de l'Académie des

Ma belle-fille, qui y marqua un intérêt comme pour ses enfants, et Mme de Vérac qui fit au mieux, tenaient les mains de l'enfant dans les convulsions. Il fallait encourager un peu l'excellente nourrice et la gouvernante. M. Milliard y faisait l'impossible et ne quittait pas, mais Bordeu dit assez crûment à ma fille qu'il n'en reviendrait pas un sur cent de cet état, et on cherchait à la préparer à la cruelle nouvelle. Elle ne voulait pas perdre l'espérance, envoyait sans cesse : on ne savait que lui dire. Dès qu'il avait repris, on courait le lui apprendre. On peut juger de l'état de cette pauvre mère qui imaginait tout ce qu'elle pouvait pour aider !

A sept heures du soir, et surtout à onze, il y eut des convulsions où nous crûmes qu'il passerait.

J'y restai toute la nuit. Mon fils me releva au jour et fit toujours au mieux, ne perdant pas la tête, non plus que M. Milliard. Le chevalier de Luxembourg nous amena, de plus, un médecin qu'on ne demandait pas. Tout cela commença à faire un conflit embarrassant de médecins, où je mis tous mes soins à apaiser. Milliard et Ruffel nous parurent les meilleurs, et auraient suffi.

Le vendredi à onze heures du matin, et surtout à quatre heures du soir, les accidents et convulsions augmentèrent de façon qu'il ne parut pas possible qu'il y résistât.

Vers sept heures, l'enfant reprit un peu, et le père arriva, enfin, vers huit heures.

Je courus dans la cour lui crier : « Il est mieux! Il est mieux! » Il me disait : « Mais, avouez qu'il est mort! » Nous le rassurâmes. Il fut se jeter sur le lit de sa femme en fondant en pleurs. Cela lui fit une telle révolution, qu'elle s'évanouit avec des convulsions.

Le petit ayant un peu repris, et même tétant dans les intervalles, car il n'était pas malade d'ailleurs, nous l'y menâmes. Il fut plus rassuré, le voyant en vie, quoique bien bas. Il fut encore témoin de plusieurs crises, mais moins fortes, et il vit, au moins, qu'on y faisait au mieux.

Sciences, auteur d'ouvrages remarquables relatifs à son art, notamment sur les glandes, le pouls, le tissu muqueux, etc.

Il y passa la nuit. Il y eut un peu de relâche, mais le samedi, à neuf heures du matin, il prit, tout à coup, une convulsion, qu'on le crut tout à fait passé.

Depuis cette crise, elles furent en diminuant. Ce jour-là et les suivants, la famille de Tingry ayant plus de confiance dans le médecin du chevalier de Luxembourg, d'autres dans Bordeu, nous dans Milliard qui, seul, suivait bien au moment, cela devint fort embarrassant !

Le dimanche, je menai le duc d'Havré, avec M. Milliard, chez M. Tronchin, qui avait la goutte. Il se trouva d'accord avec M. Milliard et le père, et nous eûmes, au moins, la consolation de voir que, quelque chose qui en fût arrivée, on avait bien traité l'enfant. Il me fallut adresse et patience pour tout cela, et puis ma besogne fut faite, le père pouvant se décider.

Ma pauvre fille ne dormait ni jour, ni nuit, pleurait, mais ne perdait ni la tête, ni l'espérance. Grâce à Dieu, depuis le dimanche au soir, l'humeur de la tête parut se résoudre et coula par le nez et par en bas. Le ventre étant libre, il téta plus librement et on reprit de la confiance.

Le mieux se soutenait. On était dans une joie inexprimable, mais il se joignit à la maladie qui durait toujours par le nez, un abcès au pouce de la main qui avait pu être foulée dans les convulsions. De plus, on remarquait que les forces diminuaient. Cependant, les médecins avaient plus d'espérance que de crainte; il fallut ouvrir l'abcès du pouce. Les forces allaient en baissant. Ma fille, en bonne mère, vit mieux que les autres et fut dans la plus vive inquiétude. Presque tout le monde la regardait comme déplacée. Le 6 mars au soir, elle eut beaucoup de monde à souper. On était dans la joie, elle seule dans une extrême agitation.

Le médecin se coucha, trouvant l'enfant bien mieux ; il tétait plus aisément, était tranquille et sans fièvre. Ainsi, le duc d'Havré se coucha aussi fort content.

Le 7 mars, à six heures du matin, la nourrice prit l'enfant pour le faire téter, mais, après deux ou trois efforts, il se pencha et mourut. On cria au médecin, qui ne fit qu'un saut

vers l'enfant, et le vit qui passait. Il envoya vite au duc d'Havré, qui arriva dans l'instant avec son ami M... (*sic*). On crut que c'était un de ces évanouissements qu'il avait déjà eus ; on fit l'impossible pour le faire revenir, mais c'était inutilement : il était mort.

La mère qui, malgré tout ce qu'on lui avait dit, n'avait pas fermé l'œil d'inquiétude, entendit du bruit : elle envoya voir ce que c'était. On ne savait que lui répondre. Elle vit qu'on se coupait. Elle se désespéra tant qu'il fallut que le duc d'Havré et le médecin vinssent lui dire la vérité et comment cela s'était passé dans le vrai. On peut juger de son état !

Ainsi mourut, le 7 mars, cet enfant si désiré, qui était né le 28 janvier. Nous passâmes plusieurs jours bien cruels à garder ces malheureux père et mère qui, par leur mérite et la vivacité de leurs sentiments, intéressaient tout le monde et jouissaient de l'amitié et de l'estime générales, qu'ils méritaient.

Le 11 mars, je fis mes dévotions pour bien passer le Carême. Ensuite, je repris, chez M. Baumé, mes expériences chimiques sur l'argile et je terminai, enfin, le très grand cahier sur cette terre importante : ouvrage très approfondi et nécessaire, qui n'avait pas encore été traité si à fond, et qui me demanda un travail bien assidu, et même forcé.

Je ne sortis presque pas de tout cet hiver : tout allant bien, et notre nouveau salon de Paris étant fini, à la dorure près, ainsi que la salle du billard (qui était ôté) arrangée en salle de tableaux, ma belle-fille espérait au moins jouir des derniers jours du Carnaval, et avait arrangé de donner un beau bal le lundi gras. Mais on a vu comme la terrible maladie du petit d'Havré vint à la traverse et nous fit passer les plus cruels jours gras.

Le duc d'Havré, toujours inconsolable de la mort de sa mère, quoiqu'il y eût de cela sept ou huit ans, fut bien à plaindre. Tout cela, joint à plusieurs indispositions de ma belle-fille, à la santé assez souffrante de mon fils, à mes maux continuels, nous fit passer un hiver triste.

Pour nous dissiper, mon fils imagina un voyage de plai-

santerie à Ivry. Quoique la maison soit petite, il y a beaucoup de chambres. Il les connaissait bien, y ayant été, en partie, élevé, ainsi que ma fille. Je n'en jouissais jamais ; c'en fut une occasion : il pria quinze personnes de ce voyage, et on força si adroitement pour les logements, qu'on y logea quatorze personnes en chambres séparées.

Nous y fûmes du 26 au 31 mars. Il fit très beau et sec, mais une assez forte gelée. Il fallut faire un feu prodigieux, mais cela fut très vif et gai. On y fit beau tapage, et ce voyage réussit fort bien, hors les deux derniers jours, que ma belle-fille y eut la fièvre. Je me remis à beaucoup marcher, ce qui me rétablit un peu, et le voyage me fit du bien. Nous allâmes beaucoup, à Ivry, chez Mme de Leyde qui avait été fort malade, et qui tenait compagnie à Mme de Beringhen (1), qui était inconsolable de la mort de son mari. Mme de Leyde me parla avec intérêt sur ces affaires.

Ceux qui vinrent loger chez moi furent M. et Mme d'Havré, M. et Mme de la Trémoïlle, Mme la duchesse de Cossé, Mme la duchesse de Gesvres, Mme de Saint-Simon, M. et Mme de Collins, l'abbé d'Arvillars et l'abbé de Sainte-Aldegonde, tous deux très gais et aimables. M. de Saint-Simon (2) y vint aussi avec sa fille et plusieurs autres personnes de Paris. On y joua des proverbes dans un théâtre portatif qu'on plaçait, en un moment, au salon, et tout le monde parut content du voyage.

Ce qui me plut fort, ce fut de jouir de la vue de la campagne,

(1) La terre et le château d'Ivry appartenaient au marquis de Beringhen, premier écuyer. Le château consistait en un pavillon carré composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. Les autres appartements étaient renfermés dans des bâtiments contigus. Dans le parc, de 150 arpents, on remarquait une belle collection d'orangers. Le marquis de Beringhen était donc, à Ivry, un des voisins du duc de Croÿ.

(2) Balthazar-Henri, comte de Saint-Simon Sandricourt (1721-1783), marié, en 1758, avec Blanche-Élisabeth de Saint-Simon, née en 1737, dame de la comtesse de Provence, et fille de Henri de Saint-Simon, maréchal de camp mort en 1739.

Le comte de Saint-Simon Sandricourt fut grand maître des cérémonies du roi de Pologne, et chef d'une brigade de ses Gardes du Corps, brigadier des armées du roi de France, gouverneur et grand bailli de Senlis.

des premières fleurs des pêchers, de la belle vue de ma chambre, et du banc du boulingrin. J'y travaillai fortement à achever et perfectionner mon grand mémoire sur l'argile. J'allai, avec l'abbé d'Arvillars, faire, à ce sujet, de belles observations aux glacières de Gentilly et à Paris, les expériences importantes chez Baumé, et je conclus tout à fait cette partie, à mon retour à Paris.

En avril, trois grandes affaires occupèrent la Cour et la ville, savoir la suite des opérations du Contrôleur général, l'affaire du duc d'Aiguillon et la dissolution de la compagnie des Indes. Les dernières opérations de l'abbé Terray, quoiqu'il eût « lestement tranché », comme disait Voltaire, et fait de la peine à bien des gens à papiers et à actions, n'allèrent plus si aisément. Il fut arrêté, le crédit avait cessé presque entièrement. Il fallut aller à fournir au courant, et il fut dans la nécessité de venir aux emprunts. Dès que je vis qu'il en était là, j'en augurai mal. Jusque là, quelque dur que cela fût, ce n'étaient que des demi-banqueroutes et des retranchements sur les charges de l'Etat, mais, dès qu'on en mettait de nouvelles, que les moyens paraissaient épuisés, et qu'on en revenait à subsister au jour la journée, cela était malheureux, et comme si de rien n'était, on ne songeait qu'à se ruiner pour le mariage du Dauphin. Il manquait encore vingt millions, environ, par an, pour égaler la recette à la dépense. Les retranchements sur les départements ne parurent pas pouvoir avoir lieu. M. le duc de Choiseul l'emporta dans un conseil où il parla au mieux ; ses affaires paraissaient se relever ; Mme du Barry, quoique également en place et en faveur, ne paraissait plus gagner, et le Contrôleur général parut commencer à hésiter sur son plan, dont le succès devenait fort douteux. Le 20 avril, il m'en parla dans le cabinet du Roi ; il m'assura que son plan était rempli, et que si le Roi tenait parole sur les retranchements arrêtés à commencer du 1er janvier de l'année prochaine, les dépenses ne seraient qu'à l'égal des recettes ; mais je l'assurai, moi, que, quand cela serait, comme il ne pouvait rien payer et que tout était en arrière, les dettes criardes l'écraseraient !

Mon fils emprunta des actions pour assister à l'assemblée du 7 avril, qui fut la dernière de la compagnie des Indes ; et il m'en fit un rapport curieux : on y proposa trois moyens, dont deux pour soutenir encore, et le troisième pour tout abandonner au Roi. On lut l'état de la compagnie qui, malgré l'emprunt et la vente prochaine, se trouvait d'environ douze millions en arrière. M. le Contrôleur général, qui y préside comme commissaire du Roi, déclara d'abord que le Roi ne voulait que ce troisième parti. Ainsi, on se regarda avec étonnement et on vit qu'il n'y avait plus à opiner. En vain, un bon patriote de la compagnie proposa des moyens : les syndics tournèrent à la dissolution et, enfin, on alla aux opinions.

Les actionnaires, voyant qu'il n'y avait plus moyen de résister, furent d'avis de dissoudre entièrement la compagnie, d'en vendre même l'hôtel, de tout remettre au Roi, ainsi que tous les effets et emprunts, de même que la prochaine vente, ce qui fit environ trente-sept millions que trouva tout à coup le Contrôleur général, pour se tirer des embarras du moment, et d'autant mieux que, chose singulière, en arrêtant la dissolution, on arrêta de nourrir encore de quatre cents livres les actions, et le Roi, se chargeant de tout, promit d'en payer l'intérêt. Par là, les actions furent portées à deux mille cinq cents livres de fonds, portant cent vingt-cinq livres de dividende, sauf le dixième pour en rembourser trois cents tous les ans.

Restait à savoir si l'Etat serait en moyens d'y satisfaire dans la suite. Les effets de la compagnie faisaient un garant pour le commencement, mais la suite était difficile et le plus sûr était la perte d'une compagnie bien montée, que le Roi ni les particuliers ne pouvaient faire valoir. On crut qu'il se reformerait, un jour, une nouvelle compagnie qui, n'ayant pas de dettes en débutant, se soutiendrait mieux, et que c'était là le projet, avec celui de gagner des fonds actuels, sans trop s'embarrasser de la suite. Ainsi finit notre compagnie des Indes, établie en 1718. Si, malheureusement, cet événement entraînait, dans la suite, l'abandon de nos belles îles de

France et de Bourbon, nous ne connaîtrions bientôt plus les voyages de long cours, et toute notre navigation se trouverait bornée aux seules îles de Saint-Domingue et de la Martinique.

A cela, on en revenait aux grandes questions : s'il ne valait pas mieux se borner uniquement à faire valoir l'agriculture de France, mais c'était bien dommage, pour un royaume si bien placé sur les deux mers, de renoncer à être commerçant sur cet élément, seul moyen d'avoir des forces navales. On abandonnait la maxime que

Le trident de Neptune est le sceptre du monde !

Le 10 avril, nous allâmes, le duc d'Havré, mon fils et moi, chez le Chancelier, pour entamer avec lui notre grande affaire de la substitution, pacte et partage général de famille qui devait tout régler et assurer. M. le Chancelier nous dit que cela regardait le ministre dans le département de qui étaient les biens, et qu'il fallait que cela passât au Conseil. Ainsi, il fallut prendre un autre plan et l'affaire, où mon fils avait travaillé avec force et assiduité tout l'hiver, changea de forme. Elle parut aussi se simplifier par toutes les consultations qu'on reçut des terres, et on la reprit sous toutes ces différentes considérations-là.

Le temps de Pâques fit une diversion d'autant plus grande pour nous, que ma belle-fille tomba malade le Vendredi saint, et fut trois jours assez mal.

Deux choses rendirent ces Pâques-là une espèce d'époque pour la religion, qui s'évanouissait à vue d'œil par les sectateurs outrés de Voltaire et de la religion naturelle des prétendus philosophes du siècle, qui gagnaient plus que jamais.

Ces deux choses furent le jubilé, et le parti d'une des dames de France de se faire Carmélite. Ce fut madame Louise qui, du consentement du Roi, qu'elle sollicitait depuis longtemps en secret, partit incognito de Versailles le 10 avril et s'alla enfermer seule aux Carmélites de Saint-Denis, décla-

rant n'en plus vouloir sortir et prendre l'habit. Cette princesse avait de l'esprit, du courage ; elle faisait beaucoup de bien à la Cour, et en fit beaucoup à la religion par cet acte de ferveur.

L'autre chose qui, jointe à celle-là, parut redonner comme un petit véhicule à la religion dépérissante, fut le jubilé de l'installation du pape, qui fut réuni aux Pâques et très facile à faire, de sorte que l'on vit beaucoup de conversions à ces Pâques-là, qui, en général, firent un bon effet pour la religion. Le samedi Saint, je fis les deux et je fus fort édifié de tout ce que je remarquai de ferveur, même dans les différents états.

Le 22 avril, j'allai à Versailles où je n'avais presque pas été de tout l'hiver : il y avait un monde prodigieux, à cause de trois contrats à signer, et des colonels qui prenaient congé, tous ceux dont les troupes étaient sur le passage de la future Dauphine ayant ordre de joindre. Je m'amusai, dans le cabinet du Roi, à me mettre au fait de l'état des intrigues.

M. le duc de Choiseul reprenait, primait, était plus brillant que jamais et, en général, assez aimé et estimé. Le Roi était plus amoureux que jamais, à soixante ans, de la nouvelle dame. Elle l'amusait : il avait l'air rajeuni et n'avait jamais été plus gai. Il était fort aimable, plus parlant, mais il ne paraissait pas que Mme du Barry eût envie de se mêler d'intrigues ni des affaires, et qu'elle en resterait au point où elle était.

Il était fort question de savoir si elle irait au mariage. Elle avait fait faire des habits charmants ; elle aimait la parure et aurait été inconsolable de n'y pas aller. Cela était problématique. On lui rendait la justice de dire qu'elle était bonne, et hors sa haine contre le duc de Choiseul, avec qui elle était tous les jours chez le Roi, elle ne voulait de mal à personne. J'étais étonné qu'aimable comme était le duc de Choiseul, il ne la gagnât pas, mais il paraissait presque la braver, s'entendre mieux avec l'habile Contrôleur général, et que le Chancelier ne gagnait plus.

Les préparatifs du prochain mariage, fixé au 16 mai, occupaient tout le monde. Les fêtes devaient être belles et somptueuses, sans qu'on s'aperçût de la misère, ce qui faisait

honneur aux ressources de la France et à l'esprit de l'abbé Terray, qui ne paraissait embarrassé de rien, point minutieux, voyant dans le grand, et mettant, cependant, de l'ordre et de l'économie dans tout.

J'allai voir la nouvelle salle des spectacles, qu'on achevait avec une grande multitude d'ouvriers (1). Elle faisait beaucoup d'honneur à M. Gabriel, et c'est le premier édifice que j'aie vu généralement loué. Elle était d'une forme plus élégante qu'à l'ordinaire, de la plus grande richesse et beauté de détail pour les ornements, et l'ensemble, avec les accompagnements que mon fils me fit bien voir, me parut admirable. La hauteur et profondeur d'au-dessus et dessous le théâtre était effrayante, ainsi que le détail des machines, et cela faisait une superbe salle de spectacle de fête, pouvant servir à tout. Cela dut être prodigieusement cher, mais on ne sut rien de sa dépense.

Ce jour-là, j'allai chez M. Marie (2), premier commis de M. le duc de Choiseul, que la grande affaire de notre substitution et pacte de famille regardait, pour faire l'extrait du rapport de M. le duc de Choiseul au conseil des Dépêches. Je fus fort content, ainsi que mon fils, de M. Marie ; l'affaire parut s'aplanir, et nous entamâmes tout avec lui.

De retour à Paris, je donnai quelques jours à mes affaires ; je réglai mon livre de comptes et mes affaires dans un ordre qui me dédommageait de la peine par la satisfaction de les

(1) Les travaux de la salle de l'Opéra à Versailles, salle qui n'a rien de commun avec le théâtre actuel de la rue des Réservoirs, mais qui est située plus haut, dans la même rue, et a servi, naguère, aux assemblées du Sénat, furent commencés par Gabriel en 1753. Ils restèrent ensuite quelque temps abandonnés, et ne furent repris qu'en 1767, par ordre de M. de Marigny. C'est dans cette salle que furent donnés les spectacles organisés pour le mariage de la Dauphine.

Presque en même temps, le 2 janvier 1770, on inaugurait au Palais-Royal, à Paris, une nouvelle salle d'Opéra qui remplaça celle dont un incendie avait amené la destruction, en 1763.

(2) Marie, chef de bureau au ministère de la Guerre, était spécialement chargé des affaires contentieuses ressortissant au Conseil des Dépêches, de l'expédition des arrêts, lettres patentes, ordres, etc., et des affaires de province.

faire moi-même, sans avoir d'intendant ni de gens d'affaires supérieurs, qui ne sont que trop souvent nos maîtres. Aussi, je n'avais pas un sol de dettes, ni un seul procès!

Je terminai, chez M. Baumé, les importantes expériences et le mémoire sur la maladie des terres, dans un détail qui n'avait pas encore été fait. Cet habile chimiste, l'esprit le plus juste qu'il y eût, et tel qu'il me le fallait pour m'aider à éclaircir des objets si épineux, me fut bien utile, et je parvenais, de plus en plus, à ne presque plus rien laisser à désirer sur l'éclaircissement de l'important élément qui fait la base de tout.

Le 28 avril, j'entamai le grand détail, traité à fond, du calcaire, comme j'avais fait ceux de la terre inaltérable et de l'argile.

Le duc d'Havré et ma fille, pour se dissiper, allèrent passer quinze jours à Wailly, où il entreprenait de grands bâtiments, ce qui était un goût nouveau, pour lui, qui, en l'attachant et lui faisant faire de l'exercice, devait lui faire du bien, pourvu que la dépense ne fût pas trop forte, car l'entreprise était considérable.

Au commencement de mai, je fis la partie, pour ainsi dire historique, de l'origine du calcaire : c'est un des objets les plus intéressants de mon ouvrage, par le relevé de toutes les côtes du monde et la découverte nouvelle où je démontre que le calcaire n'est qu'en proportion de l'effet du déluge et de l'étendue des vases des mers.

Je fis aussi, avec un missionnaire et le duc de Picquigny (1), un très beau travail sur l'Egypte et ses antiquités.

Malgré la misère générale, la Cour de Vienne ayant fait de grandes fêtes au sujet du mariage de la future Dauphine, et donné, entre autres, un beau feu, et un bal de douze cents

(1) Marie-Joseph-Louis d'Albert d'Ailly, né en 1741, d'abord vidame d'Amiens, puis duc de Picquigny, enfin duc de Chaulnes après la mort de son père, avait donné, en 1769, sa démission de cornette (avec rang de mestre de camp), dans la compagnie des chevau-légers de la Garde du Roi. Il avait épousé, en 1758, Marie-Paule-Angélique d'Albert, fille du duc de Chevreuse.

personnes très magnifique, la France voulut surpasser le tout. Le Dauphin n'épouse pas tous les jours une fille de l'Empereur. Plus on paraissait bas, en France, plus il fallait faire bonne mine. Ainsi, on se disposa aux plus grandes magnificences. Les particuliers se surpassèrent. On dit qu'on n'a jamais vu de plus beaux habits.

La grande affaire de la substitution de Condé et l'assurance de mes biens à mes petits-fils me retenant et m'obligeant d'aller à la Cour, le départ des colonels étant même retardé pour les fêtes, nous restâmes pour celle-là et nous en eûmes, entre nous trois, pour vingt-deux mille francs d'habits, et le duc d'Havré et ma fille pour presque autant. On pourrait dire, avec raison, que cela n'était guère philosophe, pour un siècle qui se vantait de l'être!

Mme la Dauphine (Antoinette d'Autriche) arriva à Strasbourg le 7 mai 1770, y resta le 8 et alla, le 9, à Nancy; il y eut de superbes fêtes à Strasbourg et partout et, en particulier, à Châlons. Le 13, le Roi et la famille royale allèrent coucher à Compiègne et, le 14 mai, ils allèrent au-devant de Mme la Dauphine dont l'entrevue se fit à leur rencontre, dans la forêt. Le 15 mai, le Roi, amenant Mme la Dauphine, lui fit voir, en passant à Saint-Denis, madame Louise aux Carmélites, où elle persistait dans sa vocation, et se rendit de Saint-Denis à la Meute, au travers d'une double rangée, de chaque côté, de carrosses de dames de Paris, ce qui faisait un magnifique effet, qui annonçait la grandeur de la capitale.

Le Roi soupa à la Meute, à une table de quarante couverts, avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine, la famille royale, quelques princes et princesses du sang, les dames de service et des charges, et quelques dames de la haute noblesse. La comtesse du Barry se trouva aussi à cette table, ce qui fit juger qu'elle allait achever d'écraser le parti qui lui était opposé.

La nuit, le Roi et tout le monde revint coucher à Versailles, et il ne resta à coucher à la Meute que Mme la Dauphine et son service.

Le 16, à dix heures du matin, elle se rendit à Versailles

pour faire sa toilette et pour la cérémonie du mariage dont je parlerai après.

La bonne grâce avec laquelle Mme la Dauphine aborda le Roi, à l'entrevue dans la forêt de Compiègne, toucha tout le monde et lui attira dès lors tous les cœurs, qu'elle a bien su garder depuis!

Je vais entrer dans quelques détails de mon arrivée à Versailles; ensuite je rapporterai le détail des fêtes du mariage (1), et je le continuerai, sans l'interrompre par des objets que je rapporterai après.

Le 15 mai, veille du mariage, nous allâmes à Versailles pour nous y établir pour tout le temps des fêtes, dont je voulus profiter pour suivre ma grande affaire de la substitution perpétuelle de Condé, et aussi, puisque j'étais obligé d'y être, me remettre, pour la dernière fois de ma vie, au courant des spectacles, fêtes et nouveau monde de la Cour, car je le fréquentais si peu que je ne la connaissais guère!

Le chemin garni de monde, de voitures, ainsi que la rivière de bateaux, par un beau jour de cette fraîche verdure de mai, faisait un effet charmant.

Je m'arrangeai dans mon appartement de Versailles où nous logeâmes tous trois, et dont on sentit bien l'utilité. Puis, je fus voir les superbes préparatifs.

Le 16 mai, par un temps superbe, dont je voulus profiter, m'étant levé très matin, je sortis à sept heures en frac, et je jouis et admirai plus que je n'avais jamais fait à la Cour. C'était, à ce qu'il m'apparut, la plus belle fête de mariage qui eut lieu de mon vivant, et arrangée avec goût, suivant ce bel endroit.

(1) A la description de ces fêtes par le duc de Croÿ, il sera curieux de comparer la relation de Papillon de la Ferté, dans son *Journal intime*, publié en 1887, par M. Ernest Boysse, et l'exemplaire probablement unique de la plaquette conservée à la Bibliothèque de l'Arsenal et intitulée *Description des fêtes et spectacles donnés à Versailles à l'occasion du mariage de monseigneur le Dauphin* (à Paris, chez Vente, libraire des Menus plaisirs du Roi, au bas de la Montagne Sainte-Geneviève. s. d. (1770). In-8°).

Voir aussi le récent ouvrage de M. Maurice Boutry, *Le mariage de Marie-Antoinette* (Paris, Emile Paul, 1904).

Je vis d'abord la salle, les décorations et machines du théâtre et de la tour enchantée où tout descend en dansant, et des chevaux dessous; les cordes de cent brins de fil de laiton d'une pièce et le détail des machines est curieux.

Les colonnes qu'on met à l'avant-scène pour faire la salle du banquet élevée au niveau du théâtre, le beau fond du théâtre faisant orchestre, avec un beau plafond en voussure, d'un bon dessin et perspective, faisait au mieux, et c'est la plus belle salle de machines de l'Europe.

De là, je fis le tour des réservoirs par un beau jour : ce sont des chefs-d'œuvre qu'on ignore, et tout le détail de tout cela est immense.

Je parcourus avec délices les jardins. Tous les bosquets étaient en décoration d'architecture et de lampions, mais ce qui était superbe, c'était le canal et la salle d'illuminations de la tête du canal : c'est une immense salle d'arcs de triomphe qui, avec le canal garni d'ifs de feu, et toute l'eau couverte en gondoles d'illumination et girandoles de lustres s'entre-croisant, faisait au mieux.

Les buffets de musique et de jeux pour le peuple, les illuminations dans cet immense jardin, faisaient une disposition digne de l'objet et d'autant plus remarquable qu'on n'avait pas encore vu tirer ce parti-là des jardins de Versailles. Mais ce n'était rien auprès du feu!

J'étudiai surtout le douzième et dernier coup de feu ou bouquet, qui était étonnant : il était au milieu de la pente du tapis vert, composé de vingt-quatre mille fusées de grande baguette, de vingt-cinq grosses bombes dont les mortiers de corde coûtaient trois cents livres, et d'une immensité de pétards, ou bombettes, ou chapelets pour faire feu roulant. Les fusées et bombes, étant de la plus grande force, devaient faire grand effet, et le tout penchait vers le canal : ainsi, il n'y avait rien du tout à craindre au château.

En remontant, je parlai à Torré (1) qui me dit qu'il n'avait

(1) Artificier italien, mort en 1780, créateur, à l'instar des Anglais, du premier établissement qui porta, à Paris, le nom de Vauxhall. C'était un jardin

pour tout, avec son camarade, que soixante-cinq mille livres, et on assure que tout le feu ne va pas à trois cent mille, mais il y a l'illumination, etc.

Il m'expliqua les dix coups de feu du devant d'abord, du combat, des fossés d'honneur, des jolis feux à l'eau, des sphères, des pyramides et girandoles, des bombes et caisses d'artifice en quantité, autour de Latone, ce qui, d'en bas, faisait belle décoration, et enfin le grand bouquet.

Le coup d'œil de tout cela, rangé proprement, était superbe. Le tour de Latone (1), vue d'en bas, et le tapis vert, vu d'en haut, était ce que j'ai vu de mieux et bien dessiné, sans confusion, le tout bien cadrant à la décoration de ces superbes jardins-là.

Je remarquai seulement qu'il n'y aurait pas assez de places pour les spectateurs, les côtés allant partout en baissant.

Jugeant que cela devait être unique, par cette belle matinée, à voir des loges que je remarquai sur les toits de la galerie, je cherchai, par les cabinets du Roi, une issue ; je parvins sur les terrasses, et je m'assis au milieu, au haut des gradins couverts au-dessus du toit. Je ne crois pas que rien, dans le monde, ait égalé la beauté du coup d'œil. C'est de là qu'il faudrait voir Versailles. L'ensemble de cette immense décoration de feu bien cadrant au dessin des jardins, la dégradation le long du tapis vert, le canal entouré et bordé de décoration et couvert de bateaux, de girandoles de lanternes rejaillissant au soleil et terminées, au fond, par une très simple et noble décoration pour la masse des réverbères, étaient des choses qu'on ne peut assez bien rendre.

Ce 16 mai 1770, Mme la Dauphine arriva, comme j'ai dit, de la Meute, et se mit, entre neuf et dix heures du matin, à sa toilette. Les dames de Paris, suivant les billets, garnirent

public contenant des salles de danse, des cafés, des boutiques, etc. Il l'avait installé boulevard du Temple et, deux fois la semaine, y donnait au public des feux d'artifice que la police ne tarda point, d'ailleurs, à interdire, à cause des dangers qu'ils faisaient courir aux maisons voisines.

(1) Le bassin de Latone, situé, dans le parc de Versailles, sous l'escalier conduisant de la terrasse du château aux parterres et au tapis vert, est orné de figures dues à Gaspard et à Balthazar Marsy.

de bon matin les balustres et banquettes qui étaient tout du long de l'appartement et de la galerie en amphithéâtre : cela faisait un bel effet. Il y eut assez d'ordre.

Je me rendis, à onze heures, chez le Roi : le cabinet était assez plein, mais cela n'était pas très nombreux ; la magnificence des habits était des plus grandes. J'y eus une conversation de trois quarts d'heure avec l'abbé Terray, très intéressante. J'en parlerai après.

Le Roi revint, après avoir été à la toilette de Mme la Dauphine. Elle vint, à une heure, dans le cabinet. M. le Dauphin et les princes allèrent au-devant d'elle. M. le Dauphin, dans le bel habit de l'ordre du Saint-Esprit, en réseau d'or, lui donnait la main. Elle salua et baisa la main du Roi de très bonne grâce, et avec l'air d'aisance ; elle me parut assez jolie, petite et délicate.

Le Roi, précédé des princes et de M. le Dauphin qui donnait la main à la Dauphine, alla à la chapelle en grand cortège, que suivaient soixante-dix dames et les seigneurs de la Cour. Les appartements, garnis de dames de Paris bien mises, faisaient, avec ce cortège, un grand effet.

Je me trouvai mêlé dans les ambassadeurs, ce qui me porta dans les travées d'en haut où, à la première au fond, je trouvai place à côté de Mme de Caraman, où je vis au mieux.

L'entrée de la chapelle et toute cette auguste cérémonie fit un plus superbe coup d'œil que je n'aurais cru. Les mariés étaient sur des carreaux, au pied de l'autel, le Roi à son prie-Dieu, fort reculé ; trente-cinq femmes de la Cour et du service faisaient un cordon d'habits superbe des deux côtés, et toutes les charges de la Cour, avec quelques dames titrées, dont étaient ma fille et belle-fille, achevaient de remplir la chapelle d'habits magnifiques, sans confusion, mais les dames étaient fort pressées.

Le mariage se fit par l'archevêque de Reims officiant. Le Roi et toute la famille royale et les princes et princesses du sang étaient en groupes derrière. Les mariés n'eurent pas l'air embarrassé, tout se passa de bonne grâce.

D'où j'étais, surtout, le coup d'œil de la chapelle ainsi

garnie, haut et bas, avec de hauts gradins partout, de sorte qu'on ne voyait qu'une masse et amphithéâtre de beaux habits, était une des plus belles choses qu'on pût voir, surtout le soleil en rehaussant l'éclat. Je me rappelle le coup d'œil de l'église, à l'élection des Empereurs, à Francfort. Je le crois pourtant plus beau, le vaisseau étant plus grand.

Ce mariage si important pour le bonheur de l'humanité, me toucha et me fit prier de bon cœur pour son succès et sa suite heureuse en tout genre. A deux heures, tout fut fait, mais la foule, que j'évitai en revenant d'abord, ne passa pas si vite. Cette immensité de femmes rangées pour voir le cortège, bien mises, en amphithéâtre derrière les balustrades, fait fort bien, mais le sang de Paris, en général, n'est pas beau!

Le soir, on s'assembla dans la galerie bien décorée. Il y avait, surtout, de superbes bustes dorés pour soutenir les girandoles. Le Roi y vint à six heures et demie, et se mit au jeu au milieu, à une très grande table ronde. Les dames faisaient partout des parties, ce qui, avec le reste des courtisans et des étrangers, faisait que la galerie entière était très pleine de superbes habits. On laissa la balustrade pour les dames de Paris qui passaient successivement et faisaient spectacle d'un côté.

A la nuit, quand, en peu de temps, on eut tout illuminé, les habits furent beaucoup plus brillants à la lumière. Il est étonnant comme elle rehausse et fait éclater l'or et l'argent, et comme le grand jour les efface. Ce nouvel éclat, joint à celui de l'illumination de la galerie, faisait un très grand effet. La table de jeu du Roi, surtout, entourée de trois ou quatre rangs de dames superbement habillées, et la masse des diamants faisaient un coup d'œil remarquable. Il y avait beaucoup de monde, et presque foule, mais seulement ce qu'il en faut pour donner l'air de grande fête, et beaucoup d'ordre. Je vis, à cette galerie, pour la première fois, Mme du Barry, qui me parut très jolie, et d'un bon ton.

Jusque-là, tout avait été bien, mais la pluie avait duré longtemps, avec beaucoup d'humidité qui s'élevait du canal; on remit le feu et l'illumination à trois jours après, et il n'y

eut pas de mal, la journée étant assez pleine, hors pour un nombreux peuple qui resta bien mouillé, à la belle étoile, sans avoir rien vu !

Le Roi dit plusieurs fois qu'il n'avait jamais vu une si belle fête, et qu'elle était bien plus belle qu'à son mariage.

A dix heures, le Roi passa au festin royal. Le coup d'œil de la galerie, blanchie et fermée, de la chapelle, et garnie de girandoles, fut très beau avec ce cortège, surtout étant terminée, au fond, en amphithéâtre, par toute la musique des Gardes françaises habillées en turcs, et faisant grand tapage d'une musique de ce pays-là, ce qui faisait un effet très beau et extraordinaire.

Mais rien, dans cette journée, n'égala le coup d'œil de la salle de spectacle, arrangée en salle de festin. La table de vingt-deux personnes, le Roi, sa famille et les princes, et un monde prodigieux autour et dans les loges, garnissait cette charmante et superbe salle et en faisait, au dire général, la plus belle salle qu'on eût jamais vue en Europe. Des prétentions de la noblesse firent qu'elle n'alla pas en bas.

J'allai voir la salle, ainsi décorée de partout : sa colonnade et sa forme avaient réussi au mieux. Les salles de théâtre sont ordinairement sombres, pour faire ressortir la clarté du théâtre : celle-ci, alors, étant superbement éclairée, avec goût, faisait voir la grande richesse et le bon goût de ses ornements. On loua, chose rare, généralement l'architecture, la grande richesse et le bon goût des ornements. Pendant une heure, je ne pus me lasser de l'admirer de tous les côtés, et, comme cela restait et était convenable à un pareil château, on était, en la voyant, tenté de ne pas regretter les deux millions et demi qu'elle coûtait, d'autant que cela évitait d'en construire une à chaque occasion.

On voulut aller au coucher, mais il n'y eut que les dames à grandes entrées, et tout le monde parut enchanté de cette célèbre journée.

Le 17 mai (deuxième journée), les appartements furent encore garnis de monde derrière les balustrades qu'on avait mises tout du long, pour voir passer le Roi et la Dauphine à la

messe. Cela, ainsi que la galerie, était très garni, ce qui avait bon air.

Après la messe, ce fut la présentation générale, ce qui fit une des grandes cohues que j'aie vues. A cause de l'antichambre de la Reine, où était anciennement le grand couvert, qui restait en échafaud pour la tenue du parlement de l'affaire de M. d'Aiguillon, Mme la Dauphine n'occupait pas encore l'appartement de la Reine; elle logeait en bas, l'appartement étant trop petit pour tant de monde.

Tous les hommes et femmes de la Cour, ou qui se disaient tels, en faveur de leurs beaux habits qu'ils avaient faits pour se fourrer là, se rendirent à cet appartement où on s'écrasait, et les belles dames en grand habit faisaient pitié dans la foule. Il fut décidé que les hommes passeraient devant. On s'écrasa à la porte, on passa pêle-mêle, mais les titrés reçurent la joue à l'ordinaire, ce qui les distinguait. On traversa par des garde-robes, et on eut bien de la peine à se tirer des chaises à porteur. Ces cérémonies-là, toujours cohues, en France, font un peu de confusion, mais les distinctions entre la noblesse feraient trop de querelles; on pourrait seulement distinguer les ducs et les titrés par rang, mais cela déplairait au reste de la noblesse, et ferait encore bien des querelles.

A propos de querelles, c'était ce jour-là que le Roi avait marqué pour la réponse à la requête des ducs et de toute la noblesse, contre le rang séparé que la Maison de Lorraine avait demandé au bal paré. Le Roi remit la réponse à cinq heures du soir, et ne la donna que peu avant le spectacle, pour qu'une chose distrayât d'une autre, et que tout le monde déjà placé ne pût faire esclandre. J'en parlerai ailleurs.

Voici la distribution des fêtes et journées :

Première journée, 16 mai : le mariage, l'appartement et la chapelle étant garnis d'amphithéâtres de dames. Grand appartement et jeu dans la galerie. Festin royal dans la nouvelle salle des spectacles arrangée exprès en salle de festin. Le feu et l'illumination (que le temps obligea de remettre au 19).

Deuxième journée, 17 mai. Présentation. Opéra de *Persée*

faisant le début de la belle salle comme salle de spectacle.

Troisième journée, samedi 13. Bal paré dans la nouvelle et superbe salle de spectacle arrangée en troisième décoration pour cela. Ensuite, il y eut le beau feu, la grande illumination, surtout la superbe du canal et les jeux pour le peuple, dans tous les jardins illuminés.

Quatrième journée, 20. Grand bal masqué dans tout l'appartement, avec les buffets.

Cinquième journée, 28. *Athalie*, début de la salle pour la tragédie, Mlle Clairon jouant avec les chœurs de Racine.

Sixième journée, 26. Deuxième représentation de *Persée*.

Septième journée, 30. Opéra de *Castor et Pollux* (1).

Huitième journée, 9 juin. *Tancrède* (2), tragédie, et le ballet de *la Tour enchantée* (3).

Neuvième journée, et dernière. Deuxième représentation de *Castor et Pollux*.

Nota. Depuis, les décorations de *Tancrède* et de *Castor* n'ayant pas été prêtes, on supprima la septième journée, on mit *Castor* au 9 juin, encore pour le 12, et *Tancrède* et le ballet fut remis au 20 juin.

Voilà donc le plan général de la fête. J'en continue le détail : j'en suis à la deuxième journée, 17 mai :

On a vu que, la veille, la salle de spectacle était en salle de banquet ou festin. Ce jour-là, elle était en salle d'Opéra, ce qui pouvait étonner d'autant plus que la décoration qui séparait sur l'avant-scène avait été assez solide pour contenir du monde dans les loges, et que rien n'avait craqué. En deux heures de temps, le changement de salle de festin à Opéra pouvait être fait, et en un jour celui de salle de bal paré.

(1) *Castor et Pollux*, tragédie lyrique en cinq actes, avec un prologue, paroles de Bernard, musique de Rameau, représentée, pour la première fois, en 1737.

(2) *Tancrède*, tragédie de Voltaire, représentée, pour la première fois, en 1760.

(3) *La Tour enchantée*, ballet figuré, mêlé de chants, paroles de Joliveau (un des directeurs de l'Académie royale de musique), musique de Dauvergne, pour tous les morceaux non tirés des opéras de Rameau, Rebel et Francœur.

Ce 17 mai fut donc le début de la salle d'Opéra et de machines. Mme la princesse de Talmont, la duchesse de la Trémoïlle, ma fille et ma belle-fille avaient, pour toutes les fêtes, la première loge à droite, qu'on appelle ordinairement la loge du Roi, et les maris et moi nous fûmes derrière. Ainsi nous étions bien placés pour tous les spectacles.

Ce qui me parut réussir le mieux fut la salle des spectateurs qui fut reconnue pour la plus belle de ce genre. Le théâtre était fort large, pas assez long, parce que les Bâtiments avaient voulu inutilement une galerie qui, en avançant tout, aurait fait qu'il n'y aurait rien eu à désirer. Je trouvai quelques décorations — surtout la mer — manquées, et la largeur et la hauteur, eu égard au fond, faisait qu'il y avait trop de bandes d'air et une perspective trop plongeante. Mais le point était pour la loge grillée d'entresol du Roi, d'où cela était mieux, et la grande largeur et hauteur de la salle fait qu'il n'est pas aisé d'être bien pour tous les endroits.

Le plus superbe de tout fut donc la salle des spectateurs, pour sa partie d'ornement et décoration. Ordinairement, pendant le spectacle, une salle est sombre pour ne pas nuire au théâtre, mais celle-ci reste éclairée de douze grands lustres entre le grand ordre de colonnes qui anoblit et distingue le dessin de cette salle, ce qui, d'en bas, éclairant un superbe plafond, fit un effet admirable.

On ne peut aussi trop louer la belle dorure, le bon goût et la richesse des ornements en tout genre, et je doute qu'il y en ait une aussi riche nulle part, mais gare l'humidité, et que tout cela perde bien, quand il aura perdu son éclat de dorure et de vernis !

Comme il y avait environ quinze ans que je n'avais été à l'Opéra, je pouvais juger des différences, et j'étais curieux de comparer les spectacles avec ce que je les avais vus. Il y avait trente ans que j'avais vu *Persée !*

Je trouvai une grande différence de chanteuse, en me rappelant l'étonnante Mlle Le Maure ; cependant je trouvai qu'on prononçait mieux, que la salle rendait bien, car, malgré le

chant, on entendait les paroles. Mlle Arnould (1), la fameuse d'alors, était très bonne actrice, avec médiocrement de voix. Hors Larrivée (2), je ne trouvai pas de voix à bien remplir le théâtre. Enfin, j'avais vu mieux en Mlle Le Maure, Mlle Antier (3) et Chassé (4). Le reste était au moins aussi bien que de mon temps. Pour la danse, hors une Mlle Heinel (5), très bonne danseuse, le reste n'égalait pas Mlle Sallé. Mlle Guimard (6), qui était dans ce genre-là, ne me parut pas d'aussi bon bras, et, en hommes, on était loin de Blondi (7) et de Dupré (8).

J'entendis avec plaisir ce beau poème et opéra de Quinault et Lully, de cette musique noble, d'un bel ensemble, qui fit bâiller tous les modernes qui n'aiment que le sautillage, le goût du beau récitatif simple et analogue à notre douce langue, étant perdu par le sautillage et l'entassement des doubles croches italiennes. Ce nouveau tour va bien aux ariettes légères, mais il ne fallait pas abandonner le récitatif qui s'accordait au sens des paroles et à la sensibilité de l'âme. L'acte des Gorgones me fit, surtout, grand plaisir. L'endroit touchant d'Andromède au rocher fut bien joué, et le rôle assez bien exécuté. Les machines furent manœuvrées avec aisance et précision. On voit que c'était du célèbre Arnoult (9).

(1) Madeleine-Sophie Arnould (1744-1803), célèbre cantatrice.

(2) Henri Larrivée (1733-1802), célèbre chanteur.

(3) Mlle Antier, chanteuse de l'Opéra, morte à Paris en 1747, à l'âge de soixante-huit ans, environ.

(4) Claude-Louis-Dominique Chassé, seigneur du Ponceau (1698-1786), chanteur de l'Opéra.

(5) Née à Stuttgard vers 1750, Mlle Heinel avait été formée à la danse par un élève de Vestris : « Sa manière noble, majestueuse et accompagnée de grâces sévères de la haute danse, attire tout Paris. On croit voir Vestris danser en femme. » (*Bachaumont.*)

Elle fut attachée à l'Opéra de 1758 à 1782.

(6) Marie-Madeleine Guimard, célèbre danseuse (1743-1816).

(7) Blondi, danseur, qui devint, en 1729 directeur des ballets de l'Opéra.

(8) Dupré, fameux danseur de l'Opéra, qui dansa pour la dernière fois à Fontainebleau, en octobre 1752, dans l'*Inconnu*, de Thomas Corneille et Visé, et se retira ensuite du théâtre.

(9) Arnoult, ancien machiniste de l'Opéra, devenu, ensuite, entrepreneur de spectacles. Il fut l'associé d'Audinot, dirigea le théâtre des Marionnettes du

Comme le théâtre est fort large, il faut beaucoup de monde pour le remplir : il y avait des moments où il y tenait bien du monde. Au bout des jardins, on avait fait camper deux cents beaux soldats choisis du régiment des Gardes françaises, destiné uniquement, pendant un mois, et exercé pour les marches de troupes et de gardes du théâtre, où on était aussi à la prussienne.

On avait ajouté, à la fin de l'opéra, un aigle qui venait allumer le feu de l'autel de l'hymen, et quelques paroles relatives au mariage avec une archiduchesse : cela me parut médiocre.

Le 18, jour de repos pour les fêtes, il n'y eut que le dîner de Mme la Dauphine, où on s'assomma. Elle parut gagner beaucoup à être examinée de près, et avoir beaucoup de grâce et de bon ton. Elle dîna seule, M. le Dauphin étant allé à la chasse avec le Roi : c'était quitter de bonne heure!

Je profitai de ce jour de repos pour l'employer utilement à ma grande affaire, et ce fut le jour décisif où tout fut entamé. Après être convenus avec M. Marie, nous obtînmes enfin, par M. de la Ponce, une audience, le soir, de M. le duc de Choiseul à qui, étant avec le duc d'Havré et mon fils, nous présentâmes les pièces. Je lui fis lire le commencement de la requête, et il me dit obligeamment de remettre le tout à M. Marie, qu'il le rapporterait au Conseil, et serait charmé de nous obliger.

Je remis, le soir, les papiers à M. Marie, qui assura qu'il n'y avait pas même à solliciter, et que cela passerait de suite.

Le 19 mai, le feu devant se tirer, et le temps étant beau, je tâchai de profiter de la belle matinée, et je l'employai encore bien agréablement à la salle des machines et aux décorations des jardins.

Je montai au théâtre par le débouché dans la Grande rue, et je vis le bâtiment des Menus, dépendant de la salle pour les principaux acteurs. Tout cela a beaucoup de détail et de

Palais-Royal, et celui des Variétés, que lui concédèrent, en 1785, MM. Gaillard et Dorfeuille.

dégagements. Je trouvai M. Arnoult dans son fauteuil, donnant ses ordres, car il a eu la jambe cassée à l'École militaire, il y a trois ans, et j'eus, avec lui, une conversation curieuse sur son métier de décorateur machiniste.

Pour la construction de ces édifices, il faut l'accord de trois parties qui ne s'arrangent guère bien ensemble. Ces trois parties sont les Bâtiments, affaire à part qui dépend du surintendant des Bâtiments, qui était M. de Marigny, frère de Mme de Pompadour, qui était tout ce qui était resté de sa puissance. La deuxième partie est ce qu'on appelle les Menus, c'est-à-dire ce qui est sur les menus plaisirs du Roi, ce qui est considérable et dépend du premier gentilhomme de la Chambre, de quartier, et des quatre ensemble ; c'est de là que toutes les fêtes et spectacles dépendent. La troisième partie est le Garde-meuble, pour l'ameublement, et cela dépend de M. de Fontanieu (1), garde du Garde-meuble.

La nouvelle salle regardant les fêtes et spectacles, non sans grande querelle, dépendit en entier des Menus, et M. Arnoult, célèbre machiniste, eut l'honneur de son invention et de sa conduite. Il parcourut toutes celles de l'Europe ; il y avait dix ans qu'on y songeait, et enfin il paraît qu'il réussit. M. Gabriel, premier architecte, fit la bâtisse qui, au moyen d'un habile appareilleur, réussit bien, mais il fit manquer le théâtre en laissant trop peu de longueur totale, pour avoir voulu faire son inutile galerie d'entrée. Cependant, elle était commode pour placer et faire attendre le service de la suite du Roi et des princes et princesses.

Tout réussit donc bien, hors que le théâtre n'a pas assez de fond pour sa largeur et hauteur.

Cette matinée-là, je m'attachai uniquement à étudier la salle des machines, d'autant qu'on assurait généralement que c'était la plus belle de l'Europe ; celle de Naples passe

(1) Élisabeth, chevalier de Fontanieu, ancien capitaine au régiment d'Egmont, membre de l'Académie des Sciences, intendant et contrôleur général des meubles de la Couronne, fonction dans laquelle il avait succédé à son père, en 1767, après la mort de celui-ci, et dont il avait la survivance depuis 1758.

pour plus grande, mais ce n'est qu'une grange : celle-ci est remarquable par sa charpente et ses deux beaux étages de planchers solides en haut, ce qui donne de l'aisance pour tout, et ce qui la distingue, c'est la hauteur qui fait que les treuils peuvent aller du haut en bas, et que les plus hautes décorations peuvent, en même temps, monter et descendre d'aplomb de toute leur hauteur, de sorte que des colonnes ou arbres presque de hauteur naturelle peuvent en même temps descendre pour les uns, monter pour les autres par la même machine et le même ensemble de vingt treuils ou cabestans à bras manœuvrés en même temps et conduits par le même signal, tant de ceux qui sont tout en haut, que de ceux qui sont tout en bas.

L'emplacement pour la salle était favorable : le château de Versailles est peu élevé au milieu, mais on sait qu'il va en pente raide de tous les sens, de sorte que, la salle étant au bout des galeries, vers où la pente est déjà extrêmement baissée, cela donne, en laissant le haut du toit de niveau à tout le milieu, une très grande profondeur pour le fond, et ils se sont donné encore dix pieds plus bas que la rue, de sorte que, du fond de tout, au haut du toit, il y a cent quatre pieds huit pouces. Comme il y a des treuils au fond et d'autres à seize pieds du faîte du toit, cela fait qu'on peut manœuvrer de quatre-vingts pieds de hauteur perpendiculaire. Tout cela fait environ la moitié des tours de Notre-Dame. Malheureusement, le théâtre n'est guère que carré, d'environ quatre-vingt-dix pieds de face.

Tous les ornements de la salle et des différentes salles qu'on en peut faire ne sont qu'en panneaux et châssis qui se démontent : les colonnes sont de bois doré qui se démontent aussi, de sorte qu'au besoin on peut tout plier, emporter, et ne laisser que les quatre murs. La salle des spectateurs peut, par ce moyen, se varier aussi en plusieurs changements. Le fond des belles colonnes corinthiennes cannelées au plus riche, et bien dorées, qui en font la noblesse et qui la sortent du ton commun, peut aussi varier ; on en fait ou loge, ou galerie. Ce qui fait bien, c'est qu'il n'y a rien l'un dessous l'autre ;

chaque ouvrage avance en descendant, de sorte que, d'en haut, on voit l'ensemble, et les glaces du fond des entre-colonnements reflétant le beau plafond bien éclairé par les lustres, font beaucoup de répétitions de richesses.

Les peintures et plafonds de M... (*sic*), excellent peintre (1), ont réussi au mieux, et sont peintes à effet, à la plus grande illusion, de sorte que, quoique ce ne soient que des toiles bien tendues, on jurerait qu'il y a la plus belle route, et tout cela se roule et se peut ôter en peu d'heures.

Les dégagements et le détail des commodités adjacentes me parut au mieux, hors que j'aurais voulu deux autres escaliers au fond des machines, du haut en bas, et plus de choses en pierre, car tout cela n'étant que des masques de bois et châssis, me paraît trop risquable au feu, et, quoi qu'on soit à côté de la pièce d'eau en l'air, je doute qu'on fût à temps d'éteindre le feu, si on ne s'en apercevait pas d'abord.

Je m'étends sur tout cela, parce que tout ce qui regarde les Arts me paraît intéressant, et que je crois que, dans une bonne éducation, on doit non seulement bien apprendre l'architecture et le gros de toutes les espèces de dessin, mais surtout l'ornement, la perspective et la décoration, parce que c'est ce qui fait valoir le reste et donne du goût. Je m'étais jadis appliqué à cela, et mon fils y a singulièrement bien réussi.

La salle peut donc se changer pour différents objets :

1° La salle des spectateurs, qui peut varier en galerie en haut ou en loge, ou en ôtant l'amphithéâtre et élevant le parterre pour faire belle salle de bal masqué, en faisant un fond cintré sur le théâtre et le laissant pour amphithéâtre de spectateurs, et une salle de rafraîchissement derrière. Il me semble que je le rendrais aussi belle salle de bal paré.

2° En salle de festin, en mettant un masque de grandes

(1) Il s'agit de Louis-Jacques Durameau (1733-1796), peintre de la Chambre et du Cabinet du Roi, garde des tableaux de la surintendance de Versailles, membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1774.

Le plafond de l'Opéra, dont il était l'auteur, représentait *Apollon préparant des couronnes aux hommes illustres dans les Arts.*

colonnes à l'avant-scène, et faisant un beau porche en voussure pour l'amphithéâtre de musique sur le théâtre, ce qui fait un très beau fond avec les glaces ; mais, à cette décoration la forme de fer à cheval de la salle cadre mal avec le masque droit sur l'avant-scène. Ce défaut est racheté par l'avantage de voir des loges le festin et d'éclairer la belle salle, ce qui fait au mieux.

3° En salle de bal, qui n'est que sur le théâtre et garnissant tout le reste jusqu'au mur de la rue. La décoration est des plus riches ; il y a des entre-colonnements un peu serrés par le manque de fond, le bout est un peu plat, et cela ne cadre plus avec le reste de la salle, qui devient comme inutile.

J'observai à M. Arnoult qu'en laissant les deux colonnes des balcons, en y ajoutant deux autres sur l'avant-scène, et répétant le fer à cheval de la salle sur le théâtre, on aurait pu en faire un superbe ensemble, mais il me fit remarquer que les Bâtiments ne lui ont pas donné assez de fond et d'évasement sur le théâtre pour cela, et que, ne pouvant pas aisément baisser le théâtre, par la quantité de choses à déplacer dessous, cela ne valait pas la peine pour un seul jour, et un bal paré qui ne doit pas être en si grande salle qui aurait l'air d'une halle. Enfin, je fis toutes mes petites remarques, dont il parut content et étonné, mais rien ne peut être sans obstacle et, en général, tout cela a de grandes beautés.

J'examinai à fond comment se font les changements des différentes salles, tous les plafonds n'étant que des châssis peints qui s'agrafent à crochets de fer, ayant des anneaux pour l'enlever et des poulies partout ; on sent qu'on peut, en peu d'heures, tout changer et enlever par morceaux. Je fus seulement étonné que cela pût prendre assez de solidité pour faire loge, et du grand risque du feu, dans tout cela. S'il n'y a pas de très habiles gens dans la suite, et que la pourriture s'y mette, je doute que toutes ces décorations-là durent longtemps !

La décoration apparente de l'Opéra, qu'il était aisé de mieux faire avec tant de commodité, est ce qui a réussi le moins bien.

M. Arnoult me dit qu'avec tous les accompagnements et changements, la dépense de cette salle irait bien à près de trois millions.

La salle bien examinée, je passai dans les jardins : le jour était fort beau, la verdure charmante ; on jugeait mieux, alors, de ce bel ensemble de décorations du plus grand et superbe jardin du monde, qui était arrangé ainsi pour la première fois. Louis XIV et Lenôtre (1) auraient bien joui de le voir ainsi, mais le Roi et le Dauphin ne daignèrent seulement pas l'aller voir; cela faisait saigner le cœur!

L'ambassadeur d'Angleterre me dit que l'emplacement des jardins en pente était favorable, et que, si on ôtait tous ces colifichets de bassins, jets d'eau et bosquets, et qu'on fît de tout cela de belles pentes de prairies, cela serait plus beau. C'est peut-être ce que nos enfants verront faire. Comme le goût du grand et du magnifique a passé, avec la vie de Louis XIV !

Chaque chose doit avoir son ton ; les prairies sont meilleures à la campagne et au ton champêtre de la ferme ornée, et ceci autour de palais riches.

Je vis, au bout des jardins, le camp des soldats pour le détachement du théâtre. Les Suisses campaient de l'autre côté pour la garde des jardins.

Je revis avec grand plaisir la superbe décoration dont j'ai parlé, du feu et de la salle d'illumination au bas du tapis vert. Tout cela me parut dessiné de très bon goût, et fut conduit avec économie par M. le duc d'Aumont à qui cela devait faire honneur. Le plus cher était beaucoup de décoration qu'on gardait en magasin, ce qui faisait que cela allait à cinq ou six cent mille francs en tout, pour la fête, car le feu n'était que de soixante-dix mille, et l'illumination qui, en général, était de cent vingt mille lampions ou terrines, n'était, au plus, que d'autant. Ainsi, dans le vrai, la dépense n'excédait pas l'objet, mais, comme il faut toujours crier, on la disait dix fois plus chère.

(1) André Lenôtre, célèbre dessinateur de jardins (1613-1700).

Je revins à deux heures bien fatigué, ayant vu bien des belles choses curieuses ; en quoi j'avais d'autant mieux employé mon temps, que je n'avais pas entendu tous les sots propos qui se tenaient pendant ce temps-là. La veille au soir, je les avais encore évités en faisant ma grande affaire avec M. de Choiseul et M. Marie, de sorte que je me sus bon gré d'avoir évité qu'on me mêlât dans tout cela, la meilleure façon étant de se tirer de taudis pareils.

C'était l'histoire de la réponse, pourtant si douce, du Roi, pour le fameux menuet de mademoislle de Lorraine (1) : presque toutes les femmes mirent leurs bonnets de travers. Celles de la vraie haute noblesse furent les plus réservées. Les autres allèrent au scrutin, voulurent faire manquer le bal du Roi. Beaucoup d'hommes n'étaient pas fâchés du tapage et animaient le feu. Tout cela fut des plus vifs ; j'en parlerai après, pour faire une suite et un ensemble de cette affaire-là.

L'après-dînée se passa en courses et pourparlers, savoir si on irait au bal, ou non. A cinq heures, je me trouvai chez le duc d'Aumont. Je tâchai, comme les anciens sages, d'apaiser. Enfin, on se détermina à aller au bal. Je reviendrai à tout cela ; je ne parle, à présent, que de la fête.

Nos dames s'assemblèrent, à cinq heures, chez Mme la princesse de Tingry, pour aller en force. Les Grandes d'Espagne ne dansèrent pas. Plusieurs partirent, d'autres allèrent en loges grillées. Cependant la salle fut assez pleine de dames, et le bal réussit. On eut assez de peine à avoir place ; la salle, n'occupant que le théâtre, n'était pas immense. Le Roi arriva à sept heures. Tout le monde convint que l'on n'avait pas encore vu un aussi beau coup d'œil. Cependant, comme salle de bal paré, celle aux écuries, au mariage de feu M. le Dauphin, était plus grande et commode.

(1) Anne-Charlotte, princesse de Lorraine, née en 1755, coadjutrice de l'abbaye de Remiremont, en 1775, fille de Charles-Louis de Lorraine, comte de Brionne, Grand Écuyer, mort en 1761, et de Louise-Julie-Constance de Rohan, chanoinesse de Remiremont, fille de Charles, prince de Rohan-Montauban, lieutenant-général.

Cette affaire, qui fit grand bruit à la Cour, se trouve rapportée en détail dans la *Correspondance de Grimm*. (Éd. : Tourneux, IX, 33.)

Pendant le menuet du Dauphin et de la Dauphine, tout le monde se tenant debout ou grimpé sur les banquettes, il n'était pas possible de voir un plus riche ensemble de belles dames, de beaux habits, dans une plus riche et superbe salle de décoration. Le Roi, voyant qu'on s'était rendu et que tout réussissait, reprit sa belle mine. Mme la Dauphine dansa de très bonne grâce et comme bien habituée à représenter, étant élevée au mieux, à tous égards. M. le Dauphin, à cause de sa vue, et qu'il n'est pas dans sa force, ne danse pas si bien. Les jeunes princes dansèrent de bon cœur, sans se gêner ; presque tout le reste dansa bien.

La famille royale ayant dansé, on se rassit, ce qui fit un autre bel ensemble moins confondu, hors qu'on ne jouissait pas du reste de la salle, et que ce n'était que comme danser sur le théâtre, mais dans une superbe salle. Le coup d'œil fut toujours des plus superbes, et sans accident, ce que je craignais, ayant visité le peu de solidité de tout cela, et le risque pour le feu. C'est bien alors qu'on peut dire que tout ce qui reluit n'est pas or, car toute cette superbe salle, en apparence si solide, n'était que de toile dorée, et c'est ainsi qu'on peut juger de la plupart des grandeurs du monde, quand on les voit à l'envers.

Il y eut des menuets qui furent très bien dansés et qui me firent grand plaisir, surtout « la Mariée », de M. de Lambesc avec la duchesse de Duras.

Voici le détail des danses ; les menuets furent :

M. le Dauphin et Mme la Dauphine.

M. le comte de Provence et Madame (1).

M. le comte d'Artois et la duchesse de Chartres.

M. le duc de Chartres et Mme la duchesse de Bourbon.

M. le prince de Condé et Mme de Lamballe, fort bien.

M. le duc de Bourbon et Mlle de Lorraine (2).

M. le comte d'Artois et Mme la marquise de Duras (3).

(1) C'est la grosse petite Madame, pleine de grâces. (*Note de l'auteur.*)

(2) C'est la fille, fort jeune, de Mme de Brionne, et le menuet qui faisait tant de fracas. (*Note de l'auteur.*)

(3) Voilà la famille royale qui se remêlait avec la noblesse, avant les prétentions des Rohan, Bouillon et la Trémoïlle. (*Note de l'auteur.*)

M. le prince de Condé et la vicomtesse de Laval.

M. de Lambesc (1) et Mlle de Rohan (2).

M. le duc de Coigny et Mme la princesse de Bouillon.

Le reste n'est que comme bons danseurs et danseuses :

Le marquis de Fitz-James et Mme de Mailly.

M. de Civrac et Mme Donissan (3).

M. de Belsunce et la comtesse Jules de Polignac (charmante).

M. de Vaudreuil et Mme de Dillon (fort beau).

M. de Starhemberg et Mme de ..... (4)

M. de Tonnerre et Mme de Puget.

Ensuite, « la Mariée », par M. de Lambesc et Mme de Duras, ce qui fut superbe. M. de Lambesc et sa jeune sœur Mlle de Lorraine, qui faisaient le tapage, étaient enfants de Mme de Brionne, et dignes de sa belle figure.

Ensuite, il y eut une contredanse à huit, et M. le Dauphin, avec Madame, le comte d'Artois et Mme de Flamarens, le duc de Chartres et Mme de Lamballe, et le duc de Bourbon avec la comtesse Jules (5).

Ensuite, deux autres contredanses : Mme la Dauphine, ne sachant pas nos contredanses françaises, n'en dansa pas, mais termina le bal par une allemande, avec le duc de Chartres.

On voit, par ce détail, que tout était assez adroitement entremêlé et devait, au menuet en question près, plaire d'au-

(1) Charles-Eugène, prince de Lorraine, appelé le prince de Lambesc (1751-1825), Grand Écuyer de France depuis 1761, colonel du régiment de cavalerie Royal-Allemand, avec lequel il émigra, servit dans l'armée autrichienne, en qualité de feld maréchal lieutenant, jusqu'à la chute de l'Empire, et fut nommé pair de France, sous le nom de duc d'Elbeuf, en 1814.

(2) Ils étaient charmants tous deux. (*Note de l'auteur.*)

(3) Guy-Joseph, marquis de Donnissan, né en 1737, épousa, le 15 mars 1760, Marie-Françoise de Durfort-Civrac, fille d'Émeric-Joseph, marquis de Durfort-Civrac, et d'Anne de la Faurie de Monbadon.

(4) Nom illisible.

(5) C'est-à-dire la comtesse Jules de Polignac : Gabrielle-Yolande-Claude-Martine de Polastron (1749-1793) avait épousé, en 1767, Armand-Jules-François, comte de Polignac (1745-1817), qui reçut, en 1776, la survivance de la charge de premier écuyer de la Reine, et, en 1775, la direction des Postes aux chevaux, relais et messageries du royaume.

tant plus à la noblesse que les trois autres Maisons et prétentions n'y étaient pas des mieux traitées. Ainsi il parut que, vu les circonstances, ce choix si difficile de l'ordre des danses fut assez bien pris.

On dit que, le Roi ayant été content que sa noblesse s'était rendue, promit qu'au premier mariage ce serait une duchesse qui danserait la première. Ainsi, les Lorrains ne gagnèrent guère, et personne ne fut tout à fait content. Les Bouillon, qui ont un traité pour eux, furent furieux.

Vers la fin, je passai par une loge avec mon fils et mon gendre, et nous suivîmes un des gentilshommes de la Chambre, de sorte que nous prîmes place dans la galerie, sans embarras, pour voir le feu.

A 10 heures, le Roi ayant pris place dans la galerie, avec sa famille et les princes, dans les fenêtres du milieu, nous nous trouvâmes bien placés dans les autres fenêtres, derrière les dames, et n'y ayant eu que les dames en corps et les seigneurs à billets d'appartement dans la galerie, on fut bien, et l'ordre fut très bon.

A dix heures et un quart, le feu commença. Le temps fut, heureusement, des plus favorables, et, en gros, tout fut superbe et réussit bien. Comme on s'attendait que le feu serait plus long et que Torré ne détacha pas assez le bouquet, on trouva cela un peu court. On attendait toujours le bouquet, qui était tiré et avait fait le plus grand effet.

Les différentes gerbes furent bien tirées et bien suivies, rien n'était trop près pour faire peur. Il y eut de très beaux moments bien pleins de bruit et de lumière. Le combat des serpenteaux, s'entrecroisant, faisant feu roulant d'attaque, et les grosses bombes faisant la base continue du canon avec grande lumière, fut bien. Le bouquet, si on avait su que c'était lui, fit peut-être la plus belle et grande gerbe de feu, entremêlée bien également de feu de couleur d'or et de brillant qu'on ait jamais vue en ce genre, mais cela parut court, et on s'attendait encore à plus.

A minuit et demi, j'allai prendre nos dames chez la princesse de Tingry. Je donnai la main à la princesse de Salm,

qui était venue voir l'illumination, et nous courûmes, par un beau temps, celle des jardins.

Ce qui l'emporta de beaucoup sur tout le reste, et qui fut réellement admirable, c'était l'illumination du canal vu de la galerie, ou mieux du bout de la terrasse au-dessus de Latone. Nous arrêtâmes là, et cela passa l'idée que je m'en étais faite. Le parterre, en bas, était dessiné en lampions, le tapis vert garni de pyramides, et les deux côtés du canal, garnis de grands ifs de lampions, faisaient bien leur dégradation et perspective jusqu'au bout, terminés par trois grands portiques et la masse de réverbères qui ne rapprochaient pas trop. De plus, le canal était garni de barques en lanternes et baldaquins chinois, allant et venant, ce qui donnait de l'action et faisait, avec tout l'ensemble, une lieue environ d'illuminations, larges, bien perspectivées naturellement, et du plus grand effet.

Ce qui fut affreux, c'est que, me retournant, je vis la galerie fermée, et que le Roi ni la famille royale ne daignèrent pas s'y arrêter longtemps. La jeune Dauphine admira, un moment, de la galerie, et, ayant demandé à aller voir les jardins, elle ne put l'obtenir. Ils parurent tous mépriser cela. Si c'est là de la grandeur, elle est bien mal entendue, et cela n'encourage guère ceux qui se donnent tant de peine pour leur plaire! C'est un grand malheur d'être né, comme par état, las de belles choses, d'autant que celle-là n'avait jamais eu lieu; mais ce fut bien fait, si ce ne fut que dans la crainte de l'enrhumer.

Les beaux morceaux d'illumination, après celui-là, étaient les deux parterres du côté du château, et surtout la grande salle d'arcs de triomphe illuminée de la tête du canal. Le coup d'œil faisait bien aussi, de là.

Ce qui fut remarquable, c'est qu'à chaque scène du feu, on enlevait, à mesure, toutes les décorations, et que le tapis vert où était le bouquet et tout fut retiré, en peu en temps, pour ne rien gêner du coup d'œil de l'illumination.

Il y avait, dans plusieurs bosquets, des théâtres de faveur qui amusaient le peuple et tous les bosquets éclairés, ainsi

que toutes les pièces du jardin, garni d'un grand peuple, donnèrent bien au tout l'air de fête digne de l'objet, et la plus magnifique qu'on eût encore donnée à Versailles.

Nous parcourûmes, avec les dames, tous les beaux endroits, et nous rentrâmes au lever de l'aurore. Je n'ai pas entendu parler d'accident; il y eut de l'ordre, et il me paraît qu'en tout, la fête réussit bien.

Le 20, dimanche, il y eut repos, et le peuple s'étouffa à la chapelle, pour voir la Dauphine, laquelle, le soir, au jeu, parla avec grâce à toutes les dames, et parut des plus aimables; aussi rien n'est-il mieux élevé que les princesses à Vienne, et dignes de leur auguste mère.

Le 21, lundi, il n'y eut rien de particulier que, la nuit, le grand bal masqué dans tout l'appartement. Il était arrangé comme je l'ai vu au mariage de M. le Dauphin, en 1745, où je vis jeter le mouchoir, c'est-à-dire le Roi se déclarer pour Mme d'Etiolles, depuis marquise de Pompadour. Ce fut un moment remarquable, dont j'ai parlé alors.

La galerie est éclairée comme au jeu, mais il y a des gradins dans les fenêtres, et le salon d'Hercule, en amphithéâtre, est destiné, en particulier, pour danser. Au fond de la galerie, au salon du jeu, il y a de grands buffets, ainsi que dans plusieurs pièces de l'appartement, et, tous les masques étant reçus, c'est une belle foule où on s'assomme, et un beau spectacle tumultueux de bal masqué. On n'y laissa qu'une heure Mme la Dauphine, qui n'aurait pas demandé mieux que de s'y amuser.

Voilà le principal des fêtes, le reste n'étant que des opéras et tragédies, mais dignes de l'objet.

Le 23 fut la grande représentation d'*Athalie*. Il me paraît que, d'un accord unanime, ce fut le plus beau spectacle de ce genre qui ait jamais paru. Nous vîmes, enfin, ce chef-d'œuvre de tragédie dans tout son lustre, avec tous ses accompagnements, ce qu'on n'avait pas encore vu de ce règne. La pompe et la majesté de ce spectacle furent des plus frappantes. La grande beauté de la salle, jointe à la grandeur et à la largeur du théâtre, qui allait bien avec la forme convenable à la déco-

ration, fit, avec le superbe morceau de l'architecture du temple, le plus bel ensemble possible. La salle, surtout, me parut, chose rare, gagner à être vue souvent. La décoration du temple, d'abord en vestibule fermé par de grandissimes rideaux, puis ouvert en temple d'une hauteur prodigieuse, formait, au fond, une espèce de dôme à l'antique, soutenu par des groupes de colonnes de la plus belle proportion. Cela fit la plus belle et savante décoration de grande architecture que j'aie vue. Ce morceau me parut devoir faire le plus grand honneur à M. Arnoult, comme architecte et comme décorateur.

Ce qui est remarquable et paraît tenir de la magie, c'est que M. le duc d'Aumont m'assura, le soir, qu'on n'avait eu qu'onze jours pour peindre et former toutes les décorations des spectacles de la salle.

La pièce fut rendue par les meilleurs acteurs et actrices de France, et, vraisemblablement, de l'Europe. Mlle Clairon, retirée depuis trois ans, joua *Athalie*. Il faut avouer que c'était une injustice criante d'avoir ôté ce rôle à Mlle Dumesnil, qui le jouait avec tant de distinction depuis près de trente ans, et qui en jouait des morceaux dans le plus grand sublime. Mlle Clairon, que Mme la duchesse de Villeroy (1), qui réglait tout cela pour le duc d'Aumont, son père, voulut absolument faire voir, d'autant mieux qu'on ne pouvait la voir ailleurs, Mlle Clairon joua au mieux, d'un genre tout différent, plus simple et plus raisonné que Mlle Dumesnil, peut-être avec moins de grand sublime dans quelques endroits, mais avec plus de justesse partout, avec le plus bel organe, et, je crois, dans la vraie perfection de la déclamation. Mais le public regretta les morceaux sublimes de Mlle Dumesnil, qui fit tort à l'autre.

En gros, nous eûmes le plaisir de voir cette fameuse pièce

(1) Jeanne-Louise-Constance, fille du duc d'Aumont, née en 1731, mariée en 1747, avec Gabriel-Louis-François de Neufville, marquis, puis duc de Villeroy, né en 1731, brigadier en 1761, pair de France, maréchal de camp en 1762, capitaine des Gardes du corps, lieutenant général du Lyonnais en 1763, après la démission, en sa faveur, de François-Louis de Neufville, duc de Villeroy, son oncle.

supérieurement rendue et par les plus fameux acteurs et actrices de l'Europe.

Mlle Dubois joua au mieux et fit singulièrement valoir le rôle de la femme du grand-prêtre. Lekain rendit Abner à la perfection. Voilà ceux qui me parurent le plus excellents. Le fameux Brizard, dont la figure est si convenable, joua au mieux, se surpassa, mais je ne sais pas si je n'ai pas vu le rôle du grand-prêtre aussi bien rendu autrefois, et il est tuant, sur un aussi grand théâtre. Ce qui fait honneur à la salle, c'est qu'on entendit bien, même l'enfant qui faisait Joas.

En gros, le spectacle fut bien exécuté, mais les trois que j'ai dits d'abord excellèrent, et Mlle Clairon, dans ce rôle-là, ne plut pas au plus grand nombre, qui ne lui pardonnait pas de l'ôter à Mlle Dumesnil.

Le théâtre, dans toute sa grandeur, était souvent rempli par les lévites, les soldats, ou le peuple groupé avec art, qui y faisait le plus grand effet, et il paraissait immense.

On y joignit, avec les paroles des chœurs de Racine, les musiques des meilleurs chœurs d'Opéra. Le premier surtout, qui était celui d'*Ernelinde* (1), et celui de *Jephté* (2) firent une musique et un effet surprenants. Les invocations du grand-prêtre entremêlées des chœurs et de tout cet ensemble, étaient, avec le coup d'œil majesteux du temple bien garni, de quoi enlever, et tous les connaisseurs avouèrent n'avoir rien vu qui en approchât. Ainsi, nous vîmes, enfin, un spectacle digne de l'objet et de la réputation de nos théâtres.

On avait débité d'avance que les chœurs couperaient l'intérêt de la pièce, et cela la coupait bien un peu, par l'étonnement que cause la musique mêlée au récitatif, mais l'ensemble était si beau, la musique si bonne, et Racine a si bien saisi cet ensemble, que rien n'égalait cette pièce qui, dans son vrai noble et sa sainte majesté, serait plus touchante dans la simplicité de la vérité, à Saint-Cyr, pour lequel elle

(1) *Ernelinde*, tragédie lyrique, paroles de Poinsinet jeune, musique de Philidor, représentée à l'Académie royale de musique le 24 novembre 1767.

(2) *Jephté*, tragédie lyrique, paroles de l'abbé Pellegrin, musique de Montéclair, représentée à l'Académie royale de musique le 28 février 1732.

avait été faite, mais était plus dans le goût de grande fête, comme elle fut rendue.

Le chant des deux lévites, seuls, au milieu, les bras hauts, mêlé avec les chœurs, fut très beau, mais rien n'égala le premier chœur de la musique d'*Ernelinde*.

Le coup d'œil de la fin réunit tous les suffrages. L'immense dôme du fond était surmonté d'une colonnade en jubé, garnie de peuple resté tout en haut, qui faisait la plus grande illusion, et le coup d'œil du combat nombreux, le tumulte avec ordre bien groupé. Le jeu de Mlle Clairon entremêlé de tout cela finit par enchanter tout le monde, et ce fameux spectacle réussit au mieux et ne parut qu'une fois ; c'était bien peu, pour tant de peine et de dépense !

Le manque de profondeur du théâtre fit qu'il ne fut pas éclairé.

Mme la Dauphine loua avec intelligence, le Roi témoigna être content ; M. le Dauphin, dont la vue devait faire beaucoup perdre du spectacle, parut s'attacher aux paroles qu'il lut toujours, et je remarquai avec satisfaction qu'il saisissait ces grandes vérités des louanges de Dieu et de bons principes pour les princes, qui étaient ce qu'il y a de mieux et qu'on sentait le moins.

Le soir, j'allai souper chez le duc d'Aumont pour lui faire mon compliment et à Mme de Villeroy. J'y entendis dire, sur ce spectacle, des détails intéressants, et j'appris que l'ordre des spectacles était changé.

Mme de Villeroy fit bien des mécontents par sa prédilection pour Mlle Clairon à qui elle fit tort, cette fois, en lui donnant un rôle joué à perfection par une autre, depuis si longtemps. Le ton tout opposé que Mlle Clairon y mit avec un art soutenu, ne fut pas senti des spectateurs.

On me confirma que toutes les décorations qu'on avait vues, jusque-là, avaient été faites en moins de douze jours, et j'appris qu'une fois tout arrangé, c'était une dépense de cinq ou six mille francs de donner une de ces grandes représentations-là.

Les décorations de *Tancrède* et de *Castor* n'étant pas

prêtes, il n'y eut plus qu'une deuxième représentation de *Persée*, et puis un repos de quinze jours.

Le 26, fut la deuxième représentation de *Persée* : il fut beaucoup mieux joué, les décorations mieux éclairées et corrigées. Mlle Arnould, surtout, joua au mieux, et on fut beaucoup plus content de ce spectacle qui faisait grand effet, dans cette magnifique salle. Ensuite, on partit pour les fêtes de Paris, n'y ayant plus rien de prêt, de quinze jours, à Versailles.

Le 27, M. de Mercy, ambassadeur de l'Empereur, donna un grand souper de quatre-vingts couverts. Malgré les querelles, tous les invités s'y trouvèrent et tout se passa au mieux. Son appartement du petit Luxembourg est fort beau. Mais, de plus, il fit construire une superbe salle dans son jardin. On trouva qu'après la salle du bal du premier mariage de M. le Dauphin au grand manège, à Versailles, cette salle était la plus belle. Elle avait cent quatorze pieds de long, sans les galeries, quatre-vingts pieds de large, quarante-six pieds de haut ; elle était supportée par vingt-quatre grandes colonnes corinthiennes cannelées, le tout peint avec goût et éclairé de deux mille cinq cents bougies. Au tiers de hauteur des colonnes, qui paraissaient pourtant presque isolées, il y avait un jubé garni de monde qui faisait bien, et d'où le coup d'œil était superbe. Nous y soupâmes quatre-vingt-dix personnes à une table de cent couverts, et y ayant d'autres tables, autour, pour quatre-vingts personnes. Le coup d'œil fut magnifique, et on parut content de tout.

La nuit du 29 au 30, il donna, dans la même salle, un grand bal masqué qui fit valoir la beauté de cette salle, et qui fut superbe.

Nous vîmes, après cela, les fêtes de la ville. Elles consistèrent en illuminations du boulevard et le feu. Les boulevards étaient éclairés depuis la porte Saint-Denis, jusque près la place, en deux rangées de réverbères, des lampions aux arbres et une rangée de boutiques de foire franche. Tout cela eut sa beauté, mais réussit médiocrement, ainsi que le feu.

Le 30 mai, on tira le feu de la ville. Il était posé près de

la statue, dans la place de Louis XV. L'emplacement est vaste, mais a peu de fenêtres qui donnent dessus. En fait d'emplacement, ce que j'ai vu de plus beau était le feu des ambassadeurs, il y a quarante-trois ans, sur la rivière, entre le Pont Neuf et le Pont Royal, et représentant un Vésuve.

Le plus beau était l'immensité du monde et de carrosses garnissant l'autre côté de la rivière, tout le cours, les Tuileries, la place et tous les environs. J'estime qu'il y eut environ trois ou quatre cent mille spectateurs, beaucoup de peuple étant venu de la campagne.

Pendant plusieurs heures, la file de carrosses faisant interruption depuis l'Opéra jusqu'à la place, nous y arrivâmes après bien du temps, et nous fûmes placés au mieux dans les nouvelles colonnades, à la galerie du duc de Chevreuse, qui fit les choses au mieux. Trois ou quatre étages de gradins qui garnissaient du bas en haut et au-dessus cette belle colonnade, faisaient un grand effet.

Le feu fut assez beau, sans rien de rare. Le bouquet ou la grande gerbe prit trop tôt, de sorte qu'on s'attendait à la voir, que tout était fini, chose qui arrive presque toujours. On devrait tenir les pièces plus séparées et amuser d'abord par des feux de couleur, car la force du feu ne dure que quatre ou cinq minutes, et cela ne vaut pas la peine et la dépense.

Après le feu, l'affluence du peuple qui voulut sortir à la fois était un spectacle étonnant et qui devint bien terrible, la largeur de la masse de monde de la place se rétrécissant et appuyant sur un point. Je vis ce flot qui arrivait, et j'en jugeai l'effet, mais notre carrosse s'étant trouvé des premiers, il fallut partir vite. Nous nous mîmes six dedans. Le duc de Sully et autres, pour se sauver de la foule, montèrent derrière, et comme, heureusement, nous allions souper chez la princesse de Tingry, dans une rue du faubourg, nous prîmes par là, nous passâmes avant la bagarre, et nous arrivâmes assez aisément, en quoi nous fûmes bien heureux, car, partant si tôt, si nous avions pris par la masse de la foule, je ne sais ce qui en aurait pu arriver, comme on va voir.

Après souper, à minuit, nous fûmes bien étonnés de trou-

ver devant la porte les mêmes carrosses que nous y avions vus en entrant, et tout également engorgés, sans pouvoir remuer. Nous avançâmes un peu, à pied, aux nouvelles, et nous trouvâmes le peuple dans une consternation qui faisait trembler. Chacun ne parlait que des monceaux de morts qu'il avait vus. Je crus que c'était exagération, mais, le lendemain, je fis vérifier cela à la police. Il y avait de rassemblés cent trente-deux corps morts, dont quatre-vingt-trois femmes et quarante-neuf hommes. De ce nombre, il y avait, entre autres, deux chevaliers de Saint-Louis et deux abbés. On ne transporta, d'abord, que vingt-six blessés, mais beaucoup d'autres se traînèrent et moururent les jours d'après, de sorte qu'on n'entendait parler que comme des suites d'un combat.

Voici la cause de ce désastre : le peuple étant médiocrement content du feu, et voulant tourner vers les boulevards, j'ai dit que je vis la masse large du peuple de la place appuyer à la fois sur la sortie rétrécie entre les deux colonnades. Cette grande masse qui poussait derrière, et dont les forces se réunissaient comme les rayons à un foyer de verre ardent, faisait, sans le vouloir, un appui prodigieux sur un point. Malheureusement, à ce point, entre les deux colonnades, il se trouva quelques carrosses pris dans la foule, qui bouchaient le débouché du pavé. Il y a de la largeur à côté, mais cela était plein d'ornières et de pierres. L'effort, réuni en un seul point, ne put s'étendre là-dedans. Les premiers qui tombèrent dans les ornières furent piétinés et étouffés d'abord par les autres. L'effort qu'on faisait pour les retirer arrêta tout, et la grande masse de la foule continuant, sans le savoir, de pousser, l'effort fut tel que les hommes, par la pression, étouffèrent trois chevaux tués raide, et s'étouffèrent l'un l'autre au point que des portes cochères d'à côté en furent enfoncées, de sorte qu'il y eut des morts qui étaient emportés par la presse, et qui, quoique morts, furent portés loin sans tomber.

On peut juger des cris, des hurlements et de l'horreur du spectacle ! Les plus forts m'ont dit avoir perdu la respiration, et quand plusieurs cadavres se trouvaient ensemble, cela faisait tomber les autres et formait des monceaux de morts et

de mourants. Souvent, dans les foules, il y a cinq ou six personnes d'écrasées, mais on n'avait jamais rien entendu dire de pareil, parce qu'une si large masse n'avait pas appuyé sur un point. Avec ceux qui périrent par la suite de la pression qui avait aplati les poitrines et de la commotion de la peur, il paraît que cela coûta la vie à plus de trois cents personnes!

Comme cela arrêta tout, à peine à une heure du matin put-on sortir des colonnades, et nous fûmes heureux de nous en être tirés d'abord par le bon côté, car il ne faisait pas chaud et tout y est ouvert.

Vers deux heures, je passai sur la place qui se nettoyait. L'illumination des colonnades était superbe, bien dessinée, garnie de lustres, et ce que j'ai vu de plus beau dans ce genre. Je comptais être dehors et revenir à l'aise par le large quai de dessous la terrasse des Tuileries, mais, de la place au pont, je fus bien étonné de trouver une masse pleine de carrosses à huit ou dix files. C'est une des grandes masses de carrosses que j'aie vues et où on resta bien longtemps, pendant plus de quatre heures.

Le Pont Royal fut aussi bien longtemps engorgé. Enfin, voilà la relation de cette tragique fête qui fit une grande consternation dans le peuple, ce qui n'était pas favorable pour l'objet de ce mémorable mariage.

XXIV

DU 9 JUIN AU 14 DÉCEMBRE 1770

Suite des fêtes en l'honneur de la Dauphine : l'Opéra *Castor et Pollux*. — L'ambassadeur d'Espagne donne, au Vauxhall, un souper, suivi d'un feu d'artifice et d'un bal masqué. — Détails de la querelle entre les princes de la Maison de Lorraine, et les ducs, à l'occasion de la préséance, au bal paré du 19 mai. Négociations à ce sujet, et lettre conciliante du Roi. Fin de l'incident. — Nouvelle conversation avec l'abbé Terray sur les dépenses de la Cour et la situation financière du royaume. — Portrait de Mme du Barry. — La Dauphine et le Dauphin : goût de celui-ci pour la chasse; lettre à lui adressée par l'Impératrice. — Fin des opérations relatives à la substitution de mes terres de Condé. — Occupations diverses : dîner à Roissy, chez M. de Caraman, parties au bois de Boulogne, visite au P. Noël, au Colisée de Paris, à Châtillon. — Travaux généalogiques sur ma famille. — Les joutes sur l'eau, à la Rapée. — Vie de famille : dîners à Ivry et à Châtillon. — Représentation de *Tancrède*, à Versailles, avec Mlle Clairon, Molé et Brizard, et du ballet *La Tour enchantée*. — Départ pour l'Hermitage et Calais le 22 juin; rentrée à Paris le 3 décembre. — Embellissements de l'hôtel de Croÿ. — Etat de la Cour. — Disgrâces du duc de Choiseul et du duc de Praslin. — Coup d'œil sur la carrière du premier. — Causes de sa chute et comment il fut renvoyé. — Sympathies qui l'accompagnèrent en exil. — M. du Muy refuse le ministère de la Guerre ; M. de Monteynard l'accepte. — Ses états de services. — Le duc de la Vrillière et les

lettres de cachet. — Le Contrôleur général dirige, par intérim, le ministère de la Guerre, et le Roi celui des Affaires Étrangères. — Mon travail sur l'*Antiquité;* je le présente à MM. de Sibert et de Guignes. — Je demande et obtiens trois régiments de plus pour la garde des côtes soumises à mon commandement.

Quoique ce fût en différents temps, je continue de rassembler ici tout ce qui regarde les fêtes.

Le 9 juin, on donna à Versailles la première représentation de *Castor et Pollux*. Nous y fûmes toujours dans la première loge à droite, qui nous était assignée. Les connaisseurs assurèrent que c'était le plus beau spectacle qu'on pût donner, et que c'était le *nec plus ultra* en ce genre. Les décorations nombreuses réussirent au mieux et furent jugées ce qu'on avait vu de plus beau en ce genre ; l'opéra bien joué et du plus grand effet; Mlle Arnould, excellente actrice, joua au mieux. Ce fut, avec Mme Dubois, Larrivée et Dubois, ce qui brilla le plus, et Mlle Heinel pour la danse. Mais, en tout, ce fut un superbe spectacle. Les connaisseurs ne croyaient pas que, du temps de Louis XIV, ni dans les autres pays, il y eût mieux, ni même si bien. On redonna ce spectacle le 13, mais nous n'y fûmes pas, étant, ce jour-là, occupés à signer notre important acte.

Le 10 juin, ce fut, à Paris, la fête de l'ambassadeur d'Espagne. Elle réussit au mieux et contenta tout le monde. On lui donna par trop la préférence sur celle de l'ambassadeur de l'Empereur, qui était plus noble et moins colifichet, étant donnée chez lui dans un superbe appartement lié à la salle bâtie exprès, qui était plus grande et plus belle. Ainsi, celle-là avait la noblesse pour elle, mais celle de l'ambassadeur d'Espagne plut beaucoup plus, étant plus gaie et agréable, réunissant tout à la fois, avec un beau feu d'artifice de plus. Aussi n'y eut-il qu'une journée ; l'autre en eut deux : l'une, le souper paré, plus noble, l'autre le bal masqué, moins beau.

L'ambassadeur d'Espagne, pour ne pas gâter sa maison, éviter l'embarras, et pour que le peuple en jouît mieux, avait

loué le joli Vauxhall (1) de Torré, sur le boulevard, et y avait ajouté une belle salle à manger et de bal, et lié le tout par des galeries ornées et une salle à l'air, entre deux. Le défaut de la disposition était que tout le succès de sa fête dépendait du temps. Un ouragan aurait tout fait manquer, et même aurait renversé la charmante illumination, et bien embarrassé, car il n'y avait de réellement solide que la jolie salle ovale ancienne de Torré. Le reste était bien logé et exposé. Mais le temps, chose si rarement belle à Paris, fut admirable : le ciel fut, pour ainsi dire, de concert avec le reste, au moyen de quoi tout fut charmant et réussit si bien que c'est une des plus jolies, magnifiques et complètes fêtes qu'on ait vues.

La salle de Torré est charmante. Celle pour le souper, quoique inférieure à celle de M. de Mercy, était belle et servit ensuite à grandir l'ensemble du bal. L'Espagne ordonna toujours à ses ambassadeurs d'enchérir sur la beauté des fêtes des autres. Aussi fit-il au delà !

Il y avait, dans la nouvelle salle, en différentes parties, trois cents couverts : les dames en dominos, et la forme de fer à cheval ne faisait pas un si grand effet que la table de cent couverts de dames parées de M. de Mercy, mais cela fut servi au mieux. Une très belle musique de grand effet, enfin, au plus superbe, et bien exécutée, et l'ambassadeur, sa femme et la famille d'Egmont firent les honneurs au mieux, de sorte qu'on fut très content.

Avant le souper, on tira, dans les potagers qui sont derrière, un feu qui fit grand honneur à Torré : ce fut celui de tous les feux qui plut le plus et, quoique bien inférieur à celui de Versailles, il fut plus agréable, étant plus varié, plus long, plus de feux de couleurs, d'agrément et de choses nouvelles, mieux distingué, enfin. On en fut généralement content, et sans accident. Le bon ordre qui fut établi par le maréchal de Biron et 600 soldats des Gardes lui firent hon-

(1) L'auteur a écrit, ici et plus bas, ce mot *Fraxal*. Il s'agit évidemment du Vauxhall installé par Torré au boulevard du Temple. (V. la note de la page 394.)

neur dans toute cette fête, pour laquelle le Roi lui avait donné le commandement de Paris, pour cette nuit-là.

Pendant le feu, on servit : on se mit à table d'abord, et le souper, comme j'ai dit, réussit bien. Tout se suivit sans traîner. A onze heures et demie, on sortit de table, on ôta tout en peu de temps, tandis qu'on allait admirer les illuminations, qui étaient charmantes et superbes. Toute cette partie du cours, la façade, la salle de Torré, les galeries, la salle découverte de communication et la nouvelle salle du souper, devenue salle de bal avec le reste, était superbement illuminée, du meilleur goût et du plus riche, de sorte que cela fit un ensemble étonnant. Du bout d'une salle à l'autre, il y avait soixante-quatre toises de longueur, qui paraissaient ne faire qu'un tout. La communication, surtout, étant à l'air et de décoration légère, un orage aurait tout gâté, en quoi c'était trop risquer, mais le temps ayant été la plus belle nuit du monde, la salle découverte de communication devint presque la plus agréable, et l'ensemble fut charmant.

A minuit, les masques entrèrent. Il y avait six mille billets. Cela ne fit que la foule nécessaire, sans cohue. On pouvait même danser presque partout, de sorte qu'on dansa bien, chose rare dans les bals masqués. Les rafraîchissements étaient à profusion, bien distribués, et, ce qui fut fort noble, c'est que vers l'emplacement du feu, l'ambassadeur fit bien donner à souper, non seulement à tous les domestiques qui avaient servi, mais même à tout ce qui se présentait du peuple, qui loua beaucoup sa fête. Il y avait, en haut, des jeux bien chers et qui sont d'un usage bien ridicule, mais qui étaient placés de façon à ne pas nuire au reste. Enfin, tant en jeu qu'en mangeaille, il resta du monde jusqu'au lendemain au soir, et tout fut fort approuvé, et sans malheurs.

A deux heures, après avoir vu entrer tous les masques et le bal dans sa beauté, je sortis sans embarras par une belle aurore. On m'a dit que, le soleil étant venu, cela fit un bal singulier, partie éclairé par le soleil, partie par les lumières, mais, en tout, cette fête réussit bien, et finit les fêtes à Paris.

La grande querelle au sujet du rang, au bal paré. — Il faut savoir, d'abord, que presque rien n'est réglé, en France, pour les rangs, hors ce qui l'est au Parlement. La noblesse française, se regardant comme en droit d'élire ses Rois quand la tige en est éteinte, ne regarde que le Roi, les nobles et le peuple, et prétend qu'il n'y a qu'une chaîne sans interruption, dans tout cela. D'après cela, on n'accordait guère, aux princes du sang, que le rang de premiers gentilshommes, qu'on considérait, anciennement, pour beaucoup, avant qu'on eût acquis ce titre par charge à prix d'argent.

D'un autre côté, les Enfants de France ne veulent pas être mêlés et faire chaîne, sans interruption, avec les princes du sang. Ceux-ci voudraient être aussi une classe distinguée sans liaison aux ducs. Les ducs voudraient n'être pas trop séparés des princes, ni confondus avec les gentilshommes, et la noblesse ne reconnaît rien de tout cela, autrement que par une chaîne sans interruption.

De plus, il y a quatre maisons qui prétendent des rangs distingués, savoir : les branches de la Maison de Lorraine établies en France avec d'anciennes prérogatives ; la Maison de Bouillon, qui a son traité en cédant Sedan ; la Maison de Rohan, qui a ses prétentions particulières, et celle de La Trémoïlle, à cause de ses alliances et prétentions en Italie.

Chacun, suivant le crédit du moment, a gagné ou perdu quelques prérogatives, qui sont devenues des usages plutôt que des droits, et il n'y a de solide que ce qui est constamment passé et enregistré depuis longtemps au Parlement qui fait, il faut l'avouer, le seul point fixe.

Aucun souverain, prince étranger, ni même les oncles maternels des Rois n'ont aucun rang, en France.

Les princes du sang n'ayant pas invité leurs parents au mariage du fils de M. le prince de Condé, on n'y alla pas, et cela fit une première querelle. De plus, au procès de M. le duc d'Aiguillon, les princes du sang ayant prétendu qu'ils ne pouvaient être récusés pour cause de parenté, cela en fit une autre.

La grande affaire, pour le mariage de M. le Dauphin,

venait de ce que Mme la comtesse de Brionne, belle dame, hardie, habile et exerçant pour son fils, le prince de Lorraine-Lambesc, la charge de Grand Ecuyer, flattée d'avoir épousé un Lorrain, plus que d'être de la Maison de Rohan qu'elle sacrifia un peu, faisait, à chaque occasion, des disputes et coups de hardiesse pour gagner un rang plus marqué, aux branches de la Maison de Lorraine, établie en France. Elle était bien avec le duc de Choiseul, et voulut profiter du moment que la Maison de Lorraine ayant obtenu, à ce qu'il paraissait, pour longtemps, le titre d'Empereur, et relevé la maison d'Autriche, donnait une princesse pour femme à M. le Dauphin, dont le Roi paraissait fort content pour assurer le repos de l'Europe.

Le jeune prince de Lambesc, d'une belle figure, avait plu à l'Empereur, dans leur voyage d'Italie. Mme de Brionne était aux aguets pour gagner et, comme on la connaissait, les ducs et la noblesse étaient sur leurs gardes pour l'en empêcher.

Les princes de la Maison de Lorraine, qui ont formé beaucoup de branches établies en France, et qui n'y ont été que trop connus, entre autres sous le nom de *Guise*, sont séparés, depuis deux cent soixante et quatorze ans (1770) de la branche des ducs régnants de Lorraine, dont est l'Empereur actuel, venant de Claude de Lorraine, né à Condé le 20 octobre 1496, cinquième enfant de René II, duc de Lorraine et de Bar.

Cette ancienne séparation de branches, qui étaient au 9e degré, faisait que les ducs régnants de Lorraine ne les reconnaissaient presque plus pour parents ; qu'ils n'ont aucune prérogative ni rang à Vienne, à la Cour de l'Empereur, ni à Bruxelles, à celle du prince Charles de Lorraine, tant à cause de ce que j'ai dit, que l'Empire étant électif, l'Empereur n'a pas, comme tel, de princes du sang. De plus, quoique les nouvelles généalogies aient assez bien prouvé que l'ancienne Maison d'Autriche d'Habsbourg, venait de la même origine des comtes d'Alsace de l'an 666, que la Maison de Lorraine, l'impératrice dernière de l'ancienne Maison d'Autriche la

préférait et ne distinguait guère, non plus, tous ces Lorrains de France.

Les choses étant sur ce pied, Mme la comtesse de Brionne, soutenue par le duc de Choiseul, ministre des Affaires Étrangères, qui avait fait le mariage, remua tant qu'elle obtint que M. le comte de Mercy, ambassadeur de l'Empereur, avant de partir pour aller prendre Mme la Dauphine, demandât une audience au Roi pour l'engager, de la part de l'impératrice, à donner à une Mlle de Lorraine, dernière fille de Mme de Brionne, quelque distinction au sujet du prochain mariage : et le Roi, étant très charmé de ce mariage, le promit ou le fit espérer.

Sur cela, il se répandit que Mlle de Lorraine danserait le premier menuet après les princesses du sang, et que cette Maison partirait de là pour avoir un rang séparé et intermédiaire entre les princes du sang et les ducs et la noblesse.

A cette nouvelle, le feu prit d'abord. Les ducs, qui ont, seuls, droit de s'assembler pour les droits de la pairie, et qui l'étaient souvent, alors, pour l'affaire du duc d'Aiguillon, résolurent de mettre fortement opposition à cette prétention.

Comme ils sentirent que, s'ils agissaient seuls, ils paraissaient vouloir se séparer de la noblesse, après bien des débats, ils résolurent de se fortifier du plus grand nombre, et ne paraissant, dans ce cas-ci, que faire cause commune avec toute la noblesse, ils firent une grande requête au Roi, qu'ils signèrent sans rang, pour que les différentes classes de pairs, de ducs héréditaires et de ducs à brevet pussent s'y joindre, et même ils laissèrent beaucoup de vide, pour que le gros de la noblesse pût signer indistinctement partout avec eux.

Cela plut à la noblesse d'abord, mais le début, qui était les grands et la noblesse du royaume, fit ensuite comme une distinction dont on se plaignit.

Les Grands d'Espagne n'ont, en France, que leur rang aux cérémonies qui ne sont pas du parlement, comme les ducs, suivant la date des lettres. Par là, les Grands d'Espagne devaient, sans contredit, faire cause commune avec

les ducs. Mais les Grands d'Espagne ont un avantage de plus, qui est que les grandesses passent aux filles, et ils prétendent que, dans le concordat à ce sujet, entre les deux couronnes, il est dit que les Grands d'Espagne jouiront des prérogatives de la première dignité du royaume. Ainsi, ils avaient des moyens de plus à faire valoir pour s'opposer au rang intermédiaire que les branches de Lorraine de France cherchaient à gagner.

De plus, tenant originairement cette grâce d'Espagne, ils ne pouvaient presque rien faire sans se concilier avec l'ambassadeur d'Espagne.

Les ducs, sentant que les Grands d'Espagne et leurs droits particuliers pouvaient les appuyer dans cette occasion, leur firent dire qu'ils leur enverraient séparément leur requête à signer. Je crois qu'ils en prévinrent aussi l'ambassadeur d'Espagne.

Le 9 mai 1770, des dix-huit Grands d'Espagne qui sont en France, nous nous en trouvâmes dix chez le comte d'Egmont, qui est un des plus anciens, comme en visite de hasard, car nous n'avons pas droit de nous assembler.

Nous apprîmes que M. Gibert, secrétaire de la pairie, venait d'arriver avec la requête signée pêle-mêle, avec des vides, par tous les ducs. Nous crûmes d'abord qu'il n'y avait qu'à signer, mais le comte d'Egmont nous déclara, de la part de l'ambassadeur d'Espagne, qu'il venait de venir chez lui et de le charger de nous dire qu'il nous conseillait et priait de ne pas signer, à cause d'une réponse d'avance qu'on débitait du Roi.

La demande de l'ambassadeur étant positive, nous arrêtâmes que les Grands d'Espagne n'ont pas signé parce que l'ambassadeur les a priés de différer, attendu qu'il en avait écrit à sa Cour, et qu'il n'était pas assez instruit d'une réponse préalable qu'il a entendu dire que la Cour a fait aux ducs, de sorte qu'en présentant la requête après avoir eu cette réponse d'avance, cela paraîtrait y acquiescer.

Sur quoi nous fîmes entrer M. Gibert, secrétaire de la pairie, pour lui déclarer cette réponse, en assurant que ce

que nous faisions n'était que pour le plus grand bien de la chose commune. C'était une époque assez remarquable que cette visite du secrétaire de la pairie aux Grands d'Espagne, avec la requête déjà signée. Nous la lûmes et la trouvâmes assez bien.

Le 11 mai, les ducs ayant à s'assembler pour protester contre ce qu'on avait passé aux princes du sang de n'être pas récusables comme parents, dans l'affaire de M. le duc d'Aiguillon, et même des présidents ayant levé le lièvre qu'il ne devait pas être plus récusable que les princes, étant juges des pairs comme la Cour où est le Roi, il y eut de longs débats après lesquels il y en eut encore de plus vifs, sur l'objet de la requête contre les branches de la Maison de Lorraine.

Pour être plus près des décisions, nous nous trouvâmes, le même jour, dix comme en visite, dans le bel hôtel du comte de Périgord, qui ne pouvait être mieux placé, voyant devant nous l'assemblée des pairs chez l'évêque de Noyon, et étant la porte d'à côté de l'ambassadeur d'Espagne.

A dix heures du soir, il nous arriva une députation remarquable des ducs, composée de l'évêque de Noyon (1), président et pair ecclésiastique, du maréchal duc de Richelieu et du duc de Nivernois. Ils nous dirent, M. l'évêque portant la parole, et nous donnèrent par écrit que les ducs s'en rapportaient à notre prudence pour le bien de la cause commune, et qu'on ne fermerait pas le paquet chez le maréchal de Tonnerre (2), jusqu'à minuit, pour voir si nous voulions y aller signer.

Nous répondîmes en demandant s'il y avait quelque chose de changé dans l'affaire. On nous dit que non. Sur quoi, nous dîmes que nous devions assez d'égards à l'ambassadeur d'Espagne pour en aller conférer avec lui, et nous les remer-

(1) Charles de Broglie, né en 1734, évêque et comte de Noyon en 1766, pair ecclésiastique.

(2) Gaspard de Clermont-Tonnerre, né en 1688, brigadier en 1716, maréchal de camp en 1731, lieutenant général en 1734, maréchal de France en 1747, avait épousé, en secondes noces, en 1754, Marguerite-Pauline Prondre, veuve du marquis de La Rochefoucauld, morte en 1755.

ciâmes et reconduisîmes, avec grands compliments de part et d'autre. Sur cela, les Grands d'Espagne députèrent à M. l'ambassadeur MM. d'Egmont, moi, le comte de la Marck (1) et le marquis de Brancas (2), pour lui faire part de l'état des choses.

L'ambassadeur nous dit que, tout étant dans le même état, il nous conseillait la même chose, attendu que cela ne pouvait faire qu'une réserve avantageuse à la chose commune, à cause de la réponse préalable qu'il ne pouvait douter avoir été faite.

Étant de retour chez le comte de Périgord, les Grands d'Espagne nous députèrent au nombre de trois, comme avaient fait les ducs, savoir MM. d'Egmont, de la Marck et moi, pour aller dire aux ducs notre décision. Nous nous rendîmes chez l'évêque de Noyon, qui était seul, l'assemblée étant dans le même état, et notre réserve ne pouvant qu'être utile, au besoin nous ne signerions pas, et je lui fis bien remarquer que ce n'était que pour le plus grand bien de la chose commune.

Ainsi se terminèrent pour nous ces négociations qui étaient une époque assez remarquable et embarrassante, car les ducs et la France étant, de tout temps, mécontents des prérogatives qu'on accorde à la grandesse d'Espagne, par rang d'ancienneté, — ce qui faisait qu'à la procession de l'Ordre, je passais presque le premier, mais surtout à cause que ce droit passe aux filles, ce que ne fait pas la pairie, — pouvaient prendre, de là, date pour se séparer de nous. De plus, la noblesse, déjà assez portée contre les prétentions des ducs, pouvait trouver étrange que nous enchérissions sur elle, en ne voulant pas

(1) Louis-Engelbert de La Marck, né en 1701, colonel du régiment de la Marck (allemand) en 1719, brigadier en 1734, maréchal de camp en 1740, gouverneur du Cambrésis en 1744, lieutenant général en 1745, Grand d'Espagne à la mort de son père, en 1750, avait épousé, en secondes noces, en 1744, Marie-Anne-Françoise de Noailles.

(2) Louis-Paul, marquis de Brancas, né en 1718, brigadier en 1745, maréchal de camp en 1748. Grand d'Espagne en 1753, lieutenant général en 1759, avait épousé, en 1747, Marie-Anne-Renée-Jacqueline Grandhomme de Giseux.

signer une requête qui était censée signée de toute la noblesse ; mais nous eûmes tant de soin de débiter que ce que nous en faisions n'était que pour mieux faire opposition au besoin, et empêcher ce qu'on craignait, que le plus grand nombre des ducs en furent contents et que nous restâmes bien avec eux.

Les dix Grands d'Espagne qui se trouvèrent à ces assemblées, en visite, furent le comte d'Egmont, le duc d'Havré, le duc de Croÿ, le comte de La Marck, le prince de Chimay, le comte de Périgord, le duc de Nivernois, le marquis de Buzançois, le marquis de Brancas et le comte de Gamaches.

Les autres Grands d'Espagne qui étaient absents étaient MM. de Valentinois, de Ghistelle, d'Hautefort, de Robecq, de Noailles, de Beauvau, de Tessé. Cela, avec M. d'Ossun, ambassadeur en Espagne, et celui d'Espagne en France, faisait vingt, dont dix-neuf Français.

Le samedi 12 mai, les ducs ayant pour député l'évêque de Noyon, le maréchal de Tonnerre et... (*sic*), présentèrent au Roi, à Versailles, la requête qui était signée de près de deux cents personnes en tout, pêle-mêle; nous autres Grands d'Espagne, qui n'avions pas signé, nous eûmes chacun attention d'envoyer signer quelqu'un de notre nom, pour faire mieux voir à la noblesse, qu'on faisait corps. Mon fils avait été signer, comme les autres, chez M. le maréchal de Tonnerre.

Le Roi reçut d'assez bonne grâce la requête, ce qui fit voir qu'il n'était pas très porté pour les Lorrains, et remit la réponse au 17, lendemain du mariage.

Le 17 mai, lendemain du mariage, le Roi donna aux députés des ducs sa réponse, comme on allait au premier grand Opéra, et la remit à M. de Saint-Florentin, en lui ordonnant d'en délivrer trois copies authentiques signées de lui et de M. de Saint-Florentin. Voici cette réponse, qui ne fut divulguée que le lendemain :

L'ambassadeur de l'Empereur et de l'Impératrice-Reine, dans une audience qu'il a eue de moi, m'a demandé, de la part de ses

maîtres (et je suis obligé d'ajouter foi à tout ce qu'il me dit), de vouloir marquer quelque distinction à Mlle de Lorraine, à l'occasion présente du mariage de mon petit-fils avec l'archiduchesse Antoinette.

La danse au bal étant la seule chose qui ne puisse tirer à conséquence, puisque le choix des danseurs et danseuses ne dépend que de ma volonté, sans distinction de places, rangs ou dignités, (exceptant les princes et princesses de mon sang, qui ne peuvent être comparés, ni mis en rang avec aucun autre Français), et ne voulant, d'ailleurs, rien changer ni innover à ce qui se pratique à ma Cour, je compte que les grands et la noblesse de mon royaume ne se départent pas de la fidélité, soumission, attachement et même amitié qu'ils m'ont toujours marqués, et à mes prédécesseurs, n'occasionneront jamais rien qui puisse me déplaire, surtout dans cette occurrence-ci, où je désire marquer à l'Impératrice ma reconnaissance du présent qu'elle m'a fait, qui, j'espère ainsi que vous, fera le bonheur du reste de mes jours.

(*Bon pour copie*),

SAINT-FLORENTIN.

Une réponse aussi touchante et amicale d'un Roi qui a tous les droits de la royauté, paraissait d'abord être sans réplique, mais, en y réfléchissant, on trouva deux choses qui déplurent fort, l'une qu'il ne révoquait pas la distinction marquée au bal, l'autre qu'il faisait une séparation et classe plus distincte des princes du sang, qu'on ne comptait. Les hommes furent d'abord assez doux, mais les femmes, qui ont plus leur franc-parler, s'ameutèrent, s'aigrirent l'une l'autre, et enfin poussèrent les choses très loin.

Un grand nombre s'assemblèrent à Versailles, formèrent des billets rouges et noirs, allèrent au scrutin, et prétendirent que la pluralité était pour que personne n'y allât, ni ne dansât au bal paré du lendemain; ainsi, qu'on ferait manquer net le bal paré du mariage, pour lequel on avait fait une salle exprès, et où le Roi avait invité les dames, en nommant chacune en ces termes :

« Le Roi prie madame... de bien vouloir se trouver au bal paré, à Versailles, le 19 mai 1770. »

Il demandait réponse, et chacune avait accepté par billet.

La haute noblesse n'était pas la plus difficile, mais on n'osait pas ne pas faire comme tout le monde, quoiqu'on craignît, en particulier, de déplaire au Roi. Il fut donc décidé, tout ce soir-là et le lendemain matin, que personne n'irait au bal du Roi, et on dit qu'on chargea M. d'Aumont de le déclarer au Roi, qui fut si piqué, qu'il jeta son chapeau et que les larmes lui en vinrent aux yeux. M. le Dauphin fut furieux, et c'était bien mal recevoir l'aimable Dauphine!

De plus, il était à craindre de révolter l'Impératrice, d'aigrir l'Empereur, qui ne passe pas pour aimer les Français, de risquer à faire périr des millions d'hommes pour un menuet; voilà les objets vus d'un côté, mais de l'autre, Vienne n'aimait guère les Lorrains de France, le Roi pas davantage, et tout est important en fait de rang, qui regarde, pour ainsi dire, toute une nation qui était très jalouse de la chaîne sans interruption qu'elle prétendait qui l'unissait à son maître.

Beaucoup d'hommes se trouvèrent animés et très vifs aussi, mais, comme de raison, on laissait crier les femmes. Les vieux courtisans se réunissaient chez ceux qui avaient l'oreille du Roi, pour qu'on ne pût pas s'en prendre directement à eux.

Le 19 mai, jour indiqué du bal, tout le matin la rumeur fut encore étonnante, les propos les plus outrés et envenimés. On allait jusqu'à dire que tout le monde n'avait qu'à quitter la Cour, n'y plus remettre les pieds, vivre dans ses terres. Le plus grand nombre qui disait cela ne vivant que des bienfaits du Roi, eût été bien attrapé si on les eût pris au mot. Il y avait de quoi révolter un Roi sévère, le forcer, pour ainsi dire, par punition, à donner des rangs séparés à tout ce qui en demandait, à punir les maris et faire un beau coup de réforme pour les épargnes de l'abbé Terray. Mais le Roi est bon, ami de sa nation, et ne cherche qu'à la ramener.

Il fit d'abord répondre simplement aux dames qu'il les priait de ne lui pas donner du chagrin, et de venir au bal. Les dames tinrent bon, et le plus embarrassant fut qu'elles forcèrent toutes celles qui étaient sur la liste arrêtée pour danser, de n'y pas aller.

Enfin, les hommes sages tâchèrent de ramener les esprits ; de grandes dames se retirèrent de la foule en déclarant ne pas vouloir faire autrement que la nation, mais ne pas approuver la démarche, et les dames en charges, sans paraître contraires à la foule, cherchèrent à la ramener.

Les duchesses et les Grands d'Espagne avaient leurs assemblées. Il fut décidé de ne pas aller, plusieurs partirent pour Paris. Les danseuses indiquées étaient les plus à découvert et très embarrassées. Les Grands d'Espagne consultèrent l'ambassadeur. Il fut assez sage pour dire que cela lui paraissait trop manquer au Roi et qu'il croyait qu'il fallait y aller, mais que les Grands d'Espagne ne dansassent pas. On lui députa de la part des ducs, pour qu'il changeât d'avis.

J'étais resté toute la veille chez moi, pour avancer mes affaires, et j'avais entamé avec M. le duc de Choiseul et M. Marie, pour notre substitution de Condé, fort aise de faire de bonnes affaires et ne pas entendre les propos outrés. Tout ce matin-là, pour le même objet, je fis ma curieuse tournée pour les arts. Voyant qu'il était quatre heures et temps qu'on se décidât, je sortis, je trouvai des Grands d'Espagne à qui je dis qu'il fallait s'en tenir à la première réponse de l'ambassadeur ; que le bruit avait été assez fort pour faire réclamation et, à cinq heures, je me rendis chez le duc d'Aumont, gentilhomme de quartier que cela regardait, et intriguait comme de raison. J'y trouvai une assemblée de vieux ducs et Grands d'Espagne qui tournaient, comme moi, à la sagesse. Presque tous les chefs de famille pensaient de même, mais leurs enfants se révoltaient. Mes enfants et nos dames, au contraire, parlèrent au mieux.

Il vint alors, chez le duc d'Aumont, une députation de jeunes ducs qui demandaient s'il n'y avait pas d'autre réponse du Roi. Le duc d'Aumont leur déclara, de sa part, la réponse suivante : « qu'il avait déclaré et déclarait que cela ne tirerait pas à conséquence ; qu'il ne voulait pas croire qu'on pût vouloir le désobliger personnellement, qu'il demandait d'amitié, sans rien commander, qu'on allât au bal, et qu'il

saurait remarquer personnellement ceux qui voudraient lui manquer. »

Les esprits étaient déjà beaucoup apaisés. Les chefs de famille allèrent parler à leurs enfants et, en un moment, soit crainte, soit amitié pour le Roi, il fut décidé qu'on irait, et les dames, qui regrettaient la dépense des beaux habits et le beau coup d'œil, s'étaient toujours habillées et s'assemblèrent pour y aller en force, par grandes bandes.

Suivant l'avis de l'ambassadeur, Mme la comtesse d'Egmont, qui était la seule Grande d'Espagne qui dût danser, se fit excuser comme malade, et partit pour Paris. Il n'y eut aucune duchesse qui dansa, soit qu'il n'y en avait pas sur la liste, ou autrement. Le seul duc de Coigny dansa, comme courtisan.

La chose décidée, il ne fut plus question que d'avoir place. On assure que le Roi, ayant vu que tout avait bien fini, permit au duc de Duras de déclarer, de sa part, qu'au premier mariage, ce serait une de la noblesse qui danserait la première après les princesses, et qu'il promit la même chose aux dames qui ont les grandes entrées, qui allèrent l'en remercier le lendemain. C'était quelque chose, mais il fallait donner cela par écrit, le Roi ne s'empressait pas, et on continuait le mécontentement.

Comme c'était M. de Mercy, ambassadeur de Leurs Majestés impériales, qui, dans une audience, avait fait verbalement la demande, et que le Roi, dans sa réponse, laissait un louche désagréable pour lui, comme s'il n'eût pas été très sûr qu'il avait un ordre positif, on résolut, tout à coup, de s'en prendre à cet ambassadeur et de faire manquer son souper. En conséquence, on se dit l'un à l'autre qu'il était décidé que personne n'irait. Les plus sages se trouvaient forcés par la foule et, pendant quatre jours, il fut établi qu'on ferait manquer ce souper, quoiqu'on eût accepté aux billets, et que personne n'irait.

Les chefs de familles s'informèrent, on reconnut que l'ambassadeur n'avait fait qu'exécuter l'ordre qu'il avait reçu; qu'ainsi il n'était pour rien là-dedans. On chercha à

ramener les esprits ; enfin ce ne fut que deux jours devant le souper que les plus sages débitèrent aussi qu'il était décidé qu'on irait, et cela se calma.

Le 27 mai, tous les invités, ducs, Grands d'Espagne, toutes les charges et autres allèrent à ce souper, qui fut superbe, ainsi que j'ai dit, et tout se passa fort bien.

Dans ma conversation de trois quarts d'heure avec l'abbé Terray, dans le cabinet, pendant que le Roi était à la toilette de Mme la Dauphine, j'appris des choses très curieuses, car il me parla très ouvertement et amicalement.

Je lui dis que, dans ma promenade du matin, Torré l'artificier m'avait dit qu'il n'avait, pour lui et son associé, que 60.000 francs pour le vrai feu d'artifice, et qu'avec les décorations on m'avait dit qu'il n'allait qu'à 300.000 francs. Mais l'illumination (superbe mais assez inutile) devait aller au moins à autant. M. l'abbé Terray me dit qu'en effet tout cela n'allait pas au tiers de ce qu'on disait pour tout le mariage ; car les uns le faisaient monter à vingt-deux millions, les autres à seize ou dix-huit. Il me dit que, généralement, tout le mariage et ce qui en dépend n'allait qu'entre quatre ou cinq millions ; qu'il n'avait rien trouvé d'étrange dans tout cela, mais que la salle allait, en outre, à deux millions, ce qui ne devait pas être compris au mariage, une salle de fêtes et machines manquant et étant décidée depuis longtemps à Versailles. La salle allait à deux millions et demi ; il y avait le voyage de Compiègne et des extraordinaires et présents détachés pour deux millions : j'ai vérifié que le tout irait au plus à neuf millions.

Il me dit encore qu'il n'avait pas trouvé à retrancher sur la Cour, ni des abus, comme on le dit ; que les retranchements à faire dans chaque partie de la Cour n'allaient, au plus, que par cent mille francs, et non par millions, comme on le croit.

Sur ce que je lui dis qu'il se trouverait au pair, à la fin de l'année, sur le papier, mais non en réalité, parce qu'on ne tient jamais parole et que les dettes criardes l'écraseraient,

il me dit que c'était là le vrai et l'effet, qu'il était déjà beaucoup plus qu'au pair pour le 1er janvier 1771, sur le papier, c'est-à-dire que les recettes surpassaient déjà bien, pour alors, les dépenses ; c'était pourtant beaucoup, puisque, devant, on était en arrière de cinquante-cinq millions par an, ce qui n'allait qu'en augmentant.

Mais il convenait qu'il était fort à craindre qu'on ne lui tînt pas parole, qu'il était bien différent, à la Cour, de promettre et de tenir ; que, si on tenait en partie parole, il sortirait encore, petit à petit, des dettes criardes, quoique ce fût le rude coup, mais qu'il fallait voir si les départements s'arrangeraient et tiendraient parole ; qu'il était content de M. de Choiseul, toutes les fois qu'il pouvait l'attabler, qu'ils voient tous deux dans le grand et étaient faits pour s'entendre, mais qu'il avait été obligé d'entrer dans le parti du chancelier en rupture ouverte ; ainsi que, tout en s'entendant avec M. de Choiseul, il était obligé de lui déclarer qu'il était ouvertement du parti contraire ; que rien ne serait si aisé au Roi que d'en imposer à tous ces partis qui gâtaient tout. Ainsi le chancelier, Mme du Barry qui gagnait, ayant été du souper à la Meute, coup décisif, et le Contrôleur général faisaient le fort du parti de l'opposition, ou contre les Choiseul.

L'abbé ajouta que M. de Choiseul voulait soutenir trop son militaire et l'état qu'il y avait mis, et que, Louis XIV ayant tout outré, il n'y avait de moyen que de rabaisser, et que toute l'Europe s'étant vue forcer à cause de cela, et étant hors de mesure, baisserait aussi ; qu'il y avait, à présent, des disettes inconcevables dans beaucoup de parties du royaume, sans qu'on pût en entrevoir la cause ; que tous mes principes étaient justes, que le taux à 30 livres le septier de Paris avait tout gâté ; qu'il ne fallait le tenir qu'entre 18 et 20 (on peut aller à 22, mais il vaut mieux avoir à aller en montant que de descendre) ; que la liberté indéfinie, sans règle, était ridicule ; qu'il fallait mettre l'abondance intérieure, les communications ; laisser avec connaissance de qui et par qui, laisser sortir le superflu et non autrement. Enfin, il était en tout dans le vrai, et une bien bonne tête nette et juste qui me

fit grand plaisir. Il pouvait tout remettre, mais il n'espérait pas qu'on le laissât faire et, voyant tout possible et même bien, la population et l'agriculture allant, à ce qu'il me dit, en augmentant, il n'en augurait rien de bon.

Quel dommage que le bonheur de l'humanité tienne à si peu de chose et ne puisse s'effectuer !

Nota : M. le Dauphin marquait le plus grand goût d'épargne, et le Roi approuvait toutes les opérations et représentations de l'abbé, mais se laissait aller aussi à celles des autres.

On voit, par tout ceci, qu'il n'était pas impossible que, dans trois ans, l'État, après avoir paru si bas, ne fût remis, mais qu'il était fort à craindre qu'il n'en fût rien.

Une chose bien malheureuse, c'est que le duc de Choiseul voulant soutenir son entreprise de Corse, résolut d'attaquer les Algériens qui n'en voulaient pas reconnaître le pavillon pour français, de sorte qu'on parlait de bombardement et d'armement qui pouvaient se rencontrer avec l'escadre russe et anglaise, et embrouiller tout.

Quant à l'état de la Cour, dans tout cela, je remarquai que, petit à petit, on allait de plus en plus chez la comtesse. Elle était établie au logement des cabinets, le même où était morte Mme la Dauphine. Elle gagna, de tout cela, d'être tout à fait à découvert, comme dame de la Cour ; elle allait à toutes les fêtes pêle-mêle avec les autres ; on s'y habituait. Voilà en quoi elle gagnait, mais elle ne paraissait pas être dans un esprit intrigant, elle aimait la parure, à se trouver à tout sans marquer d'envie de se mêler d'affaires.

Comme je ne l'avais jamais vue, je l'examinai dans plusieurs occasions : elle a beaucoup de beauté, surtout par le bas du visage, un air très noble, aisé, doux, sans prétention, fort bien faite et, en tout, l'air d'une bonne personne. Elle paraissait respectueuse avec les autres dames, ne s'aventurant pas trop. Tout cela me fit conjecturer qu'on s'y habituait, et que, peut-être, elle n'ambitionnerait pas d'être autrement qu'elle n'était. On la dit fort gaie, et elle amusait

également le Roi. Ainsi, je crois que cela restera en société d'habitude.

Les seules dames qui allaient ouvertement avec elle étaient la maréchale de Mirepoix, la duchesse de Valentinois et la princesse de Montmorency. Je souffrais réellement pour cette dernière, de la voir aller aussi avec elle aux grands spectacles publics, mais il est vrai qu'elle ne l'avait pas recherché, que le Roi l'avait invitée à un premier voyage où elle n'avait pas osé refuser, et qu'une fois engrenée, elle n'avait osé s'en tirer et avait pris le parti d'en profiter pour la fortune de son mari, qui fut fait menin et eut plusieurs belles promesses.

Le duc de Choiseul paraissait toujours dominant, mais le chancelier était aux aguets contre lui. M. de Choiseul se tint assez adroitement à l'écart, dans l'affaire du duc d'Aiguillon et de Mme de Brionne, mais, comme on cherchait à profiter des moindres choses, à moins que la famille royale ne le soutînt fort, comme il y avait apparence, des circonstances multipliées pouvaient le miner à la longue.

Mme la Dauphine réussit de plus en plus. Sa physionomie embellissait par ses politesses, elle disait un mot à chacun avec tant de grâce, faisait de si jolies petites révérences, qu'elle enchanta tout le monde en peu de jours. Chacun disait qu'il fallait lui conseiller de rester toujours comme elle était, de ne rien écouter de ce qui pouvait l'en éloigner; mais on craignait qu'on ne lui dît qu'elle en faisait trop, et que si elle changeait, on ne s'en prît à ce qui l'entourait.

Le goût dominant de M. le Dauphin se déclarait pour la chasse, non pour le plaisir de Cour, mais le vrai goût de chasseur à forcer : il s'appliquait à connaître le pied du cerf, les règles de la chasse; ainsi, cela paraissait devoir durer. Ce pouvait être un bien pour le fortifier et le distraire d'autres choses. Il paraissait devoir devenir fort et, sans sa vue courte, il pouvait, de là, gagner du goût pour le métier de la guerre, ces deux goûts allant assez ensemble. Il était à souhaiter que, passant pour un esprit solide, il donnât cet esprit à la Dauphine, et qu'elle lui donnât un peu de son agrément

et de son goût pour les arts agréables et les plaisirs propres à réveiller une Cour (1).

Voilà l'état des choses, vers la fin de ce qui regarda le mariage, car, après la belle représentation d'*Athalie*, chacun partit l'un après l'autre, le Roi recommença ses voyages, et la grande foule de Versailles s'éclipsa.

Le 24 mai, mon fils et sa femme, ma fille et son mari, après s'être assez amusés, en eurent déjà assez, et partirent pour Paris. Pour moi, je restai pour notre grande affaire qui devait être rapportée le samedi 26 mai, jour de la deuxième représentation de *Persée*, après quoi il y avait relâche au théâtre, et plus rien, de quinze jours, à Versailles, mais qui devaient être remplis par les fêtes de Paris.

Le 25, j'allai à Châtillon voir les ouvriers de ces réparations délicates, et je revins, par un beau jour, au travers du parc de Meudon et des routes détournées, qui était une traversée que je n'avais pas encore faite. Je jouis, au moins un moment, de la belle verdure des bois et je vis, en passant, la belle avant-cour que faisait le comte de Tessé, à Chaville (2).

(1) Voici une lettre touchante qu'on prétend que l'Impératrice écrivit au Dauphin :

« Votre épouse, mon cher Dauphin, vient de se séparer de moi. Comme elle faisait mes délices, j'espère qu'elle fera votre bonheur. Je l'ai élevée en conséquence parce que, depuis longtemps, je prévoyais qu'elle devait partager votre destinée. Je lui ai inspiré l'amour de ses devoirs envers vous, un tendre attachement, l'attention à imaginer et à mettre en pratique les moyens de vous plaire.

« Je lui ai toujours recommandé, avec beaucoup de soin, une tendre dévotion envers le Maître des Rois, persuadée qu'on fait mal le bonheur du peuple, qui nous est confié, quand on manque envers celui qui brise le sceptre et renverse les couronnes, comme il lui plaît.

« Aimez donc vos devoirs envers lui, je vous le dis, mon cher Dauphin, et je le dis à ma fille ; aimez le bien des peuples sur lesquels vous régnerez toujours trop tôt, aimez votre aïeul, inspirez ou renouvelez cet attachement à ma fille, soyez sûr de celui que j'ai pour vous, rendez-vous accessible aux malheureux. Il est impossible qu'en vous conduisant ainsi, vous n'ayez le bonheur en partage. Ma fille vous aimera, j'en suis sûre parce que je la connais, mais plus je réponds de son amour et de ses soins, plus je vous recommande de lui vouer le plus tendre attachement.

« Adieu, mon cher Dauphin ; soyez heureux ; je suis baignée de larmes. » (*Note de l'auteur*.)

(2) Le château de Chaville (village à 3 kilomètres de Sèvres), fut donné en

Le 26, je continuai de me donner, de préférence à tout, à ma grande affaire de la substitution. J'avais été, les jours précédents, et surtout la veille, chez les membres du Conseil des dépêches. N'ayant pu en trouver plusieurs, je les attendis, le 26, à l'entrée du Conseil, avec mon fils, et nous dîmes à chacun, en passant, un mot propre à les bien disposer. Ils parurent tous bien portés pour nous faire plaisir. A quatre heures et demie, nous les attendîmes à la fin du Conseil, et le duc de Choiseul me dit, en sortant, que tout était accordé suivant mes désirs, à quelque petite restriction près. Je demandai à M. l'abbé Terray ce que c'était, et il m'expliqua que c'était seulement pour les terres qu'on voudrait acheter, pour lesquelles il faudrait seulement demander, alors, des lettres patentes pour les joindre à la substitution, attendu que, sans cela, elle pourrait être trop étendue et s'agrandir indéfiniment. Cela était juste, et ne gâtait rien à l'affaire.

Voilà, enfin, cette grande besogne terminée et qui m'avait tant intrigué, étant affreux qu'en perdant mon fils, je pusse perdre, pour ses enfants mâles, ma belle terre, ou la voir morcelée et partagée entre eux. Cela rétablissait tout, évitait les partages qui gâtaient la terre, les risques de manquement de nouveaux avis de père et de mère, et réglait tout pour la partie de Condé en France. Cela assurait aussi Solre, mais sans substitution, et pouvant en faire un partage de deuxième branche, et en achevant le partage général, grande affaire à laquelle on travaillait, tout serait réglé solidement et convenablement.

Cette bonne affaire, avec toutes les réunions et embellissements que j'avais faits à Condé et à l'Hermitage, mettait le sceau à ces grands ouvrages, pour qu'ils restent un bel ensemble, en faisant ce qu'il fallait pour les terres adjacentes sur la Reine, à quoi on travaillait. Ainsi se termina l'essentiel de cette grande affaire, et les ministres me dirent que ç'avait

usufruit, en 1766, par Louis XV au maréchal de Tessé, qui, l'ayant fait abattre, le remplaça par un autre, l'année suivante. Il a été vendu comme bien national et démoli en 1800. V. *Meudon*, *Bellevue*, *Chaville*, par le vicomte de Grouchy.

été de la manière la plus agréable pour notre nom et notre personnel.

Il fallait plusieurs jours pour les signatures et l'expédition de l'arrêt du Conseil que M. Marie me remit ensuite. C'était une pièce flatteuse pour notre famille ; elle portait permission de passer l'acte de substitution, et accord général de famille.

Le 13 juin, nous nous assemblâmes, les parents étant invités, et, après la dernière lecture, nous passâmes devant notaire et signâmes cet important et bel acte qui réglait tout. Il ne resta plus qu'à achever de faire signer aux parents absents, puis à remettre à M. Mars pour faire les lettres patentes, faire passer le tout au Grand Sceau, puis faire enregistrer dans les parlements et publier dans les terres, toutes formalités que les gens d'affaires pouvaient suivre. Cependant, pour veiller à tout, je demandai congé jusqu'au 1er juillet, pour moi, mon fils et M. d'Havré, ce que M. de Choiseul accorda par une lettre très polie, et toutes mes opérations parurent fort approuvées. Le duc d'Havré se conduisit, dans tout cela, de la manière la plus noble et digne de son bon cœur, et tout dut contribuer à resserrer une union qui faisait notre bonheur, de sorte que j'eus bien des grâces à rendre à Dieu d'une affaire qui m'avait tant tracassé, qui avait si bien réussi, mettait tout en règle et concorde durable (1).

Quant aux autres choses qui me regardèrent, dans ce printemps, nous fîmes un très joli dîner à Roissy, chez M. de Caraman, où M. le prince de Starhemberg se trouva, partant pour aller s'établir tout à fait, comme ministre, à Bruxelles.

Nous fîmes aussi, avec beaucoup de dames, deux jolies parties au Bois de Boulogne, où je montai à cheval avec délices, pour les deux seules fois depuis huit mois, en quoi j'admirais mon grand changement de vie. Je trouvai, un de

(1) La coutume du Hainaut n'admettant point la représentation pour les fiefs, et obligeant, à chaque ouverture de succession, les héritiers à des partages, le duc de Croÿ avait voulu empêcher leur fréquence en prenant les dispositions qu'on vient de lire.

ces jours-là, le père Noël sur sa porte, à la Meute, et je vis enfin dans son fameux télescope de dix-huit pieds, mais il fallait éprouver cela aux astres, surtout sur Jupiter.

Je vis, ce jour-là, le travail du Vauxhall ou Colisée du cours (1), ouvrage prodigieux, surtout pour l'immensité de bois, et entreprise bien forte, de près de deux millions.

J'allai trois fois à Châtillon, où je tâchais de donner la dernière solidité en employant du plâtre choisi que j'envoyai chercher par mes gens, et avec les dalles et excellents mastics de M. Corbé, qu'on ne pouvait assez admirer. J'y fis, avec M. Baumé, une course importante, et ce fameux physicien chimiste y fut frappé de la démonstration de mon système du globe.

J'allais, deux fois la semaine, chez lui, faire avec le plus grand soin toutes les expériences sur la terre, après l'analyse de l'argile : j'y coulai à fond tout ce qui regardait les expériences sur le calcaire, et je terminai ce grand et très important chapitre qui démontrait mes principes sur la formation et l'état de la superficie du globe. Ce fut un grand travail que je fis, cet hiver-là, sur l'élément *Terre*, surtout chimiquement. Cela m'occupa beaucoup, mais toutes mes autres grandes opérations ne me laissaient guère le temps d'y travailler, de sorte que ce fut un travail forcé et prodigieux, tout cet hiver, et jusqu'au 15 juin que j'arrêtai sur ces objets-là.

Le grand ouvrage de la substitution ayant engagé mon fils, qui y travailla prodigieusement, et au mieux, ainsi que M. Lamy, à rechercher les illustrations de notre famille qui doivent être rapportées dans les substitutions, cela fit des actes superbes et des plus curieux. Il en résulta, enfin, que mon fils travailla sur la grande généalogie historique que j'avais faite en 1745, ouvrage important qui n'avait guère été

(1) Le Colisée, vaste bâtiment situé à l'extrémité occidentale des Champs-Élysées, et comprenant des salles de danse et de spectacle, des boutiques, des cafés, enfin un jardin où se trouvait un bassin assez grand pour qu'on y pût donner des joutes. Ses travaux, commencés en 1769, n'ayant point été terminés pour l'époque du mariage du Dauphin, il n'ouvrit que le 22 mai 1771. Il servit, plus tard, à des expositions de tableaux, et fut démoli en 1780.

connu. Cela m'engagea à y faire prendre goût au duc d'Havré, et à en instruire tous mes enfants. Autant il est mal de ne s'occuper de ces objets-là que par vanité, autant il est bien de savoir la partie historique réelle et sans flatterie de sa Maison, et de façon à piquer la vraie et noble émulation.

Je profitai de l'occasion pour continuer ce grand ouvrage, et, ayant encore M. Dupin qui l'avait si bien écrit, je repris ce travail depuis 1745, où j'en étais resté, jusqu'à cette année 1770. Je terminai avec le duc d'Havré et ma fille sa branche, je continuai la nôtre en nos articles jusqu'à ce jour. Je fis mettre le tout sur les doubles, j'en commandai un de plus en grand pour l'avoir triple en différents endroits, et cela fit, enfin, ce bel ouvrage au courant et d'usage utile. J'en reportai un à Condé, j'en laissai un à Paris, et un pour le duc d'Havré. Je fus très aise d'avoir au moins repris et mis ce bel ouvrage en règle.

Les derniers jours, je fus bien occupé à tout plier et à régler la reprise de mon ouvrage d'*Histoire naturelle* pour quand je pourrais m'y remettre. Je tâchai aussi de jouir un peu de Paris, l'été, où je suis si rarement, et qui est le vrai temps de sentir la vraie beauté de cette immense ville et de tout ce qu'elle renferme de curieux, dont il serait délicieux de jouir dans la belle saison, et dont on ne connaît rien dans les courts jours, le froid et le chaos de l'hiver.

Le 17 juin, nous fûmes, par une belle soirée, aux joutes sur l'eau de la Râpée : ce n'était que le deuxième été que cet établissement avait lieu, et je fus fort étonné de trouver que c'était une des plus belles fêtes et des plus grands spectacles qu'on pût voir et dont on ne parlait pas assez : si c'eût été en Angleterre, on y eût couru !

La décoration et l'ensemble a bien l'air de grande fête, les joutes sont belles et en bel ordre ; la mécanique qui fait aller les barques bien dessinées est bonne, et le feu d'artifice fut charmant et un des mieux de tous ceux que nous avions vus. L'entrepreneur de l'artifice n'a pourtant que mille livres par représentation, et il en coûte quatorze cents pour les autres frais. Ainsi, l'entrepreneur général dépense cent louis par

chaque fois, et il n'y fait pas bien ses affaires. Cependant, c'est réellement une belle fête sur l'eau et, si elle n'avait pas été connue, et qu'un ambassadeur l'eût donnée pour le mariage, on l'aurait trouvée des plus belles. La musique guerrière et d'éclat, pendant le feu sur l'eau, et l'ensemble fait beaucoup d'effet. Le Wauxhall et cela, remplit bien les jours de fête, l'été, à Paris, et les parties à faire aux environs, ainsi que la quantité de cabinets de tableaux et d'artistes serait curieuse à détailler, pour varier ces parties. La vie y serait moins monotone que l'hiver ; les cinq grands jardins publics et le cours sont, entre autres, de toute beauté.

Le 18, nous allâmes dîner à Ivry, pour voir au moins comme il était, l'été. Le banc, surtout, du boulingrin avec son dossier de chèvrefeuille en fleur, était charmant. Nous n'y étions que tous les Croÿ, Solre et Havré, et tous les Collins, tout comme on y avait été il y avait dix-sept ans, hors ma pauvre mère, et on se rappela avec attendrissement l'ancien temps, ce qui rendit la partie intéressante. Il n'y avait, de plus, que le petit de Mœurs et la petite d'Havré, qu'il était charmant de voir jouer ensemble, à peu près à l'âge où nos jeunes gens y étaient venus la première fois. La promenade sur le bord de l'eau fut charmante. De là, j'allai prendre congé de Mme de Leyde, qui se remettait et avait envoyé son préposé au Rœulx. Mme de Beringhen se remettait aussi, et ils s'occupaient de l'ameublement du bel hôtel de Sens (1), qu'ils avaient acheté à vie ensemble.

Le 19, toujours pour profiter, au moins, des instants de l'été, dans chaque endroit, nous fûmes dîner à Châtillon, avec le prince Ligne (2) et M. d'Oraison (3), qui admira bien

(1) Situé rue de Grenelle, près la rue de Bourgogne, l'hôtel de Sens avait été bâti sur les plans de Jean Cailletau, dit l'Assurance.

(2) Charles-Joseph, prince de Ligne et du Saint-Empire, Grand d'Espagne (1735-1814), chambellan de l'Empereur, général feld maréchal, gouverneur de Mons, colonel d'un régiment d'infanterie, avait épousé, en 1755, Marie-Françoise-Xavière de Lichtenstein.

C'est le spirituel et profond auteur des *Lettres et pensées* publiées, en 1809, par Mme de Staël.

(3) Le chevalier d'Oraison avait servi, en qualité d'enseigne de vaisseau, à

l'endroit, lui qui en avait tant vu! Je terminai avec les ouvriers pour mettre la solidité et empêcher l'eau. On plaça la glace inclinée en dessus de porte, qui fit, je crois, le plus superbe et charmant dessus de porte du monde. Ce voyage me fut utile pour expliquer mon système à M. d'Oraison, de la plateforme, en examinant le parallélisme du dépôt du Déluge, dont il fut frappé. Il assura avoir trouvé la même chose à même hauteur, partout dans son voyage du tour du monde, et vu partout la preuve de mon système.

Le 20 juin, nous fûmes, à Versailles, voir le dernier spectacle pour le mariage : c'était *Tancrède* et le ballet. J'étais placé au banc des capitaines des Gardes, qui est contre l'orchestre et trop bas, ce qui fit que je ne fus pas si frappé des décorations. Les avis furent partagés. Il y eut sûrement du très beau, mais pas tout. Mlle Clairon joua à perfection dans *Tancrède*, mais son règne était passé, et la prévention était contre elle. Cependant, il n'est pas possible de jouer plus juste et avec plus d'esprit et d'art. Elle a, surtout, des moments de noblesse et de dépit étonnants, et c'est la plus réellement bonne actrice, peut-être, de l'Europe. Molé remplace Lekain qui se mourait, et joue, sinon avec tant de noblesse, du moins avec plus d'âme et au mieux ; Brizart très bien, le reste médiocre. Il y eut des décorations de grand effet : la catastrophe de la fin faisait, surtout, un morceau frappant.

Le lendemain était la *Tour enchantée*, ballet héroïque qui est peu de chose, mais qui donne trois belles décorations : le palais des magiciens avec les feux, le combat qui fait abîmer la tour, et le tournoi. La décoration de la tour manqua net, pour l'effet des machines, et blessa fort les deux caporaux de six pieds des Gardes françaises qui faisaient les géants. Il est malheureux qu'il y ait toujours des accidents ! La fin fut le grand tournoi qui réussit et fit, vu du fond, un coup d'œil superbe. Il y avait quatre chars traînés par de vrais chevaux, et quatre cents personnes sur le théâtre, ce

bord de la frégate *La Boudeuse*, commandée par Bougainville, dans le tour du monde que ce capitaine effectua de 1766 à 1769. Le nom d'*Oraison* fut donné par lui à une petite île de la Mélanésie.

qui fut terminé par un fort bon ballet de gaîté. Telle fut la fin des fêtes de ce mariage.

Le 21, je terminai la dernière grande affaire que j'avais eue cet hiver, où j'en avais eu beaucoup qui, grâce à Dieu, réussirent toutes, et bien au delà de mes espérances. Il ne restait plus qu'à fixer mon arrangement pour mon séjour à Calais et à me procurer le temps de jouir, au moins, du mois de septembre, à l'Hermitage, pour la chasse. C'est ce que je fis ce jour-là, M. Gayot et tous les chefs m'ayant assuré que je pouvais être tranquille là-dessus, et m'étant expliqué de façon à n'être plus si esclave de mon commandement.

Nous revînmes, l'après-dînée, et il ne resta plus qu'à faire mes paquets et convenir en famille de toutes nos marches, d'autant que mon fils apprit, alors, qu'il était enfin parvenu à tirer son régiment de Bretagne et à le faire arriver à Cambrai, dont sa femme était comblée, et il allait être du cantonnement et exercice de Valenciennes.

Nous réglâmes tous nos itinéraires, qui n'étaient pas aisés à faire cadrer et demandaient à être faits justes, y ayant tant d'objets à remplir. Je travaillai la nuit, et de grand matin, à tout plier et régler et, le 22 juin, à midi et demi, je partis de Paris.

. . . .
. . . . (1).

(1) Après avoir passé quatre jours à l'Hermitage, le duc de Croÿ descend, pour la première fois de sa vie, dans les mines du vieux Condé, voyage souterrain dont il rapporte une série de notes utiles à son étude de la *Terre*.

Le 1er août, il est à Aire et, bientôt après, à Calais, d'où, après deux mois d'un rude labeur, il se rend, par Dunkerque et Nieuport, à son château d'Utkerque, y reçoit quelques amis, et décide, en raison de l'agrément du lieu, la continuation des travaux entrepris.

Retour à l'Hermitage le 9 septembre, et, le 14, à Valenciennes, pour le cantonnement et les manœuvres de dix-sept escadrons parmi lesquels se trouve le régiment de son fils, alors en garnison à Cambrai. A cette époque, un nuage vient assombrir l'existence de M. de Croÿ : c'est le projet de mariage d'une de ses parentes, Mlle de Molembais, avec le fils du fermier général Grimod. Les comédies n'en recommencent pas moins le 10; le 19, on joue *Athalie*.

Le 27, visite de l'Escaut avec MM. Laurent, ingénieur, et Taboureau, inten-

Le 5 décembre 1770, je revins donc à Paris, après avoir passé trois mois fort brillants et tumultueux à Utkerque, Valenciennes et l'Hermitage. J'avais été fort troublé de différentes choses, dans ce temps-là, et fort fâché de n'y pas jouir de la tranquillité dans mon goût. J'espérais jouir de plus de repos à Paris, mais les circonstances critiques du moment paraissaient s'y opposer.

Ma fille, qui donnait espérance d'une grossesse très désirée, n'arriva que le lendemain. Mon fils et sa femme étaient arrivés trois heures devant moi. Nous avions été tous rassemblés assez longtemps à l'Hermitage où ils avaient rempli en entier leur objet sur les spectacles les plus pompeux et bien joués. La proximité du régiment de mon fils avait bien augmenté la compagnie des jeunes gens.

A Paris, je trouvai enfin le salon fini : il était superbe, de bon goût, et ce n'avait pas été sans peine, car il avait fallu bien tâtonner pour si bien réussir, mon fils et moi ayant été obligés de bien faire changer des choses à M. Chaussard. Enfin, nous réussîmes : les tableaux en bas-reliefs, les médaillons, les portes, furent des objets où nous eûmes honneur. La grande chambre à côté, différemment meublée et garnie de beaux tableaux, nettoyée, et l'antichambre changée, acheva d'en faire un appartement superbe. C'était du beau et du cher, et, avec toutes les autres dépenses extraordinaires, nous faisions bien des choses à la fois, et qui m'embarrasseraient à la fin, surtout si les payements du Roi manquaient !

Nous nous assurâmes encore, pour vingt et un ans, de ce bel hôtel, et plus, ni nous voulions.

Comme la société des jeunes dames, le soir, ne pouvait être tout à fait dans mon genre, et que je regrettais de passer les nuits à ne savoir à qui parler, ce qui faisait que, ne me mettant à table qu'à l'entremets, je ne commençais mon

dant de Valenciennes, visite après laquelle M. de Croÿ écrit un Mémoire sur le dessèchement des terres avoisinant Condé.

Clôture des comédies le 13 novembre, et séparation le 18. Départ pour Cambrai le 2 décembre ; rentrée à Paris le 5.

repas qu'à près d'onze heures du soir, par conséquent pendant mes matinées, mon fils, qui n'était occupé que de mon contentement, me conseilla de me mettre à dîner, repas où il était plus facile de placer des hommes de mon âge et de mon goût. Je résolus d'essayer, n'y voyant qu'un inconvénient qui était qu'après avoir mangé, je craignais de ne plus faire que souffrir, sans pouvoir travailler, comme je l'avais expérimenté souvent. Contre cela, je devais gagner de me coucher à onze heures, au lieu de trois, de me lever matin, et de faire mon repas à une heure plus raisonnable et avec des gens de mon âge.

Je me mis donc d'abord à dîner, ne me mettant, à l'ordinaire, à table, qu'à l'entremets, vers trois heures, suivant toujours mon régime des végétaux, mais je vis avec satisfaction que je soutenais moins mal ce repas que je n'avais fait, car j'avais toujours bien souffert de mes digestions, dans ma vie, et, sans mon régime de l'eau et des végétaux, il parait que je n'aurais pas été jusqu'à 52 ans et demi que j'avais alors. Pour alors, mon rhumatisme augmentait, mais l'estomac allait un peu moins mal.

En arrivant, je m'arrangeai avec satisfaction dans mon beau cabinet et mon bon appartement, et je donnai les premiers jours à m'y remettre à l'aise et à tout bien ranger et finir pour rentamer mes ouvrages, que j'avais été obligé d'abandonner en entier depuis trois mois, si les circonstances me le permettraient, et je jouis avec satisfaction de revoir lever le soleil.

Pour l'état intérieur de notre Cour, il y avait toujours deux grands partis opposés, celui du duc de Choiseul qui se soutenait presque seul, par la considération qu'il avait dans la politique de l'Europe, et M. le Chancelier, fortement appuyé dans l'intérieur. Mme du Barry gagnait toujours, petit à petit, on allait davantage chez elle ; cela avançait un peu vers le ton de Mme de Pompadour. Elle soutenait fortement le duc d'Aiguillon dont la grande affaire amena, en partie, celle du Parlement. Elle soutenait aussi le Chancelier et le Contrôleur général, de sorte que c'était le parti dominant de l'intérieur, et un parti très décidé.

Nous voilà donc à l'événement de la disgrâce du duc de Choiseul, événement dont l'origine était la manière dont il avait reçu Mlle Lange, il y avait deux ans, dans un temps où il ne pouvait se douter du rôle qu'elle jouerait dans la suite. Elle ne lui avait jamais pardonné, et, devenue depuis madame du Barry, elle chercha toujours à s'en venger, à quoi elle fut vivement aidée par le parti qui s'éleva pour écraser le duc de Choiseul, et profiter de sa dépouille. D'un autre côté, ce ministre ne voulut jamais plier tout à fait devant elle. Il montra beaucoup de fermeté et de noblesse à ce sujet, cependant sans affectation et faisant sa partie dans les cabinets, quand il le fallait; mais sa sœur la duchesse de Gramont aigrit beaucoup les choses en quittant brusquement les cabinets à ce sujet, et par son ton aigre et décidé, et le trop grand crédit qu'elle prit sur son frère.

Pour le duc de Choiseul, prévoyant de loin sa disgrâce, quoiqu'il espérât, dans les commencements, de l'emporter sur la nouvelle maîtresse, il devint plus affable, il se livra davantage à son goût d'obliger, car il était naturellement bon, noble, et avait de la peine à refuser, ce qui lui faisait brusquer les gens et se rendre difficile à voir, parce qu'il sentait qu'il refusait difficilement, quand on entrait en détail avec lui.

On a pu lui reprocher des étourderies, et qu'il saisissait trop vite quelques projets trop brillants : telle a été, surtout, l'affaire de Cayenne (1), la liberté indéfinie des grains, et surtout l'affaire de Corse, qui a été si chère. Il avait porté aussi le militaire sur un très grand pied, trop dispendieux pour que les finances de l'Etat pussent le soutenir, mais, en revanche, on peut dire que M. Dubois et lui avaient, pour ainsi dire, créé le militaire et l'avaient mis sur un pied infiniment supérieur à ce qu'il avait jamais été.

Avant lui, le militaire était brave (la nation l'a toujours

(1) On sait qu'en 1766, Choiseul avait voulu réparer la perte du Canada par des établissements à la Guyane : à cet effet, 12.000 Alsaciens et Lorrains y furent transportés, mais la plupart furent décimés par le climat, et 2.000 seulement survécurent. L'expédition avait coûté 30 millions.

été, et l'était peut-être encore plus lorsqu'il y avait plus de vin que de politesse. Il faut remarquer que, depuis trente ans, tout allait, en Europe, en se poliçant, en s'adoucissant, et peut-être en s'énervant un peu, le ton de la bonne compagnie et de la philosophie cosmopolite s'étendant à mesure. Il faut encore remarquer que le père du roi de Prusse et le fameux roi de Prusse régnant avaient créé un nouveau ton dans le militaire de l'Europe, en assujettissant ses troupes à la discipline la plus exacte et la plus étudiée, par le moyen de laquelle il était parvenu à faire faire, avec un silence, une précision et une légèreté et promptitude incroyables, tous les mouvements possibles à tous les corps, et même aux plus grandes armées.

L'avantage de ses principes avait été bien prouvé par environ vingt batailles que ce fameux monarque avait gagnées en personne, chose unique dans l'histoire. Un pareil exemple était trop fort pour qu'on ne cherchât pas à le suivre : les troupes autrichiennes et de l'Empire, celles de Hollande, d'Angleterre et du nord avaient bientôt adopté les mêmes principes et cherchaient à mettre leurs troupes sur le même pied. M. le duc de Choiseul avait trop de sagacité pour laisser les nôtres en arrière. Le maréchal de Belle-Isle avait commencé en 1755. Nos régiments allemands débutèrent : M. de Wurmser (1) et plusieurs autres, qui avaient pris les mêmes principes, tant du fameux maréchal de Saxe que chez les Prussiens, donnèrent les premiers exemples. Le duc de Choiseul résolut, enfin, de mettre toutes nos troupes sur le même pied. Cela avait toujours passé pour impossible, attendu l'esprit volage et indépendant de notre nation. Mais elle fit voir au contraire, qu'elle est des plus aisées à plier en tout. Il fallut, en effet, faire main basse sur tous les anciens les plus entêtés. Mais cette réforme singulière s'établit en peu d'années, et ce fut surtout de 1760 à 1768. A quoi M. Dubois, premier commis de distinction, contribua beaucoup. Ce qui y contribua encore, fut que, pendant ce temps,

(1) Dagobert-Sigismond de Wurmser, général autrichien (1724-1797).

M. le duc de Choiseul fut fait colonel général des Suisses, et mit le régiment des Gardes de cette nation sur le pied prussien. M. le marquis de Boufflers (1) et quelques inspecteurs saisirent cela avec ardeur, et, en peu d'années, tout le militaire français ne fut plus reconnaissable.

Quoique je ne sois pas enthousiaste des nouveaux principes et que j'aie fait longtemps la guerre avec les troupes sur l'ancien pied, je crois qu'il est très important que cela se soutienne, car il est certain que les troupes peuvent manœuvrer, à présent, d'une manière bien supérieure à ce qu'elles faisaient dans ma jeunesse. On répétera, à ce sujet, le vieux propos : « Mais vous avez si souvent battu les ennemis ! » Cela est vrai, mais c'est dans les batailles mêmes que j'ai vu gagner, que j'ai senti la nécessité des nouveaux principes, et que, dès lors, j'avais essayé le nouveau ton qui ne pouvait pas prendre encore, comme lorsque j'étais au camp de Courtrai, en 1744, et dans les batailles de Fontenoy et de Lawfeld. Nous enfoncions bien en fourrageurs, parce qu'on ne pouvait plus s'arrêter, mais il n'était pas possible de se rallier, et les moindres troupes ennemies et en ordre qui auraient pris, alors, une armée en flanc, l'auraient mise en déroute sans qu'on pût y rétablir l'ordre.

Ce qui décide la question, c'est que toutes les troupes de l'Europe étant, à présent, sur le plus grand pied de manœuvre, de célérité et de discipline, il y aurait un désavantage absolu à leur être inférieur de ce côté-là, d'autant que la guerre est, à présent, un objet de tactique et de manœuvres bien plus exactes et compliquées qu'anciennement : l'habileté, le bon plan de campagne et de disposition de bataille sera toujours ce qui l'emportera, mais, à égalité de toutes choses en tous points, l'exactitude et promptitude des manœuvres devra toujours l'emporter.

Il fallait bien rendre compte, en peu de mots, de ce qui avait principalement distingué le long et beau ministère du duc de

(1) Charles-Marc-Jean-François Régis, marquis de Boufflers, Grand Bailli de Beauvais, né en 1736, brigadier en 1761, maréchal de camp en 1762, inspecteur général d'infanterie en 1766.

Choiseul, qui avait commencé en 1756 et, ainsi, duré quinze ans, ce qui en fait un des plus longs. Je pourrais encore m'étendre sur la partie politique et sur la marine. On sait que, du côté de la politique, il avait gagné la plus haute considération dans toutes les Cours de l'Europe, où il était craint et estimé, et que, pour la Marine, il en avait tenté la réforme et n'aurait pas laissé que d'y faire du bien. Les difficultés ne l'avaient pas rebuté, et il n'eût pas voulu l'abandonner à son cousin qu'il conduisait toujours et, quoiqu'on en dise, pour le peu d'argent qu'on fournissait, elle se trouva, à leur départ, sur un moins mauvais pied qu'on ne croyait, puisque les classes des matelots étaient nombreuses et que nous étions en état de mettre près de soixante vaisseaux de ligne sur pied en peu de temps. Mais tous ces objets mèneraient trop loin, et j'en reviens à détailler le reste de sa disgrâce.

La fortune du duc de Choiseul fut assez rapide : en 1753, il fut employé, comme maréchal de camp, au camp d'Aimerie, sous le prince de Soubise. Ce fut après ce camp qu'il fut envoyé en ambassade à Rome, et je le remplaçai dans les deux années suivantes. Il fut, ensuite, envoyé en ambassade à Vienne et, étant revenu par un congé, il plut tellement à Mme de Pompadour, par la gaîté et le décidé de son caractère et sa grande aisance en affaires, qu'il fut fait ministre des Affaires étrangères et eut toujours le plus grand crédit, depuis. Le Roi, qui aime qu'on le décide, ayant dit souvent qu'il n'avait jamais travaillé avec personne qui eût le travail plus facile et plus net, c'étaient ces qualités-là qui firent que le duc de Choiseul a rempli longtemps les principaux ministères, en trouvant le temps à donner encore assez à ses plaisirs, pour ne paraître jamais accablé du travail qui était pourtant, à la fin, pour la politique, devenu son goût dominant, et la gaîté et légèreté de ce même sentiment, jointe à de la noblesse et de l'élévation dans l'âme, est ce qui lui fit soutenir, avec fermeté et présence d'esprit, sa disgrâce.

Il paraît que c'est lui qui avait mis le Chancelier en place. Il avait cherché à tenir éloigné et en Bretagne le duc d'Aiguillon, celui de ses ennemis qu'il craignait le plus. C'est

pourquoi il me sut gré d'avoir refusé anciennement la Bretagne ; mais le duc d'Aiguillon en fit tant, qu'il fallut le rappeler à la Cour. Le Chancelier, très fin, pour ne pas dire davantage, voulait dominer seul. Le grand crédit du principal ministre l'offusquait. Il fit l'abbé Terray contrôleur général, avec promesse d'être opposé au duc de Choiseul, et celui-là avait lieu de faire valoir sans cesse, devant le Roi, les grandes dépenses du ministre, surtout pour la guerre et la Corse.

On a vu comme il se brouilla, dès l'origine, avec la nouvelle dame, et qu'il crut toujours indigne de lui de plier devant une pareille maîtresse. Le chancelier, le duc d'Aiguillon et le Contrôleur général, voyant cela, s'adonnèrent entièrement à elle. Elle ne connaissait personne. Elle se trouvait soutenue en se mettant à la tête d'un nouveau parti. Le duc de la Vauguyon, gouverneur du Dauphin, ennemi de tout temps du duc de Choiseul, Mme la comtesse de Marsan, le comte de Maillebois, les Broglie et plusieurs autres moins connus qui croyaient avoir à se plaindre du duc de Choiseul ou qui voulaient s'élever sur ses dépouilles, se mirent à la tête du parti. Il parut même, chose très singulière, que plusieurs de ceux qui affichaient la dévotion, prirent ce parti-là aussi, sous prétexte que le duc de Choiseul avait contribué à la disgrâce des Jésuites, et ce parti, qui peut conserver d'anciennes racines, contribua peut-être encore à amener sa ruine.

La hauteur qu'y mit la duchesse de Gramont, contribua encore à aigrir Mme du Barry, et peut-être le Roi à qui on cherchait à faire croire que le grand crédit du duc de Choiseul le tenait comme en tutelle. La Corse, la négociation avec l'Espagne pour arrêter la guerre, et les troubles du Parlement qu'on crut que le chancelier avait excités exprès, furent des moments décisifs dont on profita pour déterminer le Roi, qui hésitait depuis plusieurs mois. A Fontainebleau, il avait paru se rendre. Depuis lors, le duc de Choiseul voyait bien qu'il ne résisterait pas, mais il montra, à ce sujet, beaucoup de grandeur d'âme et allait toujours hautement son train

avec gaîté, mais traitant tout le monde avec plus d'attention et cherchant à faire du bien à beaucoup de monde.

Les premières années, il n'avait pas été aimé, son ton volage, brusque et décidé ayant révolté ; mais, depuis quelques années, sa droiture et son bon cœur étant plus connus, il était fort aimé et, sur la fin, la noblesse de ses procédés lui avait attiré tout le monde.

Les choses étaient donc sur ce pied lorsque je le vis, à mon retour, le 14 décembre. Je trouvai qu'il me traitait beaucoup mieux, ainsi que tout le monde, et je jugeai, à son ton décidé, qu'il avait pris son parti. Le dimanche 23 décembre, à la signature d'un contrat de mariage, le Roi parut très rêveur, et le regarda de manière qu'il vint dire à sa sœur qu'ils pouvaient faire leurs paquets. Cependant, il croyait que cela irait encore à quelques jours, et il grossit son portefeuille pour s'acquitter de tout ce qu'il avait promis, devant travailler le lendemain au soir, et il dit, en partant, que ce qui lui avait fait le plus de peine, était de n'avoir pu vider ce portefeuille-là. Pendant ce temps, Mme du Barry ne cessait de pleurer et d'importuner. On fit croire au Roi que, s'il restait en place, l'Espagne ne céderait pas, que c'était lui qui, sous main, fomentait la résistance du Parlement. Enfin, le Roi se détermina, non sans peine.

Le lendemain, veille de Noël, à onze heures et demie du matin, M. de Saint-Florentin, alors appelé duc de la Vrillière, qui avait porté bien des ordres pareils depuis quarante ans, entra chez le duc de Choiseul à Versailles, et lui remit la lettre de la main du Roi, assez sèche, par laquelle il lui ordonnait de remettre ses deux départements et les Postes, et de partir, sur le champ, de Versailles, et, dans les vingt-quatre heures, pour son exil, à Chanteloup (1), sans y voir d'autres que ses plus proches. Il y avait une autre instruction de la main du Roi, qui portait, entre autres, que, sans la grande considération qu'il avait pour la duchesse de Choi-

(1) Chanteloup, hameau à 4 kilomètres d'Amboise (Indre-et-Loire). Bâti par la princesse des Ursins, le château passa, après les Choiseul, entre les mains du comte Chaptal, et fut démoli en 1823.

seul (femme de beaucoup d'esprit et de mérite), il l'aurait envoyé plus loin.

Le duc de Choiseul dit qu'il s'y attendait, mais qu'il aurait cru avoir encore quelques jours, et qu'il demandait vingt-quatre heures pour faire son travail et acquitter ses promesses, ce qui lui ayant été refusé, il vint tout de suite à Paris où il vit ses amis avec gaieté et liberté d'esprit, et tout le monde courut se faire écrire à sa porte et chercher à lui témoigner ses regrets.

Dans le même temps, le duc de la Vrillière vint à Paris chez le duc de Praslin, cousin du duc de Choiseul et ministre de la Marine, lui apporter sa lettre de cachet, fort sèche, dans laquelle il était exilé à son château. Celui-ci était malade, ce qui lui arrivait souvent, fort dégoûté, et il ne chercha point à marquer une fermeté inutile. Au contraire, il se fâcha et répondit qu'il était malade, qu'il ne pouvait bouger, qu'il ne concevait pas pourquoi on l'exilait, qu'il ne s'était mêlé de rien ; que, pour son emploi, il y avait longtemps qu'il en aurait voulu être quitte, mais qu'il était injuste de l'exiler. On lui donna jusqu'à la fin de la semaine, à laquelle il fut obligé de partir, quoique malade, et n'aimant ni sa femme, ni la campagne.

Je reviens au duc de Choiseul : tout Paris s'empressa de lui marquer la part qu'on prenait à sa disgrâce, et jamais disgrâce, peut-être, ne fit plus d'honneur. La duchesse de Choiseul était fort touchée et fort plainte, mais elle marqua une grande âme digne d'elle. La duchesse de Gramont en marqua encore plus, mais d'un ton plus affecté et témoignant une joie presque trop grande. Jamais femme, peut-être, n'avait eu plus d'esprit que ces deux-là, mais d'esprit plus opposé ; aussi se détestaient-elles complètement, ce qui pouvait faire le malheur de l'exil du duc de Choiseul ; mais sa sœur fit un beau trait, si elle le soutient. Elle dit à la duchesse de Choiseul : « Nous ne nous sommes pas bien accordées ; j'ai eu peut-être des torts, en voulant dominer, que je dois réparer, cela étant nécessaire au bonheur de mon frère. Puisque nous devons vivre seuls ensemble, je tâcherai de

réparer mes torts! » La duchesse de Choiseul, qui adore son mari et ne veut que contribuer à son bonheur, y répondit au mieux, et, en effet, on dit qu'ils vivent bien ensemble, à Chanteloup.

Il ne parut jamais aucune altération sur le visage du duc de Choiseul. Il conserva la gaieté et la liberté d'esprit, et il partit de Paris le jour de Noël, à onze heures du matin, avec sa femme et Gatti (1), fameux médecin pour qui le Roi envoya à la duchesse de Choiseul, un mois après, des lettres de noblesse qu'il se rappela qu'elle lui avait demandées, et pour lui donner encore une marque de sa considération pour elle.

Par ménagement pour sa femme, le duc de Choiseul coucha à Orléans. Ils arrivèrent, le lendemain de bonne heure, à Chanteloup, allant aussi vite que quand il avait les Postes, car c'est lui qui a monté la vitesse qu'on appelle « aller à la Choiseul », et il se rendait à Chanteloup entre neuf à dix heures, quoiqu'il y eût soixante lieues, vitesse qui serait incroyable pour la poste, si on ne savait pas que les lieues sont très petites. Mais, en général, il allait partout à quatre ou cinq, et même quelquefois six lieues par heure.

Il lui restait encore la charge de colonel général des Suisses qu'on parlait de lui ôter, son gouvernement, et, qui pis est, de puissants ennemis à la Cour, ce qui faisait craindre qu'on ne lui fît son procès. Le Roi, en effet, conserva et exerça par lui-même la charge de secrétaire d'État des Affaires étrangères, pour voir, par le retour des dépêches, s'il n'y avait rien en quoi on pût le trouver coupable dans le secret des négociations, et on éplucha aussi sa conduite vis-à-vis du Parlement. C'était le moyen qu'il pût jouer gros jeu, si l'on trouvait quelque chose de mauvais dans sa conduite passée, mais il paraît qu'on ne trouva rien, puisque le Roi parla même de lui d'une manière obligeante, dans la suite; mais il faut voir jusqu'à la fin. D'ailleurs, tout ce qui arriva fut à son avantage, et jamais disgrâce ne fut plus brillante.

(1) Gatti, professeur de médecine à l'Université de Pise, médecin consultant du roi de France, auteur de plusieurs traités sur l'inoculation.

En arrivant, le duc de Choiseul, qui aimait la chasse, prit son fusil et alla tirer. Son château étant froid, ils se mirent tous à calfeutrer eux-mêmes. La famille, nombreuse, et la plupart de gens d'esprit arrivèrent, et on dit qu'ils passent leur temps agréablement.

Après que le duc de la Vrillière eut porté la lettre de cachet d'exil au duc de Praslin, il se rendit chez le comte du Muy pour lui déclarer que le Roi l'avait choisi pour remplacer le duc de Choiseul dans le département de la Guerre. M. du Muy s'excusa d'abord et écrivit au Roi une lettre simple et noble, par laquelle il assurait ne s'en pas croire capable, et supplia le Roi de l'en dispenser. Cela lui fit beaucoup d'honneur dans le public, d'autant qu'on assura qu'il avait refusé à plusieurs reprises, mais, dans le vrai, il ne refusa qu'une fois, et son principal motif fut qu'ayant l'ambition d'être maréchal de France, et n'ayant qu'une terre très éloignée qu'il n'aimait point, il craignit d'être exilé comme les autres et de perdre son bâton, dont il approchait par son ancienneté, et il eut une explication avec le Roi, à ce sujet, où Sa Majesté lui promit de ne pas lui en savoir mauvais gré. On croit que, comme il était dévot, il déclara, dans la conversation, au duc de la Vrillière, qu'il n'irait point chez la dame, et celui-ci, qui ne se souciait point de la voir en place, la rendit nettement au Roi, ce qui empêcha d'insister.

Il paraît que c'est le Roi qui, de lui-même, songea à ce choix, et il est malheureux qu'une personne pieuse ait manqué l'occasion de s'établir ainsi à la Cour, ce qui pouvait amener, par la suite, des changements. M. du Muy était le grand ami du feu et respectable Dauphin. Ainsi, cela fait voir que le Roi estimait toujours le mérite, et qu'il n'aurait que bien choisi, s'il avait pu se déterminer par son propre choix. Il est encore à observer que M. du Muy était le grand ami des Jésuites, et qu'il l'avait choisi pour remplacer celui qui passait pour les avoir détruits : ce qui indique que le personnel du Roi n'y était pas contraire, et combien peu il faut pour changer les systèmes en entier, puisque cela se passait

dans le moment où le Parlement, qui les avait anéantis, allait être détruit.

M. du Muy ayant refusé, on nomma beaucoup de monde, et les partisans de Mme du Barry se donnèrent beaucoup de mouvement, mais le Roi tint bon pendant quelques jours. A la fin, le comte de Maillebois, voyant qu'il ne pouvait se faire nommer, songea à M. le marquis de Monteynard, qui lui devait sa fortune et qui, par là, devait lui rester attaché. Il en parla à Mme du Barry, et ils convinrent de le faire proposer par M. le prince de Condé. On lui envoya plusieurs courriers. Il vint tout de suite, et il faut remarquer que M. le prince de Condé et M. le comte de la Marche étaient les deux princes du sang qui s'étaient livrés à Mme du Barry. M. le prince de Condé dînait chez elle avec le Roi dans les petits dîners où il n'y avait personne, et on croit que c'est là qu'il frappa les derniers grands coups contre le duc de Choiseul. Le prince de Condé connaissait M. de Monteynard, pour avoir été major-général de son armée. C'était donc s'assurer une créature dans le ministre. Il approuva ce choix et le proposa au Roi, qui trouva qu'en effet cela convenait. C'était un inspecteur grand travailleur, qui ne tenait à rien, ainsi, qui ne paraissait être d'aucun parti.

M. de Monteynard est un homme de condition du Dauphiné, d'un âge mûr, peu riche, ne tenant presque à personne. Il avait été longtemps capitaine d'infanterie. Le comte de Maillebois, son ami, fit sa fortune en le mettant dans l'état-major. Il avait été d'abord capitaine dans le régiment Royal des Vaisseaux, du pauvre M. de Guerchy dont il était l'ami, colonel du régiment d'Agenois en 1744, brigadier dès l'année d'après, maréchal de camp le 10 mai 1748, lieutenant général en 1759, et il était inspecteur d'infanterie dès 1751. On voit, par là, que c'est principalement au comte de Maillebois et au prince de Condé qu'il dut son avancement et sa place.

Il était dans ses terres de Dauphiné, ou plutôt en route avec sa femme pour venir à Paris à petites journées, avec ses chevaux, et bien éloigné de s'attendre à ce qu'on faisait

pour lui. On lui envoya un courrier avec l'ordre du Roi, qui le lui remit en route et, sans doute, lui causa beaucoup de surprise. C'est un homme tranquille et de cabinet. Il ne parut pas se presser beaucoup ; on l'attendit quelques jours, et enfin il prêta serment à Choisy, et il s'établit dans l'appartement du ministre en cet endroit, à la mi-janvier. Comme il aime le travail et qu'il a été grand détailliste dans ses différents états de colonel d'état major et inspecteur, il s'adonna tout de suite à la besogne, en détail et posément. Mais on dit que le Roi trouva beaucoup de différence entre la légèreté du travail du duc de Choiseul et le sien. Comme on avait reproché trop de dépense au duc de Choiseul, pour le militaire, et que l'abbé Terray demandait beaucoup de millions de retranchement pour mettre la dépense à l'égal de la recette, on s'attendit à de grands retranchements ; mais, bientôt, tout parut rester sur le même pied, ce qui fit voir que les retranchements ne sont pas si aisés qu'on le croit, ni les abus si grands qu'on les dit.

Disons, à présent, un mot des autres places vacantes par la culbute des Choiseul. Cela avait fait vaquer les départements de la Guerre, de la Politique et de la Marine, et le duc de la Vrillière se trouva seul des quatre départements des secrétaires d'Etat, ce qui devait faire huit mains ; on remarqua qu'il n'y en avait qu'une, M. de la Vrillièreé tant manchot, à cause d'un fusil qui, en crevant, lui avait emporté le poignet. Ce ministre, plus connu sous le nom de Saint-Florentin, était vraisemblablement le plus ancien des secrétaires d'Etat du monde, y ayant près de cinquante ans qu'il l'était pour la partie de la Cour, et, hors pour la Bretagne, où il tint ferme contre M. de la Chalotais et pour le duc d'Aiguillon, il ne s'était jamais mêlé de grand'chose, s'était fait aimer dans sa partie, et ayant eu l'adresse de se bien tenir avec toutes les maîtresses, sans cabaler. Il serait curieux de compter le nombre immense de lettres de cachet et de demandes de démission qu'il avait portées ou expédiées dans sa vie, cela étant de son département.

On vient de voir comme le ministère de la Guerre fut

rempli, après avoir traîné quelque temps ; mais les deux autres traînèrent bien plus, ce qui fit une espèce d'anarchie ministérielle singulière.

Comme on prétendait qu'il y avait de grands abus, et de grandes épargnes à faire, dans le département de la Marine, le Roi chargea le Contrôleur général d'exercer par intérim, pendant plusieurs mois, ce département, pour voir ce qu'on y pourrait retrancher. Il est à observer que c'était dans le moment qu'on armait à outrance, à Brest, et qu'on ne savait pas encore si on ne pouvait pas parer la guerre. Ainsi, c'était un singulier temps pour n'avoir point de ministre de la Marine, mais un bon moyen pour savoir le vrai.

Pour ce qui regarde les Affaires Etrangères, il n'était pas facile de trouver quelqu'un qui pût remplir ce département avec la dignité qu'y avait mise le duc de Choiseul. Quoique le duc d'Aiguillon déclarât qu'il ne voulait point de département, on assura que Mme du Barry avait beaucoup pleuré (ce qui était sa manière) pour l'obtenir pour lui ; mais le Roi tint bon et prit le parti vigoureux d'exercer par lui-même, quelque temps, ce département, pour veiller par lui-même à l'objet pressant de la pacification entre l'Espagne et l'Angleterre, et pour voir, par le secret des négociations, si le duc de Choiseul avait agi suivant ses intentions et avait pressé assez fort pour cela.

Le parti que le Roi prit là était le meilleur : il aurait été à souhaiter qu'il eût toujours agi par ses propres idées, et, en général, il montra, dans tous ces temps-là, plus de fermeté qu'il n'avait encore fait. L'abbé de la Ville, chef des bureaux de distinction, formait le portefeuille, le duc de la Vrillière le remettait au Roi, qui lisait et conduisait par lui-même les principales dépêches. La négociation avait été bien entourée et portée presque à son dernier point, et le Roi ne fut peut-être pas fâché d'avoir la gloire d'en terminer par lui-même le succès ou d'y donner le dernier coup de force, s'il le fallait. Cette pacification était nécessaire dans ce changement total de ministère et dans le moment où on se décidait à casser

(chose unique) le parlement de Paris, et que, par conséquent, tout moyen manquait pour la finance.

Je reviens à ce qui me regarde.

Le 10 décembre 1770, ayant demandé à M. le marquis de Paulmy, qui en était président, quelles étaient les plus habiles et les meilleures têtes de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il me nomma MM. de Sibert (1) et de Guignes (2). J'allai d'abord chez eux leur exposer mon plan. Ils l'approuvèrent et me firent grand plaisir en m'encourageant et m'assurant que j'en sortirais plus aisément que je ne croyais. Ils me fournirent les meilleurs matériaux, et je me mis tout de suite, par un travail des plus assidus, à comparer, extraire et approfondir ce qu'il y a de mieux sur les plus anciennes époques, et, en trois semaines du travail le plus suivi, je parvins à faire un résumé d'antiquité des plus importants.

Je ne sortais presque point. Le matin, étant assommé de mes rhumatismes, et trop distrait, je trouvai plus de liberté à continuer d'écrire la nuit. Ne faisant qu'un seul repas, je souffris moins de l'estomac ; ainsi, je me remis à écrire de cinq heures de l'après-midi à deux heures de la nuit, pour suivre mon grand travail. Je ne l'interrompis que pour aller passer un jour à Versailles où je demandai et obtins trois régiments pour les côtes de ma partie, que je fus fâché, après, d'avoir fait marcher dans le fort de l'hiver, mais c'était la côte la plus exposée et, n'ayant demandé des troupes que le dernier, je craignais de n'en avoir plus, si j'attendais davantage.

Les troupes souffrirent extrêmement de toutes ces courses-

(1) Gautier de Sibert, membre de l'Académie des Inscriptions, historiographe de l'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem, né à Tonnerre, où il est mort en 1798, auteur de *Considérations sur l'ancienneté de l'existence du Tiers État et sur les causes de la suspension de ses droits pendant un temps* (1789) ; d'une *Histoire des ordres royaux, hospitaliers et militaires de Saint-Lazare de Jérusalem* (1775), etc.

(2) Joseph de Guignes (1721-1800), orientaliste, secrétaire interprète, pour les langues orientales, à la Bibliothèque royale, professeur de syriaque au Collège Royal, garde des Antiques du Louvre, etc., auteur de l'*Histoire générale des Huns, Turcs, Mogols et autres Tartares occidentaux*... (1756-1758, 5 vol. in-4°), etc.

là. Ce fut surtout un régiment suisse à Boulogne et un de dragons à Abbeville, qui étaient les plus nécessaires. J'étais inquiet de Calais, vu l'état de M. de la Boulie ; j'écrivis à de Bons, lieutenant-colonel, et pris bien des précautions. La guerre paraissant inévitable en décembre, cela pouvait m'obliger à partir pour Calais ; c'est pourquoi je pressais, d'une manière un peu forcée, mon grand travail d'*Antiquité*, où j'avais besoin des savants de l'Académie pour l'emporter auparavant.

Le 14 décembre, je dînai à Versailles, à côté du duc de Choiseul, avec qui je rentamai beaucoup d'objets, et me remis à merveille avec lui. J'en fus très content, mais c'est la dernière fois que je l'ai vu en place. Sa disgrâce, la veille de Noël, le temps sans ministre, la paix, et le temps qu'il fallait au nouveau ministre pour s'arranger, fit que je laissai, ensuite, reposer tout cela.

XXV

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1771

Occupations diverses : travaux scientifiques, affaires de mon commandement de Calais, dîner chez lord Harcourt, bal chez la Dauphine. — Mon attitude à l'égard de mes cousins d'Orsay. — Je me remets à monter à cheval, et fais le tour du Champ de Mars et de l'École Militaire. — Le Chancelier fait enregistrer, au Parlement, l'édit portant création des Conseils supérieurs. — Visite à la foire Saint-Germain. — Arrêt affectant 140.000 livres au canal de dessèchement de Condé. — Séance à l'Observatoire. — Visite aux princes de Suède et mort de leur père. — M. de Maillebois et les maréchaux de France — Je reçois mon fils chevalier de Saint-Louis. — Exil de M. de Malesherbes. — Reprise de mes travaux d'histoire naturelle. — Inoculation de mes petits-fils. — Mariage du comte de Provence : cérémonie religieuse, banquet, feu d'artifice. — Représentation des opéras *la Reine de Golconde* et *la Fée et Mirzelle*. — Mlle Vestris, Brizard, Molé et Le Kain dans *Gaston et Bayard*. — Vols à la Cour. — Promenade dans le parc de Versailles, à la Ménagerie, à Trianon ; conversation avec le jardinier Richard. — Dîners chez le duc d'Aumont, le prince de Salm, M. de Monteynard. — Mme de Marsan présente un mémoire en faveur de mon fils, pour la survivance du gouvernement de Condé. — Visite au Colisée. — Voyage à Etiolles, chez Mme de Vérac. — Juvisy. — Démarches au sujet des appointements échus et à échoir, de mon commandement de province. — Séjour à Ivry. — Bal masqué chez l'ambassadeur de Sardaigne. — Visite à l'École vétérinaire, près le pont de Conflans. — Le magasin à blé de Corbeil. — Le duc d'Aiguillon ministre des Affaires Étrangères. — Départ pour Cambrai, l'Hermitage et Calais, le 8 juin. — Retour à Paris le 1er décembre. — Achèvement de mon travail sur l'*Antiquité*, et rédaction

de deux mémoires. — Conversation avec le chancelier Bertin, sur la question des Parlements. — Etat général du royaume. — Crédit de Mme du Barry. — Les ministres. — Anéantissement définitif du parti Choiseul. — Les Princes. — Suite de mes travaux d'*Histoire naturelle*. — Je prends goût à la géographie et surtout à la question de la découverte du Pôle.

La cérémonie de l'Ordre, les lettres et affaires du commencement de l'année m'occupèrent quelques jours, puis je repris et terminai mon grand travail d'antiquité et sa belle division en quatre chapitres de chronologie, calcul de population, dispersion des hommes, commencement et progrès des connaissances humaines. MM. de Sibert et de Guignes, avec qui je travaillai plusieurs fois, et qui me fournirent les plus excellents morceaux, parurent étonnés et contents de ce grand ouvrage et de sa justesse et netteté en si peu de temps : cela fut tout fini exactement du 11 décembre au 29 janvier.

Entre ceux qui perdirent à la culbute de M. de Choiseul, M. de Cormainville (1) fut un de ceux qui furent le plus malheureux. Comme je ne le connaissais pas, et que le ministre ne me disait rien, je ne disais rien non plus. Cependant, le cas de guerre me faisait désirer de voir finir cela. Précisément, la veille de la disgrâce, le ministre, qui songeait à terminer ses engagements, lui dit de m'en parler, et au duc de Charost qu'il songeait à placer à Calais M. de Cormainville. Celui-là vint, le même jour, me le dire. Je promis d'en parler au premier voyage et, le lendemain, nous apprîmes sa disgrâce. Heureusement que M. de la Ponce, chef du secrétariat, étant au Roi, resta jusqu'à Pâques, et je désirais, malgré la paix, ensuite, de terminer cela pour n'avoir rien à me reprocher sur la résidence, et cependant de ne pas passer tous mes étés à Calais. Ce n'était pas la seule affaire qui me tracassait : celle du partage et celle des mariages de mes cousines me tourmentèrent fort, et j'y reviendrai.

Dans le mois de janvier, nous eûmes, tout à coup, un évé-

(1) Louis de Vaucresson de Cormainville, né en 1716, brigadier en 1748, maréchal de camp en 1759, lieutenant général en 1786.

nement malheureux, qui me troubla beaucoup : ce fut la fausse couche que fit ma fille la duchesse d'Havré, le 10 janvier. Ce triste événement s'annonçait depuis huit jours ; nous les passâmes chez eux à les voir dans la plus amère douleur, et il est certain que le pauvre duc d'Havré était bien à plaindre de ce côté-là.

Vers ce temps, nous fîmes, chez milord Harcourt, ambassadeur d'Angleterre, un souper superbe de toute la famille d'Harcourt, dont il était, quoique bien éloigné. C'est un homme charmant dont nous raffolions tous. J'en fis une de mes plus grandes sociétés. Nous disputâmes souvent sur la politique et la paix, et, de bien bonne foi, il croyait toujours à la paix, et moi à la guerre, croyant que les Anglais avaient des vues plus étendues, mais, enfin, il me persuada du contraire.

Outre lui, MM. de Moras et Ogier étaient presque les seuls que je voyais, pour traiter à fond les affaires du Parlement, ce qui fit qu'on ne songea pas assez au bonheur de la paix. La Cour était dans une incertitude fort embrouillée. M. de Monteynard voyait tout le monde, travaillait et détaillait bien, mais n'avait pas un travail assez léger pour qu'on pût croire qu'il y resterait. M. de Maillebois, à qui il devait tout, y allait beaucoup. Mme du Barry pleurait pour avancer ses protégés, et le Roi tenait bon.

Tel était l'état des choses quand j'allai à la cérémonie de la Chandeleur, à Versailles, où j'étais agréablement, quoique n'y allant guère, étant dégoûté de ce chaos que je connaissais trop. Cependant, j'y fis de bonnes affaires dans les bureaux, qui étaient ma ressource, et je vis un des bals charmants de Mme la Dauphine. Ce furent les seules fêtes de cet hiver, et mon fils les suivit, et se mit, par là, en liberté avec la jeune famille royale.

De retour à Paris, il fallut me mettre à ces mémoires-ci qui étaient en arrière et dont je fis presque tout ce cahier, jusqu'ici, en traitant, avec soin et de suite, chacun des grands événements qu'on vient de voir et qui méritaient bien attention. Aussi, j'espère d'en avoir saisi le vrai et dit tout l'essen-

tiel, que j'avais étudié dans les vraies sources, avec soin. Ensuite, comme j'étais en arrière, sur mon grand-livre de comptes, toutes mes affaires et une immensité de lettres, voilà ce qui m'occupa plus de la moitié de février.

L'hiver fut très doux d'abord, mais il y eut, tard, deux fortes bouffées de gelée de cinq à six jours, qui allèrent jusqu'à neuf degrés. A la première, la rivière ne charria pas, remarque rare et qu'on dut attribuer à ce qu'elle était fort haute. A la deuxième, la forte gelée dura jusqu'au 14 février.

Un événement qui me tracassa beaucoup fut le mariage de Mlle de Molembais (1), qui fut enfin, quoiqu'on pût lui dire, célébré à Bomy le 31 décembre, et ils arrivèrent à Paris dix jours après, mais allèrent d'abord à Orsay. M. de Caulaincourt (2) se lâchait en plaintes de ce que nous refusâmes de la voir, et tout cela était fort désagréable. Pendant ce temps, nous travaillions infructueusement pour l'aînée, qui était bien respectable, et tout cela, joint à mes souffrances ordinaires, me fit faire souvent du mauvais sang.

Cependant, mes trois petits enfants étaient charmants et venaient au mieux. Ma belle-fille, réussissant toujours à merveille, était généralement estimée. On donna quelques beaux soupers où le salon doré, la salle des tableaux et tout l'appartement d'en bas furent très admirés, étant alors à grande perfection. Je terminai solidement avec les Carmes pour m'assurer encore plus de vingt ans ce bel hôtel où nous étions très bien arrangés. Mon fils et sa femme soupaient beaucoup dans nos deux familles nombreuses, et en bonne société. Pour moi, je restais à travailler, et tel fut l'état des choses jusqu'au Carême, qu'on prit encore une vie plus tranquille.

(1) Marie-Louise-Albertine-Amélie, fille de Guillaume-François, prince de Croÿ et du Saint-Empire, marquis de Molembais et de Croÿ, et d'Anne-Françoise-Amélie-Josèphe, née marquise de Trazegnies, avait épousé, le 31 décembre 1770, Pierre-Gaspard-Marie Grimod, comte d'Orsay, fils de Pierre Grimod-Dufort, fermier général.

(2) Marc-Louis, marquis de Caulaincourt, né en 1719, brigadier en 1757, maréchal de camp en 1761, avait épousé, en 1739, Henriette d'Hervilly.

La sœur du marquis de Caulaincourt, Marie-Antoinette-Gabrielle-Félicité, avait épousé, en 1748, Pierre Grimod-Dufort, père du comte d'Orsay.

Le 19 février, M. et Mme d'Orsay vinrent s'établir tout à fait à Paris, dans leur superbe hôtel acheté au feu duc de Chaulnes. J'avais écrit nettement à ma cousine que, puisqu'elle avait voulu se marier malgré moi, je ne la verrais pas. Les plus grands noms de Paris m'en blâmaient, parce qu'il n'y avait plus d'amis, même dans les plus grands noms. Je fus fort étonné de recevoir la lettre la plus pressante du prince de Ghistelle, pour m'engager à trouver bon que sa femme, héritière et dernière du nom de Melun, me la présentât. La princesse de Ghistelle vint elle-même, seule, m'en presser, mais de la façon la plus honnête. On ne pouvait, sans affectation, refuser cela.

Le 21, la princesse de Ghistelle nous l'amena. On fit politesse à M. d'Orsay, très bon sujet qui, dans tout cela, s'était bien conduit ; le reste fut assez sec. Tout ce qu'elle trouva de la famille en fit de même, et on en resta là. Mais sa bonne Maison et le bon ton qu'il paraît qu'elle prit, lui attira bientôt autant de bonne compagnie qu'elle en voulait. Pendant ce temps, nous avions des vues pour l'aînée (1), pour M. de Muis et pour quelques autres, qui furent infructueuses, et elle était bien à plaindre, n'ayant pas de bien actuel, et pensant noblement : elle méritait mieux.

Le 22 février, je terminai enfin les lettres et nettoyai, pour la première fois, le bureau, l'antiquité, les objets de nouvelle année, les livres de comptes, les mémoires du temps et une foule d'affaires particulières et du commandement ne m'ayant pas laissé respirer, jusque-là.

Le 23, je montai, pour la première fois, à cheval, étant mangé de rhumatismes, fluxion et maux d'estomac. Je fis, pour la première fois, le tour du Champ de Mars, de l'Ecole militaire et de ses nouveaux débouchés, ce qui est un des beaux morceaux de l'Europe. La grande façade, bien mesquine auprès des Invalides, était à la couverture. M. Duverney, l'inventeur du tout, venait de mourir. Quelque beau

(1) La comtesse d'Orsay n'avait qu'une sœur à marier, et c'était son aînée, Marie-Louise-Reine-Thérèse de Croÿ, chanoinesse à Maubeuge.

que cela fût, on sentait l'infériorité de notre siècle, en comparant cela aux Invalides.

Ce fut ce jour-là que le chancelier, en grand cortège, escorté de beaucoup de troupes, alla à une des premières assemblées de chambres du prétendu parlement (c'est-à-dire le Conseil, qui ne faisait rien), et y fit enregistrer l'édit portant création des Conseils supérieurs. Tout fut si bien gardé, qu'il n'y eut pas de bruit. On enregistra purement et simplement, quoiqu'il y eût treize membres du Conseil qui furent d'avis de nommer des commissaires. Alors, son système parut prendre plus de consistance, et les parlementaires commencèrent à craindre ; mais tout dépendait, comme j'ai dit, s'il pouvait trouver des membres un peu convenables, former le nouveau parlement de Paris et le mettre en activité et confiance pour qu'on y voulût être jugé.

Le 25, j'allai à pied dans Paris, et je fus, comme j'ai dit, bien étonné d'y voir crier partout cet édit, sans que cela fît la moindre sensation parmi ce peuple qui, six mois devant, paraissait si chaud pour le Parlement !

J'allai à la foire Saint-Germain, examiner des animaux curieux. J'étudiai encore mieux le bout de la trompe de l'éléphant, et j'en fis un mémoire, cette partie n'étant pas assez connue : c'est un conduit de deux narines dont le bout sert de bouche, de main et de tout, et qu'on ne peut assez admirer par la quantité de sens que cela renferme dans leur perfection, surtout la prodigieuse force et finesse du tact, du goût et de l'odorat. Il y avait aussi un ours blanc furieux, qu'on disait le fameux ours marin (voyez ce mot au dictionnaire de Bomare), une espèce de petit singe, gros comme le poing, qui est charmant, un singe vert à nez rouge, en espèce d'homme des bois, et plusieurs autres animaux rares, et je faisais note de tout, pour mon *Histoire naturelle,* d'autant plus que M. de Buffon fut, alors, à l'extrémité. On perdit M. de Mairan (1) et quelques autres savants célèbres, et il

(1) Jean-Jacques Dortous de Mairan (1678-1771), physicien, géomètre et littérateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences depuis 1740, membre de l'Académie française depuis 1743, auteur d'une *Dissertation sur les varia-*

s'en formait d'autres. De là, j'allai à l'Observatoire où M. de Cassini faisait, avec son zèle admirable, valoir ses petits instruments pour prendre hauteur. Je fis, avec l'abbé Rochon (1), de bonnes observations sur sa découverte des longitudes par les distances du soleil à la lune et aux étoiles.

Le 26 février, j'allai chez les princes de Suède (2), qui étaient depuis près d'un mois à Paris : c'étaient les deux fils aînés du roi de Suède. L'aîné, et, comme tel, prince royal, avait vingt-quatre ans, était marié à une princesse de Danemark, et c'était un homme supérieur et plein de mérite ; l'autre, de 22 ans, était moins avancé. Ils logeaient chez le comte de Creutz, envoyé de Suède, dans la maison où j'avais demeuré si longtemps, dans la rue de Grenelle, à côté des Carmélites. Je demandai celui qui présentait ; il me vint le comte de Scheffer (3), mon ancien ami, qui était parti de Paris depuis dix-huit ans, et avec qui je renouvelai une grande amitié, comme j'avais fait avec M. de Bernstorff pour le roi de Danemark, lequel venait, disait-on, d'être trépané pour être tombé la tête sur le carreau, renversé par un grand chien qui voulut le caresser.

Le prince royal de Suède me reçut au mieux, comme il avait reçu mon fils devant, et parut fort au fait de notre nom. Il me parut instruit, aimable, de l'esprit, et devoir être un homme, et il réussit très bien dans Paris, où on va voir qu'il apprit, bientôt après, qu'il était Roi.

tions du baromètre (1715), d'un *Traité physique et historique de l'aurore boréale* (1733), etc.

(1) L'abbé Alexis-Marie Rochon (1741-1817), astronome, physicien et voyageur, auteur d'*Opuscules mathématiques* (1768), d'un *Voyage à Madagascar et aux Indes orientales* (1791), membre de l'Académie des Sciences en 1771.

(2) Les deux fils du roi de Suède étaient : 1° Gustave d'Holstein-Eutin, prince royal, né en 1746, marié, en 1766, avec Sophie-Madeleine, princesse de Danemark, née en 1746, et 2° Charles, prince de Suède, né en 1748.

Le premier régna, en cette même année 1771, après la mort de son père Adolphe-Frédéric, et jusqu'en 1792, sous le nom de Gustave III.

(3) Ulrich, comte de Scheffer, né en 1716, d'abord général-adjudant au service de Suède, passa ensuite en France, et reçut le grade de capitaine à la suite du Royal-Suédois (1745), puis celui de colonel du régiment de Fersen (1747), et fut nommé, en 1752, ministre plénipotentiaire du roi de Suède près la Cour de France.

M. de Maurepas y était et eut, avec lui, une conversation très intéressante où j'appris de lui que, dès 1718, année de ma naissance, il avait déjà siégé, comme secrétaire d'État, à un Lit de justice, à l'âge de seize ans, et que M. de Saint-Florentin, qui l'était encore, l'était depuis 1723, et le prince royal dit avoir examiné que c'était le plus ancien ministre de l'Europe. Je reviendrai, dans un moment, sur leur sujet.

Le 27, je me recueillis, profitant de mon premier moment de repos pour faire mes dévotions. Le soir, nous nous fîmes écrire pour rendre la visite chez M. et Mme d'Orsay, comptant nous en tenir là.

Le 28, dernier février, je terminai, avec M. de Taboureau et M. Laurent, le projet d'arrêt pour notre canal de dessèchement de Condé, dont on fixa la dépense à 140 mille francs, et dont l'utilité étant bien reconnue, je pressai M. de Taboureau et levai ses incertitudes, en le déterminant à faire dresser l'arrêt (il fut signé vers le 4 avril, mais le traité des limites arrêta l'exécution).

Le 1er mars, le prince héréditaire de Suède, dont je viens de parler, et son frère se firent écrire chez moi, vers les 7 heures du soir, et, ce qui est assez remarquable, c'est alors qu'arriva le courrier dont je vais parler, de sorte qu'il était Roi sans le savoir encore, et qu'il l'apprit alors. Il portait, à Paris, le nom de comte de Gottland, son frère celui de comte d'Œland, et ils étaient accompagnés des comtes de Scheffer et de Creutz.

Vers ce moment-là, le courrier arriva, qui leur apprit que le roi de Suède, leur père, en revenant d'une course de traîneaux, était mort subitement le 12 février, et qu'il avait été proclamé Roi. Ainsi, chose rare, nous vîmes, en peu de temps, à Paris, deux rois régnants, et on y attendait, pour l'année d'après, l'empereur.

A cette nouvelle, le cadet s'évanouit, ce qui faisait honneur à sa sensibilité. Il avait beaucoup dîné. On voulut le saigner. Heureusement qu'on s'adressa à Legent, notre chirurgien, qui s'y refusa, sans quoi il aurait couru risque. On sait que la couronne est héréditaire dans leur branche de

Holstein-Gottorp, à condition qu'ils laissent la nation et les trois ordres libres. Ainsi, il est encore bien moins roi que celui d'Angleterre !

Il est à observer que, trois jours devant, il avait soupé chez Mme du Barry même, sans le Roi ; ainsi on voit comme on se prête à tout, dans le monde ! Le cadet fut longtemps malade, ce qui fit qu'ils ne partirent que trois semaines après.

Le 2 mars, mon fils, par un travail prodigieux et bien fait, ayant tout préparé, nous eûmes notre première entrevue avec ma fille, mon gendre et le fameux M. Danjou, leur conseil ; on lui remit toutes les pièces à examiner, et cette grande besogne, qui me tracassait fort par son importance et la crainte d'altercations, fut rentamée. J'eus toujours bien des grâces à rendre à Dieu de l'union de tous mes enfants. Cependant, la différence pouvait être très grande vis-à-vis de l'intérêt, suivant qu'on prenait les choses, et la part de mes petits enfants terriblement diminuée. Les affaires du temps ayant écrasé les affaires de M. Danjou, il ne fit rien, ce qui nous retarda et nous remit bien loin ; mais mon fils, par le plus grand travail et le plus net, éclaircit tous les objets.

Je reviens à quelques objets de la Cour : M. de Monteynard était placé par le prince de Condé, et surtout par M. de Maillebois. Celui-ci en voulut tirer parti pour se remettre en vogue, et il l'engagea à nommer trois des plus anciens lieutenants généraux, comme examinateurs de tout, et on partagea le royaume entre eux trois pour qu'ils allassent tout observer et en rendre compte. Cela était dur pour les commandants de province, pour les inspecteurs et les chefs des ingénieurs, artilleurs, et ceux qui étaient en état de rendre compte, et à qui on ne demandait rien.

M. de Maillebois étant atteint d'une espèce de jugement des maréchaux de France qui l'avait déchu de tout pour son affaire contre le maréchal d'Estrées, qui venait de mourir, ses ennemis firent valoir cela, parce qu'il était fort craint.

Le 5 mars, le maréchal de Tonnerre, comme l'ancien, remit au Roi le jugement contre M. de Maillebois, qui le rendait incapable du service. On dit pour lui que ce n'était pas un

jugement, mais un simple avis. Le Roi blâma les maréchaux de France de s'en mêler, et cependant, le 7 mars, il ordonna à M. de Monteynard de lui ôter sa nouvelle commission, qui fut donnée à M. du Muy, qui avait déjà fait toutes ces opérations-là, de sa bonne volonté. On crut M. de Maillebois écrasé, mais il brava l'orage, se soutint vis-à-vis de la comtesse, et on parla de le dédommager.

La comtesse faisait l'impossible pour faire nommer le duc d'Aiguillon ministre. On parlait aussi du comte de Broglie, qui était craint, mais le Roi, voyant les partis aigris, ne put se déterminer, et ne nomma à rien, de sorte que, chose unique, on vit, tout l'hiver, les places de ministre de la Marine, les Postes, les Affaires Étrangères, alors si importantes, les Bénéfices, le premier Écuyer, le premier Médecin, et plusieurs autres grands emplois sans être donnés, et M. de la Vrillière, à lui seul, portait tous les portefeuilles.

Le parti du duc de Choiseul se soutenant par ses amis, il courut grand risque d'être envoyé plus loin en exil, et de perdre les Suisses. On fit la guerre à tous ses protégés. M. de Breteuil, nommé ambassadeur à Vienne, et M. d'Usson [1] en Suède, furent dégotés, et l'évêque d'Orléans, qui était le bureau d'adresses, fut exilé le 20 mars. Cela s'étendit sur le pauvre M. de Cormainville, qui demandait la place de Calais, et qu'on dégota aussi.

Le lendemain de Pâques, MM. de la Ponce et Gayot partirent de leur bonne volonté, comme ils l'avaient annoncé, ce qui fit un grand changement pour le militaire, et une perte grave pour nous, qui n'avions plus à parler à personne de notre connaissance ; et M. de Monteynard paraissait vouloir changer tout ce qu'avait fait M. de Choiseul, ce qui pouvait écraser la belle discipline établie dans le militaire.

Le 11 mars, l'abbé Maugé, qu'on destinait pour précepteur de mes petits-fils, dîna pour la première fois à l'hôtel, et on

1 François-Armand d'Usson, marquis de Bonac (1716-1778), brigadier en 1747, maréchal de camp en 1749, ambassadeur à La Haye en 1751, lieutenant général en 1762, avait épousé, en 1740, Marie-Louise Bidé de la Grandville.

continua de s'en informer. (Il entra tout à fait le 25 avril, jour de l'inoculation.)

Le 21 mars, je reçus avec appareil mon fils chevalier de Saint-Louis, conformément à la lettre de cachet du Roi, du 18. Il avait été nommé huit jours devant. Cette cérémonie imposante fut touchante par la joie du père et du fils et de toute la famille, et mes deux petits-fils, étant présents, pourront s'en souvenir.

La Semaine Sainte fit, pour nous, diversion à tout. Ensuite, je me remis au courant sur tous les objets. J'allai à Versailles à Pâques, où tout paraissait brillant et tranquille, quoique la fermentation fût bien grande. Alors et depuis la mi-mars, le crédit de la comtesse monta à un tel point, qu'on n'avait encore rien vu de semblable. Le Roi lui renvoyait toutes les lettres cachetées, et cependant tenait encore pour la nomination des emplois. Le jour de la Quasimodo, M. de Malesherbes (1), premier président de la Cour des Aides, fut exilé chez lui et, le 9 avril, le maréchal de Richelieu et deux conseillers d'État allèrent, de la part du Roi, casser la Cour des Aides. Le Chancelier cassait, mais ne venait encore à bout de rien établir. La nation et Paris se contentaient de crier, et on attendait comment cette étonnante crise finirait.

Le 10 avril, ayant enfin tout terminé, et mis au courant d'ailleurs, je repris mon *Histoire naturelle* à *la Terre;* je n'y avais pas travaillé depuis le 22 août, à Calais, hors le grand travail séparé d'*Antiquité*, et je craignais bien de ne pouvoir terminer, faute de temps, ce prodigieux ouvrage, ce qui serait malheureux.

J'y travaillai un mois juste, du 10 avril au 10 mai, fort assidûment; j'allais toujours chez M. Baumé, faire et vérifier les expériences les plus importantes. Sur la fin, j'allai, de plus, chez M. de Bomare, examiner les objets de chaque sorte. Je finis donc la partie de chimie et celle en naturaliste, dont je fis les grands catalogues détaillés, ouvrage difficile

(1) Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794), fils du chancelier Guillaume de Lamoignon, et futur défenseur de Louis XVI, était président de la Cour des Aides depuis 1749.

et de patience, pour y mettre encore plus de détails et d'ordre qu'il n'y en avait jamais eu. Ce fut un mois bien employé, qui me priva de jouir du plus beau printemps, mais qui, avec le prodigieux travail des *Antiquités*, me fit un peu avancer, cet hiver, mon grand ouvrage, pour lequel il aurait fallu pouvoir ainsi travailler de suite.

Tant d'objets différents m'ont empêché de parler de ce qui m'occupait le plus le cœur, et me donnait bien de l'inquiétude, c'est-à-dire l'inoculation de mes deux petits-fils.

Depuis deux ans, nous étudiions beaucoup pour chercher à nous déterminer. Ma belle-fille, encouragée par ses deux sœurs et ses trois neveux, qui s'en étaient bien trouvés, y était assez portée ; mon fils peu, et voulait, avec raison, être persuadé de l'avantage sans risque. Pour moi, j'y aurais été assez porté, si on pouvait m'apaiser sur deux grands objets que je vais dire, mais je n'aurais jamais osé me déterminer sans cela ; mes deux demandes étaient s'il était prouvé qu'ayant été bien inoculé, et la révolution ayant eu lieu, on ne peut plus l'avoir ; l'autre si elle ne laisse pas de mauvaise suite et de dérangement dans la santé.

Les fameux MM. Sutton (1), grands inoculateurs d'Angleterre, étant à Paris, nous les fîmes venir le 10 avril. Mon fils parlant l'anglais presque comme le français, et un d'eux sachant notre langue, nous traitâmes la matière à fond. Ils assurèrent que, sur des registres exacts, sur cent mille inoculés, il n'en était mort que vingt-deux de ceux qui, sans régime, n'avaient pas été suivis ; qu'il n'était mort aucun de ceux qui avaient suivi le régime, et que, depuis dix-huit ans, aucun des inoculés ne l'avait eue ; qu'ils répondaient qu'on ne l'a plus après, et qu'elle n'a pas de mauvaises suites. Nos détails et rapports d'Angleterre s'y accordaient.

(1) Les frères Sutton (et non *Senton* comme l'a écrit, par erreur, le duc de Croÿ) étaient des opérateurs anglais qui traitaient l'inoculation par une méthode et des spécifiques particuliers. Grande était leur vogue, et l'on verra la famille royale les appeler, malgré l'opposition des médecins de la Faculté, — mais trop tard — au chevet de Louis XV mourant. Le duc d'Orléans et Mme Adélaïde leur avaient, alors, offert 100.000 écus, en échange du secret de leurs remèdes, mais ils refusèrent de le livrer.

Tout pesé, nous vîmes que les calculs étaient pour l'inoculation : il paraît qu'on est obligé de prendre cette précaution-là, loin de s'en faire scrupule, puisque, faute de l'avoir prise, si votre enfant meurt, on a à se reprocher d'avoir pu l'en préserver; que c'est comme une saignée de précaution qu'on serait blâmable d'éviter, s'il est reconnu qu'elle paraît devoir prévenir une maladie.

Je penchais assez pour MM. Sutton, mais, outre qu'ils n'entendent rien à nos régimes d'usage, M. Hosty (1) avait des droits, ayant bien inoculé les cinq enfants de la famille de ma belle-fille. Ainsi, elle le désira, et nous l'envoyâmes chercher, M. Milliard, médecin du prince de Salm, le conseillant, et ayant suivi nombre d'inoculés avec lui. De plus, M. Milliard, qui avait été, pendant onze ans, médecin du collège des Jésuites, où il y avait cinq cents enfants, assurait n'avoir jamais vu deux fois la vraie petite vérole à boutons bordés de rouge, avec le pus propre à inoculer, et il paraît que tous les bons médecins s'accordaient à dire la même chose. J'en étais d'autant plus persuadé, que, l'ayant eue deux fois, assez fort, à l'âge de treize et quatorze ans, j'avais bien remarqué que les boutons de la première n'étaient pas de la même espèce, et la fille de Mme de Guerchy, qui venait de la garder et soigner au plus fort, ne l'avait pas gagnée, quoiqu'elle n'eût été inoculée que très légèrement. Au reste, quelques exceptions et singularités extrêmement rares ne changent pas une règle.

Nous fîmes donc venir M. Hosty. Il nous assura avoir onze cents personnes sur ses registres, sans qu'aucune fût morte, et, en effet, ses ennemis ne lui en disputaient qu'une sur tout ce nombre. Il assurait aussi que, depuis dix-huit ans qu'il inoculait, aucune ne l'avait eue deux fois, ce qu'on ne contredisait pas, et, comme la plupart sont des jeunes personnes, il n'est pas possible que, dans un pareil temps, quelqu'une de celles-là, si on pouvait l'avoir deux fois, ne l'eût eue.

(1) Hosty, docteur régent de la Faculté de Paris, mort en 1777.

L'aimable milord Harcourt, ambassadeur d'Angleterre, nous appuyait aussi, en assurant que non seulement aucun des inoculés, qui avaient bien eu la révolution de la fièvre, ne l'avait eue depuis, mais même qu'il était persuadé que, si on inoculait, en Angleterre, aussi généralement qu'on s'y portait ailleurs, on bannirait de l'île cette maladie, comme ils en ont chassé les loups, si les étrangers ne l'apportaient pas.

Tout ceci paraît prouver qu'elle n'est que dans l'air, et non dans le sang, et que, si on pouvait en préserver tout à fait la communication, on la détruirait. MM. Sutton font, à l'hôpital établi pour cela au faubourg de Londres, et que j'ai vu bâtir, une expérience curieuse, c'est d'inoculer des femmes grosses, pour voir si les enfants ayant quatre ou cinq ans, et les inoculant au plus fort, elle prendrait, et si la mère inoculée n'en préserve pas l'enfant.

Anciennement, MM. Tronchin, Hosty et tous les autres, attiraient l'humeur par en bas, et prenaient beaucoup plus de précautions, mais, par les expériences nouvelles en Angleterre, on avait retranché tout cela et même simplifié presque à l'excès : au lieu qu'on tenait, anciennement, chaud, et qu'on faisait suer, dans le traitement ordinaire, on faisait, alors, aller à l'air, même par la gelée, et rafraîchir ; enfin, le traitement de cette maladie avait passé du froid au chaud, et, depuis, elle était bien moins mortelle.

La différence de pratique de l'opération était que M. Sutton introduisait sous l'épiderme, avec une lancette, du pus frais sortant d'un bouton, au lieu qu'Hosty mettait sous l'épiderme du virus séché, conservé dans un fil qui en avait été imbibé. Je crois les deux également bons, l'effet étant de donner au sang la vraie révolution de cette fermentation.

Tous deux s'accordaient à dire que l'effet était de donner la vraie petite vérole, quand le corps était en bon état, et de la donner d abord par le dehors, pour qu'elle s'introduisît, par là, au dedans, au lieu qu'en la prenant naturellement, elle se gagne par la respiration et commence à fermenter par ce dedans, où elle a plus de peine à parvenir au dehors.

Sans cette remarque, une bonne façon d'inoculer les enfants, c'est, étant très bien portants, de les faire coucher avec un enfant sain qui a la petite vérole. Cette méthode a réussi souvent, mais, comme c'est toujours un air de maladie, ils prétendent que la révolution se faisant également en se communiquant par le dehors, cela a moins d'inconvénients. Voilà, en gros, de quoi prendre d'assez bons principes sur cette maladie.

Je reviens à ce qui nous regarde.

Nous étant déterminés avec M. Hosty, il fit, avec M. Milliard, préparer mes deux petits-fils, dont l'aîné avait cinq ans, et le second trois ans moins deux mois. Tous deux étaient en bonne santé ; le cadet était plus fort, mais un peu jaune, depuis quelques mois.

L'aîné fut bien purgé, et presque trop ; le cadet le fut moins, par l'extrême difficulté de lui faire prendre des purgatifs, et il était très difficile à conduire là-dessus.

Nous avions loué, au Gros-Caillou, une maison bien aérée et d'usage à ce sujet : on sait qu'il est défendu d'inoculer dans la ville. Le fils du duc de Villequier en sortait, et avait eu, à la suite, une forte fièvre putride. Ce n'était pas le seul exemple pareil, et c'était cette suite-là que je reprochais le plus à l'inoculation. Cependant, nous nous informâmes beaucoup, et nous crûmes découvrir que ce n'était que quand on faisait quelque faute. Nous prîmes donc les plus grandes précautions. Mon fils les vit et les suivit de près. Comme j'étais très inquiet, je tâchais de songer à toutes les recherches, mais je n'y allais pas dans la maison, et rien qu'à la porte, pour pouvoir aller à la Cour, et nous prîmes exprès le temps où la mère, qui ne l'avait eue que faiblement, au couvent, était grosse, sans quoi il eût été impossible de l'empêcher de les garder. A tous égards, elle méritait d'être bien conservée.

Ce fut le jeudi 25 avril 1771, qu'ils allèrent s'établir au Gros-Caillou, et, le même jour, tout en arrivant, ils furent inoculés, précaution sage pour empêcher de la prendre par l'air de l'endroit où il y a beaucoup d'autres inoculés.

L'abbé Maugé, nommé précepteur, entra, ce jour-là, et s'y

enferma, l'ayant eue, et pour faire connaissance. La gouvernante et Signy, le laquais, furent ceux qui les soignèrent et qui en eurent tout l'honneur et la peine, qui n'est pas petite, car on est trois jours bien malade, et le cadet donnait une peine prodigieuse. Mon fils les vit inoculer : c'est avec une lancette cachée qui ne peut percer que l'épiderme, tirer quelques gouttes de sang, sans presque qu'on le sente, et on place, dans la plaie, un morceau de ce fil imbibé de pus, qui, alors, est sec, et se garde longtemps sans perdre son virus. Un chirurgien du Gros-Caillou, très expérimenté et habile, qui nous fut de ressource, logeant vis-à-vis et inoculant sans cesse, fit cette petite opération dont à peine les enfants s'aperçurent.

On les inocula chacun aux deux bras. Quatre jours après, on s'aperçoit, par la rougeur, si cela prend, et, des quatre bras, il en prit trois.

Ce fut vers le neuvième jour, à peu d'heures l'un de l'autre, que la fièvre se déclara tout à fait, et voilà ce qui me rendrait le plus partisan de cette pratique, car la fièvre qui, à un jour ou deux près, prend, pour ainsi dire, à point nommé, qui est très forte, et souvent avec les symptômes les plus effrayants, quoique sans danger, indique bien une fermentation très réelle et complète dans le sang, causée par ce seul virus et, par conséquent, une fermentation jusqu'à saturation, c'est-à-dire aussi complète que ces deux substances peuvent l'avoir entre elles, et, par conséquent, le sang doit en être préservé pour la suite, une liqueur fermentée à saturation avec un ferment, ne pouvant plus fermenter, ensuite, avec le ferment de pareille espèce.

On peut objecter à cela que, le sang se renouvelant sans cesse, au bout de peu d'années il n'y a plus une goutte de l'ancien, mais on peut répondre que, comme il ne se renouvelle qu'insensiblement, le nouveau, qui se forme à mesure, participe à la saturation de l'ancien. Enfin, l'expérience ne paraît certaine que quand l'action de la fermentation a été bien marquée par la fièvre, on ne l'a plus, et, plus la fièvre est forte, plus on en paraît bien préservé. En effet, de sept

ou huit personnes qui les gardaient, qu'on avait eu soin de choisir ayant eu la petite vérole, aucune ne la gagna, mais la bonne et le laquais, qui les baisaient souvent, dans la dessiccation, eurent des aphtes et la bouche enflammée, ce qui marque que le venin, quoique bien existant, ne pouvait plus se communiquer au sang.

Il y eut deux jours de fièvre forte, pendant lesquels on les tenait au lit, étant trop abattus pour sortir, mais tout ouvert. Ensuite les boutons parurent; ils furent mieux, alors; on n'est bien malade que les deux ou trois jours de la fièvre; ensuite elle baisse, et on court à l'air pendant l'éruption et la dessiccation.

Un jour que j'étais à leur porte pour causer avec le chirurgien expert, je fus fort étonné de les trouver à la porte de la rue : je descendis et les examinai. L'aîné n'en avait pas au visage : je n'observai qu'un gros bouton au bas du pouce de la main droite. Les vrais boutons de petite vérole ont le milieu blanc et le tour fort rouge et enflammé, d'un rouge foncé et rude, ce que n'ont pas les petites véroles volantes et autres dont le pus est aussi différent. Celle-là, on l'a plusieurs fois, mais avec la révolution de fièvre et des symptômes moins forts.

L'aîné n'eut qu'une trentaine de boutons, dont deux sous la plante des pieds, mais il y en avait bien, autour du seul bras qui avait pris.

Le cadet en avait assez bien, parsemés sur le visage et partout, au moins cent cinquante, et, anciennement, on aurait été bien étonné de voir, en cet état, des enfants précieux courir presque les rues et toujours à l'air. C'était en les échauffant et renfermant qu'on rendait le malade putride.

L'aîné, plus avancé en âge, très doux, sage et charmant, fit tout ce qu'on voulut avec gaîté et ne donna pas de peine, mais le cadet, plus fort et bien difficile, donna la plus grande peine, ne pouvant lui faire prendre les remèdes nécessaires. C'est pour quoi, quand ils sont dans ce cas-là, il est bon d'attendre que, par la raison, on puisse les faire obéir.

M. Hosty paraissait de fort bonne foi; il disait que tout ce

qu'il savait, c'était de donner la petite vérole le plus complètement qu'il pouvait ; que, d'ailleurs, la quantité de boutons était absolument incertaine, variant à chaque sujet ; que, seulement, plus la révolution de la fièvre était forte, plus il arrivait souvent qu'on en avait, mais qu'il n'y avait rien du tout de constant là-dessus, et que cela était égal, la fermentation complète dans le sang, démontrée par la fièvre et les accidents, étant le vrai préservatif, et que tout ce qu'il savait était qu'il n'y avait pas de préservatif plus certain de cette maladie, dans la suite. Souvent, en Angleterre, les enfants inoculés ont des convulsions et paraissent à la mort, sans qu'on s'en inquiète.

A la grande difficulté près que donna le petit, ne pouvant ni le purger, ni le faire boire et prendre des remèdes, tout se passa au mieux dans les temps ordinaires et, peu de jours après l'éruption, ils en furent quittes, mais, pour plus de sûreté à l'égard de la mère, on les laissa là jusqu'au 20 mai, ainsi un mois moins cinq jours.

J'avais donc été bien occupé, tant de ces inoculations que de l'assiduité au travail pour finir l'élément *Terre*, et aux affaires du temps, qui méritaient d'être approfondies. Je vis, tout à coup, que la Pentecôte, des voyages à Versailles, un à Ivry où nous allions pour faire changer d'air aux inoculés, et l'immensité de papiers et d'affaires que j'avais à ranger et finir, m'occuperaient beaucoup, et que je n'avais pas un moment à perdre pour être au moins trois jours à l'Hermitage, où la dépense des basses-cours, pendant mon absence, était forte. Je sentis qu'il fallait cesser mon grand ouvrage.

Le 10 mai, par un travail forcé, je terminai cet objet, ne laissant que les deux derniers articles des analyses et de la terre végétale à repasser et terminer à Calais, où je voulais arriver le 1er juin.

Le 13, par une belle nuit, j'allai à Versailles pour le mariage de M. le comte de Provence.

Le 14, la nouvelle mariée arriva, et le mariage se fit à la chapelle, comme celui de M. le Dauphin. Il y avait une circonstance bien différente, qui était l'espèce d'exil de tous les

princes du sang qui, hors le comte de la Marche, avaient défense d'aller à la Cour, et l'espèce de bouleversement qui était occasionné par la cessation de la justice, à cause de la suppression des grands tribunaux, la nation ne voulant pas reconnaître les nouveaux. Cependant, la rumeur s'étant bornée dans les écrits et les discours outrés, la Cour alla son train comme si de rien n'était, et ce mariage se passa très bien. On ne s'aperçut même pas beaucoup du manque des princes et de beaucoup de seigneurs qui avaient pris des prétextes pour s'éloigner. Le peuple, loin de prendre parti, vint en abondance, et, en général, tout fut assez plein pour qu'un étranger ne s'aperçût pas du trouble de l'intérieur. Cela faisait voir combien la Cour l'emporte en tout, quand elle est ferme, et la nation aussi douce qu'elle était alors.

Je trouvai le cabinet du Roi bien garni, sans foule et le coup d'œil en était beau et intéressant, par la bonne grâce avec laquelle le Roi reste avec sa famille; sa figure distinguée, sa gaieté et sa joie de marier ses petits-enfants était remarquable, et il ne paraissait pas son âge de soixante ans faits.

M. le comte de Provence était charmant, dans son bel habit de chevalier de l'Ordre, en réseau d'or. Cet habit singulier lui seyait bien; il avait bonne grâce et l'air de la plus grande joie; aussi intéresse-t-il tout le monde. Sa future ne parut rien moins que bien, d'abord, mais elle gagna, dans la suite. La jolie Dauphine, pleine de gentillesse et d'envie de plaire, l'effaçait beaucoup; cependant M. le Dauphin, quoique se fortifiant, n'aimait que la chasse, et ne paraissait pas s'y adonner encore, et on les mariait tous trop tôt!

Je m'amusai de ce coup d'œil du cabinet, où je fus agréablement, et fis connaissance avec M. de Boynes (1), nouveau ministre de la Marine, les autres emplois restant vacants. Les gentilshommes de la Chambre exigèrent que je descendisse dans la chapelle pour y prendre un carreau, comme Grand d'Espagne, pour qu'il y eût un peu de chaque rang à

(1) Pierre-Étienne-François Bourgeois de Boynes, conseiller d'État depuis 1761, ministre de la Marine de 1771 à 1774.

la suite du Roi. C'était la première fois que j'avais vu prendre le carreau, pour des hommes titrés, sans charges.

Nous descendîmes d'avance pour prendre place; j'y trouvai les ducs de la Trémoïlle, de Béthune (1), et plusieurs autres.

Le cortège fut beau, à l'ordinaire, et les banquets des appartements étaient bien garnis, quoique le sang ne brillât pas par sa beauté. Il faut avouer que, dans toutes ces cérémonies, il est étonnant combien il paraît laid !

Le coup d'œil de la chapelle était superbe, et la cérémonie du mariage fort belle.

Au dîner, le comte de Provence parut encore plus charmant, plein de grâce, de galanterie noble, chose que nous n'avions encore guère vue. Il aimait les Lettres, donnait au bel esprit, savait bien le latin et l'italien, et paraissait vouloir plaire et briller par les agréments de l'esprit.

Je dînai, ce jour-là, chez la comtesse de Marsan auprès de qui ma belle fille, pour profiter du crédit que Mme de Marsan paraissait avoir sur M. de Monteynard, avait entamé pour l'engager à demander la survivance de mon gouvernement de Condé pour mon fils. Mme de Marsan me parut s'y porter très vivement, et me dit de lui donner un mémoire. Ainsi, ce fut encore une grande affaire de commencée.

Le soir, il y eut grand jeu dans la galerie, qui fut superbe, et le banquet royal, dans la nouvelle belle salle, ce qui est un des beaux spectacles. La table était bien diminuée, les princes y manquant ; cependant, toutes les princesses ayant été invitées s'y rendirent. Je me donnai le coup d'œil de chaque endroit, et il fait effet.

Le soir, au coucher, le Roi fut très gaillard. On assure que, quand il instruisit le comte de Provence, il y répondit d'une façon très différente et plus gaie que M. le Dauphin.

(1) Armand-Joseph de Béthune, duc de Béthune-Charost (1738-1800), brigadier en 1766, maréchal de camp en 1770, lieutenant général des armées en 1792, lieutenant général de Picardie et Boulonnais, gouverneur des ville et citadelle de Calais, avait épousé, en 1760, Louise-Suzanne-Edmée Martel.

Je remplis le 15 mai de deux manières : l'une, des promenades pour moi, l'autre à suivre ce qui regardait la fête.

Ma promenade fut, par le plus beau jour de printemps, d'aller, à huit heures du matin, comme à la fête de l'année d'auparavant, examiner l'ordonnance du feu d'artifice : il était plus rapproché et dans les terrasses seules d'en haut, et les deux pièces d'eau. Il était de trois différents artificiers, au fond, sur le bord de la terrasse, une grande façade de belle architecture de feux de couleur que j'appris nous avoir été apportés, par le pauvre abbé Chappe, de Pétersbourg : c'est du soufre en pâte, couvert d'artifices plus éclairés qui, après avoir fait temple de lumière, enflamment le soufre affaibli, qui donna une belle couleur bleue assez durable.

Au milieu, beaucoup d'artifices qui forment le combat, et devenus des feux de Torré, avec trois grands globes qui étaient de nouvelle invention.

Après avoir raisonné avec eux sur leur art, j'allai jouir, le matin, du beau printemps dans le parc. Je ne pouvais me lasser d'admirer la hauteur des arbres, qui ne sont pas assez remarqués. C'est là qu'il y a les plus hauts chênes que j'aie jamais vus, égalant, pour quelques-uns, le droit et la hauteur des plus hauts sapins. Leur ombrage, avec la quantité d'oiseaux, mériterait plus d'éloge qu'on n'en fait, mais alors le goût des prairies, prétendues naturelles, d'Angleterre, faisait qu'on prenait à tâche de blâmer ces superbes jardins qui, quoiqu'un peu monotones, sont les plus riches du monde. Quand, d'autres fois, je voyais jouer les eaux, ou que j'examinais les statues, je regrettais toujours qu'on ne puisse pas admirer ce qu'on a.

Ensuite, je me rendis à la Ménagerie où, de même, on trouverait de belles choses, si elles étaient plus loin. J'y observai quelques oiseaux rares, et surtout le gros bec du *Tatoua* (1), qu'on n'a guère vu en vie, ici. C'est une singularité

(1) Il n'est point parlé d'oiseau portant ce nom, dans l'*Histoire naturelle* de Buffon. L'auteur de notre *Journal* a dû se tromper et vouloir désigner le *Toucan*, oiseau qu'on trouve en Amérique et dont le bec est, en effet, d'une grosseur hors de proportion avec le corps.

de la nature qu'un oiseau qui se nourrit de fruits, et qui a le bec beaucoup plus grand et plus gros que tout son corps. Les proportions, dans celui-là, sont difficiles à expliquer. Le grand pélican est aussi curieux à voir pêcher et garder dans sa poche du gosier des carpes de plus d'un pied, ou en rafler plusieurs petites à la fois.

Mais ce qui m'attirait, à la Ménagerie, c'était un rhinocéros que M. Bertin y avait fait venir, depuis un an, du Cap de Bonne-Espérance : c'était le premier rhinocéros mâle qu'on eût vu en Europe. Il y avait environ vingt ans qu'on en avait vu un grand à Paris, mais c'était une femelle, dont j'ai parlé, alors. Celui-ci était fort jeune, et n'ayant presque que moitié de sa taille ; ces animaux, apprivoisés, sont fort doux. Il avait environ cinq pieds et demi de haut, et pouvait encore grandir de deux pieds, mais sa grosseur et les replis singuliers de sa peau sans poil, et comme une robe détachée et qui fait des plis, est très singulière. Il avait, de même que la femelle, une corne renversée sur le nez, qui ne faisait que pousser, mais il paraissait, de plus, qu'il en poussait une de l'autre sens, sur la croupe, au lieu qu'on la dépeint, à l'entrée de l'épine. Il sera curieux de voir si elle pousse ! Le pied à trois ongles est remarquable, ainsi que la forme allongée de la tête.

De la Ménagerie, je montai en chaise, et, par le beau morceau de la tête de canal, j'allai à Trianon, qui tombe, ainsi que bien d'autres choses des ouvrages de Louis XIV. Il est malheureux combien peu durent les beautés de l'art, et comme elles dépérissent d'un règne à l'autre !

J'allai au jardin du petit château, trouver mon ami M. Richard, avec qui j'eus une bonne conversation de botanique. Il m'assura avoir, dans son catalogue, environ onze cents genres, sans parler des espèces, savoir si on ne multiplie pas trop la dénomination de *genre*, que Tournefort (1) réduisait à dix-huit, et que M. Linneus porte, à présent, à quatorze cents. Je vis les fleurs et surtout le bosquet d'*ever-*

(1) Joseph Pitton de Tournefort, célèbre botaniste (1656-1708).

green où je remarquai que j'ai, au bosquet d'hiver, à l'Hermitage, tout ce qui peut résister. Il m'assura que c'était le soleil, dans les dégels, qui faisait périr. Je crois plutôt, comme le dit M. Lemonnier, que c'est l'humidité, mais notre froid de 12 et 15 degrés est trop fort pour réussir en plein, comme en Angleterre.

Je m'amusai beaucoup dans ces jardins-là, et je ramenai son fils (1) à Versailles, qui nous a rapporté tant de plantes étrangères. Il me dit, au sujet des peupliers d'Italie, que ce n'est absolument que notre peuplier blanc, mais une variété qui vient beaucoup plus droit, et dont il croit que l'on se lassera, à la fin.

Je dînai, ce jour-là, chez le duc d'Aumont ; j'y appris que, comme il ne veut personne que ses créatures à Boulogne, il avait fait remercier M. de Surlaville, maréchal de camp, qui, quoiqu'on eût bien crié contre lui, est celui qui a fourni le premier travail et la base de tout ce qui a fait la réformation de notre discipline. C'est ainsi que tous ceux qui ont le plus travaillé finissent presque toujours mal, ce qui n'est pas encourageant : tous les inventeurs et découvreurs de nouveaux pays en sont l'exemple. Cependant, je me remis avec MM. d'Aumont et de Villequier, qui n'étaient point jaloux que je commandasse en Boulonnais, parce que je n'y tracassais pas.

Le soir, l'appartement fut très brillant : le galerie, par le soleil, et ensuite éclairée, et assez de monde, sans trop, faisait un très bel effet, et c'est, je crois, la plus belle assemblée dans le plus bel endroit qu'on puisse voir. Le Roi y jouait un gros *pharaon* qui est d'un mauvais exemple ; le monde était très abondant autour, et on y vola deux cents louis dans la poche de M. de Soubise. La veille, on avait pris, au duc d'Havré, une superbe boîte avec le portrait du Roi, qui l'avait donnée à son père.

(1) Antoine Richard, fils de Claude, devint, comme son père, un habile botaniste, et lui succéda dans la place de conservateur des jardins de Trianon. Il mourut en 1807.

J'observai encore, dans ces fêtes, Mme du Barry, que je ne voyais pas, d'ailleurs ; elle avait grand air, point embarrassée, et était de la partie du Roi où était toute la famille royale.

A neuf heures, nous vîmes, de la galerie, le feu d'artifice qui réussit encore mieux que celui de l'année de devant : il fut plus long et curieux. On dit que c'est un des plus beaux que l'on ait vus, quoique le bouquet du dernier était plus fort. A celui-ci, il y eut deux choses neuves : savoir le grand palais d'architecture, en feu bleu, du soufre affaibli que j'ai dit, qui est un effet superbe et charmant qui dure un demi-quart d'heure ; et l'autre était, dans les globes tournants, un portrait fixe du Roi, en lumière, bien ressemblant. A cela, on claqua des mains, et, en tout, le peuple, bien abondant, parut content de la fête, qui ne se ressentit pas, en gros, des malheureuses circonstances des affaires du temps, malgré le grand déchaînement du parti du parlement.

Le 16 mai, je fus, tout le matin, avec agrément, dans le cabinet, où l'union et la gaîté de la famille royale étaient charmantes. De là, j'allai faire bien des affaires au bureau, et dînai chez Mme de Marsan, à qui je remis le mémoire pour la survivance de mon gouvernement de Condé, que mon fils avait fait la veille. Elle le reçut au mieux et marqua le plus grand zèle et joie de faire valoir son nouveau crédit auprès de M. de Monteynard, disant qu'à toute la peine qu'elle avait dans sa place, il n'y avait de vraie récompense que de pouvoir obliger des personnes comme nous. Ainsi, cela fut entamé, et c'était une circonstance à suivre.

Le soir, je vis l'opéra de la *Reine de Golconde* (1) : la beauté de la salle, des décorations et ballets faisait toujours, quoique je ne fusse pas fort content de la pièce, un superbe spectacle. En gros, malgré les circonstances, tout ce mariage réussit fort bien, et me parut même mieux que celui du Dauphin, et d'heureuse espérance.

(1) *Aline, reine de Golconde*, opéra en trois actes, tiré, par Sedaine, d'un conte du chevalier de Boufflers, musique de Montigny. Il fut représenté pour la première fois, en 1766, à l'Académie royale de musique.

Le 17 mai, je retournai pour dîner chez moi à Paris, avec toute la belle famille du prince de Salm, et même ses deux charmantes filles à marier, ce qui était chose rare, car on ne les laissait voir à personne, et il n'y a guère eu d'aussi belle famille en tout, que celle-là. Aussi le père est-il bel homme, et la mère a été une des plus belles et jolies personnes du monde, et était encore bien. Notre salon et jardin, ainsi garni, l'été, par un beau jour, était charmant, et notre hôtel, alors à sa perfection, était gai et magnifique.

Le soir, j'allai aux Théatins, tout venant à la fois, faute de temps, et étant écrasé de la précipitation et de la multitude d'objets. Il est étonnant tout ce que je fis d'ouvrage, dans ce mois-là !

Le 18, samedi, étant obligé, par le serment, aux dévotions de l'Ordre, j'y donnai, comme de raison, tout le jour. Cependant, voulant être, le 1er juin, à Calais, et passer trois jours par l'Hermitage, où j'avais cent ouvriers, il n'y avait pas un moment à perdre. Ainsi, je fis, en gros, l'arrangement, et, la nuit, j'allai à Versailles. Tout ce printemps fut superbe et singulièrement sec.

Au milieu de tout cela, nos enfants étaient au Gros-Caillou, à la fin de leur inoculation, devant aller, le 20, à Ivry, et la mère était retenue par sa grossesse très avancée, et sans regret de manquer les fêtes, n'étant occupée que de ses devoirs, chose remarquable pour son âge et sa figure.

Le 19 mai, jour de la Pentecôte, je suivis cette cérémonie, à l'ordinaire, à Versailles, où, par mon rang de Grand d'Espagne, j'étais tout des premiers. Le duc de Bourbon (1) devait être reçu, mais, éloigné de la Cour comme les autres princes, cela fut remis, et jamais cérémonie de l'Ordre n'eut moins de princes du sang ni de chevaliers ! Epoque singu_

(1) Louis-Henri-Joseph de Bourbon, né en 1756, succéda à son père Louis-Joseph de Bourbon, dans la charge de grand maître de la Maison du Roi, en avril 1770, époque de son mariage avec Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, fille de Louis-Philippe d'Orléans et de Louise-Henriette de Bourbon-Conti.

On verra, ci-dessous, qu'il ne fut pas reçu chevalier de l'Ordre avant le 1er janvier 1773.

lière, au milieu des fêtes ! Et, cependant, on s'en aperçut peu, tant la Cour efface tout par elle-même, et la famille royale y mettant une grande augmentation de charges, bien à charge à l'Etat.

Ce jour-là, je dînai pour la première fois chez M. de Monteynard, ce qui m'occasionna de commencer une affaire à laquelle je ne m'attendais pas, et qui me tracassa bien.

Avant le dîner, ayant demandé audience dans son cabinet, je lui demandai si je ne ferais pas bien de prendre congé en uniforme, le lendemain du bal paré qui terminait le gros des fêtes. Je fus fort étonné qu'il me dît : « Vous êtes bien le maître ! N'avez-vous pas la grande patente de commandant enregistrée ? Mais je ne vous ai pas trouvé sur l'état de payement qu'a laissé M. de Choiseul pour 1770, ni pour 1771 ; ainsi, vous n'êtes plus payé ! »

En effet, je me rappelai qu'il y avait quatre ans, lorsque le duc de Choiseul me fit part que mon fils avait un régiment, il avait annoncé cela. Mais, ayant fait mes représentations, il m'avait écrit, depuis, que je pouvais toucher en plein jusques et y compris 1769, et que le Roi déciderait pour la suite. J'avais toujours continué d'y aller ; comme commandant fixe en Picardie, on m'avait toujours envoyé tous les ordres, et MM. Dubois, alors, et de la Ponce, depuis, m'avaient dit d'aller mon train, et que tout cela serait remis, et je n'y avais presque plus pensé et ne m'y attendais pas. Mais ces deux messieurs n'y étaient plus ; il y avait ordre de retrancher huit millions sur le militaire, et M. de Monteynard ne pouvait que suivre les derniers états qu'il avait trouvés.

Je vis avec douleur que c'était une nouvelle affaire à entamer. Elle avait son bon en ce qu'on me reconnaissait comme commandant fixe de province, sans rouler avec les lieutenants généraux employés, et me laissant mon maître d'aller ou non ; et, comme j'étais très las d'y perdre tous mes étés, sans pouvoir jouir de mes beaux établissements, je penchais à tout laisser là. D'un autre côté, mon fils et ma belle-fille m'encourageaient à suivre et, ayant, hors trois ans, été toujours employé, depuis que j'étais au service, je pouvais

avoir des regrets. Je me contentai de lui dire que cela s'arrangerait, et nous montâmes nous mettre à table.

Il me présenta à Madame, qui est aimable, et je fus bientôt en grande liaison avec eux.

Je comptais rester à Versailles, le bal étant le lendemain, mais, voulant conférer avec ma famille, sur cet incident, je partis pour Paris après le dîner, et je rencontrai heureusement mon fils dans la rue du Bac, étant allé savoir des nouvelles du duc d'Havré, qui venait de gagner, de Mme la princesse de Tingry, la rougeole, dont il était bien, — et de M. de Saint-Simon qui venait d'être à la mort, sa femme prête d'accoucher. Y ayant rencontré mon fils, je le ramenai chez moi, et nous traitâmes mon affaire, et après souper, avec sa femme.

Je passai cette soirée à chercher les papiers de cette affaire, à les mettre en ordre et faire copier ; ensuite nous raisonnâmes de toute l'affaire, et ils m'engagèrent à la suivre.

Le 20, de bon matin, je retournai à Versailles : le bal paré y avait attiré tant de monde, qu'on s'étouffait à la chapelle. J'allai, ensuite, au bureau, fondre la cloche avec M. Bannière (1), ayant cherché à éviter, dans cette affaire, M. Foulon (2) qui avait fait manquer plusieurs affaires de particuliers que j'avais traitées avec lui, surtout celle de M. Collins et celle de Rigaut. M. Bannière me dit que c'est deux choses, d'être commandant ou payé ; que j'étais bien sur la liste des commandants fixes, mais que M. de Choiseul, soit qu'il voulût que je lui en parle, ou que les arrangements que j'avais proposés pour avoir ma liberté lui eussent déplu, m'avait rayé sur l'état des payements pour 1770, et que M. de Monteynard n'avait pu que suivre sur l'état arrêté de 1771 ; ainsi, que je perdrais ces deux années-là. Cela faisait cinquante mille francs qui m'allaient bien déranger, et, si j'avais su cela, je

(1) Claverie de Bannière, premier commis de la Guerre, préposé au bureau des fonds.

(2) Foulon, maître des Requêtes depuis 1760, et intendant de la Guerre, avait, sous ses ordres, le bureau des fonds, des subsistances, de l'habillement des troupes, des hôpitaux, de la milice et des garde-côtes (ce dernier ubo r donné, on le sait, à M. de Vault).

n'aurais pas laissé entamer la grande dépense des basses-cours de l'Hermitage.

Je me récriai sur ce que j'y avais été, que je ne m'y attendais pas, les ordres m'étant adressés à l'ordinaire. J'appris qu'on retranchait beaucoup de monde, mais non les commandants fixes, qu'ainsi c'était affaire à traiter. J'aurais pu en revenir en criant et faisant un grand événement, mais j'étais las de traiter des affaires pour moi, et je ne voulais plus m'assujettir à passer là tout l'été, ni avoir des scrupules à me faire d'y être payé en plein, sans y résider à demeure. Ainsi, tout cela me tracassait beaucoup.

J'allai dîner chez Mme de Marsan, qui me dit avoir donné le mémoire au ministre ; qu'il avait fait les deux grandes objections de l'abus des survivances et d'avoir le commandement de chez soi, chose contre l'ancienne règle ; enfin, qu'il sondera le Roi là-dessus ; et elle parut y être très vive.

J'allai au café du ministre ; je lui remis copie de l'ancienne lettre à l'intendant d'Amiens, qui décidait que je devais être payé en tout temps, mais cela était ancien. Il me fit entendre qu'il arrangerait cela avec M. Bannière. Je lui dis un mot de la survivance pour le presser, mais remettant à Mme de Marsan, qu'il ménageait. De plus, mon fils le pressait vivement pour un arrangement de retraite pour M. de Saint-Mars, son lieutenant-colonel, que nous menâmes, tous ces voyages-là, avec nous, de sorte que c'étaient trois grandes affaires à traiter à la fois.

Je fus assez content du ministre, qui me parut très propre pour le courant, mais il me dit, comme je le disais moi-même, qu'il n'y avait que les intrigues de Cour qui l'écraseraient. Il était très travailleur et rompu aux affaires de l'infanterie, ayant été un de ceux des grands états-majors, et inspecteur des plus employés, et commandant en Provence.

Je revins jusqu'au bal, traiter de tout cela avec mon fils, qui voyait tout en blanc, autant que je voyais tout en noir, mais qui jugeait en bonne tête plus tranquille que la mienne. Sa tranquillité impatientait souvent ma vivacité.

A six heures, nous allâmes prendre place au bal paré.

Rien n'a jamais été plus frappant, au dire général, que l'entrée et le coup d'œil de la salle. Elle était bien mieux qu'au bal paré du mariage du Dauphin ! A celui-ci, on avait joint le théâtre à la salle, et fait du tout le plus bel ensemble qu'on ait jamais vu, éclairé de plus de deux mille bougies et décoré du plus riche et bon ton d'architecture, dorure, peinture et sculpture qu'on puisse imaginer. Tout le monde convint que c'était la plus belle salle qui eût jamais existé, et, chose rare, l'avis fut unanime, là-dessus. On avait allongé l'amphithéâtre, qui formait une belle ligne de tête. Les six étages de loges ou banquettes, la multitude de lustres et superbes girandoles qui éclairait cette immensité de monde bien paré, faisait un effet qu'on avait peine à se persuader, même en le voyant. Ainsi, Versailles eut, alors, une salle digne de toute la magnificence de son créateur.

Il n'y eut plus la cruelle dispute qui avait tout troublé, l'année dernière. Le Roi tint parole à la noblesse ; ce fut M. de La Rochefoucauld-Liancourt (1) qui dansa le premier après les princes, avec Mme de Lamballe, et la jolie comtesse Jules de Polignac, la première femme ; ainsi étant de la noblesse sans être titré, cela liait bientôt, et c'était le point essentiel. Aucun Lorrain ne s'y trouva ; aucune des dames dont les maisons ont des prétentions ne se mit sur les rangs pour danser, et tout fut paisible.

Il y eut douze menuets : Mme la Dauphine dansait au mieux ; nos princes mal ; la nouvelle comtesse de Provence dansa mieux qu'on ne croyait, et s'y tenait mieux qu'en marchant. Quoique les princes du sang et bien des ducs et autres du parlement y manquassent, tout parut assez plein, malgré l'immensité de la salle. Il n'y eut que Mme du Barry qu'on laissa seule sur sa banquette, avec la pauvre duchesse de

(1) François-Alexandre-Frédéric de La Rochefoucauld, duc de Liancourt (1747-1827), obtint, en 1768, la survivance de la charge de Grand maître de la garde-robe, que possédait son père, le duc d'Estissac.

Fondateur de l'école des Arts et Métiers de Liancourt, le duc de La Rochefoucauld fut député à l'Assemblée Constituante, pair de France et membre de l'Académie des Sciences sous la Restauration. Il avait épousé, en 1764, Félicité-Sophie de Lannion.

Montmorency, dont le rôle n'était pas beau, malgré le grand crédit de la maîtresse : cela fut très marqué.

Enfin, en gros, malgré les manquants et la circonstance étonnante, tout eut fort bonne mine, et ce mariage réussit très bien, et même mieux que l'autre, ce qui était d'un bon augure pour lui et pour le parti de la Cour, et d'un mauvais pour le parti du feu parlement, qui parut détruit sans ressource, puisque le gros de la nation ne paraissait pas prendre grand intérêt à l'événement mémorable des affaires du temps.

Pour la salle et le coup d'œil, on voit qu'il n'y eut jamais rien de si beau.

En sortant, je parlai encore à M. de Monteynard, sondant si je prendrais congé le lendemain, comme je l'avais compté, mais, comme il ne s'expliquait pas et qu'il me dit que mon affaire ne tarderait pas, il fallut remettre mon départ et envoyer un exprès pour dire à mon équipage de ne pas partir le lendemain. Ainsi, je fus très tracassé de tout cela, me trouvant assez en l'air et indécis sur ce qui faisait l'arrangement du reste de ma vie.

Devant rester, je me mis à écrire et à mes mémoires et arrangements de papiers.

Le 21, nous cherchâmes tout le jour, mon fils et moi, à avancer nos trois grandes affaires, sans en pouvoir venir à bout. Ainsi, je fus obligé de demander à ma belle-fille de retarder le voyage d'Ivry.

Cependant, le 20 mai, jour du bal paré, après trois semaines et trois jours, mes deux petits-fils quittèrent le Gros-Caillou et vinrent s'établir à Ivry où la mère vint les voir avec la grande joie qu'on peut imaginer. C'était un grand coup de fait et un grand parti qui avait bien réussi. Nous ne vîmes rien que de bon dans cette pratique, quand on s'y prend bien, qu'on ne fait pas de faute et qu'on ne prend ni trop, ni trop peu de précautions.

Le 22, voyant que tout partait et que nos affaires étaien remises, nous partîmes de Versailles et, le temps superbe continuant, nous allâmes voir, en passant, le nouveau et fa-

meux Colisée. Nous examinâmes pendant plus de deux heures ce grand et singulier bâtiment qui sera, apparemment, une ruine pour les entrepreneurs, mais restera, si on l'entretient, un beau morceau national, rien n'étant à comparer à l'ensemble des Tuileries, de la nouvelle place, du cours bien replanté et du Colisée, surtout quand le cours sera en chemin ferré et fera un ensemble avec le nouveau pont de Neuilly.

Pour le Colisée, c'est un assemblage immense d'une plus belle idée que d'un effet fort agréable, et il paraît que, s'il faut l'éclairer, à chaque fois, de deux mille bougies, les frais et entretien absorberont le profit. Mais, si le cours se finissait, et la place, les arbres gagnant et donnant du couvert, et que les cafés et la mode s'établît d'y aller de jour l'été, les frais, alors, étant moins forts, et n'éclairant que de certains jours, pour y donner des fêtes, cela pourra se soutenir.

L'ensemble est immense, mais l'exécution peu agréable. A quoi je m'attachai le plus, c'est à voir les plates-formes. Il est étonnant que, tout en bois, on ait pu faire des routes ou plates-formes de pierre aussi parfaites. On doit cela à l'étonnante découverte de M. Corbay, marbrier à la barrière Saint-Bernard qui, par un mastic admirable, fait réussir les terrasses en dalles de pierres mieux que tout ce qu'on a jamais imaginé. Au moyen de cette belle découverte, on ne devrait plus faire que des maisons en galeries à l'italienne, qui joindraient à la solidité, avec des voûtes, le grand avantage d'être incombustibles. Je ne pouvais me lasser d'admirer la plate-forme de tout en haut, en dalles assemblées sur une charpente hardie et d'un travail exquis pour un connaisseur.

Nous vîmes plus de cinquante ouvriers qui travaillaient partout avec force, et nous apprîmes que c'est qu'on en faisait la première ouverture le lendemain. On nous invita à venir, à minuit, à la première répétition d'illuminations, où tous les connaisseurs devaient se rendre, et nous y vînmes, en effet, comme je vais dire.

Étant revenus à Paris, nous conférâmes amplement sur toutes nos affaires, avec ma belle-fille, et nous soupâmes

seuls, pour cela. A minuit, la nuit étant fort belle, nous lui dîmes qu'on nous avait proposé d'aller à la répétition du Colisée. Elle voulut y aller. Nous allâmes proposer à Mme de Beuvron, et cela fit une partie agréable. Il y avait beaucoup de monde, sans cohue; le grand salon seul était éclairé, ses ornements très vilains, mais l'ensemble, sans être fort agréable, est singulier et a de la noblesse. Il est très à craindre, si cela dure, que cela n'achève de perdre la jeunesse et les mœurs de Paris, le Vauxhall de Londres, dont tout ceci n'est qu'une imitation, ayant fait ce mal d'une façon très marquée, depuis dix-huit ans, à Londres. Le Vauxhall de Londres est plus agréable, et celui-ci plus beau.

Le 23 mai, nous fîmes nos paquets et nous allâmes, enfin, nous réunir avec les enfants, à Ivry, où nous menâmes le troisième encore en nourrice. Ce fut la chose la plus touchante de voir surtout la reconnaissance des deux petits et la joie générale de se trouver tous assemblées.

J'avais bien des grâces à rendre à Dieu d'être quitte de cette inoculation dont je n'aurais jamais cru que nous eussions pris le parti. Il fallait purger à fond, après. L'aîné était très bien : on le purgea aisément, et cela parut fini pour lui. Mais, pour Emmanuel, c'était presque chose impossible de lui faire prendre des remèdes. Le défaut de purgation et les contraintes où il fallut le mettre pour cela lui donnèrent huit jours de fièvre et d'humeur ; après quoi, étant venu à bout, dans des pommes cuites, de lui faire prendre du jalap et de le purger, il se remit.

Le 26, de grand matin, nous allâmes à Versailles. Rien n'avançait, ce qui me donnait du chagrin, trouvant ma position assez en l'air, et devant, pourtant, décider de tout le reste de mes arrangements de vie. Voyant cela, le soir, je me déterminai à faire un projet de lettre pour fondre la cloche.

Le 27, ayant repassé ma lettre avec mon fils, nous résolûmes de l'envoyer. Je la mis au net et je la fis remettre à M. de Monteynard, après quoi je fus plus tranquille. La voici :

A Versailles, le 26 mai 1771.

Oserai-je vous prier, monsieur, de vouloir bien vous ressouvenir de travailler avec M. Bannière, pour terminer le rétablissement de mon traitement? Il est inconcevable qu'il ait été suspendu sans que je l'aie su, et tandis que j'étais à Calais en grande représentation, car, encore l'année dernière, j'avais deux cents couverts à la Saint-Louis. L'année de devant, j'eus le grand passage du roi de Danemark. Cette année, sans la mort de son père, j'aurais eu celui du roi de Suède, et je ne donnais pas les mémoires de mes extraordinaires.

Pour que, dans le cas absolument pacifique, je puisse, vers la fin de mon temps, jouir un peu de la verdure chez moi, et que je n'aie rien à me reprocher, si vous vouliez (sans qu'on en sût rien pour ne pas faire crier les autres) ne me donner que la moitié de mon ancien traitement ordinaire, en me laissant ma liberté, je n'en abuserais pas. Je résiderais deux mois, je m'y porterais à la moindre occasion, j'y veillerais, étant toujours à portée, mes terres, où j'ai tant dépensé, étant tout autour, et cela m'est plus facile, connaissant tout à fond.

Par là, sans avoir de scrupule à me faire, ni rester tout à fait oisif, ce qui ne me va pas et ne m'est presque jamais arrivé, n'ayant presque pas cessé, dans ma vie, d'être employé, je pourrais, au moins, un peu jouir en bon temps, et vous continueriez d'avoir, à bon compte, sur toutes les côtes d'Angleterre, celui qui, par une étude suivie de seize ans, doit les mieux connaître, y ayant été chargé de toutes les différentes espèces d'opérations, et les ayant étudiées à fond.

J'ai, monsieur, etc.

Voilà cette lettre qui disait tout mon plan, et dont la réponse, si elle était nette, devait me décider pour l'arrangement de tous mes étés.

Pour les autres objets, Mme de Marsan n'avait pas de réponse pour la survivance, ni mon fils pour la retraite de son lieutenant-colonel. Ainsi, rien n'avançait. Cependant, mon fils obtenait bien des choses pour son régiment. Il avait de la considération, et je ressentais, comme je le devais, combien il réussissait bien en tout.

Pour nous dissiper dans les intervalles, un nouveau livre sur le nouvel art des jardins anglais venant de paraître (1), nous en raisonnâmes et lûmes de bons morceaux, et je me rappelai si bien, sur le plan, les jardins admirables de Stowe, que je les leur expliquai comme si on y était. La description du livre se trouva juste, et ce livre, avec la lettre de Pline le Jeune, renfermant tout ce qu'on peut dire de mieux sur les jardins anciens et sur ceux des Chinois et des Anglais, ainsi que le nouveau goût des jardins naturels en scènes variées de la nature, cela est très curieux.

Nous dînâmes agréablement chez M. du Muy, après quoi nous partîmes tous trois de Versailles, et nous revînmes par Paris, où je trouvai le jardin fort joli. Nous nous rendîmes, le soir, à Ivry.

Le 28 mai, de grand matin, j'allai, pour la première fois, à Etiolles où était ma fille chez Mme de Vérac. Le temps et la route étaient superbes. On passe, à Ris, le bac où la rivière est fort belle ; ensuite, par une belle plaine traversée de belles allées, on voit tous les superbes coteaux des palais des Grand, Petit et Nouveau-Bourg : Petit-Bourg, surtout, domine sur le tout. Le côté d'Etiolles est aussi bien meublé, et une suite de jolies maisons, et c'est un des plus beaux côtés des environs de Paris.

J'arrivai dès dix heures du matin, pour avoir la satisfaction de causer avec ma fille, que je ne voyais guère, ses courses ayant été fixées là par des espérances de grossesse qui demandaient, après sa fausse couche, les plus grands ménagements. J'étais bien touché d'avoir mené une vie si ambulante et occupée, que je n'avais pu la voir de longtemps. Ainsi, nous causâmes deux heures ensemble avec grande satisfaction, après quoi, la compagnie étant venue, j'allai voir les environs et le parc de M. Le Normand, mari de feu Mme de Pompadour. Cette maison faisait partie du parc et en a été séparée.

(1) Ce livre était de Th. Whately, et intitulé : *L'Art de former des jardins modernes, ou l'art des Jardins anglais*, traduit de l'anglais par Latapie, avec un discours préliminaire du traducteur, des notes, le plan et la description des jardins de Stowe. (Paris, Jombert, 1771, in-8°.)

De là, je montai jusqu'à l'entrée de la forêt de Sénart, et je revins dans Etiolles examiner en chimiste une manufacture de porcelaine où je fis de bonnes remarques sur les argiles blanches.

Après le dîner, Mme de Vérac me montra sa maison, qui est grande et jouit bien de la superbe vue du coteau de Petit-Bourg, et, de là, par une allée comme en ont toutes les maisons de cette plaine, on va au bord de la rivière, à couvert du soleil, ce qui est très agréable ; c'est un beau pays.

En revenant, je mis pied à terre aux obélisques de la montagne de Juvisy. C'est un superbe édifice digne de Louis XIV, fini en 1728, qu'on n'admire pas assez, surtout la voûte et sa hauteur (1). Le jour étant très beau, j'observai que le ruisseau fait le plus beau jardin anglais. Ils ne sont réellement bons qu'en profitant des beautés des terrains, et il n'y a qu'à y bien placer des bancs à l'endroit le plus avantageux, et on jouit mieux qu'avec tous ces jardins très dispendieux, d'un grand art pour imiter ou gêner la nature.

Je revins, à l'entrée de la nuit, à Ivry, fort aise d'avoir vu ma fille et sa jolie fille qui se remettait et venait fort bien.

Le 29 mai, je jouis d'Ivry le matin, et nous partîmes, dès trois heures, pour Versailles, où nous arrivâmes encore trop tôt pour le spectacle d'un opéra de fragments, dont le dernier s'appelait *La fée et Mirzelle.*

Les paroles de l'abbé de Boismont et la musique de Mondonville étaient analogues au mariage du comte de Provence. Il y avait de belles décorations, de belles danses, de jolies pensées. C'était un très beau spectacle qui, cependant, ne plut pas du tout. Je crois qu'il y avait un peu de la mauvaise habitude de tout blâmer, car je ne vois presque jamais louer.

(1) Pour remédier à la déclivité de la route de Fontainebleau, dans son passage à Juvisy (village du canton de Longjumeau, à 20 kilomètres de Paris), on exécuta, en 1727 et 1728, un travail considérable qui consista à saper la montagne et à construire un pont à double étage d'arches, sur lequel on fit passer la route. Au milieu de ce pont, étaient deux fontaines se faisant face et ornées de sculptures, parmi lesquelles des médaillons portant la figure de Louis XV par Coustou. Ces sculptures existent encore en partie, mais mutilées ; quant au pont, il a été restauré en 1866.

Le 30, c'était la fête de Dieu. Je n'avais jamais été à Versailles, dans ce temps. C'est une belle et auguste cérémonie, qui s'est passée avec assez de dignité. Nous avons encore au moins quelque bon extérieur. La procession est belle, et le cortège des carrosses digne d'un aussi grand monarque. Je vis la rentrée dans la chapelle qui sert d'un des reposoirs. Cela se passe convenablement, à la grandeur de l'objet.

Nous ne pûmes encore rien avancer sur aucun des objets. Pour le mien, on me remit à M. Foulon dont je ne m'étais jamais bien trouvé. Ainsi, je fus assez mécontent, et je m'en dissipai en écrivant beaucoup de ces mémoires-ci, que l'abondance des matières tenait en retard.

Le 31 mai, qui était vers la fin des fêtes du mariage, la Cour allant à Marly, il était temps de finir ; aussi tout s'éclaircit un peu.

En allant au café de M. de Monteynard, je rencontrai M. Foulon, qui me fit des espèces d'excuses et de reproches de ce que je me méfiais de lui. Je lui en dis nettement mes raisons. Il parut y entrer. Enfin, à cinq heures, j'entrai dans le cabinet de M. de Monteynard, et j'eus une sorte d'éclaircissement. Je lui détaillai vivement les besognes que j'avais faites dans mon commandement, et mon plan conforme à la lettre que je lui avais écrite et qui est ci-devant. Il me dit : « Je prendrai les ordres du Roi ; je vous les manderai, j'ai votre lettre ! »

Sur ce que je lui dis deux fois : « Je vais prendre congé ! » il me dit, à chaque fois, sans vouloir s'expliquer : « Vous avez la patente ! » Ainsi, je vis qu'il était bien établi, chose avantageuse, que j'avais un commandement fixe, indépendant des arrangements des lieutenants généraux employés, et qu'il ne s'agirait que du traitement qui, plus ou moins, pouvait s'arranger, et si c'était à moins, ce serait en me laissant plus de liberté pour jouir de mes terres.

Sur ce que je lui dis qu'on m'avait peut-être blâmé de mes scrupules de toucher beaucoup sans résider beaucoup, il me dit : « Je suis loin de vous en blâmer ! » Et il me parut qu'il en faisait cas et m'estimait.

Je lui dis encore, pour ne pas trop prendre sur moi, que je désirais pouvoir aller passer quelquefois, quand je voulais, huit jours dans mes terres. Il me dit : « Vous pouvez aller dans vos terres sans vous gêner ! » Par là, j'avais plus de liberté que je n'en avais jamais eu. J'étais sûr d'un commandement fixe de province, par conséquent distingué, et le reste, plus ou moins, pouvait s'arranger. Et comme il devait m'écrire là-dessus, je saurais sur quoi compter et me règlerais en conséquence pour allier mon devoir avec un peu de liberté de jouissance.

Telle fut cette conversation où je pris congé de lui : j'en allai raisonner avec mon fils, qui la trouva bonne, et nous résolûmes que je prendrais tout de suite tous les congés, et que je partirais et irais mon train, à l'ordinaire, restant commandant de province, l'homme de confiance sur la partie que je devais bien savoir, pouvant être utile, et, cependant, avec plus de liberté, si j'avais moins de traitement. Par là, je me trouvai rengagé dans cette carrière dont je ne pouvais guère honnêtement me tirer.

MM. du Muy et d'Hérouville n'eurent aussi que ce jour-là leur décision pour leur grande tournée, et nous eûmes l'ordre de les recevoir, mais ce n'était qu'une inspection générale passagère, qui ne préjudiciait en rien aux commandants de province. M. d'Hérouville dit qu'il finirait par Calais, en octobre ; ainsi je n'y devais plus être, et cela ne me gênait pas.

Tout cela s'arrangeant, nous allâmes au spectacle qui terminait les fêtes, le reste n'étant que des répétitions des mêmes choses. Ce fut *Gaston* et *Bayard* (1), excellent sermon patriotique français de M. de Belloy, en quoi il était bien estimable ! Cette pièce fut parfaitement jouée ; Mlle Vestris (2), grande et belle actrice qui allait faire le soutien de la scène française, était excellente ; Brizard, Molé et Lekain excellents, et cette pièce fit honneur à notre théâtre. Elle est

(1) *Gaston et Bayard*, tragédie de M. de Belloy, représentée pour la première fois par les comédiens français ordinaires du Roi, le 24 avril 1771.

(2) Marie-Rose Gourgaud Dugazon, célèbre tragédienne (1746-1804), épouse de Paco Vestris, acteur de la Comédie-Italienne.

pleine de grands morceaux à effet, de sentiments nobles et du bon ton, puisque c'est pour élever les cœurs français et leur rendre ce nerf patriotique dont une dose un peu plus forte ne nous messiérait pas. Et, quand il y aurait des défauts, ce serait avoir peu d'âme que d'y prendre plus garde qu'à la grandeur des sentiments qui y sont bien rendus. Aussi, tous ceux qui donnent plus à la grandeur d'âme qu'au bel esprit, y rendirent justice, et elle leur fit la plus grande sensation.

Au coucher, je pris congé du Roi, en même temps que mon fils, et le Roi nous fit bonne mine.

Le 1er juin, je fus occupé, de huit heures du matin jusqu'à deux heures, à prendre tous les autres congés, la famille royale devenant bien nombreuse, et nos trois princes étant logés séparément. Le comte de Provence était charmant, et sa Maison bien nombreuse et chère pour l'État. On ne s'habituait pas à voir une Maison séparée de celle du Roi et sur un si grand pied, à Versailles.

Ce jour-là, un des objets qu'on demandait pour la retraite de M. de Saint-Mars manquant, il se résolut à rester. Ainsi se termina, pour lors, cette grande affaire pour mon fils, au sujet de son régiment qui, comme de raison, l'occupait beaucoup. Je finis par remercier Mme de Marsan, qui me dit n'avoir pas de réponse pour la survivance, mais qu'elle ne se rebuterait pas, et y mettrait la plus grande ardeur. Je lui dis que nous remettions entièrement cette affaire, que nous ne voulions devoir qu'à elle. Ainsi se terminèrent, pour lors, nos trois grandes affaires. Nous vînmes dîner tous trois chez moi, et nous partîmes à quatre heures.

Nous revînmes par Châtillon, que je montrai à M. de Saint-Mars, et dont je ne jouissais guère, n'y ayant passé, de toute l'année, qu'une autre fois, un seul quart d'heure, mais je n'avais pas le temps de donner à tout. J'eus encore des regrets de ne pas jouir de cette belle situation et, dans les beaux jours, de ne pouvoir y donner quelque dîner à des savants, comme je l'avais espéré. De là, nous revînmes, à l'entrée de la nuit, à Ivry, où je trouvai établies, pour plusieurs

jours, les princesses de Bouillon (1) et de la Trémoïlle.

Le 2 juin, j'allai à la grand'messe à Saint-Sulpice, ensuite commencer mes paquets et voir la salle de l'ambassadeur de Sardaigne, qui logeait auprès de chez nous (2), et nous avait incommodés tout l'hiver, pour le bruit. Le pauvre M. de Moras, qui était mort il y avait un mois, en avait bien souffert! Le même jour, nous avions perdu Mme la comtesse d'Aspremont, bonne amie à qui nous avions eu beaucoup d'obligation. Je les regrettai beaucoup tous deux.

La salle de l'ambassadeur, sans être aussi belle que celle de l'année de devant, réussit assez bien : il avait peu de terrain, et il avait profité de son petit jardin pour faire une salle qui, haut et bas, communiquait avec toutes les chambres, ses enfilades faisant comme la galerie de la salle. La rue était, en entier, garnie de lustres, et on dit que le coup d'œil fut beau. J'examinai tout cela et, le soir, c'était le jour de la fête. Mon fils, s'étant réveillé à Ivry à cinq heures du matin, monta à cheval et, ayant pris un domino chez lui, arriva que le bal masqué était encore dans son beau.

J'allai dîner chez le prince de Salm, où étaient les deux jeunes princesses, et je donnai toute l'après-dînée à achever tous nos paquets, et tout l'arrangement de mes papiers, ce qui n'était pas une petite affaire, et je réglai le départ de mon équipage pour le surlendemain, et je revins, la nuit, à Ivry, où étaient toujours les duchesses de Bouillon et de la Trémoïlle, qui étaient aimables et faisaient une compagnie utile pour ma belle-fille, qui était bien lourde de sa grossesse.

Le 4, je vis notre vieux curé. Je fis un tour par les hauts, et, le soir, avec mon fils et M. de Saint-Mars, nous fûmes, en partie, à pied à l'École vétérinaire, au bout du pont de Conflans. Il y avait bien quatre cents personnes aux discours des élèves, qui démontrèrent sur l'objet même les causes de la

(1) Marie-Hedwige-Éléonore-Christine de Hesse Rheinfels-Rothenbourg, née en 1748, mariée en 1766, avec Jacques-Léopold-Charles Godefroy, prince de Bouillon.

(2) L'ambassadeur de Sardaigne, comte de la Marmora, demeurait rue du Cherche-Midi.

digestion et de la rumination, et on adjugea les prix. Cela a passé en grande règle bien étudiée, pour établir l'émulation. C'est un bel établissement, s'il devient utile, et qu'on guérisse les maladies épidémiques.

Le 5 mai, de bonne heure, j'allai, avec mon fils, bien agréablement à Etiolles. Nous mîmes encore pied à terre au beau monument de Juvisy, et aux belles vues. Nous admirions ce beau pays, surtout le chemin de la prairie, au-delà du bac.

Je trouvai ma fille assez bien, et se croyant décidément grosse. Sa fille se fortifiait, depuis un mois, étonnamment. Ce n'est que de là qu'elle donnait tout à fait espérance, et elle était très bien et pleine de gentillesse. Il était décidé que ma fille resterait là tout l'été, ne devant plus monter en carrosse, à cause de sa fausse couche. J'eus une grande consolation de causer seul avec elle et avec mon fils, pendant environ deux heures, et de nous conter mutuellement l'état des choses, les circonstances et nos devoirs nous tenant si souvent éloignés, et nous nous communiquâmes tous nos projets jusqu'à mon retour dans six mois. Mme de Vérac y avançait fort dans sa grossesse, et elle eut la bonté de me mener au grand et nouveau magasin à blé de Corbeil, établissement considérable et remarquable par l'arrangement des cinq moulins, de l'invention pour rouler les sacs, les monter au septième étage, pour retomber dans différents cribles, et pour la hauteur du bâtiment. Malheureusement, les entrepreneurs du Roi s'y étaient mêlés ; on refondait des blés avariés de Dantzig, pour les remettre au service, ce qui faisait de mauvaise qualité, dont le peuple murmurait beaucoup. Le soir, ayant pris congé avec attendrissement, nous revînmes à Ivry, où il y avait beaucoup de beau monde.

Le 6 mai, petite fête de Dieu, j'allai à la grand'messe à Ivry, et je me remis en connaissance avec nos bons habitants et voisins, où la mémoire de ma respectable mère était encore si vénérée, que cela m'y attachait davantage.

Je profitai de tous les instants pour jouir de ce joli séjour que je quittais à regret, ainsi qu'une famille et société charmantes.

Mon fils finit ses paquets. Il eut aussi un travail prodigieux tout cet hiver, et nous avions, au moins, la satisfaction de mener une vie très pleine, et où il n'y avait jamais un instant de vide. Il devait partir cette nuit. Je m'arrangeai pour le revoir le surlendemain, en passant à Cambrai, afin qu'il vînt, deux jours après, passer quelques heures à l'Hermitage, et que nous nous trouvions à une grande assemblée de la compagnie, à mon passage pour le Quesnoy et Calais. Il devait revenir pour les couches qui devaient être vers le 1er août. Ainsi, son éloignement devait être moins long. En octobre, nous devions nous retrouver à l'Hermitage, hors ma fille qui, ne devant accoucher qu'en janvier, n'y pouvait venir. C'est ainsi que nous étions toujours en l'air!

Le soir, je fis un grand tour au bord de l'eau et dans cette plaine qui est le plus beau tapis vert complet et riant que je connaisse, et j'allai prendre congé de Mmes de Leyde et de Beringhen. J'y trouvai M. de Mercy arrivant de Versailles, qui assura que, ce soir-là, M. le duc d'Aiguillon était enfin nommé aux Affaires Étrangères, ce que Mme du Barry sollicitait depuis quatre mois, et, le soir, on nous manda que cela était fait. Ainsi, c'est le 6 mai que le duc d'Aiguillon fut nommé, et le successeur du duc de Choiseul décidé pour ce grand emploi.

Ce devait être un événement mémorable, M. d'Aiguillon, d'après les vives querelles de Bretagne, étant craint, d'autant que c'était lui qui avait occasionné le commencement de tous ces grands événements, et il était à observer qu'il y avait alors, dans le Conseil, trois hommes d'esprit fin et ferme, savoir le chancelier, M. de Boynes qui allait, disait-on, y être admis, et M. d'Aiguillon aux Affaires Étrangères, et on n'avait jamais vu trois hommes si capables de se porter au grand, pouvoir aller longtemps de front, et ensemble, dans ce pays-ci. Ainsi c'était, sans doute, le début de nouveaux événements, et qui pouvaient changer ou altérer le plan du Chancelier.

Depuis bien des années, M. de Choiseul avait dominé seul, et, joint à de l'esprit, il s'était plutôt soutenu par la franchise

et un ton très décidé. Mais, par cet événement-ci, il se trouvait à la fois quatre des hommes des plus fins qu'il y eût jamais eu au Conseil, savoir le Chancelier, l'abbé Terray, M. de Boynes et le duc d'Aiguillon, qui venait d'être nommé. Tant d'aigles finauds ne pouvaient guère s'accorder ! Le ministère fut donc composé de ces quatre-là, et des trois anciens, MM. de la Vrillière, Bertin et de Soubise.

M. de Boynes n'était pas encore au Conseil, mais jouait un rôle et voulait en jouer encore plus. Tout dépendait de celui qui l'emporterait, de préférence, sur Mme du Barry. Le parti de la Cour accablait tout et paraissait, par la puissance, mettre fin à ses grandes querelles.

Je reviens à ce qui me regarde, jusqu'à mon départ : les derniers jours, nous eûmes beaucoup de beau monde, à Ivry. Mon fils se détermina à renoncer à passer par Champien et à partir avec moi. Nos trois petits enfants étaient charmants. Ma belle-fille allait passer quelque temps à Étiolles jusqu'à ce que son temps d'accoucher l'obligeât à revenir s'établir à Paris, où mon fils devait venir, alors. Les enfants, jusque là, restaient à Ivry, dont l'air, étant excellent, les fortifiait, et les deux inoculés, par précaution, y prenaient le lait de chèvre.

Enfin, pour moi, après un travail prodigieux de tout l'hiver et printemps, et ayant redécidé mes arrangements de Calais, je partis avec mon fils, à regret, d'Ivry, le 8 juin, à 2 heures du matin, pour aller ensemble, d'une traite, à Cambrai, où était son régiment.

. . . .

. . . . (1).

(1) Du 9 au 17, le duc de Croÿ traverse Cambrai, Bouchain (où il voit M. Laurent), l'Hermitage, Douai, Lille, le Quesnoy, et se fixe à Calais pour un mois.

Le 17 juillet, il part pour Utkerque, Maldeghem, Nieuport. Revenu à Calais, il reçoit une lettre de M. de Monteynard promettant le gouvernement de Condé au prince de Solre, après son père.

En août, réception de l'ordre de former à Amiens, conformément aux nouveaux règlements, les anciens bataillons de milice en régiments provinciaux. Le 30, départ de Calais; arrêts à Saint-Omer, à Aire, au Quesnoy, à Tournay,

Le 1er décembre 1771, j'arrivai en famille à Paris.

Nous n'avions, pour cet hiver, que deux grands objets : l'un de finir, s'il se pouvait, le grand partage entre mes enfants, de manière à parer à tout risque et affaire — et l'autre de terminer mes affaires d'intérêt à la Cour qui, si elles allaient bien, pouvaient me remettre, sans quoi j'étais en arrière de quarante-deux mille livres qui allaient encore me déranger pour quelque temps. D'ailleurs, nous étions avec considération à tous égards, et une famille charmante.

Outre toutes mes affaires courantes, celles de mes biens et de mon commandement, je désirais, quand je serais remis au courant, reprendre mon grand ouvrage d'*Histoire naturelle*, trop retardé par mes autres occupations, et où j'en étais aux *pierres*. Ma belle-fille fut quelque temps à se remettre à la vie de Paris, regrettant celle qu'elle menait à l'Hermitage, dans une compagnie vive et brillante où l'agrément de la société se trouve réuni, sans qu'il faille la chercher avec bien des soins, comme à Paris. Mon fils regrettait aussi ce qui intéressait son goût que le théâtre de l'Hermitage rendait

et arrivée à l'Hermitage le 12 septembre. Là, conception du plan d'aménager le théâtre de manière à le transformer en salon, en salle de bal et de banquet, projet approuvé par son fils et aussitôt mis à exécution. Pendant ce temps, deux cents ouvriers travaillent aux basses-cours.

Le 11 septembre, il va voir, à Cambrai, le prince de Solre exercer son régiment, tâche dont il s'acquitte à merveille.

Le 19, M. de Croÿ va créer, à Amiens, le régiment provincial dont il a été parlé et qui se compose de trois mille paysans.

Le 5 octobre, retour à l'Hermitage. Le 25, voyage à Bruxelles, pour affaires et pour y voir des amis, dont les Starhemberg. Rentrée, le 3 novembre, à l'Hermitage où arrivent d'abord deux savants, l'abbé Needham et le baron de Poderlé ; puis l'abbé de Fumal, le duc de la Trémoïlle, le prince et la princesse de Salm, MM. de Cernay, Taboureau, l'abbé d'Arvillars, M. et Mme de Collins qui vont servir de spectateurs à la troupe de Raismes (où l'on joue aussi la comédie), venue grossir celle de l'Hermitage.

L'ouverture du nouveau théâtre se fait le 8 novembre, et se clôture le 18, par *La Surprise de l'Amour*, de Marivaux, et *Les Moissonneurs*, de Favart.

Le 25, départ du duc de Croÿ qui, après avoir fait sa visite annuelle à Maubeuge, reconnu quelques nouveaux « pavés » et routes, en passant par Avesnes, Marolles, Landrecies et Guise où il n'a pas été depuis trente-trois ans, s'en revient par Saint-Quentin, Noyon et Attichy, où l'on a aussi installé un théâtre ; le 1er décembre, il est à Paris.

facile à contenter. Pour moi, j'étais le plus content d'être à Paris, où je menais une vie plus retirée et plus favorable au travail des sciences. Nous passâmes les premiers jours avec M. de Bévis, comme à la campagne, et, petit à petit, on se remit au ton monotone de la ville.

Après avoir donné quelques jours à m'arranger et me remettre au courant, j'attaquai d'abord les objets que j'avais entamés à la fin du voyage. La quantité de chaussées que je venais de passer dans la Tiérache et que les ornières rendent très mauvaises, m'engagea à rassembler mes réflexions sur la nécessité d'établir les roues larges pour les voitures lourdes. Je fis un grand mémoire raisonné là-dessus, qui peut être important, pouvant diminuer des deux tiers la dépense et la peine de l'entretien des grands chemins, en s'en procurant pour toujours d'unis comme une glace.

Je fis, avec le fameux M. de Guines, un travail relatif à celui que j'avais fait avec M. Needham, sur les antiquités chinoises, ainsi que sur la dispersion des peuples d'après les dernières découvertes des tours du monde de M. de Bougainville (1) et M. Solander (2). Je terminai donc mon curieux cahier des antiquités à placer à la suite du globe.

A ce sujet, je finis le mémoire important sur la manière d'achever de faire la découverte du reste de la terre habitable, surtout en découvrant enfin nos antipodes. Nous venions d'apprendre, par le retour de M. Solander, Anglais qui avait si bien réussi à l'observation du passage de Vénus sur le soleil, ce qui fixait enfin la distance du soleil à la terre, qu'il avait été à la Nouvelle-Zélande et qu'il avait découvert que la baie appelée de Tasman, ou des Assassins, était un passage par où il avait tourné une partie de la grande île de la Nouvelle-Zélande : tout cela m'engagea à terminer mon mémoire sur la façon de faciliter le tour du globe, pour le donner au ministre, et même au roi d'Angleterre.

(1) Louis-Antoine de Bougainville, célèbre navigateur (1729-1811).

(2) Solander et Banks ont publié un *Supplément au voyage de Bougainville ou Journal d'un voyage autour du monde*, qui a été traduit de l'anglais, en 1793, par M. de Fréville.

Le 12 décembre, je me recueillis et, mes rhumatismes me faisant cruellement souffrir, je pris médecine le 13, ce qui me rétablit un peu, et me mit en état d'aller à Versailles le 14, avec un gros paquet d'affaires bien mis en ordre.

Je ne peux mieux faire que de rapporter la conversation que j'eus, le 15, au sujet de la destruction de tous les parlements du royaume, avec le Chancelier, et surtout avec M. Bertin, ministre qui me marqua, de tous temps, une confiance dont il m'avait donné des preuves en me faisant nommer, malgré moi, au commandement de Bretagne, il y avait longtemps, et tout ceci eût pu ne pas arriver, si je l'avais accepté.

Sur ce que je dis à M. Bertin qu'il n'aurait pas cru lui-même, il y avait trois ans, que tout cela se fût passé si tranquillement, il me dit qu'il ne l'aurait pas cru, en effet, mais qu'il fallait une révolution de part ou d'autre, l'une sourde, l'autre éclatante ; que le parlement la faisait sourde depuis dix ans.

Je convins que les parlements avaient été trop loin, et par un esprit de parti de compagnie qui ne songeait qu'à agrandir leur autorité: Il m'interrompit et me dit : « C'est plus que cela ! C'était comme un complot et association générale, ou comme une secte très animée qui voulait détruire le système monarchique, pour le faire passer en aristocratie, dans la main seule de leur compagnie. Ainsi, c'était une révolution complète et sourde, qui était bien avancée dans son plan. Il n'y avait donc pas deux moyens, car on ne pouvait les réprimander ni les casser par parties : il fallait tout ou rien, car enfin, il faut que quelqu'un ait le dernier ! »

Je le louai sur ce mot, mais je lui dis que je venais d'avoir, avec le Chancelier, une conversation intéressante où, après l'avoir loué sur la fermeté et la suite qu'il avait mises dans l'affaire, si elle était bonne, je lui avais vivement représenté qu'il avait rendu au Roi le service d'être le maître, d'avoir le dernier, même d'être redevenu monarque, mais qu'il l'avait rendu monarque si absolu, qu'il n'avait plus de bornes ; qu'il ne pouvait donc trop lui en faire sentir le

danger, ainsi qu'à ceux qui le conduisaient, et que, s'il était bon que l'autorité partît et se réunît à un point, tout était perdu si ce point en abusait ; et combien il était difficile qu'un seul se trouvât le point de perfection ; qu'il en était convenu et m'avait assuré qu'aussi on ne voulait pas qu'il en abusât, mais qu'il fût retenu par des gênes suffisantes, et que tel avait été son plan.

Sur cela, M. Bertin me dit que nous touchions le but, mais qu'un seul — que rien ne porte à la rivalité, aux jalousies, en étant au-dessus de cela, ayant été ordinairement bien élevé, ou les tenant en garde contre lui-même, — était toujours un point d'autorité meilleur que des compagnies, et qu'une multitude que l'envie et les mauvaises têtes mènent plutôt que les sages, qui ne crient pas si haut, ou n'osent être sages par respect humain de compagnie ; mais que, de plus, on s'était très occupé que ce chef ne pût pas facilement en abuser et qu'il fût retenu ; que l'Edit ne dit pas que le parlement de Paris est forcé à enregistrer avant de faire des remontrances, mais qu'après, et même, si la chose en vaut la peine, qu'après le Lit de justice ; que si ceux qui engagent le Roi à faire une loi la font mauvaise, le parlement, non par vanité, esprit de parti, ni légèrement, mais avec raison, doit refuser l'enregistrement et faire remontrances ; qu'elles ne leur sont pas interdites, pas même limitées ; qu'il doit les faire modestes et fermes, les réitérer, chercher du tempérament, mais enfin qu'après vingt-trois remontrances bien motivées, si on veut le forcer, il doit, non par menace, ni autrement, mais simplement dire constamment qu'il ne peut être de leur devoir, ni de leur conscience d'enregistrer ; que, si on leur envoie des lettres de jussion, si la chose en vaut la peine, ils doivent dire la même chose ; qu'alors il ne reste au Roi que le Lit de justice ; ainsi qu'il a le dernier, qu'il reste monarque ; qu'alors le parlement enregistrant, par exprès commandement, doit plier et n'y pas mettre d'entraves, parce qu'il faut que le Roi, étant le monarque, surtout quand tout a été débattu à fond, ait le dernier.

Mais il ajouta que voilà des gênes, des gênes longues et

multipliées, qui mettent le maître et son conseil à même de balancer ; qu'il faut que ni ce côté, ni celui du département n'y mette d'humeur et d'entêtement ; que le temps que cela donne à examiner porte à l'éviter en faisant passer le premier feu ; ainsi, que c'est une monarchie réglée et tempérée, et un maître qui a dû tout bien peser, et enfin décider et avoir le dernier comme monarque.

Je convins en gros et n'insistai que sur le lieu du Lit de justice trop commode à Versailles ; que la gêne d'aller à Paris pour des objets qui ne menaient qu'à lui faire voir la tristesse sur les visages, portait à y regarder encore plus à deux fois.

Enfin on voit que tout se réduit à ce que le Roi, en son Conseil, soit le maître, mais avec assez de gêne et de longueur pour qu'on évite de lui faire faire de mauvaises choses. Il en résulte encore qu'il faut rendre justice au Chancelier ; que si, à la fin, il compose le parlement de Paris de bonnes têtes, il lui a laissé assez de puissance, et que, s'ils en savent profiter à propos, sagement et fermement, ils joueront encore un bien beau rôle. Et tout balancé, et devant y avoir des inconvénients à tout, l'anarchie et la pétaudière en étant un grand, tout peut encore aller bien comme cela.

Sur ce que je fis de vifs reproches au Chancelier de ce qu'il avait ôté le titre de parlement au mien, qui était celui de Douai, il me dit : « C'est qu'il est un de ceux qui nous ont le plus contrariés, surtout vos messieurs de Calonne et de Franqueville (1), et ce petit Laurent, quoique j'en aime fort le père, qui fait mes canaux ! » Je vis en tout que, si l'on s'y prend bien, je pouvais faire rendre le titre de parlement à celui de notre pays, et que les remontrances faites par ce M. Laurent étant des meilleures, étaient de celles qui l'avaient le plus piqué. Si on venait à bout de remettre en parlement Douai, comme on venait enfin d'obtenir un conseil supérieur dans Rouen, ce qui pouvait mener à y rétablir un jour un parlement, ils seraient pourtant rétablis tous les treize — du moins onze — n'y ayant que celui de Dombes qui n'en devait pas

(1) M. de Franqueville d'Abancourt, procureur général au parlement de Douai depuis 1765.

être un, et celui de Metz, qu'il avait été question de supprimer depuis longtemps.

Tout eût été tranquille dans le royaume, hors ce que je viens de dire et la continuation de la disette des grains. La récolte fut, en partie, manquée par l'abondance des pluies, ce qui fit germer les grains et les rendit de peu de garde : c'était un grand malheur, l'Allemagne manquant, et le peuple de plusieurs provinces souffrit extrêmement.

L'abbé Terray, contrôleur général, avait besoin de toute la force de sa tête pour résister à l'orage ; on ne lui tenait parole sur aucun des retranchements promis, et on augmentait les dépenses de la Cour, de sorte qu'il ne pouvait payer. Les départements étaient en souffrance, la Marine ne pouvait presque se soutenir, la Guerre était obligée de retrancher tout sur les dépenses de l'artillerie et des fortifications, les places et les arsenaux tombaient et manquaient du nécessaire, de sorte que c'était une mauvaise position, dans le temps où l'Angleterre avait remis sa Marine sur le plus grand pied, que l'Espagne, sortant de sa barbarie, garnissait de places fortes les Pyrénées ; que le Roi de Prusse et l'Empereur avaient des forces prodigieuses sur le meilleur pied, de même de l'argent comptant. Ainsi, nous étions bien heureux de nos grandes alliances, et qu'ils tournassent tous leur vue ailleurs, l'état de nos finances étant aux abois.

Tout l'été, le crédit prodigieux de Mme du Barry ne fit qu'augmenter, et monta à un excès qui n'avait pas d'exemple et surpassait le temps le plus brillant de Mme de Pompadour. Elle décidait toutes les grâces et emplois ; il n'y en avait que pour ses protégés et adulateurs : une sœur de M. du Barry, de beaucoup d'esprit, l'aidait fort et avait, disait-on, beaucoup de part aux affaires, Mme du Barry se contentant de captiver le Roi, qui avait soixante et un ans et était plus épris que jamais. Il paraissait gai et content, et, comme tous les Rois qui ne parlent à personne, ne vivent qu'avec des gens qui trouvent bien tout ce qu'ils font, il était à plaindre, ne pouvant avoir le temps de songer à lui !

Un Roi qui s'ennuie, à qui on ne parle que de misère dans

le travail, qui est épris d'une jolie femme, qui ne voit plus qu'elle et ce qui lui est abandonné pour en tirer parti, est à plaindre, sans doute, et, une fois lâché, ne peut guère se raccrocher lui-même; car à qui s'adresser, quand on se méfie de tout le monde, hors de ce qu'on aime? C'est un être isolé au milieu de la foule, et pour qui la foule n'est personne.

Mlle du Barry soutenait vivement, disait-on, le duc d'Aiguillon (1), et, par là, il était le plus fort, quoique le Roi, personnellement, ne parût pas l'aimer. Le Chancelier était encore bien avec Mme du Barry, à qui il avait assidûment fait sa cour. Il était un des premiers qui se fussent attachés à elle. Ainsi il avait été le maître, et de là étaient venues les lois fondamentales de l'Etat, car c'est assez là où elles sont souvent. Le petit duc de la Vrillière, tout rond, se soutenait en courtisan habitué à tout cela. M. Bertin, utile aux détails particuliers du Roi, était ménagé et ménageait, sans désirer jouer grand rôle. L'abbé Terray balançait, mais on sentait qu'on ne trouverait pas une aussi forte tête. M. de Boynes, placé par le Chancelier, se soutenait par une grande pénétration d'esprit qui le faisait regarder comme nécessaire et paraissant attaché aux dames. Le prince de Soubise, ami réel du Roi, était confident et se pliait à tout. Il n'y avait que M. de Monteynard, placé seul, là, en partie, par le Roi, qui tenait peu, et allait au jour la journée.

Dans l'été, comme la plupart de tout cela était nouveau, tous parurent assez d'accord parce qu'il avait fallu s'ancrer. Vers la fin de novembre, les partis parurent se former, et, au 25 décembre, quand j'y allai, les armées commençaient à être en présence.

On assurait, alors, que le duc d'Aiguillon entrait en lice, accompagné du Contrôleur général; que l'armée opposée était le chancelier avec M. de Monteynard, et que MM. de Boynes et Bertin se tenaient en arrière pour former le corps de réserve.

(1) *Nota :* C'était le 8 juin qu'il avait été nommé ministre et secrétaire d'État au département des Affaires Etrangères. (*Note de l'auteur.*)

L'objet de la querelle était que le duc d'Aiguillon, sentant que les troubles de l'Europe nous pouvaient entraîner, soutenait au Conseil qu'il fallait des impôts, des retranchements et faire de l'argent, et que le Chancelier, qui voulait soutenir sa grande besogne, et qu'on ne fît pas crier les peuples, qui s'en prendraient à lui, s'opposait aux édits, d'une part, et aux retranchements qu'on voulait faire dans le militaire, de l'autre, pour qu'on ne lui jetât pas la pierre et qu'on lui laissât consolider sa besogne.

A tout cela, on jugeait que le duc d'Aiguillon, plaisant aux dames et étant courtisan plus profond, se soutiendrait, qu'on se lasserait du chancelier, et que M. de Boynes avait tant d'esprit et de suite dans l'esprit, qu'il resterait et balancerait, peut-être, un jour, le duc d'Aiguillon.

On disait le diable de l'abbé Terray, qui avait eu une dame chez lui, qu'il avait fallu chasser, l'été, pour avoir fait trop d'affaires. On pouvait, sur tout cela, lui faire de grands reproches, il avait toujours passé pour débauché, mais, quoi qu'on en dise, c'était une des plus fortes têtes qu'on eût jamais vues. Il avait été l'aigle du parlement, il avait fait ses belles remontrances contre la Cour, et il faisait, alors, ses beaux préambules d'arrêts pour elle. Les circonstances et les places font les Protées. Rien ne l'étonnait ni ne le dérangeait, et je crois être sûr que le fond de son plan était bon, et que, s'il eût pu agir nettement, il en fût venu à bout.

Tout son plan était de venir à faire cadrer la dépense à la recette ; il avait voulu attaquer par les retranchements, comme si on retranchait, à Versailles! Il s'était jeté sur les départements : on ne lui avait pas tenu parole. Il avait trouvé le reste des dépenses de Corse à payer, trois millions et demi de plus pour la Maison prodigieuse du comte de Provence, celle du comte d'Artois qui menaçait d'autant ; le goût pour la chasse de M. le Dauphin, et même de Mme la Dauphine qui, loin de diminuer les écuries, employaient des milliers de chevaux de plus ; Mme du Barry devant qui il n'y avait qu'à plier, et qui donnait, disait-on, ses ordres directement au Trésor royal. Ainsi, on ne pouvait savoir où cela

allait. Bien d'autres dépenses extraordinaires qui pleuvaient dans les Cours, et enfin la dernière grande besogne du Chancelier, qui avait bien employé encore quelques millions.

Après tout cela, on s'étonnait qu'il ne payât pas, et on criait après lui, tandis qu'en entrant en place, il avait trouvé tout culbuté et d'environ trois ans en arrière, et un état de dépense excédant, de règle, de cinquante-cinq millions, les recettes courantes, qu'il eût été facile, avec la forte tête de l'abbé Terray, de tout remettre avec un Roi comme celui de Sardaigne, mais ce n'était pas par les moyens qu'on vient de voir. Avec tout cela, il venait de faire passer le gros édit des deux sols pour livre, sur toutes les entrées, hors sur le beurre et les œufs, que le parlement nouveau avait sauvé par ses remontrances, ou dont on lui avait donné d'avance l'honneur, pour l'accréditer et faire passer le reste. Et il me dit qu'il me ferait voir qu'il n'était pas encore sans espérance de venir à bout de son plan d'égaliser les recettes et les dépenses, mais le public disait que ce serait lui et M. de Monteynard qui sauteraient les premiers, et tout ce qui ne tenait pas au plus fort par les dames était comme des oiseaux sur la branche, tout étant incertain depuis la culbute des Choiseul, dont le duc avait eu, seul pendant longtemps, quelque consistance réelle.

Le 15 décembre, quand j'arrivai à Versailles, le duc de Choiseul était, ainsi que son parti, plus anéanti que jamais, car le Roi venait de lui redemander la place de colonel général des Suisses et, en homme qui connaissait le terrain, et voulait au moins qu'on ne le mît pas pis qu'à Chanteloup, il ne se fit pas prier et envoya noblement sa démission sans marchander, quoique cette place pût se soutenir par elle-même. Mais le Roi l'aurait cassé comme un parlement, et refait pour un autre, et lui se serait mis au plus mal. Ainsi donc, alors, je trouvai son parti consterné et anéanti.

M. le Dauphin n'aimait passionnément que la chasse. Le comte de Provence s'appliquait un peu plus et faisait bon ménage. Le petit comte d'Artois avait l'air résolu et honnête, mais nos deux princes, mariés trop jeunes, ne donnaient

nulle apparence de progéniture jusqu'alors, ce qui commençait à inquiéter.

La chasse et les voyages remplissaient la plus grande partie du temps. La comtesse de Noailles fit, avec raison, recommencer les beaux bals des lundis, qui étaient brillants, bien imaginés et pas chers, et tel était, alors, l'état de la Cour.

Je fus, du 14 au 17 décembre, à Versailles, où je vis tout le monde. J'eus, avec les ministres, les conversations que j'ai rapportées, et je fis beaucoup d'affaires de détail, au bureau. Je dînai chez M. de Monteynard, où je trouvai M. d'Hérouville, qui venait d'inspecter ma partie. Je pris librement avec eux, et je vis partout que, personne n'étant plus ferme sur ses pieds, nous en étions plus considérés, et que je pouvais être agréablement à la Cour, si je voulais, chacun m'y ayant marqué des égards. Mais je ne voyais pas les dames et tout était trop incertain pour se fixer, une maladie pouvant tout changer. En ne tenant que par la vertu et les moyens de se rendre utile, on n'a, au moins, rien à se reprocher, et on peut profiter des occasions raisonnables.

De retour à Paris, je voulus reprendre mon travail vers la fin de décembre. J'avais fini les principes, les introductions, les *Eléments*, le *Globe*, les *Antiquités*, et, en grand détail, tout ce qui concerne l'élément *Terre*. J'entrais donc dans le détail de la minéralogie. J'avais fait tout cela, et même tout le reste de l'*Histoire naturelle*, depuis plusieurs années, mais, plus de connaissances me donnant plus de vues, je trouvais faible ce que j'avais cru fort, et je voulais reprendre plus à fond. J'en étais donc à reprendre les pierres, et cela demandant à repasser des notions générales trop peu établies jusqu'à présent, j'attaquai ces préliminaires importants avec MM. Baumé et de Bomare, et un grand travail par moi-même, faisant l'extrait de tous les ouvrages sur ces matières-là. Je suivis toutes les leçons des *Pierres*, pour la quatrième ou cinquième fois, chez M. de Bomare, dont M. Baumé suivait aussi le cours. J'allais, le soir, chez M. Baumé, repasser les mêmes objets en grande physique chimique. Ce travail

m'engagea à attaquer les questions les plus curieuses, comme la dureté, le phlogistique des pierres, la cohésion, le cassant, le gluten, etc. La dureté, surtout, s'étant trouvée une question presque neuve et des plus difficiles, comme on peut le voir à ce mot de l'*Encyclopédie*, je m'y attachai et je fis préparer, chez les plus habiles joailliers, des expériences nouvelles là-dessus.

Tout cela paraissait en train de bien reprendre, quand, malheureusement, j'en fus distrait par un goût nouveau, mais dépendant de mon plan général et que je pris avec passion : ce furent les grandes questions de géographie et de physique du globe sur les antipodes, et la découverte du pôle. C'est là, avec les occupations de la nouvelle année, et les affaires, ce qui me fit presque manquer, tout cet hiver, d'avancer mon *Histoire naturelle*, et c'est dans ces circonstances que finit l'année 1771.

FIN DU TOME DEUXIÈME

TABLE DES MATIÈRES

XIV

DU 1er JANVIER AU 17 MARS 1762

XV

DU 18 MARS 1762 AU 23 JUIN 1763

XVI

DU 23 JUIN AU 7 DÉCEMBRE 1763

XVII

DU 7 DÉCEMBRE 1763 AU 31 DÉCEMBRE 1764

XVIII

DU 1[er] JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1765

XIX

DU 1[er] JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1766

XX

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1767

XXI

DU 1er JANVIER AU 19 AOUT 1768

XXII

DU 20 AOUT 1768 AU 31 DÉCEMBRE 1769

XXIII

DU 1er JANVIER AU 30 MAI 1770

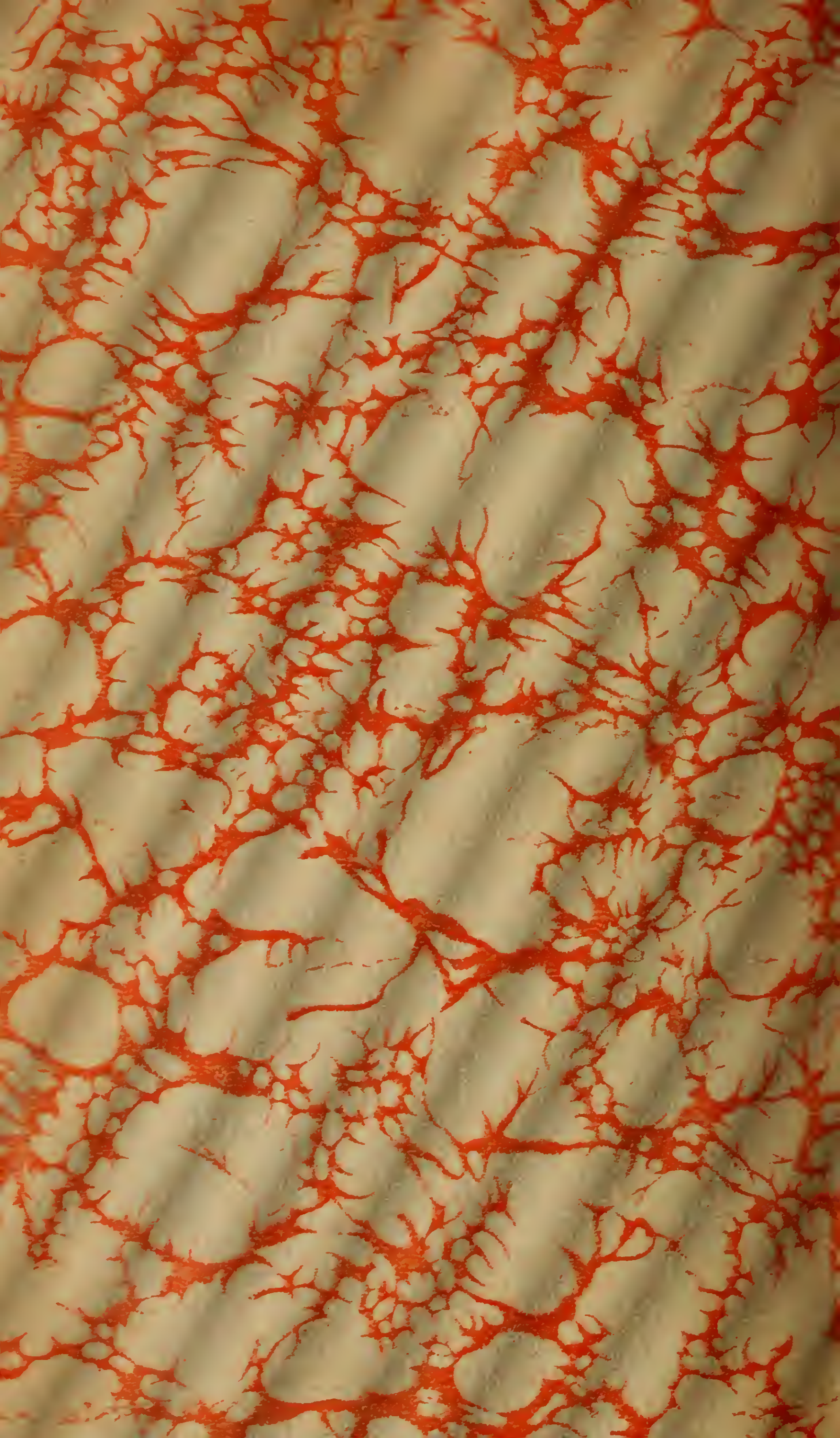
XXV

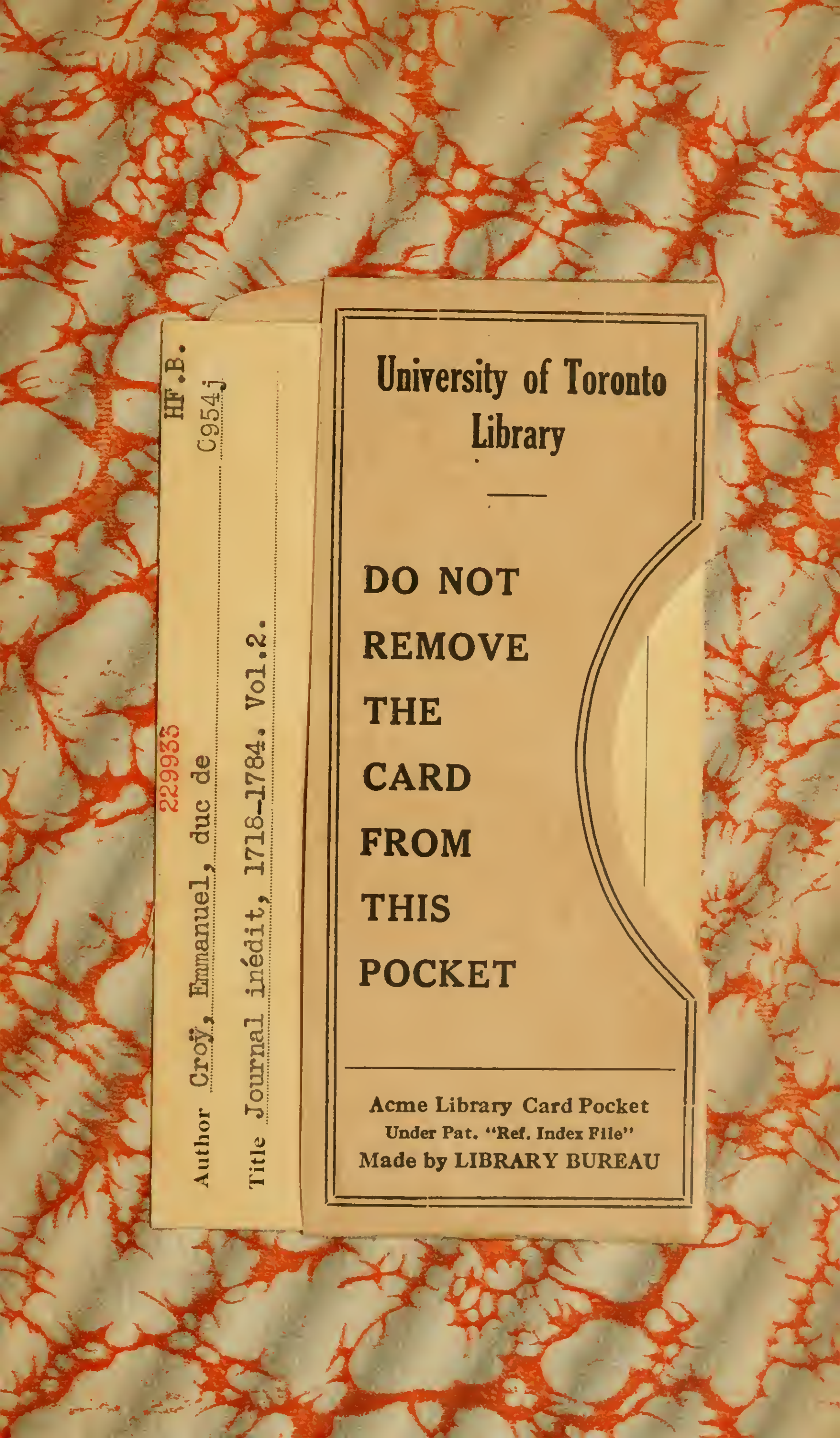
DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 177

ÉMILE COLIN ET Cie — IMPRIMERIE DE LAGNY

7

1866. — Paris. — Imp. Hemmerlé et Cie.




University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU
HF.B.
C954j
229935
Author Croÿ, Emmanuel, duc de
Title Journal inédit, 1718-1784. Vol.2.

